

PSYCHOLOGIE
DU
LANGAGE

PAR

**H. DELACROIX, E. CASSIRER, L. JORDAN, A. SECHEHAYE,
W. DOROSZEWSKI, R. A. S. PAGET, K. BÜHLER, H. PONGS,
A. MEILLET, J. VENDRYES, P. MERIGGI, V. BRÖNDAL,
N. TRUBETZKOY, EDWARD SAPIR, J. VAN GINNEKEN,
A. SOMMERFELT, A. W. DE GROOT, O. JESPERSEN,
CH. BALLY, GUSTAVE GUILLAUME, A. GRÉGOIRE, M. COHEN,
A. GELB, K. GOLDSTEIN.**

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
1933

I

THÉORIE DU LANGAGE

AU SEUIL DU LANGAGE

Les travaux récents ont abouti à un résultat paradoxal ; ils ont creusé le fossé qui sépare l'homme des animaux supérieurs sous le rapport du langage ; alors qu'au point de vue de l'intelligence, ou du moins d'une certaine forme d'intelligence, ils ont rapproché de l'homme les singes supérieurs si bien étudiés ces dernières années.

.

Il n'est pas étonnant que beaucoup de psychologues et de biologistes aient cru jadis à l'existence d'un langage rudimentaire chez certaines espèces animales. La doctrine évolutionniste y inclinait les esprits ; l'observation semblait décisive. La vie sociale de certaines espèces animales donne lieu à une conduite coopérative où il semble qu'on voie se transmettre des indications de péril ou de butin. Par un simple processus de transfert associatif, l'expression émotionnelle ne deviendrait-elle pas tout naturellement un signe ? Et dans le comportement socialisé, les signes élémentaires, disait-on, se transforment, se nuancent, se complètent. La mimique signalisatrice imite de fort près le langage. Les chimpanzés de Köhler, pour se faire comprendre, imitent l'action qu'ils veulent faire. Un chimpanzé qui veut être accompagné par un autre le frappe légèrement ou le tire par la main et fait, en le regardant, des mouvements de marche dans la direction désirée. Toute l'enveloppe mimique du parler n'est-elle pas ici présente ? Ne fait-elle pas illusion ?

Sur les fourmis et les abeilles, malgré von Frisch, il faut, je crois, déchanter. Et Rabaud écrit avec beaucoup de précision : « Souvent on a prétendu que les fourmis, notamment, s'informaient mutuelle-

ment ou s'entr'aidaient; mais une observation correcte permet de voir combien est illusoire cette prétendue entr'aide »¹.

Et ailleurs : « Les Singes, pas plus que les autres animaux, vertébrés ou invertébrés, ne possèdent de langage articulé. Les prétendues preuves fournies pour les guêpes, les abeilles, les fourmis ne sont que l'interprétation arbitraire de faits mal observés... Exprimer une émotion n'est pas un moyen de communication. Le bruit que fait un individu, ou son agitation peut en exciter d'autres et se propager... Ce n'est pas un langage »².

Si Rabaud n'admet pas que le langage dérive de l'expression des émotions, il n'admet pas davantage qu'il dérive de la vie sociale :

« Le langage ne semble pas découler de la vie sociale. Si le groupement d'un certain nombre d'individus rend possible l'utilisation des signes, il ne s'ensuit pas que le groupement crée les moyens physiologiques de faire des signes, ni le « désir » de communiquer avec les congénères. Le langage a certainement beaucoup contribué au développement des sociétés humaines, mais la capacité de parler coexiste avec l'inter-attraction sans dépendre d'elle en aucune manière »³. Et Rabaud montre très justement qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre l'état de développement du système nerveux des individus et leur vie sociale ou solitaire : c'est ce que l'on constate par exemple en comparant entre elles les différentes espèces de guêpes⁴.

* * *

Bornons-nous aux anthropoïdes. La non-existence d'un langage, supérieur à l'émission affective et à la mimique signalisatrice, paraît

1. *Essai sur les Sociétés animales (Les Origines de la Société, 2^e Semaine internationale de Synthèse, p. 9)*. GAASSÉ écrit dans le même sens : « Toutes ces suppositions relèvent de l'imagination ou traduisent les impressions d'un observateur de bonne foi, mais imprégné d'un anthropomorphisme excessif. » (*Les Sociétés d'Insectes, ibid.*, p. 34.)

2. *Journal de Psychologie*, XXVIII, 1931, p. 692 sq. Les conclusions de RABAUD précèdent celles de LUBBOCK (*Fourmis, abeilles et guêpes, 1883*), de WASMANN, de FOREL (*Die psychischen Fähigkeiten der Ameisen*).

3. *Essai sur les Sociétés animales*, p. 15. Voir aussi *Journal de Psychologie*, 1931, p. 697 : « Vie sociale et langage ne dépendent aucunement l'un de l'autre ; celui-ci est un moyen qu'utilise celle-là. »

4. *Journal de Psychologie*, XII, 1915, p. 216.

découler de tous les travaux récents. Les observateurs ont décrit, avec beaucoup de précision parfois, un jeu d'émissions vocales affectives ; et c'est tout¹.

Or, la conformation anatomique des organes vocaux de l'homme ne présente, par rapport à celle des anthropoïdes, aucune particularité notable², et il y a dans la phonétique du chimpanzé tant d'éléments phonétiques du langage humain qu'on ne peut imputer aux défauts de l'instrument cette absence de la fonction verbale³.

Mais, d'un autre côté, les recherches récentes les plus solides nous montrent que les anthropoïdes sont fort capables — au moins dans leurs meilleurs moments et dans quelques circonstances privilégiées — d'apprendre par une sorte de compréhension rapide ou instantanée, en laissant tomber d'un coup les opérations inutiles, pour s'attacher à l'essentiel et à la méthode qui réussit : tout comme s'ils saisissaient le plan, le schéma de l'acte. Méthode intelligente en somme.

Nous les voyons d'autre part capables dans certaines conditions et dans certaines limites d'utiliser ou de fabriquer des outils.

Il est inutile de résumer les travaux bien connus d'où se dégage la conclusion très nette que, sous une forme élémentaire sans doute, on constate chez les anthropoïdes Invention et Compréhension, c'est-à-dire les deux formes essentielles de l'Intelligence⁴.

Intelligence semblable par quelques-uns au moins de ses aspects

1. Je ne citerai que pour mémoire le livre de GARNER dont le témoignage, on le sait, a été très affaibli par l'enquête de DYBOWSKY (voir SCHWIDETZKY, *Do you speak Chimpanzee*, p. 45) ; voir HECK (*Brehms Tierleben*) ; BOUTAN (*Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 1913) ; PFUNGST (*Zur Psychologie der Affen*, 1902) ; KÖHLER (*Zur Psychologie der Schimpansen, Psychologische Forschung*, 1921) ; YERKES (*The Mind of a gorilla*, 1927-28 ; *The great Apes*, 1929).

2. RABAUD, *Journal de Psychologie*, 1931, p. 693 : tout comme l'usage différent que font de leurs mains les singes et les hommes dépend d'autre chose que de la constitution anatomique des membres.

3. BOUTAN, 1913 ; KÖHLER, 1921 ; R. M. YERKES and B. W. LEARNED, *Chimpanzee intelligence and its vocal expressions*, Baltimore, 1925 ; Yerkes, *Almost human* ; SCHMID, *Tierphonetik, Z. f. vergl. Ph.*, XII, 1930 ; PAGET, *Human Speech*, p. 128 ; SCHWIDETZKY, *Do you speak chimpanzee*, 1932.

4. BOUTAN, YERKES, RÉVÉSZ, N. KOHLS, W. KÖHLER, P. GUILLAUME et I. MEYERSON, A. BIENENS DE HAAN (*Z. für vergl. Physiologie*, vol. XIII, 1930).

au comportement proprement humain : organisation du champ de la perception et de l'action, généralisation de l'expérience, construction d'une ligne de manœuvre d'extension croissante dans l'espace et dans le temps.

Tout ce que Guillaume et Meyerson ont appelé la technique du détour suppose une opération mentale assez souple et assez abstraite. Conduire l'appât d'abord vers le point où il est le plus insaisissable, c'est se détacher de la situation actuelle, immédiate, concrète et se poser un but idéal. Ils ont raison de dire que c'est la même fonction qui se trouve affaiblie ou déficiente dans certaines déficiences cérébrales, par exemple chez les aphasiques sémantiques de Head, qui au billard sont encore capables de jouer le coup direct, mais ne sont plus capables de jouer bande première.

Il faut ajouter que l'observation du comportement spontané des sujets, en dehors des tests auxquels on les a soumis, donne souvent une impression d'intelligence plus nette encore. Qu'on se rappelle seulement, d'après les travaux de Köhler, l'extraction de l'écharde et l'incision du furoncle.

Dans les expériences de Guillaume et de Meyerson, dans celles du moins que j'ai suivies, rien ne m'a plus frappé, chez leur sujet Nicole, que le fait suivant :

Nicole avait caché dans une rainure du plancher de sa cage une petite latte de bois assez courte, craignant sans doute qu'on ne la lui dérobât. Armée d'une latte beaucoup plus longue elle s'escrimait consciencieusement contre la banane qu'il fallait conduire prudemment à travers des obstacles. Tout s'est passé comme si elle s'était aperçue à un moment qu'elle était mal équipée pour l'opération et qu'un autre instrument ferait mieux son affaire. Car, ramenant la grande latte et la laissant tomber, elle est allée chercher la petite dans la rainure du plancher pour continuer avec elle l'opération. Tout comme l'ouvrier qui, s'apercevant que son outil est trop long, en cherche un plus petit dans sa boîte.

* *

Toutes ces performances ne font-elles pas des anthropoïdes les égaux, au moins, du point de vue mental, de l'enfant à l'âge d'acquisition de la parole ?

Telle est l'opinion de Yerkes. Et comme les anthropoïdes possèdent d'autre part les possibilités phonétiques que nous avons dites, Yerkes cherche à s'expliquer d'où vient que non seulement ils ne parlent pas, mais que même il soit impossible de leur apprendre à proférer quelques sons¹.

S'il n'y a point d'obstacle à l'échelon périphérique non plus qu'à l'échelon central, il faut chercher aux niveaux intermédiaires. Les chimpanzés, nous dit Yerkes, n'ont aucune tendance à imiter les sons. « Je ne les ai jamais entendus imiter un son ; rarement répondre par un son à un son. » L'imitation chez les singes est d'ordre strictement visuel.

M^{me} Kohts² cite des faits confirmatifs. Son chimpanzé de cinq à six ans avait pu apprendre à choisir, entre des jetons blancs et noirs posés devant lui, l'analogue d'un jeton qu'on lui montrait ; ou encore un A en réponse à un A qu'on lui montrait. Il était tout à fait incapable de faire la même opération en réponse aux mots « blanc », « noir », au son A.

Certains faits signalés par Köhler peuvent être interprétés dans le sens d'une prédominance visuélo-motrice. Dans ses expériences de choix multiple, la boîte qui contenait la banane était attirée par le singe avec un bâton.

Pour simplifier on lui donna le fruit, dès qu'il avait tendu son bâton vers la boîte.

Il se contenta alors de faire le geste ; et si on ne lui donnait pas la boîte, il tapait sur elle plusieurs fois « de façon expressive ».

Y aurait-il là l'ébauche d'un langage de gestes ? Y aurait-il lieu d'élever le chimpanzé comme un sourd-muet ?

Il semble bien établi de toute manière que les Primates ont un comportement à dominance visuelle³. La structure de leur rétine leur permet la discrimination de détails assez fins. Les stimulations d'ordre acoustique n'ont qu'une importance secondaire. Le Singe,

1. J'ai exposé ailleurs (*Le Langage et la Pensée*, nouvelle édition, p. 106 et suiv.) les tentatives de YERKES et de Miss LEARNED. Il convient de rappeler les recherches de H. FURNESS (*Observations on the mentality of the Chimpanzee and Orang-Outans; Proc. Amer. Phil. Soc.*, 1916, p. 281-290).

2. KOHTS. *Recherches sur les capacités cognitives du chimpanzé*, 1924 ; *Compte rendu des travaux du laboratoire du Musée Darwin*, 1914-1920 ; voir aussi *Journal de Psychologie*, 15 mai 1930.

3. RABAUD. *Zoologie biologique*, p. 206.

comme l'homme, tend l'oreille et réussit à localiser le bruit qu'il entend ; mais d'une manière toute approximative, et jamais il ne va droit vers lui, comme d'autres animaux vont vers les vibrations mécaniques.

Si, nous dit Yerkes, avec ses qualités d'intelligence, le chimpanzé possédait la tendance à l'imitation auditivo-motrice qu'il y a chez le perroquet¹, le chimpanzé pourrait parler. Il est comme ces enfants retardés ou radicalement incapables chez qui les réflexes de l'articulation ne se déclenchent pas sous l'influence des perceptions auditives. Il souffrirait d'une espèce d'audi-mutité.

*
*
*

J'aurais bien des réserves à faire sur cette explication de Yerkes.

Je me demande d'abord ce que ses expériences auraient prouvé si elles avaient réussi. Le fait d'associer quelques émissions vocales à certaines situations déterminées est un pur résultat de dressage. Le perroquet va assez loin dans cette voie. Mais cela ne prouve rien. Ce n'est pas du langage : ce sont quelques réflexes conditionnés verbaux.

Je dirai ensuite que, pour apprendre à parler, il en faut beaucoup plus. L'enfant n'apprend à parler que parce qu'il baigne dans le langage, parce qu'il entend parler de tout et à tout moment. Il faut, pour l'acquisition de la parole, une sollicitation très ample et continue. Il faut la société humaine. Du reste l'enfant répond avec la même ampleur. Il n'apprend pas seulement le langage qu'on lui parle, mais aussi celui qu'on parle en sa présence et même celui qu'on ne lui a jamais parlé. Il apprend en société et il apprend seul. Ces conditions manquent à l'expérience de Yerkes. Le professeur y a enseigné bien peu son élève. Et si cet animal, qui vit pourtant à de certains moments dans une société humaine, au contraire de l'enfant reste indifférent aux sons que les hommes profèrent en sa pré-

1. Sur le parler chez les perroquets, voir LUCANUS, *Ueber das Sprechen der Papageien und ihre geistige Fähigkeiten* (Ornithol. Monatsber., 1923, vol. XXXI); *Die Rätsel des Vogelzugs*, Langensalza, 1921; BIERENS DE HAAAN, *Animal language in its relation to that of man* (Biol. Rev., IV, 1929); *Der psychologische Wert der Sprache bei den Vögeln* (Proc. VIIth Intern. Ornithol. Congress, Amsterdam, 1930).

sence et n'apprend point le langage par méditation silencieuse, il y a bien quelque raison à cela.

L'exemple de l'audi-mutité n'a rien de décisif. Laissons de côté, bien entendu, la malformation grave de l'appareil phonateur. La plupart des troubles classés sous ce nom dépendent de l'insuffisance intellectuelle, d'un retard de développement, de défauts de caractère (timidité, insociabilité). Il ne s'agit pas, la plupart du temps, d'enfants par ailleurs normaux.

Il semble que dans la plupart des cas on se trouve en présence d'autre chose que d'une simple dysharmonie fonctionnelle (paresse des réflexes sensitivo-moteurs de l'articulation).

Quelques autres cas paraissent relever de troubles de l'audition ou d'un retard de développement de la « Gnosie » auditive¹.

S'il reste après cela quelques cas où l'on est tenté d'incriminer un trouble des fonctions praxiques, si le trouble de la parole paraît prédominant et relever d'un défaut d'articulation qui consisterait surtout dans l'incapacité d'enchaîner les phénomènes successifs², on ne tarde pas à voir que l'intégrité mentale apparente n'existe en réalité qu'à l'étage de la vie psychosensorielle et psychomotrice et que le monde abstrait, l'univers mental n'existe guère pour le sujet³.

D'autre part, la prédominance auditivo-motrice⁴ de l'homme relève

1. Lucy G. FIELDS, *Cécité verbale congénitale* (*Brain*, vol. XLIV, 3, 1921) a également dépisté chez quelques-uns de ses sujets la difficulté à différencier visuellement des formes analogues. Tous les sujets examinés, sauf un, étaient du reste inférieurs à la normale; l'immense majorité se composait d'arriérés caractérisés.

2. Symptôme qui se rattache au syndrome de débilité motrice de Dupré: apparition tardive de la station debout et de la marche, turbulence, instabilité motrice, maladresse de tous les mouvements volontaires. Bien entendu, une telle déficience motrice est très préjudiciable à l'acquisition du langage, puisque pour entendre il faut en quelque mesure savoir parler. L'audition verbale chez l'enfant se constitue en partie par l'effet de sa gymnastique articulaire. Itard a échoué lorsqu'il a voulu restaurer l'ouïe chez des enfants restés muets.

3. Voir sur ces questions: DE PARCEL et LAMARQUE, *Les Sourds-Muets*, p. 76; TH. HELLER, *Hörstummheit* (*Archiv für gesamte Psychologie*, 1930); Pierre MARIE, *Pratique Neurologique*; LEY, *Troubles de développement du langage* (*X^e Congrès belge de Neurologie et de Psychiatrie*, 1930, Liège).

4. Dans la mesure où l'on a le droit de parler d'une telle prédominance. E. MEYERSON (*Le Cheminement de la Pensée*, III, p. 822) écrit très justement: « Dans la science nos mesures presque sans exception sont fondées sur la transformation de phénomènes de toute nature en phénomènes de vision... L'ouïe... de toute évidence... ne joue qu'un rôle subsidiaire. »

peut-être autant du langage que le langage en dépend. L'audition humaine est un sens intellectuel et social superposé à l'audition brute. La plus grande partie de l'ouïe est pour l'homme le sens des relations linguistiques. Et c'est pourquoi l'ouïe reflète si aisément les délires de relation.

L'ouïe humaine est œuvre humaine : une conquête de l'homme, comme le prouvent la musique et la création d'un univers des sons ; preuve aussi forte que la mathématique en faveur de la raison.

Ce n'est point la qualité d'un sens, ou d'une liaison entre plusieurs sens qui nous ouvre l'accès d'une fonction. Une fonction est un réseau plus complexe, une architecture plus savante. L'organe n'est qu'un instrument forgé et affiné par l'esprit, épanouissement de tendances et de fonctions.

Donc ce qui conditionne l'imitation auditivo-motrice chez l'enfant et d'une manière générale chez le sujet parlant, ce n'est pas un enchaînement tout réflexe de la voix et de l'oreille. C'est à vrai dire la possibilité mentale de construire un mécanisme au service d'une finalité. C'est à vrai dire l'orientation vers l'intelligibilité. L'imitation vocale de l'enfant — dès qu'il n'est ni sourd, ni incapable d'émettre des sons — dépend de l'intérêt et de la curiosité linguistique, d'un obscur sentiment de la valeur des sons qu'il entend et de ceux qu'il peut proférer. Dans ce jeu de cache-cache et de devinettes il cherche son chemin. La parole est supportée par le signe.

*
* *

« Il y a une phase dans la vie de l'enfant, écrit Karl Bühler, qu'on pourrait appeler assez exactement l'âge de chimpanzé. Chez l'enfant observé, c'est la période de dix, onze, douze mois »¹.

A l'âge du chimpanzé, l'enfant fait ses premières découvertes, très primitives sans doute, mais qui sont de grande importance.

Bien entendu, pour mettre ses fonctions psychomotrices à l'épreuve, Bühler n'a pas pu reprendre les textes de Köhler ; les caisses, le bâton excèdent l'habileté motrice de l'enfant. Mais il a construit des tests équivalents. Par exemple, un morceau de biscuit est attaché par un

1. KARL BÜHLER. *Die geistige Entwicklung des Kindes*. p. 81.

fil. Le biscuit est hors de portée ; mais le fil est à portée ; ou bien une plaque de verre est interposée entre le biscuit et l'enfant, pour voir s'il saura prendre de côté ou par-dessus. Ou bien un anneau d'ivoire, jouet habituel, est enfilé sur un piquet fiché à une planche. L'enfant saura-t-il s'abstenir de tirer et de secouer, ce qui ne mène à rien ? Saura-t-il soulever l'anneau ? épreuve que les meilleurs sujets de Köhler n'ont réussie qu'à leurs meilleurs moments.

Toute une série d'expériences ingénieuses est ainsi proposée. Combien il faut souhaiter avec Bühler qu'on répète ces tests et d'analogues sur de nombreux enfants !

Il semble résulter de tout cela que vers le dixième mois l'habileté psychomotrice de l'enfant côtoie celle de l'anthropoïde. L'âge du langage (voir aussi les recherches confirmatives de P. P. Bramard) est précédé d'un âge de manipulation quasi-mécanique. La manipulation nettement intelligente, entre dix et vingt mois, est contemporaine de l'acquisition de la parole ¹.

* .

Je ne veux pas entrer ici dans l'examen théorique des conditions que supposent tous ces faits. Je l'ai entrepris ailleurs. Ils suggèrent fortement — ce que nous savons de par ailleurs — qu'il ne faut pas assimiler deux sujets d'après la ressemblance d'un comportement partiel et qu'il y a à la base de l'acquisition du langage toute une série d'opérations mentales plus complexes que celles qui règlent la compréhension des situations élémentaires et la manipulation des objets ².

H. DELACROIX.

1. *The Mentality of a child compared with that of apes* (*J. of genet. Ps.*, XXXVII, 1930). L'auteur a répété sur sa fillette, âgée de deux ans et demi, les tests de Köhler. Le comportement de l'enfant est très semblable à celui du singe. Voir aussi W. E. BLATZ, *A comparison of the Behavior of Human Subject and Chimpanzees in similar controlled situations* (*Am. Ps. Assoc. 37th Congress*).

Recherches qui confirment, complètent et précisent les recherches de Boutan et de M^{me} Kohts.

2. Dans son tout récent livre : *L'acquisition du langage et ses retards*, M^{me} A. FEYERX établit sur de très solides observations les défauts d'intelligence et surtout de caractère chez les enfants qui comprennent le langage et ne parlent pas. Ce qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons page 15.

LE LANGAGE

ET

LA CONSTRUCTION DU MONDE DES OBJETS

I

Quand nous considérons dans leur ensemble les fonctions dont l'union et la pénétration réciproque déterminent la structure de notre réalité morale et intellectuelle, une double voie s'offre à nous pour l'interprétation théorique de ces fonctions. Nous pouvons voir en elles soit essentiellement une copie, un fait secondaire, soit un original, un fait primitif. Dans le premier cas, nous partons de l'idée que le monde, le « réel » auquel ces fonctions se rapportent comme à leur objet, est donné tout fait, dans son existence comme dans sa structure, et qu'il s'agit, pour l'esprit humain, de prendre simplement possession de cette réalité donnée. Ce qui existe et subsiste « en dehors » de nous doit en quelque sorte « être transporté » dans la conscience, être changé en quelque chose d'interne, sans que ce changement lui ajoute aucun caractère vraiment nouveau. Le monde se reflète dans la conscience comme dans un miroir; mais plus cette image est pure et fidèle, plus elle se borne à reproduire les déterminations qui préexistaient comme telles dans l'objet et qui y étaient clairement séparées les unes des autres. C'est ce caractère de répétition, de *μimesis*, qu'on peut attribuer à la connaissance, à l'art, au langage et dont on peut partir pour essayer de comprendre leur valeur et leur fonction. Mais l'histoire de la philo-

1. Quelques-unes des thèses développées dans cet article ont été communiquées au XII^e Congrès de la Société allemande de Psychologie.

sophie — et surtout celle du problème de la connaissance — nous ont montré depuis longtemps l'insuffisance et les limites essentielles de cette interprétation et de cette manière de voir. Depuis la « révolution copernicienne » de Kant, cette conviction a pénétré de plus en plus, du moins dans la critique de la connaissance, que la simple théorie de la copie ne rend pas compte de la nature de la connaissance et, à plus forte raison, ne l'épuise pas. « La liaison d'une multiplicité », comme le montre Kant dans les discussions décisives de la Critique de la Raison pure, ne peut jamais venir en nous des sens; elle est au contraire « un acte de la spontanéité de la faculté représentative ». A cet acte il veut donner le nom de « synthèse » « pour marquer que nous ne pouvons rien nous représenter comme lié dans l'objet sans l'avoir d'abord lié nous-mêmes et que, de toutes les représentations, la liaison est la seule qui ne soit pas donnée par les objets; elle ne peut être que produite par le sujet lui-même, parce qu'elle est un acte de sa spontanéité ». (B. 130). Nous devons admettre une telle « synthèse » et par conséquent un tel « acte de la spontanéité » non seulement pour la connaissance théorique, mais pour chaque mode et pour chaque direction fondamentale de notre formation intellectuelle. Cet acte existe dans toute fonction vraiment créatrice de formes; il est nécessaire non seulement pour la connaissance scientifique du monde, mais pour cette sorte de vision et de construction du monde qui se réalise dans le langage ou dans l'art. Si l'on veut cependant continuer à voir dans la connaissance, dans l'art et dans le langage de simples reflets du monde, il ne faut pas oublier que l'image donnée par ce miroir ne dépend pas seulement de la nature de l'objet, mais aussi de notre propre nature; qu'elle ne reproduit pas un dessin déjà donné dans l'objet, mais qu'elle implique l'acte primitif qui crée le modèle. Elle n'est donc jamais une simple copie; elle est l'expression d'une force créatrice originale. Les images spirituelles de l'univers que nous possédons dans la connaissance, dans l'art ou dans le langage sont donc, pour les désigner par un mot de Leibniz, des « miroirs vivants de l'univers ». Ce ne sont pas de simples réceptions et enregistrements passifs, mais des actes de l'esprit, et chacun de ces actes originaux dessine pour nous une esquisse particulière et neuve, un horizon déterminé du monde objectif. Toutes ces images ne proviennent pas

simplement d'un objet tout fait, mais elles mènent vers lui et à lui : ce sont des conditions constitutives de sa possibilité. Pour l'objet de l'art, pour l'objet esthétique, on peut se rendre compte immédiatement de cette loi en opposant les unes aux autres les variétés de la création et de la « figuration » plastique, dans les différents arts. La création dans les arts plastiques, peinture, sculpture, architecture, ne résulte pas de ce qu'ils commenceraient tous par poser une certaine image, comme un moule tout fait de l'espace sensible, pour y transporter ensuite leurs objets particuliers. Tous ces arts ne se bornent pas à découvrir l'espace, mais ils doivent se le conquérir et chacun le conquiert à sa manière personnelle, propre, spécifique. Ils ne sont pas de simples transpositions ou copies d'un espace rigide et préexistant, mais des voies d'accès à l'espace; ils ne reproduisent pas mécaniquement une « extériorité réciproque » préexistante des choses, mais ils sont de vrais organes de la construction de l'espace. Le problème de la « Forme » dans l'art plastique, comme Adolphe Hildebrandt l'a montré dans des discussions capitales, ne peut être résolu que si on remonte à cette force organique fondamentale. Et depuis que Wilhelm von Humboldt, dont la pensée ici se rattache étroitement à celle de Kant, a su apercevoir le problème de la critique philosophique du langage et en a esquissé le premier le programme systématique, on a reconnu et solidement établi, dans le domaine du langage, la même loi fondamentale. Humboldt a qualifié de « vraiment désastreuse pour la linguistique » l'idée très répandue que les différentes langues ne feraient que donner des noms à une même masse d'objets et de concepts existant indépendamment d'elles. Il réclame au contraire une interprétation et une analyse qui montrent que chaque langue particulière contribue à la formation de la représentation objective, et comment elle procède à cette formation. La différence des langues vient à ses yeux moins de la différence des sons et des signes que de celle des perspectives du monde. « Dans la formation et dans l'usage de la langue passe nécessairement tout le caractère particulier de la perception des objets. Car le mot naît précisément de cette perception; il n'est pas une empreinte de l'objet en soi, mais de l'image que celui-ci engendre dans l'âme. »

II

Par cette tentative pour ramener les formes de langage à certaines formes et attitudes psychiques fondamentales, Humboldt a placé la psychologie devant une nouvelle tâche. Mais un coup d'œil sur le développement général de la psychologie au dernier siècle montre qu'elle n'a abordé cette tâche qu'avec hésitation et presque malgré elle. Sans doute n'en est-elle pas restée aux problèmes de la psychologie individuelle; ses progrès l'ont conduite aux questions de la psychologie collective, de la *Völkerpsychologie*, et, dans les principes et les fondements trouvés pour cette nouvelle discipline, elle a cru pendant quelque temps avoir établi la science du langage sur un terrain solide et sûr. Et cependant toutes les études du langage entreprises dans les cadres de la *Völkerpsychologie* montrent, justement au point de vue méthodologique, un même défaut et une même étroitesse. L'analyse du langage s'appuie ici essentiellement sur les deux concepts fondamentaux qui ont déterminé et dominé toute la psychologie du XIX^e siècle. Chez les fondateurs de la *Völkerpsychologie*, Lazarus et Steinthal, le concept herbartien de l'aperception occupe toujours une position centrale; il apparaît comme la véritable clef qui doit ouvrir le monde des phénomènes linguistiques. Même chez Wundt, qui marque à bien des égards un progrès théorique sur cette première tentative, un problème aussi important et aussi central que celui du sens des mots et des changements sémantiques reste encore posé dans le cercle d'idées habituel de la psychologie associationniste et il y demeure comme emprisonné. C'est peu à peu que l'idée se fait jour, dans la psychologie moderne, que ces deux concepts fondamentaux, l'aperception de Herbart et l'association de Wundt, ne peuvent atteindre l'essence de cette véritable « synthèse » qui a lieu dans tout acte original de langage et ne peuvent en donner une expression adéquate. La *Völkerpsychologie* était au fond restée elle-même une psychologie des faits élémentaires. Elle travaillait aussi d'après ce vieil idéal de la connaissance, l'« *encheiresis naturæ* », qui croyait tenir des parties d'un tout d'autant plus fermement qu'il avait relâché d'avantage leur « lien spiri-

tuel ». Aujourd'hui la psychologie a renoncé presque partout à cet idéal ; aujourd'hui elle ne croit plus pouvoir comprendre les formes et les unités psychiques en les dissociant en leurs éléments. Mais de cette vue toute négative à la maîtrise positive du problème du langage il y a encore loin. Car il surgit alors une nouvelle difficulté méthodologique. Humboldt a dit que la vraie définition du langage ne peut être que génétique. Pour comprendre le langage, il ne faut pas s'arrêter à ses formes, mais chercher la loi interne de leur formation. On n'a pas le droit de le considérer comme quelque chose d'achevé, comme un produit : il faut au contraire y voir une production, un travail de l'esprit qui se répète éternellement. Mais comment ce travail peut-il nous devenir accessible ? Comment passerons-nous du produit verbal au processus verbal ? Les méthodes connues et utilisables de la psychologie paraissent échouer dans ce problème. Ni l'expérimentation, ni l'observation intérieure ne donnent ici de moyen sûr, car elles se meuvent déjà l'une et l'autre dans un monde façonné par le langage ; elles supposent déjà le langage, au lieu de l'observer et de le décrire pour ainsi dire dans son « status nascens ». C'est le lien du langage qui unit l'expérimentateur à ses sujets et qui leur permet de se comprendre. Et toute observation de soi-même, toute connaissance de nos propres états intérieurs est, bien plus que nous n'en prenons ordinairement conscience, conditionnée et ménagée par le langage. Non seulement, comme l'a dit Platon, la pensée est une « conversation de l'âme avec elle-même », mais jusque dans le domaine de la perception et de l'intuition, jusque dans les profondeurs du sentiment on retrouve cette liaison, cet amalgame indissoluble avec le langage. Quant à la psychologie moderne de la pensée, elle fait franchement, avec Hoenigswald, de cette « adhérence de la pensée au mot » (*Worthaftigkeit*) son principe directeur. Comment donc le langage lui-même pourrait-il être compris par la psychologie, puisqu'il est au contraire le milieu dans lequel se meuvent toute appréhension et toute compréhension psychologiques ? Ce n'est pas un chemin direct, mais seulement un chemin indirect qui peut ici conduire au but ; on ne peut qu'essayer de remonter, par une conclusion régressive, du formé au principe formateur, de la « *forma formata* » à la « *forma formans* ». Si l'on réussissait à trouver une région de l'âme qui fût spécifiquement liée au langage et qui portât essentiellement sa

marque, peut-être découvrirait-on dans sa structure un témoignage indirect sur le devenir et la genèse du langage, peut-être lirait-on dans son développement la loi de formation et d'organisation à laquelle le langage est soumis.

III

La thèse dont je voudrais me faire ici l'interprète tend à montrer que cette région existe bien, en ce sens qu'il faut admettre une relation essentielle et nécessaire entre la fonction fondamentale du langage et celle de la représentation des objets. La représentation « objective » — c'est là ce que je veux essayer d'expliquer — n'est pas le point de départ du processus de formation du langage, mais le but auquel ce processus conduit ; elle n'est pas son terminus a quo, mais son terminus ad quem. Le langage n'entre pas dans un monde de perceptions objectives achevées, pour adjoindre seulement à des objets individuels donnés et clairement délimités les uns par rapport aux autres des « noms » qui seraient des signes purement extérieurs et arbitraires ; mais il est lui-même un médiateur dans la formation des objets ; il est, en un sens, le médiateur par excellence, l'instrument le plus important et le plus précieux pour la conquête et pour la construction d'un vrai monde d'objets. La justification complète de cette thèse par la philosophie du langage dépasserait de beaucoup les cadres de cet exposé¹ ; je dois me contenter de l'illustrer par quelques exemples prégnants pris dans le cadre des problèmes psychologiques. Aujourd'hui la psychologie elle-même a compris clairement et défini avec précision la façon dont se pose le problème de la représentation des objets. Elle n'y voit plus un fait dont l'étude psychologique pourrait partir comme d'une donnée, d'une chose « toute simple », mais elle y a de mieux en mieux reconnu un problème qui se pose à l'analyse psychologique. La psychologie génétique moderne a mis hors de doute que toute vie consciente ne suit pas toujours les voies de l'appréhension d'objets. Chez les ani-

1. Cf. ma *Philosophie der symbolischen Formen* : vol. I, *Die Sprache*, et vol. III, *Phaenomenologie der Erkenntnis*, Berlin, 1923, 1929.

maux en particulier, le monde de la représentation ignore encore cette transformation des impressions en représentations « objectives » et ce principe de la constance et de l'identité de l'objet qui joue un rôle déterminant et décisif dans notre appréhension de la réalité. Que, pour caractériser ce monde de la représentation, on parle, avec Heinz Werner¹, d'un mode d'appréhension « diffuse » chez les animaux, ou qu'on le décrive, avec Hans Volkelt², comme un ensemble de « qualités de complexes », on trouve toujours une frontière précise qui le sépare de la région de la perception spécifiquement humaine. Si difficile qu'il soit de déterminer immédiatement cette limite dans le détail, son existence n'en est pas moins assurée par tout ce que nous pouvons indirectement conclure sur la forme de la vie animale. Ce sont surtout ici les recherches fondamentales d'Uexküll qui ont mis en pleine lumière l'opposition entre les deux mondes de la représentation, humain et animal. Elles nous apprennent comment chaque animal a son propre « monde extérieur » et son propre « monde intérieur » ; comment il est placé dans un espace vital qui lui est propre et qui lui est spécifiquement adapté. Mais le fait de vivre et d'agir dans cet espace n'équivaut nullement au fait d'en avoir l'intuition sensible ; si l'animal vit dans cet espace, il est cependant incapable de s'opposer à lui objectivement, à plus forte raison de se le représenter comme un tout unifié d'une certaine structure. L'espace animal reste au niveau de l'espace d'action et d'efficience ; il ne s'élève pas au niveau de l'espace de représentation et de construction. De là vient le caractère fermé et étroit du monde des animaux. Uexküll dit quelque part que les animaux inférieurs, en particulier, reposent aussi tranquillement dans leur monde extérieur qu'un enfant dans son berceau. « Les excitations du monde extérieur forment une cloison solide enfermant l'animal comme les murs d'une maison qui se serait bâtie elle-même et le séparant de tout un monde qui lui reste étranger »³. Mais cette muraille protectrice qui entoure l'animal est en même temps la prison dans laquelle

1. HEINZ WERNER. *Einleitung in die Entwicklungspsychologie*, Leipzig, 1926, p. 73.

2. VOLKELT. *Ueber die Vorstellungen der Tiere, Arbeiten zur Entwicklungspsychologie*, édit. par Felix Krueger, 1, 2, Leipzig, 1914.

3. J. VON UEXKÜLL. *Umwelt und Innenwelt der Tiere*, 1909.

il est enfermé pour toujours. Il n'est possible de percer ces murs et de sortir de cette prison qu'à un certain niveau de vie, où l'être ne reste plus attaché à la sphère de l'efficiencé, de l'« action » et de la « réaction », mais arrive à la forme de la représentation et par là à la forme primaire du savoir. Alors tout l'horizon de la vie change d'un seul coup. Le simple espace de l'action devient l'espace du regard, le champ de l'action devient le champ de la vision. Et c'est précisément dans cette transformation, dans cette *μετάβασις εἰς ἄλλο γένος*, que le langage joue un rôle essentiel. Il semble y avoir une phase du développement du langage où l'on peut encore observer cette libération d'une façon directe et la toucher pour ainsi dire du doigt. Toutes les observations et les descriptions du parler enfantin ont insisté sur ce point ; elles ont fait ressortir la « révolution intellectuelle » qui éclate chez l'enfant au moment où s'éveille pour la première fois en lui la conscience du symbolisme verbal. « L'enfant — c'est ainsi que Stern décrit cet éveil — n'emploie pas seulement les mots comme symboles, mais il *remarque* que les mots sont des symboles et il est continuellement *en quête* de mots. Il vient de faire ici une des plus importantes découvertes de toute sa vie : à tout objet correspond pour toujours un complexe sonore qui le symbolise et qui sert à désigner et à communiquer ; *toute chose a un nom* »¹. Désormais s'éveille chez l'enfant un besoin presque insatiable de savoir les noms des choses, une véritable « faim de noms », qui se traduit dans des questions continuelles. Il se déclare chez l'enfant, comme un observateur le fait remarquer, une vraie manie de dénomination. Mais il ne me semble pas qu'on décrive, au point de vue psychologique, cette tendance en termes suffisamment exacts quand on ne voit en elle qu'une sorte de curiosité intellectuelle des choses nouvelles. Le désir de savoir, chez l'enfant, ne porte pas sur le nom en lui-même, mais sur la chose pour laquelle il a maintenant besoin du nom, et il n'en a besoin que pour la conquête et pour la stabilisation de certaines représentations d'objets. Quelques psychologues ont indiqué que le stade du langage où nous nous trouvons ici représente, au point de vue intellectuel, un progrès aussi important que l'apprentissage de la marche dans le domaine du développement corporel ; car, ainsi

1. Clara et William STERN. *Die Kindersprache*, 4^e éd., Leipzig, 1928, p. 190.

que l'enfant qui court n'a plus besoin d'attendre que les choses du monde extérieur viennent à lui, ainsi l'enfant qui pose des questions possède un moyen tout nouveau d'intervenir personnellement dans le monde et de se construire ce monde par lui-même. En poursuivant cette analogie, on peut dire que le nom et le savoir qui s'y rapporte jouent chez l'enfant le même rôle que la main qui le conduit et le guide dans sa marche, ou le bâton sur lequel il s'appuie. Armé du nom, il peut s'essayer à la représentation des objets. Car il ne faut pas croire que cette représentation a déjà pour l'enfant une existence stable ; elle doit être conquise et consolidée¹. Et pour la consolider le nom est indispensable. Il me paraît typique que, chez l'enfant, la forme de l'interrogation sur les noms ne consiste jamais, que je sache, à demander comment une chose « s'appelle », mais au contraire ce qu'elle « est ». L'intérêt de l'enfant ne s'attache pas à l'acte de désignation, que d'ailleurs il ignore encore complètement en tant qu'acte isolé. Même pour les peuples primitifs, il est caractéristique qu'il n'y ait pas encore, dans leur conscience, de véritable séparation du « mot » et de la « chose » ; au contraire, le mot est un élément objectif de la chose et constitue vraiment son essence propre. Ainsi l'enfant demande le nom pour prendre en quelque sorte par lui possession de la conscience de la chose. Il se produit entre la chose et le nom une véritable « concrescence » ; ils se développent appuyés l'un à l'autre et mêlés l'un à l'autre. Le processus psychologique de cette concrescence ne peut s'observer directement, mais on peut le comprendre en considérant le but vers lequel tend et s'oriente toute représentation objective. Ce but n'est rien moins que la formation spirituelle d'une unité. « Nous disons — ainsi parle Kant — que nous connaissons l'objet quand nous avons réalisé une unité synthétique dans la diversité de l'intuition ». C'est à cette production de l'unité synthétique que la langue coopère. La critique sceptique du langage, depuis le temps de la sophistique grecque jusqu'à la critique de Fritz Mauthner, a toujours regardé comme une imperfection réelle du

1. Sur le fait que la représentation de l'identité substantielle d'une chose n'est pas une possession primitive, mais une des *acquisitions* les plus difficiles de la vie de la représentation chez l'enfant, voir surtout les exposés de K. BÜHLER, *Die geistige Entwicklung des Kindes*, 6^e éd., Iéna, 1931, et de Ch. BÜHLER, *Kindheit und Jugend, Genese des Sprechens*, 3^e éd., Leipzig, 1931, ch. 1 8, 9.

langage la nécessité où il est de désigner d'un seul mot une multitude d'impressions ou de représentations différentes. Par là il laisse perdre la richesse infinie de la réalité, son individualité foncière, son caractère concret et vivant. Mais ce qu'on considère ici comme un défaut fondamental du langage, ce qu'on incrimine comme pauvreté est au contraire, quand on y regarde de plus près, une de ses qualités maîtresses. Car c'est seulement par ce moyen qu'il peut arriver à une nouvelle « synopsis » intellectuelle du multiple et atteindre ce *συνopsis* εἰς ἓν qui est, selon Platon, la condition de la contemplation des idées. Une maison vue de face, de derrière, de côté, un objet considéré de différents points de vue et sous différents éclairages sont sans doute des impressions sensibles très différentes. Mais en tant que, dans le développement du langage, dans l'acquisition du « nom », un signe commun est donné et affecté à chacune de ces impressions, elles contractent les unes avec les autres une nouvelle liaison et entrent dans une nouvelle relation. L'unité du nom sert de point de cristallisation pour la multiplicité des représentations ; les phénomènes hétérogènes en eux-mêmes deviennent homogènes et semblables par leur relation à un centre commun. Et grâce à cette relation, ils deviennent les phénomènes d'un seul et même « objet », dont ils apparaissent comme autant de « silhouettes ». Là où la force de la « fonction dénomminative » est paralysée par suite de troubles pathologiques, le lien de l'unité objective semble se relâcher de nouveau. L'unité fait place au démembrement : au lieu de l'ordre et de la liaison catégorielle, on trouve une multiplicité variée, mais sans relations. Gelb et Goldstein ont décrit un cas d'amnésie des noms de couleurs où cette situation apparaît nettement. Le malade, qui avait perdu l'usage des noms généraux de couleurs comme rouge, jaune, etc., sentait et « voyait » aussi le monde des couleurs tout autrement que l'homme sain. Il percevait et distinguait de la façon la plus précise chaque nuance particulière, mais il n'ordonnait pas ces nuances dans certaines tonalités fondamentales ; il ne les percevait pas comme leur « appartenant ». En fait, son monde des couleurs était, en un certain sens, plus riche et plus concret, ou — comme le disent expressément Gelb et Goldstein — c'était un monde « plus bariolé » (*bunter*) ; mais cette diversité était achetée au prix d'un manque de groupement et d'articulations systématiques. Si je

ne me trompe, ce cas particulier contient toute une théorie générale. Head, lui aussi, dans son livre sur l'aphasie, fait ressortir que, dans certains cas d'aphasie où la parole, sans être supprimée, est diminuée à certains égards, le monde de la représentation et de la perception révèle également chez les malades un changement caractéristique. Les malades préfèrent aux désignations générales et abstraites les expressions « pittoresques » ; ils « peignent » les objets plutôt qu'ils ne les « désignent ». Dans tous ces faits s'affirme la parenté intime qui existe entre une certaine forme et direction essentielle du comportement verbal et certaines formes de l'appréhension des objets ; la régression de l'un des facteurs implique celle de l'autre¹.

IV

Il y a encore une autre direction fondamentale dans laquelle on peut suivre cette force, inhérente au langage, qui tend à représenter, à déterminer et à faire ressortir l'« objet ». Elle ne sert pas seulement à la construction de l'image purement théorique du monde ; elle ne se montre pas moins puissante, au point de vue pratique et moral, dans l'organisation du monde de la volonté. Le moi sentant et voulant devient un autre être, dès qu'il entre dans le cercle magique du langage. On observe, ici encore, la même situation : le langage ne sert pas seulement de façon secondaire à l'expression et à la communication des sentiments et des volitions, mais il est une des fonctions essentielles par lesquelles la vie du sentiment et de la volonté s'organise et atteint enfin sa forme spécifiquement humaine. Le monde de la volonté n'est pas moins que le monde de la « représentation » une œuvre du langage. Le langage n'est pas seulement le milieu où s'effectue tout échange de sentiments et de volontés comme tout échange de pensées, mais il prend une part active et constitutive à la formation de la conscience de la volonté. Le « changement de tonalité » spécial qui se produit par l'emploi du langage donne enfin à cette conscience sa perfection et sa réalité spécifique. Les premières expressions vocales restent encore entièrement sous le signe de l'émotion. Elles sont provoquées

1. Cf. ma *Phil. der symb. Formen*, vol. III, 1929, p. 255

par une influence que l'organisme subit de la part de quelque excitant externe et expriment immédiatement l'ébranlement que cet excitant lui communique. L'émotion se décharge dans le cri, dans l'exclamation de douleur ou de joie, mais elle persiste d'abord, inchangée dans son essence propre, quand elle s'extériorise de cette manière. La perturbation intérieure, violente et explosive, se fraye une voie au dehors, mais cette expansion extérieure ne fait que la continuer, sans la modifier ni la transformer. Mais il semble qu'elle devienne autre chose au moment précis où le langage s'élève lui-même à sa plus haute forme intellectuelle, lorsqu'il passe du stade de la simple « communication » au stade de la « proposition », de la « représentation » proprement dite¹. Car l'émotion appréhendée et représentée par la parole n'est plus ce qu'elle était d'abord : elle a subi par l'intermédiaire de la proposition une sorte de métamorphose et de métempsychose. « L'activité subjective, souligne W. von Humboldt, forme dans la pensée un objet. Car aucune sorte de représentation ne peut être traitée comme une simple contemplation d'un objet préexistant. Il faut que l'activité des sens s'unisse synthétiquement à l'acte intérieur de l'esprit. La représentation résulte de cette union ; elle devient, en face de la force subjective, un objet et, perçue maintenant en cette qualité d'objet, revient à sa source. Mais ici le langage est indispensable. Car, pendant que, dans la parole, l'effort intellectuel s'ouvre un chemin par les lèvres, l'effet produit revient à l'oreille du sujet. Ainsi la représentation arrive à la véritable objectivité sans perdre pour cela sa subjectivité. Cela, le langage seul peut le faire ; sans cette promotion à la qualité d'objet renvoyé au sujet, toujours réelle quand il y a participation, même silencieuse, du langage, la formation du concept et par suite toute véritable pensée restent impossibles »². Humboldt parle ici de la signification du langage pour la production et la formation des « idées », pour l'activité théorique de l'intelligence au sens strict.

1. La différence entre la « communication » verbale et la « représentation » verbale a été, dans la littérature psychologique, définie avec une précision particulière par K. BÜHLER. Cf. son article : Kritische Musterung der neueren Theorien des Satzes, dans *Indogermanisches Jahrbuch*, vol. VI, 1919.

2. W. v. HUMBOLDT, Ueber die Verschiedenheiten des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts (Einleitung zum Kawi-Werk), *Werke*, Akademie-Ausgabe, vol. VII, 1^{re} partie, p. 55.

Mais le *principe* qu'il pose est valable dans le même sens pour la conscience pratique de soi, pour ce moi qui s'affirme et s'exprime dans le vouloir et dans l'action. Cette conscience de soi n'existe pas non plus dès le début, mais elle doit être conquise et engendrée par l'intelligence, et, dans cette production, la transposition en « objet » renvoyé au sujet, telle qu'elle s'opère par la parole, est indispensable. Le moi ne devient lui-même l'objet du « regard » intérieur que quand il réussit à se saisir de cette manière dans le miroir de sa propre expression. Car toute extériorisation des simples états du moi s'accompagne maintenant d'une nouvelle manière de les entendre, d'une certaine façon de les percevoir et d'y « prêter l'oreille ». Et cette manière d'« écouter » conduit peu à peu à une forme d'« obéissance » très éloignée de la simple soumission, de l'assujettissement inconditionnel à l'émotion. L'émotion, dans la mesure où elle apprend à s'exprimer et à *s'apercevoir* dans cette expression, perd la force de contrainte immédiate et brutale qu'elle exerçait sur le moi. Alors apparaît, en un sens non seulement théorique, mais pratique, cette orientation vers la « réflexion » que Herder, dans son essai sur l'origine du langage¹, regarde comme le facteur intellectuel décisif de toute création verbale. L'organisation vocale et verbale de l'émotion empêche son explosion prématurée et purement motrice et l'abandon sans limite et sans résistance à son impulsion². Le développement du langage met de mieux en mieux en lumière ce résultat fondamental. Tous les observateurs du parler enfantin sont d'accord sur le fait que les premières expressions verbales de l'enfant sont encore très éloignées de cette sorte de représentation « objec-

1. *Abhandlung über den Ursprung der Sprache*, 1772.

2. Peut-on suivre dans le détail, au point de vue génétique, cette évolution et ce « changement de ton » que subit l'émotion du fait du langage? Je n'ose en décider. Les exposés de psychologie de l'enfant qui me sont connus ne contiennent sur cette question que des indications sommaires. Qu'il me soit permis d'apporter ici une observation personnelle sur le point de fait qui m'intéresse. Il s'agit d'un enfant qui avait de violents accès de peur à la vue de visages étrangers. L'affirmation des grandes personnes qu'« il ne faut pas avoir peur » des étrangers restait presque toujours sans effet : l'enfant éclatait en sanglots. Les choses changèrent pourtant quand l'enfant, peu après la fin de sa seconde année, commença à parler spontanément. À la vue d'un inconnu, il se mettait alors à se répéter à *lui-même* les mots : « Pas peur » et par là se rendait maître de la situation. La prononciation de ces mots faisait nettement l'effet d'une « exhortation » par laquelle l'enfant réussissait à se défendre contre l'explosion immédiate de l'émotion et à se calmer complètement au bout de quelque temps.

tive ». Elles ne nomment pas des « objets », elles n'affirment pas de relations entre eux, pas d'existence de choses ni de déterminations de rapports objectifs. Au contraire elles restent exclusivement dans le cercle des états propres du moi, auxquels elles donnent, en quelque manière, issue au dehors en les manifestant par la voix. Partout on peut suivre le passage très progressif du terme de volition au terme de constatation. « Le facteur déterminant qui porte, en principe, les premiers mots au-dessus du seuil de la parole est, remarque Stern, leur accent affectif. Ce fait est en rapport avec la constitution générale de la psyché infantile, où le plaisir et la peine, le désir et l'aversion règnent si despotiquement qu'ils ne laissent pas place à un comportement objectif de froide constatation et de dénomination. L'enfant est, au sens le plus plein du mot, égo-centrique »¹. L'émotion et le besoin immédiat sont donc les premières et les plus importantes impulsions à la formation de sons vocaux, et, pour longtemps encore, le développement de ces sons dépendra de ces forces primaires. La première distinction des sons vocaux va de pair avec le développement progressif et la différenciation des tendances et des besoins. Mais, dans la mesure où le « véritable » langage s'éveille chez l'enfant, quand la « conscience symbolique » qui le caractérise se fait jour, elle fait aussi tomber l'écorce de la pure émotivité. Sa domination absolue et *despotique* est désormais brisée. Elle ne peut plus maintenant régner sans restriction ; mais, d'une façon toujours plus claire et plus consciente, certaines forces intellectuelles antagonistes entrent en action contre elle sur le même plan. Jusqu'ici la *philosophie du langage*, toujours tournée vers la pensée pure, vers la construction du monde de la représentation *théorique*, n'a pu contribuer que très peu à l'éclaircissement de ce fait. Mais il n'en est que plus familier pour nous sous une autre forme, par le relief que lui a donné l'histoire de la morale. Depuis le temps de la morale grecque, avec les interprétations et les justifications les plus différentes, la subordination des passions à la loi et aux ordres du « Logos » a été présentée comme une exigence philosophique essentielle, comme le véritable impératif

1. Cf. et W. STERN. *Die Kindersprache*, p. 181.

Cf. W. STERN. *Psychologie der frühen Kindheit*, 3^e éd., Leipzig, 1923, pp. 411, 303.

moral. Les premiers penseurs qui ont posé cette exigence avaient la plus claire conscience du sens propre et primitif du Logos et de son rapport intime avec le monde du langage. Ils faisaient appel à l'activité de la « ratio », de la raison incorporée dans le langage, contre la puissance des émotions en tant que pures πάθη. Cette puissance doit être limitée par le fait que la passion est obligée de s'exprimer et par là de se soumettre à la juridiction de la langue. Cette nécessité de se traduire, du λόγον διδόναι, constitue le principe fondamental de la morale que Socrate a découvert et qu'il a transmis à Platon. Le processus de l'induction socratique et celui de la « maïeutique » socratique ne sont pas autre chose que la méthode par laquelle on fait « parler » la conscience en s'assurant par là de la force qui réside dans sa spontanéité propre et inviolable. Ainsi l'homme acquiert avec le langage non seulement un nouveau pouvoir sur les choses, sur la réalité objective, mais encore un nouveau pouvoir sur lui-même. La première maîtrise des choses pour l'enfant dépend presque entièrement de la puissance du mot et ne peut compter que sur elle : car c'est seulement grâce au mot qu'il peut obtenir l'appui et l'assistance auxquels il a recours dans toutes ses actions. Mais la nouvelle fonction de médiation dont il prend ainsi conscience, et dont il apprend toujours à se servir de plus en plus librement, réagit à son tour sur lui-même. Le moyen pour la maîtrise des choses devient en même temps un moyen et un véritable organe pour la maîtrise de soi. Dans les deux cas, la conscience acquiert la domination sur l'être dans un processus proprement bilatéral, dans un vrai processus dialectique. Elle s'approprie l'être — l'être « extérieur » comme l'être « intérieur » — quand elle réussit à s'éloigner de lui, à l'écarter d'elle à « distance » convenable. Le langage participe toujours essentiellement à la conquête de cette nouvelle « perspective ». Car il ne peut plus se contenter de se saisir des objets et de les emporter avec lui; il n'arrive à les dominer que par l'acte de la *désignation* symbolique, c'est-à-dire par un pur acte de médiation spirituelle. A la tendance, à l'appétit, à la passion qui vont droit aux choses, le langage oppose toujours une autre direction, affectée d'un signe contraire. En lui coexistent toujours attraction et répulsion, qui restent en une sorte d'équilibre idéal, car au besoin d'attirer immédiatement les choses à soi et de les incorporer simple-

ment à la sphère du moi s'oppose ici un autre besoin, celui de les éloigner du moi, de les poser en dehors de lui, à seule fin de se les rendre « représentables » et d'en faire des objets, par l'acte même qui les pose en dehors de lui. La force d' « attraction » est balancée par la force d' « abstraction ». La conversion vers les choses qui s'accomplit dans le langage est en même temps une façon de se détourner d'elles. La conjugaison et l'interaction concrète de ces deux processus conditionne et rend possible cette sorte d'appropriation intellectuelle du monde qui est le trait essentiel et caractéristique du langage⁴.

V

Mais à côté du monde des objets « extérieurs » et du monde du moi personnel, c'est aussi le monde *social* qui doit être, à proprement parler, ouvert et conquis progressivement par le langage. Le *premier* pas que le moi accomplit sur la route de l'objectivité ne le conduit pas dans un monde des objets, des simples « choses » ; avant ce monde des choses, avant le monde du « cela », c'est d'abord le monde du « toi » qui est l'objet de son attention. L'orientation vers le « toi » est primaire et primitive ; elle se montre si forte et si prépondérante que, pendant longtemps, toute conscience de simples « choses » devra, pour apparaître comme telle et pour arriver à se détacher, être encore revêtue de la forme du « toi ». Mais cette sorte de participation à la vie d'un autre et cette sympathie n'est vraiment réalisée et rendue possible que par le langage. Il est l'aurore de cette conscience sociale et, jusque dans ses formes les plus subtiles et les plus élevées, cette conscience apparaît toujours comme baignée dans sa lumière. Ici encore, c'est Humboldt qui, dans l'exposé des principes de sa philosophie du langage, a présenté cette idée avec une clarté classique et l'a pénétrée dans toute sa profondeur. « Dans tout ce qui agite le cœur humain, dit-il, et surtout dans le langage, il n'y a

4. Cette portée de l' « abstraction » verbale a été particulièrement bien mise en relief par DELACROIX. Cf. *Le langage et la pensée*, p. 76 : « Pour avoir vraiment un langage, il faut s'abstraire de ses réactions affectives, traiter ses propres états comme des choses et établir entre eux des relations, c'est-à-dire les penser et établir entre eux et certains mouvements un rapport régulier de correspondance ».

pas seulement une aspiration vers l'unité et vers l'universalité, mais aussi l'intuition, l'intime conviction que le genre humain, en dépit de toutes les divisions et de toutes les différences, est pourtant, dans son essence et dans sa destination dernière, un et indivisible.. L'individualité sépare, mais d'une façon si singulière que cette séparation éveille directement le sentiment de l'unité et paraît être un moyen de la rétablir, au moins d'une façon idéale... Car dans son aspiration profonde et intime à l'unité et à l'universalité, l'homme voudrait sortir des barrières de son individualité, mais il est comme le géant qui ne puise sa force que dans le contact avec la terre maternelle : il lui faut donc élever cette individualité dans ce cercle supérieur, puisque c'est d'elle qu'il tient toute sa puissance. Il fait donc toujours des progrès croissants dans une aspiration en soi impossible. C'est ici que le langage lui vient en aide d'une façon vraiment miraculeuse, le langage qui relie en même temps qu'il isole et qui enferme dans l'enveloppe de l'expression la plus individuelle la possibilité d'une compréhension universelle. La même aspiration qui mène la vie intérieure de l'homme à l'unité tend aussi à relier, extérieurement, tout le genre humain. L'individu, considéré dans le lieu, dans le temps et dans la modalité de son existence, est un fragment détaché du genre tout entier, et le langage prouve et soutient cette éternelle relation qui domine le destin de l'individu et l'histoire du monde. »¹. En fait, toute acquisition verbale, tout acte, même le plus simple, d'« apprentissage » de la langue est une claire confirmation de cette vérité. Car jamais la langue n'est simplement *transmise* comme un objet de propriété tout fait, mais son appropriation effective exige toujours toutes les forces de l'individu. Le langage humain n'est jamais acquis par simple « imitation », mais il doit, dans chaque cas individuel, être conquis à nouveau et formé à nouveau. Il n'y a pas de « langage enfantin » en général, mais chaque enfant parle *sa propre* langue et y reste longtemps et obstinément attaché. Mais, dans cet apparent individualisme, le sens du Tout est vivant et agissant. L'activité égocentrique de la parole, en tant que pure expression de *soi*, cède de plus en plus la place à la volonté de se faire comprendre, et par là à la volonté d'universalité. Plus l'enfant

1. Humboldt. Ueber die Verschiedenheiten des menschlichen Sprachbaues (esquisse manuscrite). *Werke*, Akademie-Ausgabe, vol. VI, 1^{re} partie, p. 125 sq.

progresses dans son développement verbal, plus s'éveille et se fortifie en lui la conscience qu'il existe un usage du langage universellement, objectivement valable. Il semble que la conscience de cette valeur *spéciale* qui réside dans la norme du langage soit, à l'éveil de la vie intellectuelle, un des exemples les plus importants et les plus précoces pour donner le sens de la norme *en général*. C'est dans la liaison des mots, c'est dans la soumission au sens universel des mots que l'enfant fait peut-être l'expérience la plus précoce et la plus directe du caractère essentiel du lien social, du normatif comme tel. Il tisse lui-même la trame de la langue et la retouche continuellement, mais il ne peut la bâtir entièrement de ses propres mains; il est renvoyé ici au travail collectif, continu et permanent. L'œuvre de la langue ne s'édifie que par cette collaboration égale de tous et elle devient ainsi le lien le plus fort entre ceux qui l'ont créée en commun et qui l'élaborent entre eux et pour eux. Déjà la tendance toujours croissante de l'enfant à *demande* les noms des choses éclaire cet état de fait. Car la question qui a besoin d'une réponse, qui demande et qui attend une réponse est peut-être la forme la plus subtile du rapport « social » en tant que rapport non plus purement pratique, mais intellectuel et moral. Ce qui s'exprime en elle est le besoin d'assistance non plus physique, comme dans les pures expressions émotionnelles, mais intellectuelle. Dans la construction de la conscience humaine, il n'y a peut-être pas de pas plus grand et plus important que celui qui mène de l'expression vocale sous forme de cri ou de toute autre interjection émotionnelle, à l'expression sous forme de *question*. Car c'est là que la contrainte de la pure nécessité physique est d'abord brisée et que le fondement de la liberté spirituelle est posé. Dans la question s'exprime pour la première fois une curiosité dirigée non vers la possession d'un objet, mais vers l'acquisition d'une connaissance. Elle est le début de toute vraie et pure « curiosité intellectuelle ». Avec la question sur les noms, l'enfant pénètre pour la première fois dans ce monde du savoir. Avec la question : Pourquoi? qui apparaît plus tard avec une précision et une insistance si caractéristiques, il a déjà atteint un de ses sommets intellectuels. Car désormais, si le *contenu* du connaissable ne lui est pas encore donné, sa *forme* pure lui est ouverte. La question « Qu'est-ce que? » (τι ἔστι) et la question « Pourquoi? » définissent

en réalité tout le cercle de la connaissance dans un aperçu panoramique provisoire. Elles délimitent en quelque sorte l'horizon du connaissable, de ce qui peut être demandé et mérite de l'être. Et dans ce double développement, on peut aussi, ce me semble, prouver l'existence d'une réorganisation et d'une transformation spécifique de la conscience *sociale*. Questions et réponses établissent entre les individus un autre lien que l'ordre et la défense, l'obéissance ou la résistance. Des premiers sons du langage émis par l'enfant on peut dire qu'ils servent exclusivement à la communication du besoin et du désir, que le langage n'est donc ici qu'un « moyen de contact pour la satisfaction des besoins »¹. Mais cette relation nouvelle d'interrogation crée une nouvelle relation de communauté; elle engendre le premier contact proprement spirituel entre les membres de la communauté. Même par la pure observation psychologique on peut toujours montrer que, dans la mesure où le langage acquiert des caractères objectifs, réciproquement toute activité est spiritualisée par des relations sociales : « la spiritualisation subjective de l'activité croît avec la conquête du monde des objets par le langage »². Combien cette réciprocité est intime, c'est ce qui ressort du fait que la conscience sociale, dans ses formes les plus précoces et les plus simples, paraît directement *liée* à ce concours du langage. Là où ce concours fait défaut, là où un isolé reste en dehors de la communauté linguistique, il est aussi par là même exclu de la communauté sociale en général. L'homme qui parle une *langue étrangère* apparaît comme l'étranger « tout court », comme le « barbare » avec lequel aucun lien de morale humaine ne subsiste plus. Même l'homme de haute culture intellectuelle devient tout de suite un « barbare » dès qu'il ne peut plus se faire comprendre par la parole dans la communauté où il vit. C'est ce qu'exprime Ovide dans ses « *Tristia ex Ponto* » : « Barbarus hic ego sum quia non intelligor ulli ». L'histoire de l'humanité nous apprend quelle peine il en coûte et quel effort intellectuel est nécessaire pour comprendre l'idée d'une communauté supra-linguistique, d'une *humanitas* dont l'unité n'est plus maintenue et constituée par l'emploi d'une langue particulière.

1. Cf. Charlotte BÜHLER. *Kindheit und Jugend*, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 147.

L'idée de cette « humanité » conduit au delà de la langue ; mais la langue est pour elle un point de passage obligatoire, une étape nécessaire sur le chemin qui y conduit.

VI

Il nous reste encore un dernier facteur à envisager pour nous représenter pleinement la signification du langage pour la construction de la conscience. Il ne coopère pas seulement à la construction du monde des objets, du monde de la perception et de l'intuition objective, mais il est indispensable pour la construction du *monde de la pure imagination*. Les deux œuvres sont d'égale importance ; car tous les stades primitifs de la conscience sont justement caractérisés par le fait que la coupure franche entre « fantaisie » et « réalité », entre « image » et « chose », entre le « représenté » et le « réel » n'est pas encore faite. Ces stades sont encore, en face de ces oppositions, dans un état d'indifférence ; la séparation et la distinction de ces idées ne sont pas encore accomplies, telles qu'elles le seront plus tard dans la pensée analytique où elles se poursuivent, grâce au langage, d'une façon de plus en plus prononcée¹. Le monde du *jeu* enfantin reste complètement, lui aussi, du moins à ses débuts, sous le signe de cette indifférence. L'interprétation des « jeux d'illusion » enfantins est encore, à ce que je puis voir, très discutée dans la psychologie infantine contemporaine. On ne semble pas encore être arrivé, sur la « signification » propre de ces jeux, à une entente unanime. Règne-t-il dans ces jeux, s'est-on demandé, une illusion véritable ? L'enfant *croit-il* à la réalité des événements qui se déroulent devant lui dans le jeu, ou le jeu n'est-il qu'un simple spectacle et l'activité de l'enfant se borne-t-elle essentiellement à assigner leurs rôles aux personnes et aux choses particulières dans ce spectacle² ? Mais en réalité la difficulté d'arriver, dans ce problème, à une décision claire me paraît venir d'une erreur de principe inhérente à la *position* même de la question. La psychologie est ici

1. Cf. ma *Philosophie der symbolischen Formen*, vol. II, p. 47.

2. Comparez sur cette question la discussion entre W. STERN, *Psychologie der frühen Kindheit*, ch. xx, § 3, Illusion und Illusionseinsicht, 3^e éd., p. 217, et K. BÜHLER, *Die geistige Entwicklung des Kindes*, 2^e éd., p. 108.

devant un de ces problèmes où elle s'expose elle-même trop facilement à une illusion méthodologique ; elle court le risque de commettre cette erreur que W. James a appelée le « sophisme du psychologue » (the psychologist's fallacy). « Le grand piège pour le psychologue, écrit-il, est la confusion de sa propre perspective avec celle du fait mental qu'il décrit. C'est ce que j'appellerai désormais le sophisme *par excellence* du psychologue... Une variété du sophisme du psychologue est la supposition que l'état mental étudié doit avoir conscience de lui-même, quand le psychologue a conscience de lui »¹. Voilà, me semble-t-il, décrite avec une précision et une vigueur parfaites, la faute dans laquelle tombe le psychologue qui observe et qui analyse, quand, en présence du jeu enfantin, il pose cette question : Jusqu'à quel point « se prend-il au sérieux » ? Quelle part faut-il faire, dans l'anthropomorphisme puéril de l'enfant, au sérieux réel, quelle part au simple jeu ? Le *phénomène* observable du jeu ne peut donner à cette question de réponse exempte d'équivoque, parce que toute cette distinction que l'analyse psychologique y introduit et y projette lui est primitivement étrangère. Et qu'elle lui soit bien étrangère, qu'il y ait bien ici une interpénétration particulière, une « concrescence » entre « image » et « chose », entre « réalité » et « apparence », la preuve en est non seulement dans la création mythique, où on a toujours vu la source et le principe de l'anthropomorphisme enfantin, mais dans la création *verbale*. Comme dans toutes les formes essentielles de la conscience intellectuelle « primitive », langage et mythe agissent ici solidairement et ce n'est que par leur solidarité et leurs réactions mutuelles constantes qu'ils peuvent donner naissance à ces formes². La question : quelle est, de ces deux fonctions, celle qui donne ou celle qui reçoit, la primitive ou la dérivée ? peut à peine se poser ; leur pénétration et leur solidarité est en principe la seule réalité observable. Appliquons ce principe à la structure et à la genèse de la conscience enfantine, nous y retrouverons aussi la double détermination et le double usage du mythe et du langage. Car l'enfant ne voit dans le monde un monde d'essence

1. JAMES. *The principles of psychology*, Londres, 1901, t. I, p. 196.

2. Pour plus de détails, voir mon étude : *Sprache und Mythos. Ein Beitrag zum Problem der Götternamen* (Studien der Bibliothek Warburg, VI). Leipzig, 1924.

identique à la sienne et intelligible pour lui que parce qu'il est en relation *verbale* continue avec lui. Tout être lui paraît en un sens animé, parce qu'il s'ouvre à lui par le langage et répond à ses questions. A ce commerce conditionné par le langage se rattache pour l'enfant non seulement tout rapport avec ce qui est spécifiquement humain, mais aussi tout rapport avec le monde des objets. Car tout ce qui entoure l'enfant lui « parle » en quelque manière. Les choses, les événements, comme l'exprime la langue allemande « font appel » à lui (*nehmen es in Anspruch*) ; ils forment avec lui une communauté linguistique, ce qui signifie pour l'enfant une vraie communauté de vie. A cet égard, on pourrait hasarder ce paradoxe : l'enfant ne parle pas aux choses parce qu'il les regarde comme animées, mais au contraire il les regarde comme animées parce qu'il parle avec elles. Elles ne sont pas d'abord pour lui de simples objets qui exercent sur lui des actions purement physiques, mais elles sont pour lui le partenaire, l'autre, l'interlocuteur dans une sorte de *dialogue*. Il attend, il exige d'elles une réponse et c'est dans cette réponse que s'établit la première véritable relation mutuelle entre les choses et le moi. La différence fondamentale entre la simple *relation avec une chose* et la relation proprement morale et intellectuelle, la relation moi-toi, consiste précisément en ce que la seconde est seule parfaitement réciproque et réversible. Les choses et le moi restent, dans tous leurs rapports, deux êtres essentiellement étrangers l'un à l'autre ; ils peuvent échanger continuellement des actions, mais ces actions n'aboutissent jamais à supprimer la différence *substantielle* qui les sépare. « Sujet » et « objet », le soi et le monde s'opposent comme le « moi » et le « non moi ». Là où commence à se développer cette pure relation avec les choses et là où elle est devenue prépondérante dans la conscience humaine, le monde est définitivement tombé au rang de simple matière. Il peut être dominé, soumis de plus en plus à la volonté humaine, mais, précisément à cause de cette forme de subordination, il devient muet pour l'homme ; il ne lui parle plus. Car il n'existe de véritable *discours* que là où il y a un véritable *entretien*, là où les interlocuteurs sont non seulement tournés l'un vers l'autre, mais sont coordonnés l'un à l'autre comme des égaux. C'est un fait typique que la langue, même quand elle crée des désignations pour les relations purement objectives, garde encore

un souvenir de cette relation fondamentale. En allemand, l'expression « *sich entsprechen* » rappelle à quel point la pure *relation objective* est originellement interprétée et comprise comme relation verbale.

Et ce qui me paraît un trait caractéristique et décisif du jeu enfantin, c'est qu'il nous transporte dans un monde où les deux formes de relation ne sont encore séparées nulle part, mais restent enchevêtrées et inséparables. Jeu et langage sont intérieurement et réellement associés l'un à l'autre. Il n'y a peut-être pas un jeu d'enfant qu'on puisse qualifier de « jeu muet » ; il n'y en a pas qui ne soit pénétré par l'activité du langage, du moins du langage intérieur, animé et porté par elle. Mais même l'émission *extérieure* de voix semble être un véritable facteur essentiel du jeu : sans elle, il ne peut se développer ni devenir tout à fait lui-même. L'activité verbale n'est pas seulement une circonstance concomitante de toute activité de jeu : elle en est le stimulant continu. Le goût du jeu est lié dans une large mesure au « goût de la fabulation » et ne peut en être séparé. Ainsi la fantaisie enfantine, comme la fantaisie artistique, enveloppe tout ce qu'elle touche, tout ce qu'elle marque de son sceau « dans le vêtement fleuri de la fable », et cette fable est fable imaginée et fable parlée. Le mot est suggéré par l'image et l'image par le mot, tant et si bien que tous deux vivent, œuvrent, existent l'un par l'autre. Tout anthropomorphisme enfantin est solidement enraciné dans cet anthropomorphisme dont le langage est la condition et le perpétuel aliment ; il se fonde sur ce sentiment, que le scepticisme n'a pas encore ébranlé ni inquiété, qu'il y a une intuition immédiate des choses, parce qu'un moyen nous a été donné de nous « entendre » avec elles, parce que, dans la réponse et dans la question, nous pouvons entrer avec elles en relation directe.

VII

Mais si l'on se représente dans toute son ampleur la signification du langage pour la construction du monde de la représentation et du monde de la fantaisie, il semble alors se dégager de cette idée même une objection finale et décisive contre sa portée. Car, s'il se révèle un moyen spécifique d'« humanisation », d'anthropogonie,

il semble, pour cette raison même, condamné à rester enfermé et emprisonné pour toujours dans les limites de l'anthropomorphisme. Il développe en lui tout un monde de symboles de plus en plus riche et de plus en plus finement articulé, mais il s'emprisonne lui-même dans le réseau qu'il a construit. Incapable à jamais de pénétrer l'essence propre des choses, il y substitue un simple signe. La critique sceptique du langage s'est toujours appesantie sur ce point, et toute sa polémique est dirigée dans le sens de cet *unique* argument. Le langage n'est pas, pour elle, un organon de la connaissance, de la véritable appréhension de l'être ; c'est lui, au contraire, qui s'interpose toujours entre les hommes et la réalité, qui tisse sans cesse le voile de Maïa et nous y enveloppe de plus en plus. Si nous n'arrivons pas à nous libérer des filets du langage, à anéantir l'illusion qu'il apporte et qu'il alimente toujours, nous ne pourrions jamais atteindre à la vérité de l'être, de l'être « intérieur » aussi bien que de l'être « extérieur ». Car l'être intérieur n'est pas tant découvert par le langage qu'il n'est au contraire obscurci et caché par lui. Du fait même que nous cherchons à exprimer le contenu de l'existence intérieure et personnelle, à le fixer de quelque façon dans un mot, la signification dernière de cette existence est déjà perdue et anéantie. Un éternel anathème semble jeté sur le langage ; tout ce qu'il nous montre, il nous le cache aussi, et fatalement ; dans son effort pour rendre consciente et manifeste la nature des choses, pour la saisir dans son essence, il la déforme et la défigure nécessairement. Cette critique et le réquisitoire qu'on en tire se retrouvent dans tout le cours de l'histoire de l'esprit ; on les entend du côté de la critique de la connaissance comme du côté de la mystique, de la philosophie et de la poésie :

Warum kann der lebendige Geist dem Geist nicht erscheinen ?
Spricht die Seele, so spricht, ach ! schon die Seele nicht mehr !.

Mais, d'autre part, c'est aussi la *poésie* qui peut le plus sûrement ramener à leur juste valeur cette critique et ce réquisitoire. Car c'est la langue du vrai poète qui atteint la plus haute synthèse, qui offre

1. Pourquoi l'esprit vivant ne peut-il apparaître à l'esprit ? Quand l'âme parle, déjà, hélas ! ce n'est plus l'âme qui parle. (SCHILLER, *Votivtafeln*, n° 4 : Sprache.)

la médiation et la conciliation la plus claire des oppositions. Ici le particulier devient l'universel, l'universel le particulier. Chaque création verbale vraiment poétique et surtout chaque création purement lyrique apparaît comme une solution du mystère de toute existence spirituelle. Ce qu'il y a de plus individuel peut devenir l'expression d'une idée absolument universelle, en traduire adéquatement le contenu, en ouvrir complètement le sens. Quand le vrai génie lyrique exprime un sentiment, il nous le donne comme quelque chose de momentané et d'unique qui n'a jamais existé auparavant. Nous ne le recevons pas comme quelque chose de connu, de déjà donné : c'est une véritable création nouvelle; elle est en elle-même et par elle-même un enrichissement défini de l'existence. Et cependant cette innovation ne nous révèle rien qui vienne du dehors, rien d'étranger; tout se passe comme si son caractère nous était familier depuis toujours. Notre être intérieur n'en est pas obscurci, notre sentiment n'en éprouve aucune gêne; au contraire l'un et l'autre paraissent réellement libérés par le langage et amenés au jour sous leur pure forme primitive. Ce n'est peut-être pas un hasard que cette direction spécifique et cette force originelle caractéristique du langage, presque toujours méconnues ou négligées des purs *théoriciens*, aient reçu dans les réflexions d'un *poète* leur expression et leur définition les plus claires. Dans un article concis de quelques pages seulement « Sur l'achèvement progressif de la pensée dans la parole »¹, H. von Kleist a posé avec une vigueur magistrale le problème que nous traitons. Il part du fait que le rôle du langage ne se borne nullement à communiquer des pensées préexistantes, mais qu'il est un médiateur indispensable pour la *formation* de la pensée, pour son devenir interne. Le langage n'est pas une simple *transposition* de la pensée dans la forme verbale; il coopère essentiellement à l'acte primitif qui la *pose*. Il ne réfléchit pas seulement au dehors le mouvement interne de la pensée, mais il est pour elle un thème, un stimulant et une cause motrice de première importance. « L'idée ne préexiste pas au langage, elle se forme en lui et par lui. Le Français dit : l'appétit vient en mangeant; cette loi empirique reste vraie quand on la parodie en disant : l'idée vient en

1. Ueber die allmähliche Verfertigung der Gedanken beim Reden.

parlant... Je pense au coup de massue de Mirabeau congédiant le maître des cérémonies après la levée de la dernière séance royale, le 23 juin. Le roi avait donné aux États l'ordre de se séparer. Le maître des cérémonies rentra dans la salle des séances où les États étaient restés réunis et leur demanda s'ils avaient entendu l'ordre du roi. — « Oui », répondit Mirabeau, « nous avons entendu l'ordre du roi. » Je suis sûr que, dans ce début très modéré, il ne pensait pas encore aux baïonnettes avec lesquelles il devait conclure sa réponse. « Oui, monsieur, répéta-t-il, nous l'avons entendu. » On voit qu'il ne sait pas encore parfaitement ce qu'il veut. « Mais qui vous autorise », continua-t-il — et voici que brusquement jaillit en lui une source d'idées grandioses — « qui vous autorise à parler ici d'ordres? Nous sommes les représentants de la nation. » — Voilà ce qu'il cherchait : « La nation donne des ordres et n'en reçoit pas ! » — pour s'élançer au faite de la témérité. « Et pour m'expliquer encore plus clairement avec vous... » et c'est seulement alors qu'il trouve l'expression de toute la résistance à laquelle son âme se prépare : « Allez dire à votre roi que nous ne quitterons nos places que par la force des baïonnettes ! ». Le langage — telle est la conclusion que Kleist tire de l'évocation de cette scène mémorable — pour le véritable orateur qui ne communique pas des pensées toutes faites, mais chez qui les pensées sont des éclairs qui illuminent le torrent de la parole — le langage n'est pas une entrave, un frein à la roue de l'esprit, mais « comme une seconde roue qui court parallèlement à la première sur le même axe »¹. Cette heureuse comparaison caractérise bien le rapport fondamental de la pensée et du langage. La dynamique de la pensée va de pair avec la dynamique du discours. Entre ces deux processus, il y a un constant échange de forces. Tout le cycle du devenir intellectuel et moral dépend de cet échange, qui entretient continuellement son mouvement.

VIII

Je n'ai voulu donner dans les considérations précédentes que quelques indications sans penser et sans prétendre épuiser le thème

1. Cf. Heinrich v. KLEIST, *Werke*, édit. Erich Schmidt, vol. IV, p. 76.

auquel elles se rapportent. Il ne sera possible de résoudre réellement et de dominer les problèmes qui se pressent ici que par la collaboration, plus effective que par le passé, de *toutes* les disciplines qui participent à l'étude du langage. La linguistique, la philosophie, la psychologie, la pathologie du langage, l'histoire littéraire, l'esthétique ont encore leurs routes bien séparées. Nous sommes toujours gênés plus que de raison, dans le travail commun, par des idées conventionnelles et traditionnelles, par la considération de frontières superficielles et techniques. Chacun expose les questions fondamentales en partant de son point de vue et de ses intérêts spéciaux ; chacun doit s'ouvrir sa voie propre et élaborer péniblement et d'emblée tous ses concepts méthodologiques. Je ne méconnais ni ne conteste la nature propre et les buts spéciaux des recherches dans des directions particulières, mais, par ailleurs, il me semble que c'est par leur synthèse et par leur orientation vers un but commun que le problème philosophique du langage pourra être vraiment élucidé. Les sciences fondamentales du langage *elles-mêmes* souffrent souvent, aujourd'hui, de ce destin qui veut que chacune, dans son contenu et dans sa méthode, parle sa propre langue. Le but des remarques succinctes qui précèdent serait atteint si elles réussissaient à jeter des ponts entre ces sciences et contribuaient au progrès par lequel elles apprendront à se connaître et à se comprendre.

(Traduit par P. GUILLAUME.)

ERNST CASSIRER.

LA LOGIQUE ET LA LINGUISTIQUE¹

La Logique vulgaire (laquelle suffit pourtant à peu près pour l'examen des raisonnements qui tendent à la certitude) est renvoyée aux écoliers et l'on ne s'est même pas avisé de celle qui doit régler le poids des vraisemblances... Tant il est vrai que nos fautes... viennent du mépris ou du défaut de l'art de penser.

LEIBNIZ, *Essai de Théodicée*, 31.

« Le langage exige que nous établissions entre nos idées les mêmes distinctions... qu'entre les objets matériels. » Cette phrase de M. Bergson définit très bien l'ordre objectif de la pensée.

En fait, la *Logique* et la *Grammaire* se sont servies de la même terminologie, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

L'observateur, c'est le sujet ; la chose observée, c'est l'objet, dans la Logique comme dans la Grammaire. Dans les deux sciences, les transformations, spontanées ou passives, des *sujets* et des *objets* sont saisies par le *verbe* et l'*adverbe*, leurs qualités durables et leurs états assagers sont exprimés par l'*adjectif*, etc. Ainsi la Logique classique de Sigwart distingue le sujet et l'objet absolument comme la Gram-

1. Communication faite au deuxième Congrès international de Linguistique à Genève le 26 août 1931.

Les études de l'auteur sur la formation de nos idées ont commencé par l'observation du développement des idées de ses enfants. Ces études plutôt psychologiques se complétèrent ensuite par des recherches et des cours de linguistique française dont le principe était de combiner à chaque pas le point de vue historique et le point de vue géographique. Le résultat a été publié, en 1923, dans *Allfranzösisches Elementarbuch* (Velhagen et Klasing). M. GUERLIN DE GUERIN en a traduit une partie en français, mais n'a pas réussi à trouver un éditeur pour publier cette traduction. En 1926, les études précitées sur la formation de nos idées ont été publiées dans *Les Idées, leurs Rapports et le Jugement de l'Homme* (Genève, Olschki). Depuis, l'auteur a essayé de suivre Leibniz et d'étudier une langue à écriture idéographique. A cet effet, il a choisi le japonais. La présente communication est un résumé de ces études qui viennent de paraître *in extenso* sous le titre : *Schule der Abstraktion und der Dialektik* (Munich, Ernst Reinhardt, 1932).

naire, — les met en relation par la règle : « Pas d'objet sans sujet », — et déclare que la différence la plus profonde entre nos phénomènes serait celle du substantif et du verbe (cf. *Logik*, § 6).

Mais nous savons qu'il y a des langues qui n'ont pas de verbe proprement dit et qui distinguent mal entre verbe et adjectif. Ces langues remarquent les états des choses et leurs changements. Elles ne remarquent pas ou plutôt n'expriment pas le mouvement et l'action par le verbe.

Un peu plus loin, au paragraphe 11 de son livre, Sigwart s'occupe des verbes impersonnels et indique que ces verbes excluent toute idée de sujet. — Mais nous savons, par les études d'Aldolf Tobler et d'autres, que ce n'est pas l'exclusion d'un sujet qui a formé ces verbes, — mais que, par exemple, le sujet de *hyei*, donc *Zeus*, a été posé d'abord, puis sous-entendu, enfin omis. (Voyez aussi l'*Essai sur la structure logique de la phrase* de M. Sechehaye, à la page 144 sq.)

Si donc la Logique n'avait qu'à copier les distinctions de la Grammaire doctrinaire, il y aurait une Logique indo-européenne, une Logique japonaise et bien d'autres Logiques encore, ce qui, du reste, se rapproche de la réalité.

On se rappelle le mot de Napoléon : « Le mariage ne dérive point de la nature : la famille orientale diffère complètement de la famille occidentale. Donc le mariage est perfectible. »

De même, la Logique occidentale diffère complètement de la Logique orientale. Ainsi elles ne sont naturelles ni l'une ni l'autre et peuvent recevoir un perfectionnement toutes les deux.

Toutefois, il y a des langues qui, dès l'abord, pour une raison ou une autre, sont plus proches que d'autres de la réalité. Une langue, par exemple, qui ne connaît pas de verbe proprement dit, et qui ne distingue le verbe et l'adjectif qu'en donnant à l'adjectif placé devant le substantif le caractère de qualifiant et à l'adjectif placé après le substantif le caractère de « prédicat » paraît plus proche de la réalité, parce qu'en effet nous ne voyons que des états qui se succèdent, et non pas des actions, ainsi que la cinématographie l'a prouvé.

Les Chinois et les Japonais savent cela depuis longtemps par leur écriture figurative. Et le résultat principal de cette expérience a été une distinction assez profonde du « concret » et de l'« abstrait » :

Le *concret*, c'est pour eux ce qu'ils peuvent figurer directement.

L'*abstrait* est ce qu'ils ne peuvent figurer que par un symbole.

Cette distinction du reste n'est pas tout à fait juste non plus, parce qu'elle détache du concret les couleurs, et tout ce qui n'est pas visible, comme les sons et les qualités tactiles de la forme.

Mais il est clair que cette distinction est supérieure à celle de la scolastique qui déclare l'abstrait l'extrait d'un concret.

En Extrême Orient, l'abstrait est formé par les relations de plusieurs états d'un concret ou par plusieurs ordres, classes et causes et effets. Et ainsi, pour les Orientaux, le monde se divise en choses visibles et en rapports invisibles. Ce qui peut encore être perfectionné comme suit :

Le *concret* est formé par les choses saisissables par nos sens.

L'*abstrait*, c'est le rapport de beaucoup de concrets considérés d'après leurs qualités communes et leurs différents états, qui s'expliquent par leurs relations de succession, de parenté, de milieu et le hasard de leurs rencontres.

Or le problème de l'abstraction est le problème central de toute logique, ainsi que le dit par exemple M. Gentile dans sa *Théorie de l'Esprit*.

« Si on ne regarde, dit-il, que l'abstrait, sans tenir compte du concret, on engendre un nombre infini de systèmes qui ont jeté la philosophie dans une forêt inextricable de difficultés. » (*Teoria generale dello Spirito*, chap. viii).

On aurait pu mieux saisir et approfondir le problème de l'abstraction, si on avait étudié la méthode orientale.

Mais les Logiciens, comprenant que la Langue ne forme qu'une base labile pour la Logique, préférèrent déclarer le divorce de la Logique et de la Grammaire, — au lieu de remplacer la Grammaire doctrinaire par la Linguistique scientifique et objective prise comme base d'une Logique nouvelle.

Leur cri de guerre : « Assez de grammaire ! » eut un retentissement funeste jusque dans nos propres rangs.

En renonçant à la Grammaire, la Logique se vit forcée de chercher une base nouvelle. Quelques-uns se décidèrent pour les Mathématiques ; mais, hélas ! les nombres ne forment qu'une synthèse toute superficielle des unités d'une classe. Les figures géométriques ne

représentent qu'un ordre artificiel des quatre dimensions. Et le préjugé de leur *a priori* a été réfuté par la science préhistorique, car l'art réaliste précède l'art stylisé, et ce n'est qu'au déclin de la période paléolithique que les figures géométriques apparaissent commesignes cabalistiques, donc comme fétiches, dans les dessins de l'homme.

Voltaire a donc eu raison de dire des spéculations de cette espèce : « Ce sont là des jeux de l'entendement et des chimères idéales : la véritable géométrie étant l'art de mesurer les choses existantes. »

Leibniz l'avait du reste dit avant lui, en ajoutant toutefois : « On aime à s'égarer. » Et, en effet, les égarements subjectifs ou phénoménologiques, les déductions idéalistes, les confusions entre le Moi et le Non-Moi, l'identification des contraires, par exemple du transcendant et de l'expérience, continuèrent de pulluler. C'est au retentissement de ces doctrines subjectives dans la philologie que M. Gentile opposa ce principe : « La Philosophie ne peut se développer qu'à travers l'expérience. »

La Linguistique, pendant ces débats, ne resta pas les bras croisés : puisqu'il était impossible d'orienter la Logique *déductivement* d'après la langue, il fallait chercher à orienter la langue *inductivement* d'après ses sources, les choses.

En effet, les analyses des linguistes montraient à chaque pas des erreurs d'abstraction, des quiproquos, des améliorations, des péjorations, des détériorations de tout genre et de toute qualité dans les parlers du peuple, des métiers, des enfants, même dans la langue de la science, voire de la philosophie.

C'est de ces observations que sortit un mouvement comme celui de *Wörter und Sachen*. mouvement que Ferdinand de Saussure résuma dans la règle suivante : « Toute définition faite à propos d'un mot est vaine ; c'est une mauvaise méthode que de partir des mots pour définir les choses. »

Je pense que cette règle est la déclaration d'une révolution dans la logique, car Descartes était parti du mot *être* pour le définir. Et tous ses successeurs l'avaient suivi. Leurs transformations en *Je doute, donc je suis* ou en *Je suis, donc je pense*, etc., portaient toutes des mêmes mots *Moi* et *être*.

Quel est ce *Moi*? Est-ce la conscience seule? Mais alors les sens et les nerfs appartiendraient au Non-Moi, ce qui paraît absurde¹.

Est-ce la personne entière? Mais alors le *Moi* ne fait pas que penser.

Quel est cet *être*? Est-ce l'affirmation du sujet? Mais alors il va sans dire que le sujet doit pouvoir penser.

S'agit-il d'*être* dans le sens d'existence? Mais pour pouvoir dire : « Je pense, je suis », il faudrait d'abord douter de l'existence en toute conscience. Mais qu'est-ce que *douter*? Peut-on douter de ce qui est unique?

Et cette contestation verbale, comme aurait dit Montaigne, se retrouve jusque dans la biologie moderne qui enseigne : « Le Moi est sans contact avec les choses. » Or nous appelons *contact* l'atouche-

1. J'ai étudié dans le livre cité à la page 45 (*Schule der Abstraktion und der Dialektik*) la dialectique chinoise. Elle forme un élément constitutif de cette langue. Celle-ci étant formée de monosyllabes de beaucoup de sens chacun, il faut, pour s'entendre en parlant, réunir deux monosyllabes à sens pareils comme coordonnées. Ainsi *an*, en sino-japonais, signifie « tranquillité », « guide ». « covent », « pâte de haricots », etc. Pour fixer le sens de « tranquillité », on ajoute *sei* « silence », ce qui donne *ansei* « paix ». De cette dialectique simple, on monte à la dialectique proprement dite des contraires. On joint, à *an* « tranquillité », *ki* « péril », ou *hi* « non », ce qui donne *anki* ou *ampi* qui tous les deux, signifient « état objectif », « alternance de paix et de soucis ». On voit qu'il y a ici une école d'abstraction et de dialectique qui, partant du plus simple, monte jusqu'aux formules les plus abstraites, comme celles du *Moi-Non-Moi* (*ji-la*) signifiant « altruisme » ou celle du *concret-abstrait* (*gukei-mukei*) signifiant le « total des phénomènes ».

De là deux leçons se dégagent. En premier lieu, on peut dire que, chez les peuples autres que les Chinois et les Japonais, la dialectique n'a pas de racines. Elle monte aussitôt aux sommets du « tout ou rien », parce que ce sont des formules paradoxales qui sont sensationnelles. Mais ces peuples n'ayant aucune expérience de la dialectique se servent de ces formules à tort et à travers. Ainsi je pense que la dialectique des Grecs et de leurs admirateurs n'est qu'un écho assez mal compris de la dialectique chinoise. La seconde leçon, c'est que, là où les lettrés voient des différences de sens, le peuple n'en voit point : *an*, *sei*, *ansei* ne forment pour le peuple de l'Extrême-Orient que trois synonymes. Et même *anki* se trouve expliqué dans des dictionnaires populaires comme si *ki* équivalait à *an*. Et voilà la solution de l'intéressant conflit survenu au Congrès des linguistes à Genève : M. Pos (d'Amsterdam) nous avait fait une excellente communication sur la synonymie. M. BOLLOR (de Bristol) lui répondit : il n'y a pas de synonymes. Il y en a, en effet, et il n'y en a pas, suivant les circonstances. Mais cette synonymie n'est ni un problème de Grammaire, ni un problème de Psychologie. — *c'est un problème de Sociologie*. Là où l'école et les classes cultivées voient des nuances, les illettrés n'en voient point.

Il en est de même en philosophie : la dialectique savante repose sur des différences de sens qui, unies, forment une abstraction plus élevée, tandis que la dialectique populaire efface la limite des nuances et confond même les contraires en les identifiant. Ainsi, elle place le *Moi* dans le *Non-Moi*, identifie l'expérience et la transcendance, confond le concret et l'abstrait, la réalité et la fiction, le sens et le non-sens.

ment de deux surfaces. S'il s'agit donc du Moi-conscience, inutile de dire qu'il n'y a pas contact.

Mais s'il s'agit du Moi-personne, il y a contact !

Donc *contact* est un mot dont le sens est fixé. Il n'est pas admissible là où il ne s'agit pas de deux surfaces; de deux épidermes. *Contact* en ce sens est une métaphore. Et le Moi introspectif qui se pose pour la personne entière, sans que l'on s'en aperçoive, est un fétiche.

Ainsi, à la règle dictée par F. de Saussure vient s'ajouter une seconde règle : « Quand on a défini une chose, on ne peut pas la nommer comme on veut. On ne doit pas lui donner un nom qui implique un préjugé. »

C'est par un tel mot préjudicié que Kant a contribué à romantiser le rapport du sujet et de l'objet. Car le mot *transcendental* qualifiait dans l'école, avant Kant, tout ce qui dépassé l'expérience, c'est-à-dire la métaphysique. Et ainsi, il y eut un quiproquo entre Moi et conscience, entre expérience et métaphysique.

Donc, si le but de notre pensée est la vérité, si nous voulons éviter toute fiction, si nous ne voulons que reproduire la réalité, nous ne devons pas partir d'un mot ; et, en partant des choses ou de leurs rapports ¹, nous devons nous méfier des termes préjudiciés.

Et si nous résumons cette première partie, nous dirons : Pour former une idée juste, il faut distinguer d'abord les *choses* et leurs *rappports*. Les *choses* fourniront des idées concrètes; leurs *rappports* des idées abstraites. Il va sans dire que chaque idée devra correspondre à un terme, et que chaque terme ne devra avoir qu'une seule signification. Pas d'homonymes! Pas de synonymes! Pas d'équivoques! Pas de symboles! Pas de quiproquos!

Ainsi la Logique nouvelle est en opposition avec la prosodie et la stylistique scolaire, qui enseignent à changer de terme; elle enseigne à ne pas changer de terme s'il s'agit de la même chose. Elle demande un autre terme s'il s'agit d'autre chose.

1. En partant des choses, c'est aussi par des mots que nous nous orientons. Mais ces mots sont réductibles à des gestes ou à des images, s'il s'agit de concrets, et ils sont réductibles aux images des êtres et des choses qui ont formé le rapport en question, s'il s'agit d'abstraites. Voilà pourquoi Leibniz a exigé, pour la pensée, un langage à signes idéographiques, et voilà le rôle fondamental de ces signes pour la critique de la connaissance.

Évidemment, la pensée distinguant dès l'abord les choses et leurs rapports, ne se servant que d'un terme pour chaque chose ou pour chaque rapport, évitant tout terme préjudicié, une telle pensée ne peut être simple. Elle devra faire au moins *trois pas*, rien que pour saisir clairement ses idées.

Un *premier pas* nous conduira du sujet à l'objet. C'est ce pas qui contient les idées de sympathie et d'antipathie, donc les idées de valeur. C'est ce pas que nous appelons *subjectif*. A lui seul, il mène aux erreurs les plus grossières dans la pensée des animaux, des enfants, des peuples primitifs, de tout homme qui est en état d'excitation, etc.

Ce premier pas doit donc être contrôlé par un second pas. Ce *second pas* va d'un objet à d'autres objets. C'est ce second pas qui contient les analyses et les synthèses nécessaires à l'abstraction. Il *compare* les choses et les rapports, *sépare* ce qui n'est pas *pareil* et réunit en classe ce qui est *pareil*. Ce pas est peu sûr; si on l'isole. Parmi les animaux, il n'y a que les singes anthropomorphes qui sachent le penser¹. Nos enfants le pensent avant de parler. Les principales erreurs enfantines en sortent.

Ce pas nécessite donc encore un contrôle. Ce contrôle se fait par le *troisième pas*, qui analyse les causes, la provenance, les racines des faits classés provisoirement. Ce pas élimine ce qui *paraissait* seulement *pareil* et ce qui ne l'est pas en effet. Car pour la logique *pareil* veut dire : *parent*, sorti de la même génération, des mêmes causes, des mêmes motifs.

Il est clair que ces trois pas ne peuvent se faire par l'intuition seule, qui, au fond, n'est que la consécration du préjugé de vouloir se passer des deux pas objectifs et de n'en faire qu'un seul : le premier.

Il est clair aussi que ces trois pas ne peuvent pas être faits par la sympathie seule, puisque « sentiment », « sympathie » ou « antipathie » et « premier pas » de notre pensée ne se distinguent guère : Ce *premier pas*, c'est le « sentiment en action ».

De même, il est impossible de faire ces trois pas par la phénoménologie pure, qui élimine par principe l'expérience, parce que

1. Voyez H. J. JORDAN (Utrecht). *Allgemeinè vergleichende Physiologie der Tiere*, Berlin et Leipzig, de Gruyter, 1929.

l'expérience n'est qu'un mot par lequel nous désignons les résultats des deux pas objectifs formant nos classes et vérifiant nos ordres.

Il est de même impossible de faire ces trois pas par l'idéalisme pur, qui élimine la Nature par principe, parce que *Nature* n'est qu'un nom donné à une partie ou à la totalité de nos phénomènes concrets et abstraits, donc à l'objet de nos deux pas objectifs et critiques.

De même, si nous éliminons quelque détail des phénomènes objectifs qui se présentent, si nous y ajoutons quelque autre détail sorti de notre imagination, nous falsifions l'analyse de la réalité : que cette omission, que cette addition soit spirituelle, qu'elle soit artistique, que son intention soit pédagogique, il s'agira toujours de l'omission du second et du troisième pas de notre pensée.

Mais il est impossible d'omettre ces deux pas, par principe, si l'on veut reproduire la réalité par la pensée. Le monde renversé qui sort du premier pas isolé n'est certainement pas le Monde de la Métaphysique : car les quiproquos ou *allégories* et *symboles*, les retouches ou *fétiches*, les omissions ou *tabous* ne font pas du tout abstraction de ce monde, puisqu'ils ne changent que les rapports de ses éléments en les déplaçant, en les échangeant, en les mettant à l'envers, ainsi que Hume l'a démontré dans son *Essai sur l'Entendement* : « *All this creative power of the mind amounts to no more than the faculty of compounding, transposing, augmenting, or diminishing the materials afforded us by the senses and experiences* » (*Enquiry*, ed. Mc Cormack and M. Whiton Calkins, 1913, p. 16).

S'il en est ainsi, la Logique devra contrôler à chaque pas cette faculté de notre pensée, cette liberté de transposer, d'augmenter ou de diminuer les éléments de la réalité. Ce contrôle se fera toujours par les deux pas critiques de notre pensée allant de notre objet à d'autres objets, de ces objets à leur source commune, pour vérifier s'il n'y a ni transposition, ni augmentation, ni diminution.

Il est clair que ces trois pas ne peuvent être faits par l'introspection seule. L'introspection ne se fait que par un seul pas, le premier. Les deux autres pas : d'objet à objet et de ces objets à leur cause ou motif, ne peuvent se faire qu'extrospectivement.

Si donc nous nous servons de l'introspection pour connaître la

nature de la chose, notre sentiment, nos idées de valeur (c'est à-dire notre sympathie ou notre antipathie) nous présenteront, au lieu de cette chose demandée, un mot. Car ce ne sont pas les choses qui sont en nous, ce ne sont que les idées des choses. Et si nous ne contrôlons pas ces idées par les choses mêmes, elles ne garderont, comme contenu, que notre sentiment et notre désignation. Et ainsi nous n'aurons que transformé la chose en un simple mot chargé de sympathie ou d'antipathie.

Donc la phénoménologie, la théorie de l'intuition pure, l'idéalisme métaphysique sont opposés à la règle : « *C'est une mauvaise méthode que de partir des mots pour définir les choses.* »

Cette règle est donc réversible : *C'est une mauvaise méthode de s'orienter par l'introspection seule, excepté dans la psychologie introspective.* Car cette introspection ne saurait découvrir que des sentiments, des abstractions suspectes et des mots, mais ni des choses, ni leurs rapports objectifs. Ainsi, nous autres linguistes nous refusons de nous orienter par la phénoménologie pure, parce que, par l'introspection, on ne peut ni démêler les différences du Moi et du Non-Moi, ni celles du sujet et de l'objet, ni celles du concret et de l'abstrait.

Le Moi et le Non-Moi étant distincts, le concret et l'abstrait étant différents, il est impossible de placer le Non-Moi dans le Moi ainsi que voudrait le faire le phénoménologiste, il est impossible de ne pas distinguer à chaque pas l'abstrait du concret, ainsi que veulent le faire les métaphysiciens. Car une chose ou un rapport ne peuvent pas être et ne pas être en même temps.

C'est ici que les phénoménologistes ont l'habitude de répondre : « Tu t'orientes d'après la loi de contradiction. D'où prends-tu cette loi ? ».

Ce à quoi nous répondons : « La loi de contradiction est une expérience sans exceptions. »

Le phénoménologiste de demander : « Et l'expérience, d'où la prends-tu ? »

Moi : « De mes analyses constantes du Non-Moi ».

Le Phénoménologiste : « Et le Non-Moi, d'où le prends-tu ? ».

Moi : « Je dis que placer le Non-Moi dans le Moi implique mille contradictions. »

Et le cercle est clos. Nous avons dit *contradiction*, puis *expérience*, puis *Non-Moi*, et enfin encore *contradiction*...

C'est que nous avons répondu à des mots par d'autres mots. Mais c'est une méthode impossible que de partir des mots pour saisir les choses et leurs rapports ! Donc, dès l'abord, nous aurions dû procéder autrement. Quand le phénoménologue nous a demandé « D'où prends-tu la certitude de ta loi de contradiction ? » nous aurions dû répondre : « D'où prends-tu le droit de douter de cette loi ? »

En effet, qu'est-ce qui vient en premier lieu, le doute ou la contradiction ?

Un enfant de quelques mois étend la main pour saisir la lampe, le soleil. C'est ainsi qu'il apprend que les choses ne sont pas dans lui, qu'elles ne sont pas même toutes à portée de sa main. Sa mère non plus n'est pas toujours à sa portée. Alors il crie. Elle arrive. Évidemment elle ne saurait être à deux places à la fois.

Plus tard, ces données sur l'unité que nous appelons individu se compléteront par les observations suivantes : l'enfant se cognera à des meubles et il évitera désormais de se cogner. Ce qui se transformera plus tard encore en loi : une unité sera ce qui se trouve à un seul moment en un seul lieu. Là où cette unité se trouvera, aucune autre unité ne peut se trouver. La mienne non plus.

Ici, nous sommes au-delà des mots et des formules. C'est donc cette loi que nous discuterons avec le phénoménologue.

Pouvons-nous douter de cette loi ?

D'abord, qu'est-ce que *douter*, — pour ne pas encore nous servir de mots ?

Mon petit s'est fait mal en touchant des orties. En patois allemand on dit que les *orties mordent*. La bonne demande : « Est-ce que ça a mordu ? » Et l'enfant répond : « Les orties ne *mordent* pas, ce sont les chiens qui *mordent*. »

Mon petit est un réaliste qui n'admet pas de doute.

Un autre enfant dirait : « Tu dis : « Le feu brûle », et puis tu dis « Les orties brûlent ». Mais les « orties » et le « feu », ce n'est pas la même chose ! ».

Voilà le premier doute né. A deux ans, à peu près, les enfants commencent à douter. Les domestiques parlent autrement que les

parents. Évidemment, ils parlent mieux. Donc les enfants corrigent les parents, ou ils corrigent les domestiques, ou ils *doutent*.

Et voilà ce que nous trouvons, si, au lieu de partir des mots *doute* et *contradiction*, nous partons des rapports réels désignés par ces mots. Le doute naît à la première contradiction. *D'abord* la contradiction, *puis* le doute. Pour une contradiction, il faut une chose ou un rapport et deux jugements contradictoires sur cette chose ou sur ce rapport.

De là l'étymologie des mots *dubium* et *zweifeln*.

Nous doutons quand une contradiction surgit dans une loi ou une règle. Mais douter de la loi de contradiction sans qu'une exception nous y autorise, cela n'est pas admissible. « *Argumentum non sufficit, sed experientia!* » a dit Roger Bacon.

Donc, si le phénoménologiste demande : « Quelle est la certitude de cette loi ? » il est tenu de citer les exceptions qui l'autorisent à douter. C'est la même chose pour le soi-disant problème de l'*existence*.

L'existence forme sa propre mesure, qui n'admet pas le doute. Elle n'est ni équivoque, ni double. Elle est unique. Pas de doute possible !

Si ensuite le phénoménologiste ne retire pas son doute ou ne comprend pas ce qu'est le doute comme rapport, qu'on lui dise : « Eh bien, si vous croyez pouvoir douter de la loi de contradiction, quittez donc votre chaise, sans la quitter ; et venez vous asseoir sur la mienne, sans que je la quitte. »

S'il n'obéit pas, il aura prouvé la vérité de la loi de contradiction : une unité est à un seul moment en un seul lieu. Ce qui se réduit à l'ancienne formule : « Une chose ne peut pas « être » et « ne pas être » en même temps. »

Donc, partir des choses et de leurs rapports pour étudier scientifiquement le monde, ce n'est pas notre droit, *c'est notre devoir*.

Et l'observation faite par Ferdinand de Saussure n'est pas une règle de conduite, mais une loi pour celui qui veut connaître et non faire de la poésie : « Toute définition faite à propos d'un mot est vaine. C'est une mauvaise méthode que de partir des mots pour définir les choses. »

C'est la Loi de Saussure

Ainsi le divorce de la Logique et de la Grammaire n'a été que

temporaire. La Grammaire fictive et autoritaire s'est transformée peu à peu en Linguistique critique et objective qui mesure nos idées et notre terminologie en les comparant inductivement à chaque pas à leurs sources, les choses et leurs rapports.

Les erreurs habituelles des hommes, saisissant mal ces idées, les nommant mal, les confondant ensuite, conduisent à une Logique nouvelle qui enseigne à éviter les chausse-trappes de la pensée subjective et de la terminologie dérégulée.

Il va sans dire que la Linguistique ne marchera pas seule, qu'elle s'assimilera à chaque pas les résultats de la physique, de la chimie, de la biologie, de la sociologie. Et ainsi une nouvelle définition de la Logique se dégagera.

Cette Logique nouvelle sortira des résultats de toutes les sciences procédant par induction ; elle formera la méthode de toute science future, mais elle se modifiera elle-même par toute découverte nouvelle de cette science future.

Ainsi cette Logique formera le trait d'union entre la science d'hier et la science de demain. Cette logique qui règle les rapports entre les choses, notre pensée et nos termes, rapports labiles en soi, est toute relative elle-même et se transformera avec nos connaissances.

Là où elle règle les rapports de nos idées et de nos termes, elle pourra parfaitement bien servir à perfectionner une langue artificielle qui devra éviter méthodiquement les défauts et les erreurs des langues naturelles. Cette dernière idée a été conçue par Descartes. Mais elle ne peut servir que si elle se complète par l'écriture idéographique, ainsi que l'avait prévu Leibniz.

LEO JORDAN.

LA PENSÉE ET LA LANGUE

ou

COMMENT CONCEVOIR LE RAPPORT ORGANIQUE DE L'INDIVIDUEL ET DU SOCIAL DANS LE LANGAGE ?

La question des rapports de la langue et de la pensée retient depuis longtemps et retiendra encore longtemps l'attention des philosophes, des psychologues et des linguistes. Il est impossible de dire lesquels, des théoriciens de la pensée ou des théoriciens de la langue, y sont le plus intéressés, car il paraît évident que, lorsque ce problème aura trouvé une solution définitive, les deux doctrines, celle qui s'occupe de la pensée elle-même et celle qui s'occupe de son expression, auront trouvé du même coup et leur assise essentielle et la notion exacte de leur connexion réciproque. La langue est en fait l'instrument par excellence de notre intelligence qui formule et fixe les résultats de son activité; elle est l'organe d'une fonction, et il ne saurait y avoir une science de l'une qui ne soit en même temps une science de l'autre.

Ce problème, nous l'avons très imparfaitement effleuré dans un article publié précédemment ici même¹. Nous avons essayé de dire en quoi l'expression par la langue ne donnait qu'une idée imparfaite de la pensée individuelle telle qu'elle serait dans sa libre spontanéité.

Nous voulons aujourd'hui reprendre cette grande question pour elle-même et dire comment, après mûres réflexions, elle se résout à nos yeux. Nous le ferons sous une forme volontairement sommaire. Etant donnée l'importance du sujet, ce que nous offrons ici n'est qu'une esquisse. On nous excusera d'avoir réduit les exemples au

1. *Journal de Psychologie*, 15 mai-15 juin 1930, p. 337 sv.

minimum et d'avoir rejeté une série d'observations et de citations dans des notes pour ne pas alourdir notre marche.

*
*
*

Une doctrine longtemps dominante, et qui a encore des partisans, considère la langue comme une émanation directe du tempérament intellectuel, si l'on peut ainsi parler, qui réalise ses tendances par son moyen. La pensée naît avec l'expression, et celle-ci, faite à la mesure de celle-là, reçoit naturellement l'empreinte de tous ses caractères. La langue d'ailleurs n'est pas la chose de l'individu, mais de la race, puisqu'elle est le bien commun de tous. S'il y a chez les divers peuples des langues diverses, c'est que les mentalités varient d'un peuple à l'autre, et si les langues évoluent et se transforment dans le temps, c'est que ces mentalités, en vertu de quelque mystérieuse poussée de vie, évoluent elles-mêmes. C'est la doctrine du *parallélisme* de la pensée et de la langue, dont Humboldt a été le représentant le plus en vue et à laquelle les penseurs allemands sont en général restés fidèles ¹.

Cette doctrine, de quelques réserves et considérations qu'on l'enveloppe, a le grand inconvénient de faire entrer de plain-pied des choses qui sont du domaine de la pensée dans des normes qui sont à proprement parler celles des phénomènes physiologiques et biologiques ².

D'après cette vue, l'idiome qu'un enfant apprend de ses parents et qu'il possède en commun avec sa nation lui appartient, avec les particularités de son type grammatical, au même titre que les particularités physiques ou psychiques qui font de lui un représentant de sa race. Le simple fait qu'un homme de race quelconque, un blanc, un nègre, un Chinois, peut parler idiomatiquement n'importe quelle langue, pourvu qu'il l'ait apprise assez tôt et assez longtemps, nous

1. Voir à ce sujet O. FENKE, *Studien zur Geschichte der Sprachphilosophie*, Berne, 1928.

2. « Man kann nicht fragen, warum es nicht mehr oder andere Formen gibt? es sind nun einmal nicht andere vorhanden. würde die naturgemässe Antwort sein. Man kann aber nach dieser Ansicht, *was in der geistigen und körperlichen Natur lebt* [c'est nous qui soulignons], als die Wirkung einer zum Grunde liegenden, sich nach unbekanntem Bedingungen entwickelnden Kraft ansehen. » W. v. HUMBOLDT, *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, vol. II, § 3.

invite à mettre en doute le principe même du parallélisme. Si la langue était dans l'individu si étroitement solidaire de la race, il y aurait une sorte d'incompatibilité, un conflit entre la mentalité et la langue chaque fois qu'un homme parlerait un idiome étranger à son type anthropologique. Nous ne voyons pas qu'il en soit ainsi¹.

Ce n'est pas à dire qu'une langue ne porte pas des caractères correspondant à ceux de la collectivité qui l'a créée; mais cette correspondance s'expliquera assez d'autre façon, sans qu'on ait besoin de faire de la pensée et de la langue qui lui emprunte sa forme des produits naturels directement déterminés par des facteurs que l'homme subit et dont il doit accepter les conséquences comme il accepte la forme de son crâne ou la couleur de ses cheveux.

Ce que nous reprochons essentiellement à cette doctrine du parallélisme, c'est qu'en ôtant aux individus un contrôle effectif sur l'expression qu'ils donnent à leur pensée, en les montrant mus par des forces raciales dont ils ne peuvent aucunement s'abstraire, elle leur ôte du même coup une bonne part de leur responsabilité en ce qui concerne leur pensée elle-même. Le parallélisme devrait aboutir logiquement au scepticisme intellectuel, à moins qu'on ne préfère avoir recours à des considérations métaphysiques. Si l'essence des choses est rationnelle, s'il y a, cachée derrière le voile des phénomènes, une dialectique immanente, l'homme peut s'abandonner à son destin et s'accommoder de son irresponsabilité : l'univers pense pour lui. Mais ni le scepticisme, ni la métaphysique ne sauraient nous agréer. Le postulat nécessaire de toute pensée et de toute science, c'est que nous conservions, dans le domaine tout relatif où notre intelligence se meut, un droit de principe d'affirmer ou de nier avec conviction. Pour cela il faut que la pensée et tout ce qui assure son fonctionnement se déroule dans le plan de ce que nous appelons la liberté sous le contrôle de notre conscience individuelle. Le phénomène linguistique peut-il être considéré sous cet aspect ?

1. On a prétendu d'une façon analogue, il est intéressant de le remarquer, que le caractère phonologique d'une langue était déterminé par la conformation des organes phonateurs. Or, on a constaté que les appareils phonateurs les plus divers s'accommodent à toutes les exigences d'une langue quelconque. Voir à ce sujet les citations de MM. BOAS, SOMMERFELT, BREMER et STERN dans Ed. HERMANN, *Lautgesetz und Analogie. Abhandl. der Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen*, Berlin, 1931. p. 8.

Oui, sans doute. Il y a longtemps que l'Américain Whitney¹ opposait à cette mystique une conception empirique du phénomène linguistique, insistant sur ce simple fait que toute création ou innovation en matière de langue remonte en dernière analyse à un choix fait par quelqu'un. La langue est donc, dans chacun de ses détails, et par conséquent dans sa somme, par sa nature même, non pas un produit élaboré par des puissances secrètes cachées dans la nature humaine, mais une œuvre d'intelligence, une invention, au même titre que nos habitations, nos outils et tout ce que l'homme a créé pour ses besoins.

Cette vue de bons sens a été reprise avec éclat par Ferdinand de Saussure dans le *Cours de Linguistique générale* ; elle a été mise également par le philosophe Marty à la base de ses doctrines sur le langage², et elle conquiert peu à peu sa place dans une science qui doit être essentiellement une psychologie et une sociologie appliquées.

Laissons pour le moment l'aspect sociologique du problème, sur lequel nous aurons à revenir, et considérons le problème psychologique du langage dans l'individu qui le parle et qui le comprend. Une analyse exacte de ce phénomène nous permettra de saisir avec netteté quand et comment intervient l'action de l'intelligence créatrice et ordonnatrice, et aussi pourquoi cette action n'a pas les caractères ordinaires d'une activité consciente : en un mot en quoi l'invention de la langue ressemble à celle d'une machine et en quoi elle en diffère.

Nous nous plaçons, comme nous venons de le dire, devant l'individu qui parle et qui comprend sa langue maternelle. Ce sont là deux opérations bien distinctes. Parler n'est pas un pur réflexe, puisque l'expression de la pensée n'est pas une simple routine ; mais l'usage actif d'une langue consiste, par définition, à faire appel à des habitudes acquises, le réflexe joue donc ici un rôle prépondérant.

1. WHITNEY, *La vie du langage*, ouvrage publié en français en 1875.

2. On trouvera l'exposé de la théorie de MARTY dans ce qu'elle a d'essentiel sur ce point et la bibliographie dans l'ouvrage cité plus haut de O. FUNK.

Comprendre ce que l'on entend est une affaire plus difficile et qui comporte plus d'imprévu ; c'est avant tout une aperception, une reconnaissance des moyens mis en œuvre. Il y a là un travail qui opère par intuition, par interprétation et par choix. C'est dans ce travail que se découvrent et consacrent les procédés de la langue. La langue est la somme des procédés d'expression observés, interprétés et enregistrés par un cerveau.

L'enfant qui s'assimile progressivement l'idiome qu'il parlera correctement plus tard accomplit un labeur intellectuel dont, en général, nous lui savons peu de gré. Quand ses interprétations sont heureuses, nous n'y prenons pas garde, et quand il se fourvoie, nous nous moquons de lui.

Un gamin de quatre ans avait entendu chanter une chanson de Dalcroze :

Il était une fois — un petit garçon,
Qui était bien sage à l'école — comme à la maison.

.....
Mais il avait, quoique sage — un défaut *obstiné* :
C'est de fourrer, quel dommage ! — ses doigts dans son nez.

Un seul terme lui était obscur dans ce texte et il demanda ce que voulait dire « obstiné ». La mère lui répondit en lui donnant quelque exemple d'obstination enfantine, mais le garçonnet ne paraissait pas satisfait de l'explication fournie. La maman chercha donc un autre exemple plus convaincant : « Si tu mets tes doigts dans ta bouche, lui dit-elle enfin, et si tu les y laisses après que je t'ai dit de les retirer, tu es obstiné. » Et l'autre de répliquer gravement : « Non, ça, ce n'est pas obstiné... c'est *obstibouche* » et il paraît très déconcerté de voir ses parents partir d'un grand éclat de rire.

Ce terme bizarre n'est ni une niaiserie, ni une impertinence ; il est le témoin d'une analyse opérée sur un terme nouveau et qui a abouti à une interprétation concernant sa structure et sa valeur. C'est ainsi que nous avons appris notre langue maternelle, et le jour où nous avons découvert le juste emploi de *s'il te plaît* et de *s'il vous plaît*, que nous confondions jusque-là, nous n'avons pas procédé autrement ; seulement personne n'a pris la peine d'applaudir à notre découverte. Si l'on fait donc abstraction d'un certain apport scolaire, on peut

dire que tout ce que nous savons dans ce domaine est le produit d'une somme énorme d'expériences et d'interprétations. Nous nous sommes fait notre langue à force d'application intelligente, et, dans ce sens, elle est notre œuvre.

Représentons-nous maintenant que la langue n'a pu naître à l'origine que par un travail d'interprétation et de choix tout analogue effectué par les membres de la collectivité sur les données fournies par le langage naturel et spontané des cris, des réflexes vocaux, des onomatopées, etc. Représentons-nous également que la langue ainsi née a depuis lors évolué, parce que ce travail en se continuant a procuré sans cesse un apport de créations et d'interprétations nouvelles, et nous concluons que tout état de langue donné, à un moment quelconque du temps, sur un point de l'espace, résulte directement du travail intellectuel de tous ceux qui ont collaboré dans le passé à son devenir.

Seulement, cette œuvre de l'intelligence ne s'est jamais faite d'une façon suivie et systématique. Toute intervention individuelle dans ce jeu-là ressemble à celle d'un mauvais joueur d'échecs, qui court au plus pressé et qui n'a ni le loisir, ni la possibilité de comparer tous les choix possibles et de peser toutes leurs conséquences. Son acte, si prompt d'ailleurs, d'intuition et de décision, effleure à peine la conscience, parce qu'il ne se rattache ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. Et puis, et surtout, chaque sujet isolé n'est jamais qu'un collaborateur occasionnel à une grande œuvre collective faite d'une quantité d'interventions qui s'entrecroisent au hasard. Sans coordination, il ne saurait y avoir ni suite, ni méthode, ni aucune pensée consciente proprement dite. La création de la langue est donc intelligente dans chacun des actes individuels dont elle est la somme et la résultante, mais, dans son ensemble, elle paraît résulter moins de ces actes que du jeu des forces et des tendances qui sont derrière et qui opèrent à tâtons.

De là le caractère ambigu du produit obtenu. Toute langue historique est un mélange d'incohérences et d'irrégularités que domine cependant une systématisation relative et pratiquement suffisante. Cela prouve que l'intelligence individuelle, agissant à travers l'inconscience d'une action collective, atteint quand même finalement son but, et cela suffit pour que nous affirmions qu'à sa manière la

langue est, elle aussi, un instrument que l'homme a su forger à son service. Dès lors, les droits de la pensée sont sauvegardés ; l'intelligence créatrice n'est pas condamnée à subir l'emprise d'un outil qu'elle s'est fait. Si elle nous a semblé asservie quand son fonctionnement était lié à un organe créé par une sorte de déterminisme naturel, nous la voyons maintenant restaurée dans la plénitude de ses droits... du moins en principe.

Ce principe est essentiel, sans lui nous ne pourrions aller plus loin, mais son application est entourée d'obstacles.

Le premier, c'est que l'intelligence souveraine appartient à l'individu et la langue à la collectivité. Nous nous heurtons donc ici à l'aspect sociologique du phénomène et nous avons à en examiner les conséquences.

La langue commune, que nous définissons comme l'ensemble des habitudes conventionnelles de langage qui règnent dans une collectivité, est un produit et une fonction de la vie du groupe. C'est elle qui assure entre les hommes — êtres pensants — le contact psychique indispensable à la vie sociale. Elle est une institution comme les mœurs, les croyances, l'organisation politique. Comme toutes ces choses, elle constitue un objet extérieur à l'individu, qui échappe à ses prises et qu'il lui faut, bon gré mal gré, accepter et subir, sous peine de briser le lien de la solidarité avec ses semblables. L'enfant apprend la langue de ses parents et, toute sa vie, il est astreint à parler comme tout le monde autour de lui, s'il veut comprendre et être compris. C'est tout le contraire de la liberté, et cette servitude dans l'expression de la pensée semble engager la pensée elle-même.

En effet, chaque langue présente un vocabulaire, c'est-à-dire un jeu d'idées verbales, et des catégories grammaticales, c'est-à-dire un jeu de rapports logiques entre les idées. Ce double système ne correspond pas dans une langue à ce que l'on trouve dans une autre langue. Chaque collectivité a élaboré des idées et des formes de pensée qui lui sont propres et qu'elle impose à tous ses ressortissants. Un Français aura beau faire, il ne pensera pas comme un Allemand ou comme un Russe, par le simple fait qu'il parle une autre langue;

il est condamné à penser comme un Français dans ce sens qu'il arrive aux idées à travers le cadre lexicologique et grammatical de la langue française. Il y a là une limitation indéniable de sa liberté.

*
* *

Cette limitation est grave, assez grave en elle-même pour qu'on n'en fausse pas la nature de manière à en exagérer la portée. C'est ce que fait — à notre avis du moins — M. L. Weisgerber, dans son livre intitulé *Muttersprache und Geistesbildung*¹. Cet ouvrage, d'ailleurs si savant et si plein de pensée, nous montre l'emprise persistante des idées humboldtiennes sous la diversité des données et des doctrines due à la différence des temps. Malgré quelques réserves que l'auteur est bien obligé de faire pour atténuer la portée de ses déclarations, il reste entièrement dominé par l'idée d'une étroite solidarité entre le type mental d'une nation et sa langue, solidarité qui ne consiste pas seulement en ceci que le caractère mental de la nation fixe la langue, mais encore en cela que la langue réagit en retour sur le type mental de la nation tout entière et de chacune des individualités qui la composent. Elle exerce sur la collectivité et sur tous ses membres une puissance analogue à celle du destin².

Pour fonder cette conclusion, M. Weisgerber fait appel à deux principes. Le premier, que nous connaissons déjà, est la force contraignante de la langue en tant qu'institution sociale. Le second, qui doit servir à établir que la langue ainsi imposée est un cadre rigide de pensée, c'est le principe saussurien concernant le caractère général des systèmes de signes arbitraires.

Selon Ferdinand de Saussure, un jeu de signes conventionnels, tels que le sont les éléments significatifs d'une langue, ses mots, ses procédés grammaticaux, n'ont de valeur que parce qu'ils se déterminent réciproquement en se délimitant les uns les autres. Il

1. Göttingue, 1929.

2. « Der Mensch, der in einer Sprache hineinwächst, steht für die Dauer seines Lebens unter dem Bann seiner Muttersprache, sie ist wirklich die Sprache die für ihn denkt... In diesem Sinne ist die Muttersprache Schicksal für den Einzelnen, wie die Sprache des Volkes ist Schicksalsmacht für die Gemeinschaft ». O. c., p. 164.

en résulte un équilibre rigoureux de toutes les parties du système, lequel constitue un découpage arbitraire, mais tout à fait précis, de la matière mentale dans un cadre donné. Ce principe n'est pas moins vrai que le précédent, encore qu'il faille y voir la formule d'une tendance à l'organisation plutôt que l'affirmation d'un état de fait absolument arrêté et immuable, ce qui serait incompatible avec le flottement et l'évolution des états de langue. Mais la question est de savoir si cette systématisation interne s'applique à la langue de chacun, comme nous le pensons, ou si, comme le croit M. Weisgerber, elle s'applique à la langue de tous, à quelque chose qui existerait au-dessus des « Sprachorganismen » particuliers et où ceux-ci trouveraient une norme absolue pour toutes leurs parties. En d'autres termes, un mot français a-t-il, dans mon français, une valeur en raison des rapports qu'il entretient avec les autres mots que je connais et dont je me sers, ou en raison de ceux qu'il peut avoir avec les autres mots de la langue française en général¹ ?

Nous ne croyons pas que la conception sociologique de la langue nous oblige à admettre l'existence de cette langue en soi, dont le sujet, en dehors des individus parlants, est inimaginable. Dire que la langue ou toute autre institution sociale existe dans la communauté, c'est dire qu'elle existe dans chacun de ses membres pensant et agissant en fonction de tous. Un mot français dans ma bouche n'est vraiment un mot français que si je l'emploie de manière à me faire comprendre sous le contrôle incessant de l'usage observé autour de moi ; mais ce n'est que chez moi — ou chez tout autre sujet parlant français — que pourront s'établir des rapports d'association entre ce mot et d'autres mots pour constituer sa valeur selon la définition saussurienne. Il ne faut pas d'ailleurs poser une relation de cause à effet allant de la langue de tous à la langue de chacun ou inversement. Ce qui existe dans la vie actuelle de la langue, comme cela a dû exister autrefois au moment hypothétique de sa genèse, c'est un

1. Wenn wir so nachweisen können, dass und wieso auch die Begriffe und Wortsystem einer Sprache festgelegt und umgrenzt sind, so ist damit die letzte Schwierigkeit beseitigt, die uns vielleicht hätte abhalten können, die Wortinhalte als gemeinsamen Besitz einer Sprachgemeinschaft als Wirklichkeiten im Wortschatz einer Sprache, also eines sozialen Objektgebildes anzusehen. Damit haben wir den eigentlichen Ort ihres Daseins aufgewiesen : denn im Sprachorganismus des einzelnen sind sie nur als Verwirklichungen dieses unpersönlichen Besitzes vorhanden (o. c., p. 64).

enchaînement causal qui, partant de tous les individus en tant qu'individus, revient sur eux et les détermine tout également en tant que membres d'une société. Le dualisme entre l'individuel et le social est en nous-mêmes.

Nous ne pouvons donc pas nous placer ailleurs que sur le terrain des systèmes individuels de langue, et nous constatons qu'il y a là, à côté de la conformité nécessaire entre ces systèmes au sein d'une même collectivité, une place que nous ne saurions estimer avec précision, mais une certaine place pour la diversité et l'originalité.

Ces langues individuelles sont différentes d'abord parce qu'elles ne sont jamais constituées exactement sur les mêmes matériaux. Suivant le lieu de naissance, la classe sociale, la profession, les goûts et les divers facteurs de la destinée individuelle, les contacts linguistiques varient d'un sujet à l'autre, et le développement du système personnel de langue est déterminé par les expériences variées que chacun a l'occasion de faire.

Ensuite, à supposer même que deux individus se soient développés dans des conditions sensiblement identiques, leur langue aura quand même quelques caractères distinctifs. D'abord par le fait que leurs qualités intellectuelles et morales diffèrent; mais aussi parce que la masse de moyens linguistiques qu'ils ont à s'assimiler offrent une grande surabondance de ressources expressives qu'il faut trier et classer. Même dans le cas le plus favorable, tout langage comporte un jeu de synonymies assez riche, et il est immanquable que les sentiments ou les idées qui s'attachent à certains mots portent un caractère d'idiosyncrasie personnelle. On sait d'ailleurs aussi que d'autre part toute langue comporte des points d'incertitude où le sentiment, le parti-pris personnel peut intervenir. Il y a conflit entre la tradition du passé qui conserve des archaïsmes et les structures vivantes du présent (en français, par ex., *tissu* et *tissé*); conflit aussi entre ces structures, même vivantes, et d'autres possibles qui pourraient être celles de l'avenir (soit en français *un message des plus cordiaux* et *un message des plus cordial*).

Cette diversité toujours possible est déjà une libération relative de l'individu à l'égard du joug commun. Mais cela est peu de chose, il faut bien l'avouer, et nous n'y trouvons pas une solution au grave problème devant lequel nous nous sommes placés.

*
*
*

Ce problème subsiste : une langue est, très particulièrement dans ses éléments les plus fortement organisés, mais aussi peu ou prou dans tous ses éléments, un cadre imposé pour la pensée et son expression. La forme la plus originale du langage lui emprunte toujours ses données, et, comme nous le disions plus haut, un Français ne peut pas penser comme un Russe.

Pour rendre ce fait sensible, on a recours en général à la constatation que font inmanquablement tous ceux qui se mêlent de traduire. Il est inutile de développer ici cette démonstration une fois de plus : jamais, affirme-t-on, ce qui a été dit dans une langue ne peut se rendre exactement dans une autre langue ; les mots ne correspondent pas aux mots, les phrases dans leur mouvement ne recouvrent pas les phrases, et la traduction dont on doit se contenter est toujours approximative, procédant par l'équivalence des ensembles plutôt que par la correspondance des détails. Devant ce fait, comment prétendre encore que l'idiome n'est pas une prison, où la pensée ligotée doit abandonner le plus clair de sa liberté, sinon toute sa liberté.

Ici nous ferons deux considérations.

D'abord il faut jeter du lest, et nous le faisons en abandonnant tout ce qui dans la langue a un caractère affectif et imaginaire pour n'en retenir que les éléments proprement intellectuels. Cette distinction se justifie entièrement, car seule l'expression des idées correspond à la fonction spécifique de la langue. L'expression de la vie, quelle que soit son importance au point de vue pratique, n'y figure que sur un plan secondaire ; elle correspond à des éléments de langues qui sont imparfaitement dégagés de la parole ou qui ont emprunté le caractère symbolique du langage spontané¹. Le langage des signes arbitraires est naturellement intellectuel.

Or, l'idée et le sentiment sont deux choses profondément différentes. Les impressions sont des choses vivantes, singulières par nature et qui ne se répètent jamais d'une façon identique. Chaque

1. Voir Ch. BALLY, *Le langage et la vie*, 1926, III, Le mécanisme de l'expressivité linguistique, spécialement pp. 155 à 156.

fait de cet ordre est qualitativement original et dans le domaine de l'art il n'y a que les créations qui comptent. Il en est de même des faits de langue qui nous émeuvent ou qui mettent en branle notre fantaisie. Il n'y a aucune raison pour qu'ils se correspondent d'un idiome à l'autre. Un mot pittoresque du français a une résonance complexe et originale qu'aucun mot dans aucune autre langue ne rendra également. On peut, par exemple, rapprocher de notre expression *rat de bibliothèque* le terme allemand *Bücherwurm*; mais il est évident que, pour toutes sortes de raisons, les deux images ont chacune leur valeur propre, et, si l'on veut les traduire et essayer de créer des calques, on n'en obtiendra pas quand même l'équivalent stylistique : les conditions sont différentes. En français *ver de livre* n'existe pas au sens propre pour désigner certains insectes; d'autre part, le mot allemand qui correspond à *rat* est féminin, etc., etc.

Quand, en usant du vocabulaire de sa langue et de toutes ses ressources expressives : rythme, sonorité, mouvement de la phrase, un poète écrit quelques beaux vers, on peut bien mettre au défi n'importe quel traducteur de rien faire d'identique en usant du vocabulaire et des ressources d'un autre idiome. Il pourra faire quelque chose de ressemblant, il pourra faire aussi bien, mieux peut-être, mais jamais la même chose. L'artiste créateur utilise les éléments que la langue met à sa disposition, mais en même temps il s'y accommode. Le fait qu'un poète emploie telle langue plutôt qu'une autre doit compter parmi les facteurs de sa sensibilité et c'est une question assez oiseuse de se demander ce que Victor Hugo aurait fait s'il avait été allemand ou Goethe s'il avait écrit en français.

Le domaine des idées est tout différent. Quelque diverses que soient les valeurs des termes qui les expriment quand on passe d'une langue à l'autre, il n'est pas interdit de penser à un rapprochement possible qui les amènerait à se correspondre et à se recouvrir. Pour cela il faut naturellement se placer strictement sur le terrain intellectuel et considérer des signes d'idées pures ou des signes de la valeur desquels on écarte par abstraction tout ce qui subsiste d'affectivité. En effet, nous ne sommes plus alors dans le domaine du particulier, mais dans celui du général. Sans résoudre le problème philosophique de la nature des idées aprioristiques qui sont à la

base de toute logique et de toute pensée, il est évident que nous avons là des données sur la valeur desquelles tous les hommes qui ont bénéficié d'une certaine culture sont d'accord, quel que soit l'idiome qu'ils parlent. C'est dans le cadre de ces idées aprioristiques que l'esprit humain opère le classement des faits. Les classements peuvent varier sans doute, mais tous les classements ne sont pas équivalents à l'expérience et à la réflexion. Tout l'effort de la science ne vise pas à autre chose qu'à obtenir une entente sur le classement de nos notions empiriques, entente fondée sur la force persuasive de l'évidence.

Qu'on ne nous fasse pas dire que cette entente est facile et que les classements idéologiques des diverses langues puissent être ramenés sans peine à une norme unique. Rien n'est plus loin de notre pensée. Mais nous disons seulement que dans le domaine intellectuel, au rebours de ce qui se passait dans le domaine affectif, les irréductibilités qui séparent les faits s'effacent derrière leurs ressemblances, que la pensée logique vise au général et à l'abstrait, et que par conséquent les chances de succès en ce qui concerne l'adéquation des concepts d'une langue à l'autre sont infiniment plus grandes. A défaut d'un correspondant exact à un terme exprimant une idée bien définie, on pourra toujours avoir recours dans une autre langue à une définition, c'est-à-dire à l'indication de l'idée plus générale et de la caractéristique spécifique, à moins qu'on ne préfère forger un néologisme approprié, dérivé ou composé, en utilisant les virtualités contenues dans l'idiome employé. C'est d'ailleurs ce que font sans cesse les savants qui *traduisent* dans leur langage les termes, à leur goût trop ambigus, de la langue usuelle, et leur exemple nous montre justement comment on peut, dans la plupart des cas, tirer de la langue elle-même des ressources pour exprimer clairement ce qu'elle n'avait pas encore su dire, comment, en un mot, la langue sert et soutient la pensée au lieu de la dominer et de la limiter.

Mais, dira-t-on sans doute, tout ceci ne s'applique qu'à un langage abstrait, scientifique, supposant une réflexion exacte sur les idées. Dans tous les domaines de la recherche scientifique, on s'efforce en effet d'unifier la terminologie et de la fixer sur le plan international. On peut admettre qu'avec le temps et le progrès des idées on y parviendra dans une large mesure, et qu'un jour tous les savants du

globe en viendront à manier à peu près les mêmes concepts. Sera-ce une solution pratique de notre problème ? Aucunement, car les exigences et les méthodes du parler usuel ne sont pas celles de la spéculation pure. Celle-ci se meut par définition dans un système arrêté d'idées et cela peut s'exprimer par une terminologie ; mais la vie comporte plus d'imprévus et ne saurait s'enfermer dans une nomenclature rigide. Il lui faut l'instrument plus souple de la langue de tous les jours, de cette langue dont les termes, doués de valeurs respectives plutôt que de significations, s'accommodent aux besoins du moment.

C'est ici qu'intervient notre seconde considération. Une certaine adéquation des idées verbales est utile sans doute, mais, pour assurer l'intercompréhension dans le libre jeu des idées, elle est moins importante qu'une adéquation suffisante des contextes. Nous allons nous expliquer.

La fonction du langage dans les sociétés humaines recouvre la fonction de l'intelligence en général. Elle consiste à assurer une adaptation commune de tous les membres de la collectivité à la réalité extérieure et à la vie sociale, c'est-à-dire aussi une adaptation réciproque des uns aux autres sur le terrain pratique. Se comprendre, c'est obtenir les uns des autres des réactions utiles. « Apportez-moi mon déjeuner » est une phrase parfaitement claire et parfaitement comprise quand elle est suivie de l'effet désiré par celui qui l'a prononcée. Or l'instrument de cette compréhension, ce n'est pas la langue, c'est la parole, l'acte vivant du langage dont la langue n'est qu'un facteur. Évidemment toute pensée repose sur la mise en œuvre de concepts, et la fonction de la langue consiste en particulier à permettre à l'esprit de se former des concepts relativement stables et communs. Mais cela est relatif et nous n'avons aucun procédé quelconque pour nous assurer que, lorsque deux personnes conversent, les concepts qu'elles attachent aux mots employés sont exactement les mêmes dans leurs deux cerveaux. Cela n'a d'ailleurs aucune importance parce que le seul critère est d'ordre pratique. Il s'agit uniquement de savoir si leurs pensées s'entrepénètrent ou pas. On connaît des conversations qui roulent sur de perpétuels malentendus et qui n'aboutissent à rien, ni pratiquement, ni intellectuellement. Il en est d'autres, heureusement, qui sont d'une qualité tout

opposée. Pour obtenir ce résultat, les **parleurs** mettent en usage des mots et d'autres procédés grammaticaux qui, dans leur contexte et dans la situation donnée, sont suggestifs d'idées ; et, grâce à ces mots qui prennent des significations précises les uns en fonction des autres et en fonction de l'ambiance, ils opèrent entre eux une adaptation approximative mais pratiquement suffisante.

Dans la parole courante, comme dans les formes d'un langage plus primitif, par exemple de celui de l'enfant, le signe conventionnel n'est jamais qu'un appoint du langage naturel et les mots ne disent par eux-mêmes qu'une partie de ce que la phrase est destinée à transmettre. Ce sont comme des jalons sur une route : une même route peut être jalonnée de diverses façons. Au lieu de « apportez-moi mon déjeuner », j'aurais pu dire d'une façon elliptique : « mon déjeuner » tout simplement. D'ailleurs même des propositions grammaticalement complètes impliquent une quantité de choses sous-entendues qu'il n'y a pas besoin de dire. Le seul mot *déjeuner* comprend des idées et des notions annexes qui varient d'un cas à l'autre. L'expression qui opère des ellipses grammaticales ou non grammaticales tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, suivant l'inspiration ou les besoins du moment, peut donc représenter la même idée de bien des façons différentes. Comparez les trois formules : *la suite au prochain numéro*, *à suivre*, *Fortsetzung folgt*. C'est un exemple un peu spécial sans doute, mais qui permet d'illustrer cependant un fait d'une portée générale. Ces énoncés, tels qu'ils sont, avec leur diversité, sont tous suffisamment clairs par eux-mêmes en fonction de la situation où ils sont employés. Voyez encore, dans le même ordre d'idées : *Copyright*, *Nachdruck verboten* et *tous droits réservés*. Ce sont sans doute des expressions consacrées par l'usage, mais même sans cela elles sont toutes trois parfaitement limpides, et, pour ne pas deviner ce qu'elles veulent dire, il faudrait tout ignorer de la législation sur les droits d'auteurs. Or c'est là une pré-supposition qu'on n'a pas à faire en pensant à ceux auxquels ces avis sont destinés.

D'ailleurs, si le nombre et la nature des jalons peuvent varier, leur suite et leur ensemble importent davantage que leur place exacte ; même dans les cas où deux expressions de la même idée sont composées de termes parallèles, il n'est pas nécessaire que ceux-ci

aient des valeurs parfaitement identiques pour que la pensée exprimée soit pratiquement la même. L'allemand *Not* n'est pas identique au français *nécessité*, pas plus que *Gebot* ne répond absolument à *loi*, mais *Not kennt kein Gebot* et *nécessité ne connaît pas de loi* énoncent de deux façons légèrement différentes une seule et même idée. Deux voyageurs qui partent du même lieu aboutiront au même but sans poser nécessairement leurs pieds dans les mêmes vestiges.

En vérité la langue n'est jamais un obstacle absolu pour ceux qui veulent penser et se faire comprendre, à condition qu'ils aient avec leurs interlocuteurs, non seulement un certain contact linguistique, ce qui est nécessaire sans doute, mais aussi et surtout un véritable contact préétabli de pensée et une conscience commune de la situation. La grande erreur est selon nous d'attacher beaucoup trop d'importance au *texte*, nous voulons dire aux entités significatives de la langue mises bout à bout, et beaucoup trop peu au *contexte*, nous entendons ici par ce mot tout le reste.

Ce qui sépare les hommes parlant des langues différentes, ou même parlant la même langue, ce n'est pas leur langage ; ce sont les différences de développement intellectuel, d'habitudes, de culture, d'expériences, d'éducation. Voilà la barrière infranchissable souvent qui empêche une réelle intercommunication, parce que l'intuition, travaillant avec des données entièrement diverses, ne saurait aboutir à des résultats concordants. Ce n'est pas l'adoption par les divers parleurs d'une langue commune, même admirablement organisée pour le service d'une pensée logique et claire, qui les rapprochera. Donnez-leur le temps plutôt de se connaître, rapprochez-les par la sympathie, que le plus cultivé essaie de bien comprendre le milieu, les idées, les coutumes du moins cultivé, et vous verrez immédiatement les points de contact s'établir et un idiome quelconque, bien parlé ou mal parlé, peu importe, servira à ce rapprochement pratique, qui est un enrichissement des deux parts et qui contribue à multiplier les idées communes.

C'est l'expérience bien connue du missionnaire. Ce n'est pas en enseignant aux sauvages ou aux demi-civilisés une langue de civilisation, comme l'anglais ou le français, qu'on fait pénétrer la civilisation en lui. Il y faut autre chose que cette matière toute formelle,

et le résultat acquis par cette seule voie ne peut être que décevant. Mais que le civilisé au contraire apprenne tant bien que mal le parler de celui qu'il veut atteindre, qu'il se mette à sa portée, qu'il entre dans ses idées, et il obtiendra des résultats relatifs sans doute, mais pourtant effectifs dans le travail d'éducation qu'il s'efforce de faire.

Ceci n'est qu'une amplification des principes posés plus haut : le contexte dans la parole pratique l'emporte de beaucoup en importance sur le texte. Les moyens de langue mis en œuvre valent ce que vaut l'intelligence qui sait s'en servir conformément aux circonstances et en fonction de l'interlocuteur. Si nous osions pousser à l'extrême notre pensée, nous dirions — et des exemples fameux pourraient être avancés à l'appui — que, tout au contraire de ce que l'on nous dit et répète sur l'asservissement de l'esprit à la langue, il n'y a rien de plus souple et de plus maniable, rien dont une intelligence puissante dispose plus librement à son service, que justement la langue elle-même¹.

*
* * *

Voilà un premier point; mais nous sommes loin d'avoir résolu toutes les difficultés. Nous avons écarté un premier obstacle qui s'offrait à nous : celui qui résidait dans le caractère social et systématique de la langue. Mais il y en a un autre, le vrai obstacle, celui-là, et qui procède de la faiblesse et des insuffisances de cet esprit humain qui doit mettre la langue en œuvre et qui la subit au lieu de la dominer.

Il est évident que l'emploi de la langue nous dispense dans une

1. En nous plaçant à ce point de vue, nous devons faire quelques réserves sur l'effort entrepris par l'International Auxiliary Language Association, sous l'impulsion et l'inspiration de M. SAPIR, pour rechercher quels devraient être les principes constitutifs d'une langue internationale aussi logique que possible et répondant à toutes les exigences d'une pensée bien conduite (voir Edward SAPIR, *The Function of an international auxiliary language*, *Psyche*, 44, April 1934, réimprimé dans SHENTON, SAPIR and JESPersen, *International Communication*, London, 1934). Cette recherche est certainement intéressante et utile; mais elle irait à l'encontre du but proposé — faciliter l'entente internationale sur un idiome auxiliaire, — si ce système de langue devait être par sa complication et sa subtilité logique d'un maniement trop délicat. Il vaut beaucoup mieux, au point de vue pratique, préconiser un système de langue moins parfait théoriquement, mais d'un usage plus aisé. On peut faire confiance à ceux qui l'utiliseront et qui lui imprimeront d'emblée la marque de leur intellectualité propre. Et puis, jamais un système grammatical n'empêchera les esprits confus de rester dans leur confusion.

certaine mesure de penser. Dans le langage spontané des symboles, le symbole se dégage de ce que l'on sent ou de ce que l'on imagine : il y a donc toujours une relation directe de l'expression de la pensée avec la réalité. Mais dans le langage des signes conventionnels, ceux-ci s'associent les uns aux autres, et l'on peut parler en pensant des mots sans que la pensée des choses soit véritablement en mouvement ; c'est la loi de tous les réflexes : l'acte automatique se substitue à l'acte conscient.

Mais ce n'est pas tout. La langue est non seulement un oreiller de paresse intellectuelle, elle est encore une source d'erreurs positives, un piège où notre pensée se laisse prendre toutes les fois que nous nous laissons trop impressionner par l'autorité de son prestige. En effet, la langue, comme toute institution sociale, se pare à nos yeux d'un caractère de dignité qui inspire plus que la simple obéissance. La contrainte qu'elle exerce sur nous se mue, en vertu d'une sorte de mystique dont nous n'avons pas à expliquer ici les raisons, en une vénération plus ou moins superstitieuse qu'elle nous inspire, et nous sommes prêts à abdiquer en sa faveur des droits dont nous ne devrions pas nous départir.

L'étude des erreurs qui proviennent de cette source serait un long chapitre que nous n'entreprendrions pas d'écrire. A la base de toutes les fautes de cet ordre, il y a celle qui consiste à demander aux mots — ou à toute autre entité significative de langue — plus qu'ils ne peuvent fournir. On les considère comme les équivalents de concepts définis et l'on traite la langue comme si elle était la vraie pourvoyeuse d'idées, alors que les idées doivent naître de l'expérience. Trop souvent la science a pu croire que sa tâche consistait à définir des mots et ses efforts ont été par là frappés de stérilité.

Quant à la pensée usuelle, qui ne s'occupe guère des concepts pour eux-mêmes, elle pêche le plus souvent en enchaînant des mots dans des structures verbales comme s'ils étaient définis une fois pour toutes, c'est-à-dire comme si l'identité des termes ou leur différence impliquait réellement une identité ou une différence logique. Sous sa forme la plus grossière, cette fausse argumentation équivaut à un simple tour de passe-passe, selon l'exemple donné par Pareto¹ : « On

1. Voir BORSQUET, *Traité de Sociologie*, 1925, p. 57.

vit bien quand on vit selon la *nature*, or la *nature* n'admet pas la propriété, donc on vit bien quand il n'y a pas de propriété. » Il est évident que le mot *nature* est pris ici successivement dans deux sens différents et que ce syllogisme n'a que la forme extérieure d'un raisonnement véritable. Cela n'est pas plus démonstratif qu'un jeu de mots.

Nous commettons une erreur identique quand nous tranchons une question par quelque épithète décisive. Si je dis, en parlant des gratte-ciel ou de la prohibition : « Cela ne vaut rien, c'est une invention *américaine* », je fais un syllogisme dont la majeure sous-entendue serait : « Tout ce qui est américain ne vaut rien », et j'oublie que le terme *américain*, comme beaucoup d'autres termes analogues : *bourgeois*, *socialiste*, *oriental*, *romantique*, etc., ne comporte pas une définition simple. Sous ces mots la langue réunit un agrégat empirique de choses diverses et souvent même contradictoires. Une épithète est rarement un argument.

Cette erreur logique est en général associée à une autre qui consiste à confondre la valeur intellectuelle du terme en jeu avec sa valeur affective. Les impressions ne sont pas des choses sur lesquelles on puisse raisonner. On parle clairement quand on dit en parlant d'un bijou : « Ce n'est pas de l'or, c'est du laiton » ; mais on ne dit rien de décisif en déclarant, à propos d'un acte accompli par quelqu'un : « Ce n'est pas du courage, c'est de la témérité ». Cette phrase ne comporte qu'un jugement subjectif d'appréciation, dépourvu de toute évidence logique. Les figures et les personnifications donnent lieu à des illusions du même genre. « Comparaison n'est pas raison », dit le proverbe ; mais les esprits imaginatifs l'oublient facilement, et la langue complaisante se prête à des développements séduisants, qui peuvent parfois convaincre, mais qui n'ont qu'une apparence extérieure de vérité. Les linguistes le savent, qui ont eu à lutter contre les mythes créés par des expressions imagées telles que langues mères, langues filles, organisme linguistique, vie et mort des langues, etc.¹.

1. Il est curieux de noter comment les catégories grammaticales essentielles ont pu exercer une influence sur la pensée philosophique elle-même. On sait que la catégorie du substantif nous sert à saisir les choses par l'imagination en leur prêtant un caractère substantiel, qui n'est qu'une projection du moi sur le dehors (voir notre ouvrage *La structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 46). Le vrai problème philosophique est sans doute de savoir ce que peut être le moi, dont nous avons du moins une perception directe; mais conclure de la

Dans la pratique il est impossible de faire un départ exact entre la simple paresse d'esprit, qui se contente d'un langage tout fait, et la pensée plus ou moins faussée par les illusions du langage. L'un conduit à l'autre, ces deux formes du parasitisme à l'égard de la langue ayant une même source : l'insuffisance du contrôle intellectuel. On ne saurait non plus séparer nettement le parleur qui se trompe de bonne foi de celui qui utilise sans scrupule les ressources d'une dialectique fallacieuse fondée sur des mots. Dans ce domaine, la mauvaise foi entièrement consciente est rare, et l'homme a une merveilleuse facilité pour trouver à son besoin des arguments, bons ou mauvais, mais qu'il trouve excellents parce qu'utiles. Il en résulte que notre parler usuel, qui cède sans cesse à la loi du moindre effort et aux sollicitations de l'imagination et du sentiment, est constamment exposé à se laisser influencer par la langue. La « verbomanie »¹ et le sophisme verbal sont les deux formes extrêmes de ces erreurs. Mais, nous le répétons, elles sont toutes deux — en théorie — parfaitement évitables.

*
*
*

Est-ce là notre conclusion et terminons-nous sur une condamnation des hommes qui, disposant d'un instrument utile pour la pensée, ne savent pas s'en servir ? Non certes, ce serait faire preuve de peu de modestie et de peu de jugement.

substance des choses à la substance du moi, c'est une démarche à rebours du bon sens et entièrement due à une déformation de la pensée par la langue, C'est ce que nous trouvons dans la philosophie scolastique ; ainsi Ed. JANSEN, *Cours de psychologie*, Liège, 1921, p. 8.

Deux erreurs de pensée familières aux grammairiens ont une cause identique. La première consiste à croire qu'il y a des mots à signification concrète, alors que la logique nous enseigne que toute idée est une abstraction par là même qu'elle est une idée. L'institution grammaticale nous habitue à manier les idées substantives comme des choses (ou des personnes) et c'est cela qui nous amène à ne considérer comme abstraits que les substantifs dont la signification résiste décidément à cette assimilation. La seconde de ces erreurs est celle qui nous fait voir dans toute idée verbale une action. Il y a là une conception qui est infuse dans la structure grammaticale de nos langues où elle se manifeste de diverses façons (par exemple en français le verbe *faire* supplée n'importe quel verbe), et nous cédon sans critique à cette invite de la langue.

1. On a appelé de ce nom la capacité que nous avons de parler et de penser en nous tenant dans le domaine formel des mots et de leurs relations usuelles. Il arrive que certaines personnes donnent par ce moyen-là le change en discutant de choses qu'au fond elles ne connaissent aucunement. Voir *Le langage et la verbomanie* par OSSIE-LOURIE, 1912.

C'est intentionnellement que nous avons séparé par l'abstraction, d'une part les puissances virtuelles de l'intelligence telles qu'elles se manifestent quand celle-ci crée la langue pour son service, et d'autre part les insuffisances pratiques de cette même intelligence qui, dans le langage de tous les jours, s'embarrasse et se perd dans les mailles du filet où elle cherche à retenir sa pensée. Mais il nous reste à faire la synthèse des deux aspects antinomiques d'un même problème et à apprécier dans sa totalité la fonction du langage organisé dans les sociétés humaines.

A aucun moment il ne faut oublier qu'il s'agit là d'un phénomène social, c'est-à-dire d'un phénomène qui a pour théâtre la seule conscience individuelle (voir p. 65-6), mais qui met aux prises, dans cette seule conscience, deux forces hétérogènes : les tendances du moi et les exigences de la vie sociale à laquelle chacun est soumis et se soumet de plein gré par le profond instinct de l'espèce.

Il en résulte une série d'actions et de réactions, une sorte de guerre intestine, dont l'aboutissement doit être un ajustement des intérêts en apparence divergents, mais qui ne peut y parvenir qu'à travers des péripéties de victoire et de défaite des deux côtés.

Les individus, nous l'avons dit, créent la langue ; ils le font pour leur commodité immédiate sans doute, mais cette commodité n'est pas étrangère à celle de l'ensemble, et, par un déterminisme immanent, cette action de chacun aboutit à un résultat sans lequel le progrès culturel de la communauté serait impossible. La langue, une fois née, a des lois auxquelles nul ne saurait se soustraire sous peine d'isolement. Nous ne parlons pas seulement de l'observation des conventions arbitraires existant dans chaque langue ; nous avons devant les yeux des faits plus généraux et plus essentiels. Les deux erreurs que nous venons de stigmatiser reposent l'une et l'autre sur des nécessités inhérentes au fonctionnement du langage organisé et sans lesquelles il ne se produirait rien d'utile dans ce domaine.

Penser par mots est une chose légitime. En effet, en renonçant à aller à chaque occasion jusqu'aux causes premières de la pensée, l'acte du langage devient un réflexe et c'est le perfectionnement du mécanisme de ce réflexe qui nous assure une parole alerte et rapide au service d'une pensée complexe et bien élaborée. Il faut bien payer

le prix d'un pareil avantage. Que seraient nos sociétés sans cela ? Et puis, dans une société, n'est-il pas naturel et nécessaire de posséder des idées toutes faites, monnayées pour l'usage collectif et qui sont le matériel d'échange banal de la vie commune ? On peut dire qu'une partie de notre langage ressemble — révérence parler — aux cris des animaux. Il est des phrases, des exclamations et des formules de politesse en particulier, dont la valeur est essentiellement sociale, répondant simplement aux situations stéréotypées de la vie commune. Le phénomène est sans doute plus compliqué et plus nuancé que dans les sociétés animales, mais les droits et la légitimité d'une pensée collectivisée dans un groupe social ne sauraient être mis en doute.

Ce n'est pas tout. Un préjugé favorable relativement à la valeur des mots et des autres éléments de la langue n'est pas moins indispensable. C'est en s'efforçant de scruter la valeur idéale des termes de sa langue maternelle, en recherchant leurs significations exactes, en s'attachant à eux comme à des objets de pensée, puisqu'ils sont les seuls points de repère dans le classement des idées, que chaque homme apprend à penser pour lui-même et à penser en harmonie avec ceux qui l'entourent. La pédagogie d'ailleurs utilise ce procédé. Dans bien des cas nous enseignons aux enfants le mot avant la chose, et c'est en les invitant à s'efforcer de deviner et de comprendre que nous les initiions à certains concepts que la langue contient en puissance. Cette méthode, pourvu qu'on n'en abuse pas (ce qui provoquerait un verbalisme superficiel), est légitime ; elle est même inévitable et ceux qui la réprocheraient pourraient sans doute se surprendre à en user malgré eux, tellement elle est naturelle. Nous en usons pour nous-mêmes quand quelque terme nouveau que nous soupçonnons receler quelque chose d'intéressant nous frappe. Ce terme provoque chez nous une curiosité intellectuelle et nous n'avons de repos que nous ne l'ayons assimilé à notre parler. Nous allons donc du mot à l'idée, et une bonne partie de l'éducation intellectuelle procède ainsi. L'esprit s'attache à la langue pour s'en assimiler le contenu, et, si le verbalisme automatique est nécessaire pour nous procurer une parole et une pensée aisées, la foi instinctive dans les idées verbales est utile pour nous assurer un contact personnel et intime avec la tradition de langue à laquelle nous appartenons.

Que cette attitude réceptive et cet automatisme comportent un certain danger pour l'originalité et la rectitude de notre pensée personnelle, cela est bien évident ; mais il faut reconnaître aussi que, du même coup, — et c'est plus essentiel — ce sont ces choses-là, cette réceptivité et cet automatisme, qui permettent à la pensée personnelle de prendre conscience d'elle-même, de s'assurer un contact solide et effectif avec le monde des idées et de se manifester. Grâce à la langue que nous recevons de la société, nous ne sommes plus condamnés à improviser des rudiments d'idées chaque fois que nous essayons de penser le monde que les perceptions sensorielles ou autres nous révèlent. Nous sommes en possession d'idées verbales et d'un jeu de relations entre ces idées, et tout effort intelligent que nous ferons pour comparer ce système aux choses elles-mêmes aboutira soit à un acquiescement, à l'impression d'une correspondance, soit à une critique, à l'impression d'un désaccord ou d'une insuffisance. Nous ne sommes pas tenus de faire ce travail, mais nous pouvons le faire, et par toute pensée originale et attentive, qui est une affirmation de notre individualité, nous continuons, nous prolongeons, nous refaisons le travail de création qui jadis a constitué la base de l'organisation du langage.

On a reconnu que l'origine de toute évolution de la langue est dans la parole, c'est-à-dire dans les interventions des parleurs manifestant quelque indépendance de pensée ou d'expression. Cela est vrai, pourvu que l'on oublie pas le rôle des sujets entendants qui consacrent les innovations par leurs interprétations et qui souvent même mettent quelque chose de leur propre fond dans les paroles entendues. Cette évolution obéit sans doute à d'autres facteurs que les facteurs intellectuels seuls. Elle ne vise pas au seul progrès logique du système linguistique, elle le modifie pour l'adapter aux changements du tempérament, des goûts, des tendances ; mais elle peut aussi servir au progrès de la langue comme instrument de pensée ; elle implique une constante collaboration des intelligences à l'œuvre commune et pour le moins un contrôle de chaque instant et de chacun sur l'instrument qui sert à la solidarité intellectuelle et à la vie du groupe.

Qu'on ne dise donc pas que, si la langue permet toujours aux plus capables de prendre conscience de leur supériorité, elle les fait par

là échapper aux contraintes sociales et se désolidariser de la vie commune. Non, l'isolement réel n'existe pour personne en dehors des cas de psychoses. Le génie lui-même ne s'exprime que pour essayer de se faire comprendre, fût-ce au moins d'une élite et dans une certaine mesure. Comme les autres, il est soumis à la loi de l'intercompréhension. Il violente la langue, mais la langue ne lui permet pas de tout faire et le force à se soumettre à ses lois autant qu'il le faut pour assurer la transmission de la pensée. C'est un principe en mécanique qu'il n'y a de transmission de force que là où l'organe intermédiaire résiste et cède à la fois ; il n'en est pas autrement ici, et c'est par un processus analogue que le fruit de la pensée individuelle se transmet à la communauté et s'incorpore à son patrimoine pour autant que celle-ci est capable de se l'assimiler. Et ce que nous disons du génie est vrai *mutatis mutandis* de toute pensée originale, si modeste soit-elle, qui s'exprime et qui se propose comme une contribution personnelle à l'effort de la collectivité tout entière. L'individu rend donc à la société avec intérêts ce qu'il a reçu d'elle, et celle-ci assure à son tour, et d'autant mieux, le progrès de l'individu. Telle serait du moins la forme schématique d'un fonctionnement idéal de ces deux forces conjuguées.

*
*
*

Nous ne parlons ici que de l'effort linguistique, qui vise à créer et à entretenir un instrument d'expression et de pensée. Mais il est bien facile de remarquer qu'il en est exactement de même, quoique sous une forme parfois plus dramatique, dans d'autres domaines de la vie sociale, par exemple en ce qui concerne les idées morales, les croyances religieuses (ou antireligieuses), les formes d'art, etc. C'est la masse qui fournit — non pas elle seule en tant que masse, mais par la force des individus qui la composent agissant collectivement — les formules des mœurs, des croyances et des styles. Ces formules paraissent souvent écraser et déformer les individus, mais c'est grâce à elles que des consciences d'hommes se trouvent placées devant des problèmes précis, éprouvent le sentiment d'un conflit et s'affirment en proposant des formules nouvelles. Ces formules nouvelles se rattachent toujours aux anciennes, qu'elles les modifien-

seulement ou qu'elles en prennent le contrepied : c'est la condition pour que quelque chose d'elles puisse, avec ou sans heurt, passer dans la tradition commune. Dans ce processus collectif qui conduit nos sociétés et par elles notre espèce tout entière vers on ne sait quelle destinée, l'individu, bien que rigoureusement soumis à la loi de la solidarité, ne perd rien de ses prérogatives, puisque c'est en dernière analyse de sa conscience que procède toute initiative ; cependant il n'est pas non plus élevé au-dessus du rang où il doit rester, car il ne saurait agir sans la collectivité et sa valeur se mesure à son utilité sociale.

Il est sans doute presque impossible de développer un pareil sujet sans se laisser influencer inconsciemment par des idées personnelles qui ne sont plus du ressort de la science objective. On nous accusera peut-être d'avoir représenté cet équilibre d'une façon qui, malgré tout, favorise le facteur individuel aux dépens du facteur collectif et de nous être laissé entraîner par quelque spiritualisme optimiste que personne n'est obligé de partager. C'est possible. En tout cas nous croyons avoir posé la question sur son véritable terrain. Le problème de la pensée et de la langue n'est à tout prendre qu'un des aspects de celui des rapports de l'individu et de la société, et, puisque ces rapports ne paraissent soulever de difficulté sérieuse que dans le monde humain — où se pose pour nous le problème de la liberté —, cela revient à dire que nous sommes placés tout simplement devant le problème de l'homme.

La psychologie, la logique et d'autres branches du savoir sont intéressées, comme nous le disions, avec la linguistique à la solution de notre problème. Mais ces disciplines ne le résoudreont — autant qu'il peut l'être — qu'en fonction d'une science plus générale ayant pour objet l'être humain avec sa constitution tout entière et toutes les formes de son activité.

(Genève, avril 1932.)

ALBERT SECHEHAYE.

QUELQUES REMARQUES
SUR LES
RAPPORTS DE LA SOCIOLOGIE ET DE LA LINGUISTIQUE :
DURKHEIM ET F. DE SAUSSURE¹

1. — On sait la place que tient en linguistique générale la thèse : « la langue est un fait social ». Un tel principe ne peut être, au fond, ni contesté, ni affirmé, et l'essentiel — comme dans tous les cas de ce genre — est de préciser le sens des termes que l'on emploie. Il est d'une part évident que la langue qui sert à plus d'un individu a par là même un caractère nettement et éminemment social — ceci lorsqu'on s'en tient au sens courant (et non empreint d'une tendance spécifique quelconque) des mots « langue » et « social ». D'autre part, cette évidence même pousse à se demander quelle raison peut faire insister sur une vérité qui est à la portée de tout le monde et dont tout le monde, plus ou moins consciemment, se rend compte.

La thèse en question, d'apparence aussi simple, pour autant qu'elle serve de principe de méthode, doit être prise en un sens spécial. Ce sens, les partisans de la doctrine sociologique en linguistique l'indiquent nettement : c'est le sens durkheimien.

Pour se rendre exactement compte de la responsabilité que l'on assume en souscrivant aux définitions de Durkheim, il faut bien voir de près quelles sont ces définitions et quels sont les principes de méthode qu'elles comportent. Il s'agit surtout d'analyser le « fait social » qui sert de qualificatif à la « langue », et qui, dans la doctrine de Durkheim à laquelle il a été emprunté, occupe la place cen-

1. Cet article reprend, avec quelques modifications, une communication faite au II^e Congrès international de Linguistes, à Genève, le 25 août 1931.

trale. Pour faire mieux ressortir les traits du « fait social » durkheimien, rappelons brièvement quelques points essentiels de la doctrine de Durkheim.

2. — Le dessein de Durkheim était, on le sait, de donner à la sociologie la rigueur des autres sciences, plus formées et plus avancées.

a. Pour que la sociologie pût devenir une science autonome, il fallait qu'elle eût son propre objet, bien distinct des objets des autres sciences. Conformément à ses tendances, parfois nettement déductivistes, Durkheim cherchait une *définition préalable* de l'objet de la sociologie qu'il créait, définition qui devait circonscrire et délimiter d'avance le champ des explorations futures du sociologue (ce champ est d'ailleurs toujours resté pour Durkheim extrêmement vaste). N'ayant pas, d'autre part, de tendance matérialiste (contrairement, remarquons-le, à ce qui a été assez souvent affirmé), Durkheim caractérisait lui-même sa doctrine comme empreinte d'une « hyper-spiritualité »¹, et c'est dans le domaine des faits d'ordre spirituel qu'il cherchait le substrat essentiel des recherches sociologiques.

« La vie collective... constatait Durkheim, est faite de représentations »², la société est essentiellement « un ensemble d'idées », et c'est sous cette forme qu'elle apparaît au sociologue.

Il est évident que, du moment que l'on parle de représentations, il est nécessaire de délimiter cet ordre de phénomènes par rapport aux autres phénomènes psychiques.

b. Durkheim se rendait bien compte de la nécessité de déterminer les rapports réciproques de la sociologie et de la psychologie. En principe, le départ qu'il tendait à établir entre les deux sciences était rigoureux et définitif. Pourtant, les travaux mêmes de Durkheim ne donnaient pas toujours raison à ce postulat. Durkheim constatait par exemple ouvertement qu'il réservait le nom de sociologie « pour tout ce qui concerne la mentalité collective », — et qui ne sait combien de psychologues se sont intéressés au même sujet ?

1. *Sociologie et Philosophie*, Paris, Alcan, 1924, article *Représentations individuelles et représentations collectives*, p. 48; cf. aussi ce que dit M. BOUCLÉ dans sa préface à ce recueil, p. xv : « ...le sociologisme durkheimien est bien plutôt un effort pour fonder et justifier d'une façon nouvelle les tendances spiritualistes ». Cf. encore LACOMBE, *La méthode sociologique de Durkheim, Étude critique*, Paris, Alcan, 1926, p. 16.

2. *Loc. cit.*, p. 2.

Ailleurs, Durkheim avouait expressément que « la psychologie collective, c'est la sociologie tout entière ». « Pourquoi donc, demandait-il, ne pas se servir exclusivement de cette dernière expression? »¹. Il est donc manifeste que la sociologie de Durkheim conservait avec la psychologie des rapports intimes, voire indissolubles, et ceci en raison du caractère de certaines définitions initiales, dont l'auteur semblait ne pas voir toutes les conséquences.

Puisque la vie collective est faite de représentations, c'est l'analyse des représentations qui conduira le sociologue à la constitution du « fait social » devant servir de base et de point d'appui à toutes ses recherches.

c. Parmi les représentations Durkheim distinguait deux catégories fondamentales. L'une est constituée par les représentations qui ont pour substrat les consciences particulières des membres du groupe social : ce sont les « représentations individuelles » (nous dirions peut-être : représentations tout court), opposées par Durkheim aux « représentations collectives » dont nous verrons tout à l'heure les caractères distinctifs.

Voici ce que constatait Durkheim en rapport avec la première de ces deux catégories.

Certains psychologues (Huxley, Maudsley) considèrent que la vie psychique de l'homme n'est qu'un « épiphénomène » accompagnant les modifications d'intensité et de qualité que subit incessamment la matière nerveuse. Durkheim s'élevait avec force contre cet « épiphénoménisme » qui aboutit, selon lui, à la négation de l'existence de la vie psychique proprement dite. Si les représentations n'existaient qu'en fonction des modifications physiologiques des cellules cérébrales, elles ne seraient rien par elles-mêmes. Et pourtant « notre vie psychique ne s'anéantit pas à mesure qu'elle s'écoule »², « il y a une mémoire proprement mentale »³, qui assure l'existence en quelque sorte autonome des représentations. Les représentations sont indépendantes des cellules d'un cerveau particulier, à preuve qu'elles peuvent réapparaître à la surface de la conscience après en

1. *Loc. cit.*, p. 47.

2. *Loc. cit.*, p. 20.

3. *Loc. cit.*, p. 13.

avoir été absentes pendant un certain temps. Si le phénomène du *ressouvenir* peut se produire, c'est que les représentations, durant le temps où elles n'étaient pas présentes à la conscience de l'individu, ont mené une existence indépendante des cellules cérébrales dans lesquelles elles ne peuvent être localisées. « Indépendante » veut dire *extérieure* aux cellules, et ainsi on est amené à constater que les représentations « individuelles » ont ce trait fondamental d'être indépendantes des cellules d'un cerveau particulier et d'être extérieures à ces cellules.

Nous touchons ici le *punctum saliens* de la doctrine et des raisonnements de Durkheim, car c'est après avoir caractérisé de la manière que nous avons vue les représentations « individuelles » qu'il fait cette comparaison, cette analogie, ce saut qui le transportent d'un coup dans le domaine de ses « faits sociaux » ; de même que les représentations « individuelles » sont extérieures aux cellules d'un cerveau particulier, de même certaines représentations sont extérieures aux cerveaux de tous les membres d'un groupe social. C'est cette deuxième catégorie de représentations qui intéresse surtout, et, au fond, uniquement, le sociologue. Ce sont les représentations « collectives » qui constituent les « faits sociaux » par excellence. Elles sont foncièrement différentes des représentations individuelles et ne peuvent qu'être « en quelque manière comparables »¹ à celles-ci. Les représentations collectives sont « d'une autre nature » que les représentations individuelles, et l'analyse de ces dernières ne nous est utile qu'en tant qu'elle nous aide à comprendre de quelle manière les faits sociaux sont extérieurs aux individus.

« Quand nous avons dit, remarquait Durkheim, ... que les faits sociaux sont, en un sens, indépendants des individus et extérieurs aux consciences individuelles, nous n'avons fait qu'affirmer du règne social ce que nous venons d'établir à propos du règne psychique »². « Si l'on ne voit rien d'extraordinaire à ce que les représentations individuelles produites par les actions et les réactions échangées entre les éléments nerveux, ne soient pas inhérentes à ces éléments, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les représentations col-

1. *Loc. cit.*, p. 2.

2. *Loc. cit.*, p. 33.

lectives, produites par les actions et les réactions échangées entre les consciences élémentaires dont est faite la société, ne dérivent pas directement de ces dernières et, par suite, les débordent ? Le rapport qui, dans la conception, unit le substrat social à la vie sociale est de tous points analogue à celui qu'on doit admettre entre le substrat physiologique et la vie psychique des individus »¹.

Cette conception peut bien nous paraître — ainsi qu'elle a paru à M. Lacombe — déconcertante, mais, sans insister sur la critique, résumons simplement ce qui a été établi jusqu'à présent : les faits sociaux — qu'il faut définir pour que la sociologie ait un objet — sont : 1° des représentations ; 2° des représentations collectives, c'est-à-dire des « manières d'agir, de penser et de sentir *extérieures à l'individu* » ; 3° des représentations douées « d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils [les faits sociaux] s'imposent à l'individu »². Ce dernier trait — la contrainte que les faits sociaux exercent sur les individus — est peut-être le plus marquant et celui sur lequel Durkheim a le plus insisté.

Les faits sociaux ainsi caractérisés ne sauraient, selon Durkheim, « se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions » — ce qui n'est pas fait pour nous surprendre. Ce qui peut paraître plus étonnant, c'est que les « faits sociaux » — consistant « en représentations et en actions » — sont distincts, pour Durkheim, non seulement des phénomènes organiques, mais aussi « des phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle »³.

d. Une telle délimitation incline à demander où existent et comment existent des représentations qui ne sont pas des phénomènes psychiques. On conçoit difficilement une existence de représentations autre qu'une existence psychique, et on ne peut comprendre les représentations comme étant autre chose que l'activité « représentatrice » des hommes.

A la question que l'on vient de poser : où et comment existent les « faits sociaux ? » il n'y avait qu'une réponse logiquement conciliable

1. *Loc. cit.*, p. 34.

2. *Les règles de la méthode sociologique*, 8^e édition, Paris, Alcan, 1927, p. 8.

3. *Ibid.*

avec les principes fondamentaux de Durkheim. Les « faits sociaux » existent dans la « conscience collective ». Il faut remarquer que ce terme n'était pas seulement une façon de parler, une expression fortuite, une image sans importance : bien au contraire, la notion de « conscience collective » constituait, selon la juste expression de M. Lacombe, la « clé de voûte » du grand édifice de la sociologie durkheimienne. Sans cette notion, l'unité du système — d'ailleurs apparente — était ruinée. Durkheim parle de la conscience collective à diverses reprises, en soulignant sa nature foncièrement différente des consciences individuelles : « les états de la conscience collective sont d'une autre nature que les états de la conscience individuelle ; ce sont des représentations d'une autre sorte »¹ ; la conscience collective est « un être, psychique si l'on veut »² ; « c'est l'agrégat dans sa totalité qu'il faut prendre en considération ; c'est lui qui pense, qui sent, qui veut, quoiqu'il ne puisse vouloir, sentir ou agir que par l'intermédiaire de consciences particulières »³.

Tels sont les traits distinctifs des « faits sociaux » : ce sont : 1° des représentations ; 2° des représentations extérieures aux consciences individuelles ; 3° des représentations douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent aux individus » ; 4° des représentations ayant pour substrat et support la « conscience collective ». Voilà donc les caractères que l'on attribue à la « langue » lorsqu'on la qualifie de « fait social » au sens durkheimien de ce terme.

3. — Nous avons jusqu'ici analysé le prédicat de la thèse : « la langue est un fait social ». Analysons-en maintenant le sujet : la « langue ».

Il s'agit ici, on le sait, de la « langue » au sens saussurien de ce terme. Il serait superflu d'exposer ici dans le détail les conceptions de Ferdinand de Saussure sur la nature de la « langue », mais il faut cependant, pour accentuer le relief des problèmes traités, rappeler brièvement l'essentiel des idées saussuriennes, dont certaines sont aujourd'hui presque universellement admises par les linguistes⁴.

1. *Les règles...*, p. xvi.

2. *Les règles...*, p. 127.

3. *Représentations...*, p. 36.

4. Voici par exemple ce qu'écrit M. PORZIG dans son article *Sprachform und Bedeutung* (*Indogermanisches Jahrbuch*, XII, 1928, p. 3) : « Je mehr die Ansichten auseinandergehen, um so notwendiger ist es, sich über die Punkte klar zu sein.

ce qui est une raison de plus pour qu'elles soient soumises à une analyse critique.

4. — F. de Saussure ne croyait possible d'assurer une vraie rigueur scientifique à la linguistique qu'en posant une définition initiale de ce qui pourrait faire l'objet « à la fois intégral et concret »¹ de cette science. Dédactiviste, il constatait que « c'est le point de vue qui crée l'objet »² et enseignait que, pour qu'une linguistique organisée et ordonnée fût possible, il fallait « se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage »³ qui, parce que multiforme, hétéroclite et manquant d'homogénéité, est essentiellement inconnaissable. Ce n'est qu'en découpant dans le tout confus du langage cette réalité que F. de Saussure appelait la « langue » que l'on assure, selon lui, un terrain solide à la linguistique, dont la « langue » est « l'unique et véritable objet »⁴. tout ce qui est du domaine de la « parole » n'intéressant pas directement le linguiste.

Quel était, selon F. de Saussure, le rapport de la linguistique à la psychologie? Il est assez important de préciser ce point, d'autant plus que certaines tendances anti-psychologistes, actuellement assez fortes, sont parfois rattachées directement à Saussure — ce que l'état objectif des choses ne justifie pas pleinement.

Voici comment lui-même s'exprimait sur les rapports de la linguistique avec les disciplines psychologiques : « On peut concevoir, écrivait-il, une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale et par

die von *allen* Seiten als gemeinsamer Boden anerkannt sind. Dazu gehört die Unterscheidung von *Sprechen* [parole] und *Sprache* [langue] sowie die von synchronischer und diachronischer Sprachbetrachtung ». « Von *allen* [souligné par l'auteur] Seiten » est peut-être un peu exagéré : en écrivant ainsi, M. Porzig laisse de côté, par exemple, Schuchardt et M. Jespersen, sans parler de Baudouin de Courtenay qui, il est vrai, ne s'est jamais exprimé d'une façon explicite sur les idées de Saussure, mais auquel la notion de la « langue » au sens saussurien de ce mot était totalement étrangère. Il est d'autre part incontestable que l'opposition *langue-parole* posée par Saussure revient très fréquemment dans les travaux des linguistes les plus différents : cette opposition fait partie du « stock » des idées actuellement admises et même enracinées en linguistique. Cette notion est presque « von allen Seiten anerkannt » et elle a déjà pénétré partout où elle pouvait pénétrer.

1. *Cours de linguistique générale*, 2^e édition, Paris, Payot, 1922, p. 23.

2. *Loc. cit.*

3. *Loc. cit.*, p. 23.

4. Dernière phrase du cours.

conséquent de la psychologie générale... La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale ». « C'est au psychologue de déterminer la place exacte de la sémiologie »¹. L'étude de la langue était conçue par F. de Saussure comme « uniquement psychique »², le signe linguistique unissant « non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique »³ — formulation dénotant une tendance que l'on pourrait presque appeler « psychologiste » (sans parler de la difficulté que l'on éprouve à comprendre ce qui est visé par le terme « signe linguistique », puisqu'il ressort de la formule que ce « signe » est autre chose qu'un nom, qu'une dénomination).

Il est manifeste que la linguistique conservait, dans l'idée de Saussure, d'étroits rapports avec la psychologie et que l'autonomie relative qu'il voulait assurer à la linguistique ne comportait pas un affranchissement de cette science à l'égard des méthodes « psychologiques ».

La « langue » était comprise par F. de Saussure d'une façon assez abstraite : ce qui importait pour lui en linguistique, ce n'était pas l'étude du jeu de l'appareil vocal, car « l'essentiel de la langue est étranger au caractère phonique du signe linguistique »⁴, mais bien plutôt l'étude de la « faculté qui commande aux signes »⁵.

La « langue », bien qu'essentiellement psychique, était en même temps pour F. de Saussure « sociale dans son essence et indépendante de l'individu »⁶, et cette indépendance de la langue par rapport à l'individu était maintes fois soulignée — indépendance synonyme d'« extériorité » (« pour F. de Saussure la langue est essentiellement un dépôt, une chose reçue du dehors » — note des éditeurs du *Cours*, p. 98) et en même temps de résistance absolue à toutes les influences individuelles : la langue « est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu »⁷; elle est « de toutes les institutions sociales celle qui offre le moins de prise aux initiatives »⁸. Son trait essentiel

1. *Loc. cit.*, p. 33.

2. *Loc. cit.*, p. 37.

3. *Loc. cit.*, p. 98.

4. *Loc. cit.*, p. 21.

5. *Loc. cit.*, p. 27.

6. *Loc. cit.*, p. 37.

7. *Loc. cit.*, p. 31.

8. *Loc. cit.*, p. 107-108.

consiste en ce qu'elle s'impose aux individus par la *contrainte* de l'usage collectif; « si l'on veut démontrer que la loi admise dans une collectivité est une chose que l'on subit et non une règle librement consentie, c'est bien la langue qui en offre la preuve la plus éclatante »¹.

Bien que F. de Saussure eût eu recours à la notion de la conscience collective moins souvent que ne le faisait Durkheim, il ne s'est pourtant pas passé de ce terme et, par conséquent, de cette conception : « La linguistique synchronique, constatait-il par exemple, s'occupe des rapports logiques et psychologiques reliant les termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective. »².

5. — On voit en somme que la « langue » de Saussure non seulement correspond exactement au « fait social » de Durkheim, mais encore que cette langue, mi-psychique et mi-sociale, extérieure à l'individu, exerçant une contrainte sur l'individu et existant dans la conscience collective du groupe social, était en quelque sorte modelée sur les « représentations collectives » de Durkheim. Au fond, « langue » et « fait social » ne font qu'un, celle-là n'étant qu'une manière de réplique, d'illustration de celui-ci.

Quiconque voudrait chercher les soubassements méthodologiques — on pourrait aussi dire philosophiques — de la doctrine de Saussure devrait se tourner vers la doctrine de Durkheim où se trouve posée avec une rigueur absolue et systématique *l'opposition du social à l'individuel* se reflétant comme *l'opposition*, non moins absolue en principe, de la « langue » à la « parole » dans le *Cours* de Saussure.

6. — Concluons. Les linguistes recourent très souvent à la thèse saussurienne qui définit la langue comme un fait social (voir plus haut, p. 87, note 4). Dans cette thèse, au fond, le sujet et le prédicat ne font qu'un, la « langue » de Saussure reproduisant le « fait social » de Durkheim. La doctrine de Saussure est presque toujours considérée comme une doctrine *linguistique*; or ce n'est pas tout à fait exact. Cette doctrine s'appuie essentiellement sur une conception philosophique étrangère au fond à la linguistique.

F. de Saussure — je le sais de source certaine — suivait avec un

1. *Loc. cit.*, p. 104.

2. *Loc. cit.*, p. 140; cf. aussi p. 19, où il est question d'« esprit collectif ».

profond intérêt le débat philosophique engagé entre Durkheim et Tarde. Si l'on prend en considération non seulement l'idée, essentielle pour Saussure, de la « langue », mais aussi celle, complémentaire, de la « parole », l'ensemble de la doctrine saussurienne apparaît alors comme une curieuse tentative, entreprise par un linguiste de génie, pour concilier les doctrines opposées de Durkheim et de Tarde. Dans l'opposition de la « langue » à la « parole » on entrevoit l'opposition de l'idée durkheimienne à celle de Tarde. Le rigorisme de la notion de la « langue » est durkheimien, les concessions faites au facteur individuel, à la « parole » tiennent des idées de Tarde. Ceci paraît digne d'être souligné.

Toutes les branches des *humaniora* s'entrelacent. La doctrine saussurienne qui a connu un retentissement si considérable en linguistique doit son élan à des notions élaborées dans les domaines de la sociologie, de la philosophie et de la psychologie.

Non seulement, malgré la diversité de ses compartiments, la linguistique est une, mais *l'homme est un* et toutes les sciences qui ont pour objet l'étude de l'homme convergent vers un seul but et se heurtent aux mêmes problèmes. Sortir de l'isolement est une nécessité de plus en plus manifeste.

(*Varsovie, 1932.*)

W. DOROSZEWSKI.

L'ÉVOLUTION DU LANGAGE

La Psychologie du Langage serait un sujet plus logique, si elle était fondée sur une connaissance plus nette de la véritable nature du langage. La plupart de ceux qui étudient la parole humaine la considèrent, essentiellement, comme le fait d'émettre des sons doués de signification. Pourtant il apparaît, à la réflexion, que les sons du langage ne sont pas des phénomènes primitifs, mais des effets secondaires produits par les mouvements des différentes parties des cavités vocales. Ces mouvements ne produisent les sons du langage que lorsque l'air, venant des poumons, se répand à l'intérieur de ces cavités mobiles ou les traverse ; toutefois, on peut comprendre les mouvements eux-mêmes par la lecture sur les lèvres.

Il semble donc très souhaitable d'étudier de manière plus attentive la nature et la signification essentielle des mouvements qui donnent naissance au langage, c'est-à-dire des mouvements de la langue, des lèvres et du gosier qui portent la signification de la parole.

A un certain point de vue, le langage auditif est un phénomène extrêmement simple : il est dû à des changements de résonance dans les cavités vocales (en ce qui concerne à la fois la hauteur et l'intensité de l'émission vocale), et ces changements proviennent de variations de forme (volume et dimensions de l'ouverture) d'un nombre relativement restreint de parties mobiles (lèvres, langue, palais mou, etc.).

J'ai déjà montré précédemment¹ que les sons du langage peuvent être reproduits à l'aide d'appareils très simples qui fournissent les changements de résonance nécessaires. L'acte n'a rien de mystérieux, bien que les sons qui en résultent soient eux-mêmes complexes et infiniment variables, à cause de la variabilité de la forme

1. *Proceedings of the Royal Society, A*, vol. CII, 1923, p. 752-765 ; A, vol. CVI, 1924, p. 150-174.

et du nombre des cavités de résonance et de la multiplicité des positions et des degrés de fermeture possibles de leurs orifices.

Quelle est donc la véritable nature du langage parlé ?

La réponse, préfigurée par Platon ¹ et suggérée (mais de manière plus vague) par l'abbé Sabatier de Castres ² en 1794, formulée par le Dr J. Rae d'Honolulu en 1862³, rappelée en 1895 par Alfred Russell Wallace ⁴ et reprise plus récemment par l'auteur du présent article ⁵, c'est que le langage parlé n'est qu'une forme d'un instinct animal fondamental : l'instinct d'expression par la mimique du corps.

L'homme, inconsciemment, fait une mimique avec sa bouche, et ces mouvements, que celui qui lit sur les lèvres peut n'interpréter que par la vue, produisent également des effets acoustiques, grâce auxquels leur nature et leur signification peuvent être interprétées par l'oreille.

Quelles preuves fournirons-nous à l'appui de cette théorie ?

En premier lieu, le fait, mis en lumière — à ma connaissance — pour la première fois par Darwin ⁶, que la bouche de l'homme remue, inconsciemment, en même temps que ses mains. Les enfants qui apprennent à écrire remuent leur langue *et* leurs doigts, et j'ai observé que de très vieux et de très jeunes pianistes font la même chose. Certains joueurs de billard tirent la langue, quelques jeunes boxeurs aussi, bien que ce soit une habitude dangereuse.

Il semble fort probable que le primitif remuait sa bouche en même temps que ses mains, et que ses premiers mouvements mimiques contrôlés s'accompagnaient de mouvements de la bouche qui produisaient, à son insu, des paroles, toutes les fois que l'air se répandait à l'intérieur des cavités ou les traversait et toutes les fois qu'il faisait vibrer ses cordes vocales dans son effort pour être remarqué.

Le « langage » ainsi formé ne comprendrait, bien entendu, aucune des parties du langage parlé : ce serait un langage d'actes, décrivant

1. *Cratyle*.

2. *Pensées et observations morales et politiques pouvant servir à la connaissance des vrais principes du gouvernement*. Vienne, Imprimerie d'Ignace Alberti, 1794.

3. *The Polynesian*, 27 septembre, 4 et 11 octobre 1862 (cf. Sir Richard PAGET, *Human Speech*, 1930, Appendix VIII).

4. *Fortnightly Review*, 1895, n° 64, p. 528.

5. *Human Speech*, pp. 132-134.

6. *The Expression of the Emotions*, 1872, p. 34.

des caractères de mouvement, de forme, de direction, de relations spatiales, etc. Tout « mot » complet formerait une phrase et représenterait un mouvement mimique complet. Un tel langage se trouverait être, de manière toute fortuite, un langage universel, car la mimique humaine *est* elle-même un langage universel, et ceux qui s'en servent encore, comme les sourds-muets illettrés, sont capables de comprendre leurs semblables et d'être compris par eux dans toutes les parties du monde.

On constate, même aujourd'hui, que les sons du langage ne miment pas ce que nous observons réellement, et que, subconsciemment, nous n'utilisons les sons que pour indiquer les mouvements essentiels qui portent avec eux la signification du langage.

Ainsi, les phonéticiens savent-ils parfaitement, maintenant, qu'il existe des qualités très différentes du son L et que ces qualités différentes sont employées, dans une même langue, sans distinctions de sens. On les appelle « claires » et « sombres » — et c'est plutôt absurde —, mais ce qui les distingue vraiment, c'est que, pour les produire, on fait le geste émettant le son L avec la langue placée dans des positions différentes et que, par suite, les changements de résonance, dus aux changements de volume et d'ouverture des cavités buccales, sont différents dans chaque cas.

Il y a huit ou neuf ans environ, j'ai étudié ces changements de résonance pour plusieurs consonnes, L, N, R, entre autres, et j'ai découvert que les résonances caractéristiques de chacune de ces consonnes pouvaient varier dans la mesure où la résonance de la voyelle *i* dans « eat » diffère de celle de la voyelle *æ* dans « hat » ou celle de *a* dans « calm » de celle de *ʌ* dans « up », sans qu'une oreille inexercée y soit sensible. Pour la consonne L, l'échelle de variation comprenait cinq demi-tons¹.

Voici l'explication qui s'imposa : le mouvement (fût-il celui de L, de N ou de R) était en général fait de manières légèrement différentes, liées à la commodité du geste.

Si la consonne devait être combinée avec la voyelle *i*, elle était, inconsciemment, émise avec la langue en avant dans la bouche ; si elle devait être combinée avec la voyelle *ɔ* comme dans « all », elle

1. *Human Speech*, p. 125.

était émise avec la langue plutôt en arrière dans la bouche. Dans les deux cas, le mouvement d'émission de la consonne était fait près de la position nécessaire pour former la voyelle avec laquelle elle se combinait.

Nos oreilles n'entendaient pas les changements acoustiques qui se produisaient dans la résonance de la consonne, parce que ces changements n'avaient aucune signification mimique ; il nous suffisait de pouvoir reconnaître que le bout de la langue s'était relevé et avait touché le palais (L), ou que toute la langue s'était dressée pour former une barrière en travers de la cavité buccale (N), ou que le bout de la langue s'était incurvé vers le bas (R).

Si ce sont les mouvements qui nous apparaissent comme les phénomènes importants et significatifs, notre indifférence aux consonnes « claires » et « sombres » est facile à comprendre ; elles sont produites par le même geste ; mais si l'on doit considérer comme phénomènes significatifs les sons du langage, il est inexplicable que nous soyons extrêmement sensibles à certains changements de résonance et presque complètement insensibles à d'autres.

Les consonnes « claires » et « sombres », employées comme équivalentes dans des combinaisons avec des voyelles différentes, sont aujourd'hui classées comme étant des « phonèmes », c'est-à-dire des familles de sons dont les membres peuvent se remplacer les uns les autres selon le contexte, sans que le sujet parlant ou l'auditeur soient conscients d'une différence phonétique. Du point de vue du geste, les phonèmes apparaissent comme des variantes insignifiantes d'un même mouvement ; on ne les entend pas comme des sons différents, parce que l'on sait, subconsciemment, qu'ils représentent le même mouvement et par conséquent signifient la même chose.

Ici encore, l'explication est simple. Un phonème est un type de geste buccal qui a une signification mimique ; ce geste peut être fait de plusieurs façons, tant à cause du contexte moteur qu'à cause des diversités mimiques personnelles ou raciales, mais son sens ne change pas. Les changements phonétiques de Grimm, de Bopp et de leurs successeurs sont presque tous de simples variantes ou substituts du même mouvement. Ainsi P, B et les bilabiales F et V sont toutes des occlusives bilabiales, — le F et le V n'étant l'un qu'un P, l'autre qu'un B imparfaitement formés. Même la transition d'un B ou d'un P

bilabial en un V ou un F, due à ce que la lèvre inférieure est placée contre les dents d'en haut au lieu d'être placée contre la lèvre supérieure, peut n'avoir pas de signification mimique; certaines personnes dont les dents avancent articulent habituellement, pour plus de commodité, le B de cette manière.

Dans l'ensemble, on peut dire que les langues indo-européennes d'aujourd'hui se sont transformées par suite d'un changement de mode dans la façon d'émettre les mêmes mouvements mimiques de la bouche. C'est ainsi que « pater » est devenu « fater » et que « fater » est devenu « father », car le son DH (mes appareils l'ont montré) n'est que le résultat d'un mouvement de D ou de T imparfaitement fermé.

Il y a un autre phénomène particulièrement intéressant du langage parlé qui s'explique facilement par la mimique, et qui, sinon, reste mystérieux : c'est le rapport entre le son et le sens observé dans ce qu'on appelle les « phonesthèmes ».

M. J. R. Firth a publié en 1930 un petit livre sur le langage parlé, dans lequel il a montré, entre autres choses, qu'un groupe important de mots anglais commençant par SL avaient un sens péjoratif (par exemple Slack « négligent », Slouch « rabattu », Slush « boue », Sludge « boue », Slime « vase ») et aussi que beaucoup de mots en STR, — sans avoir rien de commun dans leur étymologie, — se rapprochaient par le sens. On peut remarquer d'abord que, du point de vue mimique, SL est le résultat d'un glissement en arrière du bout de la langue, et que c'est ainsi qu'il implique l'idée d'un glissement en arrière en général, comme dans Slouch « rabattu », Slump « dépréciation », Slide « glissade », Slip « glissade », Slop « gachis », Slope « pente », Slur « glissement ». De même, STR est un mouvement d'allongement de la langue qui va de la position avancée de l'S, à la position intermédiaire du T, et de là, à la position en arrière de l'R, d'où sa signification mimique de « qui s'étend en avant et en arrière », ou, au figuré, « d'ici à là », et le rapport de sens entre Strain « élan », Straight « droit », Stretch « étendre », Stride « enjambée », Streak « raie », Stream « fleuve », String « corde », Strut « étai », etc.

J'avais moi-même déjà montré en 1927¹ que dans les racines

1. *Proceedings of the Royal Society, A*, vol. CXIV, 1927, p. 98-102.

indo-européennes il existait un symbolisme précis, perceptible dans maintes voyelles et consonnes ; ainsi, l'S initial était constamment associé avec une étreinte ou une pression en avant ; K, G et NG étaient liés à la déglutition ou à une pression en arrière ; R était associé avec un mouvement en arrière quelconque ; U était un mouvement en avant pour montrer, pour diriger, verser par un tuyau, etc. ; IW, WI étaient de minuscules mouvements des lèvres qui imitaient l'œil de l'homme, et ainsi de suite.

Plus tard, on découvrit que le même symbolisme apparaissait dans des langues aussi nettement séparées les unes des autres que le sumérien, l'arowak, le chinois, le bantou, le sémitique et le polynésien. Ainsi, les coïncidences linguistiques, qui ont si longtemps troublé les linguistes orthodoxes et qui donnent encore naissance à d'étranges théories de parentés raciales, ont une explication bien simple.

Il est probable que l'on trouvera la même racine dans toutes les langues, si le mouvement de la bouche qui lui donne naissance est suffisamment naturel et évident pour exprimer, par la mimique, la signification dont il s'agit. Par exemple, on peut s'attendre à ce que le mouvement tubulaire de la bouche qui produit les sons du langage KU ou GU ou HU apparaisse dans la plupart des groupes linguistiques comme une racine signifiant quelque chose de creux, de vide, de tubulaire ou d'étendu. Ainsi, le mot français « cou » peut être comparé au mot sumérien « ku », « un trou » ou « un abreuvoir », ou au mot sumérien « gun » « cou », ou au mot anglais « gun » « fusil » (que malheureusement on prononce aujourd'hui comme « ganne » au lieu de le prononcer comme « goun »), ou au japonais « ku » « vide », ou au mot arowak sud-américain « k-uda » « cou », ou au chinois (mandarin) « ku » « une vallée » ou « un ravin » (comme le mot anglais « coomb »), ou à « kuo » « enfler » ou à « kuo » (archaïque) « un cerceau » ou à « kua » (mandarin) (archaïque 壶) « une gourde », ou même au mot français « gourde », ou enfin à la racine indo-européenne K-U ou à la racine sémitique G-U qui signifient toutes les deux « creux »¹. Il se trouve aussi que le mot anglais « hole ».

1. Hermann MÖLLER. *Vergleichendes Indogermanisch-semitisches Wörterbuch*, Göttingen, 1914.

« trou », est produit par le même mouvement que l'arowak « hula » un « trou profond » ou le mot mandarin « ua » une « cavité ».

On se rendra compte que le même mouvement de la bouche a nécessairement beaucoup d'interprétations mimiques ; d'où l'évolution de la classe des homophones où le même mot a deux ou plusieurs sens différents. Par exemple le mouvement de U peut être dynamique, comme dans le chinois « kuo » « enfler », ou indiquer la longueur comme dans l'arowak « ui » un « serpent », ou, nous l'avons déjà vu, peut indiquer le creux, le rond, le vide, le plein, le tubulaire. Chaque interprétation peut également s'employer au figuré, si bien que « enfler » peut signifier la vanité, le « vide » aboutir à un filet ou à la solitude, « tube » vouloir dire souffler ou traverser, etc. Ainsi, en français, on a « cou » qui vient de l'interprétation tubulaire, « couche » de l'interprétation allongée, « coude » de l'idée d'allongement alliée au mouvement vertical du D, « coulis » de l'interprétation tubulaire, « coulis » (sauce), « cours » et « course » de l'interprétation fluide, « coup » et « coutre » de l'interprétation née d'un mouvement de projection. Il est facile de voir comment des langues différentes peuvent naître d'un même système de mouvements de la bouche, interprété par des communautés linguistiques diverses.

Que la théorie de la mimique buccale est conforme à la réalité, c'est ce que nous prouve la très forte proportion des significations appropriées aux mouvements de la bouche observés encore aujourd'hui dans différentes langues. Ainsi, en anglais sur 99 monosyllabes commençant par SP (« mouvement d'allongement vers un point »), comme Spare « épargner », Spear « épée », Spire « flèche de clocher », Spore « semence », Spoor « piste d'un animal », 81 p. 100 ont un sens adapté. Sur 40 mots commençant par STR (« qui s'étend d'un point à un autre »), comme Strap « courroie », Stream « fleuve », Strip « bande », Strop « cuir à rasoir », Strum « taper sur le piano », 97 p. 100 sont adaptés ! De telles proportions excluent la possibilité d'un rapport fortuit.

Puisqu'il apparaît que des mots comme « ku », signifiant « tube » ou « cou » ou « creux » peuvent être inventés n'importe quand et par n'importe qui, il est inutile de prétendre (comme le font certains philologues) qu'ils sont la preuve d'anciens contacts de races, et plus

inutile encore d'affirmer (comme d'autres philologues le font) que l'on doit rigoureusement ignorer de telles ressemblances.

Beaucoup d'enfants ont une tendance naturelle, bien qu'inconsciente, à inventer des mots nouveaux au moyen d'un mouvement mimique de la bouche; par exemple, le jeune Granville Gilbert¹ avec son *o-o* voulant dire « grand » et son *i-i* voulant dire « petit », ou le petit Allemand qui faisait varier le son de la voyelle du mot « papa » pour exprimer l'épaisseur du manteau que portait son père.

Il semble fort probable que — comme on a imaginé que cela s'est produit en Amérique du Nord —, si un groupe d'enfants, abandonnés avant l'âge de la parole, arrivaient à survivre et devenaient une communauté isolée, ils commenceraient, naturellement, à communiquer entre eux par des mouvements mimiques et que ces mouvements donneraient naissance à des sons articulés simultanés mais inconscients, grâce auxquels la mimique initiale pourrait être comprise. Cette langue autochtone aurait nécessairement des racines communes avec celles des principales langues du monde.

Jusqu'ici je n'ai parlé que de l'articulation, mais la phonation-langage des émotions ne doit pas être négligée. Le Dr Oscar Russell a prouvé et récemment montré à Amsterdam² que le larynx humain et les cavités avoisinantes jouent un rôle très actif dans le langage parlé. Il y a, semble-t-il, pour chaque voyelle, une « expression » différente de la région du larynx. Mes propres expériences avec des appareils décrits ailleurs³ avaient déjà montré que les fausses cordes vocales jouaient probablement un rôle pour différencier un P murmuré d'un B murmuré, ou un F d'un V. Le Dr Russell a prouvé qu'il y a changement véritable dans la position de la région du larynx, lorsque le P et le B ou l'F et le V sont murmurés alternativement. A ma demande, le Dr Russell fit varier l'expression de son visage, tandis que j'observais l'« expression » de son larynx. Il m'apparut alors de manière évidente que, si la langue et les lèvres remuent en même temps que les mains, le larynx et les cavités

1. *Human Speech*, p. 148.

2. *International Congress of Phonetic Sciences*. Amsterdam, 1932.

3. *Proceedings of the Royal Society, A*, vol. CXIV, 1927, p. 98-102; *Human Speech*, p. 117-123.

avoisinentes tendent aussi à se mouvoir en même temps que les muscles du visage.

Nous pouvons maintenant comprendre comment la phonation a pu devenir le langage des émotions. Par ses changements de forme, et par les changements de résonance dus aux différentes attitudes des fausses cordes vocales et des autres parties mobiles, la phonation donne la preuve auditive des changements correspondants de l'expression du visage, tout comme ces changements donnent la preuve visuelle des émotions sous-jacentes qui les produisent. Il n'est pas nécessaire de postuler que les changements du visage produisent les changements du larynx; tous deux peuvent être les résultats synchroniques d'un stimulus émotif originel.

SOMMAIRE

La parole humaine paraît être le résultat acoustique de deux classes d'action musculaire, toutes deux inconscientes : 1° l'articulation, qui est une forme de geste mimique de la langue, des lèvres, etc., apparentée directement à la mimique naturelle du corps par laquelle l'humanité tend à exprimer ses idées; 2° la phonation, qui est le résultat acoustique des changements d'« expression » du larynx et des cavités avoisinantes, changements liés aux modifications d'expression du visage et signes de variations émotionnelles.

La production de sons phonétiques sourds (par exemple F, TH, S, SH, P, T et K) par la méthode de la perflation (simple émission d'air à travers les cavités, sans vibration des cordes vocales comme dans la phonation) n'est, en fait, que le résultat d'une position des cordes vocales, la « bouche » étant ouverte; sa signification symbolique (si elle en a une) n'a pas été observée.

La connaissance de la véritable nature de la parole humaine donnera une base rationnelle pour développer et perfectionner l'art d'exprimer la pensée par les gestes de la bouche, elle permettra aussi d'établir sur des fondations solides une langue auxiliaire internationale.

(Londres, octobre 1932.)

RICHARD A. S. PAGET.

L'ONOMATOPÉE

ET

LA FONCTION REPRÉSENTATIVE DU LANGAGE

La tendance à « peindre » à l'aide des sons existe non seulement chez les poètes, mais partout dans le langage en général. Elle n'est en somme que l'une des manifestations de l'effort que fait l'homme pour abolir le caractère indirect que le langage possède en commun avec d'autres instruments de la civilisation. Cette soif de réalité concrète, qui est d'une part le désir de retrouver le contact direct avec le réel sensible, d'autre part le besoin plus puissant encore d'arriver à pénétrer directement jusque dans l'intimité de la vie universelle, est une attitude psychologiquement très explicable chez celui qui parle. L'homme qui a appris à lire et à interpréter l'univers au moyen des sons sent bien que l'outil intermédiaire constitué par la langue et ses lois propres l'écarte de la profusion immédiate que l'œil est capable d'absorber, l'oreille d'entendre, la main de saisir. Il cherche plus d'une fois à revenir à cette intuition de la réalité sans renoncer pourtant à la représentation par les sons. La théorie du langage doit reconnaître et expliquer où et comment ce retour au sensible peut se faire sans que le langage lui-même soit détruit. Nul doute que, si l'on écarte délibérément le système usuel des langues, on ne soit libre d'user à cœur joie d'onomatopées : la question est de savoir si et comment on peut le faire en demeurant dans les bornes du langage. Il existe dans la structure du langage des joints et des marges qui permettent certaines libertés ; mais on ne peut faire que ces petites surfaces éparses et sporadiques, où subsiste quelque

1. Le présent article est un chapitre tiré de mon ouvrage sur la théorie du langage (*Sprachtheorie*) qui doit paraître chez Fischer à Léna, en 1933.

liberté, fusionnent pour former *un champ ou un ordre de représentation cohérent* (*kohärentes Darstellungsfeld*).

J'ai ainsi résumé d'un mot ce que j'essayerai de prouver au cours de cet article. Il se place entre le chapitre qui traite de l'ordre primaire de représentation (*primäres Darstellungsfeld*) et celui qui traite de l'ordre secondaire de représentation (*sekundäres Darstellungsfeld*), et il a pour tâche de démontrer la non-existence d'un champ onomatopéique cohérent dans le langage. Le langage ne serait pas ce qu'il est si ce champ existait ; mais le langage est assez tolérant pour admettre sur ses frontières, là où ses propres forces le trahissent, une aide étrangère : le recours à un principe pittoresque hétérogène.

Il en est ainsi aujourd'hui dans la langue que nous parlons et c'est de ce fait bien connu qu'il faut partir. Sans doute d'autres conceptions se sont fait jour à diverses reprises. Dans un livre intéressant paru récemment (*Grundfragen der Sprachphysiognomik*, 1932), Heinz Werner affirme, avec certains poètes de l'époque baroque allemande, et aussi avec Herder, Hamann et d'autres théoriciens romantiques du langage, que ce que nous appelons tolérance est un aspect primaire authentique de la fonction représentative du langage. De nos jours un nouvel effort est fait pour renouveler l'étude de l'onomatopée et pour lui donner une importance que depuis longtemps elle n'avait plus en linguistique. Nous en rendrons compte, mais il faut reprendre les choses de plus haut pour justifier notre point de vue.

* .

La réflexion linguistique au sujet de l'onomatopée ne peut avoir pour objet que d'apprécier la *position* et l'*importance* de ce phénomène bien connu des anciens grammairiens dans l'ensemble des ressources représentatives du langage. Ce n'est pas à force de compter les mots et d'user de moyens statistiques que l'on arrivera à éclaircir ce qu'il nous importe surtout de savoir. Il faut plutôt (et c'est l'essence de toute enquête philosophique) comparer le plus exactement possible ce qui a été réalisé à ce qui *aurait pu* l'être. Supposons les ressources vocales de l'homme approximativement telles que nous les connaissons : nous aurons à apprécier si elles ont pu et si

elles peuvent satisfaire aux exigences que doit remplir un instrument de représentation à peu près universel ; — nous nous plaçons, bien entendu, dans l'hypothèse que les sons émis doivent avant tout servir à peindre.

Lessing en était arrivé à penser que la fonction du langage n'est pas de peindre. Herder et d'autres ont soutenu que jadis il avait servi à peindre, et que les véritables virtuoses du langage peignaient encore. Quoi qu'il en soit, nous tenterons d'abord d'estimer les *forces onomatopéiques* contenues dans les moyens vocaux. Il peut sembler que ce soit une entreprise assez vague ; cela n'est pas, — ou du moins, il n'est pas nécessaire de se perdre dans le vague, si l'on se propose, à chaque possibilité nouvelle que l'on découvre, de garder présente à l'esprit la structure entière du langage dans son état actuel, afin de pouvoir dire si les faits réels permettent ou non d'utiliser ce qui aurait été possible dans d'autres conditions. J'imagine ainsi une sorte de relevé dans lequel les données principales tout au moins peuvent être définies avec une précision suffisante. Et si quelqu'un veut englober ces données dans un mythe relatif aux premiers stades inconnus de l'évolution du langage humain, il pourra envisager ce relevé comme une liste d'occasions perdues.

I

De quel potentiel « pictural » dispose la voix humaine ? Prenons pour exemple le fait acoustique de la *vocalisation* et le fait moteur de l'*articulation*. Il existe une surprenante richesse de timbre dans les sons vocaux. Si je veux rendre à peu près les variations du timbre de *i-é-o* dans « *minéraux* », ou de *ou-a* dans « *courage* », un seul instrument, flûte ou violon, n'y saurait suffire ; il me faudrait prendre pour « *minéraux* » trois instruments, et deux pour « *courage* »¹.

1. Pour simplifier, nous réduisons au timbre la particularité des voyelles, ainsi qu'il est légitime d'après la théorie de HELMHOLTZ récemment reprise par STUMPF. SCRIPTURE conteste le principe de cette théorie : s'il devait l'emporter, avec l'appui de THURRING et de ses élèves, il faudrait remplacer dans notre comparaison les trois instruments par trois résonateurs séparés, munis d'embouchures distinctes, ce qui revient absolument au même pour notre démonstra-

Que l'on réfléchisse à tout ce que peut signifier la diversité graduée de ces timbres qui ne sont rendus qu'en gros, bien entendu, par le triangle vocalique de C. Stumpf. La vie de tous les jours ne doit certes pas contenir un bien grand nombre de timbres qui ne puissent être plus ou moins fidèlement imités. Ajoutez-y le domaine (acoustiquement encore mal connu) des bruits initiaux, finaux ou concomitants qui accompagnent les consonnes. Les instruments de musique aussi imprègnent et enveloppent de leurs bruits caractéristiques les sons qu'ils produisent. La flûte soupire, le violon frôle, la harpe pincée frémit, le piano frappe, le tambour gronde. Mais la voix humaine soupire, siffle, gronde, etc., en nuances nombreuses et dosées d'une manière infiniment délicate. Et tout cela se produit dans une alternance très rapide et en relation réglée avec la vocalisation. C'est en cela justement que réside la particularité de ce mécanisme si extraordinairement mobile que l'on appelle l'articulation.

On peut donc négliger de se demander si chacun de ces produits sonores si variés doit aussi présenter le phénomène de la *syllabisation*. Si l'on pense non seulement à la parole, mais aussi au chant, on ne sera pas porté à surestimer ni à trop généraliser la tendance à la syllabisation inhérente à la matière première des sons. C'est ainsi que Sievers (à mon avis le plus fin connaisseur de la syllabe parmi les phonéticiens) a bien vu que l'on peut allonger la syllabe de toute la durée d'un souffle, à partir d'un minimum de durée qui, sans doute, n'est pas inférieur à 0,1 seconde. Bien entendu, on ne peut allonger à volonté que ce qui est allongeable, les sons ayant une durée. Et l'on peut, à la vérité (tel est le fond de la théorie de la syllabe chez Sievers), faire intervenir toute espèce de changements unilatéraux dans toutes les dimensions du phénomène sonore, mais on ne peut pas introduire de *revirements* au cours de ces changements. Tout changement de sens *perceptible* au cours d'une courbe d'intensité, de hauteur ou de timbre provoque chez l'auditeur la même impression de coupure de syllabe que la coupure plus forte

tion. Au reste, une analyse physique exacte de ces faits fera probablement disparaître le désaccord entre les deux théories. Car les résonateurs eux aussi doivent être mis en vibration à l'aide d'impulsions rythmiques appropriées. En dernière analyse, la différence des théories consiste peut-être à se demander si ce rythme est préformé dans le souffle ou non.

du flot vocalique par une consonne « muette » ou que l'intervention de bruits qui ne l'interrompent même pas.

Une chose importe à l'évaluation exacte du « potentiel pictural » des ressources vocales humaines : c'est ce que j'appellerai brièvement la variabilité largement autonome du flot sonore dans ses diverses qualités. On peut faire varier la force d'une voyelle indépendamment de sa hauteur et de son timbre, c'est-à-dire que l'on dispose d'une très grande latitude pour choisir ces divers éléments et les modifier indépendamment l'un de l'autre au cours de la durée sonore. Pourquoi, par exemple, si la voix monte, ne pas la renforcer ou au contraire la tempérer en même temps, tout en lui donnant un timbre soit plus clair, soit plus sombre ? Chacun de nous le peut dans de certaines limites qui sont celles de toute chose en ce monde. Et cette variabilité et cette indépendance offrent des possibilités illimitées non seulement à la copie, mais au *débit expressif* (*Ausdruck*) qui, nous le verrons plus tard, est le véritable et légitime usufruitier de tous ces faits dans le domaine du langage proprement dit. Nous pouvons enregistrer, comme un fait bien connu en phonétique, que l'on peut envelopper le flot vocal de bruits concomitants et aussi qu'on peut y mêler n'importe quels bruits, au moins successivement.

Que n'aurait-on pu peindre à l'aide de tout cela ? Le monde où nous vivons a un aspect acoustique comme il a un aspect optique. Des bruits et des sons nous entourent ; ils sont caractéristiques d'innombrables circonstances et de choses qui nous intéressent et que nous distinguons grâce à eux. Pour connaître ou deviner les choses familières, nous n'avons pas besoin de regarder par la fenêtre, notre oreille nous renseigne sur ce qui se passe autour de nous, dans la rue ou dans les chambres voisines. Si l'on faisait un plébiscite parmi les psychologues pour savoir lequel est le plus riche en ressources picturales, du peintre coloriste ou de celui qui use de sons, ma voix serait certainement pour le second. Et j'ajouterais à tout ce que j'ai dit que la syllabisation par elle-même devrait rendre possible un procédé de peinture tout particulier qu'on aurait pu appeler, si le nom n'était déjà pris dans un autre sens, le film sonore. Non qu'il s'y ajoute un élément optique, mais de petites images sonores, fondues ou non, s'y déroulent successivement. Ce ne sont pas, bien entendu, des syllabes articulées, mais plutôt de petites images pho-

riques, des vues en miniature du monde sonore. Je ne doute pas qu'une oreille experte ne puisse suivre systématiquement et retracer des événements sonores complexes comme le fait aujourd'hui l'homme habitué à tourner un film optique. Aussi ne faut-il pas s'étonner de ce que nous montre de temps à autre quelque acrobate en ces matières sur quelque scène de café-concert. Bien plus : si vous tenez absolument à exécuter de la « musique à programme » (et vous ferez bien en ce cas de renoncer à toute prétention musicale), ne prenez pas la peine de vous mettre au piano : cet acrobate vocal ou tel virtuose du chant américain moderne feront bien mieux en ce genre.

II

Pourquoi, s'il en est ainsi, aucun grammairien n'a-t-il encore eu la pensée de construire une grammaire sur ces faits? Il aurait, dans ce livre, commencé par formuler les règles du procédé onomatopéique, fait primordial et essentiel que l'on doit connaître pour comprendre une langue. Il suffit de poser la question pour obtenir de tout linguiste la réponse correcte : à savoir que la loi fondamentale de l'édification du langage n'est point celle de l'onomatopée. A supposer qu'en parlant on veuille rendre vocalement quelque chose de relativement aussi simple que le pas des chevaux ou le bruit d'une locomotive qui approche, on est libre de renoncer à user du langage ; mais si l'on a commencé à parler correctement, on ne pourra qu'essayer d'imiter les modèles que nous ont donnés les poètes de toutes les nations, depuis Homère jusqu'à Racine ou à Schiller :

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ».

« Und hohl und hohler hört man's heulen ».

C'est-à-dire qu'on aboutira à des mots, des suites de mots, des phrases correctement formés et plus que tous les autres soumis à la loi de formation et de composition de la langue. Et c'est par surcroît seulement qu'ils présenteront quelque chose qui ressemblera à un soupçon de peinture verbale, à un vestige de film sonore (au sens inusité que nous donnons à ce mot). Ça et là, dans certains vers, les

poètes ont tourné de ces brefs films sonores tout en réussissant à demeurer sur le terrain de la langue, parce qu'ils n'ont usé que des libertés qui ne lèsent pas la loi fondamentale de l'édification du langage.

Si l'on serre de près ce qui vient d'être indiqué, on aperçoit quelques conditions importantes qui limitent de manière étroite la fonction onomatopéique du langage.

Du moment que l'on a choisi de se servir du langage comme d'un procédé de représentation, on ne peut peindre que « malgré lui » et dans la mesure où la syntaxe le permet. Il y a là comme un « verrou syntaxique » placé sur la porte de l'onomatopée, et plus ou moins facile à lever. Dans les langues où l'ordre des mots dans la phrase a une importante fonction syntaxique, comme en français et en anglais modernes, les procédés du film sonore sont soumis à des restrictions beaucoup plus fortes que, par exemple, en grec, en latin ou même en allemand.

Les exigences de la phrase une fois satisfaites, on reste en présence de deux domaines plus restreints où les tendances picturales peuvent encore jouer : la formation et le choix des mots. Les anciennes grammaires étaient dans le vrai quand, au lieu du terme actuellement en usage « peinture par les sons » (*Lautmalen*), elles employaient le terme plus restreint « peinture par les noms » (*Namenmalen*, ὀνοματοποιήσις), pour désigner l'ensemble du procédé. Mais ici apparaissent de nouvelles restrictions. L'individu isolé ne peut enrichir à volonté le dictionnaire ; il s'agira dans chaque cas de savoir s'il y trouvera ce dont il a besoin, ou si l'ensemble de la langue permettra tel ou tel néologisme qui lui serait commode.

Nous constatons ici, — nous n'insisterons pas sur ce point — la deuxième limite imposée à l'onomatopée : on peut exploiter habilement le vocabulaire d'une langue, mais on ne peut l'enrichir de façon décisive à coups de néologismes. Nous n'aborderons pas ici le problème de la création du vocabulaire, ni celui de ses transformations historiquement constatables dans leur rapport avec la fonction onomatopéique.

On aperçoit une troisième limite si l'on envisage l'état de la phonologie. Je le répète, le matériel de sons d'une langue est infiniment riche en possibilités onomatopéiques. Mais s'il est vrai,

comme le disent les phonologues, que toute langue n'use que d'un système choisi de signes sonores (phonèmes) — (et c'est aussi vrai sans doute que d'affirmer que l'on emploie, ou invente au besoin, une écriture alphabétique qui ne contient qu'un nombre restreint de signes) —, que faut-il en conclure au sujet des « touches colorées » possibles dans un système onomatopéique ? On aboutit à des vues intéressantes si l'on essaye de répondre de manière méthodique et détaillée à cette question. La réponse doit indiquer à la fois des libertés permises et des interdictions nouvelles. Si, conformément à notre programme, nous commençons par le dernier point, les interdictions résultant des faits phonologiques, nous serons amenés à constater que l'activité « picturale » est exclue du mot pris dans sa totalité, et ne peut jouer qu'à l'intérieur d'unités plus petites. Elle s'éparpille, dans la règle, sur les sons isolés et trouve à se satisfaire dans le domaine de leurs variations phonétiques peu importantes, dont il lui est interdit de sortir sans raison.

Pour éclaircir tout de suite ma pensée par un exemple, je vais me reporter aux travaux de Werner et d'autres auteurs qui ont tenté de restituer à l'élément pictural du langage l'importance qu'on lui avait refusée. Les sujets de Werner extraient, par exemple, du mot *Seife* (savon) tous les traits, l'un après l'autre, qui selon eux, caractérisent et peignent l'objet. Comment sont exprimées des qualités définies de l'objet, comme son caractère visqueux, mousseux, etc... ? Les analyses dont nous avons les procès-verbaux n'ont pu consister qu'à décomposer le mot son après son, et à constater chaque fois qu'il y a quelque chose de la « peinture sonore » de l'objet dans l'*s*, quelque chose dans la diphtongue *ei*, quelque chose dans l'*f*. Ce n'est point hasard si l'on a procédé ainsi : le procédé s'imposait dans l'état actuel de la phonologie. Chaque phonème (ou signe sonore) laisse une certaine marge aux réalisations possibles, et c'est dans toutes ces marges que peut jouer par touches isolées et s'élaborer la peinture sonore. De là cette façon de procéder trait par trait.

On aura beau s'insurger, en théorie, contre l'atomisme que l'on redoute, que l'on voulait éviter, — que certes on devrait éviter —, on ne supprimera pas le fait que les éléments diacritiques du mot apparaissent dans l'ordre donné et qu'il importe avant tout de les préserver de toute confusion, s'il s'agit de faire reproduire précisé-

ment ce mot allemand et de le faire entendre à l'auditeur. La prononciation expressive, la peinture par touches sonores ne pourront jouer que dans la mesure où les exigences premières de l'analyse diacritique du son le permettront. Car si, par exemple, on remplace la diphtongue *ei* par la diphtongue *au*, qui a autant de titres pour exprimer la « qualité mousseuse » (*Schaum* = mousse, écume), on risque de manquer le but de la plus regrettable manière (*Saufen* = ivrognerie). Il en sera de même pour tout passage brusque d'un phonème à un autre. Au contraire, à l'intérieur des limites imposées par l'analyse diacritique, le sujet parlant peut modeler la matière sonore comme il veut ou comme il peut, pour suggérer d'une manière ou d'une autre tel caractère précis de l'objet. Nous reviendrons plus loin sur ces possibilités : nous verrons comment varient, au gré des situations changeantes du discours, les besoins d'expression des sujets parlants qui prononcent le mot allemand « Seife ». Il restera toujours à démontrer que *la langue*, que la création et l'histoire du mot allemand « Seife » ont où n'ont pas prévu un pareil procédé. Les observations des sujets de Werner, telles qu'elles apparaissent dans ses procès-verbaux, concernent à mon avis, *la parole* et non la langue¹.

Le résultat de nos réflexions pourrait se résumer ainsi : dans la langue telle qu'elle est, la nécessité de respecter le droit de chaque mot, qui veut garder un caractère phonologique suffisamment marqué, impose à toute velléité picturale excessive un dernier verrou, le *verrou phonologique*. Il est indispensable que les traits phonologiques du mot, les phonèmes, soient réalisés avec une netteté suffisante et dans l'ordre imposé ; mais chaque phonème laisse à la réalisation une marge, à l'intérieur de laquelle la matière sonore peut être modelée dans un sens pictural. Le jeu des phonèmes n'est entièrement libre que dans les directions où les lois phonologiques d'une langue donnée ne s'exercent pas, qui ne sont pas « importantes » pour cette langue. Si une langue, par exemple,

1. Nous prenons les termes *langue* et *parole* dans le sens que leur a donné F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. En allemand, on parle de *Sprachgebilde* et de *Sprachhandlung*, mais en français il n'a pas été possible de distinguer toujours la « langue » et le « langage », au sens de F. de Saussure. Nous avons employé ces termes au sens de DELACROIX et d'autres linguistes et psychologues français modernes, sens qui se rapproche d'ailleurs le plus du langage de tous les jours.

n'use pas des différences d'intonation comme éléments diacritiques de son système vocal, le « peintre en sons » aura toute latitude pour rendre *mélodiquement* les nuances qui s'y prêtent. En effet, les grands traits de la mélodie de la phrase et de la mélodie du mot sont phonologiquement libres, en principe ; car seules les voyelles isolées portent, dans les langues à intonation, les brodequins espagnols d'un cours mélodique prescrit.

III

Il est temps à présent d'envisager la question sous un autre angle et d'examiner en premier lieu des cas d'onomatopées authentiques et immédiates. Les noms de bruits appartiennent incontestablement dans toutes les langues au domaine de l'onomatopée. Si l'on veut user en allemand du terme de *klappern* (cliqueter), il arrive qu'en tâchant de se représenter plus exactement le son en question, on en vienne à essayer de façon méthodique toute une série d'autres noms de bruits analogues, afin de trouver la traduction la plus précise. En modifiant la voyelle onomatopéique *a* en *e-i-o-u-au-ei*, etc., ou le groupe onomatopéique central *pp* en *tt-kk* ou *bb-dd-gg*, ou en remplaçant la consonne initiale par presque n'importe quelle autre, simple ou complexe, on arrivera souvent, mais non toujours, à d'autres noms de bruits utilisables. Sinon rien ne s'opposerait plus à l'introduction habile d'un néologisme suffisamment adapté au texte. Car si l'on a compris *klappern*, avec un peu de bonne volonté on acceptera sans trop protester un néologisme tel que *klippern* ou *kluppern*. Il règne en allemand une large tolérance dans ce domaine, non seulement envers des humoristes tels que Wilhelm Busch, dont les jeux verbaux, généralement simples, sont d'une ingéniosité délicate, mais aussi envers des travaux d'amateurs moins subtils.

D'autre part il faut noter que, même dans la langue la plus négligée, on n'introduira jamais de modifications du matériel sonore qui soient *étrangères aux phonèmes* eux-mêmes. Tel ou tel de ces bruits fugitifs qui nous frappent parce qu'ils nous environnent tous les jours pourrait être rendu exactement par un claquement de la langue ; il n'est pas difficile de reproduire en s'y appliquant le hurllement du vent ou d'une sirène ; mais on n'a jamais admis, que je

sache, en allemand du moins, parmi les noms de bruits ces éléments étrangers au système des phonèmes. La séparation du verbal et du non verbal s'y oppose et elle est remarquablement précise ; la création de nouveaux noms de bruits ne saurait franchir la porte que ferme le verrou phonologique. Il en est de même de l'adoption parmi les noms de bruits de « gestes sonores », de formations telles que *ächzen* (gémir), *jauchzen* (jubiler), *kichern* (ricaner), de l'imitation des cris animaux (*blöcken*, *wiehern*, bêler, hennir) et des noms d'animaux tels que *Kukuk* (coucou). Du point de vue de l'onomatopée, toutes ces imitations, loin d'apparaître comme des équivalents naturalistes (ou impressionnistes), se présentent au contraire comme des interprétations symboliques à un haut degré. Il en est de leur ressemblance avec l'objet exprimé comme de celle des animaux héraldiques et de tous les signes du blason avec les modèles réels.

Le théoricien est toutefois tenu de souligner ce qui subsiste, dans ce genre de mots, de ressemblance avec les phénomènes ; c'est de ce fait qu'il devra partir pour définir logiquement tout le groupe des noms de bruits, au sens le plus étendu du terme. Dans tous ces noms de bruits apparaît la reproduction plus ou moins fidèle d'un *phénomène*, par contraste avec un nombre beaucoup plus grand de faits qui, de par leur nature même, ne sauraient être rendus que par la reproduction d'une *relation*. Des mots comme *baumeln* (balloter), *bummeln* (flâner), *schlendern* (trainer), *schlottern* (flageoler), ou bien *flimmern* (papilloter), *huschen* (passer furtivement), ou encore *kribbeln* (fourmiller), *krabbeln* (grouiller) imitent d'assez près leur objet. Mais loin de peindre acoustiquement un fait acoustique, ils peignent acoustiquement un fait non acoustique. Le papillotement, par exemple, est un phénomène optique, dans *kribbeln* (fourmiller) il s'agit d'impressions tactiles. Ce sont des mouvements et des formes dynamiques qui sont rendus ici ; ce ne sont pas les qualités spécifiques des objets sensibles, mais les *αἰσθητὰ κοινὰ* d'Aristote, et c'est pourquoi nous disons qu'il ne s'agit pas ici d'un rendu matériellement exact, mais seulement d'une reconstitution des rapports ou des formes. Une reproduction exacte des phénomènes implique toujours un certain degré d'exactitude des rapports, mais l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disons là rien de neuf : Wundt a noté très correctement ce fait. Les psychologues ont beaucoup travaillé depuis lors sur

synesthésies; pour connaître exactement les phénomènes de transition entre la reproduction des rapports et la reproduction exacte des phénomènes, il faudra s'appuyer sur ces travaux.

IV

Quand on considère l'histoire des sciences linguistiques, on a l'impression que jusqu'à ces années dernières l'appréciation du rôle de l'onomatopée dépendait dans une grande mesure des préférences personnelles des chercheurs. Les romantiques s'en tenaient à Herder, les classiques à Lessing. Il semble que l'on puisse aujourd'hui faire avancer cette question sur plusieurs points décisifs et rendre ainsi à investigation scientifique un domaine où l'on s'était trop laissé guider par les inspirations du sentiment immédiat. On le peut à propos de deux problèmes extrêmes que l'on s'est posés et qu'il fallait se poser : qu'en est-il à présent de la langue « picturale » et qu'en a-t-il été aux origines ? Si l'on examine le cas où le sujet parlant se sent encore le plus libre de créer ses mots, c'est-à-dire le cas des noms de bruits, on ne se heurtera à aucune objection logique, pourvu que l'on commence par ramener au même dénominateur tous les problèmes liés à la création verbale primitive. Car aucun être humain, que nous sachions, ne fait un choix *sans motif* ; pourquoi les choix originels auraient-ils été sans motif, et quoi de plus simple que de supposer que l'on cherche d'abord à imiter en quelque manière l'objet nouveau auquel on est prié de répondre par des réactions vocales neuves, destinées à le désigner ?

Si l'on admet ce fait, on répondra sans s'émouvoir à ceux qui raillent la théorie du *ouaou-ouaou* et celle du *aou-aou*, en leur demandant de nous suggérer une explication plus plausible. Nos observations ne sont pas dirigées contre cette manière de voir en général, mais bien contre l'incroyable naïveté des théoriciens qui croyaient avoir dit par là des choses profondes sur l'origine du langage humain. Ajoutons-y une autre remarque. Si l'on met en balance d'une part le pouvoir « pictural » de la voix humaine et d'autre part la loi constitutive de la langue telle qu'elle est et les « verrous » que cette structure impose à tout procédé pictural développé, on découvrira une vertu et un sens nouveaux dans une sage

remarque de Lazarus Geiger, que beaucoup de linguistes contresigneraient encore de nos jours. Geiger affirme que, dans le domaine des langues indo-européennes, les mots « ne présentent une certaine tendance à peindre l'objet que dans des couches assez tardives... Il s'agit ici de ce fait très général que des mots comme *Rabe* (corbeau), *Krähe* (corneille), *Kukuk* (coucou), *donnern* (tonner), *schwirren* (tourbillonner) ont pris au cours des temps une valeur d'harmonie imitative, mais que ce sens est tout à fait étranger à leurs racines »¹.

S'il en est ainsi, ce dont personne ne doute, que s'ensuit-il ? En premier lieu, cela ne prouve rien contre la première affirmation que nous avons considérée comme plausible. Car les racines dont parle Geiger peuvent être, dans l'état où il les connaît, très éloignées de la création verbale primitive, et tout ce qui prend place entre cette création et les faits les plus anciens que nous ait révélés la philologie comparée nous demeure caché. Mais en second lieu, on peut admettre, selon toute probabilité, que la tendance à peindre exactement l'objet, telle qu'on peut la constater dans l'histoire ultérieure de ces mots, n'est pas tombée du ciel. Si elle a existé dès l'origine, il faut, c'est notre troisième conclusion, que les « verrous » dont nous avons parlé aient existé dès la période préhistorique pour en empêcher le déploiement intégral. On aurait peine à comprendre, au cas contraire, que les « racines » apparaissent pour la plupart à leurs meilleurs connaisseurs comme dénuées de pouvoir pictural.

Parvenu à ce point, on voudra bien nous permettre de faire un pas de plus et de poser la question suivante. Y a-t-il eu, dans l'évolution primitive du langage humain (ou des langues humaines, peu importe ici), un moment où s'est résolu le problème de savoir si les ressources picturales du langage se développeraient ou non ? Il faut alors que la décision ait été prise aussitôt contre la prédominance de l'onomatopée et pour une structure toute différente de la représentation sonore. Imaginons la situation d'Hercule au carrefour du

1. « ... erst in ziemlich späten Schichten einer gewissen Neigung den Objekten schildernd nahe zu treten... Gemeint ist damit der umfangreiche Tatbestand, dass Wörter wie *Rabe*, *Krähe*, *Kukuk*, *donnern*, *schwirren* zwar im Lauf der Zeit zu Lautnachahmungen geworden sind, dass ihren Wurzeln aber eine solche Beziehung fern liegt... » L. GEIGER, *Ursprung und Entwicklung der menschlichen Sprache und Vernunft*, I, 1868, p. 168 (cité d'après WUNDT, *Die Sprache*, I, p. 319).

vice et de la vertu, et figurons-nous à gauche le chemin qui mène au règne de l'onomatopée, et à droite celui qui va à la représentation symbolique. Personne ne conteste que toutes les langues connues, même celle des Pygmées d'aujourd'hui, ne font que tolérer des éléments onomatopéiques. Il est donc tout à fait invraisemblable qu'après avoir suivi un certain temps le chemin de gauche, on soit revenu en arrière, et que les traces de la première orientation aient pu être entièrement effacées, comme il faudrait l'admettre d'après les témoignages de toutes les langues connues. L'occasion de prendre une décision « originelle » ne se présente qu'une seule fois, comme le savent tous les mythes qui se respectent, et le langage *représentatif* de l'homme n'a jamais pu être essentiellement autre chose qu'un instrument symbolique. C'est ainsi qu'à mon avis il faut interpréter les recherches des comparatistes dans le domaine des langues indo-européennes, la description de la langue des Pygmées contemporains par W. Schmidt et ses collaborateurs, et cette déclaration de L. Geiger selon laquelle les mots qui imitent de près leur objet sont « relativement tardifs », c'est-à-dire qu'ils sont, à notre sens, une simple tolérance. Nous examinerons de plus près, à propos du livre de Werner, les objections qu'on peut faire à cette interprétation.

V

L'idée centrale du livre de Werner, *Sprachphysiognomik*, peut se résumer brièvement ainsi : Il y a deux façons de comprendre le monde : la conception mécaniste, « sans âme », de la physique moderne et la conception physiognomonique, qui est celle de nos enfants et des primitifs. Le physiognomoniste « appréhende d'un seul coup d'œil par exemple l'organisme caractéristique d'une fleur avant de reconnaître les signes distinctifs de l'espèce, il en saisit le mouvement interne qui, de la racine au calice et à la corolle, révèle la loi de sa croissance particulière. Cette vie interne qui se manifeste aussi dans la vie organique, et qui appartient à tous les êtres dans la mesure où ils nous « parlent », est sentie en bloc comme « l'expression » des choses. Ces choses perdent leur expression dès que nous les saisissons par la réflexion, que nous les démembrons, que nous en notons abstraitement les qualités » (p. 2). Il y a trois marques

caractéristiques de la physionomie : 1° « l'attitude intime, la tension et le mouvement qui sont cause que l'on parle souvent de « l'âme » des choses » ; 2° l'« apparence sensible », et il faut noter ici qu'une dignité expressive particulière appartient aux formes dynamiques accessibles à plusieurs sens à la fois ; 3° l'intelligibilité, « telle qu'elle résulte d'une pleine totalité, d'une situation d'ensemble idéale, systématique ou concrète dont l'objet n'est qu'une partie » (p. 3-8). La langue que nous parlons respire encore l'air et vit de l'esprit de cette conception pré-mécaniste du monde qui a été celle de l'humanité primitive. C'est pour cette raison que les sons des mots ressemblent aux visages des choses et pénètrent dans leur être intime qu'ils rendent par leur physionomie même.

C'est avoir, on le voit, une haute opinion de la vertu et de la fonction de la création verbale, et par là de toute l'activité représentative du langage. Par ailleurs, on ne dépouille pas non plus complètement l'aspect physiognomonique, on ne le supprime pas en traduisant les sons par le système symbolique des lettres. Car les sujets de Werner perçoivent encore dans l'aspect pointu d'un *t* imprimé ou dans le crochet roulé de l'*r* des marques distinctives de l'objet désigné. Leur conception suit fidèlement, là encore, le regard inspiré de Socrate dans le *Cratyle*, lorsque ses yeux et ses oreilles, pareils à ceux des enfants, percevaient avec une naïveté intacte un roulement dans l'objet quand son nom grec contenait un *r*, comme dans *rhein* (couler) ou *tromos* (tremblement). Werner emprunte ces faits à Platon afin de pouvoir le placer avec quelques philosophes chinois parmi les ancêtres de sa théorie. Ses autres précurseurs sont, je l'ai dit, les poètes de l'époque baroque et les théoriciens du langage des xvi^e et xvii^e siècles dont traite un ouvrage excellent de Paul Hankamer¹. Jacob Böhme figure parmi eux. Ensuite viennent Herder, Hamann et les romantiques jusqu'à W. von Humboldt inclus dont Werner se croit obligé de dire : « Il est regrettable que Humboldt, comme tant de ses prédécesseurs et de ses successeurs, ait abandonné le principe du langage expressif capable de création spirituelle, et cela dans un passage dont l'importance est décisive pour notre propre problème. » (Werner, *l. c.*, p. 23 note ; — c'est moi qui

1. P. HANKAMER, *Die Sprache, ihr Begriff und ihre Deutung im 16. und 17. Jahrhundert*, Bonn, 1927.

souligne). Les successeurs de Humboldt, qui appartiennent à cette sorte « regrettable » de penseurs, sont presque tous les linguistes des XIX^e et XX^e siècles, sauf quelques exceptions que Werner, consciencieux et secourable à notre thèse, a bien voulu laisser s'exprimer.

Mais l'ancêtre le plus glorieux et le plus important de cette lignée généalogique, c'est cette « logique archaïque » dont Ernst Hoffmann a expliqué et décrit le « langage »¹. Et les théoriciens du langage trouveraient, je crois, grand profit à réfléchir sans tarder à l'existence même de cet ancêtre fabuleux. Que penserait-on de la démonstration indirecte par la thèse opposée, qui consisterait à dire que cet ancêtre a dû exister, puisque son fantôme erre encore non seulement dans les langues de ces races non civilisées que l'on appelle des primitifs, mais même parmi nous, sans qu'il soit cependant besoin d'admettre qu'il ait été l'unique ancêtre du langage humain.

Pourquoi pas ? D'abord parce qu'à lui seul et sans mélange il aurait rendu les hommes absolument *inaptes à la vie* ; en second lieu, parce que les Pygmées de nos jours dévoient l'attente selon laquelle la « logique archaïque » devrait appartenir de préférence et en toute pureté aux primitifs ; en troisième lieu, parce que nos propres enfants, dès le premier âge, échappent, comme les primitifs, au cercle enchanté que constitue la conception magique de l'univers, au moins aussi souvent qu'ils s'y laissent retenir et, dans leurs jeux d'essai, s'exercent à appliquer au réel le traitement sain et vigoureux qui résulte d'un point de vue « mécaniste » ; parce que, quatrièmement, le langage humain, tel que nous le connaissons, après avoir sans doute hésité longtemps au carrefour où l'écriveau de gauche portait : « logique archaïque et *représentation onomatopéique* des choses », et l'écriveau de droite : « langage *symbolique* », a choisi, comme jadis Hercule, le chemin de droite. L'occasion de prendre une décision « originelle » ne se présente qu'une fois, tous les mythes le savent.

C'est la nature même du sujet qui nous pousse à donner à notre thèse la forme d'un mythe. Le fond du problème est extrêmement prosaïque : il s'agit de dire, à l'aide d'arguments plausibles, si l'intuition délicate des hommes compétents, depuis Humboldt jusqu'à nous, est justifiée quant au fond. Il faut aussi faire une place aux

1. ERNST HOFFMANN, *Die Sprache der archaischen Logik*, Heidelberg, *Abhandlungen zur Philosophie und ihrer Geschichte*, 3, 1925.

constatations du parti adverse. Car, de nos jours, il n'arrive guère plus, dans la science, que le triomphe d'un dogme unique suffise à convaincre d'erreur la théorie opposée. Le besoin de peindre naît dans ces larges marges demeurées libres du fait que le langage a adopté une structure différente et non picturale. Il possède même en propre un petit terrain bien délimité, qu'il déborde un peu, celui des noms de bruits. Et il agit *last not least* d'une façon très originale dans le domaine du débit expressif dont nous ne pouvons traiter ici. A mon avis, il suffirait de transporter les observations de Werner, du chapitre de la représentation verbale à celui du débit expressif, et l'on pourrait même leur conserver le nom de physiognomonie. Mais il faudra régler au préalable la querelle déjà engagée sur le terrain de la théorie du langage.

Werner insiste fortement et avec raison sur la différence qui existe entre sa théorie et la conception courante de l'onomatopée. L'essentiel n'est pas que le sujet parlant copie ce qu'il entend, à la manière d'un écho, tant bien que mal ; ce qui importe, c'est l'acte de création spirituelle par laquelle à la fois il interprète de façon productive l'aspect des choses et en retrouve le reflet dans le son du mot qui les désigne. On est alors frappé de voir qu'il suffirait de bien peu pour soustraire la théorie du psychologue Werner à toutes les objections des linguistes qu'il a cités, et on est surpris qu'il redoute de faire ce pas en arrière qui le ramènerait aux conceptions courantes. N'est-ce pas ce même Platon qui, dans les conseils qu'il donne au philosophe sur la façon de recueillir des données sûres au sujet de l'*organon* du langage, distingue nettement deux informateurs possibles : l'artisan qui use de l'instrument et celui qui l'a autrefois fabriqué ? Va voir le tisserand, si tu veux l'instruire auprès de l'ouvrier habile à manier le métier ; va voir le menuisier qui l'a fabriqué, si tu veux l'instruire auprès du constructeur. Les sujets de Werner ne pourront jamais passer pour les créateurs du mot *Seife* : si parfois ils se le figurent, c'est que, simplement, ils auront usé un peu librement de leur patrimoine ; — cela arrive à tous les épigones. C'est bien leur droit, mais cela ne leur donne aucune autorité en matière d'histoire des mots. Le seul compétent ici est l'historien de la langue allemande, qui a essayé de remonter jusqu'au menuisier, ou du moins aussi loin que possible. Si ces sujets étaient des historiens

véritables, leurs témoignages seraient autrement concordants qu'ils ne le sont et qu'ils ne peuvent l'être. A quoi bon insister ? Les sujets en question, comme chacun de nous en pareil cas, mettent et entendent dans les sons la seule chose dont ils disposent, c'est-à-dire leur conception extrêmement personnelle et même toute momentanée des choses ; c'est eux-mêmes qui se trouvent caractérisés, et nullement une conception générale qui serait celle du « germanophone » présent ou passé.

La formule à double tranchant qui fait de l'acte de nommer un acte de création spirituelle se retourne donc avec une logique impitoyable contre le sens littéral de la « physiognomonie du langage » de Werner. Car que deviendrait cet acte de création spirituelle si des contraintes absolues prescrivaient à l'activité mentale de voir dans tel et tel cas tel ou tel aspect des choses et de les saisir de telle ou telle façon ? C'est justement parce qu'un sujet devient créateur, et dans la mesure où il le devient, qu'il se distingue, parmi tous ceux qui dans le passé employèrent le mot *Seife*, de son confrère, le créateur de procès-verbaux, et de son prédécesseur, l'inventeur du mot. De deux choses l'une : il faut renoncer soit à donner aux sujets le nom de créateurs, soit à affirmer que leurs interprétations seront uniformes, et conformes à la loi qui fixe l'interprétation obligatoire et immuable des choses, dans toute l'étendue du domaine linguistique allemand. Je proposerai provisoirement de choisir la seconde hypothèse ; la « physiognomonie » de la *langue* deviendra alors la « physiognomonie » du sujet (de la *parole*). Nous découvrirons alors toutes les choses remarquables qu'un sujet de l'Institut de Hambourg est capable d'introduire dans les sons d'un mot et même dans un mot imprimé, toute la subtilité et la richesse expressive qu'il sait faire sortir de ce mot. Sur les conclusions qu'on peut tirer de là, il y aurait beaucoup à dire.

Je me réserve de justifier plus tard dans le détail ma thèse relative à la logique archaïque et à son action dans le domaine de la pensée qui se formule. On a, selon moi, énormément exagéré cette action, dans cette sphère et dans d'autres domaines de ce qu'on appelle les civilisations primitives. On l'a exagérée et on lui a assigné une place qui n'est pas la sienne dans l'évolution de l'individu et de l'humanité. Je suis d'avis que l'ethnologie d'aujourd'hui, appuyée sur quelques

données de la psychologie de l'enfant et sur quelques considérations générales assez solides, serait en mesure de démontrer que la théorie qui commence par cette phrase : « Au commencement fleurissait pure et intacte la logique archaïque » commet la faute de l'*hysteron proteron*.

(Vienne, novembre 1932.

Traduit par M^{lle} G. BIANQUIS.)

KARL BÜHLER.

L'IMAGE POÉTIQUE ET L'INCONSCIENT

I

« Toute métaphore est un mythe en petit ». Cette parole de Giambattista Vico nous invite à voir dans l'image poétique isolée quelque chose de plus qu'une figure de style, qu'une parure du discours, qu'un ornement mobile. Elle nous fait voir dans toute image poétique une manifestation de cette même faculté plastique qui a jadis créé le mythe; elle nous rappelle que, jusque dans cet élément du langage, c'est la poésie elle-même qui se révèle et prétend exprimer, grâce au jeu de l'art, la réalité qui est en cause. Prenons un exemple. Hölderlin fait dire par Empédocle à son disciple :

Und ich, ich küsse dir Verheissungen
Auf deine Lippen, mächtig wirst du sein.
Wirst leuchten, jugendliche Flamme, wirst,
Was sterblich ist, in Seel' und Flamme wandeln,
Dass es mit dir zum heiligen Äther steigt ¹.

La flamme, assurément, n'est ici qu'une image, une représentation qui tient lieu d'autre chose ²; et cependant Empédocle exprime par cette image même une réalité : non seulement un élan momentané du sentiment, mais un petit mythe objectif, le mythe de la flamme éthérée, de la flamme sacrée de l'esprit, et de sa puissance de métamorphose spirituelle. L'image surgit de la nécessité intime d'exprimer une chose neuve et insolite pour laquelle le langage n'a pas créé de mot

1. Et moi, je dépose sur tes lèvres des baisers qui sont des promesses : tu seras puissant, tu brilleras, flamme juvénile; les choses mortelles, embrasées à ton contact, deviendront âme et flamme et monteront avec toi vers l'Ether sacré.

2. Une *Ersatzvorstellung*, comme disent les psychologues allemands.

propre, n'en pouvait pas créer, parce qu'il s'agit ici d'une représentation de l'univers qui est propre au poète, qu'il a tirée de son propre fond, celle de la force de métamorphose qui pénètre l'univers, et qui sous sa forme éthérée est la substance du cosmos, sous sa forme spirituelle la substance de l'homme.

Nous lisons dans le *Divan* de Goëthe, dans la pièce intitulée *Wiederfinden* (Revoir) :

So mit morgenroten Flügeln
Riss es mich an deinen Mund,
Und die Nacht mit tausend Siegeln
Kräftigt sternenhell den Bund¹.

Cette image exprime l'élan exalté d'un grand amour. A quoi sert, dans le poème, la métaphore des « ailes rouges de l'aurore » ? N'est-ce qu'une jolie phrase, qui dit la plénitude et veut rendre de façon hyberbolique et concrète la puissance de cet amour ? Si nous considérons le poème dans son ensemble, nous discernons très vite qu'il est, tout entier, le développement du mythe que cette métaphore révèle brusquement : le mythe de l'amour, créateur de l'univers, qui unit l'un à l'autre l'âme et le cosmos. Tel est l'arrière-plan mythique de cette métaphore unique en son genre, où l'amour découvre en lui-même la loi de l'univers. Cet exemple illustre de façon éclatante le fait que la grande métaphore du sentiment a par devers elle le mythe, qu'elle retrouve dans son expérience propre la loi de l'univers, au point que dans cette expérience même elle éprouve la grande unité du monde intérieur et de l'univers.

Si l'on part d'aussi grands exemples, tirés de la poésie classique allemande, pour chercher à définir la nature de la métaphore, on se déclarera volontiers d'accord avec la parole de Vico et l'on dira que toute métaphore contient la conception que le poète se fait de l'univers, qu'elle naît de sa relation avec l'univers².

Cette conception, qui donne à la métaphore une place centrale dans la poésie, semble contestée à notre époque où l'on n'éprouve que

1. Ainsi, sur les ailes rouges de l'aurore, je m'élançai vers tes lèvres : et la Nuit, de ses mille étoiles, scelle et confirme notre union.

2. C'est le point de vue de mon livre, *Das Bild in der Dichtung*, I, 1927, d'où sont tirés les exemples ci-dessus.

de l'aversion contre toute expression impropre, contre toute exaltation sentimentale en général. Nous citerons, comme principal représentant de cette tendance hostile à la formule de Vico, José Ortega y Gasset qui, dans son livre *La tâche de notre temps*¹, rapproche la métaphore du tabou. Ortega estime que le don d'expression imagée est peut-être le don le plus redoutable qui ait été dévolu à l'homme. « Il peut presque accomplir des miracles », dit-il; et il le compare à « un instrument nécessaire à la Création, et que Dieu, au dernier jour, a oublié à l'intérieur d'une de ses créatures, comme un chirurgien distrait recoud un de ses instruments dans l'abdomen de l'opéré ». Que signifie ce « petit mythe » ironique sur l'origine de la métaphore, sinon que l'instrument en question est loin d'être à sa place et ne peut être qu'une source de dangers perpétuels pour son possesseur? L'hostilité que cette formule trahit à l'endroit de la métaphore s'explique par ce qui suit : « Toutes nos autres aptitudes nous maintiennent dans le réel, dans le présent. Toute notre activité s'épuise à additionner et à soustraire des choses. La métaphore seule nous permet d'y échapper; elle fait surgir, dans l'intervalle des choses réelles, les récifs et les îles flottantes et fleuries de l'imagination. »

Ici commence la surprise. Comment la métaphore serait-elle en état de dire une réalité positive, si elle consiste à se réfugier dans le domaine de l'imagination, à s'éloigner lâchement du réel? Ortega n'en facilite pas la compréhension en recourant lui-même à l'expression imagée. Mais il ajoute encore une formule concrète : « Il est étrange en effet qu'il existe dans l'homme une activité de l'esprit qui consiste à substituer une chose à une autre, bien moins pour atteindre la seconde que pour échapper à la première. La métaphore écarte un objet en le masquant à l'aide d'un autre, elle n'aurait pas de sens si elle n'exprimait un instinct primitif qui pousse l'homme à éviter certaines réalités. »

Ceci, à vrai dire, ne semble concerner en rien l'art de Gœthe ou de Hœlderlin. Il est inimaginable que Hœlderlin use de son mythe du feu spirituel comme d'un masque destiné à écarter la réalité

1. Je cite d'après la traduction allemande de la Deutsche Verlagsanstalt, p 439 sq. (*Die Aufgabe unserer Zeit*).

et à permettre au poète d'y échapper. Cependant la conception d'Ortega a quelque chose qui nous séduit; elle semble trahir une connaissance merveilleuse des instincts primitifs de l'âme. Le fait que nous sommes prêts à en examiner sérieusement le paradoxe prouve peut-être déjà en sa faveur. Mais à cause de ces métaphores mêmes, on ne voit pas bien ce qui est visé ici, le langage métaphorique seulement, ou la poésie en général. Ortega songe-t-il à la sentence bien connue de Platon, que les poètes mentent toujours? Ou à ces lignes de Goethe à M^{me} von Stein¹: « J'ai lu à Tischbein mon Iphigénie qui est presque achevée. La façon bizarre, originale dont il a envisagé cette pièce et m'a éclairé sur l'état dans lequel j'ai dû l'écrire m'a fait peur. Impossible de dire avec quelle finesse et quelle pénétration il devine l'homme caché sous ce masque héroïque. » Faut-il comprendre que tout poème est une sorte de masque héroïque? Que faut-il en conclure pour l'élément métaphorique du langage? ou pour la poésie en général?

II

Ortega revient sur la question difficile de l'origine de la métaphore et reprend pour les populariser les résultats de Heinz Werner² qui ramène, comme on le sait, la métaphore au tabou. Mais, dans la présentation légèrement modifiée qu'en donne Ortega, les principes se sont un peu déplacés. A côté de la peur, de « la terreur du cosmos », apparaît la notion des « sentiments ambivalents » dont Werner ne fait pas usage. « Le sacré inspire la crainte d'y porter la main. » Une action imagée intervient alors, un geste de remplacement, qui traduit le besoin d'approcher cependant la réalité redoutée et vénérée. Dans le tabou onomastique, qui consiste à substituer un autre nom au nom défendu, l'équivoque est consciente. On ruse pour s'assurer la possibilité de mentionner la chose défendue. Cependant Ortega n'emploie pas ici la notion, fondamentale chez Werner, de « fiction consciente ». Il laisse dans l'ombre ce qui se passe réellement dans l'âme, les forces contradictoires mais productives qui

1. Lettre du 13 décembre 1786.

2. *Die Ursprünge der Metapher*, 1919. (Cf. *Ursprünge der Lyrik*, 1924.)

s'affrontent dans ses profondeurs. En donnant à ce phénomène le nom d'ambivalence, Ortega le localise dans la région des couches profondes du moi, de la psychanalyse, autrement dit de l'inconscient ; et par là il dépasse Werner. Il faut lui en savoir gré. Car la méthode de Werner, qui travaille sur la matière riche et confuse du lyrisme des primitifs, est entachée d'un rationalisme évident qui l'empêche de rendre pleine justice à cette matière tirée des couches prélogiques de la vie psychique. L'idée centrale de Werner, celle de la fiction consciente, qui donne pour origine à la métaphore le mensonge utilitaire, la tromperie volontaire, le besoin d'éluider le concret redouté, rétrécit arbitrairement le domaine originel de la métaphore, qui est celui de la magie authentique¹. Des métaphores issues de cette origine cauteleuse et équivoque, il en naît tous les jours, pour des fins blâmables ; elles sont les produits les plus misérables et les plus vils de l'aptitude métaphorique. Or Werner lui-même, à diverses reprises, est contraint par son sujet d'aller au delà de ce que son principe autoriserait et d'avouer que le « contenu pur » de la métaphore est sans importance et que seule importe « l'attitude psychique » qu'il désigne comme sciemment équivoque. Dans d'importants passages, il tend même vers la notion d'ambivalence sans la formuler. Il parle, en effet, de la double force qui émane des choses, du mana, et de la double réaction de l'homme, de l'attraction et de la répulsion magiques exercées par le tabou. Mais bien qu'il décrive le phénomène tel qu'il ressort de son sujet d'étude, il n'arrive pas à discerner cette ambivalence jusque dans l'attitude affective du sujet, il n'en aperçoit pas l'importance en tant que qualité essentielle de toute tension créatrice. Quand le magicien qui fait agir sa conjuration magique ressent en même temps la peur des puissances qu'il veut gouverner² ; quand la crainte de la mort produit à côté du tabou un débordement d'amour funèbre que Werner appelle « surcompensation du tabou »³, c'est le signe d'un conflit élémentaire de sentiments situé bien au-dessous de toute fiction consciente et utilitaire. Et Werner lui-même reconnaît⁴, dans une couche sous-

1. Voir mes objections détaillées, *loc. cit.*, p. 442 sq.

2. WERNER, p. 52.

3. *Ibid.*, p. 106.

4. *Ibid.*, p. 86.

jacente au tabou sociologique du sexuel, la liaison primitive des tabous du dangereux et du sacré avec celui de l'impur, c'est-à-dire un conflit affectif primitif d'où naissent spontanément les métaphores du sexuel. Impossible ici de séparer le « contenu pur » de « l'attitude psychique ». La substance de la métaphore, dans sa totalité, fait partie de l'attitude psychique. Dans des couches bien plus profondes que celles de la fiction consciente, les forces de l'inconscient sont depuis longtemps à l'œuvre. Werner l'indique aussi quand il dit au sujet de la réserve inspirée par le tabou : « Elle peut être la simple expression de la crainte, mais elle peut aussi se développer par contradiction, en refrénant des émotions biologiquement dangereuses. En ce cas, le tabou offre la possibilité d'empêcher la venue au jour de désirs intimes. »¹.

Ce que Werner décrit dans ces mots, c'est justement le phénomène que la psychanalyse appelle le refoulement. La suppression de tendances biologiquement dangereuses est le type de l'acte de la conscience qui crée de « l'inconscient refoulé ». La psychanalyse lui attribue une part d'action dans la production du langage imagé et dans les créations des poètes ; elles se distinguent du mensonge conscient en tant que dissimulation inconsciente. Dans cet acte, l'inconscient accomplit la libération des instincts refoulés, en usant de masques, d'allusions, d'images dont la signification n'est pas nécessairement claire pour la conscience. La psychanalyse prend à tâche d'éclairer ces régions souterraines, de découvrir dans l'œuvre d'art « la part latente qui provient de la secrète libération des instincts ». De ce fait, la psychanalyse est peut-être en mesure de sonder le terrain originel de la métaphore plus profondément que Werner avec sa fiction consciente, et d'approfondir, grâce à sa notion fondamentale des sentiments ambivalents, l'indication d'Ortega.

On est surpris, au premier abord, de voir la psychanalyse tomber d'accord avec la conception d'Ortega qui voit dans la métaphore le moyen d'esquiver un danger. Freud² donne à cette façon de se réfugier dans l'imagination le nom d'introversion, et entend par là l'acte par lequel « la libido se détourne des possibilités de se satisfaire réellement

1. WERNER, p. 49; cf. compte rendu dans *Imago*, VIII (1922), p. 95.

2. *Werke*, t. VII, p. 389 (*Wege der Symbolbildung*).

et triomphe de fantaisies jusque-là tolérées comme inoffensives ». Cette fuite dans le domaine de l'imagination est ici conditionnée par une impulsion dynamique particulière, née de désirs refoulés, inconscients, le plus souvent infantiles. La conviction que la psychanalyse a tirée de l'étude des névroses, c'est qu'il existe un inconscient refoulé qui se procure des satisfactions de remplacement, en dépit de l'interdiction du conscient. Chez le névropathe, elles se présentent sous forme de symptômes pathologiques, d'idées morbides; l'artiste, lui, se réfugie dans le domaine intermédiaire de l'imagination, trouve une compensation imaginative dans ce qu'on appelle le symbole artistique. A côté de la métaphore, qui, d'après Ortega, « masque » un objet par un autre, le symbole, d'après la psychanalyse¹, devient « l'expression concrète qui se substitue à une chose cachée avec laquelle elle a quelques caractères communs ». L'ambiguïté, ou simplement la signification complexe et les arrière-plans de tout symbole permettent alors de passer dans ce domaine caché qui est celui de l'inconscient.

A vrai dire, la méthode psychanalytique montre ici le bout de l'oreille. Science médicale, thérapeutique des névroses à l'origine, elle n'envisage l'inconscient, même chez l'artiste, que comme l'inconscient refoulé d'un individu maladivement replié sur lui-même et livré au mécanisme des instincts. L'image de l'artiste et celle de l'art lui-même se trouvent ainsi défigurées. « L'artiste, dit Freud², est d'emblée un introverti, qui n'est pas loin de la névrose. » Les besoins instinctifs qui le tourmentent et qu'il cherche à satisfaire en imagination sont définis de façon simpliste : « Il voudrait acquérir les honneurs, la puissance, la gloire et l'amour des femmes » Et le soulagement réel que lui procure cette fuite dans le domaine de l'imagination, en lui permettant « le retour au réel », est expliqué de même par une conception matérialiste de l'art. Le domaine imaginaire apparaît à Freud comme une sorte de « parc national », de « contrée vierge soustraite par un accord tacite au principe de la réalité », où l'on se permet encore des libertés que la réalité a depuis longtemps

1. Cf. RANK u. SACHS, *Bedeutung der Psychoanalyse für Geisteswissenschaft*, 1913, p. 11; JONES, *Intern. Z. f. Psychoanalyse*, V (1919), p. 247 sq.

2. *Wege der Symptombildung (Vorlesungen zur Einführung in die Psychoanalyse, Werke, VII, p. 390).*

interdites. En libérant son propre inconscient refoulé, l'artiste, grâce à l'agrément d'une forme qui efface ce qui serait par trop personnel, permet à son public « de puiser de nouveau consolation et adoucissement aux sources de volupté de son propre inconscient dont il avait perdu l'accès ». Cette conception du poète, que Freud n'applique lui-même qu'aux écrivains à très gros tirage, toujours occupés à « glorifier sa Majesté le Moi »¹, ne satisfera personne. Mais en découvrant dans les créations de l'imagination la collaboration de l'inconscient, elle ouvre des possibilités, jusqu'à présent négligées, de pénétrer plus avant dans la structure profonde de l'imagination poétique.

L'instrument dont elle se sert est la notion de l'*ambivalence*². Partout où la psychanalyse se heurte à des contradictions vitales insolubles, elle découvre des attitudes sentimentales ambivalentes. Et c'est, à la vérité, une idée particulièrement féconde de Freud, que d'avoir fondé l'ambivalence originelle sur une structure psychique où se combattent des tendances conscientes et des tendances inconscientes. De ce fait, la solution définitive des conflits devient impossible. L'évasion dans le domaine imaginaire se produit d'autant plus que la vie psychique inconsciente dispose de beaucoup plus de liberté que la vie consciente³. Freud aussi, comme Werner, a recouru à des exemples tirés de la vie des primitifs dans son étude sur *Le totem et le tabou*⁴. A propos du tabou justement, son attitude se distingue nettement de celle de Werner et d'Ortega. Werner effleure l'idée qu'il pourrait y avoir une ambivalence objective de l'existence, dans le genre de celle qui s'impose au primitif, surtout à propos des objets magiques, à la fois sacrés et terrifiants. Mais il ne voit pas ce que prouve ce fait : que l'homme porte en lui-même des tendances ambivalentes ; et il dissimule cette vérité plus profonde sous l'équivoque de sa « fiction consciente » qu'il fait dériver d'un tabou inexplicable en lui-même. Ortega parle, à l'occasion, de sentiments ambivalents dont le tabou est l'objet. Freud explique le

1. *Werke*, X, p. 235 (*Der Dichter und das Phantasieren*).

2. *Werke*, X, p. 39 sq. ; cf. l'image employée par Freud, des éruptions de lave successives (V, p. 436 ; VI, p. 61 ; etc.).

3. *Werke*, X, p. 88.

4. *Werke*, X (1912).

tabou comme « le résultat d'une ambivalence du sentiment ». Il transporte cette ambivalence à l'intérieur du conflit qui agite l'âme individuelle, prise entre un amour conscient et une haine inconsciente. Il part de là pour expliquer l'attitude ambivalente dans le tabou. Il ne se contente pas du fait que le nom du mort est interdit et exige un nom de remplacement ; il se demande pourquoi le mort devient un démon redouté et l'explique par un sentiment de satisfaction inconsciente que le survivant éprouve sans se l'avouer à propos de cette mort. L'inconscient se dérobe à ce conflit grâce à une « projection »¹. Il prête au mort lui-même sa propre hostilité inconsciente et le transforme en un démon dont il faut se protéger. Dans les restrictions que l'on s'impose par là même, dans cette punition que l'on s'inflige, se trahit en même temps le remords inconscient que fait éprouver au survivant le plaisir secret que lui cause la mort de l'autre. Cette interprétation est possible dans l'hypothèse surprenante d'une haine inconsciente toujours présente, que l'on ne peut prêter qu'à une âme individuelle dont le sens collectif serait déjà troublé. En fait, Freud doit cette idée à ses recherches sur la névrose d'obsession, qu'il a appliquées ici à l'attitude psychique des primitifs. Il néglige l'ambivalence objective de l'émotion sublime et terrifiante toujours causée par la mort. Ce qu'il faut retenir de cette conception, c'est l'idée que l'attitude ambivalente dans le tabou a sa source dans un conflit élémentaire de sentiments.

Freud a pourtant essayé, en remontant à la horde primitive, de fonder de façon évidente sur les conditions de vie des primitifs l'ambivalence de la haine et de l'amour dans les rapports entre père et fils². Il rattache à l'ambivalence originelle du complexe parental l'acte primitif, le meurtre du père par la troupe de ses fils ; et c'est par le sentiment de culpabilité des fils qui ont assouvi leur haine par le parricide, et chez qui « les sentiments tendres violentés » se font jour après la mort du père « sous forme de remords », qu'il explique la religion du totem et du tabou, premier frein mi-conscient mi-inconscient imposé aux instincts primitifs, fondement de la civi-

1. *Werke*, X, p. 79.

2. *Werke*, X, p. 173.

lisation. Dans l'animal totémique Freud reconnaît¹ un être de remplacement, dans lequel l'imagination s'est créé une « expression plastique » pour son attitude ambivalente envers le père : en le considérant comme sacré, on se réconcilie avec le père ; en le sacrifiant, on commémore le triomphe des fils dans le meurtre du père. Le caractère d'ambivalence se conserve dans le développement ultérieur de la religion totémique ; dans le sacrifice offert au dieu de la tribu, on se représente le père élevé au rang de dieu, et en même temps le père immolé dans l'animal totémique.

Nous n'avons pas à critiquer ici ces vues de Freud. Il s'agit uniquement pour nous de tirer parti de son idée centrale, celle de l'ambivalence, — concept auxiliaire indispensable —, lutte de tendances psychiques qui se prolonge jusque dans les couches les plus profondes de l'expérience humaine et cherche sans se lasser des solutions imaginées, toutes momentanées, où le conflit à la fois se voile et se dévoile.

De quelle utilité peut être ce concept auxiliaire nouveau de l'ambivalence, lorsqu'il s'agit d'élucider le problème de la métaphore et celui, plus général, de la poésie ? La psychanalyse ne se pose point ce problème. Mais elle nous offre, dans la notion très compréhensive de l'*image* artiste, un important point de départ.

III

La principale revue de psychanalyse s'intitule *Imago*, par allusion au roman du même nom de Spitteler, qui passe pour avoir « ouvert à la psychanalyse, en lui fournissant ce terme excellent, une perspective sur l'âme du poète »². Cette création de l'imagination, l'*Imago*, naît d'une structure psychique très compliquée, dont l'équilibre a été détruit par un conflit élémentaire à l'intérieur d'une âme d'artiste. Le héros, poète encore inconnu, a éprouvé l'amour avec toute la soudaineté d'un miracle ; il a passé par « une expérience d'une valeur poétique éternelle ». Mais au lieu de se fiancer, il part en voyage sans se déclarer. Il explique plus tard lui-même la raison de

1. *Werke*, X, p. 180.

2. *Imago*, II (1913), p. 73 sq. Le roman de Spitteler est de 1906 ; il n'a aucun rapport avec la psychanalyse.

ce renoncement. Dans le doute pénible où il est, ne sachant s'il doit choisir le « bonheur » ou la « grandeur » d'une vocation poétique solitaire (au service de la Dame sévère, la Muse), il a une vision, un rêve diurne. La bien aimée elle-même lui apparaît et lui rend sa liberté ; elle aussi a senti « le souffle de la Dame sévère ». — « Je serai ta foi, ton amour et ta consolation, et tu seras mon orgueil et ma gloire, car tu m'as transfigurée, d'une créature éphémère et chétive tu as fait un symbole, tu m'as transportée dans l'immortalité ! ». Résolu au renoncement, il voit lui apparaître, dans un rêve éveillé, la Dame sévère, la Muse elle-même ; elle baptise l'amie dévouée du nom d'Imago et conclut entre eux deux une alliance d'âmes, des « épousailles éternelles ». Enveloppé de la présence de son Imago, le jeune poète ne se préoccupe plus de sa bien-aimée réelle qui plus tard en épouse un autre.

Cette vision d'Imago se complique du fait de l'intervention de l'inconscient. Visiblement, c'est un désir inconscient qui est ici le père de la pensée : la peur non avouée du mariage, de l'union durable ; attitude caractéristique de l'introversion, de la fuite dans l'imagination, de l'évasion. Parce que l'inconscient ne veut pas de chaîne, il se crée l'image souhaitée de la bien-aimée qui rend au poète sa liberté, il l'élève au rang d'Imago qui donne à cet affranchissement une consécration solennelle. Mais en même temps la Dame sévère est mêlée à cette vision de rêve, elle est la voix traditionnelle de la conscience artiste, l'instance supra-personnelle et astreignante de la conscience qui justifie l'image inconsciemment souhaitée. On distingue une *double racine* à ce sentiment qui consiste à aimer et à fuir ce qu'on aime : un dualisme objectif entre la vie qui veut le bonheur et l'esprit qui exige pour son œuvre l'ascétisme absolu, conflit fondamental dans toute âme de poète qui ne peut à la fois s'abandonner à la vie et la tenir à distance pour la recréer par son art. Ce conflit traverse toute la vision d'Imago qui détermine la vie ultérieure du poète. Le terme d'« Imago » embrasse, pour cette raison, un domaine intermédiaire de l'imagination, il signifie la fuite loin du réel, mais aussi la création d'un monde propre auquel on reconnaît plus de valeur qu'à la réalité.

Mais pour bien comprendre la conception d'Imago, il faut tenir

compte de ce que ce destin de poète a d'exceptionnel. Le héros du roman de Spitteler est ainsi fait que sa vision d'Imago devient pour lui une sorte de rêve insensé auquel il s'attache jusqu'au donquichottisme, jusqu'au moment où la vie se venge et le livre à la force impersonnelle de l'amour qu'il avait cru dominer. C'est par là justement que le héros de Spitteler devient, en langage freudien, « un introverti qui n'est pas loin de la névrose ». Spitteler montre que l'on ne peut pas impunément se réfugier dans l'imagination pour échapper aux exigences de la vie, que même la libération imaginaire illimitée de l'inconscient refoulé crée des complexes nouveaux qui détruisent l'équilibre humain. Tout le reste de l'action, dans ce roman, n'est en quelque sorte qu'un cas de psychanalyse. Plus l'illusion d'Imago devient héroïque ou puissante, plus immédiate est la vengeance de la passion refoulée qui fait du poète orgueilleux un personnage ridicule, courant après celle qu'il a aimée autrefois, jusqu'au jour où en lui avouant son amour et en s'humiliant devant elle il obtient enfin la guérison. C'est après cette catharsis seulement que la vision d'Imago cesse d'être un simple moyen de fuir la réalité et se révèle comme l'expression nécessaire et vraie de son être, de la foi qu'il a jurée à l'esprit et de son devoir envers son œuvre.

On conçoit pourquoi la psychanalyse s'est réclamée, dans le titre de sa revue, de l'Imago de Spitteler. En effet, Spitteler autorise la psychanalyse à placer côte à côte les visions imagées du poète et les symptômes des névroses. Pour fuir la réalité, le poète de Spitteler se réfugie dans l'imagination, avec une exagération qu'il pousse jusqu'au rêve délirant, avec un narcissisme d'artiste qui confine à la névrose. Cependant Spitteler dans son roman a saisi également un phénomène plus profond. Il est clair que son héros, dépeint non sans ironie comme une sorte de Don Quichotte de la poésie, représente aussi le poète en général qui dans son œuvre use de ses visions imagées comme de symboles valables. Chez le Victor de Spitteler, la vision d'Imago qui enferme tant d'éléments subjectifs signifie pourtant avant tout la grande exigence de l'œuvre d'art objective, qui s'impose à tout artiste. On peut se demander si l'œuvre qui est attribuée au héros à la fin du roman n'a pas une valeur purement symptomatique. Ce héros apparaît par trop égocentrique, par trop narcissiste dans son hésitation entre le rêve délirant et l'instinct. Mais

l'exigence que Spitteler proclame par-dessus la tête de son héros, en quelque sorte, ce que l'Imago rêvée par le poète attend de lui, c'est le pouvoir de transmuier les contingences de la destinée individuelle en des symboles artistes de valeur éternelle.

C'est en considérant ce destin individuel que l'on embrasse toute l'étendue du grave *conflit entre la vie et l'esprit*, qui est la source des images rêvées par le poète. Derrière toute espèce d'ambivalence des sentiments qui pourrait révéler chez le poète une névrose temporaire, subsiste le dualisme de la vie et de l'esprit, dont le destin impose la solution et qui doit être résolu par chacun à sa manière, selon l'envergure et la profondeur de son âme. L'imagination est toute prête à nous offrir le moyen de nous évader loin des dures épreuves de la vie, mais elle aussi a pour loi de servir la vie en dépersonnalisant le destin personnel qu'elle élève au rang de forme pure en lui donnant une valeur symbolique; ainsi Goethe, dans son *Werther*, ne mesure toute la dureté du destin que lorsqu'il s'évade dans une construction imaginaire et qu'il y découvre non seulement le chagrin d'amour individuel du jeune adepte du Sturm und Drang, mais le sort tragique de toute une époque de sentimentalité blessée par le cours universel des choses. Quand Goethe de toute la vigueur puissante de son imagination s'empare du problème, exploite en tous sens et finalement modèle en plein relief l'expérience de son amour malheureux qu'il pousse jusqu'au tragique le plus inexorable, cette Imago n'est plus une forme de l'évasion mais une forme de la nécessité. On devine sous la force et la plénitude des images la nécessité de leur être. Elles ne font que réfléchir cette nécessité vitale qui a contraint le poète à sa création. Ainsi l'Imago de tout grand poète naît de cette décision où il y va de la mort ou de la vie, à l'heure où l'Ananké apparaît à l'homme sous sa forme éternelle, environnée de cette même force double qui, aux époques de magie, la fait ressentir comme divine et terrifiante à la fois. L'*Imago* de Spitteler, dans sa pâleur, trahit la décision de fuir, prise par un poète dilettante dont les créations imaginaires ne servent qu'à déguiser ses propres désirs, et qui abandonne la bien-aimée réelle afin de la posséder en esprit, comme on possède une chose. A vrai dire, pareille introversion, déterminée par des représentations délirantes de la gloire poétique et poussée jusqu'à la déification de soi,

n'offre pas une image adéquate du problème tel qu'il a été vécu. Ce roman, à moins qu'on ne l'envisage comme une pure ironie, ne pourra passer que pour un exemple du culte idolâtre que l'époque néo-romantique a vouée au type du poète.

En s'emparant du terme d'« Imago » pour caractériser le type de l'artiste, « introverti qui n'est pas loin de la névrose », la psychanalyse nous suggère malgré elle d'opposer, à l'indigente formation de l'Imago chez Spitteler, les images créées par les grands poètes, et dont l'effet durable tient à ce que la subjectivité du poète y est totalement effacée. Elle éveille ainsi la critique de toute espèce d'Imago qui laisse sentir, derrière les images nées de désirs individuels fortuits, l'absence des grands symboles de valeur générale. Les images des grands poètes, par delà la zone de l'inconscient subjectif refoulé, indiquent un inconscient créateur plus profond, intégré dans la structure de la conscience collective et qu'il est impossible d'interpréter à l'aide du mécanisme des instincts étudié par la psychanalyse. La notion, centrale chez Freud, de l'ambivalence subjective des sentiments demande à être complétée par celle de la réalité objective où aspirent les grands poètes. A l'ambivalence des sentiments qui dans la structure subjective produit des conflits féconds ou dangereux, répond, comme donnée objective de la structure de l'univers, *l'ambivalence de l'existence*, la structure antinomique du monde, qui exige toujours de l'homme une décision. Toute Imago authentique, chez l'artiste, révèle une telle décision, sur le plan spirituel correspondant, et porte toujours en elle le caractère dynamique et vivifiant d'une décision.

IV

Mais si les images créées par les poètes recèlent des possibilités aussi contradictoires, sont à la fois momentanées et durables, individuelles et générales, subjectives et objectives, et, au point de vue artistique, authentiques et frelatées, comment, en présence d'une telle complexité, arriverons-nous à pénétrer jusqu'à l'activité qui crée des métaphores isolées ? Il y a, en fait, une possibilité d'observer l'Imago à l'état naissant, sans redescendre jusqu'au pri-

mitif ou au névropathe. Cette possibilité nous est offerte par le *rêve* qui nous révèle la part de l'inconscient dans la formation des images.

Ici encore, Freud, dans sa *Science des Rêves*¹, a donné, comme on le sait, l'impulsion novatrice, en se bornant, il est vrai, aux rêves des malades nerveux. Freud montre, d'après ses exemples de rêves, que dans le contenu manifeste du rêve, tel que la conscience se le rappelle, transparaissent voilées des pensées latentes de la vie psychique inconsciente, modifiées par la censure du rêve (surveillance que le conscient exerce même dans le sommeil). Le conflit entre la censure du rêve et la poussée de l'inconscient produit ainsi les images du rêve qui sont à la fois révélatrices et dissimulatrices. L'idée fondamentale de Freud est que dans les rêves il s'agit toujours de la satisfaction de désirs érotiques ou ambitieux qui, réprimés par la conscience à l'état de veille, réussissent à s'assouvir dans la vie nocturne du rêve, bien que sous une forme voilée, à cause de la censure du rêve. Ceci correspondrait à la conception d'Ortega qui ramène l'imagination à « l'instinct primitif » d'échapper par l'image à certaines réalités; le rêveur serait alors l'homme primitif qui, dans la traduction imagée du rêve, touche et évite à la fois la réalité défendue.

Mais tout l'effort de Freud tend à éliminer du rêve le libre jeu de l'imagination, à le déterminer par un mécanisme rigoureux des instincts, accessible à l'interprétation rationnelle qu'il en veut donner. Il s'efforce de ramener le contenu manifeste des rêves à des fragments de souvenir que le travail du rêve, grâce à des « ponts d'association », transforme en situations de rêve. Cette tendance l'entraîne à s'attacher de préférence au *contenu matériel* des rêves qu'il interprète par des désirs sexuels déguisés, et à découvrir jusque dans le rêve individuel ce qu'il appelle des « symboles oniriques » fixes; il en dresse tout un catalogue dont son école a abusé². En rationalisant ainsi la vie du rêve, en restreignant l'inconscient aux désirs d'amour et d'ambition, il cherche à retrouver, par delà cette symbolique du rêve, le contact avec le mythe et le conte populaire et leur signification sexuelle cachée.

1 *Werke*, II-III, 1900; trad. franç., Paris, 1926.

2. *Werke*, VII, p. 153 sq. Inutile de donner ici un exemple; cf. plus bas l'interprétation psychanalytique du rêve de Bismarck.

A côté de cette interprétation du rêve selon la *catégorie matérielle*, un élève de Freud, Silberer, en a tenté une autre d'après la *catégorie fonctionnelle*¹, dépassant largement Freud sur ce point. En remontant aux fonctions de l'âme dans l'humanité en général, à ses actes, à ses tâches, à son activité intérieure telle qu'elle se traduit immédiatement dans les images du rêve, on pénètre plus profondément dans la nature exceptionnelle et personnelle de tout rêve et dans ce qui donne même à certains traits assez généraux une signification vitale. Cette interprétation fonctionnelle, contrairement à celle de Freud, admet que les images du rêve n'apportent pas des symboles matériels tout prêts d'avance dans l'inconscient, mais naissent d'images affectives qui expriment des états intérieurs et sont créées individuellement en rêve. On ne peut interpréter comme des symboles ces images affectives traduites en scènes de rêve, car elles ont justement dépouillé tout caractère général et expriment l'essence particulière de l'âme qui rêve. On les appellera plutôt des métaphores de rêve. Freud a reconnu un rapport entre le rêve et la qualité métaphorique du langage. Il parle de « l'illustration des pensées abstraites »² auxquelles l'usage courant du langage prête des images. C'est ainsi que la métaphore : *turmhoch über andern stehen* (dominer autrui de la hauteur d'une tour) se traduit en rêve par l'image de la personne vénérée placée sur une haute tour. Mais Freud ne mentionne pas que l'âme ait le pouvoir de créer en rêve des métaphores qui lui soient propres³. Cette faculté de traduire des états intérieurs en images, en situations de rêve significatives indique un type d'âme qui sait se placer hors de soi-même, transformer, transmuier sa propre réalité intérieure. Ceci suggère une « force d'intériorisation » des rêves, pour laquelle Silberer exige une explication *anagogique* particulière qu'il oppose à l'explication analytique ; anagogique, de ἀνάγειν, faire monter, c'est-à-dire croire à la faculté que possède l'âme de s'élever vers de « hauts idéals ». En face du mécanisme instinctif de Freud, qui subordonne la vie du rêve surtout à l'inconscient refoulé, le rêve apparaît ici comme une créa-

1. *Probleme der Mystik und ihre Symbolik* (1914), p. 149 sq.

2. *Werke*, II, p. 336 ; VII, p. 120.

3. *Psychoanal. Almanach*, 1926, p. 38.

tion libre de l'imagination qui, inspirée par la tendance profonde de la personnalité, nous transfigure en nous élevant toujours plus haut. De ce fait, l'imagination inconsciente du rêve reconquiert cette liberté d'action plastique qui lui est propre et qui constitue sa faculté vraiment miraculeuse. La vie du rêve perd son caractère d'évasion pure, elle affirme son existence propre dans l'ensemble de la réalité humaine, elle devient un premier degré de la création poétique dans l'inconscient.

Dans les âmes de type nettement anagogique, il est vrai, la tendance dominante du caractère interviendra dans la formation des rêves sous la forme de la censure du rêve qui cherche à régir le libre jeu de l'imagination inconsciente et empiète sur ses forces profondes. On peut reconnaître chez le héros de Spitteler l'exemple classique du type exclusivement anagogique. Sa volonté détermine la censure du rêve, au point que, loin de s'abandonner à aucune détente de l'inconscient, il vit une sorte de rêve éveillé qu'il se construit à mesure et dans lequel la bien-aimée apparaît transfigurée selon ses besoins à lui. Dans la reproduction de la scène vue en rêve, le conflit intérieur à l'âme du poète aboutit (de façon toute fonctionnelle) à une solution qui satisfait aux désirs inconscients du moi, tout en leur prêtant une sorte de masque héroïque. Le psychanalyste¹ tentera ici de ramener la formation de l'Imago au mécanisme instinctif d'un fort « interdit maternel ». L'interprète anagogique au contraire sentira dans cette image du rêve l'intention explicite de faire servir le rêve à des désirs personnels. La faculté plastique assez pauvre se contente de l'allégorie usuelle de la muse sévère et, pour exprimer le sentiment, s'aide de la métaphore mystique de la fiancée de l'âme. Cette indigence et cette conscience du but visé expliquent l'absence du coloris chatoyant et des formes luxuriantes habituelles au rêve et se ramènent à la tendance anagogique dont l'action paralyse l'imagination libre et créatrice. On est en droit de reconnaître ici un trait caractéristique du rêve fonctionnel, dont les fonctions psychiques sont sous le contrôle exclusif des tendances anagogiques.

Ces brèves considérations sur l'interprétation des rêves jettent un

1. *Psychoanal. Almanach*, 1926, p. 58.

double jour sur la vie du rêve, grâce d'une part à l'interprétation freudienne des symboles matériels dans le rêve, symptôme de l'inconscient refoulé, lors d'une émotion le plus souvent érotique, et d'autre part grâce au rêve fonctionnel de type anagogique qui tient sous le verrou de la censure du rêve les couches inférieures de l'inconscient. En partant de ces deux formes exclusives du rêve, le rêve instinctif et le rêve anagogique, on arrivera à une *forme idéale de rêve complexe* dans lequel les deux régions de l'âme, l'inconscient déchainé et la tendance anagogique directrice se retrouvent unis. Il existe en fait des rêves qui révèlent de façon presque démoniaque le dynamisme intérieur d'une âme, ses profondeurs inconscientes et l'aiguillon de ses idéals : des cas où l'on peut parler d'une création originale de l'homme tout entier, et qui sont aussi éloignés du mécanisme instinctif que de la censure arbitraire du type anagogique. J'en donnerai un bref exemple, le rêve que Bismarck raconte à l'empereur Guillaume dans une lettre reproduite dans les *Pensées et Souvenirs*¹.

« La communication de Votre Majesté m'encourage à lui raconter un rêve que j'ai fait en février 1863, dans les jours les plus pénibles du conflit constitutionnel auquel personne n'apercevait plus d'issue. Je rêvai (et je l'ai raconté dès le lendemain matin à ma femme et à d'autres témoins) que je passais à cheval sur un étroit sentier alpestre, entre un précipice à droite, des rochers à gauche ; le sentier se rétrécissait et le cheval refusait d'avancer, je n'avais la place ni de tourner bride ni de descendre de ma monture ; alors, de la cravache que je tenais de la main gauche, je frappai la paroi de roc polie en invoquant Dieu ; la cravache s'allongea démesurément, la paroi rocheuse s'abaissa comme la coulisse d'un décor, découvrant un large chemin, une perspective de collines et de forêts comme en Bohême, des troupes prussiennes avec leurs drapeaux ; et, en moi-même, je me dis en rêve qu'il me faudrait raconter cela à Votre Majesté. Le rêve s'est accompli ; je me réveillai dispos et plus fort. »

Même si l'on ignorait que c'est Bismarck qui rêve ici, l'impression directe de ce rêve clair et grandiose est qu'il a dû être celui d'un homme d'action, d'une nature forte et virile qui trouve des images

1. *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 222 ; cf. FREUD, III, p. 96 sq ; KRANEFELDT, *Die Psychoanalyse*, Coll. Göschen, n° 1034, p. 74 sq.

élémentaires, — un cavalier, l'abîme, les rochers, — et d'une nature héroïque qui, dans la détresse, a besoin de solutions énergiques et les cherche; ce rêve a le relief d'une image poétique et la simplicité impressive d'un mythe. L'école de Freud elle-même y reconnaît « un bel exemple du phénomène fonctionnel décrit par Silberer », mais elle ne reconnaît de caractère psychologique fonctionnel qu'à la situation initiale; l'impossibilité de trouver une issue se transpose immédiatement dans le rêve où le cavalier se voit pris entre le précipice et le rocher. C'est négliger le point décisif, le caractère fonctionnel de l'attitude psychique. Cette attitude est anagogique, elle exprime l'énergie indestructible du grand chef. Cette conscience d'être un chef commande la formation des images; l'Imago créée en rêve, c'est celle du chef qui trouve en cas de détresse l'issue miraculeuse; de là ce souvenir du rocher frappé par Moïse et cette vision de soldats en campagne. Cette Imago est une création de la conscience tout entière, ses éléments illustrent, incarnent tous les aspects d'une personnalité: l'activité virile, la foi religieuse, l'instinct militaire et, à l'arrière-plan, la spontanéité instinctive que révèle le coloris énergétique du rêve.

En face d'un rêve aussi cohérent, qui paraît absolument logique et subordonné à une image dominante, l'analyse freudienne demeure impuissante, avec son interprétation bornée des éléments matériels, tous ramenés à des symboles sexuels (p. ex. la cravache devient un symbole phallique¹). Conformément à sa vieille méthode, elle définit le rêve comme le souvenir d'un désir sexuel et réduit l'image grandiose à de banales impulsions instinctives, détruisant par là l'impression originale, de même qu'en s'attaquant aux grands chefs-d'œuvre littéraires elle détruit le miracle des grandes personnalités et des grandes destinées.

S'il existe des images de rêve dont la psychanalyse puisse entièrement rendre compte, dans le présent exemple nous saisissons la différence essentielle entre des images de rêve où l'inconscient refoulé s'accorde la satisfaction souhaitée de ses instincts, et les images créatrices qui naissent de la personnalité tout entière. Et la différence essentielle est aussi grande entre l'image créatrice et le rêve diurne

1. *Werke*, III, p. 97. L'élève de Freud, Hanns Sachs identifie Bismark avec le cheval rétif, afin d'obtenir dans l'attitude générale une rupture qui consiste, par lassitude du présent, à se tourner vers le plaisir sexuel.

du type purement anagogique. Ces créations idéales du rêve ne sont ni servilement déterminées par un instinct refoulé, ni transformées dans un sens exclusif par la censure anagogique du rêve ; leurs images offrent un *caractère de complexité* ; comme métaphores du sentiment, elles renferment un symbole, et comme symboles elles sont anagogiques au sens élémentaire et vital. Bismarck frappant le rocher en invoquant Dieu, fendant le rocher comme Roland de son épée, apportant le salut comme Moïse d'un coup de son bâton, nous conduit dans la région où naissent les mythes ; et cette façon de se réfugier en rêve dans le miracle se révèle en même temps comme une anticipation lucide de l'avenir auquel travaille l'homme d'État.

Schopenhauer, le grand précurseur de Freud dans la science des rêves, parle en pareil cas de « rêves vrais », de « rêves prophétiques », que la conscience, à l'état de veille, « ne peut se rappeler qu'en en traduisant le contenu dans une allégorie » ; il parle d'une « symbolique du rêve dont se sert notre omniscience dans le rêve pour donner quelque lumière à notre ignorance éveillée »¹. Cette tendance importante dans l'interprétation des rêves a été suivie et poussée au delà de Freud par C. G. Jung² qui introduit, à côté de l'inconscient refoulé de Freud, un « inconscient collectif » spécial qui serait « l'aptitude héréditaire de notre structure cérébrale à créer des figures mythologiques, des images originales qui sont le résultat d'innombrables expériences typiques de la lignée ancestrale », et en même temps « la source instinctive d'où jaillit l'impulsion créatrice ». Jung élargit aussi le fondement réel du rêve en incorporant les rêves à l'ensemble de la vie, comme des phénomènes d'équilibre intérieur, de « compensation ». Ceci est confirmé par la remarque de Bismarck qui, dans un état de dépression grave, s'est senti consolé et fortifié par son rêve.

Comment pourra-t-on faire servir ces brefs aperçus sur les diverses sortes de rêves à la connaissance de la poésie, à la détermination de la valeur et de la nature des diverses images créées par les poètes ?

Le rêve nous montre la faculté imaginative à l'œuvre dans des régions bien plus profondes que toute espèce de fiction consciente,

1. *Versuch über Geistersehen und was damit zusammenhängt*. Cf. W. ACHELIS, *Problem des Traums*, 1928.

2. *Seelenprobleme der Gegenwart*, 1931, p. 61, 171 et *passim*.

-occupée à traduire des émotions en scènes qui les mettent en évidence mais les voilent aussi ; entre la censure du rêve, l'inconscient refoulé et l'inconscient collectif, se produisent des états de tension, révélateurs de conflits vitaux, personnels ou généraux. Nous avons distingué, pour simplifier, trois sortes de rêves : le rêve instinctif, le rêve exclusivement anagogique, le rêve « intégral ». Dans le rêve instinctif, l'image tire sa substance de l'inconscient refoulé que la censure de la conscience élude par des déguisements imagés. Dans le rêve exclusivement anagogique, l'image est déterminée par la tendance de la conscience (dans la censure du rêve) à sublimer toutes les émotions de l'âme en les intégrant dans la tendance anagogique et à éliminer ce qui vient des régions profondes de l'inconscience. Le rêve que nous appellerons provisoirement « intégral » produit des images où s'unissent le conscient et l'inconscient dans une construction de valeur symbolique, qui non seulement exprime la totalité de la personnalité mais plonge jusqu'aux régions souterraines des symboles mythiques collectifs.

Nous allons essayer de retrouver dans le domaine de la poésie ces trois sortes de création imagée et d'en donner des exemples. Si le rêve, comme le dit Dilthey, est « le poète caché », les différences, vagues dans le rêve, doivent apparaître plus nettement dans les contours fermes de la poésie consciente. Il n'est pas difficile, en effet, de retrouver dans la poésie ces types élémentaires. A partir de ces exemples, il sera peut-être possible d'éclairer ce qui demeure problématique dans la conception que Ortega se fait de la métaphore.

V

Freud lui-même a montré, à propos d'un grand nombre de ses propres rêves¹, que les masques du rêve ne sont pas le produit exclusif de l'instinct érotique, mais aussi pour une large part celui d'un besoin inconscient de dominer. Sous les déguisements du rêve il met à nu sans aucun ménagement l'ambition et la rancune, où il reconnaît ses instincts fondamentaux. Bien avant Freud, Nietzsche

1. *Werke*, II, p. 217, 197.

a trouvé pour cette tendance le terme de « *ressentiment* »¹. Il a compris et appliqué le mécanisme de cette tendance avec beaucoup plus de pénétration que Freud.

Qu'on laisse ou non à cette notion toute l'extension que lui a donnée Nietzsche, on reconnaîtra que le « *ressentiment* », le dédommagement trouvé par le faible et l'impuissant dans une vengeance imaginaire, va beaucoup plus loin que le refoulement individuel de Freud. Il résume les destinées instinctives communes de classes, de générations et de races tout entières, il englobe des aptitudes ataviques, les archétypes de l'auto-intoxication par rancune inassouvie. Or aucun « *ressentiment* » ne me semble plus enraciné que celui du peuple juif, séculairement entravé dans son ambition. Freud lui-même signale expressément dans son origine juive l'aiguillon constant de son amour-propre². Le « *ressentiment* » sous diverses formes, depuis la haine douloureuse de l'étranger jusqu'à l'ironie méprisante qui ridiculise autrui, me paraît être le caractère distinctif de la génération juive d'avant-guerre en Allemagne. Dans la poésie de ce groupe, on rencontrera mieux qu'ailleurs des images dont la substance est évidemment faite d'inconscient refoulé. Le masque symbolique qui convient à cette attitude, Stefan Zweig l'a trouvé dans son drame de *Thersite*³. L'homme contrefait, bafoué, méprisé, à l'intelligence aiguïlée par la souffrance, à l'imagination vive, qui est le héros caché de la jeune génération juive, y est opposé à Achille et à Patrocle, beaux mais grossiers et sots, « d'une divinité bestiale et sans humanité ». Sous le masque de la mythologie antique, le « *ressentiment* » opère une transmutation des valeurs qui fait de l'homme mû par cette tendance un héros tragique supérieur à l'homme sain et complet. En choisissant ce masque, l'auteur insinue prudemment que l'homme méprisé est justement celui qui a le plus de valeur humaine et spirituelle, qu'il est l'homme authentique; cette même idée se retrouve dans de nombreuses images qui ne sont au fond que des masques de Thersite; la caractéristique de ces métaphores est l'at-

1. *Genealogie der Moral* (1887). Cf. MAX SCHELER, *Abhandlungen und Aufsätze*, I, p. 45 sq.

2. *Werke*, II, p. 197; cf. CHARLES MAYLAN, *Freuds tragischer Komplex*, 1929.

3. Paru en 1907; le porte-parole de la toute dernière génération, qui a triomphé de son « *ressentiment* », est à présent JOSEPH ROTH (*Hiob*, 1930).

titude destructive et jouisseuse à la fois de l'homme plein d'une rancune inconsciente qui, entravé par les limites de son individualité, n'arrive pas à sa pleine stature humaine. Ici l'image sert de masque à un double sentiment de crainte voilée et de rancune qui trouve sa jouissance à avilir une valeur reconnue, à bafouer ce qui est sacré à autrui. Le véritable domaine de ces images de compensation vindicative, c'est la prose, dont la forme semble être un garant de vérité, d'authenticité, et permet cependant toute espèce de liberté dans l'attitude de l'auteur et dans l'éclairage qu'il donne au sujet. Elle convient par là à cette atmosphère équivoque qui est celle du « ressentiment », trop dissimulé pour chercher la décision dans le drame, trop hybride pour tolérer l'émotion pure du lyrisme. Notre époque informe a choisi la nouvelle comme la forme où il est le plus facile de placer les problèmes personnels à une distance en quelque sorte impersonnelle. La structure claire et pourtant lâche en est aussi particulièrement propre à enfermer une image bien délimitée et à laisser se déployer comme un tissu de rêves les images créées par l'inconscient.

Nous choisirons nos exemples dans les nouvelles de Stefan Zweig¹ auxquelles leur pénétration analytique et leur érotisme provocant ont assuré une renommée mondiale. Chez Zweig, le « ressentiment » héréditaire s'allie à une brûlante curiosité psychologique, au besoin de connaître pour dominer. Déjà dans *Thersite* on rencontre ce sentiment sous la forme du désir avide de posséder l'âme du héros noble, sentiment qui est à la fois humilité et volonté de puissance. Zweig lui-même qualifie cet instinct de « passion de connaître, aussi violente que le désir de posséder une femme ». Conformément au dogmatisme sexuel de Freud, cette « curiosité voluptueuse » se cherche une issue du côté de l'érotisme. Sous les divers *masques de Thersite*, un ressentiment obscur cherche à abaisser de préférence le type de femmes de la classe dominante. Des sentiments ambivalents déterminent une servilité qui s'humilie à plaisir et une avidité de puissance qui veut dépouiller l'idéal de son nimbe et en prendre possession par ce dépouillement même. Rien que la métaphore qui

1. *Erstes Erlebnis, Amok, Verwirrung der Gefühle*, 3 recueils de nouvelles. Inselverlag.

donne pour titre à une nouvelle le mot « *Amok* » est révélatrice. L'amour privé du nimbe qui fait de lui un sentiment collectif supérieur est recherché dans la région de l'obsession morbide ; il devient un cas pathologique. Ce que révèle la confession intégrale du coureur d'amok, c'est une curiosité voluptueuse à l'endroit de la vie ; c'est aussi l'effort pour détruire l'idéal féminin qui se refuse à l'homme d'une autre caste. « Je ne pouvais m'empêcher de me représenter avec une épouvantable précision que cette femme froide, orgueilleuse, glaciale s'était roulée toute chaude, dans le lit d'un homme, deux ou trois mois auparavant, dans son animale nudité. » C'est l'imagination d'un Thersite, celle qui ensuite se repait voluptueusement de l'image de sa propre déchéance ; il est, nous dit-il, « un coureur d'amok insensé et bestial », une « bête humaine », un « reptile », un « chien battu », il gémit « comme un chien » ; il parle du « fumier immonde » de sa passion accumulée. Mais ce coureur d'amok nous est pourtant présenté comme le « héros » dont le sentiment atteint à la grandeur, à l'abnégation, à l'héroïsme. L'homme méprisé, qui est médecin, peut rendre à la misérable moribonde de suprêmes services et l'aider à préserver jusqu'après sa mort son secret d'amour. Mais ce n'est pas par un acte libre de sa volonté morale qu'il y parvient ; une nouvelle frénésie s'empare de lui, dans laquelle le désir de la possession se transforme en un besoin morbide de rendre service, ce qui est une autre façon de s'emparer de cette femme. Le tableau final de cette nouvelle révèle à la manière d'une image de rêve cet instinct subconscient : le dément entraîne avec lui dans l'abîme le cercueil de la femme aimée. Ce qui se trahit sous le masque de cette confession spontanée, dans cette façon piquante de jongler avec les aspects ambivalents de cette âme de Thersite, c'est l'attitude ambivalente de l'écrivain à l'égard de son héros, à la fois avili et secrètement magnifié, au point que « ce chien » finit par se sentir identifié à l'amant véritable, « comme le sont deux frères, dans la lumière de ce même sentiment qui les unit ». Ici la transvaluation à laquelle aspire le « ressentiment » inconscient est accomplie. Le contenu de la métaphore isolée n'est intelligible qu'à la lumière de l'ensemble. Les possibilités qu'offre l'image d'échapper aux décisions dernières entre la haine et l'amour sont magistralement utilisées.

Freud lui-même a démontré, à propos de *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*¹, que les nouvelles de Zweig sont des « façades qui cachent des fantaisies du désir ». Freud ne voit que la racine érotique. Il faut approfondir cette explication insuffisante en faisant appel à la volonté inconsciente de dominer. De nouveau, le thème moral de la nouvelle est le motif essentiel du « ressentiment », la dévaluation d'une valeur reconnue. C'est le même type aristocratique de lady anglaise dont la pureté inaccessible est mise en question. La différence, c'est qu'ici, devenue une vieille femme, elle avoue elle-même au poète sa faute dans un surprenant abandon psychique qui répète sur un plan supérieur l'abandon physique d'autrefois, et permet au poète ce triomphe secret de se sentir supérieur à elle. A Monte-Carlo, en considérant les mains frénétiques des joueurs dans la salle de jeux, cette femme de quarante ans est fascinée par les belles mains démoniaques d'un jeune homme, d'un véritable coureur d'amok du jeu; dans la tentative impossible qu'elle fait pour le sauver, elle se donne à lui. Freud découvre là un désir sexuel du fils pour sa mère, à qui il demande de le sauver des dangers de la masturbation. Cette interprétation repoussante n'a pas eu l'approbation de Zweig. Mais l'intérêt que prend Freud à cette nouvelle trahit que nous avons de nouveau affaire ici à une Imago née de l'inconscient refoulé. En effet, le morceau central de la nouvelle, la description détaillée des mains des joueurs, est révélatrice, mais autrement que Freud ne le croit. Ce qu'évoquent ces images qui expriment avec insistance le caractère de l'avidité, ce n'est pas tant le démon du jeu que l'extase magique et voluptueuse, l'« hypnose », le « ravissement total » qui s'empare de l'héroïne possédée sans résistance par son propre inconscient avide et curieux qui la pousse à l'abîme. On sent de nouveau, dans la prolixité complaisante de cette description, la jouissance qu'éprouve l'auteur à voir l'idole glisser dans l'abjection, tomber en proie à l'instinct. Le piquant, c'est le dévergondage intérieur avec lequel la vieille dame distinguée s'attarde à tous les détails de cette description. C'est ce qui imprime aux images de détail ce caractère d'avilissement qui me semble traduire

1. *Almanach der Psychoanalyse*, 1930, p. 28 sq. (Dans l'article sur Dos-
toïevski.)

le véritable dessein du poète¹. Fidèle à sa tendance secrète, il amène son héroïne, dans la description de son aventure, à s'avilir elle-même, quand elle se voit « écrasée sous ces immondices de déchéance et de honte » et qu'elle en vient à renoncer à sa conscience d'être civilisé, en proclamant : « Et je sens de nouveau avec terreur quelle substance débile, misérable et gélatineuse doit être ce que nous appelons, avec de grands mots, âme, esprit, sentiment, ce que nous appelons la douleur. » Le triomphe secret, à la Thersite, devient ainsi le thème inconscient de diverses nouvelles. Sous des déguisements toujours nouveaux, des images de l'idéal sont rabaissées jusqu'au niveau de l'instinct, tandis que le poète trouve sa jouissance à donner à sa curiosité les teintes d'une compréhension supérieure et à sentir toute la distance qui le sépare de la réalité inférieure qu'il décrit. Dans le sentiment de puissance que lui donne son pouvoir de tout comprendre², Zweig en vient à réprimander ceux qui, assaillis par l'instinct, se racrochent à des jugements de valeur. « Est-ce indolence, lâcheté ou courte vue, s'ils ne retracent jamais que l'ourlet lumineux et clair de la vie, où les sens se jouent normalement et à découvert, alors qu'en bas, dans les caves, les cavernes et les cloaques du cœur, les bêtes dangereuses de la passion s'agitent dans un scintillement phosphorescent, s'accouplent et s'entre-déchièrent dans l'ombre, parmi toutes les formes d'enlacement les plus fantastiques ? Ont-ils peur du souffle embrasé et dévorant des instincts démoniaques, de la buée du sang brûlant ? Redoutent-ils de salir leurs mains trop délicates en touchant aux ulcères de l'humanité, ou serait ce que leur regard, habitué à des clartés plus mates, ne sait plus descendre ces degrés glissants, dangereux, dégouttants de moisissure ? » Il se campe là en face de lui-même dans une attitude qui lui permet d'opérer sa transmutation des valeurs sous le masque de l'humanité supérieure, de la profondeur psychologique. Mais inconsciemment le choix des images tirées de domaines répugnants trahit le plaisir de tout rabaisser, la *tendance catagogique* en quelque

1. « Toutes ces mains, autant de bêtes de proie prêtes à bondir, les unes nues, les autres harnachées de bagues et de chaînes cliquetantes, les unes velues comme des bêtes sauvages, d'autres moites et tordues comme des anguilles... la main révèle sans aucune pudeur sa réalité intime... des bêtes sauvages aux doigts velus et crochus... »

2. *Verwirrung der Gefühle*, p. 262.

sorte. Et l'excès est ici encore symptôme de la violence avec laquelle les images de l'inconscient débordent la conscience simple, vigoureuse, saine, l'ensemble normal.

Nous montrerons encore par un bref exemple comment cette attitude primordiale donne leur forme aux petites métaphores de détail ; ce sera un motif traité par Zweig et par Gottfried Keller¹ : le petit garçon qui défend sa mère contre un prétendant indiscret. Chez Zweig, le soupirant sent tout à coup « quelque chose qui s'agrippe à son corps comme un chat » ; l'enfant « dans sa fureur sauvage » tâche de lui happer la main. Chez Keller, il est dit : « L'enfant ressemblait absolument à un petit saint Georges ; la chemise courte et neigeuse flottait comme la tunique d'un Croisé et le petit chevalier brandissait dans ses bras nus une longue tringle de rideau. » C'est le contraste de deux mondes psychiques qui s'exprime : chez l'enfant de Keller un sentiment tout spontané, l'inquiétude au sujet de sa mère et « l'hypocrisie inconsciente et tendre qui lui suggère de faire croire qu'il a vu un voleur ». Chez Zweig, le « ressentiment » : haine chez l'enfant exclu des secrets des adultes qu'il tâche de déceler. Ceci amène Zweig, par catagogie, à choisir ses images dans une sphère inférieure à l'humanité ; Keller, par anagogie, les emprunte au domaine de l'héroïsme et dans son idéalisation même demeure pourtant simple et d'une vérité humaine toute générale. C'est là ce que n'exprimeront jamais les images nées du « ressentiment ».

Une fois où Zweig tente de comprendre la nature du cosmos en s'aidant des moyens de l'imagination sexuelle, il n'arrive qu'à un étroit anthropomorphisme qui trahit dans son symbolisme pénible la monomanie stérile du poète ; dans la nouvelle intitulée *Die Frau und die Landschaft*, le sentiment de la nature se réduit, comme l'explique Freud, à « la projection sur le monde extérieur du narcissisme refoulé »². L'étrangère somnambule dont il assouvit la sensualité « sous le masque de plomb » de son sommeil somnambulique, sans qu'elle le reconnaisse consciemment, est un symbole effrayant de la façon dont les poètes de cette sorte s'emparent de l'univers, eux dont les expériences n'aboutissent qu'à un narcissisme où ils jouissent d'eux-

1. ZWEIF, *Brennendes Geheimnis*; KELLER, *Frau Regel Amrain und ihr Jüngster*.

2. *Imago*, I (1912), p. 126 sq. (H. SACHS).

mêmes et à une attitude ambivalente en présence de leur propre « ressentiment » inconscient. Nous avons ici en quelque sorte l'épreuve négative de l'*Imago* de Spitteler, la même façon de se réfugier dans une image du désir, qui chez Spitteler prend une forme idéale, chez Zweig une forme animale. Tous deux se réalisent eux-mêmes sans que la femme y ait aucune part, le poète anagogique en dématérialisant et en idéalisant la femme, l'autre en ne la considérant que comme un être sexuel privé de volonté. Il va de soi que ce narcissisme, quand il est teinté de « ressentiment » inconscient, peut donner des images psychologiques qui ne manqueront pas d'intérêt, mais qui seront privées de toute valeur symbolique générale.

VI

On pourrait dire que les images de type anagogique pur sont plus aisées à reconnaître parce qu'elles tendent à se dégager du chaos de l'inconscient et incarnent une tendance claire. Ce fait était évident déjà dans le rêve diurne du poète, dans l'*Imago* de Spitteler, que nous avons choisi pour prototype. Mais le héros de Spitteler trahissait en même temps le danger qui menace ce type de rêveur lorsqu'il compromet l'équilibre normal de la vie en exigeant une décision qui va à l'encontre de l'instinct vital inconscient ; il dépend, plus complètement encore que le type opposé, de l'image du désir ; il en dépend jusqu'à la névrose, ainsi que le montre l'exemple de Spitteler. Il est bien significatif que Freud, dans le développement ultérieur de son système¹, ait englobé ce type en faisant intervenir le « Moi supérieur » qui d'après lui se produit par identification avec le modèle parental et qui domine le Moi en tant que voix de la conscience. Mais, d'après Freud, ce Moi supérieur n'est pas anagogique, ne contribue pas à nous « élever ». Cette force opposée à la libido lui apparaît comme une instance cruelle, l'avocat de « l'instinct mortel » qui pousse assez souvent le Moi à la mort, par exemple chez les mélancoliques. Freud se réclame ici de la thèse d'après laquelle tout acte de sublimation, par suite de l'ambivalence de la nature humaine,

1. *Jenseits des Lustprinzips, Das Ich und das Es. Werke*, XI. Nous n'entrons pas ici dans une exposition détaillée.

libère des « tendances destructrices ». La Dame sévère de l'*Imago* de Spitteler, qui exige du poète qu'il sacrifie le bonheur normal de sa vie, paraît donner raison à l'hypothèse de Freud. Nous n'avons pas à faire ici la critique de Freud ; il est seulement intéressant de noter qu'à côté de l'homme instinctif, du Moi inférieur, il soit contraint d'admettre un Moi supérieur dont les exigences et les impulsions auront leur part d'influence sur la création des images. Ce n'est sans doute pas un hasard si le regard de l'analyste est également attiré par ce qu'ont d'insuffisant la notion exclusive de l'instinctif dans l'homme et la notion exclusive de sa faculté anagogique. La psychanalyse elle-même apparaît comme le symptôme d'un trouble profond lié à la représentation dégradée que cette époque a de l'homme, au déséquilibre de ce qui est normalement humain. Ce trouble se rattache évidemment aux excès de l'individualisme, au déracinement, à l'isolement sans exemple de l'individu, dans une époque sans foi. Et c'est ainsi que le représentant le plus caractérisé du type anagogique pur se rencontre à l'époque même où la psychanalyse a commencé à se développer ; c'est un poète de la génération précédente qui aborde encore la décadence contemporaine avec la solennité d'un juge, mais qui, par la cruauté de son analyse, hâte la décomposition, comme s'il obéissait à un instinct destructeur. Nous voulons parler de Henrik Ibsen qui, dans ses drames, s'érige en juge de la société bourgeoise, en éclaire l'idéalisme menteur, dénonce l'égoïsme caché de tous ses mobiles. Sa tendance, violemment opposée à la tendance instinctive, qui se traduit dans les grandes figures idéalistes de ses premiers drames, aboutit, sous la poussée des tristes expériences de son temps, à une attitude *anagogique pure*, de juge sévère. Le censeur de la société envisage chacun des cas particuliers qu'il cite à son forum intérieur, il choisit de préférence un cas exemplaire, mais le poète ne se satisfait pas d'une attitude d'accusateur, il cherche à pénétrer plus profondément les âmes, il se fait secrètement l'avocat de chaque cas particulier qu'il replace dans l'ensemble où il acquiert une valeur symbolique. De là naissent des images d'une sorte très particulière. Le juge en Ibsen, le Moi supérieur cruel, agit sur la création des images à la manière de la « censure du rêve » ; mais l'inconscient inquiet, qui ne croit pas à l'indestructibilité de l'existence, qui n'est pas assez fort, assez cohérent, pour arriver à une conciliation,

répond par des images tristes et désespérées qui semblent provenir de rêves angoissants, par des *métaphores de rêve*, où le Moi oppose à la rigueur du Moi supérieur des images de pitié contenue. Telles sont les images symboliques que construit la technique dramatique d'Ibsen. Mais il apparaît qu'elles n'ont pas, en tant que métaphores du sentiment, l'ampleur nécessaire pour devenir des symboles dramatiques, elles demeurent dans la sphère des symboles poétiques émotionnels.

. Nous prendrons pour exemple le *Canard sauvage* d'Ibsen, le plus sombre de ses drames sociaux, celui qui ramène sans cesse dans l'action la métaphore du titre. Roman Wœrner¹, qui explique le drame en partant du caractère de Gregers Werle, l'idéaliste borné, antithèse de l'Ennemi du peuple, voit dans le canard sauvage « un commentaire superflu, que l'on pourrait biffer... un élément surajouté, comme dans les fables... un symbole de rhétorique pure ». Le psychanalyste John Lindquist², d'autre part, aperçoit au centre de la tragédie « la vision du canard sauvage qui symbolise à la fois les Eckdal et Hedwig » ; selon lui, le thème imagé est à plusieurs plans, comme dans l'image du rêve ; la puissance de ce « chef-d'œuvre » réside, à l'en croire, dans « l'unité significative de ce symbole complexe ».

La thèse impitoyable du drame se résume ainsi : « Otez à un homme médiocre le mensonge vital et vous lui ôterez du même coup le bonheur »³. Devant la dureté de ce pessimisme, tout « idéal » devient « mensonge », tout élan absurde ; les hommes paraissent malades, le mensonge vital devient « une construction névropathique auxiliaire »⁴, une façon de se réfugier dans l'illusion. Pas un des personnages du drame n'échappe à cet éclairage sinistre. La seule chose qui atténue ce pathos de l'universelle déchéance, c'est l'image du canard sauvage⁵. Cette image de l'oiseau sauvage, blessé d'un coup de feu, qui s'enfonce volontairement dans la mer pour y mourir,

1. *Ibsen* (1912), II, p. 164.

2. *Imago*, VI (1920), p. 308 sq.

3. Acte V.

4. M. THALMANN, *Ibsen, ein Erlebnis der Deutschen*, p. 54.

5. R. WÖRNER, II, p. 197 ; l'image vient d'un poème de WELHAVEN, *Der Servogel*.

ennoblit l'homme, éveille la pitié pour un destin immérité. Elle a même pour fonction de préfigurer le destin, elle n'est donc pas un « commentaire superflu ». La triste fin de Hedwig est toute pareille à la mort solitaire de l'oiseau blessé qui se réfugie dans la nuit pour y mourir. Mais c'est à Hedwig seule que convient le sens ennoblissant de l'image ; son malheur est immérité, sa mort touchante comme celle des créatures innocentes. L'image du canard sauvage, cependant, n'est pas restée à l'état d'une simple touche d'émotion née de la pitié inconsciente d'Ibsen. Ibsen, anagogique et justicier, s'attaque à ce que cette image a de touchant, et en renverse la valeur sentimentale primitive. Pour cela, il transporte l'image dans la réalité scénique. Il y a dans le drame un véritable canard sauvage, blessé, mais rapporté vivant par le chien du chasseur, et que l'on engraisse au grenier. De cet autre destin du canard sauvage, Ibsen fait le symbole de tout ce que signifie son drame. Ce destin est identifié à diverses reprises à celui des Eckdal, père et fils, qui, bien que navrés à mort, se consolent par des illusions et consentent à poursuivre leur existence indigne, aussi absurde que celle du canard sauvage au grenier, parmi les squelettes des sapins de Noël. Le canard sauvage représente même de façon très positive, pour le vieil Eckdal, le « mensonge vital » consolant, l'idée qu'il possède, dans ce grenier, des terrains de chasse comme jadis. Mais de ce fait l'image du canard sauvage devient la parodie d'elle-même, la tonalité sentimentale primitive en est changée en son contraire, et tous les personnages, même l'enfant qui cherche la mort, passent de l'éclairage tragique dans un jour mélancolique et un peu caricatural.

Les nombreuses significations contradictoires de cette même image brouillent le dessin du drame qui exigerait de la décision et révèlent une *ambivalence* profonde et mal élucidée dans l'âme d'Ibsen elle-même. L'analyse cruelle d'Ibsen, qui dans sa gravité de juge ne le cède point à Freud en perspicacité, s'oppose à une dernière ferveur de moraliste. L'émotion du moraliste opérant à la pleine lumière de la conscience n'a pas réussi à créer une image qui puisse porter les forces contradictoires du drame. La critique de l'analyste anagogique détruit la seule image qui soit née d'un fond sentimental de sympathie naïve et la métamorphose secrètement en son contraire. La mort de Hedwig, surtout, s'éclaire d'un jour douteux, parce

qu'Ibsen ne se résout pas à excepter cette seule vie de cette sphère de pourriture, grâce à la pureté de son sentiment. Elle relève de tout ce que l'image de l'oiseau blessé implique de noble et de touchant ; mais l'atmosphère étouffante du grenier où vit le canard sauvage, l'atmosphère du mensonge vital l'environne, elle aussi. Son sacrifice est dénué de sens au point de perdre tout son pathétique, et la grandeur décisive de sa mort est affaiblie, du fait qu'elle tombe, elle aussi, sous la loi terrible du drame, cette « morale du canard sauvage » qui veut que personne ne puisse vivre sans le secours du mensonge vital. La signification symbolique en est obscurcie sans que l'on puisse invoquer ici l'excuse du mysticisme¹.

Dans l'insuffisance de cette image, nous reconnaissons de nouveau l'ambivalence du sentiment ; et il devient évident que la tendance anagogique excessive et exclusive touche et transforme consciemment d'en haut, en quelque sorte, les images spontanées du sentiment, tout comme « le ressentiment » les colore et les influence, d'en bas. Nous retrouvons toujours chez Ibsen le même phénomène : il transpose en scènes dramatiques des images sentimentales, les éclaire d'un jour critique et les transforme sans leur ôter complètement leur tonalité sentimentale primitive ; elles adoucissent sans la détruire la rigueur pessimiste du critique social. Il en résulte une dernière imprécision peut-être voulue comme une concession à la confuse profondeur de la vie.

C'est dans les *Revenants* que nous avons l'exemple de l'effet le plus fort produit par l'une de ces métaphores du sentiment ; cette métaphore nous fait sentir, dans ce drame tout passif, la présence d'un partenaire invisible ; la force inexorable de l'hérédité psycho-physiologique se trouve ainsi transposée dans une atmosphère de fatalité qui est celle des anciennes ballades. Le titre de la *Dame de la Mer* ferait penser à quelque héroïne de ballade, mais sa vertu poétique se volatilise parce qu'elle est trop prosaïquement traduite sur la scène, et que la pièce nous montre la guérison morale trop subite d'une déviation pathologique ; c'est un des cas où la forte tendance anagogique affaiblit l'image originelle. C'est dans les scènes finales qu'Ibsen aime à traduire de façon concrète ses métaphores verbales,

1. C'est l'excuse courante ; cf. ROFFLER, *Ibsen*, 1925, p. 78.

en mettant au service de son symbolisme dramatique la tonalité sentimentale des images. La mort de *Gabriel Borkman* dans la neige et la glace symbolise le sujet même du drame, le froid du cœur. Le tableau final de *Solness le Constructeur* unit dans un tragique grotesque l'image du désir infantile de Hilde Wangel et l'anxieux mensonge vital de l'architecte lui-même. La dernière pièce d'Ibsen, *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, est née tout entière d'une métaphore et se réduit à un verdict anagogique que le poète prononce sur lui-même. C'est le même problème que dans *l'Imago* de Spitteler, le conflit de la vie et de l'art. Ibsen discerne avec plus de profondeur que Spitteler les possibilités tragiques de ce conflit, tant chez la femme que chez l'homme. Le Moi supérieur cruel d'Ibsen, très différent de la « Dame sévère » de Spitteler, exige le châtement de l'offense faite à la vie. Tout le drame semble un rêve d'angoisse devant cette vérité que l'art tue la vie. Plus de masque héroïque pour l'artiste, comme chez Spitteler, mais un jugement. L'amour est vu ici, avec bien plus de clairvoyance que dans la sensibilité ambivalente et néoromantique du poète amoureux chez Spitteler, comme une décision vitale qui intervient entre deux êtres humains, comme un destin. Mais la rigueur du châtement qui accable celui qui a méconnu la voix de la vie trahit l'assombrissement du vieil Ibsen et nous rappelle ici encore l'instinct destructif de Freud. D'emblée, ce fond sentimental sombre enferme dans une métaphore désespérée les possibilités du développement dramatique. Pour l'âme morte qui s'est réfugiée dans la folie, plus de guérison possible; pour la force créatrice disparue, pas de résurrection. La destruction de l'une et de l'autre montre que ce drame n'a pas pour véritable sujet le conflit de l'art et de la vie, mais uniquement *l'image* que le poète se fait de sa *faute*, et par laquelle il se venge de la tendance anagogique trop rigoureuse par où il est devenu étranger à la vie.

Ce qui est commun à ces métaphores traduites dans l'action dramatique, c'est qu'elles n'atteignent jamais à la valeur grandiose d'un symbole objectif. Et la cause en est dans une dernière insuffisance d'Ibsen qui, dans sa critique de la société, a pris le monde de la décadence bourgeoise pour le monde en soi et a perdu de vue la vérité humaine générale. C'est pourquoi les images qu'il tire de ce fond ne proviennent pas de l'expérience des grands conflits éternels

et ne possèdent pas la vertu de compenser l'étroitesse anagogique de sa pensée.

VII

En quoi les images des grands poètes se distinguent-elles de ces types incomplets ? Le poète, mieux que personne, sait qu'elles jaillissent de son inconscient. Il suffit de rappeler le mot de Goethe : « L'homme ne peut demeurer longtemps dans l'état conscient, il lui faut toujours redescendre dans son inconscient, car c'est là qu'il a ses racines »¹. Et cet inconscient est aussi pour Goethe le sol nourricier des images poétiques : « Il faut que la force créatrice de l'artiste fasse surgir et anime ces images, ces idoles demeurées dans l'organisme, dans le souvenir, dans l'imagination ; qu'elle le fasse librement, sans y mettre d'intention ni de vouloir ; il faut qu'elles se déploient, croissent, se dilatent et se contractent, afin de devenir non plus des schèmes fugitifs, mais des objets véritables et concrets »². Peu importe ici ce que Goethe entend par images, idoles³ (eidola). Quand il oppose l'inné à l'acquis, il pense certainement à ce qui est puisé dans une réserve intérieure plus profonde que l'expérience individuelle et qui pourrait ressembler à « l'inconscient collectif » de Jung, étant « le dépôt de toute l'expérience humaine » dans l'individu. L'acte organique d'où naissent les images, tel que Goethe se le représente, échappe à la domination exclusive de l'inconscient refoulé comme à la puissance d'un Moi supérieur justicier. Est-ce le cas dans les images de ces poètes ? Est-il possible de rendre saisissable cette différence ?

Nous avons pris comme point de départ l'*Imago* de Spitteler et son dilemme : l'art ou la vie. La façon dont le poète se dérobaît à la vie réelle en usant de l'image de son désir sous un travesti héroïque, pour se faire délier de ses promesses et se consacrer à son œuvre, laissait une impression très mélangée. Et nous avons pu établir un double rapport d'infériorité et de supériorité, en quelque sorte,

1. Cité d'après KLAGES, *Goethe als Seelenforscher (Jahrbuch des freien deutschen Hochstifts, Francfort, 1928, p. 17)*.

2. *Werke*, édition de Weimar, II^e série, XI, p. 233.

3. Cf. KOCH, *Goethe und Plotin, 1925, ch. IV*.

d'une part avec l'image du désir érotique chez Zweig dont le narcissisme cherche uniquement à se réaliser dans le mépris total de l'âme féminine, d'autre part avec l'image de la faute chez Ibsen qui use de toute la rigueur du tribunal intérieur pour condamner sa propre carence devant la vie. Qu'en est-il des décisions prises par les grands poètes, et dont la valeur dépasse le temporaire et l'individuel? Quel est le signe caractéristique de leur être? Comment se manifeste-t-il dans les images créées par eux?

Nous choisirons pour exemple Hœlderlin; il y a une époque dans sa vie, l'époque de sa rencontre avec Diotima où il est placé devant le même dilemme fatal que le héros de Spitteler. C'est alors qu'il atteint sa pleine maturité poétique; les poèmes qui naissent alors reflètent comme un cristal la structure de son âme. Hœlderlin lui aussi passe par un moment d'hésitation entre la solitude titanique et l'amour, l'art et la vie. Mais avec la simplicité infailible d'une grande âme, il découvre l'unité supérieure de ces deux tendances; l'art et la vie se fondent pour lui. Dans les grandes images naturelles (*Urbilder*) qu'il invente alors se renouvelle sans cesse le miracle d'une vie intérieure qui embrasse la totalité de l'art et de la vie; plus de conflit entre l'amour sensuel et l'Eros platonicien, plus de conflit paralysant entre le conscient et l'inconscient, mais une sensibilité d'autant plus vive aux grands dualismes qui se partagent l'univers et au principe qui en fait l'unité.

Les *Chênes* (*Die Eichbäume*) et l'*Ode à l'Éther* (*An das Äther*)¹ sont les premiers poèmes d'une inspiration nouvelle au moment où Hœlderlin se fixe à Francfort. Les derniers vers des *Chênes* proclament le conflit du sentiment:

Könn' ich die Knechtschaft nur erdulden, ich neidete nimmer
Diesen Wald und schmiegte mich gern ans gesellige Leben,
Fesselte nur nicht mehr ans gesellige Leben das Herz mich,
Das von Liebe nicht lässt, wie gerne würd' ich zum Eichbaum²!

Il hésite entre la liberté solitaire symbolisée par le chêne et la

1. *Werke*, édition Hellingrath, II, p. 22, 23.

2. Que ne puis-je tolérer l'esclavage! Je n'envierais jamais cette forêt et me joindrais sans regret à la vie des hommes. Mais si ce cœur qui ne peut renoncer à l'amour cessait de me lier à la vie des hommes, avec quelle joie je deviendrais chêne!

servitude sociale acceptée par amour. Un instant, Hœlderlin sent que son amour nouveau pourrait l'arracher à cette dernière et sublime solitude, celle du poète. Si l'on considère l'ensemble du poème, on peut, à vrai dire, parler d'un « masque héroïque » sous lequel le poète cache le désaccord intime de son sentiment. C'est un hymne grandiose aux chênes titaniques, qui sont « autant de dieux, unis par un libre lien ». Si l'on compare à la sèche allégorie de la « Dame sévère » dans l'*Imago* de Spitteler cet *Urbild* où le poète unit dans un même symbole la vie de la nature et le sentiment qu'il a de son moi, on aperçoit aussitôt combien la création imagée de Hœlderlin est plus compréhensive et mieux en harmonie avec l'univers. Les grands solitaires de l'esprit qui sont ses modèles apparaissent ici sous la forme de puissants phénomènes naturels. Et c'est justement cette union si manifeste de la nature et de l'esprit qui découvre ensuite dans l'*Ode à l'Éther* l'unité supérieure qui englobe toutes les antinomies. L'ambivalence du sentiment vital, oscillant entre la vie libre et la vie enchaînée, cède au respect de la puissance vivifiante de « l'Éther paternel » qui embrasse d'un même amour l'homme et la nature. Bien plus, tout ce qui ressemble à un conflit dualiste dans la vie¹, n'apparaît plus que comme un effort pour réaliser cette unité de l'Univers et de Dieu. Dans ce grand sentiment, le poète et l'amoureux ne font plus qu'un. Le dilemme fatal : amour ou poésie, se résout sur un plan supérieur et se formule ainsi pour Hœlderlin : comment l'existence dans sa totalité, cette vie elle-même divine, peut-elle rendre justice à l'amour ? Dans son affirmation inconditionnelle de la destinée, nous discernons la *forme propre des natures géniales*. Le conscient et l'inconscient ne peuvent pas s'y affronter pour se paralyser réciproquement. Tout est déterminé par l'ensemble. Tout s'entraide. Du sein de cette force unique et irrésistible surgit dans tout son éclat l'*Imago* du sentiment lyrique.

Les poésies adressées à Diotima à cette époque révèlent une attitude totalement différente de celle qu'adoptent en face de l'amour les héros artistes de Spitteler et d'Ibsen. Elles ne s'efforcent pas à exprimer l'importance de l'amour pour le moi du poète ; elles

1. Le besoin de s'envoler tout entier, comme Ganymède, et le besoin insatiable (faustien) d'explorer l'univers. HOELDERLIN, *loc. cit.*, II, p. 25.

s'identifient à la bien-aimée, prennent part à sa vie, cherchent à prendre soin d'elle et à la consoler, compatissent à ses peines et à ses joies. Elles reconnaissent dans l'amour une puissance spirituelle impersonnelle, présente dans les deux âmes, et dont on sent passer le souffle dans les forces supra-personnelles de l'inconscient.

Trennen wollten wir uns, wähten es gut und klug;
 Da wir's taten, warum schreckt' uns wie Mord die Tat?
 Ach! wir kennen uns wenig
 Denn es waltet ein Gott in uns¹.

Quelles sont les images qui peuvent naître d'un amour pareil ? La plus belle des premières pièces adressées à Diotima, *Excuse (Abbitte)*, nous en donne un aperçu :

Heilig Wesen! Gestört hab' ich die goldene
 Götterruhe dir oft, und der geheimeren,
 Tiefen Schmerzen des Lebens
 Hast du manche gelernt von mir.

O vergiss es, vergib! Gleich dem Gewölke dort
 Vor dem friedlichen Mond, geh'ich dahin, und du
 Ruhest und glänzt in deiner
 Schöne wieder, du süßes Licht²!

D'emblée, la bien-aimée apparaît comme englobée dans l'unité divine. De ce fait, l'amour est déjà affirmé comme une grâce céleste, soustrait au caprice personnel. L'ambivalence du sentiment prend une forme toute différente, celle du *sentiment religieux*. Devant la perfection divine, l'amoureux se sent coupable, étant homme, d'avoir entraîné la déesse parmi les douleurs de la vie. Ce dualisme s'exprime dans l'image symbolique de la lune et du nuage qui conserve à l'essence sacrée son inaccessible beauté et répand sur le destin de l'amoureux qui renonce à lui-même par esprit de

1. Nous avons voulu la séparation, nous l'avons crue bonne et sage. Pourquoi l'acte accompli nous remplit-il d'horreur, autant qu'un meurtre ? Hélas ! nous ne nous connaissons guère, car c'est un Dieu qui agit en nous.

2. Ame sainte ! j'ai souvent troublé la paix divine et dorée de ton cœur ; et dans plus d'une des douleurs profondes et secrètes de la vie, je fus ton initiateur. Oublie. pardonne ! Pareil à ce nuage, là-bas, qui passe sur la lune paisible, je m'efface, et tu vas resplendir en paix dans ta beauté reconquise, douce lumière !

pénitence la tristesse ineffable d'une destinée supérieure. Mais la métamorphose lyrique est si totale et le sentiment du moi s'est si parfaitement identifié à l'objet aimé, au sentiment cosmique de l'amour, que la conclusion ne peut plus être mélancolique. C'est dans un sentiment d'humble adoration que la dernière invocation, « douce lumière », rétablit l'harmonie, l'accord conscient avec la destinée et l'univers. Cette brève métaphore d'invocation où le symbole s'empli d'une émotion immédiate, amène avec beaucoup de simplicité la résolution de tout ce que cet amour enferme de conflit fatal, la douleur d'une séparation inéluctable et la certitude bienheureuse d'une immortelle union. C'est du conflit même que naissent à la fois cette qualité lointaine de l'image et ce sentiment de participation qui efface toute impression de fiction consciente.

Dès lors on peut définir l'image du grand sentiment lyrique. Ce n'est pas que les forces refoulées du Moi se manifestent sous le masque menteur de l'image poétique, ni que le Moi supérieur intervienne par la critique et la censure dans l'activité créatrice d'images ; c'est l'existence touchée jusqu'en son tréfonds qui lutte pour arriver à résoudre le conflit vital au moyen d'une image. C'est pourquoi l'image devient *un produit complexe de toute l'attitude intérieure* ; elle révèle à la fois la tendance anagogique et celle de l'inconscient dans lequel plongent les racines de l'existence. C'est pourquoi aussi les grands poètes ressentent le besoin et le désir de pénétrer dans la sphère imagée des grands phénomènes cosmiques. C'est là qu'ils trouvent la garantie d'un état de légalité, un système de relations ordonnées qui nous offre un point d'appui dans le chaos où le sentiment ne cesse de précipiter les hommes. C'est là que se justifie cette perspective par laquelle tout poète authentique retrouve dans l'univers et dans le Moi une même et grande unité divine. Les images qui s'offrent à lui tiennent au fond même des choses et sont capables d'exprimer les traits principaux de sa conception de l'univers.

Il serait outrepassant de penser que l'on puisse traiter suffisamment, en si peu de lignes, de l'image chez Hölderlin, même réduite aux traits principaux de sa structure. Il faudrait examiner chacune de ses métaphores en particulier, en déterminer la zone d'origine et le champ d'action, étudier le contenu et l'abondance de cette

force inouïe de l'imagination lyrique, bref, en épuiser la richesse dans les deux directions qui se sont provisoirement offertes à nous, l'anagogique et l'inconscient. Si l'on tâche d'apprécier dans son ensemble la langue poétique de Hölderlin, on y aperçoit un rapport particulier entre les divers éléments imagés. Tous se ramènent ou se relient à un petit nombre d'images primordiales (*Urbilder*) qui semblent surgir du trésor héréditaire de l'inconscient collectif avec la force simple et puissante des archétypes. Ces images embrassent à la fois les grands faits cosmiques et les faits spirituels qui, dans la mesure où ils sont partie intégrante des grands dualismes de l'ordre universel, reparaissent toujours à nouveau dans chaque image particulière. Dans la poésie de Hölderlin, influencée par Schiller, le sentiment d'une unité résultant de l'équilibre obtenu entre des forces opposées apparaît de bonne heure; il affecte la forme de la thèse, de l'antithèse et de la synthèse, ou d'une tendance anagogique consciente qui subordonne de façon arbitraire le sentiment lyrique à la pensée¹. Même après que la force verbale et imagée du poète est parvenue à se libérer, sous le coup de l'ébranlement total causé par l'amour de Diotima, cet ordre logique, cette discipline agissent encore sur la structure des odes, parce qu'ils expriment sa nature profonde, spontanément anagogique. Mais dans sa poésie tardive cette discipline limitative de la forme s'efface. La profusion poétique des grands *Urbilder* devient prédominante. A l'heure où le conscient cède à la suprématie de l'inconscient, tout ce qui, même dans la forme, pouvait ressembler au passage de la thèse et de l'antithèse à la synthèse, sous l'influence de la conscience anagogique dirigeante, n'apparaît plus réalisé que dans l'*image* qui résume les dualismes, les domaines du cosmos et de l'esprit. Nous avons ici, la possibilité et le devoir réellement tragiques de poursuivre jusque dans la zone de l'inconscient la faculté poétique qui se déploie, soumise encore à la force des *Urbilder*, dans l'âme naturellement anagogique de ce poète, à l'heure où la folie commence déjà à troubler la clarté de sa conscience.

1. Cf. surtout VIÉRON, *Lyrik Hölderlins*, 1921. W. BOHM, *Hölderlin*, I, II, (1930), retrouve plus profondément cette tendance anagogique innée dans ce qu'il appelle le « rythme ternaire » qui règle la philosophie de l'identité chez ce penseur indépendant.

Das Gewitter (l'Orage) est un des grands tableaux cosmiques de Hœlderlin. Il devine dans l'Orage l'approche magnifique et redoutable d'un Dieu, et dans l'éclair la force génératrice et destructrice du feu spirituel. Ce feu qu'il a toujours aimé de prédilection envahit toute la poésie de la dernière période. Il donne un arrière-plan mystique à la libre mort propitiatoire d'Empédocle, cette première grande image du médiateur qui unit en lui des traits chrétiens et grecs. Résolu à la mort, le héros parle à l'orage suspendu sur l'Etna :

... Wenn itzt, zu einsam sich,
 Das Herz der Erde klagt, und eingedenk
 Der alten Einigkeit die dunkle Mutter
 Zum Äther aus die Feuerarme breitet,
 Und itzt der Herrscher kömmt in seinem Strahl,
 Dann folgen wir, zum Zeichen, dass wir ihm
 Verwandte sind, hinab in heil'ge Flammen¹.

Dans la façon dont le mythe se forme ici, dont un phénomène cosmique acquiert un sens symbolique à l'instant où le voyant, poussé par le dualisme primordial qui oppose l'homme à Dieu, va prendre la résolution fatale et mortelle, on peut discerner le symptôme d'une forme anagogique de l'imagination ; on l'opposera sans peine au procédé narcissiste qui prête à la nature nos propres instincts et prend prétexte de l'orage pour « projeter » des sentiments érotiques.

Toutes les grandes métaphores cosmiques qui tâchent d'enclorre dans l'image de l'orage le conflit originel des hommes et des dieux contiendront chez Hœlderlin ce mythe du feu spirituel. Ainsi le poète est placé dans son époque comme un autre médiateur en qui la foudre allume la flamme destinée à révéler l'esprit de Dieu ; mais il ne la révélera que de façon voilée, dans ses chants, de peur que la foudre consume les autres hommes.

Doch uns gebührt es, unter Gottes Gewittern,
 Ihr Dichter! mit entblösstem Haupte zu stehen,
 Des Vaters Strahl, ihn selbst, mit eigner Hand
 Zu fassen und dem Volk ins Lied
 Gehüllt die himmlische Gabe zu reichen.

1. Bientôt, quand le cœur de la terre gémit sous le poids de sa solitude, et que se souvenant de l'antique unité la Mère ténébreuse tendra vers l'Éther ses bras de feu, quand le Souverain approchera dans la foudre, nous le suivrons alors, en signe que nous sommes de sa race, et nous descendrons avec lui dans les flammes sacrées. *Werke*, III, p. 224 ; date probable 1800.

Denn sind nur reinen Herzens,
 Wie Kinder, wir, sind schuldlos unsere Hände
 Des Vaters Strahl, der reine, versengt es nicht,
 Und tief erschüttert, eines Gottes Leiden
 Mitleidend, bleibt das ewige Herz doch fest ¹.

Nous rencontrons cette même image fondamentale dans les poèmes tardifs qui ont passé pendant un siècle pour les produits d'un esprit égaré. C'est à présent la figure du Christ que Hølderlin transporte de la douceur piétiste un peu fade de sa jeunesse dans le mythe du feu spirituel. Le Christ « porteur de l'orage »², devient lui-même le Dieu médiateur, il est la foudre qui en tombant rallume la flamme dans l'homme :

Denn versiegt fast, all in Opferhainen
 War aus geatmet das heilige Feuer.
 Da schickte schnell entzündend der Vater
 Das Liebendste, was er hatte, herab,
 Damit entbrennend ³.

En même temps intervient l'idée que le feu, si rien ne le voile, est une ardeur dévastatrice. Les disciples deviennent les nuages générateurs d'ombre, et l'interprétation humaine qu'ils donnent de la révélation atténuée et voile le feu divin :

Und die lieben Freunde, das treue Gewölk
 Umschatteten dich auch, damit der reine kühne
 Durch Wildnis mild der Strahl von oben kam zu Menschen :
 Ach, aber dunkler umschattete, mitten in Wort dich
 Furchtbar entscheidend, eint ötlich Verhängnis. So ist schnell.
 Vergänglich alles Himmlische, aber umsonst nicht ⁴.

1. Mais quant à nous, poètes, il nous appartient de demeurer tête nue sous les orages de Dieu, de saisir de nos mains la foudre paternelle et d'offrir au peuple ce présent, voilé dans nos chants. Car pourvu que nous soyons purs de cœur comme les enfants, pourvu que nos mains soient innocentes, la foudre paternelle, toute pure, ne nous consumera point, et même ébranlé dans ses profondeurs, participant aux souffrances d'un dieu, notre cœur éternel ne défailira point. (« *Wie wenn am Feiertage* », W., IV, p. 153, 1800-1801).

2. *Patmos-Hymne*, WW., IV, p. 192.

3. Car dans tous les bosquets sacrés, sur les autels, le feu sacré était aspirant, la flamme exhalée. Aussitôt le Père envoya ce qu'il avait de plus aimant, pour rallumer le feu sur la terre. (*Hymne* : « *Versöhnender* », IV, p. 165.)

4. Et tes chers amis, nuages fidèles, te prêtèrent leur ombre, afin que dans les déserts la flamme pure et hardie du ciel ne tombât qu'atténuée sur les hommes. Mais hélas! tu parlais encore, que soudain un destin mortel t'enveloppa d'une ombre plus noire. Car tout ce qui vient du ciel est éphémère, mais non point vain. (IV, p. 163.)

Le relâchement de l'imagination poétique consciente, ce qu'on appelle le style baroque des hymnes tardifs, apparaît déjà dans cette façon de passer de l'image cosmique fondamentale à l'image nouvelle de l'ombre de la mort (au moyen de cette transition purement verbale : « te prêtèrent leur ombre »). Mais ce relâchement de l'imagination augmente encore l'ampleur compréhensive de la grande image qui trahit dans sa forme même l'effort que fait Hœlderlin pour dominer ces grands dualismes.

Ce qui donne pour nous tout son prix à cette image du feu spirituel, c'est qu'elle nous ouvre involontairement un jour sur la façon dont Hœlderlin conçoit l'essence et la fonction de l'image poétique. Il en vient lui aussi à cette idée d'un « voile » ; le poète apporte au peuple le don céleste « voilé dans ses chants », c'est-à-dire dans une image. Nous sommes ainsi ramenés à la question d'où est partie notre recherche : l'image est-elle une façon d'éviter le réel ?

Hœlderlin place le poète dans la situation qui avait été admise pour le primitif. Il est sous le coup d'une force divine et redoutable, de cette vertu ambiguë du mana qui, d'après Werner, provoque chez l'homme l'attraction et la répulsion magiques. Mais l'attitude du poète est toute différente chez Hœlderlin, elle est l'opposé de celle qui résulte du tabou. Dans la crainte du primitif, qui le pousse à user de dissimulation cauteleuse et de métaphores comme de mensonges, dans cette ambivalence de la haine et de l'amour d'où Freud fait naître le tabou, il s'agit toujours d'une réaction de défense, d'un sentiment égoïste. Ce qui caractérise au contraire le poète, d'après Hœlderlin, c'est *le dévouement et l'amour* ; il veut apporter au peuple un bien sacré. Il aborde avec une entière franchise la réalité divine et redoutable : Hœlderlin prête aux poètes l'intrépidité des enfants. A la ruse consciente s'oppose ici toute l'innocence d'un inconscient qui s'offre sans réticence aux grands dualismes universels. Cependant le poète aussi use de voiles. Les mortels ne supportent qu'en images la réalité sacrée et redoutable. *Le poète devient un médiateur* dont les images reflètent le divin en le voilant, ainsi que dans le culte religieux le divin se reflète et se communique dans le sacrement. Dans la création imagée du poète le vrai révélé devient le vrai communicable.

Une chose est claire. La création des images poétiques ne repré-

sente pas pour Hölderlin une façon de fuir le réel, c'est une façon de tenir bon jusqu'au bout, de « prendre part aux souffrances d'un Dieu ». Cet état d'âme du médiateur est tellement peu égoïste qu'il triomphe de l'ambivalence des sentiments du Moi, par la décision de s'offrir soi-même tout entier. Dans ce domaine, la « psychologie des couches profondes du Moi » n'a plus rien à dire. La réalité ultime à laquelle puisse atteindre le psychologue, ce sont les grands dualismes incorporés aux images créées par le poète. La thèse de l'inconscient collectif, à vrai dire, offre la possibilité de déceler, dans les *Urbilder* des poètes, les forces antérieures à l'individu, qui constituent la couche profonde de tout symbolisme. Mais cette thèse, justement, prouve qu'il n'est pas possible d'envisager le poète uniquement comme individu, de l'isoler des autres êtres. Le problème des images devient le problème de l'essence du poète. Ce que Hölderlin, dans *Hyperion*, dit de l'homme, « qu'il voudrait bien être en tout et au-dessus de tout »¹, s'applique surtout à l'âme du poète. Il sera fortement tenté de se réfugier dans l'imagination, et son Moi égoïste ne cédera que trop aisément à cette tentation de jouir de lui-même par l'imagination, en se retrouvant « en toute chose et au-dessus de toute chose ». Le grand poète, selon Hölderlin, est plus profondément enraciné dans l'existence. Il porte en lui une double tendance par laquelle, d'une part, il se sent vivre inconsciemment dans les choses, et d'autre part il tend à les dépasser ; c'est cela même que nous avons appelé l'anagogique. A quel point la vie profonde et les images des poètes sont menacées de se trouver disjointes par l'action de l'esprit conscient, c'est ce que démontre l'exemple de l'anagogique exclusif. Hölderlin est le type d'une nature de poète dans laquelle la coexistence de la vie et de l'esprit, les actions et les réactions réciproques de l'inconscient et de l'anagogique signifient l'essence même de son l'existence, telle quelle apparaît justifiée dans ses images.

VIII

Nous avons essayé, par quelques exemples, d'éclaircir la question de la naissance des images dans l'inconscient. Un pareil voyage d'ex-

1. W., II, p. 33.

ploration sur l'océan sans limites de l'inconscient, si problématique qu'il apparaisse du point de vue d'une stricte philologie, semble pourtant indispensable si l'on veut arriver à définir le symbole poétique comme la forme supérieure de l'image artistique. Le présent travail pourrait servir d'étude préliminaire à cette recherche. En reprochant au langage métaphorique de vouloir esquiver le réel, on découvre dans la poésie un élément contradictoire, et cette découverte se révèle comme extrêmement féconde dès qu'il s'agit de faire le départ entre les images qui ont un contenu symbolique et celles qui en sont dénuées. Nous sommes enfin ramenés à ce qui fait l'essence de l'âme du poète dans la mesure où elle implique un conflit radical entre l'esprit et la vie. Mais les grands poètes — et c'est un trait essentiel de leur nature —, loin d'avoir recours aux images pour se dérober à la vie telle qu'ils la saisissent dans l'inconscient, cherchent à la modeler, à lui donner un sens et une forme significative, conformément à leur tendance anagogique innée. Ce qui naît ainsi de la collaboration de l'inconscient et de l'anagogique a la profondeur complexe de la vie elle-même, tant dans le rêve créateur que dans la grande poésie.

(*Stuttgart, octobre 1932.*
Traduit par M^{lle} G. BLANQUIS.)

HERMANN PONGS.

II

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

SUR LE BILINGUISME

Quand une langue s'étend sur des domaines nouveaux, il peut arriver qu'elle occupe un territoire vide ou vidé d'habitants ; c'est ce qui s'est produit pour l'anglais dans l'Amérique du Nord ; là, les populations indigènes peu denses ont été, soit refoulées sur des territoires relativement restreints, soit anéanties par le fait que la venue d'hommes ayant un type de vie différent du leur faisait disparaître les conditions de leur existence ; l'anglais n'a donc pas eu à compter avec les anciennes langues indigènes. Ce qui arrive d'ordinaire, c'est que les hommes qui apportent une langue nouvelle laissent subsister l'ancienne population dont ils tirent parti ; la langue nouvelle n'est pas imposée ; les anciens habitants du pays l'adoptent plus ou moins vite parce qu'ils trouvent avantage à le faire. Cette adoption n'est pas instantanée ; elle peut demander un assez long temps durant lequel deux idiomes coexistent sur un même territoire et les relations des deux populations obligent au moins une partie des sujets à pratiquer deux langues. Les conditions qui déterminent le bilinguisme diffèrent d'un cas à l'autre, et le phénomène se présente par suite sous des formes diverses ; mais le bilinguisme est chose fréquente ; il a été fréquent dans le passé, et il importerait de déterminer quel en a pu être le rôle dans le développement des langues. Mais jusqu'à présent on ne dispose que de peu d'observations systématiques. La plus complète est celle qu'a faite un savant russe, M. Schtcherba, du cas des Sorabes de Lusace. On trouvera l'indication des travaux de ce savant dans la *Revue des études slaves*, tome XII, p. 35 et 36. L'exemple est en effet typique : les quelques dizaines de milliers de sujets qui ont conservé l'usage

des parlars slaves connus sous le nom de sorabe occupent en Lusace de petits domaines tout entourés de sujets parlant seulement allemand. Le sorabe est pour eux un parler traditionnel qui leur est propre et qui n'est employé que dans la famille et pour l'usage local. La langue de civilisation est l'allemand qui est familier à tous. Ces sujets ont donc pour s'exprimer deux langues qui leur sont également présentes ; ils pensent à la fois avec deux signes linguistiques qui pour eux sont équivalents. Mais celle de leurs deux langues, l'allemand et le sorabe, qui leur est particulière subit fortement l'influence de la grande langue de civilisation qui est fixée par l'usage général des Allemands, et le parler sorabe n'est souvent, avec des formes slaves, qu'un calque de l'allemand. M. Schtcherba a cherché à caractériser l'état des Sorabes observés par lui en disant qu'ils ont une « langue mixte à deux termes » : sorabe et allemand.

En effet le signe linguistique est arbitraire. Par exemple, c'est uniquement en vertu d'une tradition que la place du sujet après le verbe en allemand caractérise l'interrogation dans une langue où normalement le sujet précède le verbe. Dès lors, un individu qui dispose de deux systèmes arbitraires de signes (une langue est un ensemble de ces signes arbitraires) peut employer, dans une langue où il n'est pas traditionnel, un procédé propre à l'autre langue dont il se sert ; on verra ci-dessous que pareil fait a dû se produire autrefois sur le domaine français.

En général, les deux langues dont dispose un individu ne sont pas sur un même niveau ; l'une des deux est une langue familière ; l'autre est la langue de civilisation ; tel est le cas pour le sorabe à côté de l'allemand, comme on vient de le voir. Quand le français général est devenu à partir du *xvi^e* siècle, pour toute la France, la seule langue officielle et qu'il s'est trouvé en même temps être, en France, la langue de toutes les personnes cultivées, il a subsisté chez un grand nombre de sujets un bilinguisme, les anciens parlars locaux subsistant plus ou moins longtemps dans l'usage familier et en tout cas pour les relations avec les gens peu cultivés. Cet état se manifeste souvent par la manière dont le français commun est parlé dans diverses provinces. Ainsi les Provençaux qui se sont mis à parler français ont été exposés à transporter dans leur français des usages provençaux. Par exemple, le provençal n'a pas deux adjectifs pos-

sessifs différents, l'un se référant à un objet unique, l'autre à plusieurs objets, comme le français oppose *leur* à *son* ; par suite, dans le français de Marseille, on entend couramment des phrases comme : *ils viennent de marier son enfant ; je les ai rencontrés devant sa maison* (là où le français normal aurait *devant leur maison*) ; ce n'est pas à dire que les gens qui parlent ainsi aujourd'hui soient eux-mêmes bilingues ; ils peuvent même ne pas pratiquer du tout le provençal, mais ils continuent un usage qui, avant eux, s'est fixé chez des bilingues, et la tradition en est demeurée à Marseille.

Quand on fait l'histoire des langues, il convient de tenir compte des périodes où il y a eu ainsi bilinguisme ; on l'a trop peu fait, et l'on a trop souvent agi comme si l'on perdait de vue que toute extension de langue comporte une période plus ou moins prolongée de bilinguisme. Les événements historiques peuvent aussi entraîner un bilinguisme plus ou moins durable. Ainsi la France du Nord a été gouvernée durant plusieurs siècles par des rois et des chefs francs qui, pendant toute l'époque mérovingienne et, en grande partie au moins, pendant la période carolingienne, ont conservé leur parler germanique. Devenus chrétiens et acceptant pour toutes les choses de l'esprit la culture latine, ces Francs étaient amenés à apprendre à parler le latin qui, depuis la conquête romaine, était devenu la langue commune de tout le pays. D'autre part, les Francs recouraient pour l'administration à des personnages de culture latine, qui naturellement devaient acquérir l'usage courant de la langue des chefs francs. Les éléments dirigeants ont donc été bilingues dans la France du Nord de l'époque mérovingienne jusqu'au cours de la période carolingienne. Ce bilinguisme se traduit par des traits germaniques qui sont demeurés. Quand une population emprunte à une langue qui n'est pas la sienne des mots isolés, elle n'acquiert pas pour cela la pratique de phonèmes étrangers. L'emploi concurrent de deux langues a au contraire aisément pour conséquence l'emploi de phonèmes nouveaux. Le gallo-romain n'avait pas la consonne *h* ; mais les sujets bilingues qui prononçaient *h* dans les mots francs ont gardé *h* quand ils ont introduit ces mots dans leur parler latin ; prononçant avec *h* initiale le verbe *hatjan* (comp. anglais *to hate*), ils gardaient cet *h* quand ils employaient ce même verbe en le latinisant, d'où le français *hair*. Mieux encore, des sujets qui pour

rendre la notion de « haut » disposaient à la fois d'un mot latin commençant par une voyelle *altus* et d'un mot franc commençant par *h* (comp. allemand *hoch*, anglais *high*), ont prononcé avec *h* initiale le mot latin, d'où français *haut*, en regard de l'italien *alto*; on voit ici comment des hommes qui avaient présentes à l'esprit à la fois deux manières de s'exprimer ont combiné des éléments de l'une et de l'autre. Cet exemple de *haut* n'est pas isolé. Dans la façon dont s'est développé le latin des Français du Nord, il ne manque pas de traits germaniques provenant de cette période de bilinguisme. Si, en français, l'interrogation s'exprime par la place de *il* dans *vient-il?* en face de *il vient*, c'est parce que, en parlant latin, les bilingues avaient présent à l'esprit le procédé germanique. Le français est bien du latin transformé, mais la transformation est, en partie au moins, l'œuvre de gens qui, en même temps que le latin qu'ils avaient conscience de continuer à parler, possédaient pleinement un parler germanique. On a souvent employé pour de pareils cas le terme de « croisement de langues » ou de « langues mixtes »; mais ce ne sont là que des métaphores; l'essentiel est le fait, remarquable au point de vue psychique, que des individus disposant pleinement de deux manières de s'exprimer ont, sans troubler d'une manière profonde le système de l'une des langues, ajouté à ce système des procédés de l'autre.

Les cas de populations bilingues ne sont pas rares. Partout où, à côté d'un vieil idiome local, s'introduit une grande langue de civilisation, il y a pendant plus ou moins longtemps des sujets bilingues. L'observation de ces sujets n'exige pas de grandes connaissances linguistiques. Mais, outre l'intérêt qu'offrirait ces observations pour l'étude du développement des langues, on voit combien il importerait de considérer du point de vue psychique la coexistence de deux moyens d'expression se présentant simultanément chez un même sujet. Les faits sont souvent masqués par l'état normalisé de la langue de civilisation au profit de laquelle s'éliminent les anciens idiomes locaux; c'est surtout dans ces idiomes que le bilinguisme entraîne des altérations; le fait est en général sans conséquence pour l'avenir, précisément parce que ces idiomes tendent à disparaître; quand, dans le résultat final d'un développement, on reconnaît des traces d'une période de bilinguisme, c'est que chacune des

deux langues qui ont coexisté a eu son prestige propre : ainsi, pour les Gallo-romans du Nord, le latin, qui était la grande langue écrite de civilisation, et le franc, qui était la langue des chefs. Néanmoins, le champ des observations possibles est vaste, et il convient de le signaler à l'attention des psychologues.

A. MEILLET.

SUR LES TÂCHES DE LA LINGUISTIQUE STATIQUE

Pendant tout le cours du XIX^e siècle, la conception historique a dominé les recherches linguistiques. C'était une réaction fort heureuse contre la conception logique, qui, faisant fi de l'histoire, ne voyait dans le langage que l'application uniforme des lois générales de la pensée. L'histoire seule a permis de démêler les rapports si complexes et si variés qui existent entre les langues, de grouper celles-ci par familles, d'en justifier à la fois le développement interne et l'extension sur le terrain. C'est sur la base historique que les linguistes du XIX^e siècle devaient élever tant de constructions si solides.

Néanmoins l'étude exclusivement historique des langues a ses dangers, parce qu'elle présente des lacunes et des défauts ; ils sont assez graves pour qu'on puisse s'étonner qu'ils n'aient pas plus tôt frappé les regards. On s'est laissé abuser par la régularité de l'évolution linguistique : considérant tout changement comme le résultat d'une opération mécanique et fatale — aveugle, disaient même certains —, on a été amené à ne considérer comme essentiel que ce qui répondait à la norme et à traiter comme de méprisables fantaisies ou des monstruosités négligeables les exceptions aux règles posées. Comme si dans la nature toutes les manifestations de la vie n'avaient pas des droits égaux à la considération de l'observateur : mais il y eut plus grave encore. En faisant prévaloir l'étude du changement tel qu'il se manifeste extérieurement par la substitution d'une forme à une autre, trop souvent on a cru inutile de pénétrer dans la conscience linguistique où le changement se prépare et s'élabore, et on a jugé suffisant de suivre les transformations des éléments du langage, après les avoir isolés les uns des autres. De là un travail tout superficiel, portant sur la succession des faits sans considération des causes, ou sur des faits émiellés d'avance et sans lien entre eux.

Un grand progrès a été réalisé lorsqu'on a reconnu que les faits d'une même langue sont étroitement liés et qu'ils ne peuvent être exactement interprétés que dans leurs rapports réciproques. Un des mérites de Ferdinand de Saussure a été de poser en principe que la valeur d'une forme linguistique dépend toute entière du système dont elle fait partie. Ainsi était proclamée la nécessité d'étudier les *états de langue*, et conséquemment, par la distinction de la synchronie et de la diachronie, la légitimité de la linguistique statique.

Cette distinction est fondamentale dans la doctrine saussurienne. Elle oppose deux ordres de recherches, qu'il y a intérêt à ne pas confondre. Aujourd'hui encore cependant certains linguistes semblent enclins à la regarder comme une distinction théorique, qui n'aurait pas dans la pratique d'application utile. Tout au plus admettraient-ils qu'elle consistât à prendre deux points de vue différents pour considérer la même matière, si bien que les deux aspects se complèteraient et qu'on y retrouverait exactement les mêmes objets, disposés seulement suivant une perspective différente. Le bénéfice à retirer de l'étude synchronique serait sans doute d'enrichir la vision de l'historien en lui donnant du fait de langue une idée plus précise, parce que plus complète. Mais la linguistique statique n'aurait qu'un rôle d'auxiliaire de la linguistique historique. Si utiles qu'en soient les services, elle ne saurait prétendre à retenir pour elle seule l'activité des linguistes. La tâche essentielle de ceux-ci resterait toujours fixée sur le terrain de l'histoire.

C'est bien l'idée qu'avaient certains linguistes historiens qui se piquaient de joindre à la méthode historique une méthode purement descriptive. Abandonnant pour un temps l'étude du développement continu des faits, ils se proposaient d'étudier ce qu'ils appelaient des « coupes » dans l'histoire d'une langue. Nous possédons ainsi nombre de travaux, souvent excellents, consacrés à la langue d'un texte, ou d'un écrivain, voire même de toute une époque. Mais les auteurs de ces travaux poursuivent toujours, même sans le dire expressément, un dessein historique. C'est une idée d'historien qui les inspire. L'examen de la coupe transversale d'un arbre abattu permet de reconnaître la nature et la gravité des accidents de croissance qu'a subis le tronc dans toute sa hauteur au-dessous et au-dessus de l'endroit coupé. De même dans ces études de linguistique descriptive.

On découpe artificiellement une période de l'histoire d'une langue ; ou bien, sans avoir la liberté du choix, on s'attache à l'étude d'une période qu'ont délimitée les hasards de la tradition, et on la décrit pour elle-même, mais en s'efforçant d'y reconnaître tout ce qui subsiste des systèmes antérieurs révolus, tout ce qui annonce les systèmes à venir ; on met en lumière les germes d'innovations comme les traces de survivances ; on reste toujours dans le plan de la continuité historique.

Toute autre est la tâche qui s'impose à ceux qui font de la linguistique statique. Il s'agit vraiment d'une discipline à part, qui a son objet et sa méthode propres. Bien qu'elle commence seulement à s'ébaucher et qu'elle sorte à peine de la période des premiers tâtonnements, on peut en fixer déjà les lignes essentielles, et lui attribuer, à côté de la linguistique historique, un champ d'activité riche de promesses.

La linguistique historique considère les langues dans leur développement. Elle a pour principe l'identité de la matière transmise, c'est-à-dire la continuité et la régularité de la transmission. Ses résultats sont d'autant plus riches et plus fermes qu'elle s'applique à des langues dont le développement est plus long et plus varié. Pour mieux dire, elle n'est possible que sur des domaines linguistiques où sont attestés soit des états de langue successifs, soit des états contemporains issus d'un même état plus ancien : car la méthode comparative lui prête le secours d'un outil, délicat sans doute, mais d'une rare sûreté quand il est conduit par des mains expertes.

La linguistique statique étudie les états de langue. Elle a pour principe l'identité du sujet parlant et la cohésion du bagage linguistique que chacun porte en lui. Elle n'a rigoureusement rien à faire avec l'histoire. Bien mieux, toute arrière-pensée historique fausse l'étude et l'interprétation de l'état de langue, tel qu'il est constitué dans le cerveau de ceux qui parlent. Une forme linguistique intéresse l'histoire suivant qu'elle est ancienne ou récente. Considérée du point de vue statique, la même forme est à étudier suivant la place qu'elle occupe dans le système linguistique de celui qui parle et suivant l'emploi qu'il en fait.

Des expressions toutes faites survivent à l'usage qui les a fait

naître et le perpétuent aux yeux de l'historien. Des proverbes comme *advienne que pourra* ne sont plus conformes à la grammaire courante, ni des formules comme *sauve qui peut*. Celui qui les emploie n'analyse pas les éléments grammaticaux qui les constituent. Elles n'en ont pas moins de valeur à ses yeux quand il veut exprimer sa résignation à des malheurs futurs ou faire entendre un cri d'alarme en cas de danger présent. Mais celui qui parle ne s'explique pas davantage l'origine d'un tour comme *Voici mon père*. On l'étonnerait en lui apprenant que *voici* vient de *vois ici*. Pour lui, c'est simplement la façon habituelle d'annoncer la présence de quelqu'un. Ceux qui crient *Vive la France* ou *Vive la paix* ne sentent plus guère dans ce cri le subjonctif du verbe *vivre*. Un jeune écolier à qui l'on reprochait d'avoir écrit *Vive les vacances* s'étonnait de cette observation. J'ai fait ma question, disait-il : *Vive quoi ? Vive les vacances*. Il sentait le mot *vive* comme un simple terme servant à acclamer ou à approuver. *Bravo pour les vacances !* C'est un sentiment commun à tous les Français.

Dans une simple phrase comme : *J'ai dans mon alcôve une caisse où je garde ma redingote*, l'historien du français trouve immédiatement ample matière à commenter. Il voit les divers éléments de cette phrase échelonnés dans le cours du développement de la langue, tel mot venant de l'arabe ou du français du Midi, tel autre du germanique ancien ou de l'anglais, et il se représente à la fois les accidents phonétiques qu'ils ont subis et les transformations sémantiques qui ont abouti à l'usage actuel. En un mot, il les replace, sous tous leurs aspects, dans la perspective de l'histoire. Mais l'homme de la rue qui entend cette phrase est bien loin de se livrer à un pareil travail. Pour lui, les mots qui la composent sont français, à titre égal. L'histoire en est sans valeur, parce qu'elle est sans intérêt.

La réaction qu'il subit dépend à la fois de ces mots eux-mêmes et des circonstances où ils sont employés. Par exemple, suivant le ton dont on les prononce, il en tirera une indication immédiate sur le rang social, l'éducation, le caractère même de celui qui parle. Si d'aventure la forme vulgaire *redingue* était substituée au mot *redingote*, il ne manquerait pas de sentir l'impression de la familiarité ou de l'ironie. Mais, prononciation à part, les mots en eux-mêmes éveillent un écho dans sa conscience linguistique et y provoquent

une certaine représentation. C'est cet écho qui est à recueillir, cette représentation qu'il faut analyser.

On voit assez que pareille tâche n'a rien de commun avec celle de l'historien. L'homme qui parle ne se soucie pas plus des formes anciennes que des emplois anciens des mots qu'il emploie lui-même. C'est au point de vue de l'homme qui parle que le linguiste staticien doit se placer. La seule étymologie qui compte pour lui ne peut être que l'étymologie dite populaire, qui traduit naïvement une partie au moins de l'évocation des mots. Platon dans son *Cratyle* en présente quelques échantillons, qu'on a souvent discutés pour savoir même s'il convenait de les prendre au sérieux. Peu importe, s'ils donnent une impression exacte de ce que ressentait un Athénien parlant sa langue. L'idée d'expliquer le nom de l'amour ἔρως par le participe ἐρρωμένος révolte à bon droit l'historien de la langue : c'est assurément une étymologie impossible à soutenir. Mais si le mot évoque le participe ἐρρωμένος dans la conscience de l'Athénien, c'est celui-ci qui a raison en dépit de l'étymologiste, et l'on doit enregistrer avec intérêt le témoignage de Platon sur le rapport qui était senti entre les deux mots.

La définition du mot varie suivant les langues, parce que dans toute phrase les éléments sémantiques et les éléments grammaticaux — ce qu'on a appelé les sémantèmes et les morphèmes — sont suivant les langues différemment répartis. D'autre part, F. de Saussure a montré qu'en plus des rapports syntagmatiques, qui résultent d'une position contiguë sur la chaîne parlée, les mots ont entre eux des rapports associatifs, qui dépendent de tous les éléments qui les constituent. Un mot quelconque est situé dans l'esprit au point de croisement de plans différents, et de ce point rayonnent des motifs d'association dans tous les sens. Seul le contexte réduit les possibilités d'évocation du mot en en fixant les limites à l'intérieur de chaque phrase.

La linguistique statique a pour objet d'étudier la valeur des mots, d'après les phrases où ils figurent. Aussi doit-elle aborder le fait linguistique dans son ensemble et en bloc, tel qu'il est réalisé dans l'usage. Or, l'unité linguistique fondamentale est la phrase, qui seule exprime une pensée. Tous les éléments de la phrase concourent à l'expression de la pensée ; on ne saurait les dis-

socier sans réduire la portée de la recherche et en compromettre les résultats.

Ainsi la linguistique statique ramène à une tâche unique des disciplines qui avaient tendance à s'isoler pour se consacrer à des besognes indépendantes. Phonétique, morphologie, vocabulaire, syntaxe, quatre domaines sur lesquels des savants ont longtemps travaillé séparément sans établir entre eux de liaison. Cette dispersion doit cesser. L'étoffe phonétique des éléments de la phrase contribue autant que leur structure morphologique et que leur place à la valeur expressive de l'ensemble. C'est donc par l'analyse de la phrase qu'il faut commencer toute étude statique.

Cette analyse, en même temps qu'elle conduit à la définition du mot — variable, comme on l'a dit, suivant les langues, — permet de définir et de classer les catégories de la langue qu'on étudie. Seules existent, pour le linguiste, comme pour ceux qui parlent, les catégories qui ont une expression dans la langue. Il faut donc partir des faits tels que l'usage les fournit. On est alors amené à une classification nouvelle, fort différente à la fois de la classification qui s'inspire d'une logique *a priori* et de celle qui suit les traditions de l'histoire. Cette classification nouvelle exigera la création d'une terminologie nouvelle.

Un fait linguistique se définissant toujours par opposition, on devra dans chaque cas fixer la valeur et les conditions de l'opposition. S'agit-il des sons ? Il ne suffira pas de marquer les caractères de l'articulation, il faudra définir le rôle des sons par opposition les uns aux autres. Entre les voyelles du français, de l'allemand et de l'anglais, en plus d'une différence physiologique, il y a une différence quant au rôle fonctionnel. On obtient alors des résultats comme ceux qui ont valu aux premiers travaux des linguistes de Prague une réputation méritée. Au lieu de s'orienter et parfois de s'égarer vers des recherches de physique ou de physiologie pures, la phonétique reprend sa place dans l'ensemble de la linguistique et, au même titre que la morphologie ou la syntaxe, elle contribue à la science des moyens d'expression. Pour marquer ce renouvellement, on l'appelle la phonologie.

La morphologie se renouvelle aussi en établissant un classement des valeurs significatives attachées aux éléments grammaticaux de la

phrase. Il s'agit ici encore de valeurs d'opposition. Ce genre d'étude a été brillamment illustré par M. S. Karcevski dans son *Système du verbe russe*. Mais la portée en dépasse de beaucoup les limites habituelles de la grammaire. Un suffixe s'oppose à tous ceux qui dans les mêmes conditions ont une valeur différente. Le mot *braillard* est défini par le verbe *brailler* auquel il se rattache ; comme ce verbe a une valeur péjorative, cette valeur s'étend au dérivé ; et l'on peut également parler d'un suffixe *-ard*, fâcheusement appréciatif, dans *cornard* tiré de *corne* ou dans *gueulard* de *gueuler*. Inversement, comme c'est une qualité de savoir se débrouiller, l'adjectif *débrouillard* a une valeur laudative et flatteuse. On peut donc dire du suffixe *-ard* qu'il est capable de prendre des nuances affectives différentes suivant les mots qu'il sert à former. Mais ce suffixe n'a rien de commun avec l'élément final des mots *buvard* ou *foulard*, lequel n'est réellement pas un suffixe, puisqu'il n'existe aucun verbe ou substantif auxquels on puisse avoir l'idée de les rattacher, et que même la première syllabe n'évoque aucun sens à l'esprit.

Cet exemple montre qu'en matière d'opposition, il faut faire une place égale à ce qu'on range sous le nom de logique et ce que l'on rapporte à la sensibilité. Le rationnel et l'affectif ont chacun leurs moyens d'expression, d'ailleurs souvent combinés, et qui obéissent aux mêmes règles. Les sentiments de crainte ou d'horreur, d'admiration ou de blâme, s'expriment souvent par l'intonation ; il se crée ainsi des oppositions qui font partie du système de la langue. En français, une même phrase comme *tu n'iras pas*, prononcée sur trois mélodies différentes, exprimera un ordre, une défense ou un acquiescement résigné. Quiconque a appris le français s'est initié à ces oppositions ; il les emploie instinctivement pour son compte, et quand il les entend employer, il les comprend du premier coup sans hésiter sur la valeur qu'il leur faut attribuer.

Un mot s'oppose à ceux qui figurent à côté de lui sur la chaîne parlée ; il s'oppose à ceux qui auraient le droit d'y figurer à sa place ; et à chacun de ses emplois s'opposent tous les autres dont il est susceptible. Cela fait une variété d'oppositions qui, pour certains mots très employés ou particulièrement riches de sens, deviennent parfois très nombreuses.

Toute langue laisse à ceux qui parlent le choix entre des mots ou

des tours de même sens, mais qui sont affectés à des emplois différents. Il est entendu qu'au guichet des gares on *délivre* des billets. C'est le terme administratif consacré par l'usage. Des pancartes indiquent aux voyageurs le lieu et l'heure où se fait la *délivrance* des billets. Mais un voyageur ne demande pas à l'employé : « *Délivrez-moi un billet pour Marseille.* » L'usage est de dire : « *Donnez-moi tel ou tel billet.* » Inversement aucune pancarte ne porte l'avis : « *Ici on donne les billets.* » Cela ne manquerait pas d'exciter le rire de tous les gamins de l'endroit : « *Puisqu'on donne les billets, diraient ils, nous n'avons rien à payer.* » En pareil cas, le verbe *donner* est aussi exclu de l'usage écrit que le verbe *délivrer* de l'usage parlé. Chacun de ces verbes répond à des emplois distincts. La langue administrative diffère de la langue commune. Il y a ainsi dans toute langue des éléments dont la différence est d'ordre social.

Certains genres littéraires admettent l'archaïsme ; et on rencontre parfois des personnes qui archaïsent par affectation. L'emploi du pronom devant les verbes, à défaut d'un nom sujet, est depuis longtemps imposé par l'usage. Il y a cependant tel couplet, où l'on chante : *alla cueillir la fraise* ou bien *jamais n'aurai d'amour*. C'est un archaïsme. Un historien fixera la date où le pronom a cessé d'être superflu pour devenir un élément nécessaire de la conjugaison. Qu'importe à celui qui chante ! Il ne se représente pas l'emploi de *alla* ou *aurai* comme antérieur à *elle-alla* ou *j'aurai*. Ce que l'historien appelle un archaïsme n'est à ses yeux qu'un tour naïf, donnant à sa chanson une allure champêtre et familière. L'épithète « archaïque » appliquée au tour en question ne le qualifie pas autrement que ne feraient les épithètes « commun », « solennel » ou « précieux ». C'est une caractéristique de style, ce n'est ni une indication d'origine ni une fixation de chronologie. Il arrive d'ailleurs que la prétention à l'archaïsme engendre de grossières méprises, qui révoltent à bon droit l'historien. Mais celui qui les commet pourrait répondre que sa seule intention était de donner une certaine couleur à son style et qu'il ne se piquait par de reproduire exactement un tour qui eût jamais existé. L'essentiel est que ceux qui le disent ne jugent pas autrement que lui.

Les éléments qui constituent un état de langue étant sentis par ceux qui parlent comme également actuels et contemporains, il faut

se garder de les interpréter d'après leur genèse. L'explication par sous-entendu ou par ellipse, si répandue dans l'ancienne grammaire, est ici hors de propos. L'expression *filet sauce madère* ne vient pas de *filet avec de la sauce au madère*. Les deux expressions coexistent, mais sont indépendantes. La seconde est de la langue courante; la première appartient à l'usage technique de la langue culinaire. De même un tour comme : *Un tel est un âne, un tel est une oie* n'a pas besoin d'être expliqué en partant de *Un tel est bête comme un âne, ou comme une oie*. Le fait est que la langue admet les deux locutions, entre lesquelles celui qui parle peut choisir. Le choix est d'ailleurs limité au cas où le terme de comparaison est précédé de l'article indéfini. On dit : *Ce garçon est poltron comme la lune, ce livre est bête comme choux*. On ne peut dire : *Ce garçon est la lune ou ce livre est choux*.

Mais s'agit-il vraiment d'une comparaison? La vérité est que les mots *âne* et *oie* sont parmi les nombreux synonymes de *bête* en français moderne. Comme on dit *un tel est une bête*, on peut dire *un tel est un âne* ou *une oie*. Peu importe que ceux qui parlent connaissent l'animal en question. Le mot *grue* était synonyme de *bête* au XVII^e siècle. Il a été pris au XIX^e siècle dans un sens tout différent. En quoi le comportement de l'animal inconnu de l'immense majorité des Français justifie-t-il l'emploi qui est fait de son nom? Les motifs qui l'ont fait choisir sont assurément variés : il y a la consonance du mot qui prête à un emploi plaisant et injurieux; il y a surtout le besoin de renouveler par un nom d'animal femelle, et notamment d'oiseau, la désignation d'une femme légère. Cela suffit. Ce qu'on appelle une comparaison est simplement l'utilisation, admise par la langue, de certains noms d'animaux en des emplois spéciaux.

La langue fournit d'ailleurs à celui qui parle le moyen de guider l'auditeur en cas de besoin. Si je dis *M^{lle} X est une outarde* ou *un rhinocéros*, je risque d'étonner sans être compris; mais si je dis *M^{lle} X est une vieille outarde* ou *un drôle de rhinocéros*, on comprendra immédiatement que je qualifie cette demoiselle d'un terme blessant et insultant. Il ne s'agit pas d'une comparaison qui admette une explication rationnelle. Les noms d'animaux, surtout s'ils ont une forme un peu étrange ou excentrique, sont aptes à servir d'injure.

Dans la langue, les divers emplois de chaque mot figurent toujours sur le même plan. L'un ne vient pas d'un autre, ne se change pas en un autre. Un adjectif ne devient pas substantif, ou réciproquement. On peut dire *ce grand est roi* ou *ce roi est grand*. C'est qu'il y a dans la langue, pour le même mot, deux emplois possibles, et différents. Ces emplois sont fixés par le contexte. En partant de l'analyse de la phrase et en définissant le mot d'après ses rapports syntagmatiques, on constate que le cas est le même d'une différence d'emploi grammatical entre *grand* substantif et *grand* adjectif et d'une différence de signification entre *fille* « enfant du sexe féminin » et *fille* « femme de mauvaise vie ». Dans *une étoffe prune* ou *cerise*, on a affaire à un adjectif désignant une couleur aussi bien que dans *un cheval bai, alezan* ou *isabelle*. Les divers emplois sont sentis comme concomitants par celui qui parle. A-t-il le choix entre eux ? C'est la preuve qu'ils existent, avec des droits égaux. Peu importe par quelle voie et à quel moment ils ont été admis à l'existence. On ne se demande pas si l'un est antérieur à l'autre et de quelle opération de l'esprit ils sont issus.

Cela toutefois peut provoquer une objection. Si tel tour, dira-t-on, une fois qu'il est entré dans l'usage ne se distingue pas de ceux qui y figuraient avant lui, il a bien fallu qu'on l'y fasse entrer à un certain moment ? N'a-t-il pas été senti comme nouveau par ceux qui l'employaient pour la première fois ? En présentant l'objection sous cette forme, on se méprend sur le caractère de la langue. La langue n'est pas un ensemble dont tous les détails soient définitivement arrêtés une fois pour toutes. A côté d'éléments qui sont sentis par ceux qui parlent, comme fixés de façon immuable, elle en contient d'autres qui sont plus ou moins instables. Le champ de la conscience linguistique comprend des centres solidement organisés, mais à la périphérie il y a des parties plus ou moins vagues et liquides. Certaines formes s'imposent à l'exclusion de toute autre, tellement impératives que nul ne songe à les modifier. D'autres au contraire admettent un certain flottement, si bien qu'elles laissent un choix à l'usage individuel. L'extension, la variété du choix dépendent de bien des causes. Ce qui le détermine est souvent affaire d'éducation. Un homme cultivé sait en chaque circonstance trouver l'expression qui convient. Un homme instruit possède un clavier plus large et

plus nuancé qu'un ignorant. Il y a des artistes en langage, dont la virtuosité s'exerce précisément sur les parties de la langue qui admettent un certain jeu. Mais lorsque le choix est possible, il porte toujours sur des éléments synchroniques et sentis comme tels.

On peut aller plus loin encore. Lorsque quelqu'un fait un jeu de mots ou une plaisanterie, ce n'est pas comme introduisant une nouveauté dans la langue que le bon mot frappe l'auditeur. Celui-ci a bien plutôt l'impression qu'une ressource latente qu'il ne soupçonnait pas lui est tout à coup révélée par quelqu'un de plus habile ou de plus malin que lui. Pour que le bon mot ait été trouvé, il fallait qu'il existât au préalable, au moins virtuellement, dans la langue. On ne l'apprécie pas historiquement, dans les antécédents qui l'ont rendu possible, mais dans ses rapports avec le système actuel.

Ceux qui parlent n'ont le sentiment d'un changement ou d'un enrichissement de la langue que lorsqu'ils rencontrent des gens qui ne parlent pas comme eux ou qui emploient devant eux des mots qui leur sont inconnus. Mais dans l'usage personnel que chacun fait de la langue, tout sentiment de changement est exclu. En matière de phonétique historique, on distingue le changement spontané du changement par analogie. En *s*, dit-on, s'est changé en *r* dans *honōris* de **honōsis*, et dans *honor* de *honōs*. Ce n'est là que la constatation brutale des faits. Si l'on ajoute que dans le premier cas le changement est spontané et dans le second analogique, cela ne répond à rien dans l'esprit de ceux qui parlent. C'est le même son qui figure dans **honōsis* et dans *honōris*. Le passage de l'un à l'autre s'est effectué de façon insensible ; ceux qui parlaient n'en ont pas eu conscience jusqu'au jour où l'examen de vieux documents leur a fait constater que leurs ancêtres avaient écrit *s* ce qu'eux-mêmes prononçaient *r*.

Quant au changement par analogie, comme Ferdinand de Saussure l'a montré, ce n'est qu'une fausse apparence : *honor* n'est pas sorti de *honōs* ; *honor* n'existe que parce que la forme *honōs* se trouvait — momentanément ou définitivement — abolie dans l'esprit de ceux qui parlaient. *Honor* ne vient pas plus de *honōs* que *solutionner* ne vient de *résoudre*. Le verbe *solutionner* doit son existence à ce que le verbe *résoudre* se trouvait hors du champ de la conscience linguistique au moment où l'on avait besoin d'un verbe correspondant à

solution. Avant même que d'avoir été employé pour la première fois, *solutionner* vivait d'une existence virtuelle dans l'esprit de ceux qui parlent français. Celui qui l'a entendu l'a immédiatement compris comme un mot qu'il attendait : et de fait le mot répondait au sentiment qu'ont tous les Français des tendances naturelles de leur langue.

Il est possible qu'au début certains aient éprouvé quelque hésitation à l'employer ; ils ne l'admettaient pas en toute sûreté, parce qu'ils n'avaient pas l'impression qu'il fût consacré par un usage général ; si bien frappé qu'il leur parût, ils ne lui trouvaient pas, en interrogeant leurs souvenirs, une garantie de bon aloi. C'est ainsi qu'avant de pénétrer dans la pleine lumière de la conscience linguistique, certains éléments peuvent rester plus ou moins longtemps dans une sorte de clair-obscur. On hésite de même à employer certaines formes, parce que la mémoire ne leur assure pas une complète garantie d'authenticité. Le sentiment qui pouvait faire hésiter à employer *solutionner* est le même qui retient de dire *nous mîmes*, *vous lûtes* ou *ils s'enfuèrent* ; c'est l'absence d'une sécurité complète sur la légitimité de l'emploi. On ne trouve pas dans ses souvenirs un nombre d'exemples suffisants pour affirmer que l'emploi en est sanctionné par l'usage.

Mais il y a une grande différence entre les deux cas. *Nous mîmes* ou *vous lûtes* sont des formes individuelles, qui ne peuvent trouver de sauvegarde que dans la fréquence de l'emploi. C'est la mémoire seule qui les protège ; si la mémoire est en défaut, la forme n'est plus employée. L'historien constate alors qu'elle est sortie de l'usage. C'est ainsi que de nombreux verbes sont devenus défectifs. Il ne reste rien ou peu s'en faut de la flexion des verbes *gésir* ou *choir*. L'emploi s'en étant restreint, la mémoire n'était plus assez fidèle pour en maintenir l'existence. Mais quand la mémoire hésite ou fléchit, il reste une ressource : on procède par analogie, c'est-à-dire qu'on recourt tout simplement au type linguistique. Le type représente une norme, d'après laquelle on crée des formes en série. L'emploi de *solutionner* ou de *ils s'enfuèrent* n'est que l'application spontanée d'un procédé suggéré par la langue.

Le rôle de la mémoire dans le langage est fondamental, puisque c'est à la suite de l'enregistrement continu de phrases entendues que

l'on peut se risquer à parler à son tour. Parler, c'est avant tout imiter tous ceux qu'on a entendus parler et qu'on continue à entendre. La langue s'impose à nous comme un fait d'expérience, dont nous dégageons un ensemble d'habitudes fixant l'articulation, l'intonation, la construction des éléments qui la constituent. La mémoire vient à point nommé fournir les phrases dont chacun a besoin. Mais la mémoire n'est pas une simple auxiliaire de la paresse ; elle ne dispense pas celui qui parle d'un effort de choix, de combinaison, même de création. Toutefois cet effort, imposé par les circonstances, est dirigé et restreint par des forces puissantes, qui sont les tendances de la langue. La part d'innovation permise à chacun est autorisée d'avance par l'accord de tous, et le sens de l'innovation est déterminé par la structure de la langue. Il y a d'ailleurs un frein à l'innovation ; c'est le sentiment du bien dire, qui retient les novateurs trop hardis dans les limites hors desquelles ils ne seraient ni compris ni suivis. Le maintien de la norme dépend en somme d'une sorte de morale sociale, acceptée par tous.

Il faut se représenter toute langue comme une matière en mouvement où se jouent des tendances variées, entre lesquelles à chaque moment s'établit un équilibre. Décrire cette matière, en définir les éléments, en dégager les tendances, telles sont les tâches de la linguistique statique. Quant à la méthode qu'il convient d'employer pour y réussir, elle demande encore à être éprouvée et perfectionnée.

J. VENDRYES.

SUR LA STRUCTURE DES LANGUES « GROUPANTES »¹

J'entends sous ce nom, calqué sur l'italien « aggruppanti » et l'allemand « gruppierende », les langues connues jusqu'ici sous le nom d'isolantes. Je vais essayer de prouver que cette dénomination usuelle n'est pas seulement inexacte, mais qu'elle induit en erreur la linguistique générale et même la psychologie, et qu'il faut l'abandonner, sous peine de prendre pour base d'argumentations linguistiques et de philosophie du langage une conception de ces langues qui pour être traditionnelle n'en est cependant pas moins en contradiction avec leur nature véritable. Je ne pense pas dire ci-après des choses entièrement neuves; je voudrais surtout attirer l'attention sur certaines idées à peine esquissées jusqu'à présent² et très mal connues: elles nous conduiront à une conception d'ensemble de ces langues essentiellement différente de ce que l'on croit en général.

La pensée qui va être ainsi le thème de mon essai fait partie d'un système de vues de linguistique générale quelque peu hétérodoxes, dont je ne peux ici pas même esquisser le cadre sans dépasser les limites naturelles d'un article. Ce système trouvera son exposition complète et documentée dans un travail qui, pour des raisons tout à

1. M. HAGUENAUER, professeur à l'Écoles des langues orientales, a bien voulu lire le manuscrit de cet article et en corriger la langue. Qu'il trouve ici les remerciements de l'auteur et de la rédaction.

2. On trouve par exemple chez MEILLET, *Les langues du monde*, p. 9, l'indication suivante: « ... Une langue telle que l'annamite, où toute la grammaire consiste dans la manière de grouper des mots invariables... » Mais l'on chercherait en vain, dans le chapitre correspondant de PRZYLESKI, pp. 395-98, la même idée fondamentale; dans son exposé, l'auteur sépare d'ailleurs l'annamite des langues indochinoises, dont nous parlerons ci-dessous.

fait extérieures, ne pourra probablement pas paraître de sitôt¹. Ceci justifiera la brève communication sur les conclusions principales que j'ai faite à l'occasion du deuxième Congrès des Linguistes à Genève, et qui forme l'origine du présent article. Dans le travail indiqué, j'ai essayé de donner une étude de *typologie* linguistique, c'est-à-dire de dégager ce qu'est un type de langues, et précisément celui dont il sera question ci-dessous, en comparant la structure de quatre langues « isolantes » : le chinois, l'évé, le vaï et le boschiman, qui sont géographiquement et généalogiquement assez éloignées l'une de l'autre (sauf la relation encore obscure entre l'évé et le vaï) pour permettre une comparaison purement typologique sans possibilité de glisser dans des considérations historiques de parenté entre elles.

C'est à F. de Saussure que revient l'honneur d'avoir rétabli dans ses droits, selon la vieille et heureuse formule de Bernhardi², mais sous le nom nouveau de linguistique *synchronique*, la linguistique générale d'autrefois de caractère éminemment typologique, qui dès son origine eut une forme scientifique puissante avec les recherches de W. von Humboldt « sur la diversité de la structure des langues du monde ». Mais le maître genevois ne nous a donné que des principes méthodologiques, sans indiquer les sujets concrets sur lesquels doit porter la recherche synchronique, sauf la distinction fondamentale entre grammaire associative et grammaire syntagmatique. Les recherches que nous allons faire appartiennent sans doute à cette dernière, mais il sera peut-être utile de considérer d'abord quelle place elles y occupent. A en juger d'après le beau livre de M. Sechehaye, le plus fidèle continuateur de F. de Saussure, des recherches d'un tout autre ordre devraient être au premier plan. Mais cette œuvre, si importante et si suggestive, à laquelle nous aurons recours plus d'une fois, dépasse les limites de la linguistique statique ; elle traite également de l'ontogenèse des formes étudiées et, au moins occasionnellement, de leur histoire³. Si l'on veut demeurer sur le terrain de

1. Il s'agit de ma « Habilitationsschrift » présentée à l'Université de Hambourg sous le titre : *Sprachtypologische Studien*, I. *Der gruppierende Sprachbau*.

2. Voir DELBRÜCK, *Einleitung in das Studium der idg. Sprachen*⁶, p. 32.

3. *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris, 1926. Dans l'Introduction, p. 5, l'auteur déclare pourtant que « tout ceci... n'est que procédé d'investigation, mis au service d'une recherche d'ordre statique ».

la linguistique synchronique, on ne saurait, à mon avis, distinguer dans la syntagmatique que deux ordres de recherches, d'où pourrait sortir ensuite cette étude sur « les principes généraux de la morphologie et les formes typiques de la structure grammaticale » dont parle aussi M. Sechehaye (p. 214). Ces deux ordres seraient :

1. Recherches portant sur la structure entière d'une langue ou famille de langues, ou *typologie* linguistique proprement dite ;

2. Recherches sur un ou plusieurs traits isolés d'une structure linguistique étudiés dans un nombre de langues aussi étendu que possible, comme le serait par exemple une étude sur le pronom relatif ou sur l'expression des cas ou des temps du verbe dans les diverses langues pour en dégager la notion essentielle de ce qu'est le « relatif » ou le « temps » du verbe, etc. ¹.

Dans mon travail, j'ai essayé de donner un exemple du premier genre en étudiant le type linguistique « isolant » dans plusieurs de ses variantes qui nous conduisent du groupement rudimentaire du chinois (surtout écrit, s'il nous était permis de le considérer comme une langue tout à fait naturelle) jusqu'au seuil de la classe agglutinante dans laquelle ces langues passent insensiblement par quelques traits indéniables. Mais j'ai l'impression que la plupart des linguistes et, à plus forte raison, la plupart des psychologues et philosophes du langage croient aujourd'hui encore que la fameuse formule de Schleicher, d'après laquelle l'expression dans les langues « isolantes » consisterait dans une série de mots-racines $R_1, R_2, R_3, R_4, \dots$, donne une idée juste de la nature de ce type linguistique. En tous cas nous lisons dans les premières lignes introductives de chaque grammaire chinoise (ou dans les grammaires d'autres langues de la même famille) quelque chose de très semblable. Toute phrase, tout discours résulterait dans ces langues de la juxtaposition de mots-racines invariables — ce qui n'est qu'approximativement juste — et indépendants entre eux — ce qui est faux. La même assertion se trouve naturellement aussi dans les œuvres de linguistique générale qui, dans leur effort pour déterminer la nature du langage humain sous sa forme la plus générale, ne peuvent se passer du témoignage de ces langues

1. De telles recherches ont été faites notamment par Heinrich WINKLER, p. ex., sur le « genre », dans son *Weiteres zur Sprachgeschichte*, Berlin, 1889, p. 1-87. Même l'ouvrage de WUNDT, *Die Sprache*, est bâti en grande partie d'après cette méthode.

si originales. Les auteurs mêmes qui ont été sinologues avant d'écrire leurs œuvres de linguistique ne nous renseignent malheureusement presque pas sur la nature véritable et si particulière des langues qu'ils ont spécialement étudiées. Un exemple en est l'œuvre, d'ailleurs très importante, de von der Gabelentz¹, un des plus grands sinologues, et qui cependant ne fait presque aucune allusion dans son livre au vrai système typologique du chinois, du moins du chinois moderne. Cette dernière phase de la langue n'a d'ailleurs pas attiré beaucoup son attention, et l'auteur ne l'a pas plus étudiée dans sa grande *Grammaire chinoise*² où le terme d'« isolantes » est maintenu pour ces langues, mais expliqué d'une autre façon, à savoir par le fait que les mots, quelle que soit leur classe ou leur fonction, n'ont aucune désinence particulière et ne changent de forme en aucun cas. Mais cela est vrai de toutes les langues non-flexionnelles et ne saurait d'autre part être une explication du terme « isolantes » qui est évidemment du ressort de la syntaxe et non pas de la morphologie.

Dans l'ouvrage exclusivement typologique de Steintal-Misteli³, qui est encore aujourd'hui estimé et souvent cité, faute de mieux, on trouve une description du chinois qui correspond tout à fait à l'image traditionnelle que l'on a de cette langue. Toutefois, si l'on néglige ce qui a trait à l'évaluation des langues, — but principal et source dernière de toutes les erreurs de cette œuvre, question dont nous n'avons pas à parler ici, — on peut y trouver (à des endroits un peu cachés, il est vrai) quelques indications qui ont un intérêt et une importance singuliers. Nous y lisons par exemple, page 175 : « ...auf *Wurzelgruppen* beruht sowohl die Form als auch oft der Inhalt der Vorstellungen... und sie nehmen in der neuern Sprache so überhand, dass sie kaum mehr als einsilbig sich darstellt ». Et page 183 il est question de groupes de racines qui « mehr der Wortbildung sich nähern und die Sonderung der Redeteile bezwecken ». Mais page 187 les auteurs nient qu'il s'agisse de vrais suffixes caractérisant des catégories grammaticales. Ce n'est pourtant pas l'avis du grand

1. *Die Sprachwissenschaft*², Leipzig, 1901.

2. *Chinesische Grammatik mit Ausschluss des niederen Stiles und der heutigen Umgangssprache*, Leipzig, 1881.

3. *Charakteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*³, Berlin, 1893.

grammairien du chinois von der Gabelentz qui nous dit (*Die Sprachw.*, page 242) : « Die Verdeutlichung ist... zugleich auch formell : konnte im Altchinesischen das einsylbige Wort jetzt substantivisch, jetzt adjectivisch, verbal oder adverbial gebraucht werden, so sind jene Zweisylbler in Rücksicht auf den Redeteil bestimmt ». (Cf. aussi p. 346 : « ...neuchinesische Dialecte leisten hierin bereits soviel, dass sie kaum mehr als monosyllabisch-isolirend gelten können. »)

En fait, le pékinois moderne, qui peut passer, si l'on veut simplifier les choses, pour la langue chinoise courante d'aujourd'hui, s'approche beaucoup de l'agglutination, il est même agglutinant à un très haut degré. Pour ma part, j'ai soutenu cette thèse, que l'on trouve déjà indiquée chez Grube¹, dans mon travail où l'opinion tout à fait contraire de Finck² est soumise à une critique détaillée et, à mon sens, réfutée. Mais nous laisserons ces questions de côté et nous nous bornerons ici à montrer que, dans les langues indo-chinoises modernes, c'est le *groupement des mots*, avec la subordination phonétique et sémantique qu'il entraîne avec soi, qui forme leur véritable grammaire, l'essence de leur type. Nous commencerons par quelques observations générales.

Le terme d'« isolant » recouvre l'idée d'un type linguistique qui n'existe pas, et qui ne saurait exister. Il n'existe pas de langue au monde où les mots puissent être juxtaposés, tout en demeurant indépendants et isolés, sans que le sens de la phrase ainsi formée ne soit détruit et que toute intelligence ne devienne impossible. On pourrait peut-être parler avec quelque raison d'« isolation » dans la langue scientifique qui essaie de satisfaire le plus aux exigences de la logique, c'est-à-dire dans la langue mathématique, qui ne se compose à peu près que de formules. Mais si l'on considère, par exemple, une formule comme $(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$, on voit que les fonctions des éléments singuliers n'y sont pas exprimés par un changement (flexion) des éléments fondamentaux eux-mêmes (a , b), mais par l'adjonction d'éléments formels (morphèmes) qui ne se mêlent ni se confondent en rien avec les premiers, comme cela se produit toujours pour les

1. *Die sprachgeschichtliche Stellung des Chinesischen*, Leipzig, 1881, p. 17 et 19.

2. Dans son petit livre bien connu *Die Haupttypen des Sprachbaus*, qui est faussé par les mêmes préoccupations d'évaluation que l'œuvre de STEINTHAL-MISTELI.

mots-outils (*Formwörter*) des langues « isolantes ». Les morphèmes mathématiques ont une existence clairement définie en soi, ils peuvent être combinés avec n'importe quel élément fondamental, tandis que les mots-outils, qui sont devenus en grande partie de véritables suffixes, ont un emploi bien plus restreint et ne peuvent s'unir qu'à certains mots indépendants. Nous trouvons, par exemple, la forme la plus pure de la juxtaposition « isolante » dans la combinaison *ab*, où l'absence de tout signe de relation désigne, d'après la convention, d'une façon non équivoque la relation de multiplication¹. Par contre, dans la juxtaposition des langues « isolantes », nous constatons que les deux éléments ne restent pas indépendants, mais, tout au contraire, s'influencent réciproquement dans leur forme phonétique (du moins en ce qui concerne l'« accent », c'est-à-dire l'intensité, la hauteur et la durée, — même quand on fait abstraction de la forte réduction des suffixes). D'autre part, les relations entre ces éléments ne sont nullement simples ni fixées une fois pour toutes. Du point de vue de la logique, les combinaisons d'une formule sont donc bien supérieures aux groupements qui apparaissent dans une langue « isolante ». Il est toutefois remarquable que les efforts de la pensée scientifique conduisent à former une langue qui représente le type le plus pur de l'« isolation ». Cela devrait donner beaucoup à penser à ceux qui, en face des langues « isolantes », vantent les avantages de la flexion.

D'ailleurs, la juxtaposition « isolante » que l'on croit tout d'abord apercevoir dans une formule scientifique est plus apparente que réelle, parce que, en fait, les signes de relation (morphèmes) groupent et disposent le tout de façon voulue (comme on l'a pensé). Mais cela va sans dire aussi des phrases des langues « isolantes », comme nous le verrons plus loin (p. 195 sq.). Par exemple, la juxtaposition copulative asyndétique du chinois correspond au signe + de notre formule qui repose sur une pure convention. S'il était convenu d'écrire toujours complètement $a \times b$ ou $a.b$ et de considérer *ab* comme

1. On trouve une comparaison très courte entre les formules et les expressions des langues isolantes déjà chez Porc, dans son livre *W. v. Humboldt und die Sprachwissenschaft*, qui est une mine très riche de pensées fécondes; voir par exemple, I, p. 93, où il combat les théories de Steintal qui alors (il n'a pas toujours défendu ce point de vue) refusait même au chinois les catégories grammaticales (contre l'opinion aussi de Humboldt). On trouvera des indications plus explicites chez SECHENAVE, *loc. cit.*, p. 221 sq.

la simple addition $a + b$ (ce qui serait bien naturel), on aurait dans les formules la même juxtaposition copulative, et la correspondance serait complète. Mais on ne peut pas pousser plus loin cette comparaison, parce qu'aux relations, fixes et précises, qui sont exprimées par $—$, \times , $:$, 2 , etc., correspondent dans les langues « isolantes » des relations très variées, qui peuvent être exprimées par simple juxtaposition « compositive » (c'est-à-dire du type allemand : *Fischtuch, Fahrplan, handhaben*, etc.), abstraction faite des phénomènes phonétiques qui les accompagnent. Il y a pourtant un autre trait de ressemblance frappante entre les formules scientifiques et les phrases des langues « isolantes » : à l'usage des parenthèses correspond dans ces langues la disposition assez fréquente de deux mots, se rapportant l'un à l'autre, de telle sorte qu'ils enferment entre eux tout un groupe de mots, et forment ainsi une unité distincte, qui peut même recevoir, pour ainsi dire, un exposant (par exemple un suffixe d'adjectif ou de cas, comme nous le verrons plus loin, p. 209).

Cette constitution en groupes¹ est tout à fait nécessaire à la compréhension de la phrase dans les langues « isolantes ». Sans cette constitution, une langue « isolante » (cela va sans dire et n'est point contesté pour les autres types de langue) ne serait pas possible, et c'est seulement grâce à elle que l'auditeur parvient à comprendre ce qu'il entend. Si nous avons affaire à un texte, nous devons, pour le comprendre, commencer toujours par repérer ces groupes qui constituent la phrase : une fausse séparation d'éléments qui en fait sont liés, ou bien une réunion d'éléments qui ne le sont pas, c'est-à-dire, en un mot, un groupement différent de celui qui était conçu par le sujet parlant (ou écrivant), entraînera les pires malentendus, comme nous le verrons dans quelques exemples. Ces indications sommaires ont seulement pour but de justifier le fait que je considère le « groupement » comme le caractère le plus saillant de ces langues, et c'est pour cette raison que je change leur nom traditionnel en celui de

1. On pourrait dire « construction », employant le terme de M. SECHERAYE, qui, *loc. cit.*, p. 221, note 2, explique : « Nous entendons donc par *ordonnance* la règle qui fixe la position relative de termes approximativement autonomes... La *construction*, en général beaucoup plus rigide, règne entre un mot et les particules ou les éléments conjoints sans accent propre qui s'appuient sur lui. Dans un groupe comme le français : *il ne nous a pas très bien vus*, on peut dire que tout est construit, il ne contient qu'un mot proprement dit (*cus*) et ne porte qu'un accent »

« groupantes ». Cette innovation terminologique se justifie du reste par une autre considération. On a dès longtemps reconnu qu'entre les langues « isolantes », « agglutinantes » et « flexionnelles » il n'y a pas une opposition nette, mais plutôt une transition lente qui se fait par d'innombrables degrés. Or, le premier terme (isolantes) semble détacher les langues auxquelles on l'applique de toutes les autres, il paraît créer une barrière insurmontable entre le premier groupe et les deux autres, alors que nous devons penser tout le contraire. Le nom nouveau de « groupantes » permet au contraire de les faire rejoindre tout naturellement les langues « agglutinantes », dont le nom est heureux, et de les situer à leur place juste. La nouvelle terminologie a donc l'avantage de laisser apercevoir le passage.

On demandera peut-être comment on a pu méconnaître jusqu'ici le caractère le plus saillant de ces langues. En réalité, on ne l'a pas méconnu; quelques sinologues européens ont depuis longtemps signalé l'importance de la « phraséologie » en chinois, et l'un d'eux a même fait consister dans celle-ci la grammaire chinoise tout entière. Le mot « phraséologie » indique justement la valeur des diverses combinaisons et des groupes de mots, comme, par exemple, dans chin. *tí'-chiun* « frères », mais *chiun'-tí* « frère cadet ». Bien entendu, les lois de position des mots, qui forment l'autre élément fondamental de la grammaire chinoise, sont comprises, elles aussi, dans l'étude de la constitution des groupes qui est particulière, comme nous venons de le dire, aux phrases « isolantes ». Ainsi, on peut dire que la loi fondamentale de ces langues est connue depuis longtemps. Mais comment a-t-on pu conserver jusqu'ici pour ces langues une dénomination qui est tout à fait contraire à la connaissance que nous en possédons? Je crois, pour ma part, que nous avons ici un nouvel exemple de la tyrannie extraordinaire de l'écriture sur la recherche linguistique. On sait que celle-ci s'est développée de la philologie, contre laquelle, par exemple, la phonétique n'a pas encore achevé sa lutte (dans la « phonologie », qui est maintenant de mode, on voit de quels retours offensifs la philologie sous de nouvelles formes est toujours capable; car il s'agit en réalité de réintroduire le terme « lettre », sous le déguisement de « phonème »). Ces remarques valent aussi, et à bien plus forte raison, pour la sinologie, qui jusqu'à ces dernières années s'est occupée presque exclusivement de la langue écrite, surtout

ancienne. Mais celle-ci n'est, comme on sait, destinée — et intelligible — qu'aux yeux seuls. On comprend facilement que les sinologues européens se soient fait du chinois la représentation qui en est fournie surtout par l'écriture, laquelle y joue, au surplus, un rôle beaucoup plus essentiel que dans nos langues. Dans cette écriture chinoise, les signes se présentent séparés et ordonnés l'un en dessous de l'autre, comme s'ils représentaient vraiment chacun un « mot » (dans le sens indéfini que l'on donne communément à ce terme qui est si difficile à définir) ; de là l'idée qu'on a affaire à une langue vraiment « isolante ». Une explication semblable a déjà été donnée par Abel Rémusat auquel on doit d'autres objections importantes à la théorie de Humboldt qui faisait du chinois quelque chose de tout à fait différent de nos langues¹.

En tout cas, la clarté de l'écriture chinoise est telle qu'elle a rendu possibles des abréviations et une concision presque artificielle, comme c'est le cas dans notre style télégraphique. Mais qui voudrait se faire une idée de la structure de nos langues d'après les télégrammes se tromperait assurément, car il méconnaîtrait la langue parlée correspondante. Or il est fort douteux que nous réussissions un jour à découvrir la relation qui existait entre la langue chinoise écrite et la langue parlée anciennes. Il serait donc dangereux de fonder des recherches typologiques sur des matériaux si incertains. Mais nous n'avons plus à craindre le même risque si nous les fondons sur la langue parlée moderne, — comme nous allons le faire, après Finck. Nous éviterons ainsi le danger qu'il y a à parler tour à tour de la langue ancienne puis de la moderne ou vice-versa. Car il existe entre les deux une différence vraiment trop grande, quoique Humboldt (*l. c.*, p. 90 sq.) ait, au contraire, affirmé que son analyse de la langue ancienne valait aussi bien, dans tout ce qui est essentiel, pour la langue moderne. En réalité, la

1. *Lettre sur le génie de la langue chinoise*, p. 107 sq. : « Supposcz, observe A.-R., qu'il y eût eu, dans la langue parlée, quelque tendance à confondre le radical *tchang* (chanter) avec le signe du prétérit *liao*, et à faire de ces deux mots par contraction *tchangliao*, *tchangyao*, *tchanniao*, ou tout autre composé, le pinceau du lettré serait toujours venu désunir ce que la prononciation du paysan aurait rapproché. en écrivant séparément *tchang*, *liao*. » Aujourd'hui, nous ne pouvons plus suivre l'auteur, qui pense que ces faits et l'écriture en général ont pu avoir une influence sur le développement de la langue. Pour nous, il n'est question que de son interprétation.

langue écrite semble vraiment beaucoup plus proche de l'état idéal d'« isolation » pure (dans le sens des formules analysées plus haut) que la langue parlée d'aujourd'hui. Dans celle-ci, nous avons un type de langue tout à fait différent de l'état isolant et qui tend rapidement à l'agglutination.

J'ai déjà dit que l'on avait reconnu, presque dès le début de l'étude scientifique du chinois, que la grammaire de cette langue n'est que syntaxe et repose sur la « phraséologie » et sur l'ordre des mots. On donne comme règle fondamentale à cet égard l'ordre : sujet — adverbess — verbe — complément direct — autres compléments (les attributs, adjectifs ou génitifs, précédant toujours leur terme principal, sujet ou complément), mais cette règle n'a point de valeur si l'on essaie de l'appliquer aux mots isolés, dont se composeraient, selon l'opinion courante, les phrases chinoises. Certes, on n'aura aucune difficulté à l'appliquer dans une phrase très simple comme $wo^3 \chi o^1 \acute{e}sin^3$ « je bois (du) vin »¹, où il n'y a point de groupement visible (actuel), mais cela est vrai aussi des phrases correspondantes de l'italien « *(io) bevo vino* » ou de l'allemand « *ich trinke Wein* », qui ne révèlent aucun principe structural, abstraction faite de la flexion, qui apparaîtrait dans les variations paradigmiques « *tu bevi vino* », « *du trinkst Wein* », et qui est indiscutablement un caractère distinctif des langues indo-européennes, mais dont il n'est pas question ici. Car nous n'entendons point réunir les langues flexionnelles et les langues (seulement) groupantes, mais montrer que celles-ci ne sont pas des langues « isolantes ». Je dis « seulement », parce que le groupement des mots se retrouve aussi bien dans nos langues, où il est rendu plus visible par les concordances grammaticales. On sait que l'un des plus estimés réformateurs de la syntaxe (indo-européenne), Ries, l'a presque réduite à une « Wortgruppenlehre », mais ce groupement des mots n'apparaît même dans nos langues que dans des phrases assez compliquées. Il suffira ici de renvoyer à Brugmann² pour ce qui concerne l'i.-e.

1. J'adopte ici, avec quelques modifications sans importance pour la rendre plus strictement phonétique, la transcription de l'ouvrage fondamental en linguistique chinoise qu'est le *Analytic Dictionary of Chinese* de M. KARLGREN.

2. *Die Syntax des einfachen Satzes im Idg.*, Berlin, 1923, p. 84 : « Vom Ganzen des Satzes ausgehend und es in seine Bestandteile zerlegend, kommt man, sofern der Satz nicht eine seiner einfachsten und primitivsten Formen aufweist,

Soit maintenant une phrase assez simple d'un texte chinois moderne¹ :

tsə-ko *ʃüö²-sən* *ʃien* *ʃüö* *i²* *tsi-r*
 « cet élève d'abord apprit le caractère 1 ».

Nous y retrouvons l'ordre normal des mots, à condition toutefois de ne pas considérer chaque mot comme un monosyllable isolé. Le sujet, c'est ici tout le groupe *tsə-ko ʃüö²-sən*. Qu'il y ait en chinois des groupements unitaires qui expriment une seule idée, cela est généralement reconnu (cf. ci dessus p. 188) : *ʃüö²-sən* est une expression de ce genre. L'attribut *tsə* précède, comme il doit, son substantif, mais nous trouvons, entre les deux, encore un élément *-ko*, qui n'a ni ton ni position indépendants, comme la transcription nous l'apprend tout de suite. C'est un de ces numératifs qui caractérisent les langues de l'Extrême-Orient, même celles qui n'ont aucune parenté avec le chinois, le malais par exemple, et qui sont indispensables dans beaucoup de cas comme ici en particulier. Je pense que ces numératifs représentent un degré préparatoire des signes de classe qu'on rencontre dans certaines langues africaines (préfixes bantous et préfixes et suffixes soudanais).

C'est cette parenté avec les affixes qui constitue l'importance typologique de ces numératifs; c'est là un problème que nous ne pouvons aborder ici, constatons simplement qu'ils donnent une complexité plus grande aux groupes substantifs. Dans nos langues, il suffirait de dire *un "élève"*, mais en chinois il faut dire *i-ko...* (habituellement proclitique), et si quelque chose tombe dans la langue usuelle, c'est le *i-* (un), et non pas le numératif qui se rapproche par là encore plus de la nature d'un outil grammatical et même d'un préfixe. L'adverbe et le verbe qui dans cet exemple viennent ensuite sont monosyllabiques, mais le complément direct est complexe. On y rencontre une juxtaposition qui peut être considérée comme une

vielmehr sich als ein zusammengesetzteres Gebilde darstellt, zunächst zu Wortgruppen als Verbindung von in engerer syntaktischer Beziehung untereinander stehenden Wortformen... » Plus décidément encore HAVENS. *Handbuch der erklärenden Syntax*, Heidelberg, 1931, p. 13, § 16, déclare : « Die in der Zeitreihe aufeinander folgenden Wörter stehen nicht als isolierte Glieder in dieser Reihe... Der Satz besteht in der Regel nicht aus Wörtern, sondern aus Wortgruppen. »

1. Je la choisis dans l'excellent *Lehrbuch der nordchinesischen Umgangssprache* de LESSING et ОTHНЕР, Tsingtau, 1912, I, 1, p. 479 (cf. I, 2, p. 48).

expression composée (cf. all. *i-Zeichen*, et le mot « élève » ci-dessus, qui doit être une formation analogique d'après *χίεν¹ sən* « ainé, maître ») ou bien comme un génitif. Mais le mot « signe » (« caractère ») *tsi-γ* montre le suffixe bien connu des substantifs qui représente une des plus évidentes violations du prétendu monosyllabisme, violations qui ont été reconnues par maints auteurs (une autre violation est représentée par le suffixe analogue *-dzə*).

Ainsi on constate bientôt que la règle fondamentale de l'ordre des mots prend toute sa valeur si l'on considère les *groupes*, dans lesquels on découvre aussi cette subordination qui a été étudiée récemment, en ce qui concerne nos langues, par M. Jespersen¹; elle est rendue évidente dans la phrase chinoise par l'accent qui frappe l'élément central des groupes sujet et objet, élément qui est précisément le même qu'en allemand (cf. *dieser Schüler* et *das i-Zeichen*).

Soit maintenant cette autre phrase qui est empruntée au même texte :

ísa-ko tsi-ti i⁴-sī uo tu min²-pai-la

« [de] ce caractère le sens tout à fait je [l']ai compris ».

Nous avons affaire ici à une *inversion* : le complément direct est mis en tête de la phrase, ce qui est permis par les règles syntaxiques aussi bien en chinois que dans nos langues. La structure interne de ce complément ne contredit en rien la règle donnée ci-dessus : *i⁴-sī* est un composé (synonymique cette fois) indivisible à l'usage qui rend l'idée simple de « signification ». Le génitif attributif qui est placé devant est indiqué par le mot-outil *-ti* qui est dépourvu d'existence propre, à tel point qu'on n'en reconnaît plus l'origine² et qu'on l'écrit au moyen d'un caractère nouveau, qui n'a pourtant qu'une valeur phonétique. On ne saurait souhaiter de démonstration plus claire de l'existence en chinois de suffixes véritables qui satisfont à toutes les conditions que nous requérons de nos suffixes. Le groupe nominal qui précède ne porte pas ici l'accent principal : c'est que nous n'avons pas affaire à un composé dont l'accentuation suit des

1. *The philosophy of grammar*. London, 1924, chap. VII, The three ranks, p. 96 sq.

2. Sauf les sinologues, qui en connaissent l'étymologie, voir KARL GREN, *Sound and symbol in Chinese*, London, 1923, p. 74.

règles déterminées (voir ci-dessous, p. 207 sq.), mais à un groupe syntaxique (génitif) dans lequel l'accent dépend des mêmes facteurs psychologiques et logiques que dans nos langues. Il n'y a rien à observer en ce qui concerne le sujet *uo* (« je ») et l'adverbe *tu* (« tout à fait »). Le verbe *min²-pai* nous offre un exemple de composé verbal qui exprime une idée simple de la même façon que les composés nominaux déjà vus. Quant à *-la*, c'est la particule du prétérit, plus exactement de l'action terminée. On a objecté qu'elle n'est pas comparable à une particule verbale véritable, parce qu'elle est parfois ajoutée à la fin de la phrase où il n'y a pas de verbe exprimé, ou bien encore détachée du verbe (éventuellement répétée après le dernier mot de la phrase); on pourrait toutefois répondre à cela qu'elle est au moins autant outil grammatical que l'anglais *do*, par exemple dans la réponse : *I do (not)*, où le verbe véritable n'est pas répété, ou que l'auxiliaire italien *avere* dans des expressions populaires comme par exemple : *ma io l'ho visto, l'ho!* (mot à mot : « mais moi je l'ai vu, [je] l'ai! »)¹.

Comme on le voit, la règle de l'ordre des mots devient exacte dès qu'on l'applique, non plus à des mots isolés, mais, comme on le doit, aux groupes de mots. Quand on dit que le terme régi précède le terme régissant, on doit, par exemple dans notre deuxième phrase, comprendre par terme régi tout le groupe *tsō-ko tsī ti* (« de ce caractère ») qui est bâti lui aussi d'après les mêmes règles. Il en résulte le groupement suivant, qui caractérise la phrase :

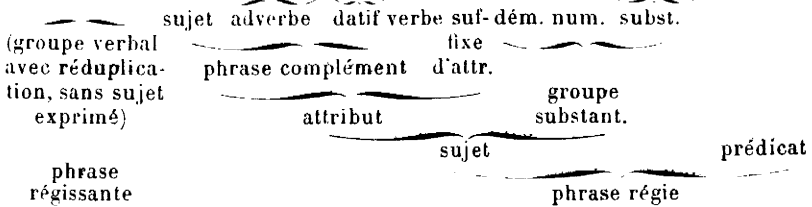
<i>tsō-ko</i>	<i>tsī-</i>	<i>ti</i>	<i>tsī</i>	<i>uo</i>	<i>tu</i>	<i>min²-pai-</i>	<i>la</i>
dém.	num.	subst.	part.	compo-	pron.	verbe	part.
└──────────┘			du	sé	.	compo-	ver-
groupe substant.			gén.	.	.	sé	bale
└──────────┘			└──────────┘		.	└──────────┘	
attribut			subst.		.	groupe	
└──────────┘				└──────────┘		└──────────┘	
groupe objet				sujet adverbe		verbal.	

1. Ces répétitions ne doivent pas être séparées de certaines autres plus singulières encore que l'on trouve dans certains dialectes, par exemple *ma mi g vō n₂, a g vō* (lire avec l'o ouvert de *fort*), mot à mot : « mais moi (*mi*) je n'y (*g*) vais. (*vō*) pas (*no*), j'y vais! ». Le sens est négatif, comme si rien n'était ajouté à la première phrase. Ceci me semble bien plus étonnant que la répétition ou l'adjonction du chinois *la*. On pourrait peut-être facilement trouver l'explication de l'étrange tournure italienne, mais je préfère ajouter une remarque qui me semble intéressante psychologiquement. Même des paysans très ignorants deviennent parfois conscients de la contradiction apparente et ils observent, en plaisantant, à celui qui parle ainsi : « donc tu y vas alors! », comme si les derniers mots étaient une correction.

L'importance de ce groupement pour la construction de la phrase, pour la forme de l'expression et surtout pour la compréhension du sens devient encore plus évidente si l'on choisit un exemple plus compliqué¹ :

« (Je) viens m'informer (si) le maître, que j'ai engagé pour vous avant-hier, (est) bon (ou) pas bon ».

lai ts'iau² ts'iau (uo ts'ien²-t'ien ke-ni ts'in³)-ti na - ue t'ien¹-sən t'au³ pu t'au



Il s'agit d'un groupement syntaxique identique à celui d'une phrase complexe d'une de nos langues (la traduction allemande : « der von mir vorgestern für Sie engagierte Lehrer » — tour de phrase lourd qu'on ne rencontre que dans la langue scientifique — donnerait une idée plus exacte de l'expression chinoise). On y remarquera seulement l'absence de terminaisons employées comme marques de concordance, absence commune à toutes les langues non flexionnelles. Mais alors comment peut-on parvenir à comprendre cette phrase quand on la lit ou l'entend ? Il faut pour cela en reconnaître avant tout le groupement ; sinon ou bien elle nous reste inintelligible, ou bien nous risquons de nous tromper sur son sens. La petite phrase régissante ne prête à aucune erreur, abstraction faite du sujet qui est facilement sous-entendu dans le contexte du dialogue. Mais dès que nous arrivons à *uo*, dont on saisira tout de suite le sens, car « je » est la première et la plus fréquente possibilité qui se présente, nous cherchons à combiner ce sujet avec un verbe, et c'est seulement lorsqu'on rencontre *ts'in* (« prier, inviter, etc. ») que l'on trouve la solution. Si l'on essayait de combiner *uo* avec le mot *ts'ien* ou tout autre mot placé avant *ts'in*, on ne trouverait pas de sens ou bien on aboutirait à un sens erroné (par exemple : si l'on combinait *uo* avec *ke-ni*, on comprendrait « je vous ai donné

1. Emprunté à ASSAND, *Every day commercial Chinese*, p. 44 sq.

avant-hier... »). Les deux petits groupes situés entre *uo* et *t'ien* sont bien définis eux aussi ; ils sont incompréhensibles si l'on considère isolément chacun de ces quatre éléments (*t'ien* peut signifier tout aussi bien « ciel » et beaucoup d'autres choses encore, *ke* signifie « donner »), ou si l'on met en relation un de ces mots avec un mot suivant qui ne forme pas groupe avec lui (par exemple *t'ien* avec le mot *ke* qui le suit, ce qui ne donnerait aucun sens raisonnable).

Il est bon de faire remarquer à ce propos que l'idée que tout mot chinois puisse être tour à tour chaque partie du discours (classe de mots), c'est-à-dire substantif, verbe, adverbe, etc., n'est vraie, même en ce qui concerne la langue écrite, que dans une acception très limitée¹. En fait, si nous rencontrons dans la langue moderne le mot *t'ien*, nous y reconnaitrons presque toujours un substantif, et dans le mot *ke* presque toujours le verbe « donner » (très souvent, comme c'est le cas ci-dessus, en fonction de signe du datif ou bien dans une autre fonction dérivée²). La possibilité de donner à *t'ien* *ke* le sens de « don du ciel » ou quelque chose d'analogue reste tout à fait théorique, elle ne se trouve jamais dans la réalité. Les exemples de Misteli (*op. cit.*, p. 167 et 41), comme *t'is* « Körper : verkörpern », etc., ne sont pas fréquents même dans la langue littéraire, comme l'auteur le reconnaît du reste, et sont à rapprocher, à mon avis, de ce que serait en allemand l'expression *das Un-sich-greifen*, etc. ; ce sont là des hardiesses et des artifices de langue dus à des savants ou à des bureaucrates, et, même répandus dans la langue courante, ils ne cessent pas pour cela d'être en contradiction avec le « génie de la langue »³, qui n'aime pas employer comme substantif un infinitif.

1. Je suis heureux de pouvoir remarquer ici que mes maîtres en chinois, les professeurs FORKE et JÄGER de l'Université de Hambourg, sont du même avis que moi sur ce point et aussi sur ce fait que la langue écrite, toujours littéraire, la seule dans laquelle le changement de classe de mots soit fréquent, a un caractère artificiel qui interdit de la prendre sans restrictions comme base de discussions linguistiques, à l'instar d'une langue naturelle quelconque (voir ci-dessus, p. 193). Je dois en outre à M. JÄGER beaucoup d'observations précieuses sur les faits discutés dans cet article.

2. Je pense, p. ex., à la fonction remarquée par HILLER, *The Chinese Language*², II, p. 94 en bas : « for, on behalf of ».

3. Si l'on veut en reconnaître un, comme on le fait communément : mais c'est là une idée dont nous ne parlerons pas ici. On pourrait, pour ce qui concerne l'infinitif substantivé, dire la même chose des langues romanes, par exemple, ital. *il ricordarsi...* (« amaro »), etc. Ce sont là des changements de catégorie qui sont particuliers à la langue savante et ne devraient pas entrer en ligne de compte en premier lieu, comme il arrive pour le chinois.

On peut encore faire remarquer que presque tous les mots chinois cités jusqu'ici ne laissent pas, dans l'usage courant, de doutes sur leur nature : *lai*² « venir » est bien toujours un verbe ; *uo*³ « moi » et *ni*³ « toi » sont les pronoms personnels indiqués ci-dessus ; *îsə*⁴ et *na*⁴ sont des démonstratifs ; *γaw*³ est tout au plus l'allemand *gut* (*Gut*), c'est-à-dire *bon* ou *bien* ; quant à *pu*^{2,4}, il ne peut être autre chose que la négation. On sera peut-être quelque peu étonné d'entendre une telle affirmation, alors qu'on est habitué à entendre dire que les mots chinois peuvent être indifféremment une partie quelconque du discours, mais cela n'est pas vrai de la langue parlée moderne, la seule dont nous ayons une connaissance sûre et complète¹. La preuve en est que les grammaires de cette langue moderne ne donnent pour chaque mot qu'un genre de signification bien défini : elles le traduisent par un substantif (ou plusieurs, si le mot a plusieurs significations, voisines ou différentes), ou bien par un verbe, ou un adverbe, etc. Adjectifs et adverbes chinois ne se distinguent pas toujours bien les uns des autres, c'est vrai, mais cela arrive aussi dans les langues germaniques.

Si nous parcourons maintenant une liste de mots dans un manuel de langue chinoise, par exemple dans celui de Lessing-Othmer cité ci-dessus, nous trouvons une douzaine de mots seulement, parmi les 350 premiers, pour lesquels la traduction ou l'emploi trahisse des passages ou oscillations entre les différentes classes de mots. Si on laisse de côté les « prépositions », sur lesquelles il faudrait s'étendre trop longuement (je renvoie pour cela à mon travail principal), on remarque, en effet, que certains mots sont employés tantôt comme des substantifs, et tantôt comme des adjectifs (ou des adverbes) ; c'est le cas pour *tsun*¹ (n° 57) « milieu, moyen, au milieu de », mais n'est-ce pas aussi le cas pour l'italien *mezzo* qui a les mêmes significations (comme adverbe « demi », par exemple *mezzo morta*) ? Puisque *ian*² (n° 197) peut prendre les significations : « océan », « mer » et « d'outre-mer », « étranger », on pourrait imaginer que le mot a pu, comme génitif attributif, tenir la place

1. Que l'on oublie pas, en général, l'avertissement, auquel M. BALLY a récemment donné, comme il sait le faire, une expression si juste et tranchante, *Le langage et la vie*, p. 46 : « ... la langue parlée, qualifiée de « vulgaire », et qui est pourtant la seule véritable, parce que la seule originelle. »

d'un adjectif et en prendre aussi la fonction prédicative, c'est-à-dire devenir tout à fait un adjectif¹; mais, en réalité, *ian*² n'est pas encore devenu adjectif, comme on pourrait le croire d'après les indications sommaires du manuel : on peut en effet dire *ian*² *ɣuo*⁴ « marchandise(s) étrangère(s) », mais l'expression *ʃi ian*² ne traduit pas le prédicat (« sont étrangères »). Il faudrait dans ce cas ajouter *-ti* et avoir recours au groupe *ʃi⁴ uai⁴-ian²-ti* qui est terminé par le suffixe des adjectifs (ou du génitif)².

L'oscillation du mot entre substantif et verbe est rare, car dans la plupart de ces cas l'une des significations est vieillie et littéraire, tandis que l'autre est la seule vraiment vivante, par exemple : *ien*² (n° 71) « mot ; parler » ne se présente plus que dans des combinaisons dont le sens est naturellement défini ; *ʃu*¹ (n° 141) « écrit, livre » signifie aussi « écrire » dans la langue écrite ; *i*³ (n° 168) « déjà », qui du reste s'emploie seulement en composition (par exemple : *i*³ *išin* « déjà »), signifie aussi « finir » dans la langue écrite ; *ɣin*⁴ (n° 74) signifie « croire » (lat. *confidere*) et « lettre » ; — mais dans de pareils cas il y a une évolution sémantique (on pourrait à cet égard comparer all. *beglaubigen* et *verbriefen*, ou mieux encore ital. *credenziale*, si ce mot avait remplacé *lettera*, au lieu d'être réservé à la langue diplomatique). Considérer ces deux mots comme un seul, reviendrait en somme à considérer all. *buchen* (*Buchen*) « enregistrer » et « hêtres » comme un seul et même mot. Un Chinois qui sait écrire reconnaîtra au caractère qu'il s'agit originairement du même mot ; n'empêche qu'aujourd'hui ce sont là des vocables très différents. Du reste le caractère n'est pas toujours une garantie suffisante pour l'étymologie.

Dans d'autres cas, comme *ʃi*^{2,4} (n° 190) « valeur » et « valoir », on

1. Nous aurions là le développement inverse de l'allemand, où par exemple *zufrieden* peut, depuis longtemps, comme attribut, prendre des terminaisons (*zufriedener, -ne*, etc.) et où *teilweise* est devenu maintenant de la même façon un adjectif (*eine teilweise Erklärung*, etc.).

2. D'après une aimable communication de mon collègue M. CHANG TCHENG-TSOU. A propos de la prétendue « isolation » des mots chinois, qui est purement graphique et non pas phonétique, il ne sera pas peut-être sans intérêt de remarquer que, dans sa réponse, je n'avais entendu d'abord que *wai*² *ian*², ce que je ne pus comprendre. Quand M. CHANG répéta les mots artificiellement isolés *wai*² *ian*², tout me devint clair. Mais ce traitement phonétique des mots est, cela va sans dire, le cas normal.

ne doit pas oublier le principe fondamental que la plupart des mots chinois ne s'emploient qu'en composition : « valeur » ne s'exprime pas par *tsi²*,¹ isolé, mais par *tsi²-tsia* (« valeur-prix ») et est ainsi différent du verbe « valoir ».

J'ai naturellement omis ici les homophones, qui ont en commun le caractère, mais qui en tant que mots sont tout à fait différents (par exemple, des mots comme le n° 204 *tsu²* « pied » et « assez »), ainsi que les cas bien connus et admis par tous les auteurs (de Humboldt jusqu'à nos jours) où le changement de classe est lié à un changement de ton¹, car ces exemples sont précisément un argument en faveur de notre thèse, selon laquelle on ne peut pas dire tout simplement que les mots chinois n'appartiennent pas à une classe de mots définie.

Dans des cas comme *tun⁴* (n° 285) « gelée » et « (con)geler » (qui serait pourtant sujet à quelques restrictions), on n'observe pas de différence extérieure entre le verbe et le substantif ; il est vrai, mais cela tient évidemment à l'absence de désinences. On pourrait s'imaginer que, dans une langue sans désinences, chaque nom est à la fois verbe, adverbe, etc. ; mais, si nous trouvons : *er³* « oreille » (à la rigueur toujours *er³ to* ou dans une autre composition, si loin est le chinois moderne du prétendu monosyllabisme), « entendre » se dit *t'in¹* ; et le premier est toujours substantif, alors que le second est toujours verbe. *Møn²* « porte » est toujours substantif et ne saurait jamais être un verbe, c'est l'inverse qui est vrai de *pi⁴* « fermer », etc. Et ce ne sont pas là des exemples choisis exprès, car, comme nous l'avons déjà dit, on trouve peu de cas contraires ou seulement douteux parmi les 350 mots qu'un bon manuel donne comme les plus communs. Et même si l'on rencontrait quelquefois *er³* dans le sens d'un verbe, ou bien, ce qui est beaucoup plus facile, *t'in¹* employé comme substantif « l'entendre », qu'y aurait-il là d'étonnant ou d'essentiellement différent de l'usage et de la structure de nos langues, si ce n'est l'absence de désinences² ? L'italien *parlare* « parler » peut

1. Par exemple *juu²* « bon, bien » et *juu⁴* « aimer » ; *jian¹* (N° 333) « réciproque(ment) » et *jian⁴* « aider », etc. (voir aussi ci-dessous, p. 203 sq.).

2. Ces désinences elles-mêmes ne sont pas trop significatives. Si nous avons par exemple l'italien *lavoro* : *lavori*, cela peut signifier « travail : travaux » ou bien « (je) travaille : (tu) travailles ». Seuls le sens ou la structure de la phrase peuvent décider (d'emblée) entre les deux possibilités. On objectera que ce qui

aussi facilement devenir substantif (et même former un pluriel : *i parlari* « les patois »), et il en est de même de presque tous les verbes.

Le plus profond linguiste parmi les sinologues vivants¹ nous assure que : « The Chinese have of course the same psychological categories as we have but they have no 'parts of speech' corresponding to them ». La première concession aurait déjà une valeur fondamentale, mais j'espère pouvoir montrer que les catégories psychologiques se reflètent aussi, jusqu'à un certain degré, dans la forme linguistique même en chinois. Considérons d'abord le premier exemple de Karlgren : à propos de « the jerk was very violent » et « he jerks his arm », il observe « The Chinese would put these sentences in the form 'jerk very strong' 'he jerk arm'; the word 'jerk' is exactly the same in both cases, and it is certainly conceived by the Chinese as exactly the same word, though from a psychological point of view it functions differently in the two sentences ». Mais ne pourrait-on pas se demander si l'Anglais qui dit *I jerk my arm* et *the jerk was very violent* ne considère pas *jerk* comme le même mot dans les deux cas ? Le grammairien ne l'admettra certes pas (car il s'appuie sur la forme caractérisée *jerks*), mais le sujet parlant ne s'attarde point à de telles choses et ne comprendrait même pas ce qu'on attend de lui, si l'on lui posait une telle question. Cette remarque vaut pour toutes les langues ; c'est la langue que nous devons examiner et non pas les opinions des grammairiens.

Au reste, la forme linguistique elle-même montre, contrairement à l'affirmation de l'éminent auteur (« Chinese has *no formal parts of speech* »), que le sujet parlant tend à distinguer inconsciemment les classes de mots. Le deuxième exemple de Karlgren est le sui-

joue, c'est le système des formes verbales, en vertu duquel les deux formes qui comme substantif n'ont pas d'autres oppositions s'opposent comme verbe à beaucoup d'autres formes (*lavora*, etc.). Mais, dans le cas normal de la langue parlée, ce qui est décisif, c'est certainement le contexte, c'est-à-dire le jeu des rapports syntagmatiques, non pas celui des rapports associatifs (que l'on songe surtout à l'anglais). Il suffit d'entendre *io lavoro* ou bien *i lavori* pour que tout (sens et formes) soit clair. Un contexte aussi court ne pourra peut-être pas généralement décider en chinois, mais dans une phrase normale (voir les exemples cités plus haut) il n'y a aucune place pour le doute, et nous avons insisté sur l'importance essentielle du groupement de mots précisément dans ces langues presque sans désinences grammaticales.

1. KARLGREN, *Sound and symbol*, p. 70.

vant : « The word *chang* corresponds functionally¹ to an English verb in *tsi chang* 'the son grows up', to an adjective in *chang tsi*, 'the eldest son', to a verb in the first place and a noun in the second in the phrase *chang wo chang* 'treat-as-old our old-people' ». L'auteur cite bien quelques exceptions, mais sans leur accorder grande importance, puisqu'il ajoute (p. 74) pittoresquement : « but one swallow does not make a summer »². C'est pourquoi, nous croyons devoir serrer de plus près cet exemple : *chang* (*tsan*³). Quelques-uns des emplois cités par Karlgren sont uniquement littéraires, dans le sens le plus restreint du mot (par exemple : « treat-as-old our old-people »). On pourrait même dire que presque toutes les considérations de M. Karlgren ont trait plutôt à la langue écrite qu'à la langue parlée. Comparons à ces vues l'avis d'Edkins³ : « The division into parts of speech, as simple and compound words, gains in distinctness as we leave the books and restrict our illustrations to the language of conversations and much more when instead of embracing the universal mandarin medium, we aim to exhibit the dialect of a single district », avis pour lequel l'auteur donne des exemples. Cette différence entre les deux langues s'explique certainement par le fait que la langue littéraire et même le « mandarin commun » sont, en partie, une collection d'expressions d'origine diverse, mais empruntées surtout à la littérature ancienne.

Edkins mentionne aussi (p. 62 sq.) les distinctions que les grammairiens chinois eux-mêmes font d'une part entre mots *pleins* (*Stoffwörter*) et mots *vides* (*Formwörter* ou mots-outils), et d'autre part entre mots vivants (verbes) et mots morts (substantifs). Ces distinctions n'auraient pas de sens pour un grammairien chinois s'il n'y avait vraiment dans sa langue quelque chose qui autorise à les faire. Elles sont aussi trop loin de notre classification des mots pour qu'on

1. Cette distinction entre la « fonction » et la « forme » (et « classe ») du mot chinois remonte à V. D. GABELENTZ, *Chin. Gramm.*, p. 113.

2. COURANT est tout à fait de la même opinion (*La langue chinoise parlée*, Paris, 1914, p. XII). Il plaide en faveur d'une « grammaire » en chinois, mais non du type de nos langues avec classes de mots. L'auteur demande par ailleurs, lui aussi, que l'on débute par la proposition et non pas par le mot. Il donne la plus haute importance au « groupement » (p. XIV sq.), tout comme nous le faisons. Nous revenons ci-dessous sur ce point.

3. *A Grammar of colloquial Chinese as exhibited in the Shanghai Dialect*, Shanghai, 1853, p. 64.

soit en droit de soupçonner un emprunt fait aux grammaires indo-européennes, sanskrites par exemple, ce qui, au contraire, est certainement le cas dans les essais plus récents des grammairiens chinois qui veulent classer par exemple (Edkins, *l. c.*) les mots non substantifs en : 1° adjectifs, 2° verbes, 3° pronoms, etc., 4° particules (cf. aussi Courant, *op. cit.*, p. IX sq.). Je crois, pour ma part, préférable de m'en tenir au témoignage de la langue même.

Or, dans le mot *tšan*³ (« croire, aîné ») cité par M. Karlgren, nous avons tout d'abord un exemple de variation de ton correspondant à un changement de signification et de fonction par rapport à *tša'n*² (« long »)¹. Mais, dans ce cas, la différenciation phonétique est plus profonde, et elle affecte aussi la consonne initiale (aspirée dans la seconde forme). Courant (*l. c.*, § 268) donne de nombreux exemples du même phénomène. L'emploi de *tšan*³ pour « aîné » peut s'expliquer aisément par une évolution qui passe par le sens participial « crû » ; le sens « chef » dérive ensuite du sens « aîné » tout comme pour all. *der Aelteste* (*Dorf-*, etc.) ou *senior* employés dans des expressions particulières et fixes². Il est bien plus étonnant de trouver dans nos langues des formes verbales de mode fini qui deviennent des adjectifs semblables, comme c'est le cas pour l'italien *fu* « il a été (existé) » qui, employé d'abord dans la langue bureaucratique avec le sens de « décédé, mort », par exemple *il fu N. N.* « le décédé N. N. » ou bien *N. N., fu X* « N. N., [dont le père] X [est] mort », est entré maintenant dans l'usage courant³.

Plus instructif encore est un troisième exemple de Karlgren : *šan*⁴, qui signifie tantôt « monter », tantôt « sur », parfois même « empereur ». Ce dernier emploi dérive évidemment de la langue littéraire et pourrait être laissé de côté, car il est limité à certaines expressions. Mais on peut ajouter qu'il n'est point étrange qu'un mot ayant le sens de « sur, dessus » acquière le sens de « (le) supérieur » : l'his-

1. Cf. ci-dessus p. 202. COURANT, p. 181 sq. dit : « Le changement de ton est très répandu comme moyen de dérivation... Le caractère n'est pas toujours le même pour les différents tons... » Cela prouve une différence sémantique tranchée entre les deux mots.

2. *tšan*³-*tšo*, avec le suffixe des nomina agentis (et actionis), est en effet dans la langue écrite le respectueux « Vous », mais il ne s'emploie que pour des personnes réellement plus âgées, tandis que *ŷien*⁴-*tšan* (*maior natu*) « Monsieur » peut être dit à tout le monde.

3. Cf. par exemple le roman bien connu de PIRANDELLO, *Il fu Mattia Pascal*.

toire de ce dernier mot le montre, et notre mot « souverain » a la même origine. Quant à la forme, on peut lui comparer l'all. *Ober* « garçon » qui n'a pas de forme grammaticale, et n'est qu'un premier membre d'un composé, détaché selon un procédé voisin de celui que nous venons de décrire pour *tsaⁿ³* (ce qui vaudrait aussi pour *san⁴* « empereur », si ce mot avait, même quand il est isolé, cette signification).

Si nous considérons maintenant les significations « monter » et « sur, au-dessus (de) », nous trouvons une différenciation bien plus profonde, tout d'abord dans l'ordre des mots, car on doit distinguer un *san⁴ san¹* (« monter (sur le) mont ») d'un *san¹ san⁴* (« sur (le) mont »)¹. Or il faut maintenir ce que Wundt a dit à juste titre de la « innere Wortform », à savoir qu'elle est suffisamment définie par l'ordre des mots². Seulement le chinois va plus loin, puisqu'il ajoute normalement aux expressions *sanⁿ⁴ san¹* « monter (le) mont » et *chia⁴ san¹* (« descendre (le) mont ») des verbes auxiliaires de mouvement, comme *is'ü* « aller » (enclitique !), alors qu'il place devant les expressions *san¹ san⁴* ou *san¹ chia⁴* « sur » resp. « sous le mont (c'est-à-dire : au pied du) » le verbe *tsai⁴* « se trouver », verbe qu'on pourrait qualifier de « statique », et qui perd alors sa valeur verbale pour devenir quelque chose de semblable à une préposition. Ces expressions très courantes³ forment des *groupes* très caractéristiques, bien définis et clairs. On ne saurait donc prétendre que la structure par groupes de mots du chinois ne conduit pas à une distinction très nette entre l'agencement post-positionnel et l'agencement verbal⁴.

1. Dans d'autres dialectes il y a une différence de ton : « monter » est *san³*.

2. *Die Sprache*, II, p. 2 : « Wenn z. B. die Kasusform des Genitivs nur dadurch gekennzeichnet ist, dass das im Genitivverhältniss stehende Wort dem Namen, zu dem es gehört, regelmässig nachfolgt oder vorangeht, so ist das gerade so gut eine formale, regelmässig nachfolgt oder vorangeht, so ist das gerade so gut eine formale, die Wortform charakterisierende Eigenschaft, als wenn die gleiche Wirkung durch ein angehängtes Kasussuffix erreicht wird. » Cela n'est naturellement pas contredit par l'observation de M. SECHEHAYE p. 47, note 1, comme on le voit aussi dans ce qui suit immédiatement.

3. Voir LESSING-OTHMER, p. 44 sq.

4. Quo l'on compare ce que dit M. SECHEHAYE, p. 95, sur les classes de mots : « ... il suffit que le sujet parlant ne puisse pas réfléchir — dans la mesure que lui permet son développement intellectuel — aux formes qu'il emploie et aux idées qu'il y rattache, sans sentir par quelque intuition nette le classement des idées correspondant au classement des mots. Tout individu parlant français, si ignorant qu'il soit, a un sens linguistique grâce auquel il sent la différence qu'il y a entre les mots comme : *lumineux*, *lumière* et *briller* et le parallélisme de

Cela nous ramène, mieux renseignés sur le vrai caractère des mots chinois, à la question principale du *groupement* des mots dans cette langue. Nous pourrions discuter, comme nous l'avons fait pour ceux de M. Karlgren, les exemples analogues de M. Courant, mais cela n'est point indispensable, et nous préférons insister sur un point sur lequel nous sommes parfaitement d'accord avec ces auteurs. Le lecteur s'est sans doute déjà demandé, dès que nous avons parlé pour la première fois du groupement des mots, comment il est possible que l'auditeur puisse reconnaître aussitôt et avec précision le groupement dans les phrases émises par le sujet parlant, et, par ce moyen, comprendre exactement sa pensée. A quoi le premier reconnaît-il comment le second a groupé ses mots ? La chose n'est vraiment pas aisée dans un texte écrit où les caractères, — même ceux qui ne servent qu'à transcrire des mots-outils enclitiques ou proclitiques —, sont tous rangés comme s'ils étaient indépendants entre eux. C'est pourtant par cette recherche que doit commencer toute analyse de texte. Les mots-outils donnent de très bonnes indications sur ce groupement, non pas seulement en chinois, mais aussi dans toutes les autres langues de cette famille, même si elles ont une écriture phonétique (je donne ci-dessous des exemples empruntés au siamois).

Revenons maintenant à la langue naturelle, c'est-à-dire à la langue parlée. Lorsqu'on l'entend, on n'a pas le temps, pour comprendre, de faire des réflexions subtiles. Alors comment acquiert-on tout de suite cette compréhension ? Je crois que c'est grâce au *groupement rythmique des mots* qui correspond exactement à l'articulation de la pensée (*Gedankengliederung*) et ne laisse pas de doutes à celui qui écoute sur le sens de la phrase qu'il entend. Nous avons déjà dit (p. 195 sq.) que les mots moins indépendants se groupent autour des mots essentiels qui sont les seuls pour lesquels le ton est indiqué ci-dessus (d'après Lessing-Othmer). Mais le groupement rythmique est en réalité bien plus subtil, et M. Courant (*op. c.*, p. 195) a raison de signaler que : « Dans la phrase orale, la fonction du mot est marquée par la place et par l'accent ;... l'étude

cette série avec d'autres comme : *loerl. poids, peser...* Le signe syntagmatique, le fait de grammair, degage naturellement la valeur qui est impliquee en lui... » Je dirai donc que les diverses constructions chinoises dont nous avons parlé ei-dessus degagent aussi tres clairement la valeur impliquee en *san*⁴ et *ʃia*⁴, etc.

du groupement des mots, ordre et accent, est toute la syntaxe », et, par conséquent, que (p. 48) :... « contrairement au principe du § 6, le chinois n'est pas strictement une langue isolante : *l'accent organise les monosyllabes en groupes polysyllabiques* ».

M. Karlgren¹ a donné une analyse très fine du groupement rythmique en chinois sur lequel nous avons aussi des recherches expérimentales importantes². Pour les autres langues groupantes il n'existe pas encore d'observations aussi fines et aussi précieuses³, mais il n'est pas douteux qu'un phénomène analogue se produit partout, même dans nos langues, quoiqu'elles aient aussi d'autres moyens d'expression à leur disposition. En ce qui concerne le *hottentot*, qui n'appartient pas directement à cette famille de langues, mais (en dépit tous les éléments grammaticaux, qui rappellent le chamitique) construit ses phrases d'une manière très semblable à celles du *boschiman*, certains documents expérimentaux prouvent que les tons des mots principaux (*Stoffwörter*) sont stables, alors que ceux des mots-outils sont très labiles (v. *Vox*, XVII [1931], p. 39 sq.). Il y a donc beaucoup de raisons de croire qu'il en est de même pour toutes les autres langues groupantes.

Ainsi se trouve atteint notre but qui était de démontrer que le trait le plus caractéristique du chinois, et le seul qui puisse nous en fournir une dénomination bien fondée, est le groupement des mots sous les formes que nous venons d'essayer de préciser. Il reste à prouver que ce groupement est aussi à la base de la phrase dans les autres langues groupantes.

Je commence par le *siamois* où nous retrouvons la même struc-

1. A Mandarin phonetic Reader in the Pekinese Dialect. *Archives d'études orientales*, vol. XIII, Stockholm, 1918, p. 36 sq.

2. Fu Liu, *Etude expérimentale sur les tons de la langue chinoise*, Paris, Les Belles-Lettres, Pékin, Presse de l'Université Nationale, 1925. MEILLET, *BSL*, XXVI, 3 (1925), p. 286 sq., en résume les résultats dans les mots suivants : « Après avoir décrit les tons considérés isolément, M. Fu Liu examine comment se présentent ces mêmes tons à l'intérieur de la phrase : il se produit alors toutes sortes d'altérations, où ressort bien la distinction des mots principaux et des mots accessoires ».

3. Pour le *siamois*, je renvoie à mon compte-rendu de TRITTEL (*Einführung in das Siamesische*, Berlin, 1930), paru dans *Asia major*, 1932, p. 284 sq.

ture que dans le chinois. Soit par exemple la phrase (Trittelt¹, *op. c.*, p. 30, Aufgabe 31) :

ryō fai sām lam nī t'ot sa'mō nai t'ā ryō Ġrūn-t'ēp
« bateau [à] vapeur trois pièces ces jeter ancre dans port Bangkok »,

c'est-à-dire : « Ces trois bateaux à vapeur jettent l'ancre dans le port de B. ». Nous reconnaissons tout de suite qu'un groupe doit être achevé avec le démonstratif *nī*, et qu'avec la préposition *nai* (car le siamois possède de véritables prépositions) commence un nouveau groupe : il en est toujours ainsi. Les groupes principaux sont donc délimités d'emblée. L'analyse détaillée des deux derniers groupes de la phrase ne présente aucune difficulté, et dans le premier, le plus complexe, nous savons *a priori* que, devant le démonstratif (comme après celui-ci en chinois), il y aura le numératif (*lam*, pour navires), et, avant lui, le numéral (« trois »). Le reste, ce sont des faits de vocabulaire, où l'on trouvera les groupes *ryō fai*, etc., « vocables » qui apparaissent à l'analyse de manière évidente comme des groupes de génitif. L'ordre des mots est toujours l'inverse du chinois, abstraction faite de la suite fondamentale : sujet — verbe — objet, qui est la même dans les deux langues. Si Trittelt a vraiment raison de dire que le *groupement rythmique* n'est pas aussi développé dans cette langue qu'en chinois, il se pourrait qu'il fût en siamois moins indispensable grâce à ces éléments (prépositions, démonstratifs, etc.) qui de par leur position (contraire à celle du chinois) divisent bien plus nettement la phrase en groupes.

Quelques autres exemples empruntés à cette langue nous rappelleront de très près les formules mathématiques dont il a été question page 189 par leur groupement en *parenthèses*. Soit par exemple la phrase² :

myō-uēlā (mō t'āi-nōn-hai) nan mō (ġamlañ ġin-ahan iū)
« temps (docteur prendre-argent- ce(la) docteur (justement mangeant
donner) se trouver). »
« quand le docteur [lui] donna l'argent, il se trouvait justement en train
de manger. »

1. Je donne tous les exemples dans sa transcription, mais simplifiée pour des raisons de commodité typographique, puisque nous n'avons pas ici affaire à des questions phonétiques.

2. WERSHOVEN, *Lehr- und Lesebuch der siamesischen Sprache*, p. 103 (ici selon la transcription de M. Trittelt, comme pour l'exemple précédent).

Le démonstratif *nan* « ce(la) », qui marque naturellement la fin d'un groupe, se rapporte à « temps » (exprimé par une composition synonymique), et ces deux éléments renferment, à la façon de parenthèses, le groupe intérieur, où l'on distingue aussi deux parties : le sujet *mō* et l'action exprimée elle-même par deux verbes qui renferment entre eux l'objet. Il y a donc une *subordination* à plusieurs degrés (ici trois), que j'ai indiquée pour le premier degré par des -, pour le deuxième degré par des (); je n'ai pas marqué de façon spéciale le troisième degré : la position en dehors des parenthèses suffit à le désigner. Un emboîtement tout semblable se manifeste aussi dans la seconde partie de la phrase (dans la traduction : deuxième proposition) et il est indiqué par les mêmes signes. Il serait intéressant d'expliquer ici pourquoi, par exemple, *ġamlañ... iū* constitue un groupe bien défini (forme de conjugaison du type de l'italien *star mangiando*), mais je dois y renoncer pour ne pas m'étendre davantage sur ce sujet, et je me borne à donner un dernier exemple de groupement en parenthèses, le cas très commun de la négation (Wershoven, *op. c.*, p. 102) :

leu ġē dōn-lōi-ħai hā (dai-t'am an-tarāi [ġē nāi-ĵan]) mai
 « depuis il s'en alla n'ayant fait mal à M. Djan pas. »

À la rigueur on devrait plutôt rendre *mai* par « ne » et *hā* par « pas, point », mais en tout cas les deux éléments renferment nombre d'autres mots (comme la négation française « ne... pas », mais beaucoup plus), qui se groupent en formant des combinaisons subordonnées, analogues à celles que nous avons trouvées dans les exemples précédents. Mais il ne m'est pas possible d'entrer ici dans une analyse plus détaillée de ces faits.

Je me contenterai pour les autres langues de quelques indications plus sommaires encore, en renvoyant à mon travail principal pour la documentation et l'exposition complète de la question. Je désire seulement faire connaître la *classification* typologique à laquelle je suis parvenu en comparant entre elles les différentes langues groupantes citées au cours de cette étude. Cassirer avait déjà aperçu clairement la variété profonde qui existait entre les diverses langues données

comme types de langues « isolantes »¹. Ce qui nous surprend surtout, c'est que la structure la plus « primitive » se rencontre non point dans les langues des « primitifs » de l'Afrique, mais en chinois et cela de façon d'autant plus marquée que le document linguistique étudié est plus littéraire ! La structure syntaxique d'une période est tout à fait rudimentaire en chinois, tandis qu'elle atteint un degré extraordinaire de complexité et d'enchaînement (du type qui nous est familier dans notre syntaxe) dans une langue comme l'évé des nègres soudanais. Mais, — bien qu'il s'agisse d'une langue qui reflète une culture et un raffinement étonnants —, il n'est pas possible de considérer la structure « fragmentaire » du chinois, dont nous parlerons tout à l'heure, comme supérieure par sa logique interne au type syntaxique, bien plus proche du nôtre, qui apparaît dans les autres langues groupantes. Admettre la supériorité de la première consisterait à retomber dans le vieux préjugé de l'école humboldtienne dont M. Bally vient de faire une critique aussi juste que brillante².

J'ai essayé de classer provisoirement les langues « groupantes » comme suit :

1^o Langues à structure syntaxique *fragmentaire*, comme le chinois, le siamois et, peut-être, la plupart des langues indochinoises ;

2^o Langues à structure syntaxique *ouverte* ou mixte : nom que je proposerais pour les langues du type de l'évé ;

3^o Langues à structure syntaxique *fermée* ou fixe, comme on pourrait, à mon avis, appeler le vaï et le boschiman.

J'entends par structure « fragmentaire » du chinois ce que M. Karlgren appelle sa « sketchy nature » (*Sound and Symbol*, p. 90 sq.), quand il compare le mode d'expression des Chinois avec notre style télégraphique. On peut s'en faire une idée en lisant l'exemple suivant de M. Courant qui est du même avis (p. 350, § 683) : *ɣuan iao^k po¹-po pu iao^k — pu iao^k-la* « Veux-tu encore (des) pâtés ? — (Je) n'(en) veux plus ». Tout ce qui n'est pas strictement nécessaire au sens, c'est-à-dire tous les pronoms et particules qui abondent dans nos

1. *Die Sprache*, p. 277 sq.

2. *Op. cit.*, p. 60.

langues, est presque toujours éliminé en chinois comme un luxe inutile, et pareil procédé ne saurait pas être refuté du point de vue de la logique. Il en est de même en siamois.

Si nous considérons les langues groupantes africaines, c'est l'évé qui se rapproche le plus de cette structure « fragmentaire » du chinois, mais nous y constatons déjà un phénomène nouveau, un pas vers l'achèvement d'une structure « complète » et fermée de la phrase. L'évé énonce normalement le *sujet* de l'action. Soit par exemple la période¹ :

yigi mi tsi la de « (l')araignée avala (*mi*) un peu (*de*) d'eau (*tsi*),
eye wò kpò be et elle (*wò*) s'aperçut (*kpò*) qu'
e le vivi-m ñuto elle est très (*ñuto*) douce (*vivi*) ».

Ce sont des phrases complètes tout comme dans nos langues. Mais l'évé peut aussi omettre le sujet, si celui-ci reste le même dans une série de phrases, comme le montre l'exemple suivant, emprunté au même texte :

lākhe tsò añitsi wò amū de deti he-
 « (le) léopard prit (du) miel, fit (de la) couleur, (y) mit (du) coton, et
 -lō avo-e.
 en (-e) tissa (de l')étouffe ».

Abstraction faite du pronom *-e*, toutes nos particules complémentaires font ici défaut. Nous nous approchons par là déjà beaucoup de l'expression fragmentaire du chinois, et nous l'atteignons presque avec l'exemple suivant (de la même fable) :

tsi la wò-e kakāka ðo avo la va ðudu ge de nu
 « l'eau la frappa fort, traversa le tissu, vint dégoutta tomba dans (la)
me ne
 bouche lui ».

L'accumulation verbale *va ðudu ge (de)* est un caractère propre à toutes les langues groupantes, sauf le vaï. Le groupe *de nu me* « atteindre bouche dedans »² rappelle les groupes chinois du type

1. WESTERMANN, *Grammatik der Ewe-Sprache*, Berlin, 1907, p. 142.

2. La postposition *-me* peut être traduite tout simplement par « dans ». Le sujet parlant n'est évidemment plus conscient de son sens étymologique qui est probablement : « l'intérieur ». C'est presque certainement à l'évé que pense v. D. GABELENTZ lorsqu'il dit (*Die Sprachw.*, p. 404) : « Ich weiss nicht mehr, wo

tsai san¹ san¹* « être mont sur » (voir ci-dessus p. 206), c'est-à-dire : verbe prépositionnel, substantif, postposition. Mais comparé au chinois, l'évé est bien plus riche d'éléments complémentaires, comme l'article *la* et l'expression du datif *ne* « lui » (dont l'origine, <*na* « donner » + *e* « il, elle », rappelle cependant le datif chinois avec *ke* « donner », voir ci-dessus p. 199). Dans la première phrase citée, nous découvrons aussi des formes pronominales spéciales (comme *wò*) que l'évé s'est forgées pour les propositions dépendantes, et il en possède aussi d'autres pour le discours indirect (ce qui rappelle le jeu délicat des pronoms latins tels que *ipse* et *se*, etc.). En possession d'un système pronominal aussi développé, et le maniant avec une virtuosité admirable, il est naturel que l'évé puisse bâtir des périodes très compliquées, qui ont toute la rigueur d'enchaînement, la clarté et l'exactitude de nos périodes les plus longues. Je regrette de n'en pouvoir donner ici d'exemples, mais leur analyse nous entraînerait trop loin.

Nous pouvons ainsi constater l'extrême variabilité de la phrase évé qui va de la simplicité de certains exemples rappelant le chinois à la complexité de longues périodes d'un agencement subtil et ingénieux.

Il nous faut parler maintenant de la structure à phrases « fermées » d'un schéma rigide du *vai* et du *boschiman*. Je ne donnerai d'exemples que pour cette dernière langue, mais ce que j'en dirai pourrait être

und über welche Sprache ich die Behauptung gelesen habe : da werde 'im Hause' ausgedrückt durch 'Bauch des Hauses'. Es ist möglich, dass dem ursprünglich so war; — es zu beweisen wird so schwer sein, wie es zu widerlegen ». En effet, WESTERMANN, *Wörterbuch der Ewesprache*, Berlin, 1905, I, p. 342, donne, comme signification fondamentale de *me*, « das Innere » et parmi les exemples : *ame lu me* « das Innere des menschlichen Körpers » et *hoa me* « das Innere des Hauses ». GABELENTZ continue : « Allein soviel möchte ich behaupten : entweder musste sich der Begriff Bauch bis zu dem des Inneren verallgemeinert haben, ehe man das Wort als Ausdruck des Inessivs gebrauchen konnte, — oder es lag wirklich von Hause aus eine Art poetischer Umschreibung vor, dann wurde der Ausdruck gemeingebrauchlich und gleichzeitig verlor er im Sprachbewusstsein den Charakter der Bildlichkeit. » Il suffit de considérer un exemple comme l'ital. *a cavallo d'un asino* (ou *d'un muro*) « à cheval sur un âne » (resp. « sur un mur ») pour s'apercevoir que l'étymologie même la plus transparente ne gêne point le sujet parlant, qui n'y pense pas. Mais on raisonne très souvent d'après l'étymologie sur les langues « primitives » pour en tirer une « psychologie » différente de la nôtre, et on oublie que l'on pourrait tirer aussi de nos langues une psychologie également étrange.

dit également du *vaï*, à peu de chose près (abstraction faite de l'ordre de mots, qui y est tout autre, mais également fixe et essentiel dans sa fonction). La phrase du *boschiman*, qui paraît éviter avec soin toute inversion, présente une uniformité de construction étonnante¹. Le sujet (normalement caractérisé par le suffixe *kən : tən*) doit toujours être exprimé (sauf à l'impératif, ce qui ne demande aucune explication spéciale), et le verbe est normalement précédé d'une particule verbale (dont la fonction paraît être une détermination de mode ou de temps, mais n'est pas encore bien définie). Dans les propositions dépendantes, la particule verbale fait le plus souvent défaut, ce qui est un signe de véritable subordination à la principale comme dans nos langues (voir, par exemple, ci-dessous la phrase 6, qui ne contient pas la particule */ne* comme les précédentes). S'il y a des adverbes, ils prennent place, comme en chinois, entre le sujet et le verbe, tandis que les compléments suivent ce dernier, et précisément d'abord vient le datif, s'il y en a un, ensuite l'accusatif, enfin les compléments prépositionnels. Soit par exemple un petit morceau d'un récit (en graphie simplifiée, d'après Bleek-Lloyd, *Bushman Folklore*, London, 1911, p. 290 sq.) :

- | | | | | | | |
|----|---------------------|--------------|-----------------|-------------|------------------|---------------------------------------------------|
| 1. | <i>si-tən</i> | <i>/ne</i> | <i>/: añ</i> | \neq | <i>kaka</i> | <i>ha</i> |
| 2. | <i>si-tən</i> | <i>ne</i> | <i>/: nei</i> | <i>/nei</i> | | <i>ha</i> |
| 3. | <i>si-tən</i> | <i>/ne</i> | <i>eta</i> | | <i>torōnk-ga</i> | <i>/: neiñ</i> |
| 4. | <i>si-tən</i> | <i>/ne</i> | <i>/ki</i> | <i>/eya</i> | <i>si</i> | <i>! kwa</i> <i>! kwakən</i> <i>au</i> <i>θho</i> |
| 5. | <i>! kwarra-ken</i> | <i>/ne</i> | <i>sa</i> | | <i>si</i> | |
| 6. | <i>au si</i> | <i>! kwa</i> | <i>! kwakən</i> | <i>/eta</i> | | <i>θho</i> . |

1. nous allâmes (*/: añ*) lui parler (\neq *kaka*),
2. nous restâmes (*/: nei*; [chez] lui),
3. nous étions dans la < maison (*! nei*)² de > prison (*torōnk*),
4. nous mimas (*/ki*) nos (*si*) jambes dans (*eya*... *au*) les bois (ceps).
5. Les Korannas vinrent (*sa*) à nous
6. pendant que (*au*) nos jambes étaient dans les bois (*θho*).

Ce morceau donne des exemples de divers faits syntaxiques de cette langue, comme on pourra le constater même sans l'aide d'une analyse plus détaillée.

1. Je traiterai de la syntaxe boschimanne dans la continuation de ma grammaire, dont la première partie a paru dans la *Zeitschr. für Eingeborenen-sprachen*, XIX (1923), pp. 117-153, 188-205.

2. Pour l'identité de *'nei* « rester » et « maison », cf. lat. *manere* et *mansio* (> maison).

Je ne voudrais pas omettre de dire, avant de finir, que, si j'ai parlé plus haut d'un *datif*, ce n'est pas sans raison : il est différent par sa forme de l'accusatif (qui à son tour diffère du nominatif par sa position), comme on peut le voir par le petit tableau suivant des pronoms personnels :

Nom. acc. sing. 1 ^{re} pers.	<i>ñ</i> (<i>ka'</i>)	2 ^e <i>a</i>	3 ^e <i>ha</i>
dat.	<i>he</i> (<i>kĩ</i>)	<i>ha</i>	(<i>ha</i>)
nom. acc. plur. 1 ^{re} (incl.)	<i>i</i>	2 ^e <i>u</i>	3 ^e <i>hi</i>
dat.	<i>hi</i>	<i>hu</i>	(<i>hi</i>)

(Les différents *ha* et *hi* sont probablement distingués par le ton.)

Il est d'abord étonnant de trouver de semblables formes à flexion dans une langue groupante, mais nous savons que l'on cherche aujourd'hui des restes de flexion précisément dans les formes pronominales des langues indochinoises¹, que le boschiman nous rappelle par ce trait singulier.

Mais ce qui intéressera le plus le psychologue du langage, c'est de trouver dans cette langue, qui est l'une des plus « primitives », une confirmation frappante de la théorie de Wundt sur les cas, théorie selon laquelle on devrait diviser les cas en deux classes : cas sans caractérisation extérieure et cas avec une caractérisation extérieure (*Kasus der inneren und der äusseren Determination*). Abstraction faite des formes pronominales traitées ci-dessus, le boschiman nous présente presque exactement l'état théorique de cette distinction, comme Wundt l'a décrit *a priori*. Il aurait prêté beaucoup plus d'attention à cette langue, qu'il considère presque comme rudimentaire, s'il avait pu soupçonner qu'elle renfermait un exemple si singulier de sa théorie.

* * *

Je n'ai pu dans ces pages qu'esquisser un programme de recherches sur un type linguistique dont la compréhension exacte ne me paraît pas encore assez répandue parmi ceux des linguistes qui ne sont pas des spécialistes, et moins encore parmi les philosophes et psychologues qui s'occupent du langage et qui ont

1. Voir KARLGRÉN, *Journal Asiatique*, XV (1930), p. 205-32. Cf. aussi PRZYLCBKI, dans *Les langues du monde*, Paris, 1924, p. 364 et 372.

certainement le plus grand intérêt à travailler sur une base solide : aux linguistes de la leur fournir. Je ne pense pas que ma thèse doive être acceptée *in toto*, mais je voudrais au moins que l'on ne crût plus, les yeux fermés, comme on l'a fait trop souvent — surtout sous l'influence de l'idée que culture et langue sont interdépendantes —, que le chinois et les autres langues de ce type ont un caractère « isolant » et que leur structure soi-disant « primitive » provient de ce que les peuples qui les parlent¹ n'ont qu'une civilisation très primitive. Comme je l'ai dit brièvement ci-dessus, il ne saurait être question d'une primitivité de ces langues², et on ne parviendra jamais à en saisir l'essence, si l'on considère leur structure comme « isolante », c'est-à-dire faite d'une simple juxtaposition de mots-racines. Je souhaite que l'on reprenne, en le corrigeant, cet essai d'analyse comparée de la structure de ces langues. Des recherches dans ce domaine permettraient de dégager leurs traits essentiels, et les résultats fourniraient à la philosophie du langage des matériaux d'étude beaucoup plus sûrs que ceux dont elle dispose actuellement.

P. MERIGGI.

1. Cela n'a point été dit, de façon générale, pour le chinois; cependant pour FINCK, *Der deutsche Sprachbau...*, Marburg, 1893, p. 94 sq., même cette langue ne ferait pas exception. On ne saurait que sourire de telles affirmations.

2. Elles ne sont même pas aussi différentes des nôtres qu'on le croit. Je l'ai dit ci-dessus surtout à propos des langues groupantes d'Afrique, mais voici ce que COURANT dit aussi du chinois, p. xxii : « Si l'on y regarde de près, sur ce point comme sur les autres, ton, accent, formation des mots, ... la langue chinoise est moins isolée qu'on ne l'imagine : les procédés sont à peu près les mêmes qu'ailleurs, avec un dosage et un emploi fort différents. »

L'AUTONOMIE DE LA SYNTAXE¹

On peut étudier le langage (et une langue quelconque) sous trois aspects différents : phonétique, morphologique et syntaxique; on divise donc généralement la grammaire (et la grammaire d'une langue donnée) en trois parties principales : phonétique, morphologie, syntaxe.

Or, on est encore très loin d'être d'accord sur les limites de ces trois domaines, souvent définis comme l'étude des sons, des formes et des fonctions respectivement.

Il se pose par conséquent une série de problèmes concernant la position mutuelle de ces domaines à l'intérieur du système grammatical, — problèmes des rapports de la phonétique avec la morphologie et avec la syntaxe et de la syntaxe avec la morphologie.

Parmi ces problèmes, aucun n'est plus délicat ni plus capital que le dernier, celui du rapport entre morphologie et syntaxe. C'est à celui-ci que nous voudrions consacrer ici quelques brèves remarques de caractère général, remarques qui seront nécessairement assez sommaires et tout à fait provisoires.

La thèse — déjà indiquée dans une petite contribution aux *Mélanges offerts l'année dernière à notre maître M. Jespersen*² — que je voudrais développer ici et illustrer par quelques exemples, est celle-ci : Il faut nettement séparer Morphologie et Syntaxe, la Morphologie étant définie théorie des formes *et de leur sens*, la Syntaxe étant comprise comme théorie de la phrase et de ses membres. La Morphologie

1. Les idées qui sont esquissées dans cet article ont été exposées au 2^e Congrès International de Linguistes (Genève, 27 août 1934) et développées dans un mémoire danois (*Morfologi og Syntax*, programme de l'Université de Copenhague, novembre 1932; un tirage à part, xvi + 111 pp., a paru chez G. E. C. Gad, *ib.*, 1932).

2. *Le Système de la Grammaire* (dans : *A Grammatical Miscellany offered to Otto Jespersen on his seventieth Birthday*, Copenhagen, 1930).

étudie donc, par exemple, les cas, les mots, la dérivation, tandis que la Syntaxe s'occupe exclusivement des propositions, de leur combinaison et de leur analyse.

Pour ce qui est de la Morphologie, théorie de la forme intérieure, elle traite d'abord des formes des mots, et par exemple des cas; cette étude ne vise pas la forme extérieure qui n'a pas d'existence grammaticale, mais essentiellement et exclusivement la forme intérieure, le sens, la fonction, si l'on veut; seulement il faut bien remarquer que fonction morphologique ou sens fixe d'une forme grammaticale ne se confond nullement avec fonction syntaxique ou rôle joué dans une phrase.

En effet, un cas donné ne remplit pas nécessairement et partout une même fonction syntaxique. Le nominatif latin est tantôt sujet, tantôt attribut. Un datif allemand est tantôt, dans la phrase, objet indirect, tantôt, à l'intérieur d'un membre de phrase, régime (obligatoire ou facultatif) d'une préposition. La même remarque est valable pour les autres cas (observez par exemple les fonctions multiples du génitif) et même pour les cas concrets des langues finno-ougriennes.

Il ne faut donc jamais définir un cas, ou en général une forme grammaticale quelconque, par une fonction syntaxique déterminée. Il n'y a pas, à proprement parler, de cas-sujet ni de cas-régime.

On peut corroborer cette considération par le fait que le système casuel varie, dans l'évolution des langues, indépendamment du nombre et du caractère des fonctions syntaxiques. Le système des cas peut en effet être compliqué ou très compliqué (comme en indo-européen à l'époque ancienne, ou en finno-ougrien), il peut être réduit ou très réduit (comme dans nos langues de l'Europe moderne), il peut même disparaître tout à fait (comme en chinois), sans que les fonctions des membres de phrase (sujet et objet, prédicat et attribut, avec toutes leurs nuances) en soient affectées au moindre degré. Il n'y a pas de datif en chinois, il n'y en a plus en anglais ou en danois; mais on a bel et bien des objets indirects (qu'il ne faut pas appeler datifs) dans ces langues comme partout ailleurs.

La Morphologie doit aussi établir ses propres cadres, c'est-à-dire étudier les mots et leurs espèces, le système des Parties du Discours. Là encore il faut observer l'indépendance du morphologique et du

syntaxique. La nature ou le caractère fixe d'un mot donné n'entraîne pas de fonction syntaxique unique et nécessaire. Le verbe n'est pas — dans les langues où il existe — invariablement prédicat ; sous la forme d'infinitif (qui est une vraie forme verbale, le prototype même du verbe, et pas du tout une forme nominale), il fonctionne très souvent comme sujet, objet, attribut dans la phrase, ou comme régime à l'intérieur d'un membre.

De même, par exemple, l'adjectif : là où il se dégage bien comme forme descriptive du nom, il ne figure pas uniquement comme attribut et épithète ; bien souvent il joue le rôle de membre descriptif dans la phrase ou dans un membre (*frapper dur ; fort bien*), — dans ce cas il n'est nullement adverbe ou adverbisé ou adverbial ; ou bien l'adjectif fonctionne comme sous-membre « matériel » (le *beau*), — dans ce cas aussi il reste adjectif, et ne devient pas substantif ou substantivé.

On peut en conclure — nous y avons insisté dans un volume récent¹ qui va paraître en français — que les Parties du Discours ne comportent pas, malgré ce qu'exprime ce terme démodé, de détermination à base syntaxique.

Quoi qu'en disent la plupart des grammaires, le verbe n'est pas suffisamment caractérisé par sa position centrale ou fonction prédicative dans la phrase ; et malgré l'affinité évidente entre les termes traditionnels sujet, et substantif (cf. *ὑποκείμενον*), épithète et adjectif (adjectif traduit précisément *ἐπιθετικόν*), un substantif n'est nullement en soi un mot-sujet, un adjectif nullement un mot-épithète.

Ce qui doit amener encore à condamner toute définition syntaxique d'un mot en tant que mot, c'est l'extrême variabilité des systèmes de mots en regard de la grande constance, déjà constatée, des éléments de la phrase. On trouve en effet des systèmes de Parties du Discours tantôt très compliqués (systèmes à plusieurs niveaux, comme en indo-européen ancien et moderne), tantôt très simples (système à un seul niveau, comme en chinois, où le niveau est très élevé) ; la distinction, capitale dans nos langues, du nom et du verbe tantôt existe, tantôt n'existe pas. Et néanmoins, le système des fonctions syntaxiques reste toujours immuable. En chinois ou en

1. *Ordklasserne. Partes Orationis*. Avec un résumé en français. Copenhague, Gad, 1928.

basque, on distingue, comme en français, sujet et objet, prédicat et attribut, etc.

S'il faut ainsi séparer la Morphologie de la Syntaxe et employer en Morphologie des notions purement morphologiques, il s'ensuit que, d'autre part, il faut distinguer la Syntaxe de la Morphologie et opérer en Syntaxe sur une base et avec une terminologie exclusivement syntaxiques. En d'autres termes, on est amené à revendiquer l'Autonomie de la Syntaxe.

La Syntaxe — théorie de la phrase — s'occupe d'abord des propositions (et de leur combinaison) et par exemple de la définition de la phrase même.

Ici une remarque importante s'impose, c'est qu'une proposition, en tant que telle, n'exige aucunement, comme membre nécessaire et constitutif, un élément morphologique, par exemple un mot, déterminé. On répète un peu partout que le verbe est normalement nécessaire à toute proposition, que la position centrale ou fonction prédicative en est toujours remplie par un verbe à mode personnel. Or, d'une part, beaucoup de langues n'ont pas de verbe (au sens indo-européen de ce terme) : elles forment néanmoins des phrases parfaites avec prédicat, représenté alors par d'autres mots, comme membre central. D'autre part, même dans nos langues, les phrases sans verbe sont innombrables (phrases exclamatives : *Attention!* phrases dites nominales : *omnia præclara rara*).

Il faut évidemment en tirer cette conséquence qu'une proposition (phrase en général, ou type de phrase) ne doit pas être définie par des éléments morphologiques. Une phrase n'est pas déterminée au point de vue syntaxique — seul point de vue qui importe — par la présence ou l'absence d'un mot, ni par l'analogie avec l'une quelconque des Parties du Discours. Une proposition n'est jamais !— en tant que proposition — ni nominale ni verbale, ni conjonctionnelle ni prépositionnelle ; car la présence, ou l'absence, d'un nom ou d'un verbe, d'une conjonction ou d'une préposition ne change en rien la structure purement syntaxique d'une phrase. Une proposition qui peut parfaitement être membre ou même sous-membre de phrase (sujet, objet, etc.) n'est jamais ni substantive, ni adjective, ni adverbiale ; car l'analogie vague avec la fonction soi-disant normale soit d'un

substantif, soit d'un adjectif, soit d'un adverbe ne suffit pas pour caractériser une phrase ou type de phrase comme telle.

On peut en conclure — et les faits que nous avons déjà indiqués, sont là pour le confirmer — que le système des propositions possibles ne dépend pas d'un système morphologique donné. Ainsi, il n'y a pas partout des pronoms et des conjonctions mutuellement différenciés, mais on trouve partout des phrases relatives (ou conjonctives) et des phrases interrogatives.

La seconde partie de la Syntaxe étudie les membres de phrase : sujet et objet, prédicat et attribut, circonstanciel. Ici l'observation nous montre encore une fois la grande indépendance du syntaxique et du morphologique. Chacune des fonctions dans la phrase peut être remplie par des mots d'ordre différent. Le sujet est parfois un nom (substantif ou adjectif), parfois un verbe (surtout à l'infinitif), très souvent un pronom. Le circonstanciel (de lieu ou de temps, de manière ou de condition) présente une variation morphologique extrême. Et même le prédicat — membre central de la phrase — peut être non seulement un verbe, mais par exemple une interjection (dire que *non*, que *oui*).

On définit donc à tort les membres de phrase par les Parties du Discours (ou en général par des éléments morphologiques). Le prédicat n'est pas suffisamment défini par son caractère soi-disant verbal (allemand « Satzverbum »), le circonstanciel n'est pas un (membre) adverbial. De même, le sujet n'est pas, selon la définition médiévale, un *nominativus verbi*; et il n'existe pas de membre datival.

La grande variété des formes qui peuvent remplir le rôle de membres de phrase en face de l'extrême monotonie de ces membres mêmes confirme encore une fois ces considérations. Le verbe au sens propre manque à la plupart des langues du monde (au chinois aussi bien qu'aux langues américaines par exemple); le datif manque à plusieurs de nos langues modernes (anglais, danois) ainsi qu'au chinois. Mais on trouve partout, en Chine comme en Europe et en Amérique, des prédicats et des objets indirects.

Passons enfin au dernier chapitre de la Syntaxe, celui qui examine les sous-membres de phrase ou éléments des éléments syntaxiques. La nécessité d'en faire un chapitre spécial découle de la différence

fondamentale entre l'élément qui joue un rôle direct et indépendant dans la phrase et celui qui n'y joue qu'un rôle indirect et secondaire : à l'intérieur et par l'intermédiaire d'un membre primaire.

Remarquons, ici comme ailleurs, que la fonction syntaxique n'exige pas d'une façon absolue un mot ou une forme spécifiques. Prenons deux exemples typiques, à savoir l'épithète ou sous-membre descriptif et le « thème » syntaxique : sous-membre objectif ou matériel. Dans la dernière fonction le substantif est évidemment fréquent, dans nos langues même habituel (il ne faut pas dire : normal) ; il n'y est nullement privilégié, car on emploie d'une manière absolument identique au point de vue syntaxique une foule d'autres mots, on dit par exemple *le bleu et le beau, le souvenir et le sourire, le moi et le soi, le mien et le tien, le bien et le mieux, le quatre et le cinq, le pour et le contre, le oui et le non* ; ajoutez-y *les hors d'âge, le qu'en dira-t-on*, etc., etc. Ces mots qui sont de toutes les espèces possibles, ces groupes, ces phrases jouent le rôle d'un sous-membre spécial ; ils sont, à l'intérieur d'un membre, le support des déterminations. Ils sont pris *materialiter*, selon l'expression de l'Ecole, mais ils ne sont pas « substantivés », selon la malencontreuse terminologie moderne. D'autre part, en fonction d'épithète ou de sous-membre descriptif, l'adjectif de nos langues est évidemment fréquent et même prédominant ; il est cependant loin d'être seul à remplir cette fonction. Rappelons des expressions telles que *un meuble Renaissance, un homme machine, un homme bien, un homme de goût, un monsieur vieux jeu*, etc., expressions où des noms (ou noms propres), des adverbes ou des groupes jouent le rôle d'épithètes. Mais il ne faut y voir ni des adjectifs ni des mots soi-disant adjectivés.

Ici aussi il convient donc d'épurer les définitions syntaxiques de tout mélange morphologique. On a besoin d'une définition de l'épithète entièrement indépendante de celle de l'adjectif ; il faut caractériser le thème syntaxique ou sous-membre principal syntaxiquement, le substantif morphologiquement. D'une manière générale, il n'est pas admissible de désigner les sous-membres comme *adnominaux* par opposition aux membres indépendants, désignés alors comme *adverbaux*. Cette différence capitale (qui est celle, par exemple, entre attribut, membre direct de la phrase, et épithète, qui n'en est qu'un membre indirect) ne dépend pas de la présence ou de

l'absence d'un verbe, élément morphologique ; c'est une différence hiérarchique de caractère purement syntaxique.

Le système des sous-membres possède d'ailleurs la même invariabilité que celui des membres propres (et des phrases). Il ne dépend en rien des mots ni des formes d'une langue donnée. On n'a pas partout de substantifs ni d'adjectifs (ils sont remplacés dans beaucoup de langues par des mots plus lourds, rarement — comme en chinois — par des mots plus légers) ; mais on a partout des épithètes, et par conséquent des supports. La grande majorité des langues non-indo-européennes (à commencer par le finno-ougrien) n'ont pas de prépositions (elles sont remplacées par des mots plus lourds, gérondifs, etc.) ; mais on a partout des membres subdivisés en deux éléments dont l'un est régime tandis que l'autre le régit.

Avant de conclure, je voudrais prévenir une objection que, sans doute, on aura formulée, mais que je crois incapable d'atteindre le fond de ma thèse. On constatera qu'il y a une certaine affinité — même une affinité certaine — entre mots et membres, entre éléments morphologiques et syntaxiques ; le verbe correspond par exemple incontestablement au prédicat, le substantif (et le nom propre), bien que beaucoup plus vaguement, au sous-membre que j'ai appelé thème ou support ou élément principal. Mais cette affinité très réelle, cette correspondance qui n'est pas du tout négligeable, est de caractère purement indirect : il s'agit plutôt d'une homologie que d'une analogie, d'un parallélisme entre termes qui ne se touchent pas, qui restent au contraire dans deux domaines qui ne se confondent nullement.

Ceci dit, je conclus fermement à la nécessité d'une révision des limites de la morphologie et de la syntaxe. Dans le domaine de la Syntaxe, théorie de la phrase, il ne faut pas faire entrer l'étude de la signification des mots et des formes : un mot, une forme reste identique quelle qu'en soit la fonction syntaxique à un moment donné. Il faut respecter la pureté, l'autonomie de la Syntaxe, ainsi d'ailleurs que celle de la Morphologie, ce qui en est le corollaire.

On serait peut-être porté à croire que c'est là une simple question de terminologie ou plutôt de répartition plus ou moins commode des chapitres bien connus de la grammaire traditionnelle. Or, le problème

touche le fond même de la doctrine, et la solution proposée ici exige non seulement quelques légères retouches en Morphologie, elle pré-suppose et indique surtout la nécessité de l'élaboration d'un système beaucoup plus complet de définitions [non morphologiques de tous les éléments possibles de la Syntaxe, c'est-à-dire de la proposition, des types de propositions, des membres et des sous-membres de phrase. Cet instrument une fois forgé, on pourra procéder à une analyse purement syntaxique de tous les éléments (de rang différent) d'une phrase quelconque, sans y mêler aucune question de mots ou de formes.

On arrivera par là, je crois, à une connaissance plus riche, plus souple et plus approfondie d'une langue donnée et même du langage humain. On arrivera surtout à distinguer plus nettement d'une part les systèmes de termes fixes, c'est-à-dire de mots et de formes qui varient avec les époques et les nations, avec les civilisations dont ils constituent la norme essentielle, — d'autre part les procédés, les mouvements de pensée qui mettent en œuvre ces termes, c'est-à-dire les fonctions propositionnelles, la faculté même de phrase qui restent partout et toujours identiques à elles-mêmes, universelles et permanentes, parce que inhérentes à la pensée humaine permanente et universelle.

(Copenhague, 1932.)

VIGGO BRØNDAL.

III

SYSTÈME MATÉRIEL DU LANGAGE

LA PHONOLOGIE ACTUELLE

I

C'est le dialectologue suisse J. Winteler qui, dans son étude sur le patois suisse-allemand du canton de Glarus (« *Die Kerenzer Mundart des Canton Glarus* », Leipzig, 1876), a indiqué, pour la première fois, la nécessité de distinguer deux sortes d'oppositions phoniques : les unes utilisées dans la langue donnée pour exprimer des différences sémantiques ou grammaticales, les autres ne pouvant être utilisées pour différencier le sens des mots. L'étude de J. Winteler, qui peut être considérée comme la première tentative de l'application de la phonétique scientifique à la description d'un patois allemand, a eu un succès mérité et a servi de modèle pour beaucoup d'autres ouvrages. Mais, il est caractéristique que l'idée lumineuse de J. Winteler sur la distinction des deux sortes d'oppositions phoniques n'ait exercé aucune influence sur le développement de la science. Elle a été oubliée aussitôt qu'énoncée.

Plus tard une idée analogue a été formulée par le célèbre phonéticien anglais H. Sweet, sans que, cependant, on puisse supposer un lien quelconque entre lui et J. Winteler. Le principe de distinguer deux sortes d'oppositions phoniques, selon qu'elles sont utilisées ou non pour différencier la signification des mots, a été transmis par H. Sweet à ses élèves, notamment à M. O. Jespersen. Mais il faut avouer que ni H. Sweet, ni M. O. Jespersen ne se sont rendu compte de toute la portée de ce principe : sans tirer de ce principe aucune conséquence méthodologique, ces deux savants ont continué d'étudier tous les sons et toutes les oppositions phoniques d'après les mêmes méthodes purement phonétiques.

En principe, F. de Saussure n'est pas allé beaucoup plus loin dans la solution du problème en question. Dans son *Cours de linguistique*

tique générale, on trouve, d'une part, la distinction entre le son « matériel » et le signifiant linguistique « incorporel », exprimée d'une manière beaucoup plus nette que chez H. Sweet¹. Mais d'autre part, F. de Saussure ne voyait d'autre méthode pour décrire et étudier les phonèmes que celle qu'emploient les phonéticiens. La science qui s'occupe des phonèmes, la « phonologie » (dans le sens qu'attribue à ce terme F. de Saussure) ne peut être d'après lui qu'une science naturelle : c'est la physiologie des sons (v. *Cours de ling. gén.*, p. 55), une discipline qui ne « relève que de la parole » (*ibid.*, p. 56), non pas de la langue. Tout en ayant reconnu le caractère incorporel du « signifiant » et le caractère différentiel, oppositif et relatif des éléments dont ce « signifiant » se compose, F. de Saussure ne s'est donc pas décidé à faire une ligne de démarcation entre deux disciplines, dont l'une, « relevant de la langue », s'occuperait de ces éléments différentiels du signifiant incorporel, et l'autre, « relevant de la parole », aurait pour objet les sons du langage humain, abstraction faite de leur fonction différentielle.

Cette délimitation des deux disciplines n'a été faite, pour la première fois, que par J. Baudouin de Courtenay, tout indépendamment de F. de Saussure². C'est lui qui proclama la différence fondamentale entre les sons du langage humain et les images phoniques dont se composent les mots d'une langue, et c'est lui qui tira de cette affirmation des conséquences méthodologiques en exigeant l'existence de deux disciplines scientifiques, l'une basée sur la physiologie et la physique, ayant pour objet les sons, l'autre apparentée à la psycho-

1. Cf. par exemple les affirmations suivantes : — « Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas le son lui-même, mais les différences phoniques qui permettent de distinguer ce mot de tous les autres, car ce sont elles qui portent la signification » (2^e éd., p. 163);... « [Deux sons comme termes d'une opposition phonique] sont radicalement incapables d'arriver comme tels jusqu'aux régions de la conscience, — laquelle n'aperçoit perpétuellement que la différence [entre eux] » (p. 163);... « Dans son essence il [le signifiant linguistique] n'est aucunement phonique, il est incorporel, constitué, non pas par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres... les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives » (p. 164).

2. J. BAUDOIN DE COURTENAY reconnaissait qu'en créant sa théorie des phonèmes il était au début influencé par son élève KRUSZEWSKI qui, malheureusement, est mort prématurément. Ce n'est que le terme « phonème » que J. BAUDOIN DE COURTENAY semble avoir emprunté à F. DE SAUSSURE, — tout en donnant à ce terme une signification toute différente de celle que lui avait attribué le maître de Genève.

logie, étudiant les images phoniques dans leurs fonctions linguistiques. Enfin, c'est J. Baudouin de Courtenay qui a fixé le mot « phonème » dans son sens actuel¹. J. Baudouin de Courtenay concevait sa théorie en termes psychologiques. Il définissait le phonème comme « l'équivalent psychique du son » et réclamait pour la discipline ayant pour objet les phonèmes, le nom de « psychophonétique » (par opposition à la « physiophonétique » s'occupant des sons). Ce mode d'expression était erroné, puisque, d'une part, les « sons » ne sont pas des phénomènes purement physiques, mais psycho-physiques par définition (un son est « un phénomène physique perceptible par l'ouïe » ou bien une « impression auditive causée par un phénomène physique ») et que, de l'autre, ce qui distingue le phonème du son, ce n'est pas son caractère purement psychique, mais son caractère différentiel, qui en fait une valeur linguistique. Mais ces erreurs de définitions n'empêchaient ni J. Baudouin de Courtenay lui-même, ni ses adeptes (du moins ses adeptes russes²) d'employer la notion de phonème dans le sens qui lui convient et de tirer profit de l'application pratique de la distinction des sons et des phonèmes³. En

1. F. DE SAUSSURE, qui semble avoir introduit le terme « phonème » en linguistique, lui attribuait un sens tout autre : pour lui « le phonème est la somme des impressions acoustiques et des mouvements articulatoires, de l'unité entendue et de l'unité parlée, l'une conditionnant l'autre » (*Cours de ling. gén.*, p. 65).

2. Polonais de naissance, J. BAUDOUIN DE COURTENAY a passé la plus grande partie de sa vie en Russie comme professeur, d'abord à l'Université de Kazan, puis à celle de Saint-Petersbourg. La plupart de ses élèves et de ses adeptes sont donc des savants russes.

3. Pour étudier la signification du terme « phonème » dans les ouvrages de J. BAUDOUIN DE COURTENAY, de ses adeptes et des « phonologues » actuels, il ne suffit pas de parcourir les préfaces ou les premiers chapitres de ces ouvrages, où sont d'ordinaire données quelques définitions provisoires, souvent vagues et inexactes. Il faut étudier ces ouvrages dans leur ensemble et observer dans quel sens le terme « phonème » est employé réellement. En s'attachant aux formules générales, aux définitions provisoires, qui sont souvent automatiquement répétées même après que l'emploi du terme a changé, on risque de perdre son temps à une critique superficielle et stérile. Bien que les formules psychologistes de J. BAUDOUIN DE COURTENAY et de quelques-uns de ses disciples aient été erronées, elles n'étaient quand même ni aussi naïves, ni aussi absurdes que cherche à les présenter M. W. DOROSZEWSKI dans son article « Autour du phonème » (*Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, p. 64). Ainsi, bien que l'impression acoustique immédiate et la représentation ou l'image acoustique soient toutes deux des phénomènes psychiques, elles n'en sont pas moins des phénomènes essentiellement différents. Par le terme « intention (Absicht) phonétique », M. BENNI entend évidemment non pas les impulsions partant des centres nerveux aux muscles articulatoires, mais « ce qu'on s'imagine prononcer ». Or, « ce qu'on s'imagine prononcer » diffère essentiellement de ce

outre, au cours de son développement, « l'école de Baudouin de Courtenay » (notamment ses disciples russes) a tendu à s'affranchir du psychologisme des premières définitions de son fondateur.

Les théories de Baudouin de Courtenay sont longtemps restées inaperçues par les linguistes européens, bien que le premier ouvrage où il avait exposé ses vues sur les phonèmes et les sons ait été traduit en allemand en 1895. On connaissait Baudouin de Courtenay comme slaviste d'une part et comme partisan de la langue artificielle internationale de l'autre, mais ses théories en linguistique générale restaient hors de la grande ligne du développement de la linguistique. On les passait sous silence, et cela non seulement en Europe, mais même en Russie, hors de Pétersbourg, bien entendu¹. Ce n'est que ces tout derniers temps, depuis quelque quinze années, que l'idée d'une distinction fondamentale entre sons et phonèmes commence à se propager dans le monde. Plusieurs linguistes y sont parvenus tout indépendamment l'un de l'autre. Parmi ces linguistes, il faut avant tout nommer M. Edward Sapir, dont la théorie des « sound-patterns » a été créée tout indépendamment de J. Baudouin de Courtenay et même de F. de Saussure². Par contre, certains phonéticiens européens, qui font usage de la notion de « phonème » dans leurs ouvrages phonétiques, semblent être influencés par l'école de J. Baudouin de Courtenay, notamment par M. Ščerba.

Quand un groupe de linguistes russes (S. Karcewski, R. Jakobson et le soussigné), — dont, par hasard, aucun n'était l'élève ni de J. Baudouin de Courtenay ni de quelqu'un de ses disciples —, soumit

qu'on prononce en réalité. Tout cela est bien évident. Ce n'est que par parti pris qu'on peut faire semblant de ne pas comprendre des expressions, peut-être inexactes au point de vue formel, mais néanmoins toutes claires et ne laissant aucun doute dans le contexte donné.

1. Il y avait peut-être quelques exceptions épisodiques qui, cependant, ne changeaient rien au fond de la question. Il est curieux de noter que, par l'intermédiaire de l'orientaliste russe POLIVANOV, disciple de J. BAUDOIN DE COURTENAY, les théories de ce dernier ont été introduites au Japon, où M. JIMBO les propage sous un aspect un peu simplifié.

2. Il est intéressant de noter que des idées semblables apparaissent souvent, et tout spontanément, chez des linguistes qui s'occupent de langues n'ayant pas d'écriture. On les trouve chez le célèbre africaniste allemand M. MEINHOFF (dans son ouvrage : *Der Wert der Phonetik für die allgemeine Sprachwissenschaft*, 1918), mais on les trouve aussi chez le baron P. K. USLAR, linguiste-amateur russe, à demi dilette, qui s'occupait des langues caucasiennes-septentrionales dans les années 60 à 70 du XIX^e siècle.

en 1928, au Premier Congrès International de Linguistes à La Haye, une proposition, ou plutôt un petit programme déclaratif, concernant l'étude des systèmes de phonèmes (v. *Premier Congrès International de Linguistes*, Propositions, p. 36-39), le terrain se trouvait déjà préparé. Plusieurs linguistes de différents pays se sont associés à ce programme. C'est surtout le Cercle Linguistique de Prague qui a montré un intérêt tout particulier pour ce problème. Un an et demi après le Congrès de La Haye, le Cercle Linguistique de Prague présenta au Premier Congrès de Philologues Slaves le premier volume de ses « *Travaux* » contenant une quantité d'articles de différents auteurs, dont la plupart traitaient de « phonologie ». En même temps parut le deuxième volume des mêmes *Travaux* contenant le bel ouvrage de M. R. Jakobson : « *Remarques sur l'évolution phonologique du russe* », un premier essai de phonologie historique, livre plein d'idées profondes et fécondes. Grâce à ces deux volumes, la « phonologie » (comme « partie de la linguistique traitant des phénomènes phoniques au point de vue de leurs fonctions dans la langue ») attira l'intérêt de beaucoup de linguistes, et un an après il fut possible de convoquer à Prague une « Réunion Phonologique Internationale », qui fut organisée par le même Cercle Linguistique de Prague et à laquelle prirent part les représentants de neuf pays. Une Association Internationale pour les études phonologiques fut fondée, et le II^e Congrès International de Linguistes tenu à Genève en 1931, approuvant la création de cette Association, recommanda au « CIPL » (Comité international permanent de linguistique) de lier avec elle des relations officielles.

II

Après ce court aperçu historique, essayons de caractériser la « phonologie » dans son état actuel.

Ce qui saute aux yeux avant tout, c'est la profonde différence entre la phonologie et la phonétique. Consciente de cette différence fondamentale, la phonologie actuelle ne cesse de l'accentuer avec toute l'énergie possible. La phonétique actuelle se propose d'étudier les facteurs matériels des sons de la parole humaine : soit les vibrations de l'air qui leur correspondent, soit les positions et les mouvements des

organes qui les produisent. Par contre, ce que veut étudier la phonologie actuelle, ce ne sont pas les sons, mais les phonèmes, c'est-à-dire les éléments constitutifs du signifiant linguistique¹, éléments incorporels, puisque le signifiant lui-même est incorporel (d'après F. de Saussure). Le son n'est pour le phonologue que la *réalisation phonétique du phonème*, un symbole matériel du phonème. Le phonéticien cherche à découvrir telles différences de sons dont un homme ordinaire, parlant sa langue maternelle, ne se rend absolument pas compte. Le phonologue, au contraire, ne veut étudier que les différences que chacun doit remarquer dans sa langue maternelle, puisque ce sont elles qui servent à différencier le sens des mots et des phrases. Le phonéticien cherche, pour ainsi dire, à pénétrer dans les organes articulatoires et à étudier leur fonctionnement dans tous les détails, ainsi qu'on étudie le travail d'un mécanisme. Le phonologue, par contre, cherche à pénétrer dans la conscience linguistique d'une communauté linguistique (peuple, couche sociale, etc.) et à étudier le contenu des idées phoniques différentielles dont se composent les signifiants des mots de la langue donnée. Grossièrement parlé, la phonétique recherche ce *qu'on prononce en réalité* en parlant une langue, et la phonologie *ce qu'on s'imagine prononcer*. « Ce qu'on prononce en réalité » change d'un moment à l'autre et d'un individu à l'autre. En faisant prononcer plusieurs fois le mot *temps* à plusieurs Français et en enregistrant leur prononciation par un appareil phonétique, on constate des différences, non seulement dans la prononciation des divers individus, mais même dans la prononciation du même mot chez le même individu à différents moments. Mais, « ce qu'on s'imagine prononcer » ne change pas (du moins dans un état de langue donné). Chacun des Français dont nous venons de parler s'imagine prononcer chaque fois le même mot *temps*. Il s'imagine prononcer dans ce mot le même premier son que dans *toit*, *tige*, *tache* (un son qui diffère du premier son de *dent* de la même manière

1. Dans le « *Projet de terminologie phonologique standardisée* », soumis à la Réunion Phonologique Internationale de 1930, on trouve les définitions suivantes : une *opposition phonologique* est une « différence phonique susceptible de servir dans une langue donnée à la différenciation des significations intellectuelles » ; chaque « terme d'une opposition phonologique quelconque » est une *unité phonologique* ; le *phonème* est « une unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités phonologiques plus petites et plus simples ». (*Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, IV, p. 311).

que le premier son de *pas* diffère de celui de *bas*, ou celui de *camp* diffère de celui de *gant*, etc), et le même son final que dans *champ*, *gland*, *vent* (son qui diffère de la finale de *ta* de la même manière que la finale de *champ* diffère de celle de *chat* ou la finale de *vent* diffère de celle de *vas*, etc.). Il est clair que, pour étudier d'une part « ce qu'on prononce en réalité » et d'autre part « ce qu'on s'imagine prononcer », il faut deux disciplines scientifiques toutes différentes. On ne peut souligner assez cette profonde différence entre la phonétique et la phonologie.

Cette différence se manifeste non seulement dans les objets et les méthodes de ces deux disciplines, mais aussi dans toute leur attitude envers leur objet. Le phonéticien est nécessairement atomiste ou individualiste (au sens gnoséologique du mot). Chaque son de la parole humaine ne peut être étudié qu'isolément, hors de tout rapport avec les autres sons de la même langue. Et chaque affirmation générale portant sur tous les sons d'une langue, sur sa « base articulatoire » ou bien sur tous les sons du même type ne saurait être qu'une synthèse d'une quantité suffisante d'études partielles consacrées à des sons isolés. En phonologie un pareil procédé est impossible. Puisqu'un phonème est un élément différentiel, une *valeur* linguistique au sens de F. de Saussure, il ne peut être défini que par ses rapports avec les autres phonèmes du même système¹. Le phonème ne peut donc pas être étudié hors du système phonologique. Définir un phonème, c'est indiquer sa place dans le système phonologique, ce qui n'est possible que si l'on tient compte de la structure de ce système. C'est donc le système phonologique dans son ensemble qui est le point de départ du phonologue, et ce n'est qu'en partant du système phonologique qu'il arrive au phonème isolé. Cette circonstance crée une opposition profonde entre l'attitude méthodologique de la phonétique et celle de la phonologie. La phonétique, individualiste et atomiste par sa nature, étudie les phénomènes phoniques isolés; la phonologie, universaliste par sa nature, part du système comme d'un tout organique dont elle étudie la structure². Cette attitude mé-

1. Pour employer l'expression de F. DE SAUSSURE, « sa plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres [phonèmes du même système] ne sont pas »; voir *Cours de ling. gén.*, p. 162.

2. Une méthode « universaliste » ou « structuraliste » (partant d'un tout et envisageant les éléments isolés comme les membres de ce tout) peut être cepen-

thodologique *universaliste* propre à la phonologie actuelle est une de ses particularités les plus essentielles, malgré les objections de certains linguistes ¹.

III

Conformément à son attitude méthodologique, la phonologie actuelle consacre la plus grande attention à l'étude des « oppositions

dant appliquée aussi à la phonétique. Mais alors le tout (l'ensemble) dont on part n'est pas le système des sons de la langue donnée, mais un mot ou une phrase qu'on envisage comme une unité articulatoire dont la structure doit être étudiée. Cf. par exemple les ouvrages intéressants de M. LAGERKRANTZ sur la phonétique du lappon. Il va sans dire qu'au fond cette méthode est aussi individualiste et atomiste : les phrases et les mots prononcés par un individu sont des phénomènes phoniques isolés, tout comme les sons. L'individualisme méthodologique inséparable de la phonétique est une conséquence du fait que la phonétique s'occupe non de la *langue*, mais de la *parole*.

1. M. N. VAN WIJK (dans *De Nieuwe Taalgids*, XXVI, p. 65) prétend que la notion de système phonologique existait déjà chez les linguistes du XIX^e siècle, chez les néogrammairiens (notamment chez K. BRUGMANN) et chez H. SCHUCHARDT. C'est là un malentendu fâcheux. Il faut être aveugle et sourd pour ne pas remarquer que les occlusives du grec forment trois séries parallèles (τ, κ, π, — δ, γ, β, — θ, γ, φ) ou que les occlusives du sanskrit en forment quatre (k, c, t, — p, — g, j, d, — kh, ch, th, — gh, jh, dh, bh), etc. Puisque ni les néogrammairiens ni H. SCHUCHARDT n'étaient sourds ou aveugles, ils n'ont pas manqué de remarquer et même de constater cette circonstance. Mais, entre cette constatation et la notion du système phonologique dans le sens actuel de ce terme, il y a non seulement une distance assez considérable, mais une différence fondamentale. Pour les néogrammairiens, le « système phonique » n'était qu'une synthèse d'éléments isolés. Sa structure régulière était quelque chose de fortuit, quelque chose d'inattendu et d'explicable, et surtout quelque chose de gênant. On constatait ce fait, mais on tâchait de l'oublier le plus vite possible, pour ne pas être obligé de l'étudier en lui-même et de rechercher ses causes. Prendre le système comme point de départ, aller du système au phonème isolé, c'est ce qu'un néogrammairien, redoutant avec superstition toute ombre de téléologie, aurait envisagé comme un manque de méthode. M. VAN WIJK cite encore un passage du *Lehrbuch der Phonetik* de M. O. JESPERSEN qui, selon lui, contiendrait aussi la constatation de l'existence de systèmes phonologiques dans toutes les langues. Il suffit pourtant de lire jusqu'à la fin le paragraphe 252 du livre de M. O. JESPERSEN, qui contient le passage cité (O. JESPERSEN, *Lehrbuch der Phonetik*, p. 242 et suiv.), pour se persuader qu'il ne s'y agit pas de systèmes phonologiques, mais de la « base articulatoire » (*Artikulationsbasis*, *Operationsbasis* ou *Mundlage*), — notion purement phonétique, n'ayant aucun rapport avec la phonologie. — Les deux seuls linguistes d'avant-guerre pour lesquels le système phonologique n'était pas le produit plus ou moins fortuit, inattendu (et par conséquent illégitime) d'une synthèse, mais le point de départ de l'investigation et un des principes fondamentaux de la méthode, étaient F. DE SAUSSURE et J. BAUDOIN DE COURTENAY. Les phonologues actuels, bien loin de méconnaître l'origine de leurs idées et leurs prédécesseurs, comme le prétend M. VAN WIJK, ont toujours souligné les liens génétiques qui les rattachent à ces deux grands maîtres. Pourtant, chaque observateur impartial doit convenir que la phonologie actuelle est plus pure d'éléments atomistes que ne l'étaient les systèmes de F. DE SAUSSURE et de J. BAUDOIN DE COURTENAY, nés à une époque où l'atomisme et l'individualisme philosophiques dominaient la science entière.

phonologiques » (pour la définition de ce terme voir plus haut, p. 232, note 1). Dans ce domaine, la phonologie actuelle a établi quelques principes de classification qui peuvent, il nous semble, se montrer féconds aussi pour d'autres disciplines scientifiques. Les phonologues distinguent deux sortes d'oppositions phonologiques : les *disjonctions* et les *corrélations*. La « propriété de la corrélation » consiste dans l'opposition de la présence et de l'absence d'une qualité phonologique qui différencie plusieurs couples d'unités phonologiques : par exemple, en français l'opposition de la présence et de l'absence de la sonorité qui différencie les couples $p : b, t : d, k : g, s : z, f : v$, etc., ou l'opposition de la présence et de l'absence de la résonance nasale qui différencie les couples $a : \bar{a}$ (an, en), $e : \bar{e}$ (in, ain), $o : \bar{o}$ (on), \bar{o} (eu) : $\bar{\bar{o}}$ (un), etc.¹. Les deux membres d'un couple de corrélation (par exemple p et b , a et \bar{a}) sont des *corrélatifs* ou *unités corrélatives*, et le système d'oppositions caractérisées par une « propriété de corrélation » commune porte le nom de *corrélation* (ainsi par exemple, en français, la « corrélation de sonorité », la « corrélation de nasalité »). Quand deux (ou plusieurs) unités phonologiques appartenant au même système s'opposent l'une à l'autre sans former entre elles un couple de corrélation, elles sont *disjointes*, et leur opposition est désignée comme *disjonction* (par exemple, en français, les disjonctions $a : u, p : l, m : s$, etc.². L'analyse des différents rapports entre ces deux types d'opposition (couples corrélatifs et disjonctions) et de tous les phénomènes phonologiques qui s'y rattachent fait découvrir une quantité de distinctions nouvelles et créer des notions nouvelles qui exigent une terminologie nouvelle.

1. L'existence de *plusieurs* couples de corrélation a pour suite que la propriété de corrélation peut être conçue abstraction faite des couples particuliers en opposition.

2. Il résulte des définitions données qu'un même couple de phonèmes peut être disjoint dans une langue et appartenir à une corrélation dans une autre. Ainsi, par exemple, le couple $\bar{a} : a$ appartient à la corrélation quantitative dans beaucoup de langues (le tchèque, le finnois, le latin, etc.), parce que dans ces langues ce couple s'associe à d'autres, présentant la même propriété corrélative ($\bar{u} : u, \bar{i} : i$, etc.). Mais, en abkhaz (Caucase Occidental), où l'opposition de « longue » et de « brève » n'apparaît dans aucun autre couple de voyelles, l'opposition $\bar{a} : a$ est sentie comme disjonction : la quantité longue de \bar{a} n'est pas conçue comme telle par la conscience linguistique de l'abkhaz, et la différence entre \bar{a} et $\bar{\bar{a}}$ apparaît non comme une différence quantitative, mais comme une différence qualitative, une différence de degré de sonorité (ce qui se manifeste dans la réalisation phonétique de a surtout dans certaines positions, par exemple après ou devant un j , où a tend à être prononcé comme e , etc.).

Cette terminologie irrite un peules savants d'ancienne école et entrave peut-être le succès de la phonologie actuelle. Mais elle est indispensable, puisqu'il s'agit de notions vraiment tout à fait nouvelles et de terrains tout à fait inexplorés.

Il nous est impossible d'entrer ici dans des détails. Nous nous bornerons à quelques remarques sur la nature des corrélations phonologiques. Nous avons dit que dans chaque corrélation une série d'unités est caractérisée par la présence d'une qualité phonologique, et l'autre série par l'absence de cette même qualité (nous appelons la première « série marquée », la seconde « série non marquée »¹). Nous insistons sur cette affirmation, dont la portée est très grande et dépasse la phonologie proprement dite. Certains linguistes (MM. Meillet et van Wijk) l'ont trouvée douteuse et ont proposé de la restreindre aux cas où le membre de corrélation caractérisé par la présence d'une certaine qualité produit l'impression d'un phonème simple *suivi* de quelque chose d'autre. Comme exemple, M. A. Meillet cite les consonnes molles du russe, « parce que l'on a le sentiment que, dans les consonnes molles, il y a la consonne type + une sorte de yod » (*B. S. L.*, XXXII, p. 12), et M. van Wijk cite, outre les consonnes molles (palatalisées), encore les consonnes aspirées². Ce n'est pas par hasard que les deux éminents linguistes ont choisi comme exemples des types de phonèmes étrangers à leurs langues maternelles. Les phonèmes de la langue maternelle sont sentis par chacun comme des unités qui ne se laissent pas décomposer en unités plus petites successives. Aucun Russe ne ressent ses consonnes molles comme « consonne type + une sorte de yod » : le *p* mou de *pos* « chien » est pour un Russe un phonème *indécomposable dans le temps*, tout comme l'occlusive sonore *b* dans *bos* « [il est] pied-nu ». Mais, pour un étranger, la perception des phonèmes qui manquent à sa langue maternelle comme une suite ou un

1. Ces termes français un peu lourds ont été empruntés à la métrique de M. VERRIER et proposés par M. JAKOBSON pour traduire les termes allemands « *merkmalhaltig* » et « *merkmallos* », employés par le soussigné dans son ouvrage « *Die phonologischen Systeme* » (*Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, IV, p. 97 et suiv.; cf. *ibid.*, p. 314).

2. *De Nieuwe Taalgids*, XXVI, p. 75. M. VAN WIJK ajoute encore les affriquées en tant qu'opposées aux occlusives. Mais une telle corrélation semble n'exister dans aucune langue. Partout où les affriquées sont membres de corrélation, elles s'opposent non pas à des occlusives, mais à des spirantes.

groupe de deux éléments phoniques est caractéristique : c'est ainsi que les Allemands du Nord perçoivent les voyelles nasales du français comme *ang, eng, ong, öng*, que les observateurs étrangers perçoivent les consonnes latérales des langues caucasiennes et américaines comme des sortes de *tl, kl, dl, gl*, etc. Il est impossible et inadmissible de se baser sur cette perception étrangère pour délimiter les « séries marquées » et « non-marquées » des corrélations phonologiques. Ce n'est que la « conscience phonologique » qui peut nous guider. Tous les membres d'une communauté linguistique évaluent les phonèmes de leur langue maternelle de la même façon¹. Pour la plupart des cas, cette évaluation se laisse facilement mettre en évidence par l'étude attentive de tout le contexte phonologique. Dans certains cas on peut parvenir aux mêmes résultats par des expériences psychologiques². Pour éviter tout malentendu, notons que la plupart des membres d'une communauté linguistique ne se rendent pas compte de la véritable nature de la « marque » d'une corrélation. Un Russe non versé en phonologie ou en phonétique sent simplement que *ǰ* (moux) et *b* (sonore) appartiennent au type de phonèmes dont le représentant est *p*. Il a bien la conscience que ce *p* est parmi ces trois phonèmes le plus « simple », le plus « normal », privé de toute qualité secondaire. Mais il n'est pas en état de formuler exactement par quoi *ǰ* et *b* diffèrent de *p* : il sait seulement que la différence entre *ǰ* et *p* est la même que celle entre *t* et *t*, *ś* et *s*, *n* et *n*, etc., et que la différence entre *b* et *p* est la même que celle entre *d* et *t*, *z* et *s*, *g* et *k*, etc. D'ailleurs, il en est de même pour toutes les oppositions phonologiques et, ajoutons-le, pour la plupart des oppositions grammaticales.

Certaines corrélations ont la faculté de se combiner entre elles et de former des *faisceaux de corrélations* si solidement soudés que la conscience linguistique immédiate ne les analyse qu'avec certaine

1. Mais, entre différentes langues, il y a parfois des divergences importantes. Pour un Slave, les occlusives sourdes sont « non-marquées » et les sonores « marquées ». Pour un Allemand du Nord, c'est juste le contraire.

2. Il est très instructif d'observer les fautes que font les enfants en apprenant à lire. Quand ma fille cadette, élevée par une bonne russe et ne parlant couramment que le russe, commençait à apprendre à lire, à l'âge de six ans, elle confondait les lettres russes *p* avec *b*, *t* avec *d*, *k* avec *g*; mais elle les confondait toujours dans la même direction : elle prenait toujours *b, d, g*, pour *p, t, k*, jamais le contraire. C'est que, dans sa conscience phonologique, les « phonèmes-types » étaient les sourdes et non pas les sonores.

peine. Ainsi, par exemple, d'anciens grammairiens serbo-croates affirmaient que les voyelles de leur langue comportent quatre intonations (par exemple \acute{a} , \grave{a} , \hat{a} , \check{a}) et donnaient des descriptions plus ou moins vagues de chacune de ces intonations, sans remarquer qu'en réalité le serbo-croate (du moins son dialecte štokavien) ne possède que deux intonations, l'une montante (\acute{a} , \grave{a}), l'autre descendante (\hat{a} , \check{a}), dont chacune peut atteindre une voyelle longue (\acute{a} , \grave{a}) ou une voyelle brève (\hat{a} , \check{a}), de sorte qu'il y a ici un faisceau formé par la combinaison de la corrélation mélodique (montant : descendant) avec la corrélation quantitative (long : bref). Toutes les corrélations phonologiques ne sont pas capables de former des faisceaux. Evidemment, il faut pour cela un certain degré de parenté des « marques de corrélation ». C'est ce qui donne aux phonologues la possibilité d'établir les degrés de parenté entre les différentes corrélations et de les grouper toutes dans un système hiérarchique. L'étude des faisceaux de corrélations, qui vient d'être commencée seulement ¹, nous semble excessivement importante. Notons qu'à côté du type que représente le système d'intonations et de quantités vocaliques en serbocroate, où chaque membre du faisceau participe à la fois aux deux corrélations combinées, il y a un autre type de faisceaux où ce n'est qu'un seul membre qui participe à toutes les corrélations combinées : par exemple, le système des occlusives grecques, où la corrélation de sonorité (τ : δ , π : β , κ : γ) se combine avec la corrélation d'aspiration (τ : θ , π : ϕ , κ : χ). Dans ce dernier cas, c'est d'ordinaire le membre « non marqué » qui est commun aux corrélations combinées.

Une qualité phonologique n'existe que comme terme d'une opposition phonologique. Du point de vue phonétique, le *l* français est sonore, puisqu'il comporte la vibration des cordes vocales. Mais, comme le français ne possède pas de *l* sourd, dont l'opposition au *l* sonore pourrait différencier le sens des mots, la sonorité des *l* n'a pas d'importance phonologique. Elle n'est qu'une particularité « toute naturelle » de la prononciation de ce phonème, et on ne la remarque pas. Pourtant, il arrive souvent qu'une qualité phonique n'apparaît comme élément différentiel (doac, avec valeur phonologique) que

1. Voir notre article « Die phonologischen Systeme » (*Tr. d. C. L. de Prague*, IV, p. 99 sq.).

dans certaines positions. Il s'ensuit que dans les autres positions les phonèmes correspondants se trouvent privés de la qualité en question. Ainsi, par exemple, en français l'opposition de sonorité n'a une valeur phonologique que devant les phonèmes neutres au point de vue de la sonorité, c'est-à-dire devant les voyelles et les « sonnantes » (cf. *pas* : *bas*, *poids* : *bois*, *plant* : *blanc*, *prune* : *brune*), tandis que devant les consonnes sonores et sourdes cette opposition n'existe pas : devant *t* l'occlusive labiale ne peut être que sourde (*opter* : *obtenir*), devant *d* elle ne peut être que sonore (*abdiquer*). Dans cette position la présence ou l'absence de la sonorité n'est donc qu'une particularité « toute naturelle » de la prononciation des consonnes en question, — tout comme la sonorité l'est toujours pour *l*. Outre l'occlusive labiale sonore *b* et la sourde *p*, le français possède donc encore une occlusive labiale neutralisée par rapport à la sonorité : au point de vue phonétique, cette troisième occlusive coïncide toujours avec l'une des deux autres (avec la sourde dans *apte* ou avec la sonore dans *abdiquer*), mais du point de vue phonologique c'est un phonème à part. On voit donc que le contenu d'un phonème, défini toujours par l'ensemble des oppositions phonologiques auxquelles il participe, peut changer selon la position de ce phonème. De là la nécessité d'étudier les règles d'emploi des phonèmes, les conditions dans lesquelles une opposition phonique donnée possède une valeur phonologique et les combinaisons de phonèmes admises dans la langue donnée.

A cette étude des règles de l'emploi des unités phonologiques se rattache l'étude des degrés d'utilisation de différentes oppositions phonologiques pour la différenciation de la signification des mots dans une langue donnée (« rendement fonctionnel »). Pour une étude de ce genre, la méthode statistique s'impose. En l'appliquant d'une manière rationnelle, on obtient une expression mathématique de l'importance relative des différentes oppositions phonologiques et des différentes parties des mots (selon que le sens se trouve différencié par une opposition phonologique au commencement, à l'intérieur ou à la fin des mots). Cependant cette statistique de l'utilisation des oppositions ne peut être vraiment significative qu'en combinaison avec une statistique de la fréquence de différents phonèmes et des

groupements de phonèmes¹. Toutes ces études statistiques complètent et animent le tableau du système phonologique d'une langue en le faisant plastique et en lui donnant de la perspective. Elles mettent en évidence les points faibles et forts du système, les prédilections et les aversions qui le régissent, et laissent entrevoir, sinon les tendances de son évolution, du moins les problèmes que cette évolution est en train de résoudre.

IV

Les problèmes que nous venons d'effleurer dans les chapitres précédents se rapportent à la structure des systèmes phonologiques en général et à la « phonologie lexicale ». Mais, puisque la phonologie étudie *toutes* les fonctions linguistiques des oppositions phoniques, elle doit être subdivisée en autant de branches que la grammaire (au sens saussurien de ce terme). Outre la *phonologie lexicale* il existe donc une *phonologie morphologique* (ou *morphonologie*² tout court) et une *phonologie syntaxique*³. Chacune de ces branches de la phonologie présente des problèmes spéciaux fort intéressants qui, cependant, ne sauraient être traités ici faute de place. Nous sommes obligés aussi de passer sous silence les perspectives nouvelles qu'ouvre la phonologie actuelle pour la métrique et l'étude de la langue poétique en général (partie de la linguistique où l'application exclusive jusqu'à présent du point de vue et des méthodes phonétiques a été particulièrement néfaste)⁴, pour l'étude de la formation

1. Cette statistique peut être faite ou bien sur un texte assez étendu (au moins 10.000 phonèmes) ou bien sur un vocabulaire (dans ce dernier cas, on peut se limiter, par exemple, aux mots ne contenant pas plus de deux syllabes, ou de 5 phonèmes, etc.). Pour un tableau complet de la fréquence des unités phonologiques, il est désirable de posséder les deux séries de données statistiques.

2. Cf. nos remarques « Sur la morphonologie » (*Tr. d. Cercle Lingu. de Prague*, I, pp. 85-88), et « Gedanken über Morphonologie » (*Ibid.*, IV, pp. 160-163), ainsi que le chapitre spécial sur le système morphonologique de la langue polabe dans nos « Polabische Studien » (*Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-hist. Klasse, Band 211/4*, pp. 138-167).

3. Cf. S. KARCEVSKIJ, Sur la phonologie de la phrase (*Travaux d. C. L. d. Pr.*, IV, pp. 188-227).

4. Cf. le bel article de M. J. MUKAROVSKÝ, « La phonologie et la poétique » (*Travaux d. C. L. d. Pr.*, IV, pp. 278-288). Le livre de M. R. JAKOBSON sur le vers tchèque, écrit en russe (*O češskom slische*, Berlin, 1923), puis traduit en tchèque (Prague, 1926), pose certains principes fondamentaux de la métrique phonologique en général. Malheureusement le russe et le tchèque sont trop peu connus hors du cercle étroit des slavistes, et parmi ceux-ci il n'y en a que peu qui s'intéressent aux problèmes de poésie générale...

des langues littéraires et de leurs rapports avec les dialectes populaires¹, pour la dialectologie², enfin pour les problèmes qui se rattachent au lien entre la langue et l'écriture³. Nous devons aussi renoncer à indiquer ici les différentes applications pratiques de la phonologie, — dans l'enseignement élémentaire, dans l'enseignement de langues étrangères, dans la réforme de l'orthographe, dans la création de systèmes-d'écriture nouveaux pour des peuples sans écriture ou avec des systèmes d'écriture incommodes, pour le perfectionnement de la sténographie, enfin pour l'étude (et, peut-être, pour le traitement) de certaines formes d'aphasie. Nous ne voulons que donner une caractéristique générale de la phonologie actuelle non seulement comme science, mais aussi comme *mouvement scientifique*. Pour faire cela, il nous faut revenir à l'histoire de la phonologie actuelle et trouver les traits essentiels par lesquels la phonologie actuelle se distingue des tentatives de ses prédécesseurs.

Nous avons vu que les seuls prédécesseurs de la phonologie actuelle qui puissent entrer en ligne de compte sont F. de Saussure (avec l'école « genevoise ») et J. Baudouin de Courtenay. F. de Saussure a constaté que le signifiant linguistique est « incorporel », que ce ne sont pas les sons, mais les oppositions phoniques qui importent pour la langue, enfin que les phonèmes n'existent que comme membres d'un système. Il a proclamé comme principes méthodologiques la sévère distinction entre la parole et la langue, la conception de la langue comme un système où tout se tient et la nécessité d'étudier chaque élément de la langue dans ses rapports avec le système entier. Mais

1. Voir les deux articles lumineux de M. B. HAVRÁNEK : « Influence de la fonction de la langue littéraire sur la structure phonologique et grammaticale du tchèque littéraire » (*Travaux d. C. L. d. Pr.*, I, pp. 106-120) et « Zur Adaptation der phonologischen Systeme in den Schriftsprachen » (*Ibid.*, IV, pp. 267-278). Cf. aussi nos remarques dans *Tr. d. C. L. d. Pr.*, IV, pp. 303-304.

2. Cf. notre « Phonologie und Sprachgeographie » (*Tr. d. C. L. d. Pr.*, IV, pp. 228-234).

3. Il est clair que, lorsqu'un système d'écriture vient d'être créé ou adapté à une langue et n'est pas encore encombré par des survivances soi-disant historiques, on écrit « ce que l'on s'imagine prononcer », de sorte que l'écriture d'une telle époque reflète le système phonologique de la langue donnée. Au contraire, la phonétique (« ce qu'on prononce en réalité ») ne peut jamais être reflétée par une écriture vraiment pratique. Il est donc erroné de vouloir tirer du témoignage de l'écriture des indications directes sur des faits phonétiques. Malheureusement cette faute a très souvent été commise par les linguistes, et beaucoup de « faits historiques » soi-disant établis reposent sur des fautes de ce genre.

pour le côté phonique de la langue, F. de Saussure s'est borné à cette déclaration, et son école en est restée là. L'intérêt principal de F. de Saussure et de son école était dirigé vers le côté « conceptuel » de la langue, sur les problèmes de sémantique, de stylistique, de syntaxe. Ni F. de Saussure, ni aucun de ses adeptes n'ont jamais essayé d'appliquer leurs principes théoriques à la solution de problèmes phonologiques plus ou moins compliqués ou à la description scientifique d'un système phonologique concret. Or ce n'est qu'en travaillant sur des matériaux concrets qu'on peut arriver à perfectionner et à détailler une théorie. Privée de cette source de perfectionnement, la théorie de F. de Saussure resta inachevée dans sa partie touchant le côté phonique de la langue. — J. Baudouin de Courtenay insistait beaucoup moins que F. de Saussure sur la notion de « système », mais en revanche il avait sur la différence entre les « sons » et les « phonèmes » des idées plus claires que le maître de Genève. Lui et son école s'intéressaient au côté phonique de la langue beaucoup plus que l'école de Genève. Cependant, il faut constater que les découvertes de Baudouin de Courtenay dans le domaine de la phonologie des langues concrètes qu'il avait étudiées n'étaient pas nombreuses. J. Baudouin de Courtenay semble ne pas s'être bien rendu compte de toute la portée qu'avait la découverte de la distinction entre son et phonème et de la révolution que cette découverte devait produire dans l'étude des langues concrètes. De là une certaine indécision dans des cas où, pour être conséquent, il fallait rompre brusquement avec le point de vue traditionnel. Ce manque de résolution rétrécissait le champ d'application de la théorie et empêchait par là même son développement. — La nouvelle génération de phonologues se distingue avant tout par la résolution avec laquelle elle aborde les problèmes de la phonologie de différentes langues et par le courage avec lequel elle se décide à développer les théories fondamentales de la phonologie jusqu'à leurs dernières conséquences. Par suite, le champ des recherches phonologiques se trouve considérablement agrandi et la théorie est devenue non seulement plus détaillée, mais aussi beaucoup plus conséquente et plus radicale qu'elle ne l'était chez F. de Saussure et J. Baudouin de Courtenay. Mais, ce qui importe surtout, c'est que cette théorie s'appuie sur une masse de faits concrets, qu'elle est toute née du travail sur des problèmes concrets

de la phonologie des langues les plus différentes. La phonologie actuelle ne se borne pas à déclarer que les phonèmes sont toujours membres d'un système, elle *montre* des systèmes phonologiques concrets et met en évidence leur structure.

Ce caractère concret de la phonologie actuelle la conduit vers la recherche de *lois phonologiques* valables pour toutes les langues du monde. En appliquant les principes de la phonologie à beaucoup de langues toutes différentes pour mettre en évidence leurs systèmes phonologiques, et en étudiant la structure de ces systèmes, on ne tarde pas à remarquer que certaines combinaisons de corrélations se retrouvent dans les langues les plus diverses, tandis que d'autres n'existent nulle part¹. Ce sont là des lois de la structure des systèmes phonologiques. Bien qu'elles soient trouvées par pure induction empirique, ces lois se laissent parfois déduire logiquement², ce qui leur donne un caractère absolu. La recherche de ces lois est caractéristique de la phonologie actuelle. Ni F. de Saussure, ni J. Baudouin de Courtenay n'ont jamais essayé de formuler des lois phonologiques concrètes (bien que l'existence de telles lois soit la conséquence de la notion de « système où tout se tient »). Sous ce rapport, la phonologie actuelle n'a pas de prédécesseur parmi les linguistes des générations précédentes³.

La recherche de lois phonologiques générales suppose l'étude comparée des systèmes phonologiques de toutes les langues du monde, abstraction faite de leurs rapports génétiques. Cette étude

1. Ainsi, par exemple, toutes les langues qui distinguent un accent ascendant et un accent descendant (p. ex. le lituanien, le serbo-croate, le slovène, le vieux grec, le chinois, le siamois, etc.) distinguent aussi des voyelles brèves et longues. Parmi ces langues, il y en a qui présentent les deux sortes d'accent sur les voyelles brèves aussi bien que sur les longues (p. ex. le dialecte stoka-vien du serbo-croate employé comme langue littéraire), d'autres qui ne connaissent une différence phonologique des deux accents que sur des voyelles (ou des syllabes) longues (p. ex. le lituanien, le slovène, le grec); mais il n'y a aucune langue qui distingue les deux sortes d'accent sur les voyelles brèves sans les distinguer sur les voyelles longues.

2. Ainsi, par exemple, le lien qui existe entre la « corrélation mélodique » et la « corrélation quantitative » peut être expliqué par le fait que la distinction de deux intonations n'est possible que si le commencement et la fin d'une voyelle sont perçus comme deux moments distincts, — ce qui suppose la notion de la durée.

3. Les lois générales qu'établit M. Grawort sont de nature toute différente. Elles visent les combinaisons de sons et non pas la structure des systèmes phonologiques.

comparée, qui jusqu'ici n'avait jamais été entreprise sur de telles dimensions, a permis aux phonologues actuels non seulement d'établir certaines lois générales, mais aussi de constater que beaucoup de phénomènes phonologiques se répandent dans des régions géographiques plus ou moins vastes et occupées par des langues de différentes familles. Ce fait est loin d'être expliqué (l'hypothèse de l'action de « substrats » étant très insuffisante). Mais sa constatation demande la constitution d'une nouvelle discipline, — la « géographie phonologique »¹.

Les théories de F. de Saussure et de J. Baudouin de Courtenay sont nées à une époque où la linguistique scientifique était presque synonyme de linguistique historique. Et comme cette linguistique historique était atomiste et ne faisait qu'étudier l'histoire des éléments isolés, elle s'opposait aux tendances universalistes et structuralistes des nouvelles théories. F. de Saussure aussi bien que J. Baudouin de Courtenay devaient donc, pour défendre leur point de vue, insister sur la nécessité et la légitimité de la linguistique statique (synchronique, d'après F. de Saussure). Il est psychologiquement naturel que cette attitude ait amené une certaine dégradation de la linguistique historique. Au lieu d'essayer de réformer cette dernière pour établir un équilibre entre elle et la linguistique statique, on s'est simplement détourné de l'histoire de la langue. Cette attitude envers la linguistique historique peut être signalée chez J. Baudouin de Courtenay, mais c'est surtout F. de Saussure qui a fait de l'opposition entre la « synchronie » et la « diachronie » une des bases fondamentales de sa théorie. D'après lui, ce n'est que la linguistique synchronique (statique) qui a pour objet la langue comme « système où tout se tient », tandis que la linguistique diachronique (historique) ne peut étudier que les faits isolés, les changements partiels qui apportent du désordre dans le système de la langue et qui en eux-mêmes sont dénués de tout sens. — La phonologie actuelle ne peut pas accepter ce point de vue, qu'elle envisage comme une con-

1. Notons que cette nouvelle discipline (dont le premier échantillon est donné par le livre de M. Jakobson sur les langues eurasiennes, résumé dans son article, *Tr. d. C. L. d. Pr.* 1^v, p. 234-240) se trouve en rapport avec la tendance universaliste caractéristique de la phonologie actuelle. Le système phonologique d'une langue apparaît comme membre d'un ensemble plus grand, embrassant les systèmes des langues de la même région géographique, et doit être étudié dans ses rapports avec les autres membres du même ensemble.

cession à l'atomisme des « néo-grammairiens ». Si, à chaque moment donné, la langue est un « système où tout se tient », le passage d'un état de langue à un autre ne peut être effectué par des changements isolés dénués de tout sens. Puisqu'un système phonologique n'est pas la somme mécanique de phonèmes isolés, mais un tout organique dont les phonèmes sont les membres et dont la structure est soumise à des lois, — la « phonologie historique » ne peut se borner à l'histoire des phonèmes isolés, mais doit envisager le système phonologique comme une entité organique en train de se développer. Envisagés de ce point de vue, les changements phonologiques et phonétiques reçoivent un sens, une raison d'être. Tout en étant jusqu'à un certain point déterminée par les lois de structure générales — qui excluent certaines combinaisons et en favorisent d'autres —, l'évolution du système phonologique est à chaque moment donnée dirigée par la *tendance vers un but*. Sans admettre cet élément téléologique, il est impossible d'expliquer l'évolution phonologique. Cette évolution a donc un sens, une logique interne, que la phonologie historique est appelée à mettre en évidence¹. La phonologie actuelle insiste sur ce point. C'est là, peut-être, que la différence entre la phonologie actuelle et les théories de F. de Saussure est le plus évidente².

En résumant tout ce qui vient d'être dit, nous constatons que, comme mouvement scientifique, la phonologie actuelle est caracté-

1. La peur superstitieuse qu'éprouvaient jusqu'à présent les linguistes devant les explications téléologiques les faisait renoncer à toute explication des changements du système phonologique. Les exceptions à cette règle générale sont rares. Parmi les linguistes français, il faut nommer MM. MEILLET et GRAMMONT qui, en traitant de « phonétique historique », emploient largement la notion de « tendance » (notion essentiellement téléologique); parmi les linguistes allemands, mentionnons M. LUICK qui, dans sa grammaire historique de l'anglais, a envisagé l'évolution du vocalisme anglais comme dirigée par une logique interne. Cependant ces exceptions restent des exceptions tant qu'on ne proclame pas les deux principes fondamentaux : 1° ce ne sont pas les phonèmes ou les sons isolés, c'est le système phonologique qui est sujet à l'évolution; 2° toute évolution d'un système comme tel est dirigée par la tendance vers un but.

2. C'est surtout M. R. JAKOBSON qui, dans son bel ouvrage « Remarque sur l'évolution phonologique du russe » (*Tr. d. C. L. d. Pr.*, II), a insisté sur ces idées en les illustrant par de multiples faits de la phonologie historique des langues slaves. Il est étonnant que M. A. MAZON, dans une critique (bien injuste, d'ailleurs) du livre de M. R. JAKOBSON, affirme que l'idée fondamentale de ce livre n'est que « l'écho multiplié de quelques idées de F. de Saussure » (*Rev. d. Etudes slaves*, X, p. 104). Le *Cours de linguistique générale* de F. DE SAUSSURE est-il si peu connu en France?

risée surtout par son structuralisme et son universalisme systématique. Ce trait la distingue radicalement des écoles linguistiques antérieures, individualistes et atomistes par excellence : si quelques-unes de ces écoles ont adopté des idées structuralistes et universalistes, en s'opposant par là même aux courants dominants de la linguistique de leur époque, elles n'avaient pu le faire d'une manière aussi systématique que la phonologie actuelle. C'est que non seulement la linguistique, mais toute la science de la même époque était dominée par l'individualisme et l'atomisme. La phonologie actuelle se trouve à cet égard dans des conditions beaucoup plus favorables. L'époque où nous vivons est caractérisée par la tendance de toutes les disciplines scientifiques à remplacer l'atomisme par le structuralisme et l'individualisme par l'universalisme (au sens philosophique de ces termes, bien entendu). Cette tendance se laisse observer en physique, en chimie, en biologie, en psychologie, en science économique, etc. La phonologie actuelle n'est donc pas isolée. Elle fait partie d'un mouvement scientifique plus ample. Il reste à espérer que les autres parties de la linguistique (la morphologie, la syntaxe, la lexicologie, la sémantique, etc.) viendront bientôt, sous ce rapport, rejoindre la phonologie.

(Vienne, juillet 1932.)

PRINCE N. TRUBETZKOY.

LA RÉALITÉ PSYCHOLOGIQUE DES PHONÈMES

Le concept de « phonème » (unité qui a une signification fonctionnelle dans la forme ou le système rigidement déterminés des sons propres à une langue), opposé au concept de « son » ou « élément phonétique » en soi (entité que l'on peut définir objectivement dans la totalité du langage parlé ou entendu), devient de plus en plus familier aux linguistes. La difficulté que beaucoup de ces derniers paraissent encore éprouver à les distinguer l'un de l'autre est appelée à disparaître, quand on aura compris qu'il n'est pas d'entité, dans l'expérience humaine, susceptible d'être définie exactement comme la somme ou le produit mécanique de ses propriétés physiques. Certes, ces propriétés physiques sont nécessaires pour nous fournir, en quelque sorte, l'indice qui nous permettra d'identifier l'entité donnée comme un point qui a une signification fonctionnelle dans un système complexe de rapports; mais l'on sait que, dans un texte donné, il est possible de négliger comme accessoires nombre de ces propriétés physiques, et l'on sait aussi qu'une propriété particulière, possédant momentanément ou par convention sociale une valeur significative inaccoutumée, peut déterminer la définition de cette entité dans une mesure hors de toute proportion avec son « poids physique ». Pourtant, si l'on admet que, dans l'expérience, toutes ces entités qui ont une signification peuvent être ainsi modifiées à partir du donné physique par leur passage à travers le filtre de la signification fonctionnelle, si l'on admet qu'il est impossible d'établir une échelle de sens nouveaux ou modifiés qui corresponde uniquement à l'échelle des accroissements physiques, on fait implicitement, consciemment ou inconsciemment, une

distinction entre le phonème et le son dans le cadre particulier de l'expérience désigné sous le nom de langage et actualisé par la parole. Dire qu'un phonème donné ne se définit pas complètement en termes articulatoires ou acoustiques, mais doit s'encadrer dans tout l'ensemble du système des rapports sonores propres à une langue, ce n'est pas, au fond, plus étrange que d'affirmer que l'on ne nous a pas suffisamment défini un gourdin quand on nous a dit qu'il est en bois, qu'il a telle ou telle forme, telles ou telles dimensions. Nous devons saisir pourquoi un objet à peu près pareil à ce gourdin, peu différent d'aspect, n'en est pas un, et pourquoi un troisième objet, très différent de couleur, beaucoup plus long et beaucoup plus lourd que le premier, est pourtant un gourdin.

Quelques linguistes semblent estimer que le concept de phonème peut être utile dans une discussion linguistique abstraite (dans la présentation théorique de la forme d'une langue ou dans la comparaison entre les langues apparentées), mais qu'il est peu adéquat aux réalités de la parole. Cette façon de voir me paraît tout à fait contraire aux faits. De même que seul un physicien ou un philosophe définit un objet en termes de concepts abstraits comme la masse, le volume, la structure chimique, la position, seul un linguiste abstrait, un phonéticien pur et simple, réduit la parole articulée à de simples processus physiques. Pour le physicien, les trois objets de bois dont il vient d'être question sont tous les trois également dissemblables : les « gourdins » ne sont qu'intrusions romantiques dans la continuité sévère de la nature. Mais l'homme ignorant est beaucoup plus sûr de ses « gourdins » et de ses « perches » que des objets sans nom qu'il y aura lieu de définir en termes physiques. De même, dans la parole, seule l'observation attentive peut abstraire les positions phonétiques exactes et cela souvent aux dépens de nos intuitions phonétiques, phonémiques devrions-nous dire. Dans le monde physique, le sujet parlant et l'auditeur peu instruits émettent des sons et les perçoivent, mais ce qu'eux-mêmes sentent lorsqu'ils parlent ou entendent, ce sont des phonèmes. Ils organisent les éléments fondamentaux de leur expérience linguistique dans des formes fonctionnelles et esthétiques déterminées, chacune d'elles étant découpée, dans la totalité complexe de tous les rapports sonores possibles, par ses lois de rapports propres. Pour le sujet parlant ou

pour l'auditeur peu instruits, les sons, c'est-à dire les phonèmes, ne diffèrent pas dans la mesure où diffèrent des entités de cinq ou six pouces, mais dans la mesure où diffèrent les gourdins et les perches. Si le phonéticien découvre dans le courant du langage parlé quelque chose qui n'est ni un « gourdin » ni une « perche », il a le droit, en tant que phonéticien, d'établir une entité « à mi-chemin entre le gourdin et la perche ». Au point de vue fonctionnel, toutefois, cette entité est une fiction, et le sujet parlant ou l'auditeur peu instruits ne sont pas seulement amenés à la classer, d'après les ressemblances qu'elle présente, soit dans les gourdins, soit dans les perches, mais encore l'entendent et la perçoivent ainsi.

Si l'attitude phonémique est plus essentielle, au point de vue psychologique, que l'attitude plus strictement phonétique, on devrait pouvoir la découvrir dans les jugements spontanés énoncés par des sujets qui possèdent complètement leur langue au point de vue pratique, mais qui n'en ont pas une connaissance rationnelle ou consciemment systématique. On peut s'attendre à voir se produire des « erreurs » d'analyse, au jugement du moins de l'observateur « sophistiqué », erreurs qui seront caractérisées par l'inexactitude et l'inconsistance phonétiques, mais qui trahiront un penchant pour l'exactitude phonémique. Ces « erreurs », souvent négligées par le linguiste qui opère sur le concret, peuvent fournir des témoignages probants quant à la réalité dynamique de la structure phonémique du langage.

Au cours d'une longue expérience dans la notation et l'analyse de langues non écrites, indo-américaines ou africaines, je suis arrivé à réunir des preuves concrètes du fait que le sujet parlant peu instruit n'entend pas des éléments phonétiques mais des phonèmes. Ce problème prend la forme d'une expérience pratique, lorsque l'on désire apprendre à écrire sa propre langue à un indigène intelligent, c'est-à-dire à un indigène capable de comprendre et d'écrire assez bien l'anglais et doué, en outre, de quelque curiosité intellectuelle. La difficulté de la tâche varie, naturellement, avec l'intelligence de l'indigène, avec la difficulté intrinsèque de sa langue, mais elle varie également avec le degré d'« intuition phonémique » du maître. Beaucoup de linguistes bien intentionnés ont fait, à cet égard, des expériences décevantes, avec des indigènes tout à fait

intelligents, sans jamais soupçonner que la faute n'en était pas à l'indigène mais à eux-mêmes. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'apprendre à un indigène à tenir compte de variations phonétiques purement mécaniques, variations qui n'ont, pour lui, aucune réalité phonémique. Le maître, qui arrive avec une gamme toute prête de possibilités phonétiques absolues et qui, inconsciemment, en dépit de son apprentissage, tend à projeter les évaluations phonémiques de sa propre langue dans ce qu'il entend et note de la langue étrangère, peut aisément dérouter un indigène. L'indigène s'aperçoit que ce qu'on lui apprend « tinte » comme ce que ses intuitions phonologiques lui ont déjà appris, mais il se sent mal à l'aise quand on lui montre des distinctions purement phonétiques, distinctions qui lui semblent assez réelles quand il fixe son attention sur elles, mais qui disparaissent continuellement de sa conscience, parce que ses « intuitions phonologiques » ne confirment pas leur réalité objective.

Parmi les nombreux faits d'audition et d'écriture phonémiques que j'ai pu observer, au cours de mon expérience avec des indigènes et des étudiants, j'ai choisi cinq exemples que j'étudierai brièvement et que j'opposerai à l'audition et à l'écriture phonétiques. On observera que nous avons, dans chacun de ces cas, la preuve nette d'une réinterprétation inconsciente des faits objectifs, réinterprétation causée par une disposition phonologique perturbatrice qui se trouve mal adaptée à ces faits.

I

Quand je travaillais sur la langue païute méridionale, langue du sud-ouest de l'Utah et du nord-ouest de l'Arizona, j'ai passé quelque temps à essayer d'apprendre à écrire phonétiquement sa langue à mon interprète indigène, jeune homme d'intelligence moyenne. Le païute méridional est, au point de vue phonologique, une langue d'une rare complication, et comme à l'époque j'insistais beaucoup plus sur la correction phonétique que sur l'exactitude phonémique, je ne crois pas que je serais arrivé à la lui apprendre assez bien pour satisfaire mes exigences, même si j'avais consacré à cet effort beaucoup plus de temps que je ne l'ai fait. Comme

exemple de mot comparativement simple, je choisis *pá:ʒa'* « à l'eau » (plosive labiale sourde ; *a* long accentué ; spirante bilabiale sonore ; *a* bref non accentué ; aspiration finale). J'appris à Tony à diviser le mot en syllabes et à découvrir, par une audition attentive, quels sons entraient dans la composition de chacune de ces syllabes et dans quel ordre ils y entraient, puis à essayer d'écrire le symbole exact pour chacun des éléments phonétiques découverts. A mon grand étonnement, Tony divisa alors en syllabes *pa'*, repos, *pa'*. Je dis grand étonnement, car le paradoxe m'apparut tout de suite : Tony n' « entendait » pas d'après les sons réels, la bilabiale sonore étant objectivement très différente de la plosive initiale, mais d'après une reconstruction étymologique : *pa'* - « eau » plus la postposition **-pa'* « à ». Le léger repos qui venait après la racine avait suffi pour écarter Tony de la forme phonétique exacte de la postposition et pour l'amener à une forme possible en théorie, mais n'existant pas dans le cas présent.

Pour expliquer le comportement de Tony, comportement qui n'était pas dû à la négligence, ni à une tendance des sujets parlant cette langue « à confondre les sons » — pour reprendre une vieille formule —, nous devons avoir recours à la phonologie du païte méridional.

Le traitement des consonnes plosives peut se résumer dans le tableau suivant :

	INITIALES	POSTVOCALIQUES			
		1. Spirantisées.	2. Nasalisées.	3. Gémées.	
				a. Après voyelle sonore.	b. Après voyelle sourde.
Labiales	<i>p</i>	<i>β</i>	<i>mp</i>	<i>p'</i>	<i>p</i>
Dentales	<i>t</i>	<i>r</i>	<i>nt</i>	<i>t'</i>	<i>t</i>
Gutturales	<i>k</i>	<i>γ</i>	<i>γk</i>	<i>k'</i>	<i>k</i>
Gutturales labialisées	<i>kw</i>	<i>γw</i>	<i>γkw</i>	<i>k'w</i>	<i>kw</i>

Les formes postvocaliques des plosives des types 1, 2 et 3 subissent

une nouvelle modification devant une voyelle sourde : les spirantes sonores deviennent spirantes sourdes (Φ , R , x , xW^1) et les plosives nasalisées et géminées (mp' , p' ; nt' , t' ; $\eta k'$, k' ; ηkW , $k'W$) deviennent aspirées. Il est impossible de donner ici une idée systématique des processus phonologiques qui amènent les échanges de son à l'intérieur d'une série articulatoire donnée, mais il est important de savoir que les plosives nasalisées et géminées ne peuvent se trouver qu'en position postvocalique et sont largement déterminées par la nature de l'élément, racine ou suffixe, qui les précède, élément qui peut être considéré comme ayant un pouvoir inhérent de spirantisation, de nasalisation ou de gémination. La racine pa' est une racine spirantisante et la spirantisation d'un $*pa'$ théorique « à » en $-\beta a'$ est parallèle à la spirantisation de $p\omega'$ « chemin » en $-\beta\omega'$ dans un composé comme $pa' \cdot \beta\omega'$ « chemin d'eau ». En d'autres termes, la forme de cette langue est telle que des exemples du type $p\omega'$: $-\beta\omega'$ conduisent au rapport $*pa' : -\beta a'^2$ et que, tandis que $*pa'$ « à » n'a pas d'existence réelle comme élément indépendant mais doit toujours être actualisé dans l'une des trois formes postvocaliques possibles, son existence théorique apparaît soudain quand le problème de diviser lentement un mot en syllabes est posé pour la première fois à un indigène. Il apparaît alors que le $-\beta a'$ de la langue parlée est, en tant qu'entité syllabique indépendante sans syllabe la précédant immédiatement, perçu comme un pa' phonologique, dont il diffère à deux égards phonétiques importants (consonne sonore au lieu de consonne sourde, consonne spirante au lieu de consonne plosive).

Tout ceci a une influence importante sur la construction d'une graphie aussi correcte que possible du païute méridional, si par « aussi correcte que possible » nous entendons non pas la plus exacte phonétiquement, mais la plus conforme au système phonologique de cette langue. En fait, il y a des raisons de supposer, à la fois d'après les preuves internes et les données comparatives, que la forme spirantisée d'une consonne est sa forme normale et primaire

1. Le signe x représente le son χ (dans l'all. *ach*) ; W représente le w sourd.

2. Ce $*pa'$ théorique, apparaissant seulement sous la forme $-\beta a'$, $-mpa'$, $-pa'$ en position postvocalique, ne doit pas être confondu avec le $-pa'$ secondaire (type 3 b) $\langle -pa' \rangle$ (type 3 a).

après une voyelle et que ses formes nasalisée et gémignée sont dues à la réapparition d'anciennes consonnes, nasales ou autres, qui avaient disparu dans la forme archaïque de l'élément qui les précédait¹. Il s'ensuit que la postvocalique -β- est plus étroitement apparentée, fonctionnellement, à la simple initiale *p*- que ne l'est la postvocalique -*p*- (après une voyelle sourde), qui doit toujours être interprétée comme une forme secondaire de -*p*-. Ces rapports sont brièvement indiqués dans le tableau suivant des formes théoriques non finales :

GRAPHIE PHONÉTIQUE	GRAPHIE PHONOLOGIQUE
1. pa-	pa-
2. paβa-	papa-
3. paφA- ²	papa-
4. pap'a-	pap'a-
5. pApa-	pap'a-
6. pap'A-	pap'a-

La graphie phonétique est plus complexe et, en un sens, plus exacte, mais elle va à l'encontre de la nature de la langue sur un point capital, car elle identifie le second *p* du type 5 avec le *p* initial, ce qui est incorrect au point de vue phonologique. D'autre part, la graphie phonologique ne sert à rien à celui qui ne possède pas la phonologie de la langue, car elle aboutit, ou paraît aboutir, à une prononciation incorrecte qui finirait, à la longue, par rendre cette langue, ainsi lue, tout à fait inintelligible à un indigène. Toutefois, pour l'indigène un peu instruit, l'équivoque n'est pas grave, car les formes phonétiques ne découlent des formes phonologiques que par l'application de lois phonétiques purement mécaniques : la spirantisation, le changement des accents, la perte de la sonorité. Il n'est pas nécessaire d'étudier ces lois³ ici, mais on peut indiquer leurs effets dans le tableau suivant des formes finales théoriques :

1. L'analogie avec la liaison française et, plus encore, avec les trois types de traitement des consonnes en vieil irlandais (consonnes spirantisées ou « aspirées », consonnes nasalisées ou « éclipsées », consonnes gémignées) est apparente.

2. A représente le *a* sourd.

3. Elles sont exposées en détail dans E. SAPIR, *The Southern Paiute Language* (*Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences*, vol. LXIV, 1, 1931).

GRAPHIE PHONÉTIQUE

1. páΦA
2. paζá'
3. pá·ΦA
4. pá·ζa' « à l'eau »
5. páp·A
6. pA·pá'
7. pá·p·A
8. pá·p·a'
9. maζáΦA
10. maζáζa'
11. maζá·ΦA
12. maζá·ζa'
13. maζá·p·A
14. maζá·p·a'
15. maζá·p·A
16. maζáA·pa'
17. MA·páΦA¹
18. MA·páζa'
19. MA·pá·ΦA
20. MA·pá·ζa'
21. MA·pá·p·A
22. MA·pá·p·a'
23. MA·pá·p·A
24. MA·pá·A·pa'

GRAPHIE PHONOLOGIQUE

- papa*
papa'
pa·pa
pa·pa'
pap·a
pap·a'
pa·p·a
pa·p·a'
mapapa
mapapa'
mapa·pa
mapa·pa'
mapap·a
mapap·a'
mapa·p·a
mapa·p·a'
map'apa
map'apa'
map'a·pa
map'a·pa'
map'ap·a
map'ap·a'
map'a·p·a
map'a·p·a'

Evidemment, dans une langue comme celle-ci, les spirantes, sonores ou sourdes, et les voyelles sourdes ne sont pas des phonèmes, mais simplement les réflexes phonétiques de plosives ou de voyelles sonores dans des conditions dynamiques déterminées. Les consonnes longues et les voyelles longues sont des sous-phonèmes. Les premières résultent de phonèmes simples (plosives) et sont la mise en œuvre de certaines possibilités phonologiques et morphologiques dans des syllabes données, possibilités qui existent ou ont existé jadis. Les dernières se décomposent phonologiquement en voyelle brève plus voyelle brève, c'est-à-dire en deux syllabes dont chacune a la longueur de l'unité de longueur (mora) et dont la seconde commence par une consonne zéro.

Le païute méridional est donc une langue dans laquelle une

1. M représente le *m* sourd.

structure phonémique particulièrement simple est actualisée par une structure phonétique particulièrement compliquée. L'« erreur » de Tony marque, à son insu, cette opposition.

II

Quand je travaillais sur le sarsi, langue athabaskéenne d'Alberta, Canada, je cherchai à résoudre le problème suivant : certains mots qui semblaient homonymes l'étaient-ils réellement ou présentaient-ils quelque légère différence, inappréciable immédiatement ? Deux de ces homonymes — en apparence du moins — étaient *dini* « celui-ci » et *dini'* « cela fait du bruit ». Au début de notre travail, je demandai à mon interprète, John Whitney, si ces deux mots lui paraissaient avoir le même son, et il me répondit sans hésiter qu'ils étaient totalement différents. Toutefois, cette affirmation ne prouvait pas qu'il eût objectivement raison, car il est possible que des mots parfaitement homonymes donnent au sujet parlant l'illusion de différences phonétiques, à cause des différents contextes qui les encadrent ou à cause de leur position différente dans leur système paradigmatique respectif². Quand je lui demandai en quoi consistait cette différence, il eut du mal à me répondre, et plus il se répétait les mots, moins il percevait nettement leurs différences phonétiques. Cependant il paraissait, tout le temps, parfaitement certain qu'il existait une différence. A diverses reprises, je crus percevoir une légère différence phonétique, par exemple :

1. L'accent grave représente un ton bas, l'accent aigu un ton haut. Le sarsi est une langue à tons.

2. Ainsi, en anglais, le mot *led* (de : to lead, mener) (ex : I *led* him away) est perçu comme ayant une voyelle dérivée de la voyelle de *lead* (ex : I *lead* him away) et n'est par conséquent pas homonyme, psychologiquement, avec le mot *lead* (plomb) dans lequel la voyelle est perçue comme primaire, non comme dérivée (cf. en outre : « the *leading* of the windowpane », « the *leaded* glass », « the different *leads* now recognized by chemists »). L'homonymie de *led* (menais) et *lead* (plomb) est donc d'un autre ordre, au point de vue psychologique, que l'homonymie de *yard* (cour, garage : ex. : « He plays in my *yard* ») et de *yard* (mesure de longueur : ex. : « I want a *yard* of silk »), car ces derniers mots entrent dans des systèmes paradigmatiques sensiblement parallèles (ex. : « Their *yards* were too small to play in » : « I want two *yards* of silk » : « *yard* upon *yard* of railroad tracks » : « *yard* upon *yard* of lovely fabrics »). Il est probablement plus facile au sujet parlant peu instruit qui ne sait épeler ni *led*, ni *lead* de se convaincre qu'il y a une différence phonétique entre ces deux mots que de penser qu'il y en a une entre les deux mots *yard*.

1° le *-ni* de « celui-ci » avait un ton légèrement plus bas que le *-ni* de « cela fait du bruit » ; 2° il y avait un léger accent sur le *di-* de « celui-ci » (analyse : racine *di-* « celui » plus suffixe *-ni* « une personne ») et, de même, un léger accent sur le *-ni* de « cela fait du bruit » (analyse : préfixe *di-* plus racine verbale *-ni*) ; 3° le *-ni* de « celui-ci » se terminait par une voyelle pure, suivie ou non d'une brève expiration, tandis que le *-ni* de « cela fait du bruit » était suivi d'une expiration plus marquée et était proprement *-ni'*. John examina ces suppositions et les accepta parfois à contre-cœur, mais on voyait facilement qu'il n'était pas intimement convaincu. La seule supposition tangible qu'il fit lui-même était évidemment erronée : le *-ni* de « cela fait du bruit » se serait terminé par un « *t* ». John affirmait qu'il « sentait un *t* » dans la syllabe, et pourtant, quand il eut refait l'expérience plusieurs fois, il dut admettre qu'il ne pouvait pas entendre de « *t* » et qu'il ne sentait pas sa langue en prononcer un. Nous dûmes abandonner le problème, et j'en conclus, à part moi, qu'il n'y avait, à vrai dire, aucune différence phonétique entre ces mots et que John essayait de se convaincre qu'il y en avait une, simplement parce que ces mots étaient très différents, tant par leur forme grammaticale que par leur fonction, et que pour lui cette dissemblance devait nécessairement entraîner une différence phonétique.

Je ne connaissais pas assez, alors, la phonologie sarsi pour comprendre la mystérieuse théorie du « *t* ». Plus tard, il m'apparut qu'il existe en sarsi des types de voyelles finales phonologiquement distincts, voyelles douces ou simples et voyelles à possibilité consonantique, c'est-à-dire voyelles suivies à l'origine d'une consonne disparue dans la forme pausale du mot, mais qui réapparaît quand ce mot a un suffixe commençant par une voyelle ou dont on devine la présence dans d'autres phénomènes de phonétique combinatoire. Une de ces consonnes en voie de disparition est le *-t'*, dont on peut considérer le *-'* comme une forme affaiblie. Or il se trouve que l'on prononce toutes les voyelles finales avec une expiration dans la forme pausale du mot et qu'il n'y a pas de différence objective entre *-'* secondaire que l'on peut symboliser par *-(')*, zéro phonologiquement, et le *-'*, étymologiquement organique, qui peut affecter d'éléments suffixes certaines consonnes qui le suivent, ou, dans

certains cas, devenir une autre consonne comme le *t'*. Le *-ni* de « celui-ci », phonétiquement *-ni'*, dans la forme pausale du mot, est phonologiquement un simple *-ni*; le *-ni* de « cela fait du bruit », phonétiquement *-ni'* dans la forme pausale du mot, peut se représenter phonologiquement comme *-ni'* (*-nit'*). Nous comprendrons mieux ces faits si nous étudions la nature de ces deux syllabes et si nous voyons comment elles se comportent lorsqu'elles sont suivies du suffixe relatif *-i* « celui qui... » et du suffixe inférentiel *-la'* « il apparaît que... » :

	plus — <i>i</i>	plus — <i>la</i>
<i>dini</i> « celui-ci »	<i>diná^{a2}</i>	<i>dnila</i>
<i>dini</i> « cela fait du bruit »	<i>dini'ti</i>	<i>dinlia³</i>

Nous voyons tout de suite que *dini* « celui-ci » se comporte comme un mot terminé par une voyelle douce (témoin la contraction de *i + i* en une voyelle prolongée et l'*l* non modifié de *-la*), tandis que *dini* « cela fait du bruit » se comporte comme si la voyelle finale avait une possibilité consonantique sourde, qui s'inscrit en partie comme *-'* (*-'la* se changeant comme toujours en *-la*), en partie comme *-t'*.

Il est clair que, bien que John ne fût qu'un phonéticien amateur, sa phonologie était raffinée et exacte. Sa réaction indiquait son intuition que *dini* « celui-ci » = *dini*, que *dini* « cela fait du bruit » = *dini'* et que ce dernier *-ni'* = *-nit'*. La certitude qu'avait John d'une différence en présence de l'identité objective est analogue au sentiment qu'aurait l'Anglais moyen que des mots tels que *sawed* et *soared* ne sont pas identiques phonétiquement. Il est vrai que *sawed* et *soared* se représentent phonétiquement l'un et l'autre par *so'd'*, mais les formes en *-ing* de ces deux verbes (*sawing* et

1. L'absence d'accent indique que cette syllabe a un ton moyen.
 2. *a^a* est un *a* prolongé qui consiste en un *a* long suivi d'un *a* faiblement réarticulé. Les syllabes de cette nature proviennent, en sarsi, de la contraction d'anciennes voyelles finales avec la voyelle ajoutée qui les suit. Le changement de qualité de *-i* en *-i^a* est dû à des facteurs historiques. *-ni* « une personne » est un ancien **né* (avec voyelle réduite), le relatif *-i* est l'ancien **é*; deux voyelles réduites se contractent en une voyelle ouverte longue **é^a*; de même que l'*é* athabaskéen devient l'*a* sarsi, cet ancien **é^a* devient en sarsi *-i^a*.

3. *l* est la spirante sourde *l*, comme dans le gallois *ll*.

4. Ces remarques s'appliquent à l'usage anglais normal et non à l'usage américain.

soaring), phonétiquement *sɔ·iŋ* et *sɔ r·iŋ*, et des formes de phrases comme « Saw on, my boy! » et « Soar into the sky! », concourent à produire l'impression que le *sɔ·d* de *sawed* = *sɔ·d*, mais que le *sɔ·d* de *soared* = *sɔ·r·d*. Dans le premier cas, zéro = zéro, dans le second, zéro = *r*. Les gens instruits qui discutent ces questions sans avoir fait de linguistique considèrent toujours la graphie comme responsable de ces différences d'appréciation. C'est une erreur, sans nul doute, chez la plupart des gens du moins, et c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Si l'anglais n'était pas une langue écrite, la différence phonologique, déterminée par les systèmes fonctionnels des sons, entre des doublets tels que *sawed* et *soared* se percevrait quand même comme une illusion collective, comme une véritable différence phonétique.

III

L'élève indo-américain le plus brillant que j'aie eu en phonétique pratique est Alex Thomas. Alex Thomas écrit sa langue maternelle, le *nootka*¹, avec une aisance remarquable et une précision admirable. La graphie d'Alex est, naturellement, toujours phonologique dans son essence, et c'est surtout d'après l'étude de ses textes que j'ai appris à estimer, à sa juste valeur, la différence psychologique entre un son et un phonème. Quiconque connaît le mécanisme phonétique du *nootka* peut facilement reproduire sa graphie. Ainsi *hi*, phonologiquement parallèle à *si* ou *ni*, se prononce réellement *hɛ*, avec une voyelle qui est beaucoup plus près de l'*e* de l'anglais *met* que de celle de *sit*. Ceci vient de la nature particulière des consonnes laryngales qui favorisent un timbre d'*a* et transforment les voyelles suivantes *i* et *u* respectivement en *ɛ* et *ɔ*. Les graphies *hi* et *hu* sont très claires, car il ne peut exister phonologiquement de syllabe distincte du type *hɛ* ou *hɔ*².

Une autre particularité mécanique du *nootka*, c'est l'allongement des consonnes après une voyelle brève suivie d'une autre voyelle. Cette longueur purement mécanique n'a aucune signification morpho-

1. Cette langue est parlée sur la côte occidentale de l'île de Vancouver, Colombie Britannique.

2. *h* est une spirante laryngale sourde, presque identique à l'arabe *hā*.

logique ou phonologique et la graphie d'Alex l'ignore. Ses *hisi k* et *hisa'* doivent donc normalement se prononcer *his i k'* et *hes'a'*. Il arrive parfois pourtant qu'une consonne longue, en particulier *s'* et *š'*, naisse de la rencontre de deux consonnes morphologiquement distinctes (par exemple : *s + s > s'* ou *š + š > š'* ou, plus rarement : *š + s* ou *s + š > s'*). Dans ces cas-là, on n'a pas l'impression que la consonne longue soit l'allongement mécanique de la consonne simple; on a le sentiment qu'elle est un groupe de deux consonnes identiques. Ainsi Alex écrit, par exemple, *tsi'qšitl'assatlni'* « nous n'y sommes allés que pour parler », ce qui se décompose en *tsi'qšitl'-as-sa-(a)tl-ni'*. Le *s* de *-as* « aller en vue de » et le *s* de *-sa* « simplement », « seulement », gardent leur indépendance phonologique, et l'intervocalique normale *-s-* de *-as'atl's'* s'interprète comme *-ss-*. De même, *kwissila* « agir différemment » se décompose en *kwis-sila*. Pourtant, il ne semble pas y avoir de véritable différence phonétique entre l'*s'*, phonologiquement *-s-*, de mots tels que *tlasatl'* « le bâton se dresse sur la plage » (*tlasatl'*), qu'on prononce *tlas'atl'*, et l'*s'*- de *-assatl'* ci-dessus. Nous avons de nouveau ici des phénomènes phonétiques identiques qui reçoivent des interprétations phonologiques différentes.

IV

Dans le premier système de graphie qu'apprit Alex, les plosives et les affriquées n'étaient pas traitées comme les nasales glottalisées ou les semi-voyelles. On représentait les premières par *p!*, *t!*, *k!*, *k!w*, *q!*, *q!w*, *ts!*, *tc!* (= *tš*), et *L!* (= *ll*); les autres par *'m*, *'n*, *'y*, et *'w*. Ce fait s'explique par la tradition. Les plosives glottalisées et les affriquées glottalisées, en tant que types particuliers de consonnes, avaient été de bonne heure découvertes dans différentes langues par M. F. Boas et décrites comme des « fortes », c'est-à-dire des plosives et des affriquées « prononcées avec une intensité particulièrement forte d'articulation ». Les types *'m*, *'n*, *'l*, *'y*, et *'w* ne furent découverts que beaucoup plus tard par M. Boas, d'abord dans le kwakiutl, et décomposées en nasales, sonores latérales et semi-

1. J'ai légèrement modifié la graphie d'Alex pour qu'elle s'accorde avec ma graphie actuelle, mais ces changements sont de pures substitutions mécaniques et n'affectent en rien le problème. *q* est la vélaire *k* arabe, *ll* est une affriquée latérale, *ll'* en est la forme glottalisée.

voyelles précédées immédiatement d'une occlusion glottale. La graphie de ces consonnes (découvertes plus tard en tsimshian, en nootka, en haïda et en plusieurs autres langues, mais pas aussi répandues que celles que l'on appelle les « fortes ») rappelle comment elles ont été formées, mais la graphie des plosives glottalisées est purement conventionnelle et n'indique en aucune façon leur formation, sauf en ce qu'elle montre qu'il a fallu une énergie plus grande pour les prononcer¹. Au point de vue phonétique, alors qu'en nootka la formation des affriquées et des plosives glottalisées est approximativement parallèle à celle des consonnes sonnantes glottalisées, elle ne l'est ni ne peut l'être entièrement. En ce qui concerne, par exemple, le *p* glottalisé, notre *p̣* actuel et ancien *p'*, il se produit une occlusion synchronique des lèvres et des cordes vocales, une chambre à air fermée étant ainsi obtenue, puis il y a explosion brusque de l'occlusion labiale, pause et enfin ouverture de l'occlusion glottale. C'est l'ouverture de l'occlusion labiale (ou de toute autre occlusion orale) avant celle de l'occlusion glottale qui donne à ces consonnes leur caractère apparent de « clics »². D'autre part, en ce qui concerne l'*m* glottalisé, notre *ṃ*, alors que les occlusions labiales et glottales sont synchroniques, comme dans le cas précédent³, l'occlusion glottale doit cesser au point initial de vocalisation

1. Ceci, soit dit en passant, n'est pas nécessairement vrai. Dans certaines langues, les plosives et les affriquées glottalisées semblent demander une intensité plus grande d'articulation que les consonnes non-glottalisées correspondantes: dans d'autres langues, il n'y a pas de différence notable en ce qui concerne « l'intensité d'articulation ». Dans les langues athabaskéennes que j'ai entendues (sarsi, kutchin, hupa, navaho), les plosives et les affriquées sourdes aspirées (types *t'*, *k'*, *ts'*) sont beaucoup plus « fortes » par nature que les consonnes glottalisées correspondantes (par exemple: *t*, *k*, *ts*). Il n'y a pas nécessairement corrélation entre le type laryngal d'articulation (sonore, sourde, glottalisée, ou ces différents types avec aspiration) et l'intensité d'articulation (fortis, lenis). En ce qui concerne le nootka, il ne m'a pas semblé que les plosives et les affriquées glottalisées (les « fortes » de M. Boas) fussent très différentes en intensité des plosives et des affriquées ordinaires. Dans les langues qui reconnaissent une différence phonologique entre l'emphatique et le non-emphatique et possèdent, en même temps, des consonnes glottalisées, il n'y a pas de raison pour que ces dernières n'apparaissent pas à la fois dans les formes emphatiques et dans les formes non-emphatiques. Comme l'a montré le prince ТАРБЕТКОВ, quelques-unes des langues du Caucase septentrional ont, en fait, des plosives et des affriquées glottalisées, emphatiques et non-emphatiques.

2. Ces consonnes sont, semble-t-il, identiques aux « éjectives » de Daniel Jones. Il existe un autre type de plosive ou d'affriquée glottalisée, moins commun, dans lequel l'explosion orale et l'explosion glottale sont synchroniques.

3. La prononciation de *'m*, *'n*, *'w* et *'y* comme une occlusive glottale (') suivie de *m*, *n*, *w* et *y* est repoussée par l'oreille nootka comme étant incorrecte.

de l'*m*. En gros, par conséquent, *p̣* peut se décomposer en *p* + *̣*, tandis que *'m* peut se décomposer en *'* + *m*. Ainsi, une différence de graphie telle que *p!* s'opposant à *'m*, héritée par moi de la tradition américaniste, n'était pas injustifiée du point de vue purement phonétique.

Nous en arrivons maintenant à une expérience phonologique intuitive, qui nous permettra de savoir si *p̣* et *'m* sont ou ne sont pas des consonnes de même type. Alex a appris à écrire très facilement les consonnes de type *p̣* et *tṣ* (nos *p!* et *ts!* primitifs), par exemple : *p̣ap̣i* « oreille » (primitivement *p!ap!i*), *tṣa'ak* « ruisseau » (primitivement *ts!a'ak*). A mon grand étonnement, Alex risqua *m!* dans des mots tels que *'ma'mi'qsu* « le frère ou la sœur aînée », qu'il écrivait *m!ām!īqsu*. En d'autres termes, nous avons ici une preuve évidente de la réalité phonologique d'une classe de consonnes glottalisées comprenant à la fois le type *p̣* (avec explosion initiale de l'occlusion orale) et le type *'m* (avec explosion initiale de l'occlusion glottale). Une graphie toujours d'accord avec la phonologie exigerait *p̣* et *ṃ* (ou *p!* et *m!*). Répétons-le encore, l'« ignorance » phonétique d'un indigène sans instruction se montrait plus exacte, du point de vue phonologique, que la « science » des savants. Il est aisé de justifier phonétiquement l'« erreur » d'Alex. Les consonnes du type *p̣* sont exactement analogues aux consonnes du type *'m*, parce que :

1° On les trouve toutes au début d'une syllabe, et, puisqu'aucun mot ne peut commencer par un groupe de consonnes, ceux qui parlent nootka reconnaissent que les sons *p̣* et *'m* ne sont ni l'un ni l'autre analysables en unités phonologiques. En d'autres termes, on ne peut pas davantage isoler l'occlusive glottale dans *'m* que dans *p̣*. De même, les affriquées et les affriquées glottalisées ne se décomposent pas en unités phonologiques.

2° Toutes les consonnes peuvent apparaître en fin de syllabe, sauf les plosives glottalisées, les affriquées glottalisées, les sonnantes glottalisées (*'m*, *'n*, *'y*, *'w*), les semi-voyelles (*y*, *w*), les nasales (*m*, *n!*), l'occlusive glottale (*'*), et l'*h*. Cette règle range de manière

1. *m* et *n* peuvent être suivis d'une voyelle murmurée de timbre *i* qui est une forme réduite de *a*, *u*, ou *i*. Les syllabes ou demi-syllabes de types *m!* ou *n!* sont précédées par *i*, produit assimilé de *a*, *u* ou *i*; *im!* et *in!* résultent donc, en partie, de séries de types *ama*, *umi*, *anu*. Les simples *-am* ou *-an* deviennent *-ap*, *-at*.

plus précise les consonnes du type 'm avec les consonnes du type ṗ.

3° De nombreux suffixes ont pour effet de « durcir »¹ la consonne qui les précède, en d'autres termes de l'affecter d'articulation glottale. Sous l'influence du processus de « durcissement », p, t, k deviennent p', t', k', tandis que m et n deviennent 'm et 'n.

Par exemple, de même que les suffixes '-a'a² ('-a'a) « sur les rochers » et '-ahs « dans un récipient » changent les racines *wi'nap-* « demeurer, rester » en *wi'nap'*- (ex. : *wi'nap'a'a* « rester sur les rochers ») et *wik-* « ne pas être » en *wik'*- (ex. : *wik'ahs* « ne pas être dans un récipient, la pirogue est vide »), — de même *t'lum-* (alternant avec *t'lup-*) « avoir chaud, être chaud » devient *t'lu'm-* (alternant avec *t'lup'-*) (ex. : *t'lu'ma'a* « avoir chaud sur les rochers », *t'lu'mahs* « être chaud dans un récipient, il y a de l'eau chaude » ; cf. *t'lup'i'tsh* « été, saison chaude » = *t'lup-* + *'i'tch*) et *kan-* « s'agenouiller » (ainsi : *kanil* « s'agenouiller dans la maison ») devient *ka'n-* (ainsi : *ka'nahs* « s'agenouiller dans une pirogue »). Comme il ne semble pas exister de racines terminées par h ou ', le groupe 'm, 'n, 'w, 'y³ reste comme fonctionnellement apparenté au groupe m, n, w, y, dans la mesure où le groupe du type ṗ s'apparente au groupe du type p. En d'autres termes, la morphologie confirme de manière décisive le rapport phonologique $p : ṗ = m : 'm$. C'est, me semble-t-il, ce système phonologique implicite qui fait que le son 'm a paru à Alex suffisamment semblable au son ṗ pour justifier une graphie analogue de ces deux sons. Dans d'autres langues, dans lesquelles les sons ont des relations morphologiques et phonologiques différentes, un tel parallélisme de graphie ne se justifierait pas et la différence phonétique réellement existante entre 'm et ṗ aurait une importance psychologique de tout autre portée.

V

Dans des conférences de phonétique pratique que j'ai faites durant plusieurs années, j'ai si souvent remarqué l'illusion phoné-

1. Ce terme est emprunté à la description que donne M. Boas d'un phénomène kwakiutl équivalent.

2. Le signe ' indique le « durcissement » provoqué par le suffixe.

3. Les détails phonologiques impliquant 'w et 'y et leurs rapports avec w et y et les autres consonnes sont trop compliqués pour être brièvement exposés ici.

tique que je vais exposer qu'il m'est impossible de ne pas formuler, pour l'expliquer, une théorie phonologique générale. J'ai noté que, lorsque les étudiants ont appris à reconnaître l'occlusive glottale comme une unité phonétique, beaucoup d'entre eux ont tendance à l'entendre après un mot terminé par une voyelle brève accentuée de timbre clair (par exemple, *a*, *ε*, *e*, *i*). Cette illusion ne se produit pas aussi souvent en ce qui concerne les mots terminés par une voyelle longue ou par une voyelle obscure de qualité assez mal définie (*a*) ou par une voyelle inaccentuée. Ainsi, lorsqu'on dicte un mot n'ayant pas de sens comme *smε* ou *pilá*, il arrive qu'il soit parfois mal saisi et écrit *smε'* et *pilá'*, mais il semble que la tendance à entendre une occlusive glottale finale soit moins nette dans des mots comme *pila* ou *pilá*. Comment expliquer ce type étrange de « surperception » auditive ? Suffit-il de dire que les étudiants qui viennent d'apprendre un son nouveau aiment à s'en servir et que leur attente de ce son a pour effet de le leur faire introduire dans le cours des stimuli acoustiques qu'on leur demande d'observer ? Sans doute, une explication aussi générale est-elle, dans une certaine mesure, une formule dynamique correcte ; elle n'est pas assez précise pour le phonologiste, parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte des limites de l'illusion.

Il faut se rappeler que la langue de mes étudiants est l'anglais. Nous pouvons supposer que l'illusion d'une occlusive glottale finale est due à quelque caractère de la structure phonologique de l'anglais. Mais, l'anglais n'a pas d'occlusive glottale. Comment, par conséquent, la phonologie anglaise pourrait-elle expliquer la « surperception » d'une consonne étrangère dès l'abord au génie de la langue ? Je crois pourtant que les étudiants qui projetaient une occlusive glottale finale dans les mots dictés employaient un élément phonétique étranger, l'occlusive glottale, suivant un système phonologique fermement établi, mais totalement inconscient. Pour expliquer l'illusion, il faut faire appel à la fois au processus d'apprentissage avec la tendance toujours en éveil qui en découle à reconnaître ce qui a été appris, et à la phonologie anglaise. Si nous étudions les espèces de syllabes qui, en anglais, peuvent normalement constituer un monosyllabe accentué ou une syllabe finale accentuée (ou à accent secondaire), nous nous apercevrons qu'on peut les classer en trois types :

A. Mots qui se terminent par une voyelle longue ou une diph-tongue, par exemple : *sea, flow, shoe, review, apply* ;

B. Mots qui se terminent par une voyelle longue ou une diph-tongue suivie d'une ou de plusieurs consonnes, par exemple : *ball, cease, dream, alcove, amount* ;

C. Mots qui se terminent par une voyelle brève suivie d'une ou de plusieurs consonnes, par exemple : *back, fill, come, remit, object* :

La quatrième classe possible théoriquement :

D. Mots qui se terminent par une voyelle brève, par exemple : les mots français *ami, fait*, le mot russe *xapàcò*, n'existe pas en anglais. Les sujets de langue anglaise tendent à pro-noncer les mots du type D d'une manière « trainante » qui les fait passer au type A (par exemple, *ami* pour *ami*). Remarquons que la possibilité, en apparence non fondée, d'une syllabe accentuée non finale se terminant par une voyelle brève (par exemple : *fiddle, butter, double, pheasant*) se justifie par la théorie anglaise de la syllabe, théorie qui place le point de division dans la consonne suivante (*d, t, b, z*, dans les exemples donnés), si bien que la syl-labe accentuée de ces mots appartient réellement, au point de vue phonologique, au type C, non au type D. Des consonnes intervo-caliques comme le *d* de *fiddle* ou le *z* de *pheasant*, quoiqu'elles ne soient pas longues, sont, au point de vue phonologique, « mi-toyennes » ou à double face, par le fait qu'elles terminent une syllabe et en commencent une autre en même temps. Si le point de division en syllabes est reporté avant la consonne, la voyelle précédente s'allongera immédiatement, malgré sa qualité de « brève » (type A), et nous aboutirons ainsi aux prononciations dialectales américaines de mots comme *fiddle* et *pheasant*, prononciations dans lesquelles la voyelle accentuée garde sa qualité primitive, mais a été allongée jusqu'à l'unité de longueur des « voyelles longues » du type *feeble, reason, ladle*.

Nous voici donc maintenant préparés à comprendre l'illusion qui a été notre point de départ. Des mots comme *smè* et *pilà* sont incons-tamment essayés comme membres possibles de la classe A ou de la classe C. Deux illusions sont possibles si l'auditeur doit être victime de son système phonologique. Puisqu'une voyelle finale brève et accentuée est une entité peu connue, elle peut être « légi-

timée », soit par une projection de longueur (*smɛ* et *pilá* mal entendus sont placés dans la classe A), soit par la projection d'une consonne finale après cette voyelle (classe C). Nous appellerons cette consonne imaginaire « *x* » et nous écrirons *smɛx* et *piláx*. Or, le fait d'avoir ajouté l'occlusive glottale à notre matériel consonantique nous conduit souvent à tenter de résoudre le problème phonologique symbolisé par *smɛx* et *piláx* en termes d'occlusive glottale et à entendre *smɛ'* et *pilá'*. L'occlusive glottale est la consonne la plus irréaliste, la plus nulle en valeur, pour une oreille anglaise ou américaine, et elle est admirablement adaptée, une fois son existence admise, pour servir comme projection actualisée d'une consonne finale phonologiquement nécessaire, mais aussi peu sonore que possible. L'illusion d'une occlusive glottale finale est, essentiellement, l'illusion d'une consonne finale généralisée (« *x* ») nécessaire pour classer les mots dictés dans une catégorie connue (type C), ou, pour parler en termes plus analytiques : la phonologie anglaise crée le fond (-*x*) de l'illusion synthétique, tandis que le processus d'apprentissage le colore sous la forme de —'. L'erreur qui consiste à entendre une occlusive glottale là où il n'y en a pas, dans les mots du type D, est, au fond, une forme plus savante de l'erreur qui consiste à entendre à la dictée une occlusive glottale finale sous la forme *p*, *t*, *k*, erreur qui se produit fréquemment au premier stade d'acquisition d'une technique phonétique.

Le danger d'entendre une occlusive glottale quand le mot dicté se termine par une voyelle longue ou une diphongue est naturellement amoindri par le fait que ces mots se conforment à un modèle anglais commun (type A). La raison pour laquelle cette erreur ne se produit pas si facilement quand on entend des mots dictés terminés par une voyelle brève inaccentuée (par exemple : *ónɛ*, *sùli*), c'est que ces mots se conforment également à un modèle anglais, bien que l'échelle de qualités attribuées à la voyelle dans cette position ne soit pas aussi étendue que dans le cas où la voyelle est couverte par une consonne (par exemple : *idea*, *very*, *follow*).

(*New-Haven*, 1932.

Traduit par M^{lle} DALIMIER).

EDWARD SAPIR.

LA BIOLOGIE DE LA BASE D'ARTICULATION

1. — C'est un fait que les organes d'articulation présentent dans la diversité des races humaines de notables différences, que par hérédité les parents transmettent à leur progéniture. Et lorsque deux races se rencontrent dans un croisement, les enfants en montrent les effets.

De là naturellement une modification de ces organes, tels que les lèvres, la langue, le voile du palais et les différentes parties du larynx en repos, ou : l'anatomie de l'articulation. Mais de là une modification bien plus grande encore de ces mêmes organes en plein exercice d'activité, ou : la physiologie de l'articulation. C'est sous le nom de *base d'articulation* que nous résumons les deux : l'anatomie et la physiologie de la parole.

Or, théoriquement, de deux choses l'une : ou la base d'articulation est entièrement le fait de l'éducation, par conséquent une disposition fortuite, laquelle, si profondément qu'elle ait pris racine, peut être supprimée par des expériences ultérieures ; ou bien la base d'articulation est en tout ou en partie un facteur inné, donc héréditaire et biologique, qui par nature est invariable en tant que génotype. C'est à bon droit que M. Meillet d'une part et M. Gamillscheg d'autre part remarquent à propos de la première possibilité : « En apprenant une langue nouvelle, les sujets ne perdent pas pour cela leur hérédité. Des tendances qui se font jour dans la langue indigène peuvent dès lors se manifester aussi dans la langue nouvellement adoptée »¹. « C'est une hypothèse manquant absolument de preuves qu'une population soit capable de renoncer complètement à sa propre base d'articulation en faveur d'une population étrangère »². Mais avons-

1. A. MEILLET, *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, 1925, p. 80.

2. E. GAMILLSCHEG, *Zeitschrift für romanische Philologie*, Beiheft 27, p. 185.

nous d'autres données positives prouvant que cette seconde possibilité est une réalité? Est-ce vraiment une vérité établie que l'hérédité est pour quelque chose dans les changements historiques de la base d'articulation d'un peuple ou d'une société linguistique? En d'autres termes : nous est-il loisible d'appliquer à l'évolution phonétique des langues les règles et les lois de la biologie générale?

Oui, sans doute, puisque c'est ici que les lois de Mendel acquièrent toute leur valeur.

2. — Dans un croisement de deux peuples, souvent la base d'articulation de l'un et de l'autre change d'une manière remarquable, en ce sens que la nouvelle base est un mélange des deux anciennes. Tel fut le cas chez un groupe d'Indo-européens qui se répandirent parmi une population sud-caucasienne et produisirent ainsi le vieil-arménien. Le système des consonnes subit un changement radical, dont le résultat doit en somme être entendu comme un mélange des deux systèmes. Un autre exemple plus simple : lorsqu'un peuple sémitique laryngal se mêle avec un peuple nègre abyssinien labial, il se produit chez les Ethiopiens, des labiovélares q^u , h^u , k^u et g^u , provenant d'anciennes vélares sémitiques. Les combinaisons africaines kp et gb sont nées d'un mélange antérieur analogue de peuples laryngaux et labiaux ; cependant à la longue ces consonnes deviennent de pures labiales ou vélares. Dans le nouveau tigré, un descendant de l'éthiopien, ces labiovélares sont redevenues des vélares, mais dans le soudanais et en grec devant ε et i elles devinrent des dentales : articulations placées juste entre les deux composants vélares et labiaux. Mais si les dentales sont issues comme intermédiaires d'une combinaison de labiales et de vélares, ce n'est pas là un cas exceptionnel, mais une règle générale. Ainsi \ddot{u} naît de la combinaison des articulations i et u , eu de o et e ; e est intermédiaire entre i et a , o est à mi-chemin entre u et a .

C'est, d'après Trubetzkoy, de cette façon que le système vocalique presque tout entier se développe jusque dans ses rejetons les plus affinis, c'est-à-dire en s'enrichissant chaque fois d'un phonème intermédiaire entre deux articulations existantes. Et pour les consonnes j'ai prouvé la même chose¹. Or, ceci répond parfaitement aux

1. JAC. VAN GINNEKEN, De ontwikkelingsgeschiedenis van de systemen der menschelijke taalklanken, *Académie royale des Sciences d'Amsterdam*, 1932.

lois biologiques : spécialement à la loi de disjonction pour les cas mixtes. On croise une fleur homozygote rouge AA, avec une fleur homozygote blanche aa : le résultat dans la première filiation, ou F¹, est : Aa, une fleur hétérozygote rose ; mais la progéniture de ces fleurs hétérozygotes roses est composée pour un quart de fleurs purement rouges AA, et pour un autre quart de fleurs purement blanches aa, la moitié seulement est rose Aa.

Toutefois j'inclinerais volontiers à concéder, si la chose se bornait à ce cas, que ces faits pourraient aussi s'expliquer par une assimilation psychologique, sans l'intervention de facteurs biologiques.

Seulement pour le cas B de Mendel : l'alternative bien connue d'éléments dominants et récessifs avec des intervalles de générations parfois nombreuses, la psychologie se montre absolument en défaut. Prenez par exemple les deux espèces d'orties bien connues : l'*Urtica pilulifera* qui a des feuilles à bord dentelé et l'*Urtica Dodartii* à feuilles entières. Dans le croisement des deux espèces, le bord dentelé domine et le bord entier (non dentelé) est récessif. Cela veut dire qu'à la première génération les orties provenant d'un croisement des deux ont le bord dentelé. Vous n'y trouverez pas la moindre petite feuille sans dentelure. Mais attendez ! Laissez pendant un temps se multiplier vos orties croisées, et déjà à la seconde génération (si c'est un monohybride) vous y rencontrerez un quart de plantes à feuilles non dentelées (entières), et, plus longtemps vous les laissez se reproduire, plus nombreux seront les exemplaires qui commencent à montrer cette qualité récessive, lors même qu'en des cas compliqués ou poly-hybrides dix générations de dentelées y interviennent. Ce phénomène, singulier et absolument non-psychologique, c'est l'atavisme, l'absence de continuité de l'élément sous-jacent ou récessif, lequel semble perdu une ou dix générations durant, pour renaître plus tard à la vie. Or, dans les langues, nous voyons continuellement qu'après plusieurs générations, une loi phonétique d'une couche inférieure, absorbée autrefois par le groupe des conquérants, entre de nouveau en vigueur comme par une poussée irrésistible.

C'est surtout M. Meyer-Lübke qui, dans les langues romanes, nous a prouvé ces faits avec une rayonnante évidence. Dans les couches sous-jacentes celtes, ou plutôt pré-indo-européennes, l'*u* devint d'abord *ü*. plus tard même *i*. Eh bien, environ 900 ans après Jésus-

Christ, ce phénomène commence seulement à se manifester en pleine clarté, dans le latin devenu français. Le cas n'est pas isolé. La même périodicité se rencontre dans l'Umlaut germanique, dans les palatalisations un peu partout¹. Voici ce qu'en disent, — donnant à leur pensée une forme très générale, — MM. Hempl, Bremer et Buck² : « Moreover the changes that we should like to associate with such race-mixture are usually separated from it by a considerable expanse of time ». « Du reste les changements phonétiques que nous voudrions bien mettre en rapport avec de pareils mélanges de race, en sont d'ordinaire séparés par un laps de temps considérable ».

3. — A cette discontinuité de temps, M. Meillet ajoute encore la distance dans l'espace, en faisant voir que, dans les langues romanes justement, les mêmes transitions de phonèmes se montrent sous l'action de circonstances biologiquement identiques, mais séparées dans l'espace par des milliers de kilomètres, — d'où donc la psychologie ou la sociologie comme causes sont derechef foncièrement exclues. Là par conséquent où les cas A et B de Mendel se manifestent très fréquemment et d'une manière évidente, nous avons indubitablement affaire aux lois de l'hérédité, et le caractère biologique est par suite chose prouvée.

4. — Mais, outre la discontinuité, qui se trouve être justement l'argument qu'il fallait, M. Meyer-Lübke voyait un autre inconvénient à admettre l'influence des couches inférieures, en constatant que l'effet d'une pareille influence *u-ü-i* n'était pas partout exactement le même : mais voilà ce que précisément exige de nouveau la biologie. Car le génotype héréditaire ne peut pas se montrer d'une manière absolument identique partout et toujours, mais doit se plier aux circonstances différentes. Aussi le phénotype effectif doit être tel dans un cas, mais différent dans un autre.

En conséquence les tendances phonétiques qui ne vont pas jusqu'au bout de leur action³ répondent au génotype ; et toutes les transitions réelles au phénotype. Ce n'est donc pas seulement par sa soumission aux lois de Mendel que se manifeste le caractère héréditaire de la

1. JAC. VAN GINNEKEN, Die Erbllichkeit der Lautgesetze, *Inlogermanische Forschungen*, Bd. 45, 1927, p. 1-44.

2. *Ibid.*, p. 40.

3. *Ibid.*, p. 16 et 17.

base d'articulation ; mais aussi par l'application de la distinction biologique entre le génotype et le phénotype.

5. — C'est dans la période de babillage, qui commence environ six semaines après la naissance, que l'enfant réalise dans sa pureté le génotype de ses phonèmes innés¹. Mais, s'il grandit dans un milieu mixte, il finira, en imitant les phonèmes de son entourage, par se faire avec des moyens psychologiques — non sans peine souvent — un phénotype tout différent.

Il en va de presque tous ceux qui à un âge plus avancé apprennent une langue avec une base d'articulation différente de celle de leur langue maternelle, comme il en va de cet enfant. Pour nous autres Européens, quand nous apprenons le français, l'allemand ou l'anglais, l'inconvénient est déjà assez grave ; mais il l'est bien plus encore, lorsque par exemple un Néerlandais pur sang veut apprendre à fond le javanais, le congolais ou l'esquimau : il ne réussira jamais complètement. Cependant l'expérience est là pour prouver qu'il y a des exceptions, des sujets qui disposent de deux ou de trois bases d'articulation plus ou moins défectueuses, dont il va de soi qu'une seulement est innée (et encore ne l'est-elle pas entièrement).

6. — Mais ce sont surtout les systèmes phonologiques eux-mêmes qui par leur construction prouvent leur origine biologique.

Dans les systèmes phonologiques nous trouvons partout des couples de deux phonèmes opposés, ou des triades de phonèmes apparentés dont le troisième est un phonème intermédiaire entre les deux autres. Cela peut sans doute s'expliquer encore psychologiquement, mais biologiquement aussi, comme nous l'avons déjà démontré.

Voyons maintenant comment vont être construits sur ce principe fondamental les systèmes phonologiques.

1. W. WENOT, *Die Sprache*, II^e, p. 625 : « Erstens verrät die eigenartige Beschaffenheit der vorsprachlichen Artikulationen des Kindes deutlich den Einfluss der Vererbung. Jener Reichtum mannigfacher Lautbildungen, wie er beim Kinde der Ausbildung der Sprache vorausgeht, ist sichtlich kein individueller Erwerb, sondern er beruht auf einer angeborenen Organisation der Sprachwerkzeuge, die in dieser Form aller Wahrscheinlichkeit nach aus der unter dem Einfluss der Sprache vor sich gegangenen generellen Entwicklung entsprungen ist. » Cf. W. STERN, *Kindersprache*, Leipzig, 1899, p. 146-147 et p. 262-279 ; AMENT, *Die Entwicklung*, I, Leipzig, 1907, p. 34 et 41 ; II. GUTZMANN, *Zeitschr. f. pädagog. Psychologie*, Bd. I, 1899, p. 28-40 ; IDEM, *Die Sprachlaute der Kinder und der Naturvölker*, *Westermanns Monatshefte*, 79, 1896, p. 358-367 ; IDEM, *Die Sprache des Kindes und der Naturvölker*, 3. Intern. Congress für Psychologie in München, 1897, p. 434.

Dans toutes les langues du monde les phonèmes forment un système construit logiquement au moyen de groupes corrélatifs entrecroisés¹. Partout nous retrouvons les séries consonantiques labiales, dentales, vélares ou d'autres analogues, représentées chaque fois par des groupes parallèles d'explosives et de spirantes, d'orales et de nasales, d'affriquées et de géminées.

7. — Le système consonantique le plus simple, que présentent plusieurs langues de l'Océanie (abstraction faite d'un *w* et d'un *r* isolés), est donc construit de cette façon :

CONSONNES	ORALES	NASALES
Labiales.	<i>p</i>	<i>m</i>
Dentales.	<i>t</i>	<i>n</i>
Vélares.	<i>k</i>	<i>ŋ</i>

Comment expliquer l'origine d'un pareil système? La primitivité de ces peuples semble bien exclure un agencement de système psychologiquement conscient. Peut-être alors une explication biologique est-elle possible? Pour bien comprendre ces faits, il nous faut supposer que dans une langue-mère très primitive il existait déjà quelques voyelles, mais pas d'autre consonne que la seule *k*, innée, homozygote.

Deux hommes de cette tribu épousent maintenant deux femmes d'une tribu analogue, qui pour unique consonne possédaient un *m* inné, homozygote. Or les deux sons contiennent deux facteurs héréditaires : le *k* est 1° une consonne explosive *orale* et 2° une consonne *vélaire*, le *m* est 1° une consonne *nasale* et 2° une consonne *labiale*.

Si maintenant, d'après les formules d'hérédité, nous appelons A l'élément oral, il nous faut représenter l'élément nasal par a ; et si nous appelons B l'élément labial, l'élément vélaire doit s'appeler b.

1. N. TRUBETZKOY, Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, I, Prague, 1929, p. 39 sq.; et N. TRUBETZKOY, Die Consonantensysteme der Ostkaukasischen Sprachen. *Caucasica*, fasc. VIII, Leipzig, 1931, p. 1 sq.; N. TRUBETZKOY, Die phonologischen Systeme, *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, Prague, 1931, p. 96 sq.

Les deux pères apportèrent donc AAbb, et les deux mères aaBB. Il en sort donc un croisement di-hybride.

Supposons en outre que de chacune de ces deux unions naissent quatre enfants F¹ : ces huit enfants diront alors tous la même consonne nouvelle AaBb. Si l'élément oral domine le nasal, mais que l'élément vélaire et l'élément labial deviennent par le mélange une consonne labiovélaire, cette nouvelle consonne sera un k^u, car :

AA = homozygote oral.	BB = labial,
aa = nasal,	bb = vélaire,
Aa = hétérozygote oral,	Bb = labiovélaire.

Si ces huit hybrides se marient maintenant entre eux, nous aurons quatre unions ; supposons encore pour chacune d'elles une progéni-

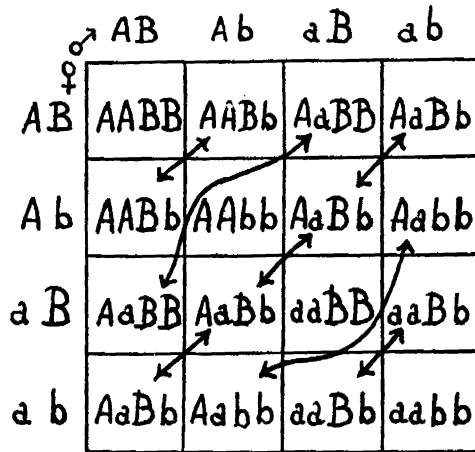


Fig. 1. — Diagramme des gamètes mâles et femelles dans un croisement di-hybride.

ture de quatre enfants : nous aurons 16 F² au total. Ces seize enfants F² offriront, conformément au diagramme de la figure 1, la répartition suivante :

1 F ² : AABB	avec	comme	consonne	innée	le	p	}	homozygote oral.
2 F ² : AABb	—	—	—	—	—	k ^u		
1 F ² : AAbb	—	—	—	—	—	k		
2 F ² : AaBB	avec	comme	consonne	innée	le	p	}	hétérozygote oral.
4 F ² : AaBb	—	—	—	—	—	k ^u		
2 F ² : Aabb	—	—	—	—	—	k		

1 F² : aaBB avec comme consonne innée le *m* }
 2 F² : aaBb — — — *ɲ*^u } homozygote nasal.
 1 F² : aabb — — — *ɣ* }

Cela fait donc :

6 enfants avec *k*^u
 3 — — *p*
 3 — — *k*
 2 — — *ɲ*^u
 1 — — *ɣ*
 1 — — *m*.

Si tous ces petits enfants contractent mariage entre eux par panmixie, la proportion mutuelle des diseurs de *k*^u, de *p* et de *k*, etc., reste parfaitement la même : sur 6 membres de la souche qui disent *k*^u, il y en a toujours 3 qui auront un *p* et *k* innés, 2 qui auront un *ɲ*^u, 1 qui aura un *ɣ* et 1 qui dira *m*. Or, à la période de leur babillage, chacun de ces enfants n'emploie que la consonne innée, mais quand ils apprennent à parler, ils s'entendent dire mutuellement ces autres consonnes aussi, et ils apprendront à les imiter les uns des autres. Dans un tel croisement primitif de deux langues, où les deux parties n'apprennent ordinairement la langue de l'autre que d'une façon très imparfaite, il y aura naturellement un besoin urgent de mots nouveaux. Il va sans dire que, pour y pourvoir, les sons nouveaux seront les bienvenus. Ces sons de la sorte deviennent des phonèmes servant à distinguer les mots nouveaux, et voici qu'après quelques générations nous rencontrons dans pareille souche bâtarde, outre les anciennes voyelles connues des deux parties, le système consonantique suivant logiquement construit :

CONSONNES	ORALES	NASALES
Labiales.	3 <i>p</i>	1 <i>m</i>
Labiovélares	6 <i>k</i> ^u	2 <i>ɲ</i> ^u
Vélares.	3 <i>k</i>	1 <i>ɣ</i>

Et si maintenant, ce qui peut arriver très facilement, les labio-

vélaires deviennent des dentales, nous trouverons le système cherché

CONSONNES	ORALES	NASALES
Labiales	3 <i>p</i>	1 <i>m</i>
Dentales	6 <i>t</i>	2 <i>n</i>
Vélaires	3 <i>k</i>	1 <i>ŋ</i>

Ce qu'il y a de plus remarquable en cela, c'est que les phonèmes s'emploient encore dans la même proportion numérique environ qu'à l'époque où primitivement ils se sont développés. Le son le plus fréquent dans les langues océaniques, et d'ailleurs dans la plupart des autres langues, c'est le *t*, qui se rencontre avec une fréquence supérieure du double au *p* et au *k*, du triple à l'*n*, et du sextuple à l'*m* et à l'*ŋ*.

Pour arriver à ce résultat, nous sommes partis, comme nous l'avons dit plus haut, de la supposition que l'oral dominait le nasal. Supposons maintenant le contraire, c'est-à-dire que dans d'autres langues domine le nasal; dans ce cas, il faut, bien entendu, que l'*n* soit le plus fréquent; aussi bien l'est-il très souvent. Suivent le *m* et le *ŋ*, puis le *t*, le *p* et le *k* restant en petite minorité.

8. — Cependant les dentales ne sont pas l'unique résultat du mélange possible des labiales et des vélaires. Dans d'autres langues où les vélaires étaient situées plus en arrière, ce sont les palatales et non les dentales qui se trouvent juste au milieu entre les deux, ce qui nous vaut un système phonologique comme suit :

CONSONNES	ORALES	NASALES
Labiales	3 <i>p</i>	1 <i>m</i>
Palatales	6 <i>ḳ</i> ou <i>ç</i>	2 <i>ŋ</i> ou <i>ñ</i>
Gutturales	3 <i>k</i>	1 <i>ŋ</i>

9. — Toutefois la plupart des systèmes phonologiques sont un peu plus compliqués. Presque partout nous voyons apparaître une seconde série d'explosives à côté des sourdes : les sonores.

Mais ce cas s'explique également comme provenant d'un même croisement hybride, pourvu seulement que ni les nasales, ni les orales ne dominent, mais qu'elles forment en se mêlant une combinaison et que par conséquent Aa devienne une nasale orale. Par là les personnes hétérozygotes Aa subissent un changement :

les 2 AaBB disent alors *mp* au lieu de *p*,
 les 4 AaBb. — ηk^u — k^u ,
 les 2 Aabb — ηk — *k*.

Ces nouvelles combinaisons nasales-orales ne tardent pas à devenir alors des explosives sonores, comme nous le voyons par exemple dans le néo-grec. Les autres restent ce qu'elles étaient ci-dessus :

ηk devient donc *g*,
 mp — *b*,
 ηk^u via g^u devient *d*.

Nous arrivons par là aux systèmes phonologiques suivants :

CONSONNES	EXPLOSIVES		NASALES
	sourdes.	sonores.	
Labiales	1 <i>p</i>	2 <i>b</i>	1 <i>m</i>
Dentales	2 <i>t</i>	4 <i>d</i>	2 <i>n</i>
Vélaires ¹	1 <i>k</i>	2 <i>g</i>	1 η

CONSONNES	EXPLOSIVES		NASALES
	sourdes.	sonores.	
Labiales	1 <i>p</i>	2 <i>b</i>	1 <i>m</i>
Palatales	2 \hat{k} ou \hat{c}	4 \hat{g} ou \hat{j}	2 $\hat{\eta}$ ou \hat{n}
Vélaires ²	1 <i>k</i>	2 <i>g</i>	1 η

10. — Nous pouvons appliquer la même méthode à un cas parallèle :

AAbb = *k* et aaBB = *f*
 AA est alors explosive BB = labiale
 aa est fricative bb = vélaire
 Aa est affriquée Bb = dentale.

Toute la génération F¹ dit alors AaBb ou *ts*.

Des 16 F² apportent comme héritage (selon le diagramme du § 7) :

1 F² : AABB ou *p*
 2 F² : AABb ou *t*
 1 F² : AAbb ou *k*
 2 F² : AaBB ou *pf*
 4 F² : AaBb ou *ts*
 2 F² : Aabb ou *kx*
 1 F² : aaBB ou *f*
 2 F² : aaBb ou *s*
 1 F² : aabb ou *x*.

Ce qui nous donne :

CONSONNES	EXPLOSIVES	AFFRIQUÉES	FRICATIVES
Labiales	1 <i>p</i>	2 <i>pf</i>	1 <i>f</i>
Dentales	2 <i>t</i>	4 <i>ts</i>	2 <i>s</i>
Vélaire	1 <i>k</i>	2 <i>kx</i>	1 <i>x</i>

11. — Ce tableau ne représente lui aussi qu'un système encore très simple; beaucoup plus fréquents sont les systèmes consonantiques où nous rencontrons un nouveau parallélisme dans la subdivision, de sorte que, quand les explosives sont subdivisées en sourdes et sonores, ou en fortes et faibles, les spirantes et les affriquées se dédoublent aussi dans les mêmes sous-groupes. Nous voyons cela par exemple dans les systèmes consonantiques déjà passablement compliqués des dialectes du Caucase ou de la Suisse allemande. Voici par exemple un système typique :

CONSONNES	EXPLOSIVES			AFFRIQUÉES			FRICATIVES		
	gémées.	fortes.	faibles.	gémées.	fortes.	faibles.	gémées.	fortes.	faibles.
Labiales. . . .	pp	p	b	ppf	pf	bv	ff	f	v
Dentales. . . .	tt	t	d	tt \dot{s}	ts	dz	ss	s	z
Vélaires. . . .	kk	k	g	kk \dot{x}	k \dot{x}	g $\dot{\gamma}$	xx	x	$\dot{\gamma}$

Eh bien, il est parfaitement impossible que pareil système puisse être expliqué comme provenant d'une structure psychologiquement

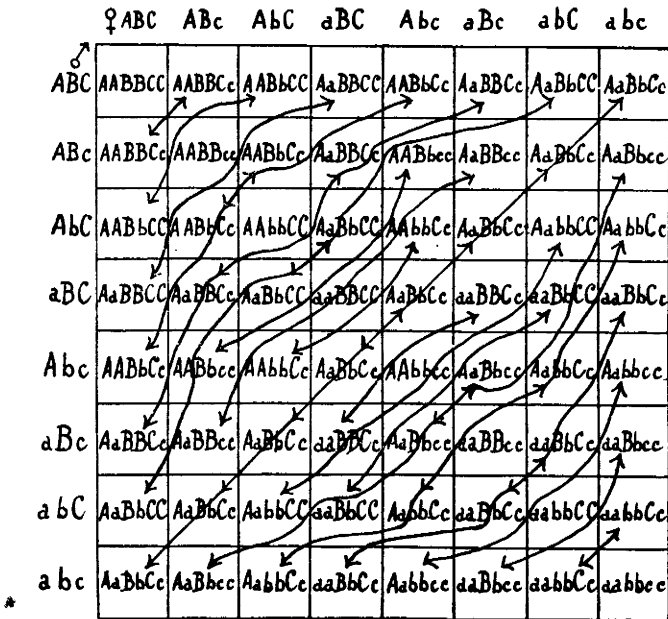


Fig. 2. — Diagramme des gamètes mâles et femelles dans un croisement tri-hybride.

consciente, chez des peuples aussi primitifs ; il est évident au contraire qu'il est né biologiquement d'un croisement tri-hybride. Il

aurait suffi pour cela que huit personnes d'une même souche, ayant pour unique consonne une explosive vélaire géminée *kk*, eussent contracté mariage avec huit personnes d'une autre souche, ayant pour unique consonne une fricative faible labiale *v*. Nous aurions ainsi :

AA = explosive	BB = labiale	CC = géminée
aa = fricative	bb = vélaire	cc = faible
Aa = affriquée	Bb = dentale	Cc = forte.

Les parents alors apportent respectivement comme héritage : AAbbCC ou *kk* et aaBBcc ou *v*.

D'après les lois mendéliennes, les 32 enfants F¹, issus de ces 8 unions, ont tous la consonne innée AaBbCc = *ts*. Et si ces 32 enfants se marient entre eux, et que de ces 16 mariages naissent 64 enfants F², alors ceux-ci apporteront comme héritage, conformément au diagramme de la figure 2 :

1 F ² : l' AABBCc ou le <i>pp</i>
2 F ² : l' AABBCc ou le <i>p</i>
1 F ² : l' AABBCc ou le <i>b</i>
2 F ² : l' AABbCC ou le <i>tt</i>
4 F ² : l' AABbCc ou le <i>t</i>
2 F ² : l' AABbcc ou le <i>d</i>
1 F ² : l' AAbbCC ou le <i>kk</i>
2 F ² : l' AAbbCc ou le <i>k</i>
1 F ² : l' AAbbcc ou le <i>g</i>
2 F ² : l' AaBBCC ou le <i>ppf</i>
4 F ² : l' AaBBCc ou le <i>pf</i>
2 F ² : l' AaBBcc ou le <i>bv</i>
4 F ² : l' AaBbCC ou le <i>tts</i>
8 F ² : l' AaBbCc ou le <i>ts</i>
4 F ² : l' AaBbcc ou le <i>dz</i>
2 F ² : l' AabbCC ou le <i>kkx</i>
4 F ² : l' AabbCc ou le <i>kx</i>
2 F ² : l' Aabbcc ou le <i>gr</i>
1 F ² : l' aaBBCC ou le <i>ff</i>
2 F ² : l' aaBBCc ou le <i>f</i>
1 F ² : l' aaBBcc ou le <i>v</i>
2 F ² : l' aaBbCC ou l' <i>ss</i>
4 F ² : l' aaBbCc ou l' <i>s</i>
2 F ² : l' aaBbcc ou l' <i>z</i>

- 1 F² : l' aabbCC ou le *z*.
- 2 F² : l' aabbCc ou le *x*
- 1 F² : l' aabbee ou le *γ*.

Le système consonantique que nous retrouvons après quelques générations dans cette population est donc un chef-d'œuvre de logique inconsciente. Ce que la psychologie consciente chez ces peuples non civilisés n'aurait jamais pu effectuer, l'hérédité des facteurs l'a réalisé comme par enchantement :

CONSONNES	EXPLOSIVES			AFFRIQUÉES			FRICATIVES		
	gémées.	fortes.	faibles.	gémées.	fortes.	faibles.	gémées.	fortes.	faibles.
Labiales. . . .	1 pp	2 p	1 b	2 ppf	4 pf	2 bv	1 ff	2 f	1 v
Dentales. . . .	2 tt	4 t	2 d	4 tts	8 ts	4 dz	2 ss	4 s	2 z
Vélaires. . . .	1 kk	2 k	1 g	2 kkx	4 kx	2 gγ	1 xx	2 x	1 γ

Autant que j'aie pu le contrôler, la fréquence des divers phonèmes

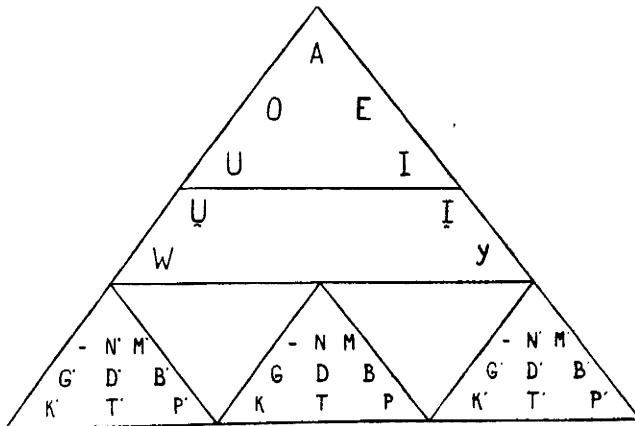


Fig. 3. — Système phonologique du vieux-bantou.

dans les dialectes du Caucase et de la Suisse allemande concorde assez bien avec nos chiffres théoriques. Les *ts*, *tts*, le *s* et le *t y* sont

partout très fréquents; le *dz* est plus rare, etc. Mais cela vaudrait la peine d'être contrôlé par un examen exact.

12. — Mais voici qui est peut-être encore plus frappant : dans plusieurs langues il y a des systèmes consonantiques doubles qui ont une forme douce et une forme dure pour toutes les consonnes. La forme douce contient un *i*, et la forme dure contient un *u*. Et quelques langues ont développé même une troisième forme intermédiaire qui contient un *a*. Nous trouvons cela en russe, en vieil-irlandais, dans plusieurs langues du Caucase, mais le modèle de cette sorte de langues est bien le vieux-bantou, tel que l'a reconstruit M. Meinhof avec les corrections de M. Heepe. Nous trouvons dans cette langue le système suivant (voir fig. 3) :

CONSONNES	CONTENANT <i>i</i>			CONTENANT <i>a</i>			CONTENANT <i>u</i>		
	explosives.		nasales.	explosives.		nasales.	explosives.		nasales.
	sourdes.	sonores.		sourdes.	sonores.		sourdes.	sonores.	
Labiales. . . .	<i>p'</i>	<i>b'</i>	<i>m'</i>	<i>p</i>	<i>b</i>	<i>m</i>	<i>p^o</i>	<i>b^o</i>	<i>m^o</i>
Dentales. . . .	<i>t'</i>	<i>d'</i>	<i>n'</i>	<i>t</i>	<i>d</i>	<i>n</i>	<i>t^o</i>	<i>d^o</i>	<i>n^o</i>
Vélares. . . .	<i>k'</i>	<i>g'</i>	—	<i>k</i>	<i>g</i>	—	<i>k^o</i>	<i>g^o</i>	—

Eh bien, tous les détails de ce système peuvent s'exprimer, de la même manière que les complications du système précédent, par un croisement tri-hybride, selon le même diagramme et, les mêmes formules, si nous posons :

AA = orale sourde	BB = labiale	CC = contient un <i>u</i>
aa = nasale	bb = vélaire	cc = — <i>i</i>
Aa = orale-nasale qui devient une orale sonore.	Bb = labiovélaire qui devient une dentale.	Cc = — <i>a</i>

D'un seul mariage d'une personne AAbbCC = *k^o* avec une personne aaBBcc = *m* devait provenir une tribu qui, après quelques géné-

rations, aura développé ce système consonantique passablement compliqué.

13. — Et pour expliquer le système russe (voir fig. 4), — si nous faisons abstraction des fricatives qui se montrent ici — nous n'avons qu'à admettre que *c* dominait, et que *Cc* contenait donc aussi le *u*, mais d'une manière hétérozygote.

Il s'ensuit que nous ne devons pas trouver pour les con-

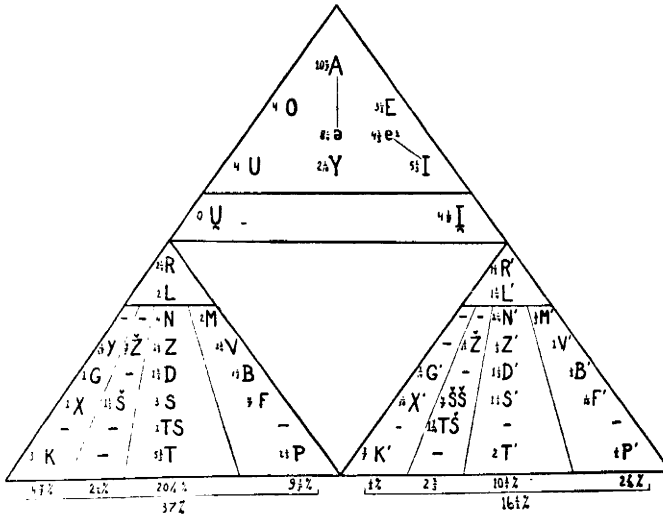


Fig. 4. — Système phonologique de la langue russe.

sonnes douces et pour les consonnes dures une fréquence égale, comme cela a été sans doute le cas en vieux-bantou, mais il faut que les consonnes dures aient une fréquence triple. Or la statistique des phonèmes russes de Peschkovskij¹ nous montre que, pour plusieurs consonnes, cette proportion est restée exacte jusqu'à ce jour. Je crois

1. FÖRSTEMANN, *Neues Jahrbuch der Berlinischen Deutschen Gesellschaft*, vol. VII, p. 83; *Kuhn's Zeitschrift*, vol. I, p. 463 ss., vol. II, p. 28 ss. et p. 401 ss.; SCHLEICHER, *Formenlehre der kirchenslavischen Sprache*, p. 17 ss.; WHITNEY, *Oriental and Linguistic Studies*, New-York, 1874; IDEM, *Journal of the American Oriental Society*, vol. X; IDEM, *Indische Grammatik*, Leipzig, 1879, p. 29; B. BOURDON, *L'expression des émotions et des tendances dans le langage*, Paris, 1892, chap. VI; Jac. VAN GINNEKEN, *De nieuwe richting in de taalwetenschap*, Utrecht-Nijmegen, 1923, p. 52 ss.; S. EXNER, Ueber den Klang einiger Sprachen, *Wiener Sitzungsberichte*, Abt. III, vol. CXXVII-CXXVIII, 1918-19, p. 221 ss.; FADDEGON, 6^{te} Ned. Philologen Congres, Handelingen, p. 401 ss.; T. MARETIĆ, *Gramatika*, Agram, 1899 'pour le serbo-croate'; A. PESCHKOVSKI, *Dix mille phonèmes*, Leningrad, 1925

donc que l'intervention de l'hérédité biologique dans l'origine des systèmes consonantiques est dorénavant chose prouvée.

14. — Passons maintenant aux voyelles. Ici nous avons l'avantage de pouvoir commencer avec un croisement mono-hybride. Le système le plus primitif que j'aie pu trouver est celui des langues adyghes de l'ouest du Caucase. En adyghes, les voyelles *v*, *a* et *ɨ* ne contiennent qu'un seul facteur : l'ouverture de la bouche : *v* est une voyelle ouverte, *ɨ* est une voyelle fermée et l'*a* est une voyelle mi-ouverte. Ceci concorde déjà très bien avec ce que nous attendions. Nous n'avons qu'à supposer une langue qui avait déjà plusieurs consonnes, mais seulement une voyelle. Si la voyelle d'une tribu était le *v* = AA, et la voyelle d'une autre tribu le *ɨ* (aa), deux mariages ont suffi à produire ces trois voyelles dans une famille :

$$\begin{array}{r}
 P . . . \quad AA \times aa \\
 \quad \quad \quad \diagdown \quad \diagup \\
 F^1 . . . \quad Aa \times Aa \\
 \quad \quad \quad \diagdown \quad \diagup \\
 F^2 . . . \quad 1 AA, 2 Aa, 1 aa.
 \end{array}$$

Et dans cette famille, que nous supposons isolée, ces trois voyelles devaient bientôt devenir les trois phonèmes du système vocalique. Dans ce système vocalique l'*a* doit avoir une fréquence double de celles d'*v* et d'*ɨ*. Eh bien, en kabardi, la seule langue pour laquelle je possède quelques textes phonétiques (empruntés à Jacovlev), je trouve sur 1.000 voyelles : 519 *a*, 346 *ɨ* et 135 *v*. La proportion n'est pas exacte, mais elle est suffisante. Nous donnerons plus tard (au § 26) la cause de cette petite déviation.

15. — Mais en lak, les trois voyelles *a*, *i*, *u* se différencient d'après leur localisation dans la bouche. Si nous faisons la même hypothèse d'un croisement hybride, nous aurons :

$$\begin{array}{l}
 BB = \text{en avant dans la bouche} \quad (i) \\
 bb = \text{en arrière dans la bouche} \quad (u) \\
 Bb = \text{au milieu de la bouche} \quad (a)
 \end{array}$$

Et le résultat sera :

$$\begin{array}{r}
 P . . . \quad BB \times bb \\
 \quad \quad \quad \diagdown \quad \diagup \\
 F^1 . . . \quad Bb \times Bb \\
 \quad \quad \quad \diagdown \quad \diagup \\
 F^2 . . . \quad 1 BB, 2 Bb, 1 bb.
 \end{array}$$

Ici la fréquence primitive s'est conservée d'une manière plus exacte,

car les textes de Uslar Schiefner nous donnent sur 800 voyelles une proportion de 400 *a*, 213 *i*, 187 *u*.

Dans l'assyrien des inscriptions des Achéménides, je trouve, sur 665 voyelles, une proportion de 333 *a*, 159 *i*, 173 *u*. Cependant l'apparition du *e* dans d'autres textes nous met en garde contre une identification prématurée de ces deux cas, dont nous comprendrons plus tard la diversité fondamentale (voir ci-dessous p. 300).

16. — Pour le vieil arabe, nous trouvons dans Bergsträsser, sur 821 voyelles, une proportion de 500 *a*, 218 *i*, 103 *u*. Ce n'est plus ce que nous attendions : 2 : 1 : 1, mais 5 *a* : 2 *i* : 1 *u*. Pouvons-nous expliquer cela ? Peut-être. Si nous admettons pour le pré-arabe d'abord un croisement parallèle à l'adyghe, seulement avec cette différence que AA (*v*) domine aa (*ʔ*), nous trouverons :

$$\begin{array}{r}
 P. . . \quad AA \times aa \\
 \quad \quad \quad \swarrow \quad \searrow \\
 F^1. . . \quad Aa \times Aa \\
 \quad \quad \quad \swarrow \quad \searrow \\
 F^2. . . 1 AA, 2 Aa, 1 aa.
 \end{array}$$

Nous aurions donc un système vocalique de 3 *v* : 1 *ʔ*, car $Aa = AA$.

Après ce croisement, nous supposons qu'une tribu avec un système vocalique comme celui du lak est venue cohabiter avec la communauté pré-arabe, mais a gardé encore longtemps l'endogamie. Naturellement par l'imitation psychologique l'*v* devenait dans la conversation bientôt un *a*. L'*i* et l'*ʔ* s'identifiaient aussi et tous les deux y gagnaient. Et voilà maintenant que nous trouvons ce que nous attendions :

$$\begin{array}{r}
 3 a \quad 1 i \\
 1 u \quad 2 a \quad 1 i \\
 \hline
 1 u \quad 5 a \quad 2 i
 \end{array}$$

On voit que, dans la langue de cette période, l'*a* et l'*i* se composent déjà de deux éléments : un facteur biologique et un facteur psychologique, et que le facteur biologique de l'un coïncide avec le facteur psychologique de l'autre. A la longue, l'endogamie des deux tribus ne sera plus observée, et nous aurons alors une dimérie biologique, c'est-à-dire que les deux facteurs innés coopéreront à la prononciation des voyelles, qui toutes les trois en seront devenues plus claires :

$$aaBB = i. \quad AABb = a. \quad aabb = u.$$

17. — Mais avant de traiter des croisements di-hybrides, il nous faut encore examiner une particularité assez étrange qu'on trouve dans la langue avar. Pour cette langue, nous avons trouvé dans « *Le héros Nasai* », un texte de Uslar Schiefner, sur 1.000 voyelles, une proportion de :

93 *e*, 190 *i*, 403 *a*, 201 *u*, 120 *o*,

ce qui est évidemment :

1 *e*, 2 *i*, 4 *a*, 2 *u*, 1 *o*.

Or, la proportion de 2 *i* : 4 *a* : 2 *u* est identique à la proportion de 1 *i* : 2 *a* : 1 *u* du lak; mais comment expliquer l'*e* et l'*o*? La grammaire de l'avar nous apprend que dans la plupart des cas l'*e* et l'*o* ne sont que des réalisations phonétiques de l'*i* et de l'*u*, réalisations qui pour quelques formes sont entrées dans le système phonologique. Cela nous amène à distinguer parmi les Avars deux groupes. Le premier groupe est celui des BB (*i*) et des bb (*u*), et le second groupe celui des Bb (*a*).

Or les Avars du premier groupe semblent être phonologiquement indifférents : quand ils entendent leurs parents prononcer un *a*, ils le répètent sans peine. Mais le second groupe, qui dit *a*, n'est pas aussi indifférent : par épistase il prononce les *i* et les *u* de leurs parents avec une localisation qui s'approche de l'*a*, de sorte que l'*i* devient dans leur bouche un *e*, et que l'*u* devient un *o*. Autrement dit, dans le second groupe la voyelle innée *a* parvient à s'assimiler à moitié les voyelles seulement entendues par l'oreille; or le premier groupe indifférent imite aussi sans peine ces voyelles nouvelles, mais naturellement avec une fréquence très faible.

Je ne comprends pas encore très clairement pourquoi cette fréquence faible est justement la moitié de la fréquence des deux voyelles primitives. Est ce parce que le groupe Bb comprend la moitié de la tribu? Je le soupçonne, mais, dans le cas comparable que nous retrouverons aussitôt, les circonstances ne sont pas tout à fait les mêmes¹.

18. — Passons maintenant aux croisements di-hybrides.

1. En corrigeant les épreuves, j'ai eu l'idée que nous avons ici peut-être une application du principe de la fréquence relative, que George K. LIPP a récemment proposé dans les *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. 40, 1929, p. 1-93, et dans *Selected Studies of the Principle of Relative Frequency in Language*, Cambridge, M., 1932.

Pour le malais, j'ai compté, dans le Kalila Wadaminah et dans le Makota, 737 voyelles qui donnent la proportion de :

400 \bar{a} , 125 i , 119 u , 48 \imath , 27 e , 18 o ,

ce qui revient à :

9 \bar{a} , 3 i , 3 u , 1 \imath , $\frac{1}{3}$ e , $\frac{1}{2}$ o .

Pour comprendre ces proportions, nous devons choisir deux facteurs dominants : l'ouverture de la bouche, la localisation de la voyelle dans la bouche.

AA = ouverture très grande BB = localisation en arrière.
 aa = ouverture très petite bb = localisation en avant.
 Aa = ouverture très grande Bb = localisation en arrière.

P AABB (\bar{a}) \times aabb (i)

F¹. AaBb (\bar{a}) \times AaBb (\bar{a})

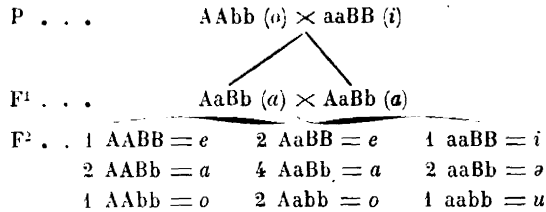
F². 1 AABB = \bar{a} 2 AaBB = \bar{a} 1 aaBB = u
 2 AABb = \bar{a} 4 AaBb = \bar{a} 2 aaBb = u
 1 AAbb = i^1 2 Aabb = i^1 1 aabb = \imath (le pepet').

Cela nous donne donc 9 \bar{a} , 3 i , 3 u , 1 \imath , ce qui cadre complètement avec ce que nous avons trouvé dans les textes. Le fait que l' e et l' o réapparaissent ici avec une fréquence très faible : la moitié de l' \imath (qui se forme en avant dans la bouche avec une ouverture très petite), peut s'expliquer de nouveau par une assimilation de l' u et de l' \imath à l' \bar{a} ; mais les deux groupes ici ne sont pas égaux. Il se peut donc aussi qu'en avar aussi bien qu'en malais l' e et l' o aient été importés plus tard par une autre tribu vaincue, qui n'a exercé qu'une influence très faible, ou qu'il s'agit ici du principe de la fréquence relative.

19. — Choisissons maintenant un exemple di-hybride où seulement un des deux facteurs est dominant.

AA = ouverture très grande BB = localisation en avant.
 aa = ouverture très petite bb = localisation en arrière.
 Aa = ouverture très grande Bb = localisation au milieu.

1. Ici nous devons admettre soit une épistase des facteurs bb sur AA et Aa, soit la présence d'un i ayant un ton musical élevé, ce qui exige une grande ouverture de la bouche.



c'est-à-dire :

6	personnes	qui	disent	a
3	—	—	—	e
3	—	—	—	o
2	—	—	—	a
1	personne	qui	dit	i
1	—	—	—	u

Eh bien, nous trouvons ce cas réalisé en espagnol. Pour cette langue, j'ai compté, dans quelques textes phonétiques de Navarro Tomas, 851 voyelles et j'ai trouvé une proportion de :

300 a, 130 e, 165 o, 99 a, 85 i, 43 u,

ce qui revient à :

6 a, 3 e, 3 ¹/₃ o, 2 a, 1 ²/₃ i, 1 u.

C'est donc, avec une petite déviation en faveur de l'o et de l'i, exactement le schéma que nous avons construit selon les lois de Mendel.

Pour les croisements trihybrides, je pourrais citer les cas de l'udi, où le troisième facteur devrait être la position des lèvres : CC = lèvres arrondies, opposé à cc = lèvres aplaties, et où apparaîtrait l'ÿ. Mais chacun peut construire cet exemple pour soi, d'après le diagramme et les formules données ci-dessus, au § 11, pour les consonnes.

20. — Mais avant d'en finir avec la preuve de la structure biologique et héréditaire des systèmes phonologiques primitifs, j'ai encore quelques mots à dire à propos de l'hypothèse qui a été mon point de départ. J'ai supposé en abordant l'étude des consonnes qu'il y avait eu une langue qui avait déjà quelques voyelles, mais qui n'avait encore qu'une seule consonne. Et je tiens pour certain que tel a été le cas des systèmes consonantiques du genre de celui qu'offre le vieux bantou. Pour le développement des voyelles, je suis parti de l'hypothèse

qu'il y a eu un jour une langue qui n'avait encore qu'une voyelle unique liée déjà à plusieurs consonnes. Cette seconde hypothèse me semble également prouvée pour un groupe de langues comme le pré-sémitique qui, pour différencier les parties lexicales du discours, n'emploient que des consonnes et réservent les voyelles pour indiquer les différences secondaires et morphologiques, ce qui nous ramène inévitablement à un état antérieur où les différences vocales n'étaient pas encore nées. Mais notre développement garde toute sa valeur même si l'on n'admet pas ces thèses glottogoniques ; car certainement dans bien des cas l'évolution des consonnes dont je viens de tracer les grandes lignes s'est produite séparément pour les consonnes initiales, pour les consonnes médianes, et pour les consonnes finales : beaucoup de langues possèdent encore aujourd'hui pour ces positions trois systèmes consonantiques différents. Et en réalité nous connaissons encore un certain nombre de langues qui pour la fin du mot n'ont qu'une consonne unique.

Il en est de même pour les voyelles. Il me suffira de rappeler, à ceux qui trouvent trop hardie l'hypothèse glottogonique d'une voyelle unique, qu'il y a encore aujourd'hui des langues qui n'ont qu'une seule voyelle pour commencer le mot ou pour le finir. Et il y a des langues qui pour les syllabes ouvertes et les syllabes fermées ou pour la première syllabe et les syllabes suivantes ont des systèmes vocaux tout à fait différents¹.

Les savants auxquels je viens de faire allusion — et dont j'admire la prudence — diront en ce cas que les premiers parents, à qui nous n'avons accordé qu'une seule voyelle, possédaient en réalité déjà plusieurs voyelles par exemple pour la fin des mots, mais n'avaient qu'une voyelle unique pour le commencement des mots. Us penseront que le développement des consonnes que nous avons retracé s'est effectué seulement pour les consonnes finales ou initiales, tandis qu'il y avait déjà quantité de consonnes médianes. Et si cette critique prudente enlève à mon étude peut-être le nimbe mystérieux qui pour certains aurait été son aspect le plus profond et le plus intéressant, pour les autres elle lui fera gagner, en réalité palpable, ce qu'elle lui aura fait perdre en perspective historique. Car alors il

1. N. TRUBETZKOY. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, I, 1929, p. 60-61.

devient clair que les processus analysés ne doivent pas nécessairement dater de la préhistoire, mais que nous pouvons être témoins dans notre xx^e siècle de plusieurs de ces phénomènes intéressants. C'était aussi pour éviter dans cette matière difficile des raisonnements par trop abstrus que j'ai choisi ces cas d'une simplicité extraordinaire; et peu à peu maintenant nous pouvons entreprendre la solution des cas plus compliqués.

21. — Après cette étude séparée des systèmes consonantiques et des systèmes vocaliques primitifs, il faut nous demander maintenant quels sont les rapports entre ces deux systèmes.

Il est apparent qu'ils ne se sont pas développés en même temps, car ils ne suivent pas toujours le même principe. Le principe d'après lequel se développent les voyelles est celui de la localisation *relative* dans la bouche, où les lèvres par exemple ne jouent de rôle que pour prolonger ou raccourcir le canal buccal. Nous trouvons ainsi la série *u : o* en arrière dans la bouche, et la série *e : i* en avant. Et l'arrondissement des lèvres qui sert à prolonger le canal buccal fait ressortir ainsi encore plus clairement la localisation de la série de *u : o* dans la partie postérieure de la bouche, tandis que l'aplatissement des lèvres par le raccourcissement du canal buccal souligne d'une manière énergique la localisation antérieure des voyelles de la série *e : i*.

Mais pour les consonnes c'est le contraire qui a lieu, c'est la localisation *absolue* qui décide de tout. Ce sont justement les consonnes à lèvres arrondies qui se prononcent tout à fait en avant dans la bouche. Et les vélaires ne sont pas renforcées mais affaiblies par l'élément labial des labiovélares. Du reste la distinction entre les deux systèmes repose sur la distinction entre la bouche ouverte comme caisse de résonance pour les voyelles et la fermeture de la bouche comme clôture de tuyau d'orgue pour les consonnes.

Mais il y a une zone où les deux systèmes se rencontrent, ou plutôt se prolongent, c'est le degré d'ouverture de la bouche. Nous devons donc dessiner le système des voyelles au-dessus du système des consonnes, et nous devons commencer par la voyelle *a* qui est la plus ouverte. Le reste se construit logiquement, suivant le schéma de la figure 5.

Le *j* et le *w* appartiennent évidemment au système des voyelles,

mais se prolongent dans la région entre les deux triangles; le *r* et le *l* appartiennent au système des consonnes, mais se prolongent dans la partie limitrophe entre la région des voyelles et la région des consonnes.

22. — Jusqu'ici j'ai supposé que chaque personne n'apportait comme héritage qu'une seule consonne innée; et c'est certainement ainsi que l'évolution historique a dû commencer; mais maintenant,

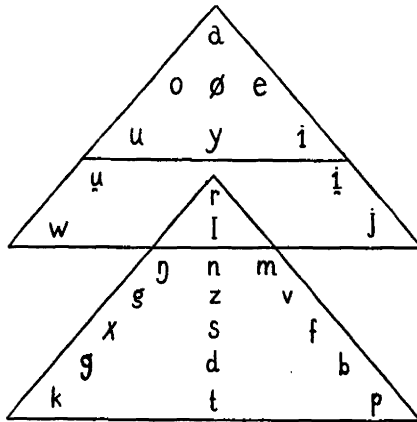


Fig. 5. — Système combiné des voyelles et des consonnes.

après le développement de ces systèmes phonologiques par l'entrecroisement des séries de phonèmes corrélatifs, il n'en est plus ainsi. Reportons-nous en effet à notre système très simple du § 7 :

CONSONNES	ORALES	NASALES
Labiales.	<i>p</i>	<i>m</i>
Labiovélares.	<i>k^u</i>	<i>ŋ^u</i>
Vélares.	<i>k</i>	<i>ŋ</i>

Le sujet qui héritait des facteurs AAbb apportait seulement le *k* complet inné, c'est-à-dire le mécanisme de l'occlusion orale (consistant en une implosion, une occlusion et une explosion réalisées

dans la partie vélaire de la bouche). Lorsque, au cours de son éducation, il apprit de son frère AABb à répéter le *p* (occlusion orale dans la partie labiale de la bouche), tout dans ce *p* n'était pas nouveau pour lui, seule était nouvelle la localisation labiale BB. Ce qu'il connaissait déjà, ce qui lui était inné, c'était l'élément AA : le mécanisme de l'occlusion orale; et lorsqu'il apprit de sa sœur AABb à prononcer *k*^u, ce ne fut de nouveau que la moitié de ce phonème qu'il dut apprendre, l'autre moitié (c'est-à-dire toujours l'occlusion orale) lui était innée. Par l'élément AA, lui est donc inné le mécanisme de l'occlusion orale tout court, qui est la moitié des phonèmes *p*, *k*^u et *k*. Et par l'élément bb lui est innée la localisation labiale tout court, qui est la moitié des phonèmes *p* et *m*. Son héritage ne consiste donc pas seulement en un *p* complet, mais aussi en la moitié (orale) du *k*^u et du *k* et en la moitié (labiale) du *m*. Et ainsi l'héritage de tous les homozygotes embrasse déjà quatre phonèmes sur six : un phonème au complet, et trois autres pour la moitié.

Mais les hétérozygotes possèdent, au moins en partie, les six phonèmes : un au complet, et les cinq autres pour une moitié, ou pour un quart. Et ainsi de suite. Nous voyons donc d'un seul coup que pour les croisements di- et poly-hybrides l'hérédité des mouvements innés n'implique pas l'unicité absolue du génotype que la théorie de Mendel, prouvée et élaborée principalement pour l'hérédité des qualités permanentes, nous semblait dicter. Dans notre cas nous pouvons donc dire que, partout où nous trouvons un système phonologique inné à une génération entière, issue d'un croisement hybride, les polyhétérozygotes de cette génération possèdent le système complet, mais n'ont pas tous les phonèmes en entier. Seulement il faut toujours un mariage de deux polyhétérozygotes semblables pour propager le système complet dans leur progéniture.

23. — Mais ici une autre conclusion se dégage. Si le sujet dont l'héritage était AABb possède dans sa « nature » non seulement le *k* complet, mais aussi le mécanisme de l'occlusion orale, commun à *p*, *t*, et *k*, nous comprenons d'un coup tous les changements phonétiques parallèles. Car presque toujours dans l'évolution linguistique, lorsque le *p* devient *ph*, le *t* devient en même temps *th*, et le *k* devient également *kh*, et lorsque le *ph* se transforme en *f*, le *th* se trans-

forme en la fricative interdentale θ^1 et le k en γ . Cela est clair maintenant ; le mécanisme occlusif dans les trois cas est un seul et même facteur. De même pour les voyelles, l' e et l' o ont un élément commun : l'ouverture de la bouche, comme l' i et l' u (ou) ont un élément commun : la fermeture de la bouche. Or, si, en sanskrit, l' e indo-européen s'est changé en a , l' o indo-européen a dû se changer en a du même coup, parce que l'ouverture de la bouche, commune aux deux, a augmenté. Et si, en anglais, \bar{e} est devenu \bar{i} , \bar{o} est en même temps devenu \bar{u} (ou), parce que l'ouverture de la bouche, commune à \bar{e} et à \bar{o} , a diminué. Voilà donc une preuve toute nouvelle de la nature biologique des lois phonétiques parallèles.

Nous verrons plus bas (au § 32) que l'« accouplement »² de deux ou plusieurs facteurs héréditaires peut isoler un des membres du groupe p, t, k , par exemple, qui alors suivra son propre chemin, sans entraîner les autres membres, mais cette exception à la règle générale, bien loin de la contredire, la confirmera et la déterminera.

24. — Tout cela me semble justifier ma conclusion : les systèmes phonologiques primitifs sont avant tout le produit de la biologie et non pas de la psychologie. Cela veut-il dire que la psychologie n'y a été pour rien ? Pas du tout. Car, si c'est la biologie qui explique que, chez un enfant au berceau, les monologues balbutiés procèdent toujours d'un ou de plusieurs sons innés déterminés, et que l'enfant qui les produit continue sa vie durant à leur accorder une secrète mais indestructible préférence, c'est la psychologie seule qui peut nous montrer comment les jeunes gens, en écoutant, apprennent à distinguer, puis à imiter les phonèmes innés de leur entourage.

Toutes ces considérations nous conduisent vers une solution du problème traditionnel des phonéticiens : Qu'est-ce qui est le plus ancien et le plus fondamental dans les phonèmes, l'élément articuloire ou l'élément acoustique ? D'une manière générale ce problème se trouve être résolu en faveur de l'élément articuloire, mais, prise concrètement, l'articulation n'est primaire en chaque homme que

1. Nous désignons ainsi le « thauru » gothique, figuré souvent par les phonéticiens à l'aide d'un signe spécial que nous ne pouvons reproduire ici, mais qu'on trouvera dans la figure 10 (en Charente et en Haute Savoie).

2. Nous employons ici le terme « accouplement » (coupling) dans le sens qui lui donne RABARD (*Hérédité*, Paris, 1921, *passim*).

dans ses phonèmes innés; pour tous les autres phonèmes, c'est l'élément acoustique qui est primaire en lui.

C'est cette différence qui est fondamentale pour toute l'histoire ultérieure de la langue. Car, dans les sons que chacun doit apprendre en écoutant, il reste passif: ces articulations peuvent être modelées comme de la cire, sa vie durant. Dans les articulations innées au contraire chacun est actif et propagandiste prédéterminé de son héritage. Tous les sons douteux, il les articulera d'après sa préférence innée, et aux sons non douteux il ajoutera fréquemment un petit élément accessoire de son propre « fond » congénital. Souvent cela se réduit à un timbre vocal personnel, à un accent de famille, à une nuance dialectale. Mais toujours nous verrons émerger la biologie à la longue, lorsque la psychologie et la sociologie laisseront le champ ouvert à plusieurs possibilités.

25. — Comment un phonème inné agit-il sur les phonèmes imités? Voici de quelle façon les choses me paraissent se passer. Chacun suit de préférence son instinct moteur inné plutôt qu'une habitude ultérieurement apprise; c'est-à-dire que chacun a une prédilection secrète mais indestructible pour ce qui est inné en lui, ou, comme dit le proverbe: *Naturam expellas furca, tamen usque recurret*. Chassez le naturel, il revient au galop. En d'autres termes, toutes nos articulations non-innées, apprises par imitation d'autrui, s'adaptent ou s'assimilent à nos articulations innées, dès que nous ne nous observons pas très attentivement. Par conséquent les phonèmes faibles ou non accentués subiront l'influence assimilatrice de l'articulation innée plus facilement que les phonèmes accentués. Aussi les phonèmes qui dans la langue n'ont qu'une fonction pauvre céderont-ils à cette action attractive plus facilement que les phonèmes qui ont une fonction grammaticale ou syntaxique riche. Toutes les mutations biologiquement conditionnées sont donc en somme des assimilations. D'ailleurs ces assimilations biologiquement conditionnées sont psychologiques quant à leur technique; c'est seulement la cause motrice de leur force et de leur direction qui se trouve en terrain biologique. Notre première conclusion est donc que chaque individu, dans sa vie linguistique, subit ou soutient une lutte de son système phonologique personnel contre le système phonologique de la langue de son entourage. Et c'est par cette

lutte continuelle qu'une société linguistique isolée peut rester fidèle à son système phonologique et le garder intact, parmi les innovations inévitables, voire même conserver les proportions numériques précises de fréquence des divers phonèmes.

26. — Mais cette possibilité conservatrice ne se réalise que quand l'influence et le nombre des divers groupes d'hommes ayant un héritage égal gardent leurs proportions premières. La mortalité, le manque de descendants d'un côté, le prestige exceptionnel d'une famille (famille royale, par exemple) peuvent faire changer l'équilibre du système.

Nous avons déjà trouvé (au § 14) un semblable changement en kabardi où la proportion de 500 : 250 : 250 s'était transformée en une proportion de 519 : 346 : 135.

Mais ordinairement la notoriété d'une certaine famille ou d'un groupe de familles provoque aussi un changement dans le régime des mariages. Nos conclusions jusqu'ici supposaient toujours la panmixie. Mais si maintenant les personnes avec un système phonologique apprécié commencent à se rechercher et se marient à l'exclusion des autres, les proportions des divers phonèmes seront changées. Nous en trouvons un exemple en géorgien. Cette langue avait autrefois vraisemblablement un système vocalique en équilibre parfait, tel qu'on le trouve encore en avar :

2 i 1 e 4 a 1 o 2 u

ou en espagnol :

1 i 3 e 6 a 3 o 1 u

Mais maintenant le géorgien est dévié vers l'*i*, et nous trouvons à présent :

4 i 3 e 6 a 2 o 1 u

Dans ce cas, le système est dévié un peu, mais n'a pas changé de fond en comble.

27. — Ce dernier cas se réalise si les homozygotes de facteurs dominants commencent à se distinguer consciemment d'après leur élocution, se considérant comme une élite, comme un centre de culture dans un milieu, une « périphérie » moins civilisée ; c'est ce qui s'est passé très souvent dans l'histoire, par exemple, à Rome lorsque les Patriciens se sont distingués des Plébéiens ; ou dans

l'Inde lorsque les Brahmanes et les Ksatria's se sont distingués des castes inférieures. Car alors l'autogamie ou l'endogamie des castes supérieures devient une loi générale; les homozygotes civilisés se multiplient, et les hétérozygotes sont repoussés vers la « périphérie ». Si l'hétérozygotisme se réduit à un ou deux facteurs, les homozygotes en triomphent très vite, en deux ou trois générations; mais même si les hétérozygotes se distinguent par dix ou quinze facteurs, ils seront décimés après sept ou huit générations, comme le

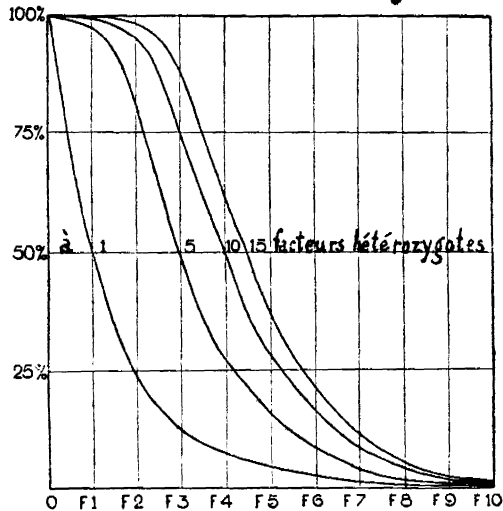


Fig. 6. — Pourcentage des individus hétérozygotes dans les générations successives.

montre la figure 6. que j'emprunte à MM. East et Jones. En ce cas, le système phonologique subit une simplification étonnante. C'est pourquoi les dialectes régionaux montrent souvent un système phonologique bien plus compliqué que les langues littéraires.

28. — Mais toutes ces évolutions internes d'une société linguistique isolée supposent encore que tous les membres de cette société proviennent d'une souche unique, née d'un croisement hybride.

Or ce cas primitif ne dure pas indéfiniment, et, tôt ou tard, cette société linguistique isolée se mêle à une autre. Remarquons cependant que maintenant l'histoire du croisement hybride primitif ne va pas se répéter. Les circonstances sont tout autres. Ce ne sont pas

deux ou quatre couples isolés qui se rencontrent, mais deux tribus ou deux peuples qui parlent une langue complète et qui commenceront à garder leur endogamie. Peu à peu ces langues se mêlent, et d'ordinaire la langue la plus cultivée réussit à supprimer la langue barbare; mais non sans subir elle-même un profond bouleversement. Car, comme nous l'avons appris de M. Meillet au commencement de cette étude : « en apprenant une langue nouvelle, les sujets ne perdent pas pour cela leur hérédité. Des tendances qui se font jour dans la langue indigène peuvent dès lors se manifester aussi dans la langue nouvellement adoptée. On comprend ainsi que le latin ait subi des transformations particulièrement profondes sur les domaines où il a remplacé d'autres langues à tendances toutes différentes, et notamment le gaulois. On sait, par exemple, que l'un des traits qui caractérisent le celtique est une forte tendance à altérer, à conformer aux voyelles voisines et même à éliminer les consonnes placées entre voyelles. Or, nulle part plus que sur le domaine gallo-roman, et surtout en français, les consonnes intervocaliques latines ne se sont altérées ou même n'ont été éliminées comme elles l'ont été en français : *lepore(m)* devient *lièvre*, et *amatam* devient *aimée*. On est amené ainsi à supposer que les innovations les plus caractéristiques du français tiendraient, non seulement à la façon dont le latin a été prononcé en Gaule, mais à une hérédité d'habitudes acquises par les sujets parlant gaulois »¹. Ce n'est donc pas encore un croisement hybride qui se produit ici, mais la continuation de deux systèmes phonologiques indépendants qui vivent quelque temps l'un à côté de l'autre. Mais, par l'assimilation psychologique et sociologique, les deux systèmes finissent par se réunir dans un compromis, dans lequel tous les phonèmes difficiles pour l'un des deux partis sont éliminés ou remplacés par des phonèmes communs à tous les deux.

29. — Cependant ce premier compromis psychologique et sociologique n'a qu'un caractère provisoire. Peu à peu les individus appartenant aux deux races commencent à se marier entre eux; et maintenant les deux systèmes innés commencent à se fondre en un compromis biologique. Et très souvent, il y a alors des « revivals » de vieux

1. A. MEILLET. *La méthode comparative en linguistique historique*, Oslo, 1923, p. 30.

phonèmes éliminés. « Le passage de *u* fermé à *ü* sur le domaine gallo-romain et en Alsace ne serait pas une survivance immédiate du gaulois », — car dans les huit premiers siècles de notre ère, nous n'en trouvons aucune trace —, « mais l'effet lointain de certaines habitudes acquises, transmises par hérédité »¹.

Un autre détail de cette histoire compliquée, — détail que nous avons mentionné déjà plus haut (§ 2), mais pas encore expliqué, — est la reprise renforcée d'une loi phonétique hétéronome antérieure par une loi phonétique autonome, quelques siècles plus tard. Nous comprenons maintenant que la loi hétéronome était la suite d'une introduction d'un facteur nouveau dans un groupe du peuple vainqueur; mais ce facteur n'était présent dans ces premiers hybrides que dans une liaison hétérozygote. Peu à peu cependant, par les mariages mutuels dans ce groupe, ce facteur commence à se trouver, dans la descendance, dans une liaison homozygote. Bientôt ces homozygotes commencent à se rechercher en mariage, et par là de nouveau l'homozygotie devient générale. Or nous savons par l'expérience de la biologie générale que très souvent un facteur en liaison hétérozygote ne produit que la moitié des effets que produira ce même facteur en liaison homozygote. A présent donc, tout s'éclaircit².

30. — Il est clair cependant qu'un système phonologique né d'un hybridisme aussi compliqué ne montrera pas la simplicité des formules numériques que nous avons découvertes dans les langues primitives.

Du reste, à côté de ces descendants hybrides, les deux races continuent aussi à produire des descendants purs, sans mélange, qui héritent encore et toujours de la plus grande partie du système phonologique d'antan. C'est la raison pour laquelle à présent partout en Europe nous trouvons des langues parlées par les descendants mêlés ou purs de deux ou plusieurs races diverses, qui ont gardé plus ou moins fidèlement leurs tendances divergentes, et qui tous soutiennent une lutte mutuelle mais inconsciente pour faire triompher dans la langue nationale leur système propre. Et c'est

1. A. MEILLET, *loc. cit.*

2. Jacques VAN GINNEKEN. Die Erblichkeit der Lautgesetze, *Indogermanische Forschungen*, Bd. 45, 1927, p. 1-44.

dans cette lutte que nous trouvons le principe fondamental de l'évolution phonologique interne des langues contemporaines européennes, même de celles qui, comme le français, montrent depuis des siècles un équilibre remarquable.

31. — Je ne donnerai que deux ou trois exemples de cette lutte qui tient en équilibre nos langues modernes; elle se montre très souvent dans une série de lois phonétiques qui présentent une sorte de cercle, comme Jacob Grimm l'a vu déjà pour la loi des consonnes germaniques liée à son nom.

Dans la transition du moyen-anglais au nouvel-anglais, les voyelles anglaises subissent une révolution. Sous l'influence de la race brachycéphale et laryngale, le peuple anglais s'est mis à prononcer toutes ses voyelles longues d'une manière plus fermée qu'autrefois. C'est ainsi que *o* : est devenu *o* : et que *ɔ* : est devenu *e* : ; mais du même coup l'ancien *e* : est devenu *i* : , et l'ancien *o* : est devenu *u* : . C'est la première moitié du cercle.

Or, dans la même période, la race dolichocéphale et labiale qui n'aime pas les voyelles fermées réagit par la diphtongaison de toutes les voyelles fermées, de sorte que *i* : devint *ai* et *u* : devint *au* avec un *a* ouvert, et que les anciennes diphtongues *ou* et *ei*, en rejetant leur second élément fermé, se monophthonguèrent en *o* : et en *ɔ* : . C'est là la seconde moitié du cercle. Après coup tous les mots ont changé de voyelle, mais le système est resté identique. Les anglicistes ne sont pas d'accord sur la question de savoir lequel des deux mouvements a joué le rôle provoquant; mais ils sont unanimes à reconnaître qu'il y a eu là un cercle fermé, ce qui est la seule chose qui nous intéresse ici.

Nous trouvons un exemple plus simple dans une partie des dialectes arméniens où la race dolichocéphale labiale a transformé les explosives sourdes en sonores, et la race brachycéphale laryngale réagit par le changement des explosives sonores en sourdes. De nouveau tous les mots ont changé de consonnes, mais le système est resté identique.

32. — Nous avons vu plus haut que, quand l'une des explosives sourdes se change en spirante, les autres explosives sourdes font de même. Cette règle générale comporte cependant, je l'ai annoncé déjà, des exceptions : par exemple en arménien le *p* en passant par

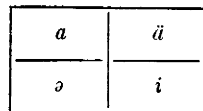
ph s'est changé en *h*, et en cellique il a même subi une éclipse, tandis que le *k* et le *t* sont restés ce qu'ils étaient. Les lois de l'hérédité peuvent-elles expliquer ces exceptions? Parfaitement.

Il est vrai que Mendel pensait encore que, dans la deuxième génération d'un croisement hybride, tous les facteurs hérités devaient se soumettre à une ségrégation fatale, mais M. Bateson a prouvé que cette ségrégation n'a pas toujours force de loi, et M. Morgan a même émis l'hypothèse séduisante que la loi de ségrégation ne règne d'une manière absolue que dans les cas où les différents facteurs sont situés dans des chromosomes différents. Aussitôt qu'ils se rencontrent dans un seul chromosome, la ségrégation devient facultative, car elle se réduit aux « crossing-over » (enjambements). Les biologistes nomment cela : un « accouplement » (« couplage ») des facteurs¹. Et cet accouplement montre des degrés. Quand la ségrégation ou le « crossing-over » ne se montre que dans un cas sur cent, nous parlons d'un accouplement fort ; quand la ségrégation se montre déjà dans un cas sur trois, nous parlons d'un accouplement faible. Il y a même des accouplements absolus, où la ségrégation ne se fait plus jamais, où tous les « crossing-over » sont fatalement exclus.

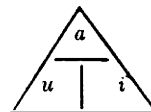
33. — Il nous faut examiner maintenant d'abord s'il y a des accouplements dans le système phonologique des voyelles. Eh bien, il y en a assurément. Et j'ai dû à plusieurs reprises m'interdire d'y faire allusion, pour ne pas les découvrir trop tôt.

A côté des systèmes vocaliques qui par la nature des choses groupent leurs phonèmes en un quadrilatère entrecroisé, nous avons trouvé déjà plusieurs systèmes qui ne se laissent grouper que dans un triangle².

Au système *rutul*³, s'oppose le système *assyrien* des Achéménides :



rutul



assyrien
des Achéménides

1. Voir p. 294, note 2.

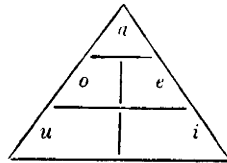
2. Cf. TRUBETZKOV, *loc. cit.*

3. Le *rutul* et le *dargwa* sont des langues caucasiques.

Au système *dargwa* s'oppose le système *géorgien* :

\bar{a}	\bar{a}
<i>o</i>	<i>e</i>
<i>u</i>	<i>i</i>

dargwa

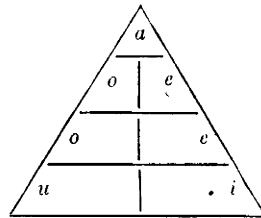


géorgien

Au système de quelques *dialectes polonais*, s'oppose le système *italien* :

<i>a</i>	\bar{a}
o_{ζ}	<i>e</i>
<i>o</i>	<i>e</i>
<i>u</i>	<i>i</i>

dialectes polonais



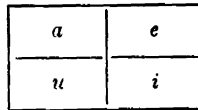
italien

Nous avons vu déjà quelques-unes des difficultés que comporte le système triangulaire, lorsque nous avons traité du système *avar*. Mais il faut maintenant nous demander quelles sont les causes générales des différences entre les deux groupes de systèmes.

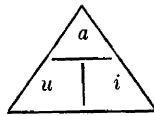
34. — La loi de la ségrégation universelle de Mendel produit naturellement un système en quadrilatère. Le triangle nous apparaît maintenant clairement comme une déviation. Et la cause de cette déviation, c'est d'abord l'accouplement de deux facteurs : 1° l'ouverture très grande de la bouche et 2° la localisation au milieu de la bouche ; car c'est à cause de cet accouplement assez fort que, dans les ségrégations des gamètes, le facteur de l'ouverture très grande de la bouche ne se détache plus du facteur de la localisation au milieu et, par conséquent, ne peut se lier qu'exceptionnellement avec les facteurs de la localisation en avant ou en arrière dans la bouche. En second lieu, les deux facteurs des localisations antérieure et postérieure sont accouplées eux aussi aux facteurs de la **bouche fermée** ou demi-ouverte, et ne peuvent se lier que rarement avec le facteur de la bouche entièrement ouverte. L'*a* neutre est donc la règle dans tous les accouplements, et la ségrégation en \bar{a} et \bar{a} est

une exception, et c'est par là que la plupart des systèmes vocaliques en forme de quadrilatère se distinguent des systèmes en triangle. C'est le cas le plus ordinaire, qui n'exige pas de preuve spéciale, et l'application de ce même raisonnement aux *r* et *l* pour les systèmes triangulaires des consonnes est évidente.

Mais voyons maintenant un cas plus compliqué, dont nous pouvons suivre pas à pas l'évolution historique. L'assyrien dans les textes d'Hammurabi et du prisme de Sanherib nous donne un système quadrilatère :



et dans les inscriptions des Achéménides nous montre un système triangulaire :



Remarquons aussitôt, que l'*a* dans le quadrilatère devrait être logiquement un *â*, mais les textes ne le montrent d'aucune manière.

Pour comprendre l'origine biologique de ce système quadrilatère, il nous faut admettre un croisement di-hybride semblable au malais :

AA = ouverture très grande	BB = localisation en arrière.									
aa = ouverture très petite	bb = localisation en avant.									
Aa = ouverture très grande	Bb = localisation en arrière.									
P	AABB (<i>â</i>) × aabb (<i>i</i>)									
F ¹	AaBb (<i>â</i>) × AaBb (<i>â</i>)									
F ²	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">1 AABB = <i>â</i></td> <td style="padding: 5px;">2 AaBB = <i>â</i></td> <td style="padding: 5px;">1 aaBB = <i>u</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">2 AABb = <i>â</i></td> <td style="padding: 5px;">4 AaBb = <i>â</i></td> <td style="padding: 5px;">2 aaBb = <i>u</i></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1 AAbb = <i>i</i>¹</td> <td style="padding: 5px;">2 Aabb = <i>i</i>¹</td> <td style="padding: 5px;">1 aabb = ? ou <i>e</i>.</td> </tr> </table>	1 AABB = <i>â</i>	2 AaBB = <i>â</i>	1 aaBB = <i>u</i>	2 AABb = <i>â</i>	4 AaBb = <i>â</i>	2 aaBb = <i>u</i>	1 AAbb = <i>i</i> ¹	2 Aabb = <i>i</i> ¹	1 aabb = ? ou <i>e</i> .
1 AABB = <i>â</i>	2 AaBB = <i>â</i>	1 aaBB = <i>u</i>								
2 AABb = <i>â</i>	4 AaBb = <i>â</i>	2 aaBb = <i>u</i>								
1 AAbb = <i>i</i> ¹	2 Aabb = <i>i</i> ¹	1 aabb = ? ou <i>e</i> .								

Cela fait donc 9 *â*, 3 *i*, 3 *u*, 1 *e*. Pendant les textes d'Hammurabi

1. Par épistase ou par accent musical.

et du prisme de Sanherib n'ont pas conservé cette proportion intacte, mais présentent des rapports légèrement modifiés, par exemple :

$$\begin{aligned}
 &7 a, 3 i, 3 u, 1 e \\
 \text{ou} &7 a, 4 i, 2 u, 1 e \\
 \text{ou} &4 \frac{1}{2} a, 4 i, 3 u, 1 e.
 \end{aligned}$$

35. — Supposons maintenant un accouplement faible de Ab et de aB (un cas de ségrégation sur trois cas d'accouplement); nous aurons :

	1 AB	3 Ab	3 aB	1 ab
1 AB	1 AABB	3 AABb	3 AaBB	1 AaBb
3 Ab	3 AABb	9 AAbb	9 AaBb	3 Aabb
3 aB	3 AaBB	9 AaBb	9 aaBB	3 aaBb
1 ab	1 AaBb	3 Aabb	3 aaBb	1 aabb

ce qui nous donnera :

$$\begin{aligned}
 1 \text{ AABB} &= a & 6 \text{ AaBB} &= a & 9 \text{ aaBB} &= u \\
 6 \text{ AABb} &= a & 20 \text{ AaBb} &= a & 6 \text{ aaBb} &= u \\
 9 \text{ AAbb} &= i & 6 \text{ Aabb} &= i & 1 \text{ aabb} &= e
 \end{aligned}$$

c'est-à-dire : 33 a, 15 i, 15 u, 1 e. Si nous divisons ces chiffres par 5, nous trouverons 7 a, 3 i, 3 u, 1/5 e, ce qui ressemble beaucoup à ce que nous avons compté dans les textes d'Hammurabi.

Mais la preuve la plus convaincante que nous avons affaire dans les textes d'Hammurabi à un accouplement faible nous est donnée par le résultat du même croisement avec un accouplement absolu de Ab et de aB. Nous trouvons en ce cas, en suivant toujours la même méthode :

	0 AB	1 Ab	1 aB	0 ab
0 AB				
1 Ab		AAbb	AaBb	
1 aB		AaBb	aaBB	
0 ab				

Nous n'aurons alors que :

$$1 \text{ AAbb} = i \quad 2 \text{ AaBb} = a \quad 1 \text{ aaBB} = u.$$

C'est la proportion même que nous retrouvons exactement dans les inscriptions des Achéménides. Il est donc évident que, quoique la proportion soit identique à celle d'un croisement monohybride, nous n'avons pas eu ici affaire à un croisement monohybride, mais à un croisement di-hybride à accouplement absolu. Autrefois dans le temps d'Hammurabi c'était encore un accouplement faible, et cela permettait au gamète *ab* de se lier encore quelquefois avec un autre gamète *ab* pour faire un *e* ; mais ce cas est devenu de plus en plus rare, et finalement il n'y a plus eu de gamètes *ab*. De plus, dans les *AaBb*, sous l'influence de *Aa*, *Bb* a changé de place ; l'ouverture très grande a imposé la localisation au milieu. Et ainsi, l'*a* neutre a gagné son superbe isolement. Et l'*l* et le *r* parmi les consonnes sont dans le même cas que l'*a* parmi les voyelles, comme nous l'avons déjà vu.

36. — Pour voir s'il y a encore d'autres accouplements dans le système phonologique des consonnes, reprenons maintenant notre premier exemple du § 7 et supposons que, dans une des filiations suivantes, le facteur *A* (expiration orale) se soit accouplé au facteur *b* (localisation vélaire) et que le facteur *a* (expiration nasale) se soit accouplé au facteur *B* (localisation labiale). Voyons d'abord un accouplement faible : un cas de ségrégation sur sept cas d'accouplement. Pour trouver le résultat d'un croisement de *AAbb* avec *aaBB* dans la seconde filiation, nous n'avons qu'à dresser le diagramme suivant des gamètes :

	1 AB	7 Ab	7 aB	1 ab
1 AB	1 AABB	7 AABb	7 AaBB	1 AaBb
7 Ab	7 AABb	49 AAbb	49 AaBb	7 Aabb
7 aB	7 AaBB	49 AaBb	49 aaBB	7 aaBb
1 ab	1 AaBb	7 Aabb	7 aaBb	1 aabb

Prenons maintenant un exemple d'un accouplement absolu entre les mêmes facteurs. Pour trouver le résultat, nous dressons ce diagramme :

	0 AB	1 Ab	1 aB	0 ab
0 AB				
1 Ab		AAbb	AaBb	
1 aB		AaBb	aaBB	
0 ab				

Nous pouvons maintenant comparer les trois cas.

1 ^{er} CAS sans accouplement (§ 7).	2 ^o CAS à accouplement faillé.	3 ^o CAS à accouplement absolu.
1 AABB = p	1 AABB = p	
2 AABb = k''	14 AABb = k''	
1 AAbb = k	49 AAbb = k	4 AAbb = k
2 AaBB = p'	14 AaBB = p	
4 AaBb = k''	100 AaBb = k''	8 AaBb = k''
2 Aabb = k	14 Aabb = k	
1 aaBB = m	49 aaBB = m	4 aaBB = m
2 aaBb = γ''	14 aaBb = γ''	
1 aabb = γ	1 aabb = γ	

Cela donne donc, en chiffres comparables pour les trois cas :

$16 \times 6 k'' = 96 k''$	$414 k''$	$16 \times 8 k'' = 128 k''$
$16 \times 3 p = 48 p$	$15 p$	$0 p = 0 p$
$16 \times 3 k = 48 k$	$63 k$	$16 \times 4 k = 64 k$
$16 \times 2 \gamma'' = 32 \gamma''$	$14 \gamma''$	$0 \gamma'' = 0 \gamma''$
$16 \times 1 m = 16 m$	$49 m$	$16 \times 4 m = 64 m$
$16 \times 1 \gamma = 16 \gamma$	1γ	$0 \gamma = 0 \gamma$
<u>256</u>	<u>256</u>	<u>256</u>

Plusieurs faits nous frappent dans ces chiffres.

1^o La proportion mutuelle des labiovélares, des labiales et des vélares 2 : 1 : 1 est restée intacte :

$$128 : 64 : 64 \quad | \quad 128 : 64 : 64 \quad | \quad 128 : 64 : 64$$

2^o La proportion mutuelle des orales et des nasales 3 : 1 est restée intacte elle aussi :

$$192 : 64 \quad | \quad 192 : 64 \quad | \quad 192 : 64$$

3° Mais il y a dans les cas d'accouplement beaucoup plus d'orales vélaïres que d'orales labiales :

48 : 48 | 63 : 15 | 64 : 0

et il y a dans les 2^e et 3^e cas beaucoup plus de nasales labiales que de nasales vélaïres et labiovélaïres :

16 : 16 : 32 | 49 : 1 : 14 | 64 : 0 : 0

parce que naturellement le facteur oral s'est accouplé au facteur vélaire, et que le facteur nasal s'est accouplé au facteur labial.

Mais alors nous comprenons aussi pourquoi, dans le deuxième cas, le *p*, déjà très faiblement représenté, a pu se séparer des deux autres occlusives, et pourquoi, dans le troisième cas, il a pu disparaître complètement; et aussi pourquoi le *ɣ* déjà dans le deuxième cas exige une progéniture de 256 personnes pour être complètement inné dans une seule parmi elles. Or il y a beaucoup de langues issues d'un croisement analogue où le *p* et le *ɣ* ont subi une éclipse, surtout au commencement des mots. Et ce n'est point un cas isolé, mais un principe général que nous avons découvert ainsi : c'est l'accouplement biologique qui explique toutes les divergences autonomes¹ des phonèmes parallèles : l'extinction des phonèmes dont les facteurs se repoussent, et la multiplication des phonèmes dont les facteurs s'accouplent.

37. — Mais c'est le même accouplement aussi qui détermine plusieurs lois phonétiques très importantes. La forme affriquée des consonnes est accouplée dans beaucoup de langues à la localisation au milieu de la bouche. Si maintenant par hasard une explosive vélaire s'avance dans la bouche, ou si une explosive dentale se retire dans la bouche, toutes les deux à l'instant se transforment en une affriquée. Et c'est par là qu'on peut expliquer que beaucoup de langues n'ont pas d'affriquées labiales, dentales ou vélaïres, mais seulement des affriquées palatales².

Dans le dialecte rhétique de Bergün, l'occlusion vélaire est

1. Les divergences hétéronomes des phonèmes parallèles, qui, comme le nom l'indique, ont pour cause une évolution accidentelle dans les phonèmes adjacents, restent naturellement à part.

2. L. BELGERI. *Les affriquées en italien et dans les autres principales langues européennes*, Trieste, 1929, planche LI : carte de l'Europe affriquée.

3^e Mais il y a dans les cas d'accouplement beaucoup plus d'orales vélaïres que d'orales labiales :

48 : 48 | 63 : 15 | 64 : 0

et il y a dans les 2^e et 3^e cas beaucoup plus de nasales labiales que de nasales vélaïres et labiovélaïres :

16 : 46 : 32 | 49 : 1 : 14 | 64 : 0 : 0

parce que naturellement le facteur oral s'est accouplé au facteur vélaïre, et que le facteur nasal s'est accouplé au facteur labial.

Mais alors nous comprenons aussi pourquoi, dans le deuxième cas, le *p*, déjà très faiblement représenté, a pu se séparer des deux autres occlusives, et pourquoi, dans le troisième cas, il a pu disparaître complètement; et aussi pourquoi le *ɣ* déjà dans le deuxième cas exige une progéniture de 256 personnes pour être complètement inné dans une seule parmi elles. Or il y a beaucoup de langues issues d'un croisement analogue où le *p* et le *ɣ* ont subi une éclipse, surtout au commencement des mots. Et ce n'est point un cas isolé, mais un principe général que nous avons découvert ainsi : c'est l'accouplement biologique qui explique toutes les divergences autonomes¹ des phonèmes parallèles : l'extinction des phonèmes dont les facteurs se repoussent, et la multiplication des phonèmes dont les facteurs s'accouplent.

37. — Mais c'est le même accouplement aussi qui détermine plusieurs lois phonétiques très importantes. La forme affriquée des consonnes est accouplée dans beaucoup de langues à la localisation au milieu de la bouche. Si maintenant par hasard une explosive vélaïre s'avance dans la bouche, ou si une explosive dentale se retire dans la bouche, toutes les deux à l'instant se transforment en une affriquée. Et c'est par là qu'on peut expliquer que beaucoup de langues n'ont pas d'affriquées labiales, dentales ou vélaïres, mais seulement des affriquées palatales².

Dans le dialecte rhétique de Bergün, l'occlusion vélaïre est

1. Les divergences hétéronomes des phonèmes parallèles, qui, comme le nom l'indique, ont pour cause une évolution accidentelle dans les phonèmes adjacents, restent naturellement à part.

2. L. BELGERI. *Les affriquées en italien et dans les autres principales langues européennes*, Trieste, 1929, planche LI : carte de l'Europe affriquée.



En haut : norme labiale d'un crâne négro prognathe et labial (d'après R. MARTIN, *Anthropologie*², II, p. 918) ; en bas : norme labiale d'un crâne alpin orthognathe et laryngal (*Ibid.*, p. 919) ; cf. la fig. 7, ci-après.

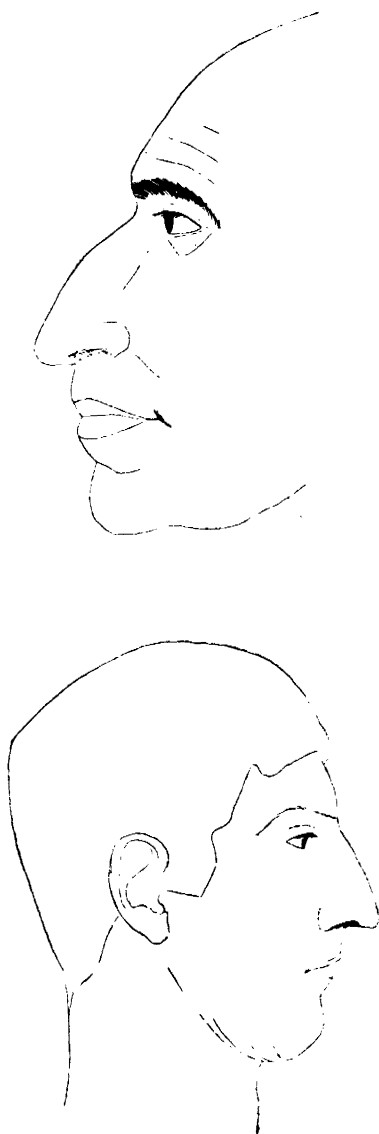


Fig. 7. — En haut : profil de Méditerranéen labial;
en bas : profil de Géorgien laryngal (cf. la planche hors texte ci-contre).

accouplée d'une manière absolue à l'élément qui assourdit les consonnes sonores. Or, aussitôt qu'un second élément de diphtongue devient sourd, nécessairement il se change en occlusion vélaire, et c'est ainsi que *seis* devient *seks* et *voujs* devient *voks*, *oili* devient *okli* et *oreila* devient *rekla*; c'est ce qu'on a nommé les diphtongues endurcies. De la même manière, en néerlandais et en allemand, le facteur des consonnes finales est accouplé au facteur de la surdité; de sorte que, quand une consonne sonore médiane se trouve transposée à la fin du mot, aussitôt elle s'assourdit: *tobbe* devient *top*, *ebbe* devient *ep* et *wadde* devient *wat*.

Dans le dialecte haut-allemand de l'Etschland, M. Gamillscheg (*l.c.*) nous a montré que la fricative sourde initiale est accouplée absolument à une explosive, de sorte que, quand les Etschlandais empruntent un mot français ou allemand commençant par une fricative sourde, nécessairement et à leur propre étonnement ils changent le *f*- en *pf*-, le *s*- en *ts*-, le *š*- en *tš*- et *x*- en *kx*-.

38. — Peut-être dans les derniers cas avons-nous déjà des accouplements de plus de deux éléments; car pour les plantes et les animaux ces accouplements ne se bornent pas à deux facteurs; la *Primula senensis* et la *Mathiola* présentent des accouplements de trois facteurs. M. White et M. Baur ont découvert chez le pois et chez l'*Antirrhinum* des groupes de cinq ou de six facteurs accouplés, et M. Morgan a trouvé chez la mouche *Drosophila* des complexes accouplés et isolés encore bien plus imposants. C'est par des grands complexes accouplés de même nature que M. Renner a réussi à expliquer les mutations surprenantes de l'*Oenothera Lamarckiana*, qui est une vraie hétérozygote de complexes; et les grandes races humaines ne sont vraisemblablement que des variétés qui, dans le temps de leur isolement, ont développé plusieurs grands complexes accouplés et homozygotes de facteurs héréditaires, par lesquels ils se distinguent entre elles.

39. — Je suis porté à croire que les races dolichocéphales eurafricaines, c'est-à-dire la race méditerranéenne, la race orientale et surtout la race nègre¹, ont développé un grand complexe labial accouplé, lié à leur prognathisme, leur prophanie et leur macrodon-

1. Et la partie de la race dite nordique qui descend de la race préhistorique de Cro Magnon.

tisme, à leurs lèvres très développées (la procheilie), à la forme leptostaphylienne et dolicho-ouranique de leur palais, à leur platyrrhinie, et à l'énorme apertures de leur canal nasal, etc. Les facteurs linguistiques accouplés dans ce complexe sont entre autres : la localisation en avant dans la bouche, les différents mécanismes des lèvres arrondies, les articulations interdentes, labiodentales et palatales de la langue ; la bouche et les lèvres en forme de flûte, le mécanisme des consonnes nasales, l'ouverture de la bouche pour les voyelles, la demi-ouverture de la bouche pour les consonnes fricatives ; enfin la préférence universelle pour les voyelles, une tendance à commencer et à finir les mots par une voyelle et une antipathie pour les groupes de consonnes (voir fig. 7 et planche hors-texte).

40. — Au contraire, ce sont les races brachycéphales eurasiatiques, c'est-à-dire la race alpine, la race dinarienne et la race asiatique (anatolienne), qui ont développé un grand complexe laryngal accouplé, lié à leur orthognathie et mésognathie, à leur microdontisme, à leur glotte très développée, à leurs lèvres minces (l'ortocheilie et même l'opistocheilie), à la forme brachy-staphylienne et brachy-ouranique de leur palais, à leur leptorrhinie et à la petite apertures de leur canal nasal, etc. Les facteurs linguistiques accouplés dans ce complexe sont, entre autres : la localisation en arrière dans la bouche, les mécanismes des lèvres minces et aplaties, les articulations dorsales de la langue, les mécanismes des occlusives supra-glottales et infra-glottales, les occlusives faibles, fortes et géminées, les occlusives aspirées et affriquées (il y a même des affriquées latérales), la bouche et les lèvres en forme de boîte, le mécanisme des voyelles nasales, la fermeture totale de la bouche, enfin la préférence universelle pour les consonnes fortes et pour les groupes des consonnes, surtout au commencement et à la fin des mots.

41. — Et justement, comme l'accouplement simple de la localisation labiale avec le mécanisme des consonnes nasales déterminait l'extinction de la nasale vélaire et multipliait les nasales labiales, l'accouplement complexe de la localisation labiale avec presque toutes les consonnes et les voyelles a déterminé, dans les langues nègres pures et dans quelques langues méditerranéennes comme le français : 1° l'extinction universelle de toutes les consonnes vélares du latin, de sorte que toutes les dorsales françaises — à fréquence

très faible du reste — sont à présent des palatales, et que conséquemment toutes les consonnes françaises s'articulent dans la partie antérieure de la bouche; et 2° la multiplication des consonnes dentales et labiales et une migration à peu près générale des voyelles françaises postérieures vers la partie antérieure de la bouche (fig. 8).

42. — Et de nouveau, justement comme l'accouplement simple de la localisation laryngale avec le mécanisme des occlusives déterminait l'extinction de l'occlusive labiale et multipliait les occlusives vélares et laryngales, l'accouplement complexe de la localisation laryngale

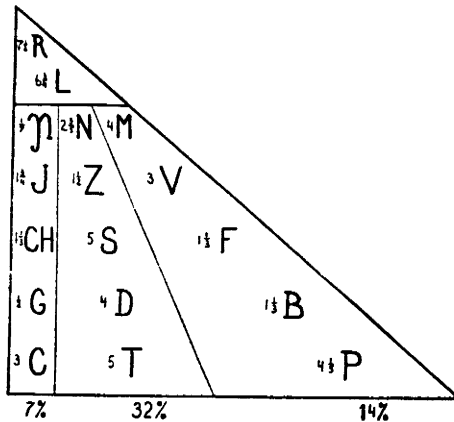


Fig. 8. — Système des consonnes françaises.

avec à peu près toutes les consonnes et les voyelles, a déterminé, dans les langues asiatiques pures comme le tlingit de l'Amérique septentrionale : 1° l'extinction universelle de toutes les consonnes labiales, le recul de toutes les dentales vers le milieu du palais; et 2° la multiplication des occlusives vélares et laryngales et la migration à peu près générale des voyelles antérieures vers la partie postérieure de la bouche (cf. fig. 9).

43. — C'est vraiment une opposition diamétrale que nous trouvons dans ces deux groupes de langues :

1° Dans les langues labiales, c'est comme par une attraction des lèvres que tous les phonèmes s'avancent; dans les langues laryngales, c'est comme par une attraction du larynx que tous les phonèmes reculent.

2° Dans les langues labiales, les phonèmes antérieurs se multiplient

et les phonèmes postérieurs se raréfient; dans les langues laryngales, les phonèmes postérieurs fourmillent et les phonèmes antérieurs disparaissent en grande partie.

3° Dans les langues labiales, les voyelles dominant, se prolongent et se différencient en diphthongues, cherchent les places préférées, c'est à-dire le commencement et la fin et s'assimilent les consonnes intervocaliques, s'y entremêlent par svarabhakti, les font changer de place par métathèse pour commencer le mot avec une seule consonne et simplifient les groupes de consonnes surtout au commencement et à la fin des mots. Dans les langues laryngales, les

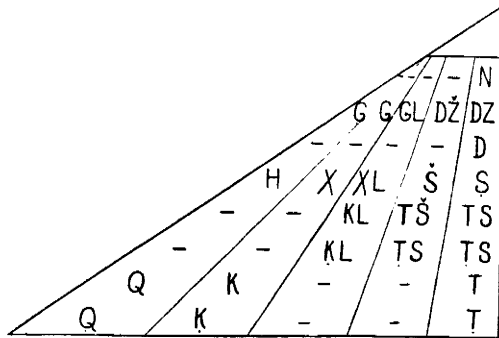


Fig. 9. — Système des consonnes tlingit.

consonnes dominant, se prolongent, se dédoublent, s'aspirent et s'affriquent, se réservent les places initiales et finales, et s'assimilent les voyelles, s'y entremêlent dans les hiatus, les font changer de place par métathèse pour commencer le mot avec deux consonnes, et multiplient un peu partout les groupes de consonnes.

44. — Dans une étude datée de 1929¹, j'ai énuméré les langues qui appartenaient à ces deux groupes, mais il est difficile d'être complet en cette matière, et, après coup, j'ai dû constater aussi — ce que du reste l'histoire linguistique nous explique à merveille — que les cas purs sont rares, et que les titres de mes listes de *langues labiales* et de *langues laryngales* doivent être corrigés en *langues à tendances labiales dominantes* et *langues à tendances laryngales dominantes*.

1. J. VAN GINNEKEN. De retour à Aug. Schleicher, in : *Donum Natalicium Schrijnen*, Chartres, 1929, p. 40 sq.

Néanmoins il est certain, que les langues laryngales en Europe coïncident très bien avec la région que l'anthropologie nous désigne comme le terrain de la race alpine, dinarienne et asianique et que les langues labiales se parlent dans les régions où habite la race méditerranéenne.

Et pour les pays où les deux races cohabitent, comme la France, l'Italie, l'Espagne et même la Grèce, l'on peut comparer à son aise les cartes linguistiques avec les cartes anthropologiques, et l'on sera surpris d'une coïncidence remarquable¹. Mais ce n'est pas le lieu ici d'insister sur ce point. Je ne donne comme exemple qu'une seule carte linguistique de la France, où l'on voit clairement le groupe des dialectes dans lesquels la race alpine domine, d'après la délabialisation de *tʃ* (devant *a*) en *ts*, *tʃ*², *ʃ* et *s* (voir fig. 10, p. 312-313).

45. — Je voudrais encore attirer l'attention ici sur un petit groupe de faits avérés, qui ouvriront peut-être un horizon assez large.

Nous avons vu ci-dessus, aux §§ 30 et 31, que deux parties ethniques d'un peuple tiennent en suspens mutuellement leurs tendances phonétiques, en agissant et réagissant par des demi-cercles qui à la fin dessinent un cercle fermé. N'y a-t-il pas des cas parallèles dans les langues et les mots que nous voyons voyager d'une race à une autre?

Le latin est une langue labiale, qui cependant sous l'influence des Etrusques voisins nous montre aussi quelques signes d'un développement laryngal : par exemple le grec ἐξανκτάρειν chez Plaute apparaît comme *exanctare*, *stloppus* devient *scloppus*, et *stllis* devient *scllis*; de même *vetula* de *vetus* est devenu *vecla* (it. *vecchia*, fra. *vieille*), et *aurilla* s'est transformé en *auric(u)la* (fra. *oreille*), de sorte que nous trouvons, pour ces deux derniers mots, une évolution tout à fait parallèle à *oc(u)lu* : it. *occhio* : fra. *œil*.

Analysons l'histoire ultérieure de ces mots. Lorsque les trois formes laryngales latines se sont répandues parmi les peuples

1. Pour la Pologne, je renvoie aux études très intéressantes de M. Jan Czekiowski, dont je ne cite que la dernière : *Roznicowanie się dialektów Pradolowiankich w swietle kryterjum ilosciowego*, Prague, 1934.

2. Le signe *ʃ* figure ici la fricative interdentale qui est représentée dans la carte de la figure 10 (en Charente et en haute-Savoie) par le signe spécial habituel des phonéticiens (cf. p. 294, note 1).

romans, à base d'articulation labiale, le groupe consonantique *cl* s'est naturellement vocalisé en *il*, et c'est ainsi que *vecla* est devenu *veila*, *auricla* : *oreïla* et *oculu* : *œil*. En France ces mots sont restés à peu près sans changement jusqu'à nos jours.

Mais en pays Rhétique nous avons des populations labiales à côté de populations laryngales. Eh bien, à Ober-Bergell, village à dialecte labial dominant, ces trois mots sont à présent : *veila*, *ureila*, et *œil* (pluriel). Et c'est, sans le moindre doute, dans cette forme qu'ils se sont introduits à la petite ville de Fondo, à dialecte laryngal. Et qu'en a-t-on fait là? *Veila* est par diphtongue endurcie redevenue : *vecla*, *ureila* est redevenue (*o*)*rekla*, et *œil* est redevenue *okli*¹. Voilà de nouveau nos deux demi-cercles qui se rencontrent dans un cercle fermé : ces mots sont revenus à leur point de départ,

Un autre exemple est le nom de nombre latin *sex* qui a conservé sa forme indo-européenne, très sûrement laryngale. Chez les Français labiaux qui n'aiment pas les groupes de consonnes, ce mot devait devenir d'abord **sieis*, puis finalement *sis*. A Ober-Bergell, les mêmes causes ont produit à peu près le même effet : *seis*. Et c'est ainsi que ce mot est parvenu à Bergün, petite ville à dialecte laryngal. Et voilà de nouveau que par diphtongaison endurcie le *k* réapparaît, et nous entendons *siks*. Mais à Oberhalbstein, où le dialecte est encore plus laryngal, l'*i* recule dans la bouche vers *e*, et la forme latine ressuscite complètement : on y dit *seks*. Mais — ce sera peut-être encore plus intéressant —, voyons maintenant la forme de notre nom de nombre en vieil-égyptien, qui certainement était parlé par un peuple labial : nous trouvons *sis*, comme en français. Peu importe à présent de savoir laquelle des deux formes est la plus ancienne, la forme labiale égyptienne ou la forme indo-européenne laryngale. Ce qui est d'une importance capitale, c'est qu'en linguistique biologique nous avons retrouvé ainsi la réversibilité d'une loi phonétique.

1. Pour le détail de ces diphtongues endurcies et leur histoire, voir TH. GARTNER, *Handbuch der Rätoromanischen Sprache und Literatur*. Halle, 1911; A. REDOLFI, *Die Lautverhältnisse des bergellischen Dialekts*, Halle, 1884; C. MARTIN LUTTA, *Der Dialekt von Bergün und seine Stellung innerhalb der Rätoromanischen Mundarten Graubündens*, Beiheft 71 der *Zeitschrift f. roman. Philologie*, Halle, 1923. D'autres exemples parallèles sont : *frigida* : *freida* : *fregda*; lat. *socru* : *sir* : *sekr*; lat. *vocitu* : *vit* : *vekt*. Autrefois les romanistes pensaient naturellement que les dernières formes de Fondo, Oberhalbstein et Bergün avaient conservé le *k* latin; mais à présent tous sont d'accord pour reconnaître que ce *k* repose sur une diphtongue endurcie assez récente.

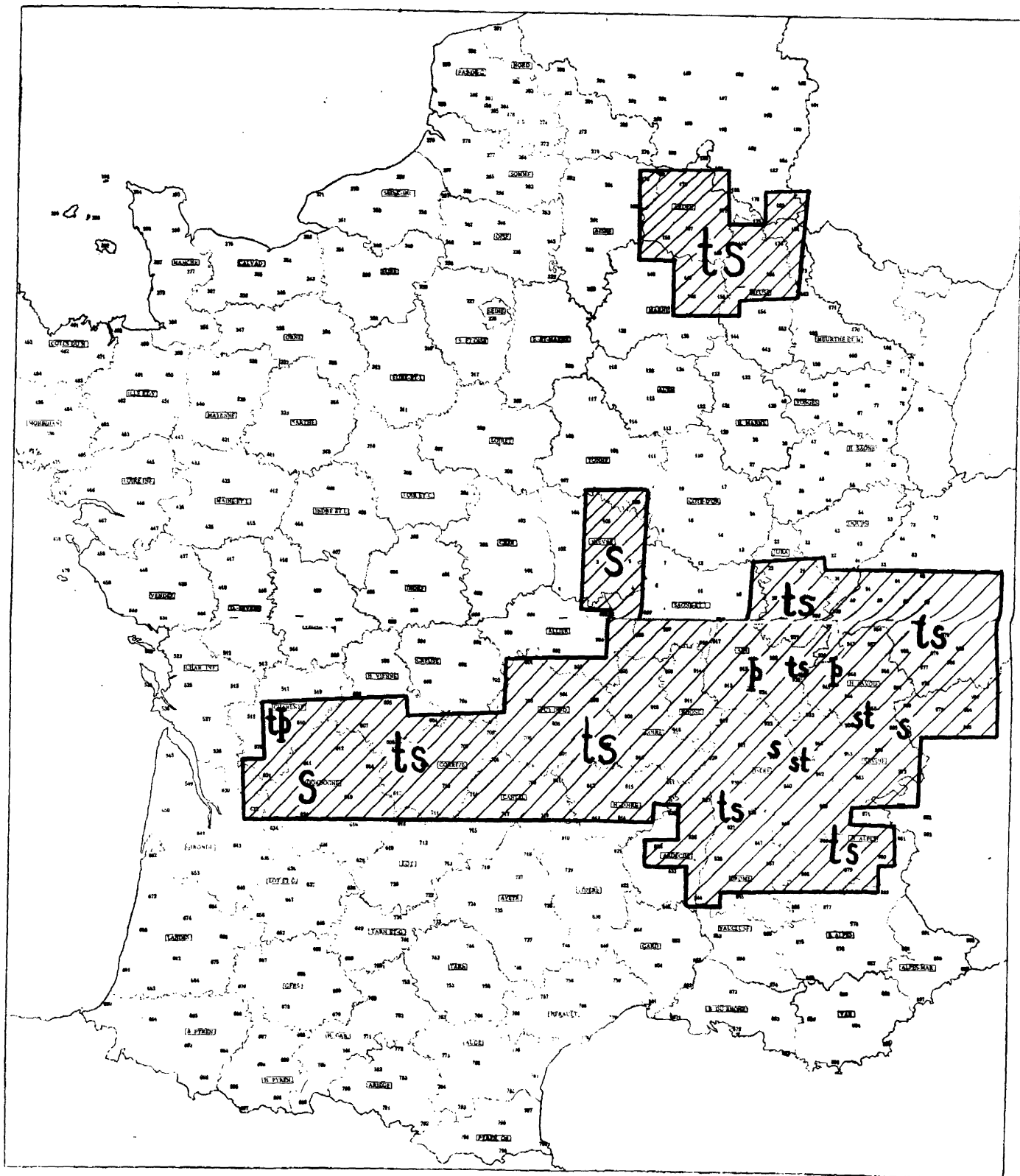


Fig. 10. — La délabialisation de *tʃ* devant *a*, d'après M. DAUZAT.

La thermodynamique n'est devenue une science exacte qu'après la découverte de cette loi profonde de la réversibilité de l'énergie. Peut-être l'histoire phonétique des langues s'en ressentira-t-elle aussi.

46. — Mais il y a encore deux autres groupes de langues qui ont, croyons-nous, développé un complexe d'accouplements diamétralement opposés. Ce sont les langues à base d'articulation cacuminale, comme les langues indiennes, le sanskrit par exemple, et les langues à double base d'articulation douce et dure, comme le russe et presque toutes les langues ouralo-altaïques. Car le facteur décisif de distinction entre ces deux types de langues n'est pas la localisation au milieu de la bouche, opposée aux localisations antérieure et postérieure, mais l'ouverture très grande de la bouche qui se réalise dans l'articulation de l'*a* et l'ouverture faible de la bouche qui se réalise aussi bien dans l'articulation de l'*ï* que dans celle de l'*u*.

Les races asiatiques qui ont développé ces grands complexes accouplés sont la race mongolide¹ et la race indo-afghane. Elles n'ont pas été aussi bien étudiées que les races européennes ; mais ce qu'on en sait nous permet d'apercevoir quelques données très intéressantes.

47. — Pour le prognathisme et l'orthognathisme nos deux races sont intermédiaires entre la race alpine et la race méditerranéenne ; mais les Indo-Afghans sont dolichocéphales, et les Mongolides brachycéphales (ou mesaticéphales). D'autre part, tandis que, chez les Indo-Afghans, tout se concentre dans le milieu du visage, le visage large des Mongolides se divise comme un carré visiblement en une partie droite et une partie gauche. La même division en deux parties distinctes nous frappe dans les têtes mongolides vues de côté. Une ligne verticale tirée par l'aperture de l'oreille divise la tête en deux parties presque égales, antérieure et postérieure. Peut-être la coïncidence de ce fait avec la tendance à diviser tous les phonèmes en deux groupes parallèles pour les parties antérieure et postérieure de la bouche n'est-elle pas fortuite. En ce cas, la structure plus centrale de la tête indo-afghane expliquerait peut-être la tendance cacuminale. Mais, c'est, on le conçoit, une hypothèse hardie.

48. — Quoiqu'il en soit, de même que la race alpine entraînait à peu près tous les phonèmes vers la partie postérieure, et la race méditer-

1. Comprenant les races mongole, finnoise, tOUNGouse et turque et aussi la partie de la race dite nordique qui ne descend pas des Cro Magnons.

ranéenne vers la partie antérieure, de même la race indo-afghane entraîne à peu près tous les phonèmes vers l'ouverture la plus grande de la bouche (accouplée naturellement à la localisation cacuminale), et la race mongolide amène presque tous les phonèmes dans ses deux canaux de l'ouverture la plus petite de la bouche, c'est-à-dire dans le canal des phonèmes doux à couleur d'*i*, ou dans le canal des phonèmes durs à couleur d'*u* (voir fig. 11 et 12). La coïncidence de l'habitation de la race indo-afghane avec la région de la base d'articulation cacuminale est de toute évidence; et la preuve que la race mongolide coïncide parfaitement avec les langues aux phonèmes doux et durs, est administrée en abondance par les faits présentés par M. Roman Jacobson dans son étude : *K karakteristike Evrazijskogo jazikovogo sojuza, Izlanie Evrazijcev*, 1931.

M. Grammont a développé longuement les diverses tendances phonétiques qui dans les langues de l'Hindoustan sont liées à cette préférence cacuminale, et moi-même, dans mon étude citée du *Donum Natalicium Schrijnen*, j'ai brièvement exposé comment l'harmonie des voyelles et les deux systèmes de consonnes douces et dures ne sont qu'une suite du même principe, et j'ai même opiné que l'Ablaut indo-européen et l'Umlaut germanique n'en ont été que les effets déviés par les circonstances nouvelles. Mais j'y reviendrai, comme sur dix autres questions (qu'ici je ne pouvais qu'annoncer) dans un périodique plus exclusivement linguistique.

49. — Or, comme nous l'avons vu par l'exemple de l'assyrien, les accouplements biologiques ont une influence fatale sur la fréquence des personnes à qui certains phonèmes appartiennent en héritage. Et, comme toutes ces personnes soutiennent une lutte aussi constante qu'inconsciente pour donner à leurs phonèmes personnels la fréquence que mérite leur nombre et leur ascendant, la fréquence des phonèmes dans les langues devra subir la conséquence de ces accouplements. C'est pour cela que les statistiques des phonèmes dans cette sorte de langues ne montrent pas les formules d'un simple hybridisme comme celles que nous avons rencontrées dans quelques systèmes phonologiques extraordinairement primitifs, et que spécialement les chiffres des phonèmes préférés sont naturellement bien plus élevés. Comparez par exemple le sanskrit 8 *a* : 2 *i* : 1 *u* et 9 *ā* : 1 *ī* : 1 *ū* avec le lak 2 *a* : 1 *i* : 1 *u*. Pour les consonnes

sanskrites nous avons 9 du milieu de la bouche : 3 en avant : 1 en

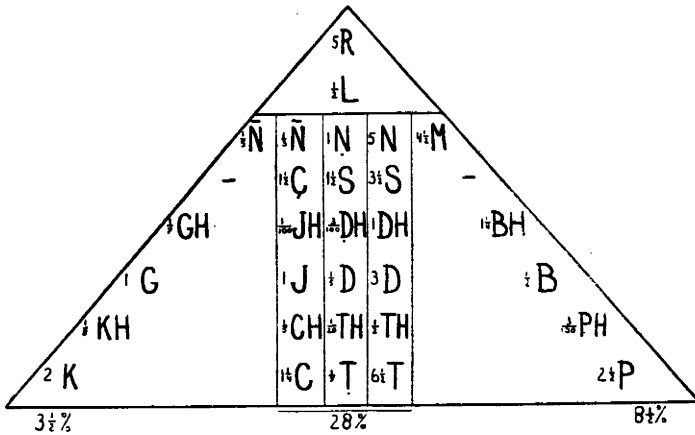


Fig. 11. — Système consonantique de la langue sanskrite.

arrière, etc. Pour le français, j'ai compté 5 consonnes dentales : 2 labiales : 1 palatale.

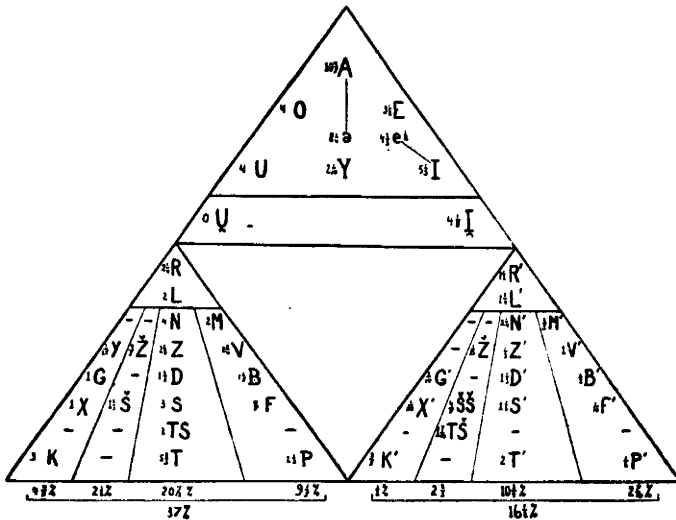


Fig. 12. — Système phonologique de la langue russe.

Notre conclusion doit donc être que les bases d'articulation qui montrent une préférence marquée pour une seule localisation dans la bouche ou pour un seul degré de son ouverture trouvent leur

explication dans les grands complexes d'accouplement biologique.

50. — Mais la suite de ce développement, c'est-à-dire la polymérie cumulative, vient encore renforcer cette conclusion d'une manière remarquable

On sait, depuis la découverte de M. Nilsson Ehle, que l'utile couleur rouge du grain de froment repose sur deux facteurs hérités indépendants, et que par suite, dans le croisement d'une espèce à grain blanc avec une espèce à grain rouge, la seconde génération présente non pas trois exemplaires à grain rouge contre un exemplaire à grain blanc, mais quinze contre un.

Ces faits trouvent leur application directe dans nos langues européennes qu'une culture séculaire a élevées à une finalité remarquable. C'est ainsi, par exemple, que l'*i* et l'*u* se différencient déjà très utilement par une trimérie de facteurs indépendants :

Pour l' <i>i</i>	Pour l' <i>u</i> (ou)
Localisation antérieure.	Localisation postérieure.
Lèvres aplaties.	Lèvres arrondies.
Larynx élevé en haut.	Larynx retiré en bas.

Cependant M. Davenport a trouvé, dans la coloration de la peau humaine, des polyméries encore plus compliquées. Dans les pays équatoriaux, en effet, s'est développée dans la peau des nègres, comme défense contre les rayons du soleil, une polymérie cumulative de facteurs colorés, dont le premier donne des taches jaunes, le second des pigments rouges, et ce ne sont que les facteurs hérités troisième, quatrième et cinquième qui apportent respectivement des matières brunes, bronzées et noires.

Eh bien, il est utile que, pour les consonnes aussi, la différence de phonème à phonème ne repose pas que sur un seul élément différencié comme pour les fortes et les faibles, mais plutôt sur quatre ou cinq éléments, comme pour les explosives sourdes et sonores. Car souvent dans la conversation journalière tous ces phonèmes s'assimilent sous l'influence des sons ambiants, et par là ils se voient privés d'un ou de plusieurs éléments distinctifs ; c'est ainsi qu'il peut y avoir des malentendus pour les fortes et les faibles sud-allemandes, mais que semblable danger n'existe pas pour les explosives sourdes et sonores du français. En français et en néerlandais, en effet, les explosives sonores se différencient des explosives sourdes :

- 1° par la vibration des cordes vocales ;
- 2° par la molle souplesse des muscles articulatoires ;
- 3° par le mouvement plus lent de l'articulation ;
- 4° par l'explosion spontanée ou passive ;
- 5° par le volume respiratoire plus réduit.

En français il en est ainsi de tous les groupes de consonnes. Tous reposent sur une polymérie de 4, 5 ou 6 facteurs isolés hérités. M. Grammont dit avec raison : « Les consonnes françaises se distinguent par leur netteté, qui tient d'une part à l'énergie, voire à la violence avec laquelle elles sont articulées, et d'autre part à la différence entre les sourdes et les sonores, qui est aussi accusée que possible. Dans diverses langues certaines consonnes sont prononcées mollement, d'autres ont une articulation indécise. Dans quelques langues germaniques sourdes et sonores se confondent presque absolument »¹.

Il n'est pas besoin de souligner que cette différenciation plus marquée par la polymérie cumulative a pour effet une consolidation remarquable du système phonologique ; et qu'elle est un signe d'une culture exquise et durable².

51. — Pour finir, il y a encore une conclusion très pratique à tirer de ces principes de phonétique biologique pour la généalogie des langues.

Il faut que la théorie de l'arbre généalogique des langues soit le plus tôt possible rétablie en honneur. Il est certain que Schleicher, en dressant ses arbres généalogiques des langues indo-européennes, a cru à leur réalité biologique ; seulement ses idées n'étaient pas claires et, en passant, il a commis une faute capitale. Et c'est ainsi qu'on ne l'a pas compris, et on a cru corriger sa théorie en la mitigeant par la « théorie des ondes », qui n'est autre chose qu'une théorie sociologique et qui gardera sa valeur, mais sur un tout autre terrain. L'arbre généalogique de Schleicher doit donc être conformé aux principes les plus élémentaires de la biologie ; et, puisque la langue est une aptitude partiellement héréditaire de

1. M. GRAMMONT, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, 1922, p. 5 et 59.

2. On trouvera les preuves et les détails de cette polymérie dans mon étude citée : *De ontwikkelingsgeschiedenis van de systemen der menschelijke taalklanken*, *Académie royale des Sciences d'Amsterdam*, 1932, p. 84 et suivantes.

l'humanité, puisqu'enfin l'humanité n'est pas un jardin botanique avec des végétaux se fécondant eux-mêmes, puisque toujours un homme et une femme, c'est-à-dire deux personnes différentes doivent s'unir pour procréer des enfants, — nous devons toujours indiquer, dans notre arbre généalogique, *les deux lignes qui s'unissent dans la procréation*, comme nous le faisons du reste toujours, par pieuse habitude, dans toute généalogie de famille. Les deux différences entre une généalogie des Bourbons, par exemple, et une généalogie de la langue française sont que : 1° nous ne noterons pas dans cette dernière tous les mariages français, mais seulement des groupes de mariages contemporains et semblables : et 2° nous raccourcirons notre série, en laissant de côté toutes les générations où les deux groupes de parents qui se marient seront à peu près égaux pour la partie linguistique de leur hérédité. Nous n'admettrons donc dans notre généalogie linguistique que les groupes des mariages mixtes où deux groupes avec deux hérédités linguistiques différentes se rencontrent dans la procréation en nombre suffisant pour s'imposer à leur entourage.

52. — Tout honneur à M. Meillet qui a déjà indiqué la faute et la correction. Dans son livre *Les langues dans l'Europe nouvelle*, 2^e édition, Paris, 1928, en parlant de l'origine des langues romanes, il dit : « Les habitants de chaque province, qui ont abandonné des langues diverses au profit du latin, ont parlé le latin chacun avec leurs habitudes linguistiques particulières et, ce qui importe peut-être plus encore, avec les tendances qu'ils tenaient de leur hérédité linguistique non latine... Dès lors, on voit combien il est faux de dire simplement que le français, l'espagnol, le roumain sont du latin transformé de manières diverses. Il y a eu deux facteurs : la norme idéale du latin ... et le « substrat » qui variait d'une province à l'autre. Il n'est pas moins faux de dire tout simplement que le grec, le latin, le celtique, le germanique, le slave, etc., sont de l'indo-européen transformé de manières diverses. Ce n'est pas un hasard que l'indo-européen ait pris des formes si différentes... Ce sont sans doute des différences de « substrat » qui ont déterminé les divergences initiales et les divergences de développement d'où sont résultés des états actuels entièrement distincts » (pp. 87-89).

53. — Mais alors il ne sera plus permis de répéter un mot vieilli

comme « langues-sœurs » pour dire que les langues romanes proviennent de la langue latine. Car pour être sœurs, il faut avoir le même père et la même mère, ce qui pour plusieurs langues romanes n'est pas le cas ; car le gaulois n'est pas le ligurien, et le sarde n'est pas le vénétique. Du reste l'identité du père est douteuse. Le latin qui s'est mêlé au sarde et au sicilien est certainement antérieur d'un siècle à celui qui est venu en Espagne. Et le latin de l'Espagne est du latin plus antique que le latin de la Gaule. Et le latin de la Dacie est de nouveau de deux siècles plus jeune. Et le latin de l'Italie est certainement le dernier né. Mais en y ajoutant une chronologie exacte, ce qui, à cause des raccourcissements de notre arbre généalogique, est de première nécessité, nous éviterons tous les malentendus.

Etil en est de même pour l'arbre généalogique de l'indo-européen ; là également les langues-mères sont différentes et l'identité du père contestable ; de grands intervalles ont séparé les nouvelles naissances de langues dans les divers pays, et, comme nous l'avons appris récemment de M. Meillet, l'indo-européen dans cet entretemps s'est développé rapidement.

54. — Une seule conclusion finale pour moi¹ s'impose. C'est qu'après une période dans laquelle la science linguistique et spécialement l'étude des changements phonétiques a été à l'école des historiens, des physiologistes et des psychologues, nous voyons l'aube d'une période nouvelle où, tout en profitant diligemment des résultats enseignés sur ces bancs divers, la linguistique générale suivra spécialement les leçons des biologistes et des sociologues modernes qui, par la logique des choses, tendent à se rapprocher de plus en plus. Ceux-ci à leur tour seront peut-être un jour assez contents de leurs nouveaux élèves, qui pour l'étude de l'hérédité humaine apportent un trésor inattendu de données.

(*Nimègue, le 22 septembre 1932.*)

JACQUES VAN GINNEKEN.

1. J'ai même un petit espoir d'avoir convaincu une partie des adversaires que ma première étude sur l'hérédité des lois phonétiques n'avait pas satisfaits. En tout cas, ils ont vu maintenant que je n'ai pas commis les fautes énormes dont on m'a cru capable.

SUR LE ROLE DES ÉLÉMENTS MOTEURS
DANS LES CHANGEMENTS PHONOLOGIQUES

REMARQUES SUR LA PALATALISATION DES CONSONNES

On voit souvent représenter la palatalisation des consonnes comme une assimilation de ton fondamental à ton fondamental. Ainsi la palatalisation d'un *k* devant une voyelle antérieure, par exemple un *i* ou un *e*, serait le résultat d'une tendance à rapprocher le ton fondamental de la consonne de celui de la voyelle suivante. Cette explication du procès de la palatalisation est pourtant trop simpliste. La palatalisation peut être le résultat de procès évolutifs bien différents.

Le changement d'articulation que l'on nomme palatalisation est en premier lieu un changement dans la position de la langue qui est amenée ou bien à articuler dans la région de la voyelle *i* une consonne qui, antérieurement, était articulée plus en arrière ou plus en avant, ou bien à se déplacer de façon à avoir un élément articulaire dans la région de la voyelle *i*. Dans les cas où des consonnes sont palatalisées devant ou après une voyelle antérieure, par exemple quand lat. *catillus*, qui a été emprunté par le germanique, est devenu *k'etill*¹ (par l'intermédiaire de *kætill*) en vieux-norrois, le changement de position conduit à un rapprochement du ton fondamental du premier phonème de celui du second. Il existe pourtant, à côté des cas où le changement de position constitue le point important de l'évolution, d'autres où la palatalisation n'est pas du tout le résultat de l'influence d'une voyelle antérieure.

Prenons des exemples. On connaît au Pays de Galles une palatalisation des gutturales *k* et *g* devant *i* et *e*. En gallois du Nord on dit par exemple *k'i* :² « chien » pour *ki* : plus au sud, *k'erðed* « marcher »

1. Le signe ' après une consonne indique la palatalisation.

2. Le signe : après une voyelle dénote qu'elle est longue.

pour *kerðed*, *gêlin*, *g'elyn* « ennemi » pour *gêlin*, etc. De telles adaptations de gutturales sont fréquentes dans les langues ; souvent elles donnent seulement des variations phonétiques, car les gutturales possèdent sur le palais un assez grand champ de variation qui leur permet de tels déplacements.

A côté de cette palatalisation, il en existe une autre qui s'exerce sur les *k*, *g* initiaux (et accentués) devant la voyelle *a*, par exemple *k'ant* « cent » pour *cant* du gallois littéraire, *K'a:θ*, *k'æ:θ* « chat » pour *cath*, *gavar* « bouc » pour *gafr*, etc.

La répartition géographique des deux changements montre qu'il s'agit de deux développements différents et indépendants l'un de l'autre. Quand on les étudie au centre du Pays de Galles, dans le bassin de la rivière Dyfi, on constate que le premier des deux changements domine dans le nord et le nord-est, tandis que le second est cantonné dans le nord-ouest du même bassin. Dans l'extrême nord du pays, en Anglesey par exemple, le premier développement est général et le second ne se rencontre pas du tout.

Géographiquement, il y a donc là deux changements différents. Du point de vue organo-psychique aussi ces changements résultent de deux tendances différentes. Nous avons vu que, dans le premier cas, il s'agissait d'une assimilation de la consonne à la voyelle. Dans le second, l'évolution a eu lieu afin de garder le caractère de la voyelle *a*. Il n'existe en gallois, du moins dans les régions qui connaissent les changements en question, qu'un seul *a*, de type assez antérieur, prononcé un peu plus en arrière que l'*a* français dans *dame*, et un seul *o*, lui aussi de caractère assez antérieur et ouvert. En position ordinaire, les *k, g* gallois sont articulés en arrière, sur la limite entre le palais dur et le palais mou. Après ces consonnes, la voyelle *a* serait donc particulièrement exposée à s'assombrir, sous l'influence assimilatrice des gutturales, et à se rapprocher de l'*o*. C'est pour réagir contre cette possibilité, qui, si elle se réalisait, menacerait l'existence de l'opposition *a : o*, de caractère fondamental dans le système vocalique du gallois, qu'on a palatalisé la gutturale. Le caractère de cette palatalisation est donc tout à fait différent de celui de la première.

Afin de prévenir des malentendus, il faut remarquer que ce n'est pas le caractère du système vocalique gallois qui est la cause du

changement étudié. Le système lui-même ne provoque pas de changements, cela va de soi. La cause doit être cherchée en dehors du système et consiste, à ce qu'il semble, en une tendance à faire reculer l'articulation de l'*a*, tendance qui, grâce aux caractères du système, trouve le plus de prise après les gutturales. La manifestation de la tendance est donc déterminée par le système. Quant à la tendance supposée, il est difficile de la préciser davantage, sans entrer profondément dans l'histoire du système phonologique gallois.

Les parlers norvégiens présentent un autre type de palatalisation. Dans un grand nombre de ces parlers, cette forme de palatalisation atteint les dentales longues ou géminées du vieux-norrois. Pour les *nn* et les *ll* la limite du développement suit actuellement une ligne qui commence au nord de Bergen et décrit une grande courbe vers le nord pour finir à la frontière suédoise à l'est de la ville de Kongsvinger. Il est possible qu'autrefois la palatalisation se soit étendue encore davantage vers le sud. En principe, les dentales *l*, *n*, *d*, *t* sont palatalisées là où elles étaient longues ou géminées en vieux-norrois. On a voulu expliquer cette palatalisation par l'influence de voyelles antérieures. Toutefois, en règle générale, le développement a eu lieu après n'importe quelle voyelle ; il y a, dans les différents parlers, un certain nombre de cas spéciaux, mais le principe général est pourtant clair. Si nous prenons le parler d'Aalen dans le sud du Troendelag, nous trouvons¹ :

<i>fal't</i> « chute » pour vieux-norrois <i>fall</i>		
<i>kål't</i> « sommet »	—	<i>koll</i> (<i>kollr</i>)
<i>sal't</i> « sel »	—	<i>salt</i>
<i>ful't</i> « rempli »	—	<i>fullt</i>
<i>jil't</i> « joli »	—	<i>gild</i> (<i>gildr</i>)
<i>man'n'</i> « homme »	—	<i>mann</i> (<i>madhr</i>)
<i>tun'n'</i> « maigre »	—	<i>thunn</i> (<i>thunnr</i>)
<i>hon'n'</i> « chien »	—	<i>hund</i> (<i>hundr</i>)
<i>gad'd'</i> « pointe »	—	<i>gadd</i> (<i>gaddr</i>)
<i>skåd'de</i> « brouillard » pour un plus ancien <i>skodda</i>		
<i>slutt'e</i> « il termina » correspondant à un v.-n. <i>slutti</i> ,		
etc.		

1. Les consonnes doubles indiquent : en fin de syllabe, des consonnes longues ; entre deux syllabes, des consonnes géminées. Le signe , au-dessous d'une consonne signifie qu'elle est sourde. Le signe ' après une consonne indique qu'elle est palatale.

D'un autre côté, les dentales n'ont pas été palatalisées quand elles étaient brèves en vieux-norrois :

<i>scenn</i> « fils »		pour vieux-norrois <i>son</i> (<i>sonr</i>)
<i>vænn</i> « ami »	—	<i>vin</i> (<i>vinr</i>)
<i>vætt</i> « raison »	—	<i>vit</i>
<i>spæll</i> « jeu, amusement »	—	<i>spil</i> ,
etc. ¹ .		

Cette palatalisation doit être vue à la lumière du sort de l'ancien système quantitatif du norvégien. En vieux-norrois la quantité des consonnes était indépendante de l'accent, on le sait. On opposait des *l, n*, etc., longs et brefs aussi bien après des voyelles brèves qu'après des voyelles longues, après des voyelles accentuées qu'après des voyelles inaccentuées. En norvégien moderne, la quantité est liée à l'accent. Le système phonologique connaît ce que l'on a nommé l'équilibre syllabique. En principe, toute syllabe accentuée est longue et se compose ou bien d'une voyelle brève suivie d'une consonne longue (ou d'un groupe de consonnes), ou bien d'une voyelle longue suivie d'une consonne brève (ou dans certains cas spéciaux d'un groupe de consonnes). On distingue donc entre *takk* « merci », avec un *a* bref, et *tak* « toit », avec un *a* long. La palatalisation semble avoir eu lieu au moment où le changement s'est opéré dans le système quantitatif. On a voulu faire ressortir le caractère long et énergique des anciennes longues et géminées du vieux-norrois pour les distinguer des longues nouvelles et l'on a étendu la région du contact de la langue avec le palais dans l'articulation des dentales, de façon telle qu'elles ont été palatalisées. La tendance à maintenir la différence entre les longues anciennes et les nouvelles se traduit aussi par d'autres changements dans les parlers norvégiens.

Les dentales du type mentionné étaient les seules consonnes dont on pouvait de cette façon étendre la région de contact. Une palatalisation des gutturales longues ou géminées aurait eu des effets graves pour l'opposition : gutturale vélaire : gutturale palatalisée que l'on possédait dans la langue. Des raisons analogues ont empêché la palatalisation de la sifflante. Pour ce qui est des autres consonnes, des

1. Cf. J. REITAN. *Aalens maalfære*.

labiales par exemple, un renforcement de l'articulation n'aurait pas conduit à une palatalisation.

Cette explication ne suppose pas, nécessairement, que du point de vue objectif les consonnes palatalisées soient devenues des consonnes plus fortes que les longues nouvelles. Du moment qu'elles étaient arrivées au stade de palatales, elles avaient acquis l'élément auditif nécessaire pour être distinguées des autres longues. Mais l'on doit tenir compte du renforcement en tout cas comme stade intermédiaire sans durée.

Le développement esquissé montre bien, lui aussi, le rôle du système. La cause des changements est représentée par la tendance à établir l'équilibre syllabique. Cette tendance est venue au norvégien du dehors ; elle doit avoir des rapports avec des phénomènes semblables dans d'autres langues germaniques et en roman¹. Mais ce sont les caractères du système qui ont déterminé la palatalisation.

Nous voyons par ces faits que, du point de vue évolutif, la palatalisation doit être considérée, en premier lieu, comme un changement de position de la langue. La question de savoir si ce changement de position articulaire de la langue résulte d'une tendance assimilatrice entre les tons fondamentaux de phonèmes en contact doit être déterminée par les caractères du système dans lequel apparaît la palatalisation. Il est vrai que le point de vue auditif joue un rôle prépondérant dans la synchronie, mais il ne faut pas, pour cela, méconnaître l'importance du point de vue moteur pour la diachronie.

(Oslo, 1932.)

ALF SOMMERFELT.

1. Pour ce dernier groupe, cf. Pierre FOUCHÉ, *Études de phonétique générale*.

LE MÈTRE ET LE RYTHME DU VERS

Un élément essentiel du vers est son accord avec un ou plusieurs vers précédents ou (et) suivants. Les moyens principaux pour réaliser cet accord consistent à établir une certaine concordance entre les phonèmes (rime), le nombre des syllabes (par exemple dans le vers isosyllabique du chinois et du français), la mélodie, le mètre, le rythme des vers consécutifs. Nous ne parlerons ici que du mètre et du rythme.

En métrique, on distingue avec raison deux sortes de périodicité dans la succession des syllabes fortes et faibles qui peuvent composer le vers : le rythme et le mètre.

Dans ces vers de Gœthe :

Ihr naht euch wieder, schwankende Gestalten,
Die früh sich einst dem trüben Blick gezeigt.

le rythme du premier vers, quand je le lis, est :

Ihr náht euch wíeder, schwánkende Gestállen ;

le mètre, par contre, est :

Ihr náht euch wíeder, schwánkendé Gestállen,

bien que la syllabe *-de* soit évidemment très faible.

Mais l'idée que l'on se fait habituellement du rythme et du mètre ne me paraît pas très juste. Il est évident que l'on entend le plus souvent par rythme des formes capables de donner une « impression rythmique » très particulière et bien connue (le *Rhythmuserlebnis*) ; mais on s'est accoutumé récemment à considérer que l'essence de ces formes ou le rythme proprement dit consiste dans l'isochronie (subjective) des intervalles qui séparent les accents consécutifs. Dans le premier des deux vers cités, toutefois, la distance *schwánkende*

Gestal- est nettement plus longue que les autres. Il en est de même pour *einst dem trü-* dans le second. L'isochronie en question n'est donc pas indispensable, ce que démontre aussi la musique anisochronique. C'est ce que prouvent aussi des vers rythmiques ou des groupes de mots qui ne contiennent que deux accents, donc un seul intervalle : *Olympischer Frühling*; *das Buch der Bilder*. Les philologues me paraissent avoir négligé, d'autre part, un élément indispensable : une certaine durée de la période, donc de l'intervalle. Dans la déclamation rythmique correcte des vers ou de la prose, les intervalles entre les accents durent environ $3/4$ de seconde ; si le débit est ralenti, le nombre des accents augmente (et réciproquement), de sorte que l'intervalle des accents demeure d'environ $3/4$ de seconde ; par conséquent, dans un débit très lent, chaque syllabe, ou presque, peut porter un accent rythmique. Ce fait concorde avec les constatations de la psychologie expérimentale d'après lesquelles cette longueur d'intervalle entre les accents est tout particulièrement favorable à la naissance de l'impression rythmique. Si l'intervalle est notablement plus bref ou plus long (par exemple de $1/10$ de seconde ou de 10 secondes), l'impression de rythme est faible ou absente. L'essence de la forme rythmique consiste donc dans la présence d'intervalles rythmiques de $3/4$ de seconde. L'accord rigoureux dans la succession des périodes, des accents, des intervalles, etc., est important, mais non essentiel. Nous dirons donc que la périodicité des syllabes fortes ou faibles (dans le langage courant, en prose, en poésie) est rythmique dès que la durée de la période est d'environ $3/4$ de seconde.

Au point de vue du mètre, la conception courante ne me paraît pas non plus saisir l'essentiel. Ce que l'on entend par mètre est d'habitude un certain accord de structure entre les périodes successives de syllabes fortes et faibles :

Die früh sich einst dem trüben Blick gezeigt

La difficulté commence dans des cas comme ceux-ci :

Ihr naht euch wieder, schwankende Gestalten

et

Fühlt sich mein Geist noch jenem Wahn geneigt ?

On déclare alors, ou bien : dans ces vers, le mètre n'est rien de réel ni de concret, il se réduit à un schème abstrait, mort, négligeable; ou bien : ces vers sont amétriques; des savants considérables vont jusqu'à nier l'existence de toute espèce de mètre au sens donné ici à ce mot. Ces deux points de vue me paraissent également faux. La métrique ne se réduit pas à un simple schématisme, les vers en question ne sont pas dépourvus de mètre, et il n'est pas vrai que la métrique n'existe pas. Le mètre de ces vers est à peu près, sinon tout à fait, celui-ci :

— / — / — / — / — / (—)

Il est indépendant de la rapidité du débit.

Le mètre est un mouvement réel, mais un mouvement psychique, qui peut comporter une réalisation physiologique, c'est-à-dire corporelle-motrice et acoustique, complète, sans que cette réalisation complète soit indispensable. C'est un mouvement très subtil, qui ne peut être perçu, mais seulement « senti », « intimement vécu », qui peut rester inconscient, mais peut aussi se réaliser de façon grossièrement motrice et acoustique, et qui n'est le plus souvent réalisé qu'imparfaitement dans le vers. Le fait objectif, c'est que, dans la déclamation des vers de Goëthe, les syllabes impaires sont rarement fortes, les syllabes paires le sont le plus souvent; et cette structure est d'un effet esthétique extraordinaire. Ces faits ne se peuvent expliquer ni par un schème abstrait, ni par l'absence de toute métrique. Ils ne s'expliquent à mon avis que si l'on admet ce mouvement psychique du vers ou ces composantes de mouvement, qui préexistent chez le poète et influencent le choix et l'ordre des mots à tel point que ces mots, énoncés dans cet ordre, et correctement lus, produisent chez le déclamateur, l'auditeur et le lecteur exactement le même mouvement. Ce mouvement peut rester le même dans toute une succession de vers; en ce cas on peut parler d'un thème métrique varié de diverse façon, par exemple de façon rythmique. Ce qui prouve que le mouvement métrique est une composante autonome du mouvement du vers, c'est, entre autres faits, qu'il y a diverses possibilités de *sentir* métriquement certains vers¹.

Dans d'autres poésies, le thème n'est pas métrique, mais rythmique,

1. Cf. mon article, *Der Rhythmus*, in *Neophilologus*, 1932, p. 187-188.

par exemple dans les vers à deux, trois accents, ou plus, sans nombre fixe de syllabes avant, entre et après ces accents. Ce thème rythmique lui-même n'a pas besoin d'être complètement réalisé dans chaque vers. Même un rythme incomplètement réalisé peut être parfaitement apte à remplir sa fonction, parce qu'il s'y ajoute la rythmisation subjective.

Si l'on veut définir, plus précisément qu'il n'est possible de le faire par introspection pure, ce qui fait par essence l'accord des vers métriques isosyllabiques dans les langues germaniques modernes, on peut user de diverses méthodes. La plus commode me paraît être celle qui consiste à mesurer les variations de l'intensité moyenne. On peut essayer de déterminer, à l'aide de mesures instrumentales ou d'évaluations introspectives, l'intensité moyenne (la dépense totale d'énergie) de la première, de la deuxième, de la troisième syllabe, etc., du vers, du poème ou d'un passage. J'ai usé tant de mesures par instruments que d'évaluations données par des sujets d'expériences.

Ces recherches ont fait apparaître que divers poèmes, de mètre en apparence semblable, par exemple des hexamètres iambiques, peuvent présenter des thèmes métriques absolument différents.

Exemples :

Pentamètres iambiques¹ (v. fig. 1 et 2) :

1. — Die nooit, dan in den droom, elkaar ontmoetten,
Weten geen wisseling van nacht en dag.

(BOUTENS.)

2. — Am schiefen kleinen Fenster eines schmalen
Engbrüst'gen Hauses in der Prinzengracht
Malt Rembrandt bei des Winterabends Strahlen,
Der draussen Mast und Segel rot entfacht.

(AGNES MIEGEL.)

1. Nous avons retenu ici la terminologie traditionnelle : « pentamètres iambiques », « hexamètres iambiques », sans vouloir indiquer par là que ces vers se composent vraiment d'un bout à l'autre de véritables iambes; nous avons discuté le problème des « pieds » dans *Neophilologus*, 1932, pp. 52-62. Quant aux exemples donnés des différents types de vers, nous nous permettons d'observer que, chaque vers constituant une résultante de tendances métriques, rythmiques et linguistiques, aucun des vers cités ne reproduit exactement les tendances métriques pures, c'est-à-dire le « thème » métrique (voir plus bas). La syllabe *-te*, par exemple, de *trippelte* est presque muette, etc. Chaque vers ne présente qu'une réalisation imparfaite du thème.

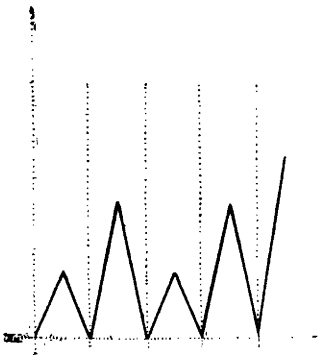


Fig. 1.

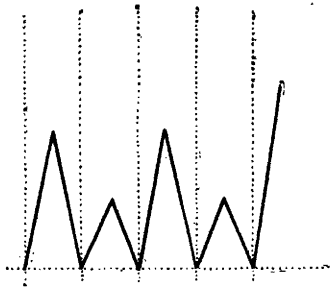


Fig. 2.

Hexamètres iambiques (fig. 3 et 4) :

1. — Het hemelsche gerecht heeft zich ten lange lesten
 Erbarremt over my en myn benaeuwde vesten.
 (VONDEL.)

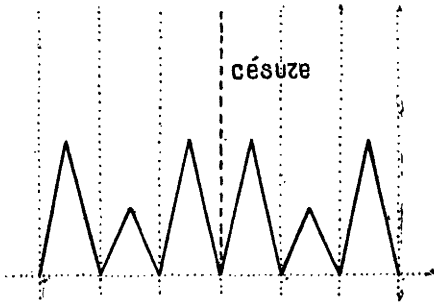


Fig. 3.

2. — Frühmorgens trippelte, vom Gärtlein Unbekannt,
 Das Knäblein Eidolon, mit Namen « Glück » genannt.
 (SPITTELER.)

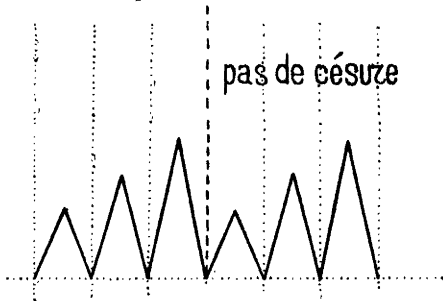


Fig. 4.

Ces études ont montré par surcroît que, dans l'intérieur d'un même poème, le thème métrique demeure parfois identique, mais non pas toujours. On peut parfois parler de courbes métriques personnelles, comme par exemple chez Spitteler. Et de plus il apparaît que ces thèmes présentent presque toujours une certaine harmonie intérieure, dans laquelle la répétition régulièrement variée (qui est à la base de la structure hiérarchique bien connue de chaque poème), ainsi que l'accentuation du commencement ou [et] de la fin du vers ou des parties de vers, jouent un rôle important. On a l'impression que dans divers cas les mêmes tendances (tendance à la répétition variée, tendance à accentuer le commencement ou [et] la fin) produisent, grâce à la diversité de leur force relative, des thèmes absolument différents. Mais on a aussi l'impression que ce mètre ou ce thème métrique est en quelque mesure une forme idéale du mouvement du vers, que le poète avait devant les yeux ou plus exactement à l'oreille, mais qui chaque fois, soit pour des raisons esthétiques, soit sous la contrainte du langage, n'a été qu'imparfaitement réalisée.

A mon sens, l'essence du rythme, du mètre, et aussi des autres éléments du vers dont je n'ai pas à parler ici, est formée de mouvements ou de composantes de mouvements d'une valeur motrice très ténue, qui peuvent se traduire immédiatement en mouvements corporels analogues, donc en mouvements plus grossiers, et en sons. Ce résultat concorde avec ceux de deux psychiatres connus, Jackson et Stein¹, en ce sens qu'eux aussi admettent des mouvements potentiels analogues qui ne sont pas des mouvements corporels perceptibles, mais ne peuvent évidemment être que sentis. Jackson postule ce genre de mouvements comme un phénomène psychique accompagnant les mouvements corporels ; Stein le considère comme l'essence du phénomène de la perception. Dans la plupart des cas ces mouvements demeurent inconscients. J'entends par « potentiels » le fait que ces mouvements, tout en étant psychiquement complets, en quelque sorte à l'état d'intention, bien que généralement inconscients, ne sont pas nécessairement réalisés sous forme perceptible et corporelle.

Le thème des poèmes dont il est question comporte le plus souvent

1. Voir J. STEIN, *Handbuch der Geisteskrankheiten*, I, (1920), p. 351-424 ; JACKSON, *Brain*, 1915, p. 478 sq. ; et *Der Rythmus*, de l'auteur, déjà cité.

un certain dessin mélodique qui peut s'exprimer par une accolade¹ et qui peut lui aussi comporter des variations ; de même parfois une certaine structure des « pieds ».

Il est évident qu'un vers est une résultante de forces. Un groupe de ces forces est constitué par celles de la langue et de la parole au sens étroit, c'est-à-dire celles des « porteurs de sens » : toute « forme verbale » est manifestement un mouvement potentiel qui n'a nul besoin d'être complètement réalisé pour être compris ; un mot même incomplet ou indistinct peut parfois être compris, c'est-à-dire que l'on reproduit, que l'on saisit « l'intention », le mouvement potentiel de celui qui a parlé. Les forces du rythme et celles du mètre forment un second et un troisième groupe. La tendance hiérarchique dans la structure du poème en forme un quatrième : un poème peut se composer de strophes qui se correspondent, chaque strophe peut être constituée de vers correspondants, chaque vers de groupes correspondants de mots ou de périodes rythmiques ou [et] métriques. Chacune de ces séries correspondantes (et c'est la loi la plus importante de la technique du vers) a une tendance à former une unité motrice et acoustique grâce à de bonnes qualités de forme (pauses avant ou après la série, périodicité intérieure continue, accentuation à l'initiale ou [et] à la finale) ; cette unité peut être le poème, la strophe, le vers, le membre, la syllabe, etc. Mais il n'est pas nécessaire non plus que ces tendances soient complètement réalisées pour atteindre leur but.

L'hypothèse de ces mouvements potentiels (ou de ces impulsions motrices) conçus comme l'essence du vers ouvre des possibilités nouvelles pour l'examen de la structure du vers ; on y peut combiner de façon féconde les méthodes introspectives et instrumentales avec les méthodes statistiques. Mais elle permet aussi, à ce qu'il me semble, de pénétrer plus à fond dans le processus très compliqué par lequel le poème se forme dans l'inconscient du poète, processus qui se reproduit chez le déclamateur ou chez le lecteur, de façon soit acoustico-motrice, soit simplement psycho-motrice.

(Amsterdam, juillet 1932.

Traduit par M^{lle} G. BIANQUIS.)

A. W. DE GROOT.

1. Cf. mon article *De Vorm van het Nederlandse Vers*, *Nieuwe Taalgids*, 1930, p. 9.

CAUSE PSYCHOLOGIQUE
DE
QUELQUES PHÉNOMÈNES DE MÉTRIQUE GERMANIQUE.

Qu'on me permette dans ce petit article de reprendre une idée que j'ai développée il y a plus de trente ans dans une conférence faite à l'*Académie royale danoise* (le 16 novembre 1900), mais qui n'a pas attiré beaucoup d'attention, peut-être parce que l'article a été imprimé dans ma langue maternelle, le danois. Il s'agit d'un phénomène qui concerne surtout le vers classique des nations germaniques, le « pentamètre iambique », le vers favori de Chaucer, de Marlowe, de Shakespeare, de Milton et tant d'autres poètes anglais, de Lessing, de Schiller, de Goethe, de Öhlenschläger, de Paludan-Müller, de Hertz et d'autres poètes danois. Mais si ma solution de la difficulté est la bonne, mes points de vue devraient conduire à une révision de toute la terminologie de la métrique des langues qui construisent leurs vers sur le principe de force (accent dynamique).

La question principale est celle-ci : Pourquoi, dans un vers iambique, peut-on souvent substituer un trochée à un iambe sans produire l'effet désagréable qu'on obtiendrait infailliblement si on voulait employer un iambe dans un vers trochaïque ou remplacer un des dactyles d'un hexamètre par un anapeste ?

Dans un vers de cinq iambs on s'attend à l'alternance régulière qu'on représente de la manière traditionnelle :

i — | i — | i — | i — | i — .

Or, si au contraire on entend la série

— i | i — | i — | i — | i — .

deux syllabes sur dix sont contraires à l'attente ; on subira donc une.

déception dont on pourrait représenter la portée comme des deux dixièmes du vers entier. Si, comme cela arrive aussi, nous avons deux trochées dans le même vers, la déception sera de quatre dixièmes, soit deux cinquièmes, de sorte qu'on ne comprend pas bien qu'un pareil vers ne choque nullement l'oreille.

Et pourtant, l'explication de ce phénomène est assez simple. Si la déviation dont nous parlons ne se fait pas sentir d'une manière désagréable, c'est qu'elle existe plutôt sur le papier qu'en réalité. Nous n'avons guère ici qu'un défaut de notation. Le système traditionnel de métrique date de l'antiquité, où les signes \cup et $—$ indiquaient des syllabes brèves et longues; dans la métrique moderne on les emploie pour désigner des différences de force (d'accent dynamique ou d'intensité), ce qui est tout autre chose. Or, pour comprendre les phénomènes phonétiques du langage et de la versification, il ne suffit pas de distinguer deux degrés de force : il y en a réellement une infinité, mais dans la pratique on peut se contenter d'en distinguer quatre, qu'on peut noter à l'aide des quatre premiers chiffres : 1 (faible), 2 (mi-faible), 3 (mi-forte) et 4 (forte).

Il est important de retenir que, du moins pour la versification, c'est toujours la force relative et non la force absolue dont il s'agit. Une série de syllabes produit la même impression rythmique, soit que je la prononce tellement bas que c'est à peine si on m'entend à un mètre de distance, soit que je la crie à pleins poumons, toujours pourvu que je garde la juste proportion pour la force respective des syllabes.

Si on entend une syllabe immédiatement après une pause, on ne peut pas encore savoir quelle en est la force relative intentionnelle, et ce n'est qu'après avoir entendu la syllabe suivante qu'on a une base de comparaison. De deux syllabes initiales ayant la même force absolue, l'une peut être l'introduction comparativement faible d'une série dont l'ensemble est prononcé avec beaucoup d'intensité, et l'autre le commencement comparativement fort d'une série prononcée tout doucement. Enfin il est très difficile de bien saisir le rapport entre la force de deux syllabes séparées par une pause appréciable.

Appliquons maintenant ces principes au pentamètre iambique. La formule régulière n'en est pas nécessairement 14 14 14 14 14 (1),

puisque la seule chose exigée par l'oreille est que la deuxième syllabe soit (relativement) plus forte que la première, que la troisième soit plus faible que la deuxième et la quatrième, et ainsi de suite. Une syllabe ayant le degré de force que nous désignons par le chiffre 2, ou, pour abrégé, un 2, est une syllabe forte entre deux 1, et un 3 est une syllabe faible entre deux 4. Si on désigne par le signe / tout renforcement et par le signe \ un affaiblissement quelconque, le schéma peut donc s'écrire comme suit, la lettre *a* signifiant une syllabe qui se trouve dans une position impaire, et la lettre *b* une syllabe dans une position paire :

$$a/b \backslash a/b \backslash a/b \backslash a/b \backslash a/b (\backslash a).$$

Si nous comparons deux vers comme

It is a nipping and an eager air,

et

The course of true love never did run smooth,

nous voyons dans le premier *it is a 121* et *-ing and a 121*, et dans le second *true love nev- 434* : deux extrêmes qui montrent clairement l'importance de la relativité dans le rythme.

Examinons maintenant les cas où un trochée est substitué à un iambe. Dans la grande majorité des cas, cette substitution a lieu après une pause, et c'est de la facilité avec laquelle on introduit une pause en différents points du vers que dépend la fréquence des substitutions : elles sont extrêmement fréquentes au premier pied et assez fréquentes au troisième et au quatrième, mais très rares au deuxième et surtout au cinquième pied, car il est toujours peu naturel de diviser le vers en deux parties de si inégale longueur (2 + 8 ou 8 + 2).

La pause précédant une syllabe forte nous empêche de la percevoir comme succédant immédiatement à une autre syllabe forte ; en conséquence on n'y trouve pas d'anomalie. Ce n'est donc qu'à partir de la transition de la première à la deuxième syllabe que l'oreille peut découvrir une déviation du schéma. Or, l'analyse d'un grand nombre de vers danois, anglais et allemands montre que les poètes préfèrent employer en second lieu une syllabe assez forte, les rap-

ports entre les quatre premières syllabes étant le plus souvent 4314 ou 4214. Comparez par exemple :

Ulykkesfugl! Du skal den første være.
 Valborg skal vorde Axel Thordsøns brud.
 Spar dine ord, jeg kender ikke frygt.
 Grim-visag'd war hath smooth'd his wrinkled front.
 Offspring of Heav'n and Earth, and all Earth's Lord.
 Peace, children, peace! the king doth love you well.
 Unedel sind die Waffen eines Weibes.
 Ihn freuet der Besitz; ihn krönt der Sieg.

Le schéma devient donc :

Noontide repast, or afternoon's repose
 (Trochée iambe).....
 4 3 1 4
 a \ b \ a / b

ce qui montre que le mouvement est tout à fait régulier à partir de la deuxième syllabe, et que la déviation réelle est seulement d'un dixième du vers total, peut-être pas même tant, vu que la descente qui se trouve au lieu d'une montée est assez insignifiante. Plus elle devient petite (et plus, en conséquence, la descente de la deuxième à la troisième peut devenir grande), plus le vers est harmonieux comme devenant plus conforme au schéma régulier. La combinaison 4114 n'est pas très euphonique.

Dans une minorité assez intéressante des cas de substitution, le « trochée » n'est pas précédé d'une pause, et en lisant couramment ces vers sans faire de pause au milieu, on s'apercevra facilement d'une disharmonie. Comparez, par exemple :

Like to a steep-dame or a dowager.
 And let the soul forth that adareth thee.
 John of the Black Bands with the upright spear.
 Den der er blindfødt eller blind fra barndom.
 Denn Ihr allein wisst, was uns frommen kann.

Si, cependant, on fait une pause là où elle est exigée par le sens, c'est-à-dire après *dame*, *forth*, etc., l'anomalie disparaît du coup, la première syllabe du trochée étant perçue avec la syllabe précédente et formant après elle une descente (3 après 4), tandis que la seconde

syllabe du « trochée » se rattache à la syllabe suivante, qui se trouve être plus faible qu'elle (1 après 2) :

Like to	a step	dame, or	a dow	ager
.....	iambe	trochée	iambe
.....	1 4	3, 2	1 4
	a/b\	a(\)b\	a/b

La pause empêche qu'on s'aperçoive de la descente anormale mise ici entre parenthèses.

Les deux phénomènes que nous venons d'analyser montrent le peu de valeur des termes « pied », « iambe », etc. D'une part, nous avons vu un trochée dont la seconde syllabe était par rapport à la syllabe suivante comme si elle avait été la seconde syllabe d'un iambe. D'autre part, nous avons trouvé des trochées dont la première syllabe se faisait sentir comme le commencement d'un iambe, et la seconde comme la fin d'un iambe. Dans les deux cas, l'analyse traditionnelle sépare par ses lignes verticales les syllabes dont le rapport mutuel est de la plus grande importance ; et, dans le dernier cas, elle joint dans un même pied deux syllabes qu'on n'entend pas ensemble, de sorte que le rapport qui existe entre leurs degrés de force est tout à fait insignifiant. Elle exagère une anomalie qui dans le premier cas est minime, et qui dans le second cas n'existe même pas pour l'oreille, si le vers est prononcé d'une manière naturelle.

Si nous considérons à présent les vers trochaïques, nous découvrirons qu'il serait impossible d'y employer un iambe d'une manière qui serait analogue à la substitution d'un trochée dans un vers iambique. Un examen des diverses possibilités montrera que, dans une combinaison telle que 1441 ou 2431, on aurait deux déceptions dans un pied, ce qu'on évite, comme nous l'avons démontré, dans les vers iambiques. La seule combinaison se contentant d'une anomalie par pied serait 1341, mais une suite constante de syllabes 34 est extrêmement rare dans les langues germaniques, tandis que 43 est assez fréquent. La raison semble être qu'on est toujours plus pressé d'atteindre un sommet que d'en descendre. Les consonnes précédant la voyelle qui est pour ainsi dire le sommet de la syllabe sont régulièrement très brèves, mais celles qui lui succèdent sont très souvent longues. De même, une syllabe avant une syllabe forte tend généralement à être prononcée plus rapidement et avec moins

de force qu'une syllabe suivant la forte. C'est aussi ce qui motive la lenteur générale des rythmes trochaïques (voir par exemple la lenteur monotone de l'*Hiawatha* de Longfellow ainsi que des vers du Kalevala qu'il imite). Les rythmes iambiques, au contraire, sont le plus souvent assez vivaces. En musique aussi, on voit que les pièces commençant par une mesure d'attaque sont le plus souvent caractérisées par un mouvement assez rapide. Il semble donc que le contraste entre les deux mouvements rythmiques réponde à des tendances profondes de la nature humaine.

(Copenhague, 1932.)

OTTO JESPERSEN.

IV

SYSTÈME FORMEL DU LANGAGE

LES NOTIONS GRAMMATICALES D'ABSOLU ET DE RELATIF

La grammaire classique distingue le superlatif absolu (« une très belle fleur ») et le superlatif relatif (« la plus belle de ces fleurs »). Dans la théorie du verbe, on parle aussi de temps absolus (« Je partirai ») et de temps relatifs (« Je partirai quand la pluie aura cessé »). Mais il ne semble pas qu'on ait établi un rapport entre ces deux couples d'oppositions, ni qu'on ait étendu beaucoup plus loin l'étude de ces cas.

On voudrait ici, après avoir rappelé le principe qui régit ces contrastes, l'illustrer par d'autres faits qui serviront de jalons pour un examen plus complet de la question.

Les termes d'absolu et de relatif désignent deux types d'associations établies entre deux idées qui se trouvent, par là, ou identifiées ou différenciées. Cette identification et cette différenciation sont généralement quantitatives : grandeur, distance spatiale, intervalle de temps, degrés d'une qualité, etc. L'association est dite absolue quand le terme qui sert de point de comparaison est attaché au sujet parlant (par exemple, le moment ou l'endroit où il parle) ; elle est relative quand cette norme est extérieure à lui. L'association est le plus souvent implicite dans le premier cas, explicite dans le second.

*
* *

Reprenons le cas des temps absolus et relatifs, où il s'agit de la fixation d'une date par rapport à une autre.

Des expressions telles que « Il neige, il a neigé, il neigera » situent (autrement dit, actualisent) le phénomène dans le présent, le passé et l'avenir absolus, parce que le seul fait qu'un sujet énonce ces phrases montre qu'il prend comme point de comparaison le moment où il parle. Au contraire, dans « Il neigeait quand je suis sorti », la

date de la chute de neige est déterminée par sa simultanéité avec la sortie.

Tout cela est bien connu ; on peut cependant faire à ce sujet quelques observations générales.

Tout d'abord, on voit que les termes d'absolu et de relatif sont impropres, car il y a toujours relation : aucun temps ne peut être déterminé autrement que par comparaison entre deux faits. Inversement, si aucun rapport temporel n'est absolu, aucun n'est entièrement relatif. Dans la seconde des phrases citées plus haut, l'époque de la chute de neige est fixée par rapport à une époque qui est elle-même déterminée « absolument », car « nous sommes sortis » désigne un passé calculé à partir du moment où le sujet prononce cette phrase. Ainsi l'association relative est indirectement absolue, si l'on conserve à absolu le sens défini tout à l'heure.

En outre, on réserve généralement le nom de temps relatif à certains temps composés, notamment, en français, au plus-que-parfait, au futur antérieur, etc. ; mais ce n'est pas la structure morphologique qui détermine la fonction ; ainsi, dans « Le train sera parti quand nous arriverons à la gare », le futur antérieur est bien un temps relatif déterminé par le futur simple, qui est ici absolu ; mais le rapport est renversé dans « Nous arriverons à la gare quand le train sera parti », car, dans ce cas, le moment où le train partira, et par suite, celui où il sera déjà en marche, est calculé subjectivement par rapport au présent absolu. Il vaut donc mieux dire que deux temps sont relatifs entre eux : vérité d'ailleurs trop évidente.

Le présent généralisé (« Le Rhône coule à Genève ») est un cas-limite de chronologie absolue. Sans doute, l'actualisation du verbe est achronique : dire que *coule* équivaut à « coule, a coulé et coulera », c'est donner une idée trop concrète encore de cette notion. Il n'en est pas moins vrai que, psychologiquement, cette irradiation temporelle a son point de départ dans le présent absolu, et que celui-ci est intégré inconsciemment dans le temps général.

Rappelons en passant que la même opposition entre chronologie absolue et chronologie relative se retrouve ailleurs que dans le verbe ; c'est elle qui fait la différence entre *hier* et *la veille*, *aujourd'hui* et *ce jour-là*, *cette nuit* et *cette nuit-là*, *maintenant* et *alors*, *lundi prochain* et *le lundi suivant*, etc. Un mot peut avoir une

valeur tantôt absolue, tantôt relative, et parfois dans le même contexte. Si un malade, qui vient de rechuter, dit : « Et moi qui croyais que la *dernière* crise serait la *dernière* ! », il veut parler d'abord de la plus récente par rapport au moment présent, puis de celle qui est censée terminer une série de crises datées les unes par rapport aux autres, sauf la première, qui est nécessairement déterminée par une date « absolue », si vague soit-elle.

On voit aussi par quelques-uns de ces exemples que la différence entre absolu et relatif est aussi celle entre deux classes de pronoms, les déictiques et les représentants. Un signe est déictique (dans le sens large) quand il situe une chose ou un fait par rapport au sujet parlant; ainsi le démonstratif *ce* est déictique dans « Donnez-moi *ce* livre », c'est-à-dire celui que je désigne d'un geste comme se trouvant dans *mon* voisinage; il l'est aussi dans « Midi sonne en *ce* moment » (le moment où je parle); il l'est enfin, d'une façon plus large, il est vrai, dans « J'ai mal dormi *cette* nuit » (la nuit qui a précédé le jour où je parle). Un représentant est, au contraire, un pronom qui désigne une chose ou un fait en l'identifiant avec une autre chose, un autre fait; exemples : « Ma plume écrit mal; *elle* est rouillée »; « Midi sonna, à *ce* moment l'ouvrier quitta son travail » : *sonna* désigne un fait situé dans le passé absolu, mais le fait de quitter le travail est daté par rapport au premier, et c'est le représentant *ce* qui marque cette relation.

La notion de temps relatif (« Nous sortirons *quand* il fera beau ») conduit par une transition naturelle à celle de fait conditionné (« Nous sortirons *s'il* fait beau »); on sait que l'allemand emploie dans les deux cas la conjonction *wenn*, au moins quand la condition est placée dans le présent ou l'avenir. Inversement, la conjonction française *si* a souvent une valeur quasi-temporelle (« *Si* le blé est mûr, on le coupe »). Or, la condition (« *s'il* fait beau ») est posée absolument; il s'agit d'une hypothèse formulée par le sujet parlant, tandis que la réalité de l'autre fait (« nous sortirons ») dépend de la réalité du premier; il y a donc bien « relation » dans le sens grammatical. Ajoutons que le rapport de condition à conditionné peut avoir son expression propre par l'emploi du conditionnel, qui indique que le fait soumis à une condition est purement éventuel, posé pour ainsi dire en imagination (« Nous sortirions *s'il* fai-

sait beau »). Mais, alors que les temps de l'indicatif peuvent être absolus (« Nous sortons, sortions, sortirons »), le conditionnel fait nécessairement partie intégrante d'un système exclusivement relatif. Une phrase simple telle que « Nous sortirions » est inconcevable (les exceptions apparentes à cette règle seront signalées plus bas, p. 348).

L'indo-européen, en général réfractaire aux temps relatifs (v. p. 353), a connu cependant quelque chose qui leur ressemble : l'impératif en *-tod* (pour le détail, v. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der i. g. Sprachen*, II, 3, p. 571 ss. et p. 817 ss.). Ce type a été conservé en indo-iranien et en italique archaïque. Ainsi, en latin, *fugito* « fuis » et *fugitote* « fuyez » diffèrent des formes correspondantes *fuge* et *fugite* : l'ordre signifié par *fuge* doit être exécuté dans l'avenir absolu, celui qu'indique *fugito* doit l'être après tel ou tel événement, ou dépend de telle ou telle condition : « *Insistito cum officium postulabit* » (« Présente-toi quand ton devoir l'exigera »), « *Si de me plura dicam, ignoscitote* » (« Si je parle trop de moi, pardonnez-moi »). Il est vrai que cet usage ancien s'est assez mal conservé à l'époque classique.

*
* *

Le même mécanisme — on s'en est déjà rendu compte — régit la localisation dans l'espace, qui actualise les choses et toutes les notions qui, par transposition, sont conçues comme des choses (cf. la vertu, une ruse, etc.). Cette localisation est absolue lorsque l'objet est désigné par un procédé déictique (sens large), par exemple « Asseyez-vous ici, là, là-bas, sur cette chaise, etc., car le lieu en question est désigné par rapport à celui qu'occupe la personne qui parle. Dans « Asseyez-vous à côté de ce monsieur », la localisation est relative ; la place à occuper est déterminée par rapport à une autre ; quant à celle-ci, elle est désignée absolument : « ce monsieur » est une expression déictique ; on voit, une fois de plus, que le relatif n'est qu'un absolu indirect. De même « La Provence est au midi de la France » veut dire que la Provence occupe une certaine portion d'un tout (localisation relative), mais la personne qui parle situe ce tout, au moins vaguement, par rapport à l'endroit où elle se trouve elle-même.

Je vois enfin une différence analogue entre deux emplois de l'article : exemple : *le chien* et *le chien du chasseur*. Si je dis « J'entends aboyer le chien », l'animal en question est localisé (souvent sans précision, il est vrai) dans un espace dont le parleur fait partie et qu'on peut appeler sa sphère personnelle ; *le chien* est un chien que je sais être dans un endroit, si indéterminé soit-il, qui m'est familier, ou, plus simplement, c'est le chien auquel je pense et que je connais. Au contraire, *le chien du chasseur* est localisé dans la sphère d'une autre personne que le sujet parlant ; celle-ci est déterminée absolument, car l'article *le*, contenu dans *du*, fait du chasseur un être connu du sujet.

La localisation absolue peut être tout à fait indéterminée sans cesser d'être réelle ; si « j'entends aboyer *un* chien », ce chien doit nécessairement exister quelque part, mais on ne peut pas ou ne veut pas désigner l'endroit précis où il se trouve, et qui est mis (vaguement) en relation avec le lieu de la personne qui parle.

. . .

Dans le domaine de la quantité, l'absolu suppose que l'étalon de mesure est fourni par le sujet parlant : « Donnez-moi peu, beaucoup, passablement de vin » ; ces quantités sont comparées implicitement à une quantité moyenne, déterminée par l'appréciation ou les besoins, les désirs du sujet ; cette quantité moyenne peut, naturellement, varier d'individu à individu ; le cas de « Vous me donnez trop de vin » est tout à fait analogue : *trop* équivaut à « plus qu'il ne m'en faut ». La quantité signifiée par *assez* peut être absolue de deux manières, suivant que ce mot correspond à l'allemand *ziemlich* ou à *genug* : dans le premier cas (« Jean boit assez [passablement] de vin »), la quantité se rapproche d'une moyenne subjective, dans le second (« Il boit assez [suffisamment] de vin »), la quantité est donnée comme égale à cette moyenne. Mais dans l'un et l'autre emploi, *assez* désigne une quantité absolue.

Dès que cette quantité est déterminée par comparaison avec une autre, énoncée explicitement, la quantification est relative : « Jean a plus, moins, autant de livres que Paul » ; la première quantité est comparée à une seconde, laquelle repose sur un jugement

personnel du sujet. « C'est Jean qui a le plus de livres de nous tous » suppose une série d'appréciations quantitatives qui toutes sont relatives, sauf une qui est nécessairement absolue.

Ces expressions nous amènent naturellement à parler des degrés de comparaison de l'adjectif ; la mesure de la qualité peut être, elle aussi, absolue ou relative. Des phrases telles que « Jean est plus appliqué que Paul, est le plus appliqué de nous tous » énoncent évidemment des appréciations relatives. Au contraire, tout adjectif au positif est quantifié par rapport à une unité de mesure que chaque sujet porte en lui-même. Pour telle personne, un élève peut être appliqué et ne pas l'être pour une autre ; une montagne est haute ou basse selon l'idée qu'on se fait de la hauteur d'une montagne. Il en est de même des degrés d'intensité tels que « très appliqué, peu, passablement, pas du tout appliqué ». Il n'est pas jusqu'aux adjectifs de couleur ou de forme (*rouge, rond, etc.*) où ce mécanisme ne se vérifie : une couleur est identifiée par comparaison avec d'autres, et ces oppositions coexistent dans l'esprit du sujet, quelque vagues et inconscientes qu'elles soient. Sans doute, l'idée qu'on se fait d'une qualité peut être sensiblement la même chez tous les individus d'une communauté linguistique ; mais ceci est une tout autre question, qui n'infirme nullement la distinction faite ici.

Tout ce qui est dit des adjectifs vaut, cela va sans dire, pour les adverbes de manière : « Jean écrit correctement, très, assez correctement, plus correctement que Paul, etc. ». L'allemand distingue *am besten* « le mieux de tous » (relatif) et *auf's beste* « le mieux possible » (absolu).

Une variété fréquente de la quantification relative des qualités est celle où ces qualités ne sont pas énoncées, mais se déduisent de la comparaison des objets qualifiés ; comparez « Jean est plus, moins, aussi intelligent que Paul » et « Jean est supérieur, inférieur, égal à Paul, ressemble à Paul, diffère de Paul », ou encore « Jean travaille comme Paul, autrement que Paul ». Quant aux qualités qu'on attribue implicitement à Paul, elles ne peuvent être quantifiées qu'absolument : le relatif se ramène toujours, en dernière analyse, à l'absolu.

La modalité et l'énonciation, solidaires l'une de l'autre, ont aussi un aspect absolu et un aspect relatif.

La modalité exprime l'attitude d'un sujet vis-à-vis d'une représentation virtuelle; elle l'actualise par le fait que le sujet pensant la juge vraie, fausse ou douteuse, en est affecté d'une manière ou d'une autre, s'en réjouit ou s'en attriste, la désire ou la craint, etc. La modalité est absolue, quand le sujet qui juge est en même temps la personne qui parle. Dans ce cas (le plus fréquent dans la vie ordinaire), la modalité est généralement contenue dans le mode du verbe, par exemple l'indicatif (« Il fait froid » veut dire « Je constate, juge, sais qu'il fait froid »), l'impératif (« Entrez ! » — « Je veux, désire, que vous entriez ! »), le conditionnel (« Nous sortirions s'il faisait beau temps » — « Je pose en imagination la possibilité de notre sortie »). La modalité est relative, quand le jugement porté sur la représentation virtuelle est attribué par le sujet parlant à un autre que lui. « Paul croit qu'il fait froid », « Le maître ordonne au domestique d'entrer ».

L'énonciation est le fait de communiquer une pensée par la parole. Elle est absolue, quand le sujet exprime sa propre pensée, et dans ce cas elle est le plus souvent implicite. On dit : « Il fait froid » et non « Je vous communique, je vous fais savoir qu'il fait froid ». Si elle est au contraire relative, c'est-à-dire communique la pensée d'autrui, elle ne peut être qu'explicite : « Paul annonce qu'il partira demain ».

Les verbes qui expriment la modalité et ceux qui relèvent de l'énonciation appartiennent en théorie à deux catégories différentes; la grammaire latine distingue avec raison les « verba sentiendi » et les « verba dicendi ». Mais ils n'apparaissent presque jamais simultanément dans le même énoncé. Lorsqu'on insiste sur une affirmation, il arrive cependant qu'ils figurent côte à côte dans la phrase. J'annonce : « La banque X... est en faillite »; mon interlocuteur émettant un doute, je reprends : « Je vous *dis* que je *sais* pertinemment qu'elle est en faillite ». En outre, fait caractéristique, un grand nombre de verbes cumulent les deux fonctions : *affirmer* une

chose, c'est déclarer qu'on en est certain, *se plaindre* d'un traitement, c'est faire savoir qu'on en est mécontent ; enfin tous les verbes du type *ordonner, exiger, prier, supplier*, etc., signifient au fond « dire qu'on veut quelque chose ».

La modalité relative et l'énonciation relative sont la raison d'être de ce qu'on appelle en grammaire style direct, indirect et indirect libre (voir M. Lips, *Le style indirect libre*). Mais ce parallélisme mériterait d'être étudié de plus près. On notera par exemple que, si l'énonciation relative s'accommode de ces trois « styles », le français répugne à employer le style direct pour la modalité relative ; on dit fort bien : « Paul s'écria : Je suis innocent », mais on n'emploie guère des tours tels que « Les juges admettent : Paul est innocent ».

Le conditionnel français présente un cas d'énonciation relative, plus ou moins implicite ; soit par exemple « La guerre serait déclarée ; l'armée ennemie aurait même franchi la frontière » : le conditionnel signifie ici que le parleur laisse à d'autres la responsabilité de l'assertion (comparez « D'après les journaux de ce soir, la guerre serait déclarée... »). L'allemand emploie dans ce cas l'auxiliaire *sollen* : « Der Krieg *soll* erklärt sein ».

Ici, comme dans l'expression du temps (p. 342), l'absolu peut être généralisé ; ainsi quand quelqu'un dit : « Il ne faut pas mentir », il s'agit d'un principe admis généralement, mais qu'on fait sien dans un cas particulier.

Parfois la situation seule permet de reconnaître si la modalité et l'énonciation sont absolues ou relatives. Un voyageur assis à l'intérieur d'un tram se dispose à allumer une cigarette ; le conducteur l'interpelle : « On ne fume pas, ici » ; cet ordre n'émane pas de lui ; il se fait le porte-parole de ses supérieurs (modalité relative).

Le contexte, surtout dans le dialogue, permet aussi de déceler des énonciations relatives implicites ; c'est le cas, notamment, lorsque le parleur reprend une expression de l'interlocuteur sans la lui attribuer expressément ; exemple :

Silvia. Il y aura quelque chose dans ma physionomie qui inspirera plus de respect que d'amour à ce faquin-là.

Mario. Allons, doucement, ma sœur ; *ce faquin-là* sera votre égal (c.-à-d. : celui que vous appelez faquin). (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, I, 8.)

Ceci nous amène à considérer un cas particulier d'énonciation relative que j'ai appelé dans mon *Traité de stylistique française*, I, p. 203 ss., effets par évocation de milieu. Il s'agit de formes linguistiques employées exclusivement ou principalement dans certaines classes, certaines professions, certaines attitudes de vie ou de pensée autres que celles du sujet parlant, ou même propres à des nations parlant un autre idiome que le sien ; la conséquence est que les expressions employées dans un milieu spécial symbolisent ce milieu ; si donc le parleur, qui lui est étranger, emploie telle ou telle de ces formes, il évoque ce milieu par une sorte de figure résultant du contraste avec son milieu propre. Supposons un homme du monde dont le langage est habituellement correct et châtié ; vous lui demandez son jugement sur un financier véreux ; s'il répond : « C'est une fripouille », vous aurez l'impression d'un corps étranger qui s'est logé dans un système expressif tout différent : vous sentez que le sujet aurait habituellement employé un autre mot (*coquin, misérable, etc.*) ; s'il en a choisi un plus vulgaire, c'est pour mieux marquer son mépris en feignant de se rabaïsser lui-même au rang d'un homme qui s'exprimerait vulgairement. C'est ce qui explique les précautions oratoires qui accompagnent souvent ces emprunts : « comme on dit vulgairement, si vous me permettez cette expression populaire, comme dirait un homme du peuple », etc. En d'autres termes, on laisse à autrui la responsabilité de l'effet produit par l'expression : bref, l'énonciation est, dans un sens très large, relative, et c'est ce qu'on vérifie dans toute évocation de milieu ; vous voyez quelqu'un courir à perdre haleine et vous dites : « En voilà un qui fait du 80 à l'heure » ; c'est un automobiliste qui parle par votre bouche ; et si, ayant attiré peu de monde à votre conférence, vous prétendez avoir « joué devant les banquettes », vous vous travestissez en homme de théâtre.

Un mot encore sur les verbes qui expriment par eux-mêmes et exclusivement une idée modale, comme *juger, croire, vouloir, craindre*, etc. On constate que, linguistiquement, ils effacent la distinction entre absolu et relatif. Sans doute, logiquement — nous l'avons vu — « *Je* veux que tu entres » exprime une modalité absolue, « *Tu* veux que j'entre » une modalité relative ; mais, pour le sentiment linguistique, la différence est nulle, à cause du nivellement

produit par la flexion ; toutes les formes « je veux, tu veux, il veut, nous voulons, etc. » sont équivalentes. Le même phénomène se produit, à un plus haut degré encore, quand l'idée modale, par exemple celle d'un désir, n'est pas contenue dans un signe modal, mais fait corps avec le radical du verbe, tel qu'on le retrouve dans toutes les formes de la conjugaison ; un cas typique est celui des verbes désidératifs du latin, du grec et du sanskrit : latin *esurio*, grec. *brāsciō*, sanskrit *bubhukshāmi* « j'ai envie de manger ». L'idée modale fait alors partie intégrante de l'idée verbale : action et modalité ne font plus qu'un.

* * *

La diathèse, dont l'expression la plus connue est l'emploi des voix (active, passive, moyenne), est une partie de la syntaxe trop mal élucidée pour que nous puissions y trouver des exemples caractéristiques de la théorie exposée ici. Bornons-nous à signaler l'opposition, en grec et d'autres langues, entre la voix moyenne et le datif d'intérêt accompagnant la voix active ; exemple : « Hoi Athēnaioi tithēntai nómous » (« Les Athéniens se donnent des lois »), et « Sólōn tithēsi nómous tois Athēnaíois » (« Solon donne des lois aux Athéniens »). Dans le premier cas, c'est le sujet qui a intérêt à l'action et qui s'y efforce ; le moyen est une diathèse absolue, tandis que l'actif désigne l'action pure et simple, la personne qui y a intérêt étant distincte du sujet.

Cependant il ne s'agit pas ici de l'absolu et du relatif tels que nous les avons définis, car ce n'est pas le sujet parlant qui est intéressé à l'action du verbe *tithēntai*, mais le sujet grammatical, quel qu'il soit, ce qui est bien différent. Ici, la présence de l'idée moyenne dans toutes les formes de la flexion produit le même effet que l'unification morphologique de l'idée modale dans les verbes du type *juger.. vouloir*, etc., et dans les désidératifs. Le pendant de ces derniers, dans l'ordre de la diathèse, serait alors fourni par les intensifs, surtout dans les langues où ils forment une catégorie déterminée, comme le sanskrit très ancien ; en effet, ils indiquent, comme le moyen dynamique, l'énergie, l'ardeur que le sujet (mais le sujet grammatical !) déploie dans l'accomplissement de l'action :

cf. sanskrit *dardarīmi* « je brise avec force », *johavīti* « il appelle à grands cris », etc. On pense aussi à cet emploi du verbe réfléchi en russe qui marque la force avec laquelle le sujet fait l'action (comparez *slushat'* « écouter » et *slushat's'a* « obéir ») ou l'intérêt qui l'y pousse (cf. *stutchits'a v dver'* « il frappe à la porte » [pour qu'on lui ouvre]), ou enfin une disposition habituelle à agir de telle ou telle manière (ex. : *eta sobaka kusaets'a* « ce chien a des dispositions à mordre. ») (v. Boyer-Speranski, *Manuel pour l'étude de la langue russe*, p. 248; S. Karcevski, *Système du verbe russe*, p. 90).

Il est possible que le datif « éthique » puisse être considéré comme un cas de diathèse proprement dite ; elle serait absolue dans « Regardez-moi ça », c'est-à-dire « Moi, qui vous parle, j'ai intérêt à ce que vous regardiez » ; la contrepartie relative serait : « Il vous lui a administré une de ces gifles... », c'est-à-dire « Moi, qui vous parle, je signale à votre curiosité le fait que, etc. ».

∴

Il convient de distinguer l'absolu et le relatif proprement dits de leur emploi figuré, issu généralement d'un besoin d'expressivité. En effet, le relatif peut prendre la valeur de l'absolu et réciproquement.

1° On sait, par exemple, que le comparatif peut ne pas comparer une quantité avec une autre prise comme norme, mais exprimer une comparaison purement subjective. En latin, « Senectus est natura loquacior » signifie « La vieillesse est assez passablement encline au bavardage » ; la traduction montre qu'ici la norme de comparaison est une appréciation du sujet parlant, et que cette valeur du « comparatif » n'équivaut plus à celle de *loquacior juventute* (« plus bavarde que la jeunesse »). On admet communément qu'il s'agit ici d'une survivance de la signification primitive du comparatif, dont il sera question page 353 ; cela semble peu probable, étant donné qu'en latin, comme dans toutes les langues indo-européennes, même les plus anciennes, la valeur relative du comparatif est dûment établie et fait oublier l'origine du type. En allemand, le tour « ein junger Mann von besserer Familie » (« un jeune homme d'une assez bonne famille ») est notoirement une innovation.

Dans nos langues modernes, le superlatif relatif peut aussi prendre une valeur absolue; la figure est encore transparente dans « Il fait *le plus beau* temps du monde », parce que l'illogisme de l'expression est évident; mais le passage est plus radical dans « un écrivain *du plus rare* mérite », où *le plus rare* équivaut à « très rare ».

2° Comme exemple de l'absolu transposé en relatif, citons l'emploi des expressions déictiques en fonction de représentants, c'est-à-dire en l'absence des objets de la situation qu'elles pourraient indiquer; cf. « *Là-bas*, dans les steppes lointaines de la Russie », allemand : « Endlich erreichten die Wanderer einen schattigen Wald; *hier* wurde Halt gemacht » (*ici*, au lieu de *là* ou *y*). C'est là l'origine de la transformation des déictiques en représentants; le français *y*, pur représentant, a été en latin un déictique (*ibi*).

Dans la catégorie du verbe, on trouvera beaucoup de passages analogues de l'absolu à la fonction de relatif. Ainsi on a vu que le futur simple indique normalement l'avenir par rapport au sujet parlant; mais il peut aussi indiquer un passé relatif, comme dans cette phrase : « Annibal essuya dans cette journée une sanglante défaite; depuis lors, son étoile ne *cessera* de pâlir ».

Le présent historique a toujours la valeur d'un passé relatif, déterminé par un autre passé : « Le général *venait* d'arriver sur le champ de bataille; on lui *apprend* que tout est perdu ». Une phrase telle que « Je sors de chez moi et aperçois un attroupement devant ma maison » ne peut avoir par elle-même une valeur de passé, si l'on n'ajoute pas « Ce matin (je sors...) » ou quelque chose d'analogue.

Il en est de même de l'infinitif historique : « Grenouilles de plonger » n'a aucun sens sans l'appoint d'un passé; comparez : « Il (le lièvre) *s'en alla* passer sur le bord d'un étang. Grenouilles aussitôt de *plonger* dans les ondes » (La Fontaine, *Fables*, II, 14).

* * *

L'aspect historique de la question ne peut être qu'effleuré ici. Il est clair que, génétiquement, l'absolu a dû précéder le relatif, et l'histoire des langues indo-européennes nous montre que le second type y est issu du premier. On sait — pour ne citer que le cas le

mieux connu — que les temps verbaux relatifs sont sortis insensiblement d'une syntaxe où les temps absolus existaient seuls, avec le concours des aspects. Le grec ancien donne une idée assez claire de l'état primitif, et les langues slaves modernes ne se sont pas encore créé un système normal de temps relatifs. Dans la phrase russe « Po bol'shoy doroge *marshiroval* soldat ; on *bil* na voyne, a teper' *vovrashtshals'a* domoy » (« Sur la grande route *cheminait* un soldat ; il *avait été* à la guerre, et maintenant il *retournait* dans ses foyers »), *bil*, qui a, pour un Français, la valeur d'un plus-que-parfait, a la même forme grammaticale que les deux autres verbes, que nous traduisons par des imparfaits.

Quant aux changements linguistiques qui ont peu à peu permis la création des associations relatives, elles appellent une étude d'ensemble qui serait fort désirable ; nous soulignerons le rôle qu'a joué ici, comme dans une foule d'autres types de syntagmes, la dépendance créée entre deux termes qui autrefois étaient simplement juxtaposés, le second précisant le sens du premier sous forme d'épexégèse. Il est certain, par exemple, que le comparatif indo-européen en *yes/yos* (latin *melior*) a été à l'origine une classe d'adjectifs positifs désignant probablement le haut degré (absolu!) d'une qualité (Brugmann, *ouvr. cité*, II, I, p. 656 ss.) ; autrement dit, la qualité était mesurée à une norme subjective (v. p. 346). L'idée de comparaison a pu être suggérée par la signification propre de certains de ces adjectifs, par exemple ceux qui désignaient un choix ou une supériorité ; dans ce cas, des phrases juxtaposées d'une façon indépendante ont fini par être interprétées comme termes de comparaison.

Un fait de syntaxe sanskrite le prouve clairement : la phrase « La raison vaut mieux que la violence » peut se traduire en sanskrit par « *Āreyasī buddhir na balam* », littéralement : « La raison est supérieure, non la violence » ; ce tour indique bien que *āreyas* se suffisait à lui-même autrefois (à une époque présanskrite!), qu'il était un adjectif au positif avec valeur augmentative. Cette forme est d'ailleurs toute pareille à cette autre : « *Varam buddhir na balam* », mot à mot : « Plutôt la raison, non la violence », où *varam* n'a rien, dans sa formation, qui rappelle un comparatif. Ainsi une phrase ajoutée en épexégèse a été incorporée au syntagme précédent comme

terme de comparaison. L'origine du type latin « Paulus melior quam Petrus », plus difficile à retrouver, n'est sans doute pas très différente.

C'est aussi par épexégèse qu'est né le type « le chien du chasseur » (v. p. 345) ; *ille canis* (le chien) était à l'origine un tour absolu (« le chien que nous connaissons ») ; on ajoutait *venatoris* en manière d'explication : « le chien, (je veux parler de celui) du chasseur » ; par condensation, le chien a été désigné comme appartenant au chasseur et *le* est devenu explétif ; la localisation, d'absolue qu'elle était, est devenue relative.

Ces quelques notes, qui ne prétendent pas former un système, montreront peut-être l'intérêt d'une étude générale et détaillée des deux notions qui font l'objet de ce travail.

(Genève, mai 1932.)

CHARLES BALLY.

IMMANENCE ET TRANSCENDANCE

DANS

LA CATÉGORIE DU VERBE

ESQUISSE D'UNE THÉORIE PSYCHOLOGIQUE DE L'ASPECT

Les faits linguistiques sont qualitatifs.

A. MEILLER

I

L'aspect est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps¹.

Cette définition de l'aspect trouve sa justification dans toute langue. Se conjuguent parallèlement en français, l'aspect simple et l'aspect composé : *aimer, avoir aimé*. Présent : *j'aime, j'ai aimé*. Imparfait : *j'aimais, j'avais aimé*. Parfait défini : *j'aimai, j'eus aimé*. Futur : *j'aimerai, j'aurai aimé*, etc. ; en latin, l'aspect

1. Une définition plus dynamique est celle que nous avons donnée dans *Temps et Verbe* (Collection publiée par la Société de linguistique de Paris, t. XXVII) : *L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions.*

L'avantage de cette dernière définition, c'est de laisser entrevoir, dans la perspective historique, la possibilité de révolutions du système verbal au cours desquelles une même distinction fondamentale oscille, tantôt transcendée et tantôt transcendante, entre le système des temps et celui des aspects, se fixant pour un temps plus ou moins long, dans celui-ci ou dans celui-là. Tel a été le cas de la distinction de présent et d'aoriste dans l'histoire du grec. En suspens en grec ancien entre le système des aspects et celui des temps, et fortement engagée dans ce dernier, elle a fait en grec moderne retour au système des aspects. Le thème de présent et le thème d'aoriste sont en grec moderne les deux supports de la conjugaison.

indéterminé et l'aspect déterminé : *legere* « lire », *perlégère* « lire (jusqu'au bout) ». Présent : *lēgo*, *perlēgo*. Parfait : *tēgī*, *perlēgī*, Imparfait : *legēbam*, *perlēgēbam*, etc.; en grec ancien, l'aspect indéterminé et l'aspect déterminé. Présent : *κτείνω* « faire mourir », *ἀποκτείνω* « faire mourir (avec idée de dénouement plus accusée) ». Aoriste : *ἔκτεινα*, *ἀπέκτεινα*. Parfait : *ἔκτονα*, *ἀπέκτονα*. Futur : *κτενῶ*, *ἀποκτενῶ*.

Il en est de même en russe. La flexion de présent et la flexion de passé, qui constituent toute la morphologie temporelle, extrêmement réduite, de cette langue, s'appliquent à la forme indéterminée et à la forme déterminée du verbe. Ex. : *pit'* « boire » et *vypit'* « boire (entièrement, jusqu'au fond) ». Sous flexion de présent : *piju* « je bois », *vypiju* « je boirai »¹. Sous flexion de passé : *ja pilu* « je buvais », *ja vypilu* « je bus ».

L'exemple du grec moderne n'est pas moins probant. Dans un récent et remarquable article², M. Mirambel a démontré que cette langue, dans le nouveau système verbal qu'elle s'est donné, et qui diffère beaucoup de celui du grec ancien, a maintenu la transcendance de l'aspect par rapport aux modes et aux temps. L'aspect est représenté en grec moderne par deux thèmes, celui de présent et celui d'aoriste, et ces deux thèmes se conjuguent aux mêmes temps et modes. Ex. : Verbe « saisir ». Thème de présent : **πιαν* - ; thème d'aoriste : **πιαν* - Présent : *πιάνω*, (*ἐπιαια*)³. Passé : *ἔπιανα*, *ἔπιατα*. Futur : *θήπιανω*, *θήπιάσω*. Subjonctif : *νάπιανω*, *νάπιάσω*, etc.

II

La définition énoncée plus haut suffit à identifier l'aspect. Elle permet de ne pas le confondre avec d'autres formes verbales, si voisines soient-elles pour la valeur⁴, mais elle ne nous renseigne pas sur sa

1. En russe l'aspect concourt à l'expression du temps, et on y a recours, en l'absence d'une flexion adéquate, pour rendre la notion de futur. Cette question de l'interférence du temps et de l'aspect est reprise plus loin (VI).

2. Cet article, l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur la question de l'aspect, a paru dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (n° 98).

3. Voir plus loin (p. 361) la note en bas de page sur la capacité temporelle de l'aoriste.

4. Le moyen le plus pratique d'identifier l'aspect sans risque d'erreur est d'en relever le champ modal et temporel. Est de la nature de l'aspect toute opposi-

nature profonde, sur les causes psychologiques qui en ont déterminé, maintenu et renouvelé l'existence dans les conditions évolutives et révolutionnaires¹ les plus diverses et les plus adverses.

Rechercher ces causes est l'objet du présent article. Il convient, pour les découvrir, de remonter à la nature même du verbe.

* .

Le verbe est un sémantème qui *implique* et *explique* le temps.

Le *temps impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

Le *temps expliqué* est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe relie en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts — passé, présent, futur et leurs interprétations — que le discours lui attribue.

* .

Cette distinction du *temps impliqué* et du *temps expliqué* coïncide exactement avec la distinction de l'*aspect* et du *temps*.

Est de la nature de l'*aspect* toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué.

tion qui, sensible dès la forme nominale du verbe (infinitif) ou, à son défaut, dès la forme lexicale (cas du grec moderne), se continue jusque dans le mode indicatif où elle s'intègre aux distinctions temporelles de présent, de passé et, sauf résistance particulière (voy. VII, note), de futur.

A l'intérieur du mode infinitif, ce critérium permet de faire à coup sûr le départ entre ce qui est thème temporel et ce qui est aspect. Ainsi latin *legere* et *légisse* sont des thèmes temporels et non des aspects, parce qu'on ne peut pas conjuguer la deuxième construction, mais seulement la première, au présent. Mais latin *legere* et *perlegere*, français *lire* et *avoir lu* sont des aspects et non des thèmes temporels, les deux constructions étant conjugables, — la condition est suffisante —, au présent et au passé : *lêgo, legēbam; perlego, perlēgēbam*, etc. : *je lis, je lisais, j'ai lu, j'avais lu*.

1. Il y a révolution, lorsqu'un système linguistique change d'axe, se reconstruit par rapport à une différente relation fondamentale. Voir sur cette question *Temps et Verbe* (Collection linguistique, XXVII).

Est de la nature du *temps* toute différenciation qui a pour lieu le *temps* expliqué.

Il convient d'insister sur ce que le seul facteur déterminant en la matière est le lieu d'application de la différenciation considérée. Le caractère propre de celle-ci n'intervient pas et la même différenciation selon qu'elle s'inscrit dans le *temps* impliqué ou dans le *temps* expliqué ressortit respectivement à l'*aspect* ou au *temps* ¹.

Les différenciations inscrites dans le *temps* impliqué sont généra-

1. La méconnaissance de ce principe est à l'origine de toutes les confusions qui se produisent, chaque fois que la question de l'*aspect* est discutée, entre l'*aspect* et le *temps*. L'*aspect* ne procède pas de la *nature* de la différenciation exprimée, mais de la *position* que cette différenciation occupe dans le système du verbe par rapport aux autres différenciations qui en font également partie.

Or, cette position relative, si l'on change de langue, peut varier et la même différenciation appartenir ainsi dans l'une au système de l'*aspect* et dans l'autre au système des *temps*, cependant que dans les deux elle aboutit pratiquement, sa nature n'étant pas modifiée par la différente position qu'elle occupe, au même résultat, au même « effet de sens ».

Il en est ainsi du russe au français. Le premier fait résulter l'opposition de l'imparfait et de l'aoriste d'un changement d'*aspect*, le second d'un changement de *temps*. Ex. : *ja pilu* « je buvais » ; *ja vypilü* « je bus ».

L'opération de pensée dans les deux cas est finalement la même. L'*aspect* indéterminé conjugué au passé et le *temps* imparfait indiquent l'un comme l'autre un procès engagé deux fois dans le passé : du dehors, par position dans cette époque et du dedans en ce sens que le procès et, conséquemment, le *temps* qu'il intériorise sont présentés comme déjà en partie écoulés, déjà passés, si peu que ce soit, dans le passé où on les considère. Pareillement l'*aspect* déterminé et le parfait défini (= aoriste) indiquent l'un comme l'autre un procès qui n'est engagé qu'une fois dans le passé, du dehors, par simple position d'ensemble dans cette époque. De là vient la résistance que le parfait défini, et généralement l'aoriste, de quelque manière qu'on en rende la notion, par *aspect* ou autrement, oppose au mot *déjà*. Il est aisé de dire : *Il buvait déjà* et quasi impossible de dire : *Il but déjà*.

Mais si l'opération de pensée, comme on vient de le démontrer, est dans les deux cas finalement la même, elle n'est pas la même originellement. On est parti en russe du mode infinitif qui détient en lui à l'état latent, de par ses deux *aspects*, la différenciation qu'aura à exprimer effectivement le mode indicatif. En français rien de semblable. La différenciation à exprimer n'a pas de racine dans le mode infinitif et les moyens de la rendre appartiennent au seul mode indicatif.

D'une manière générale, on ne saurait trop mettre en garde les linguistes — les synchronistes surtout chez qui elle est le plus développée — contre la tendance, fâcheuse à plus d'un égard, à exposer les phénomènes linguistiques en termes de conséquence et non en termes de processus, — autrement dit à faire état de l'aboutissement sans tenir compte des voies suivies pour aboutir.

Dans le cas de l'*aspect*, le chemin suivi psychologiquement pour aboutir est l'appel au *temps* inhérent au verbe, impliqué en lui. Dans le cas du *temps*, l'appel au *temps* adhérent au verbe, expliqué avec lui.

Sauf erreur de notre part, ces explications sont de nature à dissiper les malentendus qui ont jusqu'ici obscurci le débat, souvent repris, sur la différente nature de l'*aspect* et du *temps*.

lement rendues d'une manière semi-lexicale par des faits de vocabulaire, de dérivation, d'emploi de préverbes et d'auxiliaires. Les différenciations inscrites dans le temps expliqué, par des faits de morphologie pure, tels que l'emploi d'un système de flexions.

III

Les différenciations d'aspect inscrites dans le temps impliqué et les différenciations de temps inscrites dans le temps expliqué ont une origine commune. C'est la différence qualitative¹ du temps qui *s'en va* et du temps qui *vient*. Cette différence a sa racine au plus profond de l'esprit humain : le temps apparaît à l'homme, d'une part, comme le substrat de tout ce qui se détruit, de tout ce qui fuit, et d'autre part comme le substrat de tout ce qui se crée, de tout ce qui se produit².

* *

Le temps qui *s'en va* est du temps qui a atteint l'être³ et que nous nommerons, pour cette raison, le *temps immanent*.

1. Un trait du présent article est de tenir l'analyse, autant que possible, dans le plan de la qualité. C'est, croyons-nous, la première fois qu'un linguiste tente cet effort d'une manière aussi systématique.

On a voulu vérifier expérimentalement l'assertion de M. MAILLET que les faits linguistiques sont qualitatifs et que de là vient la difficulté de les définir avec rigueur, la quantité offrant seule à l'esprit humain une prise ferme.

L'expérience, concluante, a confirmé entièrement cette vue, dont il faut admirer la justesse.

Il est apparu :

1° Qu'il est impossible de déterminer les faits linguistiques, qualitatifs par essence, à partir de discriminations quantitatives qui, si bien conçues soient-elles, leur sont étrangères ;

2° Qu'il est possible de les déterminer *analytiquement* à partir de discriminations qualitatives, — comme celle du temps immanent (qui *s'en va*) et du temps transcendant (qui *vient*), — qui en sont la racine vraie ;

3° Que la détermination pratique, celle qui devrait permettre un emploi correct de la forme en partant de la définition formulée, se heurte, quoi qu'on tente, au peu d'aptitude de l'esprit humain à manier consciemment — inconsciemment, le langage en est la preuve, il le fait avec la plus grande aisance — des discriminations qualitatives dont la précision, si rigoureuse soit-elle, n'en reste pas moins, dans le conscient, une précision d'ordre analytique, procédant d'un enchaînement de nécessités, que l'esprit a peine à embrasser dans l'immédiat au moment de l'application.

2. Objectivement et subjectivement.

3. Il est : il réside dans son propre être et fuit avec lui. Tout ce qui est, fuit.

Le temps qui vient est, au contraire, du temps qui n'a pas atteint l'être¹ et que nous nommerons pour cette raison, le *temps transcendant*.

*
* *

La capacité de préhension du temps immanent n'est pas la même que celle du temps transcendant.

Le temps transcendant, en sa qualité de temps qui vient, a sa source dans le futur et se continue, *avec le caractère d'incidence qu'il doit à cette origine*², dans le passé. Il apparaît ainsi, par comparaison avec la notion intégrale de temps, comme du temps complet, *parfait*, auquel ne manque aucune époque.

Il n'en va pas de même du temps immanent. Le temps immanent, en sa qualité de temps qui s'en va, ne commence qu'à partir du présent et se continue, *avec le caractère de décadence qu'il doit à cette origine*³, dans le passé. Toute quantité de temps qui se développe au delà du présent, en direction du futur, échappe au temps immanent : c'est du temps qui vient.

Le temps immanent apparaît ainsi, par comparaison avec la notion intégrale de temps, comme du temps incomplet, *imparfait*, auquel il manque une époque : le futur.

IV

L'attribution au temps expliqué des propriétés formelles soit du temps immanent, soit du temps transcendant — des deux dans les langues à morphologie temporelle très développée — est la source du système des temps.

1. Il n'est pas, il sera : il ne réside pas encore dans son propre être et ne fuit pas encore avec lui.

2. Le temps garde qualitativement les propriétés de son lieu d'origine. Ce principe est très important. Du temps qui se crée à partir du futur reste *ad infinitum*, dans le sens descendant, du temps incident, *transcendant*. Du temps qui se crée à partir du présent reste *ad infinitum*, dans le sens descendant, du temps décadent, *immanent*.

3. Le présent est du temps qui pour une partie de lui-même, aussi petite que l'on voudra, est déjà descendu dans le passé. — Cette parcelle de passé équilibre dans le présent une parcelle de futur de même grandeur.

*
* .

Le temps immanent, appréhendé à son point d'origine (III), engendre le présent et, consécutivement, l'imparfait, lequel est universellement la forme du passé décadent.

Le trait distinctif du passé décadent est de retenir en soi la discrimination du temps qui s'en va et du temps qui vient.

Il s'ensuit que le verbe qui a pour support le temps décadent est, au regard de la pensée, un verbe divisé en deux parties, l'une accomplie et l'autre inaccomplie. Tel est le cas de « marcher » dans *Pierre marchait*.

*
* .

Le temps transcendant, appréhendé en son lieu d'origine (III), engendre le futur et, consécutivement, l'aoriste, lequel est universellement la forme du passé incident¹.

Le trait distinctif du passé incident est de ne pas retenir en soi la discrimination du temps qui s'en va et du temps qui vient.

Il s'ensuit que le verbe qui a pour support le passé incident est, au regard de la pensée, un verbe indivis, dont la partie accomplie ne se distingue pas de la partie inaccomplie. Tel est le cas de « marcher » dans la phrase : *Pierre marcha*.

*
* .

Le futur et l'aoriste, *expressions particularisées du temps transcendant*, le présent et l'imparfait, *expressions particularisées du temps immanent*, sont les éléments schématiques radicaux du système verbo-temporel.

1. Plus exactement du *présent-passé* incident. — Du fait qu'il se détermine au sortir immédiat du futur, l'aoriste comprend, outre le passé proprement dit, le présent (à tout le moins la partie passée du présent), mais il n'en fait pas la distinction. L'aoriste est une indivision du présent et du passé. Le débordement de l'aoriste en dehors du passé proprement dit explique qu'il ait accidentellement valeur de présent (aoriste gnémique); l'indivision dans laquelle il tient le présent et le passé, qu'il puisse les exprimer tous les deux sans changer de forme.

Les autres temps, le parfait et le plus-que-parfait, constituent des développements architecturaux issus d'une recherche de symétrie. Le plus-que-parfait est au parfait ce que l'imparfait est au présent¹.

V

L'attribution au temps impliqué des propriétés formelles et du temps immanent et du temps transcendant est la source des *aspects*.

Le principe qui en détermine la valeur, c'est que LE VERBE ÉPOUSE LA FORME DU TEMPS QU'IL IMPLIQUE².

Il suit de là :

Que si le verbe implique le temps immanent qui est du temps qualitativement incomplet, imparfait (III), auquel manque une époque, le futur, il se présente, par cela même, comme un verbe intrinsèquement imparfait, ne comprenant en soi aucune idée de terme. Les linguistes disent, en ce cas, que le verbe est d'*aspect indéterminé*.

Qu'au contraire, si le verbe implique le temps transcendant, qui est du temps qualitativement complet, parfait (III), auquel ne manque aucune époque, il se présente, par cela même, comme un verbe intrinsèquement parfait, comprenant en soi une idée de

1. Sur cette question de l'architecture du temps dans les langues, on consultera utilement *Temps et verbe* (Collection linguistique, XXVII). Les différents systèmes verbo-temporels étudiés y sont représentés graphiquement au moyen de schémas permettant d'en embrasser d'un regard toutes les relations internes.

2. Ce principe est absolu et vaut historiquement pour toutes les phases de l'*aspect*.

Dans le présent article, la phase envisagée est la phase catégorique. Tout verbe, quel qu'il soit. — et, par conséquent, la catégorie entière du verbe — y détiend la capacité d'impliquer alternativement soit le temps immanent, ce qui lui confère l'*aspect indéterminé*, soit le temps transcendant, ce qui lui confère l'*aspect déterminé*.

La phase historiquement antérieure est la phase hypothétique. Certains verbes, de par leur sens (ou leur formation), impliquent le temps immanent, tandis que d'autres, pour la même cause, impliquent le temps transcendant. Ainsi la langue se compose de verbes dont les uns sont fondamentalement indéterminés et les autres déterminés. L'image optique du procès paraît avoir été la source principale de cette répartition. Un verbe persistant comme « manger » est représenté par un indéterminé en indo-européen, tandis que « boire », moins persistant, n'était pourvu, semble-t-il, que de la seule forme aoristique (= temps transcendant = détermination) et a dû se refaire secondairement un présent de manières diverses.

terme. Les linguistes disent en ce cas que le verbe est *d'aspect déterminé*.

Voici des exemples empruntés à différentes langues :

Slave : *nositi* « porter (être porteur de) » et *nesti* « porter (en quelque endroit) ». — *Noditi* « aller » et *iti* « aller (quelque part) ».

Russe : *letat'* « voler (se mouvoir, se maintenir en l'air au moyen d'ailes) » et *letët'* « voler (d'une manière qui suppose un but) ». — *Pit'* « boire » et *rypit'* « boire (tout, jusqu'au fond, jusqu'au bout) ».

Allemand : *brechen* « briser, casser » et *zerbrechen* « briser (tout à fait), mettre en morceaux ».

Grec ancien : *παίρω* « faire mourir » et *ἀποπαίρω* « faire mourir (avec idée plus accusée de dénouement) ».

Latin : *legere* « lire » et *perlegere* « lire (jusqu'au bout, en entier) »¹.

1. Il ressort de ce qui précède que ce sont fondamentalement les mêmes distinctions qui s'inscrivent dans le temps impliqué (aspects) et dans le temps expliqué (temps proprement dits). Mais comme ces deux ordres de temps s'opposent *catégoriquement*, cette identité originelle n'a pas d'effet : tout se passe comme si elle n'existait pas, et les formes d'un ordre se superposent aux formes de l'ordre opposé sans qu'il soit fait état à aucun degré de leur affinité ou de leur aversion réciproque. C'est ainsi que l'aspect indéterminé, immanent, se conjuguera non seulement à l'imparfait, immanent comme lui, mais aussi à l'aoriste, transcendant : que, de même, l'aspect déterminé, transcendant, se conjuguera non seulement à l'aoriste, transcendant comme lui, mais aussi à l'imparfait, immanent.

Cette réciproque indifférence de l'aspect et du temps atteste la rupture complète (catégorique) de la continuité du temps impliqué et du temps expliqué.

Suivant les langues, cette rupture s'est produite plus ou moins intérieurement ou extérieurement au système verbal, ce qui s'est traduit par une différente répartition modale du temps impliqué et du temps expliqué, c'est-à-dire, pratiquement, de l'aspect et du temps.

La répartition modale du temps impliqué et du temps expliqué a lieu à l'intérieur du système verbal dans les langues comme le français ou le russe qui réservent le mode infinitif à la seule expression de l'aspect et les autres modes à l'expression du temps.

Elle s'opère à la limite interne du système verbal dans les langues comme le grec ancien et le latin dont le mode infinitif superpose plus ou moins l'expression du temps à celle de l'aspect.

Et elle passe en dehors du système verbal dans une langue comme le grec moderne qui, rejetant le temps impliqué dans le plan du nom, abolit par cela même le mode infinitif, dont l'existence distincte est rigoureusement subordonnée au maintien du temps impliqué dans le système du verbe.

Le mode infinitif peut à la limite cumuler en lui l'expression de l'aspect et du temps. Il ne peut se réduire à la seule expression de ce dernier.

VI

Outre cette valeur spatiale¹, sensible en toutes conditions, l'aspect possède une valeur temporelle qui se révèle dans certaines conditions d'équilibre ou, pour mieux dire, de non-équilibre du temps impliqué et du temps expliqué.

Ce non-équilibre existe dans les langues où le temps impliqué s'attribue alternativement les propriétés du temps immanent et celles du temps transcendant, — ce qui se traduit par la dualité d'aspect, — tandis que le temps expliqué ne s'attribue que les seules propriétés du temps immanent, — ce qui se traduit par une morphologie comportant les formes immanentes de présent et d'imparfait, mais ne comportant pas les formes transcendantes de futur et d'aoriste.

C'est avec cette morphologie réduite que les langues en question doivent pourvoir à une expression suffisamment complète du temps. Elles y parviennent en demandant au temps impliqué, qui la détient sous l'aspect, l'opposition du temps immanent et du temps transcendant, inexistante dans le temps expliqué, — autrement dit, mettant l'aspect en demeure *d'expliquer ce qu'il implique*, elles le font concourir, suivant sa capacité propre, à l'expression du temps, insuffisamment réalisable avec les seuls moyens de la morphologie proprement dite.

Prenons comme exemple la langue russe, fort instructive en la matière.

La morphologie du temps expliqué s'y réduit à peu de chose : une flexion de présent, une flexion de passé. Ce n'est pas suffisant pour exprimer l'opposition du temps transcendant et du temps immanent, et pour rendre cette opposition il faut s'adresser aux aspects.

L'aspect indéterminé, qui implique le temps immanent, livre, con-

1. Spatiale en ce sens que, selon que le verbe intègre ou n'intègre pas la notion d'aboutissement, il comprend respectivement tout ou partie seulement de son propre espace. — Ne pas intégrer au verbe la notion d'aboutissement, c'est le considérer uniquement dans son être et par là le « désintéresser » de son propre devenir. Y intégrer la notion d'aboutissement, c'est, au contraire, l'« intéresser » à ce devenir sien. La différence apparaît frappante dans cet exemple lituanien cité par M. MULLER (Bulletin de la Société de linguistique, n° 91) : *jis taūpè taūpè bêt niēko nesutaūpè* « il a économisé, économisé, mais il n'a pas économisé (il n'a pas fait d'économies) ».

formément aux possibilités de ce temps (IV), sous flexion de présent, la notion de présent, ex. : *pīju* « je bois » et sous flexion de passé la notion d'imparfait : *ja pilu* « je buvais ».

L'aspect déterminé, qui implique le temps transcendant, livre, conformément aux possibilités de ce temps (IV), sous flexion de présent, la notion de futur : *vypīju* « je boirai » et sous flexion de passé la notion d'aoriste : *ja vypilu* « je bus ».

Tel est le mécanisme, inexpliqué jusqu'ici, de l'intertérence du temps et de l'aspect. L'absence dans le temps expliqué de l'opposition du temps transcendant (= futur et aoriste) et du temps immanent (= présent et imparfait) oblige à demander l'expression de cette opposition au temps impliqué, lequel, en tant que substratum des aspects (II), la contient et peut ainsi la livrer si besoin en est.

VII

Une question importante, qui mériterait dans une théorie de l'aspect plus de développement qu'il n'est possible de lui en donner ici, est celle de la continuité du temps immanent et du temps transcendant. Cette continuité existe à un certain degré aussi longtemps que l'aspect indéterminé reste un aspect déterminable par addition d'un préverbe ou de toute autre manière.

Or il est des emplois où il convient d'exprimer l'indétermination d'une manière qui ne donne pas à la pensée la possibilité de s'en abstraire. On est conduit ainsi à rompre la continuité du temps immanent et du temps transcendant¹ au moyen d'un traitement anti-

1. Cette rupture de la continuité du temps immanent et du temps transcendant est un accident qui a eu, sporadiquement, des conséquences extrêmement variées, dont il est impossible, faute de place, d'entreprendre ici l'examen. On lui doit de multiples formations plus ou moins itératives et aussi certaines formations déterminées, ou pour mieux dire, ultra-indéterminées, reconnaissables à leur aversion particulière pour les formes temporelles transcendantales (aoriste, futur). Tel est le cas en regard de l'indéterminé *πίνω*, du déterminé à redoublement *πίπνω*.

En face de ces ultra-indéterminés, l'indéterminé simple a dû, dans certains cas, faire plus ou moins figure de déterminé, entraînant par là un déplacement de l'opposition d'aspect, qui ne s'est plus marquée de l'indéterminé au déterminé, mais de l'ultra-indéterminé à l'indéterminé simple. Les choses se seraient passées ainsi en latin avec le verbe signifiant « aller ». A l'aspect indéterminé *eō*, le latin aurait opposé un ultra-indéterminé *uādō* sans perfectum usuel, et témoignant par là de l'aversion des ultra-indéterminés pour le temps transcendant. En face de cet ultra-indéterminé *uādō*, l'indéterminé simple *eō* serait

déterminatif, dont l'application à une forme indéterminée a pour effet d'en rendre la détermination impossible et l'application à une forme déterminée d'annuler la détermination existante en elle.

Ainsi procède le slave et à sa suite le russe¹. En vue de mieux exprimer les idées de répétition, de fréquence, d'habitude, ou même simplement de persistance à ne pas s'achever, ces langues soumettent le verbe à un allongement qui lui confère un aspect particulier dénommé généralement, eu égard à sa valeur expressive, aspect itératif ou fréquentatif, et que nous nommerons, jugeant que sa propriété essentielle est de s'opposer à la détermination, l'*aspect anti-déterminatif*. Ex. : slave : *ubivati* « être en train de tuer » en regard de *ubiti* « tuer » ; russe : *vypival'* « boire avec excès, souvent » en regard de *vypit* « boire entièrement » et de *pit'* « boire ».

L'aspect anti-déterminatif étant, par définition, indéterminable, l'action exercée sur lui par le préverbe est une action exclusivement sémantique sans répercussion sur sa capacité temporelle, qui reste celle d'un indéterminé incapable d'exprimer la notion de futur et d'aoriste.

La comparaison de *vypit'* et de *vypival'* fait ressortir clairement la différente action du préverbe, selon qu'il porte sur l'indéterminé *pit'* ou sur l'anti-déterminatif *-pival'*. Sur l'indéterminé *pit'*, le préverbe *vy-* exerce une action grammaticale, conduit le procès à son point d'aboutissement et confère au verbe la propriété d'exprimer le futur et l'aoriste : *vypiju* « je boirai » ; *ja vypilu* « je bus ». Sur l'anti-déterminatif *-pival'* le même préverbe n'exerce qu'une action sémantique, exclusive de toute répercussion temporelle. La capacité

apparu relativement déterminé et capable, en conséquence, de concourir à l'expression du futur. Ainsi, à un moment donné, on aurait manqué d'un véritable indéterminé et il aurait fallu combler cette lacune par emprunt à un verbe de sens voisin, sans doute *ambulāre*, d'où *aller*.

Il est curieux de constater que cette répartition du verbe « aller » sur trois aspects a eu des suites jusque dans le français moderne : les formes de présent *je vais, tu vas, il va, ils vont*, l'impératif singulier repose sur l'ultra-indéterminé *uāto*; le futur *j'irai* sur l'ancien indéterminé *eō*, promu au rang de déterminé relatif; l'infinitif, les formes de passé, les deux formes pluriel de l'impératif, celles de subjonctif et de participe sur *ambulāre*, ou sur quelque autre forme ayant tenu le même rôle supplétif.

1. D'autres langues auraient pu servir d'exemple, mais le slave, en la matière, offre l'avantage d'une plus grande simplicité et aussi d'une plus grande rigueur systématique, ce qui convient bien à une étude comme celle-ci, qui ne peut s'embarasser de beaucoup de détails.

temporelle de l'anti-déterminatif *egyptot* ne passe pas celle d'un indéterminé simple.

VIII

L'action du préverbe sur le verbe est une action illimitée qui, après avoir produit tous les effets grammaticaux dont elle est capable, se prolonge en une action sémantique, tendant à la définition d'un verbe nouveau par le sens. Ainsi latin *oc-cīdēre*¹ et slave *u-biti* ont pris l'un et l'autre le sens de « tuer » sous lequel ne transparait que faiblement la signification première de « battre jusqu'au bout ». L'action sémantique du préverbe en a oblitéré l'action grammaticale.

Cette tendance du préverbe à outrepasser ses effets grammaticaux est universelle et n'est contenue que par les résistances individuelles et systématiques qu'elle rencontre.

D'une manière générale, les langues où le verbe résiste le mieux à la pression sémantique du préverbe sont celles qui assignent à ce dernier un plus grand rôle grammatical.

La résistance a donc été beaucoup plus forte dans une langue comme le russe qui demande au préverbe et de déterminer le verbe et de concourir à l'expression du temps que dans les langues comme le latin ou le grec qui en ont borné le rôle grammatical à la détermination.

Dans une langue comme le français qui pour exprimer l'aspect ne se sert pas du préverbe mais de l'auxiliaire, la résistance a été nulle. Le préverbe en français n'est qu'un moyen de composition. Il n'est souvent que cela déjà en grec et en latin.

Il convient d'ajouter que, même dans une langue comme le russe, conservatrice par système de la valeur grammaticale du préverbe², l'action de celui-ci est toujours exclusivement sémantique si elle porte sur un verbe déterminable autrement que par préverbe (différenciation phonétique, soustraction d'infixe, etc.) ou déjà déterminé, de quelque manière que ce soit.

1. Latin *caedere* « frapper » et slave *biti* « battre », d'où *occīdēre*, *abiti* « frapper, battre jusqu'au bout, jusqu'à ce que mort s'ensuive ».

2. Le russe a besoin du préverbe pour une complète expression du temps (VI).

Exemples :

Indéterminé : *letat'*, déterminé : *letět'* « voler ». Et sous préverbe : *uletat'*, *uletět'* « s'envoler »

Anti-déterminatif : *brasyvat'*; indéterminé : *brosat'*; déterminé : *brosit'* « jeter ». Et sous préverbe : *vybrasyvat'*, *vybrosat'*, *vybrosit'* « (jeter dehors), rejeter, retrancher ».

IX

La tendance du préverbe à outrepasser ses effets grammaticaux a eu cette conséquence, dans les langues où elle n'a pu être contenue, de rejeter progressivement le préverbe en dehors du système de l'aspect, qui s'en est trouvé ébranlé et qu'il a fallu, à un moment donné, reconstruire avec de nouveaux éléments.

La recherche d'éléments appropriés à cette reconstruction a conduit à utiliser une distinction dont il n'a pas été fait état jusqu'ici dans cette étude, à savoir le verbe demeuré en possession de sa capacité systématique et le verbe parvenu à la limite de cette capacité et, en quelque sorte, mort systématiquement.

Prenons pour fixer les idées l'exemple, très net, du verbe allemand. Il se montre capable d'exprimer systématiquement le passé et le présent. Mais le présent atteint, sa capacité systématique expire. Pour lui faire exprimer le futur, il faut donc lui rendre cette capacité, la « ressusciter » en lui. On y parvient au moyen d'un auxiliaire, *werden*, dont le rôle est d'imprimer au verbe une impulsion qui le porte au delà du présent, limite qu'il ne saurait franchir de lui-même.

L'aspect exprimé sous cette forme est un aspect *anastatique*.

La langue russe y a recours, à côté de l'aspect déterminé, pour exprimer le futur avec une nuance particulière. Soit, par exemple, le verbe « boire » sous sa forme indéterminée : *pit'*. Le présent est *piju* « je bois ». L'apposition du préverbe donne le futur : *vypiju* « je boirai », et ce futur a le caractère déterminé des constructions à préverbe. Or il peut convenir d'exprimer le futur sans que ce caractère y paraisse. Le problème à résoudre en ce cas est d'introduire telle quelle au futur, sans traitement qui la détermine, la forme indéterminée *pit'*, incapable constitutivement de dépasser le présent. On y

parvient en la soumettant, comme on l'a fait pour le verbe allemand¹, à l'impulsion d'un auxiliaire qui lui fait franchir la borne du présent et la porte dans le futur sans la déterminer : *budu pit'* signifie comme *vypiju* « je boirai », mais d'une manière plus générale, moins effectivement incidente.

* * *

La découverte de l'action anastatique de l'auxiliaire a eu une grande influence sur le système de l'aspect, dont elle a préparé le renouvellement, en lui offrant la possibilité d'un nouveau départ.

1. La comparaison de l'allemand avec le russe en ce qui concerne l'emploi de l'auxiliaire anastatique appelle quelques remarques relatives au degré d'explicité des moyens qui servent à exprimer le temps.

De même qu'en russe, la morphologie du temps expliqué ne comprend en allemand que le présent et l'imparfait, c'est-à-dire le temps immanent.

Il suit de là que le verbe allemand n'est conjugable qu'à ces deux temps et que, pour exprimer le temps transcendant, il faut comme en russe avoir recours à des moyens supplétifs.

Mais ces moyens supplétifs ne sont pas les mêmes. Alors que le russe demandé à l'idée de détermination d'exprimer le temps transcendant qu'elle détient implicitement, l'allemand, renonçant à utiliser cette implication, a eu recours pour l'expression du temps virtuel à tout un groupe d'auxiliaires. L'auxiliaire *werden* est spécialisé dans l'expression directe du futur. D'autres auxiliaires (*können, wollen, sollen, dürfen, mögen, müssen*) le complètent, exprimant des nuances temporelles propres aux langues germaniques.

Il s'en est suivi que la notion de détermination n'a pas eu à jouer de rôle temporel nettement caractérisé dans le système allemand et que le préverbe, privé ainsi de cette partie de son action grammaticale, y est devenu de plus en plus un simple moyen de composition (VIII).

Il est intéressant de remarquer que les choses auraient pu tourner semblablement en russe, si l'auxiliaire *budu*, chargé d'exprimer le futur indéterminé, s'était adjoint comme en allemand tout un cortège d'auxiliaires exprimant le temps conçu virtuellement. On eût vu alors l'expression du futur et, consécutivement, de l'aoriste au moyen du préverbe ou d'une dérivation phonétique céder la place à cet ensemble de moyens nouveaux, en vertu du principe, d'application universelle dans l'histoire du langage, que l'explicite tend à primer l'implicite. Or, dans un ordre décroissant d'explicité, les moyens d'expression du temps se rangent comme suit : 1° la notation morphologique du temps au moyen de flexions; 2° la distinction d'aspect rendue par un auxiliaire; 3° la distinction d'aspect rendue par un changement de l'état constitutif du verbe (préverbe, différenciation phonétique, etc.).

Cette primauté de l'explicite sur l'implicite rend raison du fait que, dans les langues à morphologie très développée, comme le latin ou le grec, la différente capacité temporelle des deux aspects, exception faite de quelques cas particuliers d'ultra-indétermination (v. VIII, en note), ne se marque pas: n'ayant aucun rôle supplétif à jouer, elle est comme inexistante. Le grec et le latin conjuguent à tous les temps l'aspect indéterminé et l'aspect déterminé sans tenir compte de l'aversion constitutive du premier pour les formes temporelles transcendantes (futur et aoriste).

On commettrait, toutefois, une erreur si l'on induisait de là que la conséquence

Au lieu de partir de l'infinitif, forme dynamique du verbe, on est parti du participe passé, qui en est la forme adynamique et, en quelque sorte, morte. Il en est résulté la forme composée du verbe, à laquelle recourent plus ou moins les plus évoluées des grandes langues modernes de civilisation.

Dans cette construction, le rôle de l'auxiliaire est, comme précédemment, de « ressusciter » un être linguistique parvenu au terme de sa capacité : à savoir, le verbe sous sa forme de participe passé.

Le meilleur moyen de démontrer que cette dernière forme est bien effectivement la forme morte du verbe est d'en reconstituer la genèse à partir de l'infinitif.

Le verbe sous sa forme infinitive est un verbe qui a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a été dépensée; autrement dit, un verbe qui n'est que possible : *marcher* se conçoit comme une chose qui peut se faire, qui n'est aucunement faite.

Si l'on passe à la forme de participe présent, on constate qu'elle diffère de l'infinitif en ce que le verbe n'a plus devant lui la totalité de son devenir; une partie en a été dépensée, s'est accomplie, tandis que le reste est à accomplir : *marchant* est une chose en

d'un grand développement de la morphologie temporelle du verbe est pour l'aspect la perte irrévocable de sa capacité de concourir à l'expression du temps. Le vrai est que cette capacité qui n'apparaît plus subsiste entière dans l'aspect à l'état latent. Ce n'est que l'occasion de l'exercer qui fait défaut, le système morphologique du temps suffisant à tout. Aussi ne paraît-il pas téméraire d'avancer que si, par hypothèse, le grec ou le latin avaient perdu, à un moment donné, une partie importante de leur système des temps, la langue n'eût pas manqué, en vue de réparer cette perte, de faire appel aux possibilités d'expression du temps que l'aspect tient, pour ainsi dire, en réserve.

En thèse générale, le cas n'est pas exclu, historiquement, d'une restauration de la valeur temporelle de l'aspect, consécutive à un trouble important de la morphologie du verbe. Il semble même que, dans un cas semblable, l'aspect, objet d'une faveur nouvelle, ait devant lui une carrière particulièrement brillante. L'histoire du russe, à cet égard, est instructive. Le russe a disposé autrefois, pour l'expression du passé, d'un riche système temporel comprenant, d'une part, des formes d'imparfait et d'aoriste et, d'autre part, des formes composées de parfait et de plus-que-parfait. Puis, du fait de causes diverses, les unes matérielles, les autres formelles, ce système à un moment donné s'est déroulé, l'équilibre s'en étant rompu, de sorte qu'il a fallu pour exprimer le temps d'une manière suffisamment complète avoir recours aux possibilités latentes de l'aspect. Le résultat a été le système des aspects russes, le plus développé, semble-t-il, de tous ceux qu'ont construits, à des dates diverses, les langues d'origine indo-européenne.

partie faite, en partie à faire, un procès saisi en cours de développement.

Et si l'on va plus loin par une dépense totale du devenir qui s'offre au verbe, on aboutit au participe passé, forme dans laquelle il convient de voir le verbe qui a consommé tout le devenir qu'il contenait sous la forme infinitive, qui s'est épuisé, qui est mort et qu'on « ressuscite » au moyen d'un auxiliaire grâce auquel s'ouvre devant lui, sous la forme composée, une carrière nouvelle, commençant au point précis où, sous sa forme simple, il expire.

Le verbe *lire*, c'est l'action de lire jusqu'au terme de sa durée¹; le verbe *avoir lu*, la subséquence qui s'étend *ad infinitum* au delà de ce terme.

L'expression de l'aspect à partir du participe passé, forme dynamique du verbe, est l'aboutissement d'un lent progrès dans le sens de l'objectivité. La discrimination sur laquelle elle se fonde est toujours celle du *temps immanent* et du *temps transcendant* impliqué dans le verbe, mais, tandis que l'aspect exprimé à partir de l'infinitif implique SUBJECTIVEMENT dans le verbe, au titre de l'immanence le temps décadent qui s'en va (III), et au titre de la transcendance le temps incident qui vient (III), l'aspect exprimé à partir du participe passé implique OBJECTIVEMENT dans le verbe¹, au titre de l'immanence le temps qui porte le procès, qui réside en lui, et au titre de la transcendance le temps qui s'étend au delà du procès, qui en porte la subséquence.

On voit par là que l'évolution historique de l'aspect n'a pas été quelconque. Là comme ailleurs, comme partout et toujours dans le langage, l'évolution historique, à travers mille accidents arbitraires qui en ont les uns favorisé, les autres contrarié la marche, s'est assuré son progrès par la recherche continue d'un état de plus en

1. Le verbe est ici l'objet.

Au lieu de partir de l'infinitif, forme dynamique du verbe, on est parti du participe passé, qui en est la forme adynamique et, en quelque sorte, morte. Il en est résulté la forme composée du verbe, à laquelle recourent plus ou moins les plus évoluées des grandes langues modernes de civilisation.

Dans cette construction, le rôle de l'auxiliaire est, comme précédemment, de « ressusciter » un être linguistique parvenu au terme de sa capacité : à savoir, le verbe sous sa forme de participe passé.

Le meilleur moyen de démontrer que cette dernière forme est bien effectivement la forme morte du verbe est d'en reconstituer la genèse à partir de l'infinitif.

Le verbe sous sa forme infinitive est un verbe qui a devant lui la totalité de son devenir, dont aucune partie n'a été dépensée ; autrement dit, un verbe qui n'est que possible : *marcher* se conçoit comme une chose qui peut se faire, qui n'est aucunement faite.

Si l'on passe à la forme de participe présent, on constate qu'elle diffère de l'infinitif en ce que le verbe n'a plus devant lui la totalité de son devenir ; une partie en a été dépensée, s'est accomplie, tandis que le reste est à accomplir : *marchant* est une chose en

d'un grand développement de la morphologie temporelle du verbe est pour l'aspect la perte irrévocable de sa capacité de concourir à l'expression du temps. Le vrai est que cette capacité qui n'apparaît plus subsiste entière dans l'aspect à l'état latent. Ce n'est que l'occasion de l'exercer qui fait défaut, le système morphologique du temps suffisant à tout. Aussi ne paraît-il pas téméraire d'avancer que si, par hypothèse, le grec ou le latin avaient perdu, à un moment donné, une partie importante de leur système des temps, la langue n'eût pas manqué, en vue de réparer cette perte, de faire appel aux possibilités d'expression du temps que l'aspect tient, pour ainsi dire, en réserve.

En thèse générale, le cas n'est pas exclu, historiquement, d'une restauration de la valeur temporelle de l'aspect, consécutive à un trouble important de la morphologie du verbe. Il semble même que, dans un cas semblable, l'aspect, objet d'une faveur nouvelle, ait devant lui une carrière particulièrement brillante. L'histoire du russe, à cet égard, est instructive. Le russe a disposé autrefois, pour l'expression du passé, d'un riche système temporel comprenant, d'une part, des formes d'imparfait et d'aoriste et, d'autre part, des formes composées de parfait et de plus-que-parfait. Puis, du fait de causes diverses, les unes matérielles, les autres formelles, ce système à un moment donné s'est écroulé, l'équilibre s'en étant rompu, de sorte qu'il a fallu pour exprimer le temps d'une manière suffisamment complète avoir recours aux possibilités latentes de l'aspect. Le résultat a été le système des aspects russes, le plus développé, semble-t-il, de tous ceux qu'ont construits, à des dates diverses, les langues d'origine indo-européenne.

partie faite, en partie à faire, un procès saisi en cours de développement.

Et si l'on va plus loin par une dépense totale du devenir qui s'offre au verbe, on aboutit au participe passé, forme dans laquelle il convient de voir le verbe qui a consommé tout le devenir qu'il contenait sous la forme infinitive, qui s'est épuisé, qui est mort et qu'on « ressuscite » au moyen d'un auxiliaire grâce auquel s'ouvre devant lui, sous la forme composée, une carrière nouvelle, commençant au point précis où, sous sa forme simple, il expire.

Le verbe *lire*, c'est l'action de lire jusqu'au terme de sa durée; le verbe *avoir lu*, la subséquence qui s'étend *ad infinitum* au delà de ce terme.

L'expression de l'aspect à partir du participe passé, forme adynamique du verbe, est l'aboutissement d'un lent progrès dans le sens de l'objectivité. La discrimination sur laquelle elle se fonde est toujours celle du *temps immanent* et du *temps transcendant* impliqué dans le verbe, mais, tandis que l'aspect exprimé à partir de l'infinitif implique SUBJECTIVEMENT dans le verbe, au titre de l'immanence le temps décadent qui s'en va (III), et au titre de la transcendance le temps incident qui vient (III), l'aspect exprimé à partir du participe passé implique OBJECTIVEMENT dans le verbe¹, au titre de l'immanence le temps qui porte le procès, qui réside en lui, et au titre de la transcendance le temps qui s'étend au delà du procès, qui en porte la subséquence.

On voit par là que l'évolution historique de l'aspect n'a pas été quelconque. Là comme ailleurs, comme partout et toujours dans le langage, l'évolution historique, à travers mille accidents arbitraires qui en ont les uns favorisé, les autres contrarié la marche, s'est assuré son progrès par la recherche continue d'un état de plus en

1. Le verbe est ici l'objet.

plus objectif des notions qui composent la langue¹. On conclura en faisant remarquer que cette objectivité des notions avec lesquelles on pense est un besoin inhérent à l'esprit humain.

GUSTAVE GUILLAUME.

1. Cette objectivité abstraite de la notion pure, du concept, — objectivité qui à un moment donné égale et passe même celle, si grande soit-elle, des choses effectivement pensées, — a été dans la catégorie du nom, la cause profonde de l'article (v. sur cette question : G. GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Maisonneuve).

V

ACQUISITION DU LANGAGE

L'APPRENTISSAGE DE LA PAROLE

PENDANT LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE L'ENFANCE

Les études ayant trait au langage des enfants, malgré la science et l'habileté des auteurs, ne laissent pas, semble-t-il, de jeter parfois quelque malaise dans l'esprit du lecteur. Celui-ci s'arrête à certaines observations, désireux qu'il serait de posséder plus de renseignements, ou tout au moins une précision plus grande; car les indications qui sont recueillies pèchent par insuffisance. Aussi les conclusions se réduisent-elles souvent à des principes généraux d'une grande ampleur, mais d'essence fort simple, et répandant peu de lumière sur la genèse et la nature de maints faits particuliers. La tâche des chercheurs n'est pas facile, il est vrai; mais le caractère de difficulté que revêt l'examen de l'éducation linguistique de l'enfant nous astreint d'autant plus à multiplier les observations. C'est précisément l'étude des deux premières années de l'enfance qui en éprouve le besoin; celle de la première année surtout est la plus déshéritée. Cl. et W. Stern, pour ne citer que ces auteurs, n'accordent dans leur livre synthétique que deux pages de renseignements sur chacun de leurs enfants. Leurs prédécesseurs ou leurs imitateurs se montrent encore plus parcimonieux. On dirait, à première vue, qu'une sorte de dédain s'attache aux débuts de l'apprentissage de la parole.

De l'indigence de documents, il ne peut résulter que l'obligation de se contenter d'interprétations superficielles, du genre de celles qu'émettait F. Schultze en 1880. On nous permettra d'examiner quelques questions qui, à notre avis, méritent d'être vues de plus près qu'elles ne l'ont été, sur faits et gestes, si l'on peut dire.

Nous limitons à dessein le choix de ces questions aux phénomènes datant de l'une des deux premières années¹.

Avant de nous engager dans notre sujet, nous croyons bien faire en prévenant le lecteur qu'on aura souvent recours à des renseignements d'ordre phonétique. Il n'y a dans ce procédé que l'application d'une méthode naturelle. La base matérielle du langage est constituée par les sons ou phonèmes et par leurs combinaisons. Il faut bien que l'on revienne à eux, en maintes discussions, quelque convaincu que l'on soit de l'importance indéniable des facteurs concomitants d'ordre psychologique. Autrement dit, et pour employer un terme qui devient de plus en plus courant, la phonétique qui interviendra ci-après ira constamment de conserve avec la phonologie.

I

əə, *əəə*² : c'est, semble-t-il, le mot le plus connu de tous les parents, de ceux du moins qui se rappellent les premières productions linguistiques de leurs enfants. Néanmoins il étonne par le nombre d'obscurités que son examen suscite. On n'oserait *affirmer* l'apparition *générale* de ce groupe de sons, tout au début de la parole, chez presque tous les enfants, de quelque nationalité qu'ils soient. On ne peut que *supposer* ce caractère universel, et cela pour autant que les renseignements futurs ne nous contredisent pas. L'unanimité ainsi supposée constitue un problème captivant.

On se gardera de pousser l'hypothèse jusqu'au point de considérer l'internationalisme de cette expression comme le signe d'un héritage ancestral, et de l'attribuer à la succession du premier homme : n'a-t-on pas osé faire, à propos d'autres groupes, des propositions du même genre ? Il est évident qu'un phénomène aussi constant provient de causes exerçant partout leur action, et si on les recherche, c'est à la physiologie infantine qu'on songera à recourir.

La phonétique nous aide de ses indications. La nature de la con-

1. Les remarques faisant l'objet de ce travail se rattachent à l'étude qui paraîtra prochainement sur l'apprentissage du langage par deux enfants appartenant à la même famille.

2. Nous notons par le caractère renversé *ə* la voyelle équivalant à l'*e* dit muet, ou caduc, pour employer l'excellent néologisme dû à M. M. Grammont.

sonne, tout d'abord, frappe en effet par son caractère inattendu. On l'appelle souvent « l'*r* gutturale » : en réalité, il s'agit de l'*r* uvulaire, avec ou sans vibrations marquées de la luette, ou de l'*r* pharyngale, si l'on préfère, analogue à l'*r* du français des grandes villes. On notera que des enfants anglais, italiens, slaves, etc., possèdent dans leur tout jeune âge une consonne qu'ils perdent peu de temps après, et qu'il leur sera en général impossible de réacquérir dans leurs années d'entier développement.

Si cette *r* pharyngale apparaît aux débuts du langage, il semble qu'elle est due à la position même, presque la seule, dans laquelle se trouve l'enfant à cette époque de son existence, à savoir la position couchée sur le dos. Le souffle, poussé modérément hors des poumons, rencontre les parois du pharynx qui, même légèrement contractées ou simplement rapprochées, sont soumises au frôlement de l'air, et cela suffirait à produire la fricative que l'on entend.

Quant à la voyelle *ə*, elle n'est ni plus ni moins que la voyelle « neutre », apparaissant dans toutes les langues, sous une forme approchant de l'*e* caduc français, avec des modifications particulières à chaque langue, ou plus simplement encore dans les hésitations des orateurs ou des personnes à débit ralenti et peu sûr. La langue occupe dans la bouche une position d'indifférence : elle n'est pas posée tout à fait à plat dans la bouche ; elle est légèrement relevée, articulation très admissible dans une position de la tête inclinée en arrière. Au reste, d'autres articulations sont possibles, aboutissant à la voyelle *ɛ*, à la voyelle *a*, ou à des nuances voisines.

Dans le langage du bébé, le groupe *əʀə*, très fréquent au début, continue à être employé en raison de sa facilité. Il sert à exprimer plusieurs sentiments modérés. Mais il cède la place progressivement à des groupes plus marqués, plus différenciés, et finit par se raréfier, au point que l'*r* pharyngale n'existe plus pour ainsi dire dans le parler de l'enfant, jusqu'au moment où l'imitation du parler de l'entourage fait réapparaître une *r*, soit sous la forme antérieure, soit sous celle d'une nouvelle espèce, parfois très différente de la première.

Il serait intéressant de connaître les autres combinaisons qui vraisemblablement, chez d'autres enfants, ou peut-être chez certains peuples, remplissent, à la même époque de la vie, un rôle identique

à celui du groupe *əə*. On rencontre, à ce qu'il paraît, des enfants qui font vibrer la pointe de la langue, au lieu de la luvette. Il reste à savoir si cette espèce d'*r* a existé *dès les premiers mois*, et si elle n'a point succédé à l'*r* uvulaire dont nous avons fait mention. Les renseignements manquent sur ces questions.

II

Il semble avéré que, du moins dans les principales langues européennes, l'apparition de certaines consonnes explosives succède à celle de *əə*. Il s'agit des labiales *p* et *b* d'une part, puis des dentales *t* et *d*. Les premières en usage seraient *p* et *b*, et en effet on paraît d'accord pour leur reconnaître la priorité¹.

A quoi le doivent-elles? On a invoqué leur facilité. Le terme est dangereux, et l'on ne peut toujours prétendre connaître quels phénomènes sont malaisés aux enfants: dès le début surtout, ils en articulent le plus commodément du monde que nous ne réussissons à imiter qu'en exerçant un certain effort; telles sont la fricative bilabiale ou l'affriquée labiale.

Mieux vaut rapprocher les labiales des mouvements instinctifs de protrusion des lèvres et de succion, qui sont des actes d'essence physiologique, mais qu'on pourrait interpréter à l'occasion comme des gestes révélateurs de sensations ou de sentiments.

Cela étant dit de *p* et de *b*, que devons-nous penser de *t* et de *d*? Ces dentales semblent s'adjoindre à *p* et à *b*, pour être employées parallèlement.

Il importe tout d'abord de signaler le curieux contraste que voici. L'aîné des deux enfants que nous avons observés a eu recours, pendant longtemps, et généreusement, aux consonnes *p* et *b*. Elles servaient de support, si l'on peut dire, à une profusion de syllabes ou groupes de syllabes, dont la voyelle était surtout *a* (ou *ɑ*:)². Les consonnes *t* et *d* ne sont apparues qu'au dixième mois, et encore n'ont-elles joui que très tard d'une part égale à celle dont les labiales étaient favorisées. Très vraisemblablement, *t* et *d* ne doivent être considérées, dans les premiers temps, que comme des sortes de

1. La consonne *p*, qui vient d'être citée, mise à part.

2. Nous marquons par deux points, à savoir :, l'allongement des voyelles. Quand l'allongement augmente, le signe est doublé ou triplé.

modifications articulatoires des labiales, dont elles sont les substituts occasionnels, ayant au fond pour l'enfant à peu près la même valeur de son, et aussi de sentiment. Ce sont des variantes, tout comme on trouve parfois la consonne nasale *n*, en qualité de synonyme de *m*, si l'on peut employer ce terme, c'est-à-dire une modification doublant le prototype.

Chez le second enfant, en l'occurrence le cadet, le processus a été différent. Pendant les huit premiers mois, le développement des consonnes ressemble à celui constaté chez l'aîné : nombreuses explosives labiales ; très peu d'explosives dentales. Mais au neuvième mois, un changement presque subit s'opère : les dentales *t* et *d* apparaissent souvent, surtout les *t*. Elles continuent à être d'un usage répété, et, le douzième mois, elles l'emportent en fréquence sur les labiales. Aucune raison intrinsèque n'explique le privilège accordé à *t* et à *d*. Aucune raison significative ne milite en leur faveur. En réalité, si le cadet diffère de l'aîné en cette occasion, l'écart est dû au travail de la dentition. Ce travail, assez précoce chez le cadet, a favorisé le contact de la partie antérieure de la langue avec les alvéoles supérieures ou inférieures. Dès le neuvième mois, on constate d'ailleurs, outre les occlusives dentales, une sifflante latérale, dentale également, caractérisée par conséquent par l'articulation qui vient d'être dite. Quelques jours après, c'est une sifflante interdentale (cf. le *th* de l'anglais) qui éclate, avec jet de salive à la finale ; le lendemain, les mêmes phénomènes réapparaissent, indiquant une activité de la langue dans la région d'avant des gencives. Le douzième mois, l'activité se manifeste non moins énergique : l'enfant est agacé des dents pendant à peu près tout le mois ; il lui arrive de contorsionner la bouche, de grincer des dents.

En résumé, des circonstances sinon fortuites, du moins étrangères à l'idée que nous nous faisons d'ordinaire des actes de la parole, peuvent influencer la marche des acquisitions phonétiques, ou linguistiques, faites par l'enfant au premier âge.

Au surplus, un phénomène d'ordre significatif s'attache à l'emploi des consonnes *t* et *d*. On leur a attribué une valeur démonstrative. Les syllabes *ta*, *da* ont été rapprochées par Cl. et W. Stern du mot

démonstratif allemand *da*, et comme le phénomène apparaît partout, autant qu'on peut l'affirmer à présent, la valeur démonstrative de *da* ou de *ta* serait internationale, d'après l'expression des auteurs susdits.

Examinons le phénomène en apparence similaire qui s'est produit chez le cadet nommé ci-dessus. Les faits datent d'une époque semblable à celle dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire de la fin de la première année. L'enfant, qui ne reproduit pas encore les mots servant à désigner les choses, se contente, pour indiquer celles-ci, des syllabes qui lui sont le plus habituelles ; par conséquent, ainsi qu'il vient d'être mentionné, de *ta ta, ata*. Il les profère, par exemple, pour marquer une fleur, en voyant le biberon, en jouant avec une courroie ; il dit *ta da ta* en regardant la tapisserie et les photographies. Je note à plusieurs reprises qu'il continue de prononcer beaucoup de *ta* en regardant les objets, surtout lorsqu'il s'agit d'un objet nouveau, ou à propos d'une tartine qu'on lui donne. A-t-on le droit de considérer cette syllabe, la plus usitée, comme ayant une valeur démonstrative ?

En terre de langue allemande, on serait certes tenté de répondre affirmativement, *en prenant la précaution*, il est vrai, de supposer une influence extérieure, provenant de l'audition fréquente par l'enfant des démonstratifs *da, das*, dont *ta* serait une imitation. Sans doute, il ne faut guère dépenser plus d'imagination pour songer à l'influence du démonstratif français *ça*, dont *ta*, pourvu d'une dentale, quoique de nature explosive, pourrait être une imitation encore plus maladroite. Mais dans le cas qui nous occupe, étant donné le grand nombre d'occasions où l'enfant employait *ta*, nous sommes obligé de douter de la réelle fonction démonstrative de cette syllabe. Elle ne prend valeur de signe que dans l'esprit des auditeurs, qui sont tout préparés à la rapprocher du mot *ça* et à la confondre avec lui. Mais chez l'enfant, *ta* n'est au fond qu'une manifestation de l'intérêt qu'il éprouve à voir un objet, à assister à un phénomène.

D'ailleurs, la syllabe *ta* n'exclut pas l'emploi d'autres moyens : on peut citer, comme servant au même usage, la voyelle *a*, plus ou moins allongée : cf. *a::, a, a::a'*, dites en regardant de loin un tam-

1. Cf. la note 2 de la page 378.

bourin, qu'on retire à l'enfant, etc. La syllabe *pa* elle-même, quoique peu fréquente pendant ce douzième mois, alterne avec *ta*, quand l'enfant joue avec sa cuiller.

Malgré les restrictions qui viennent d'être faites, il restait probable que la syllabe *ta* servirait, dans un avenir peu éloigné, à rendre le mot *ça*. Le voisinage phonétique des deux consonnes est trop grand pour que l'identification ne se fasse pas. Mais le nouveau problème est à son tour très compliqué. Pendant tout le douzième mois, je n'ai noté aucun exemple proprement dit de la sifflante *s*. Mais elle ne devait pas se faire attendre longtemps, s'il faut en juger par les exercices curieux auxquels l'enfant se livrait en signe de plaisir : il produisait une sifflante inspiratoire, puis expiratoire, d'articulation interdentale, en jouant avec son soulier. On appelait cela pousser la scie. Le jeu s'est renouvelé souvent. C'est un passe-temps phonétique, si l'on peut dire, qui pouvait d'ailleurs avorter, comme le fit l'*r* labiale. Mais, cette fois, les acrobaties de l'enfant ont accéléré l'acquisition de l'*s* et son introduction parmi les phonèmes du langage normal. Il restait à voir si *ta*, en passant par le stade *sa*, acquerrait la valeur significative de *ça* et constituerait une sorte de démonstratif, c'est-à-dire un mot de valeur générale et au fond très abstraite. Aussi au vingtième mois, l'enfant a désigné par *sèsèsa*, ou par *sèsa*, un objet qu'il désirait, — ce qu'on peut considérer comme une adaptation de la demande qu'on lui posait, quand il manifestait un désir : « Est-ce cela ? » prononcé « Est-c(e) ça ? », ou plus souvent : « Est-ce que c'est ça ? » (sous-entendu : ce que tu désires). L'expression *sèsa* se combine avec *tète* (peut-être répétition de *tiens* !) ou *tè* ; cf. *tèsa sèsa* ; elle est même réduite à *sa* ; elle sert à montrer un objet (au seizième jour du mois), et est remplacée souvent par *z*.

De phonétique qu'il était, le problème est devenu psychologique ou, si l'on veut s'exprimer autrement, grammatical.

IV

On a déjà fait allusion au jeu des influences phonétiques qu'on peut noter dans le parler de l'enfant. Il s'agit de phénomènes de genres variés, occasionnés par la nature même des phonèmes. Les conséquences peuvent être multiples. M. M. Grammont a appelé

l'attention sur les faits d'assimilation, de dissimilation, de méat-hèse. Nous désirerions signaler des accidents qui arrivent à une période encore plus rudimentaire que celle qu'il a prise en considération.

Voici par exemple la consonne nasale *n*. Elle apparaît rarement, alors que la nasale labiale *m* est depuis longtemps de grand usage. Or, que se passe-t-il à partir du moment où l'*n* est entendue avec quelque fréquence? On la voit figurer dans des groupes de phonèmes où, jusqu'alors, on n'entendait que *m*, par exemple dans *ana:na* au lieu de *ama:ma*. La chose la plus curieuse est que les deux espèces de groupes voisinent souvent, comme si l'enfant n'établissait pas de distinction entre l'*m* et l'*n*. Nous avons dit qu'il pratique l'usage de l'*m* depuis longtemps. L'*n* n'en est pas arrivée au même point. Elle se confond encore avec l'autre nasale, et peut en tenir lieu à l'occasion. On doit donc admettre que l'enfant n'opère pas encore une discrimination entre les deux phonèmes. Il faudra quelque temps avant que l'articulation et l'audition de l'*n* soient perçues comme différentes. L'espèce de parenté existant entre les deux phonèmes a déjà été notée. On n'a pas craint d'échafauder sur elle une série de rapprochements étymologiques à établir en grec, etc.

L'intérêt que présente la constatation est plus important. Il s'agit de remarquer au début l'impuissance où se trouve l'enfant de distinguer entre des phonèmes qui possèdent un certain degré de ressemblance : la nasalisation de *m* et de *n* les rapproche, tout en les différenciant fortement des autres phonèmes qui possèdent la même articulation buccale : *m* ne sera pas confondu avec *p* ou avec *b*, pas plus que *n* ne sera confondu avec *t* ou *d*.

Cette incapacité atteint même un degré si élevé qu'il serait intéressant de la fixer chez un grand nombre d'enfants nés dans des milieux de langues différentes. Chez l'un des deux enfants étudiés, ce n'est pas seulement avec *n* que l'*m* alterne, mais avec la nasale palatale *ñ*, par exemple dans la série *è:è:è: ñè ñè yè yè yè nènè*, et vingt jours après, *ña:ña:ña :*, suivi de *ama:ma*, le tout dit en se fâchant. Les circonstances où sont émises ces séries montrent qu'il ne s'agit point, dans l'emploi des deux espèces d'*n*, de marquer deux nuances particulières : les deux phonèmes sont équivalents; on pour-

rait même les considérer comme des doublets de l'*m*. Ce ne sont encore que des variations, presque des variétés de celle-ci¹.

Au reste, pour être complet, il faut ajouter une quatrième nasale, la nasale dite germanique, que l'enfant a découverte. au dixième mois, peut-être pas de lui-même, car je suppose l'initiation opérée par la bonne². Quoi qu'il en soit, un fait subsiste, c'est que l'enfant produit des nasales vélaïres, qu'il semble s'y intéresser, qu'il les intercale dans les groupe renfermant habituellement *m*. Il dit *may may may may*, au lieu de *mam:am:am*, sauf à revenir, dans les cas sérieux, par exemple le soir, alors qu'il pleure, au type usuel *mam:am:am*.

Or, la nouvelle consonne, beaucoup plus différente de *m* que l'*n* de tantôt, subira encore un avatar de par un phénomène explicable phonétiquement. Parmi les combinaisons usitées à la même époque, on entend *ɣaɣaɣaɣ*, où la nouvelle nasale remplace toutes les *m* et toutes les *n*. Le groupe n'en reste pas là : il se modifie du jour à l'autre en *gay, gay gay*, cris que l'enfant pousse en jouant avec du papier. Ainsi, la nasale vélaire fait place, très aisément, à la vélaire pure, par perte de la nasalisation. Notons que ce changement n'a point contribué à créer la consonne *g* ; car celle-ci était connue de l'enfant ; mais le souvenir en a été ravivé.

Enfin, dernière métamorphose, le même groupe *ɣaɣ*, à la fin du mois, tend à se rapprocher de *əɾəɣəɾəɣ*, ou bien de *raɣ, arəɣ, arəɣ əɾəɣ*, avec ce qui paraît être à la fois l'indécision des voyelles et des consonnes. La confusion du *ɣ* et de l'*r* est compréhensible. Le *ɣ*, qui cependant parfois sonnait nettement, recule jusqu'à l'*r* pharyngale ou parisienne (non roulée!), ce qui n'offre rien d'étonnant. Il suffit d'un déplacement léger de l'articulation vers l'arrière-bouche, et de la chute de la nasalisation, dont nous venons de constater également l'absence dans le *g* des groupes *gaɣgaɣ*.

On nous permettra de résumer les résultats de cette petite exploration phonétique. L'enfant observé établit d'abord une sorte d'équivalence entre les phonèmes *m*, *n*, *ɳ*, *ɣ*, c'est-à-dire entre presque tous les représentants de la gamme des consonnes nasales. Il ne se

1. D'ailleurs rien encore n'invite l'enfant à préférer telle nasale à telle autre et à éviter de les confondre.

2. Elle n'était pas cependant d'origine germanique.

contente pas de cet apparentement. Il le pousse à l'extrême, en substituant à *ŋ* la consonne *g*, qui n'est pas nasalisée, et même l'*r* pharyngale. L'élément de ressemblance est donc réduit à un minimum, surtout si l'on réunit les points extrêmes, à savoir l'*m*, point de départ, et l'*r*, point d'arrivée. On pourrait objecter que l'enfant ne se préoccupe pas de respecter un type d'expression déterminé et de le conserver peu altéré : il s'abandonnerait librement à toutes les fantaisies des transformations phonétiques, sans en être troublé. Mais précisément, on ne peut nier les ressemblances, si petites soient-elles, qui rapprochent et associent les six termes de la série consonantique *m, n, ñ, ŋ, g, r*. Ces ressemblances ont pu suffire à donner le change au sujet parlant, et elles sont l'indice de son désir de rester fidèle au type d'expression initiale, du moins dans une mesure satisfaisante pendant le premier âge. Cette mesure sera modifiée dans la suite ; le degré d'exactitude s'élèvera, surtout par l'effet de la comparaison avec le parler de l'entourage.

V

On vient de voir que l'enfant, même pendant la première année de son existence, se comporte, sans le savoir, comme un habile phonéticien, puisqu'il opère des rapprochements d'une grande délicatesse. Cela étant, on se prend à regretter le phénomène inverse, c'est-à-dire la *manière rudimentaire*, dont, inconsciemment aussi, les historiens du langage enfantin notent les faits phonétiques qu'ils observent. Ouvrez n'importe quel de leurs ouvrages : quand on n'a point affaire à un Jespersen, à un Grammont, à un Ronjat, etc., on se pose à chaque instant l'interrogation : comment faut-il prononcer cette lettre, ce groupe de signes ? Quelle valeur leur attribuer ? Le fameux *erra* paraît, dans Stern, sous l'aspect de *erre*, sans autre indication ; on pourrait bien l'interpréter comme étant *erré*, équivalant au mot français *errer*. Dans *kräkrü*, groupe prononcé la septième semaine par la fille de Stern, on n'est pas assuré qu'il s'agisse de l'*r* pharyngale, que les Stern indiquent tout de même assez exactement à propos du mot *erre*. Quant aux simples consonnes *p, t, b, d*, prononcées par leurs enfants, quelles étaient donc leurs caractéristiques ? Étaient-elles de pures explosives, articulées à la française ? ou bien

les *p*, les *t*, dans *papa*, dans *tata*, étaient-elles pourvues d'un supplément de souffle à la mode allemande et anglo-saxonne, du genre de *p^hap^ha*, *t^hat^ha*? Nul ne peut le savoir.

Il conviendrait cependant d'en être informé. Si l'aspiration était avérée, les partisans de l'hérédité affirmeraient peut-être que l'enfant allemand est prédestiné à trop souffler les explosives sourdes, comme s'il voulait éteindre des bougies. Sans doute l'argument ne suffirait pas. Toutefois, il y aurait lieu de rechercher si les dites aspirées sont permanentes dans le parler de l'enfant, si elles ne sont pas entremêlées d'explosives pures, sans coussin d'air, pour employer l'expression imagée de Kr. Nyrop. Dans ce cas, il ne peut être question que de l'art manifesté par l'enfant de savoir produire une foule de fines nuances phonétiques, dont seules quelques-unes resteront en vigueur. Les autres périront, faute d'être garanties par l'exemple du langage parlé autour de l'enfant. Qui sait si les explosives sourdes des bébés allemands ou anglais ne sont pas le plus souvent exemptes du coussin d'air, et si, à cette époque, ils ne seraient pas plus aptes qu'ils ne le seront plus tard, à apprendre à prononcer les dites explosives à la manière française? En tout cas, nous pouvons affirmer que les enfants belges observés par nous savaient pourvoir de temps en temps ces consonnes d'aspirations vraiment germaniques; pendant une longue période, l'un d'entre eux a goûté beaucoup de plaisir à proférer des *p* fortement aspirés, dans des sortes d'interjections énergiques et répétées, telles que *aphu* ou *aphə*, avec, par surcroît, le bouillonnement de la salive. Mais, dans la suite, c'est avec une netteté vraiment digne du français que la consonne a été articulée, dans la majorité des cas.

On pourrait multiplier les exemples du même genre. Bien des problèmes sont latents, qui trouveraient un important élément de solution dans la notation précise des essais de prononciation de l'enfant. Il est inexact de dire, comme l'ont fait Cl. et W. Stern, presque au début de leur livre (p. 11), que la littérature existant jusqu'ici a soumis à une étude étendue les premières phases de l'apprentissage de la parole, et surtout le domaine phonétique de la langue enfantine. Cette étude présente beaucoup de lacunes et même d'erreurs.

On ne peut admettre, par exemple, comme l'a fait M. Gutzmann, l'opinion erronée de Schultz, qui subordonnait au principe du

moindre effort les progrès de l'acquisition des phonèmes par l'enfant. Opinion dès l'abord chancelante, étant donné qu'il est hasardeux de mesurer la difficulté proportionnelle des phonèmes, opinion que nous venons de voir ébranlée par le succès réservé aux consonnes aspirées, et qui ne résiste pas aux constatations analogues dont il serait aisé d'allonger la liste. Dès la fin du quatrième mois, ne voit-on pas un enfant retourner pour ainsi dire le mécanisme de la parole, en remplaçant l'aspiration par le contraire, et en produisant ainsi d'abord des voyelles inspirées, qu'il fait entendre la bouche ouverte, le visage souriant ? L'enfant devient Hottentot sans le savoir, ni le vouloir, par une trouvaille à laquelle il restera fidèle pendant plusieurs mois. Il en fera même un emploi abondant, au point d'en tirer un signe de bonne humeur particulièrement éloquent. Son rire, lui aussi, était souvent inspiratoire, quand il était doux : il consistait en une seule inspiration prolongée (au dixième mois).

Parfois aussi, au treizième mois, l'enfant ne se bornait pas à manifester son contentement en disant normalement *héhéhé* ; il accentuait sa gaité en faisant alterner l'inspiration et l'expiration intervocaliques ; les syllabes étaient à tour de rôle expirées et inspirées. C'était une sorte de jeu, de nature phonétique à coup sûr, et qui n'est nullement facile à accomplir. Il n'effrayait en aucune manière le petit virtuose, à qui il arrivait souvent de donner à la partie antérieure de la langue une position oblique, presque hélicoïdale, notamment dans l'articulation de la consonne vélaire *g*.

En résumé, l'étude linguistique, quelle qu'elle soit, ne peut jamais faire abstraction de l'exactitude des renseignements phonétiques. Ceux-ci, par définition, ne possèdent qu'une valeur sujette à caution, s'ils manquent de précision.

VI

On pourrait nous faire un grief, nous le craignons, d'insister sur le caractère indispensable des indications phonétiques. Comme nous le disions en débutant, nous nous exposons à passer pour dédaigneux des facteurs psychologiques. Il est entendu que ceux-ci ne doivent pas être méconnus et qu'ils s'associent intimement aux faits

phonétiques, même dès les premiers mois de l'existence. On découvre des nuances délicates, qu'il faut reconnaître, si l'on veut apprécier avec justesse le développement des facultés de l'enfant, dans leur application au langage. Nous nous permettons d'en citer un exemple.

D'après les études déjà publiées, il semble que l'enfant commence par produire des sons de plus en plus nombreux et variés, pour le seul plaisir, dirait-on, de faire du bruit, comme il remue les membres, multiplie les gestes, etc. Ce seraient autant de manifestations plus ou moins désordonnées d'une vitalité qui ne demande qu'à se révéler. Après cette période presque incohérente, apparaît la coordination des efforts ; le bavardage premier gagnerait une sorte de précision, en ce que certains groupes de phonèmes acquerraient une distinction significative particulière.

Ce n'est pas à cette période de l'évolution que nous voulons nous arrêter. Notre intention n'est pas davantage d'en avancer l'apparition. Cependant, au risque de nous attirer le reproche de surestimer la précocité des enfants, nous désirerions reporter assez haut dans le cours de la première année une sorte particulière de langage, qui n'est point la même, par obligation, chez chaque enfant et qui ne semble pas avoir suffisamment attiré l'attention. Il ne s'agit plus du gazouillis qui, pendant les trois premiers mois, indique par exemple le bien-être, tout comme certains mouvements du corps, et qui est composé en partie de groupes *əə*. Un peu plus tard, au neuvième mois, la loquacité de l'enfant observé se donne libre cours, avec une énergie qui tend les muscles, par conséquent précise les articulations, par exemple de *tatata*, accentue fortement les fricatives bilabiales et les explosives *p*, pousse jusqu'à la voix de fausset les voyelles *a*, *i*, fait se succéder sans interruption un grand nombre de voyelles (*a*, *ə*) encadrées de consonnes.

Or, toutes ces manifestations d'activité ne paraissent pas entièrement inconscientes. Il serait fort inexact de prétendre que la volonté préside à leur apparition ; mais il arrive que l'enfant s'y arrête et s'y complait. Il s'est montré, dès le neuvième mois, habile créateur de phonèmes. Son répertoire de voyelles est riche (*a*, *ū*, *i*, *é*) ; il possède déjà de nombreuses dentales, des *s*, des *z* ; il pratique l'inspiration ; il connaît des *clicks* ou claquements de la langue contre le palais ; il

produit des affriquées *pf*. Le jeu encore anarchique de ses organes lui permet de tout essayer ; il ne s'en fait point faute. On dirait qu'il s'amuse à étudier la multiplicité des phonèmes, ou plutôt des phonèmes possibles, ce qui donne beaucoup de variété aux sortes de soliloques où il poursuit ses tentatives.

Cette *variété*, nous le répétons, réside dans l'espèce des phonèmes utilisés. Or elle établit une différence remarquable entre le parler de cet enfant et celui de son frère aîné. Le langage de ce dernier, tel qu'il a été relevé à un âge analogue, se montre moins abondant en phonèmes divers ; le matériel phonétique est plus réduit. Mais ce qui ne l'est pas, ce sont les modulations¹ qui affectent cette collection modeste, et l'enrichissent par conséquent de la variété de *leurs nuances*. L'enfant pratique, sans le savoir, la sorte d'éloquence qu'on obtient, pour plaisanter, en modulant, avec le plus de diversité possible, une seule et unique voyelle, par exemple la voyelle *a*, de sorte que, diversifiée en hauteur, en intensité, en durée, elle puisse à elle seule fournir comme le texte d'un discours, avec toutes ses parties, exorde, proposition, confirmation, etc., et avec toutes les nuances de sentiment que l'on peut s'ingénier à associer... Sans doute, l'enfant est très loin de montrer une pareille surabondance de procédés, mais il en connaît la veine.

Ce n'est point en un jour que le résultat est atteint. Voici les deux phases principales par lesquelles l'enfant a passé.

A certains moments, il semble faire de grands efforts pour exprimer quelque chose : sa bouche se contorsionne ; son corps se remue ; des inspirations profondes et de fortes expirations, sans production de phonèmes, se succèdent et se répètent. Je verrais la cause déterminante de ce phénomène dans l'éveil normal d'une conscience jusqu'à présent engourdie. Faisons toutefois une restriction prudente. Si l'on admet que l'enfant commence à vouloir utiliser la parole (le mot étant employé au sens le plus large), il ne le fait que d'une manière latente ; il ne manifeste par exemple aucune intention de se servir des phonèmes. Il ne songe pas davantage à accroître la petite provision de phonèmes dont il dispose. Il a recours le plus souvent aux cris, et plus encore aux pleurs.

1. Comme on va le voir, nous employons ce mot en lui donnant la signification la plus générale.

Deux mois après, le neuvième, le mouvement dont nous venons de signaler les signes précurseurs, se précise. On constate en effet la formation, en successions de syllabes, d'assemblages de voyelles (des *a*, la plupart du temps) et de consonnes (ordinairement *b*, ou *bw*, *bv*), par exemple *bababva...*; *ba:baba...*; *wabababa...*, etc. Ces groupes, qui sont associés, ne paraissent pas devoir être interprétés à l'égal de groupes isolés, sans cohérence. Ils recèlent un élément nouveau. On dirait des sortes de phrases, auxquelles il faut naturellement se garder de prêter un sens; mais on peut y voir des essais d'imitation des phrases entendues par l'enfant, du moins dans leur allure générale, ou plutôt sous leur aspect rythmique. L'enfant serait frappé non pas tant par certaines sonorités isolées que par l'ensemble même de la phrase, et c'est cette allure du discours qu'il tâcherait de rendre¹. Ainsi, l'enfant dont nous parlons, qui, du point de vue du matériel phonétique, ne possède pas un bagage fort riche, fait montre d'une qualité: il possède le sens de l'ensemble appelé phrase; il entrevoit ce que c'est que parler, au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire converser. En d'autres termes, alors qu'il a jusqu'ici « gazouillé », il parle déjà, ou, pour nous exprimer d'une manière moins équivoque, il fournit une *image matérielle* de la parole.

Au dixième mois, le progrès s'accroît. L'enfant continue à former des sortes de phrases qui tout au moins ressemblent à celles du discours français, en ce qu'elles reproduisent le rythme, d'abord montant, puis descendant. Ce phénomène ne se manifeste point avec une régularité mathématique, mais il est fréquent et indéniable.

En résumé, ce second enfant, employant lui aussi des moyens phonétiques, mais accordant ses préférences aux triples procédés d'accentuation, fait l'effet d'un mélomane en herbe, tandis que son frère, le premier enfant cité, s'intéresse aux procédés d'articulation, ce qui attache son attention et ses efforts aux détails, mais ne suffit pas à lui donner le sentiment de l'ensemble.

(Liège, 1932.)

A. GRÉGOIRE.

1. M. H. DELACROIX fait une brève allusion à la musique de la phrase, que saisiraient quelques enfants, dans son livre *Le langage et la pensée*, 2^e édition, p. 288, note 3.

OBSERVATIONS

SUR

LES DERNIÈRES PERSISTANCES DU LANGAGE ENFANTIN

Quelle modification chaque génération introduit-elle dans un parler? Question primordiale, à peine abordée jusqu'à présent, faute de faits bien rassemblés. L'observation du langage enfantin est ici essentielle. Sans doute devait-on commencer par les débuts de l'acquisition : le langage des quelques mots et des quelques phrases. Mais il faut pousser jusqu'à la fin de la période enfantine. L'observation devient de plus en plus facile pour la phonétique, au contraire plus délicate pour la morphologie et surtout pour le lexique, à mesure que les langages successifs de l'enfant deviennent des langages plus riches, qui se rapprochent du langage des adultes¹. La difficulté est grande de dater l'installation de chaque phénomène normal, après les oscillations plus ou moins complexes de la forme enfantine à la forme des adultes (qui elle-même ne comporte pas une norme partout définie)². S'abstenir de descriptions successives, complètes, et noter seulement les faits remarquables est une démarche habituelle des observateurs ; il faut avouer que le procédé contraire se heurte, par complication et faute de temps, à une quasi impossibilité.

On se borne donc souvent à observer qu'à tel âge le langage de tel enfant est devenu normal, autrement dit que le langage des adultes s'est substitué au dernier langage enfantin. Toutefois, si on

1. M. COHEN. *Sur les langages successifs de l'enfant* (avec courte bibliographie), dans *Mélanges Vendryes*, Paris, 1925.

2. P. GUILLAUME. *Le développement des éléments formels dans le langage de l'enfant*, dans *Journal de Psychologie*, 1927, p. 222-223.

s'efforce de noter au moins à intervalles assez rapprochés les exemples aberrants tant qu'ils persistent, on peut après coup reconstituer à peu de chose près, fait par fait, les dates d'installation des expressions normales. La période où il n'y a plus que quelques faits non normalisés est celle des « quelques derniers mots », où le dernier langage enfantin est intriqué avec le langage normal récemment acquis.

Les substitutions successives de langage résultent à la fois de l'abondance et de la précision plus grandes des moyens d'expression et de la communication de plus en plus étendue des enfants avec la société de leurs aînés ; les dernières normalisations sont obtenues souvent par la contrainte sociale concentrée dans l'enseignement. Là où la normalisation reste incomplète, alors que déjà le petit d'homme est considéré comme parlant correctement dans l'ensemble (notamment pour la prononciation), la résistance à la norme sociale doit s'expliquer par des causes spéciales. Parfois il y a fait individuel, isolé ; plus souvent il y a fait de langue, en ce sens que l'individu ou les individus de la jeune génération manifestent une initiative ou une résistance là où le langage normal présente quelque embarras, quelque rupture d'équilibre apparente ou cachée. L'observateur a chance de toucher alors à des points évolutifs, où la langue tend au changement et s'en défend plus ou moins vigoureusement.

Il est donné ici un petit nombre d'exemples lexicaux et morphologiques, qui font apparaître des cas particuliers et montrent la diversité et la subtilité des faits. Tous sont pris au français normal, langue de culture d'une nation et de parties d'autres nations, et aussi langue usuelle d'une région et d'une classe sociale, dont l'unité d'ensemble est nuancée d'habitudes propres à certains milieux (provinces, villes, quartiers, professions, familles).

L'enfant comprend la plupart des mots autrement que l'adulte ; les recevant d'abord dans une seule position de phrase et n'ayant pas à sa disposition, le plus souvent, d'image visuelle du mot écrit, il se méprend à chaque instant. Beaucoup de méprises restent ignorées, parce qu'elles sont rectifiées par l'usage de la conversation, ou par la lecture, avant de s'être dénoncées aux adultes. Quand un

hasard découvre la confusion, il y a rectification d'une part, et d'autre part une joyeuse anecdote de plus aux archives de la famille. Ainsi Laurence Cohen (née le 26 mars 1920) âgée de 2 ans environ, emploie comme usuellement les jeunes Français *nâne* pour *âne*, par mauvaise coupe de « un âne » et tendance à éviter l'initiale vocale ; inversement, à 3 ans et 3 mois elle coupe « un nègre » en *un-ègre* ; on s'en aperçoit — et elle est amenée à rectifier pour la suite — parce qu'elle a l'occasion de mettre au pluriel, en disant *de(s)-z-ègres*, à l'étonnement de son entourage. On voit que ceci se rattache pour le linguiste à l'intéressant chapitre de la liaison en français et de ses conséquences pour l'initiale de certains mots.

(Autres exemples chez Laurence : à 3 ans, « le *néléphant* » par agglutination de *n* de *un* ; « la *léchelle* », par agglutination de l'article éliidé, et sans doute aussi le sentiment du féminin dans ce mot, contradictoire avec la présence de ce qui semble être l'article pluriel ; à 5 ans, « l'*ombрил* », où la désagglutination de *n* dans « ton *nombril* » ramène à la forme étymologique, troublée en français par l'agglutination).

Si la méprise porte sur un mot qui ne comporte pas d'alternance possible de formes, ou sur un mot rare ou isolé, spécialement sur un nom propre, elle peut ne se révéler qu'après un long temps. Ainsi je me rappelle ma surprise lorsque je me suis aperçu que la grammaire dont on se servait pour mon instruction était *Larive et Fleury* et non pas *Larivet-Fleury*. Voici un exemple plus compliqué : un père spiritualiste et quelque peu romantique avait appris à son enfant la prière de Lamartine (*Harmonies poétiques*, VII) « O père qu'adore mon père » ; mais il avait ce faisant augmenté d'une unité le peuple du panthéon, car l'enfant comprenait « O père *Cador*, mon père » ; le décillement ne lui est venu que beaucoup plus tard, sans doute en lisant Lamartine à son tour. Un autre exemple de persistance jusqu'à l'état adulte est celui-ci : une jeune fille se précipite avec admiration sur un bébé, en s'écriant : « Est-il *canjelu* ce petit ! » Il s'ensuit un interrogatoire : elle voulait dire « potelé, d'heureux embonpoint », et le mot était emprunté à La Fontaine, La laitière et le pot au lait : « Il était, *quand je l'eus*, de grosseur raisonnable ». Dans ce passage la description de l'animal supposé et à

venir, avec intervention d'une forme de passé inusuelle dans le langage courant, doit spécialement dérouter les enfants. Les exemples de ce genre abonderaient : chez tel enfant les vers « Il fit couper la tête à son coq, de colère, pour l'avoir éveillé plus tard qu'à l'ordinaire » suscitent l'idée d'une certaine espèce « le coq de colère » ; chez un autre « Trompeurs, c'est pour vous que j'écris ; attendez-vous à la pareille » est enregistré (on ne saurait dire compris) « attendez-vous à l'appareil ». A ce propos on peut dire que la langue des auteurs classiques est pour les enfants même de milieux cultivés une source de quiproquos comme le langage cultivé est un réservoir de coq à l'âne pour les gens peu lettrés.

Au lieu d'une méprise lexicale individuelle, isolée, qui se rectifie ou ne se rectifie pas, il peut y avoir méprise collective, c'est-à-dire répétée chez beaucoup d'individus : on peut toucher alors à un petit changement dans la langue. Mon enfance a connu, à tout parcourir dans Paris, les pancartes :

APPARTEMENT A LOUER
PRÉSENTEMENT
S'ADRESSER

Une explication paternelle m'a appris que, quand la dernière ligne était ainsi incomplète, il fallait comprendre : « S'adresser sur place, à la concierge » ; mais ce qui a collé à ma mémoire c'est « présentement s'adresser ». Or « présentement » pour « à présent » n'était pas du vocabulaire de mon entourage. C'est seulement à l'âge de 33 ans que j'ai appris que certains milieux puristes repoussent « actuellement » au profit exclusif de « présentement ». Enfin, à l'âge de 39 ans, j'ai eu la preuve que mon état d'esprit n'était pas isolé ; j'ai en effet rencontré une pancarte non pas imprimée comme les autres, mais peinte, où la formule avait été écrite « s'adresser présentement », par quelqu'un qui avait franchi le pas « présentement = sur place »¹.

L'observation peut porter non sur un mot ou quelques mots, mais sur une forme.

1. Communication à la Société de linguistique le 5 décembre 1925, voir *Bulletin de la Société de linguistique*, t. XXVII, p. 5.

J'ai exposé en 1927¹ que, dans le français populaire de la région de Paris, on observe usuellement l'emploi de « ils, eux » au lieu de « elles », et que cette confusion est établie dans le langage de divers enfants de milieu bourgeois cultivé que j'ai eu l'occasion d'observer depuis 1920 ; les observations détaillées portaient surtout sur nos filles, Laurence (voir ci-dessus p. 392) et Christiane (née le 26 avril 1921). Depuis, l'observation au vol tant à Paris qu'à Viroflay m'a confirmé l'extension du phénomène en français populaire, et me l'a présenté encore chez d'autres enfants de milieux bourgeois. D'autre part, j'ai continué l'observation familiale, de manière à essayer de saisir le moment où la « faute » s'éliminerait chez les deux petites filles grandissantes, dont le langage présente, semble-t-il, peu de particularités et est actuellement presque entièrement « correct ». Les faits datés donnés ci-dessous (à la suite de ceux qui ont été publiés en 1927) ne sont qu'un jalonnement imparfait ; malgré l'intérêt que je portais à la question, je ne saurais dire exactement quand l'usage correct a prévalu et s'il a prévalu sans exception même actuellement.

Laurence, 26 mars 1927 (7 ans) :

Sa sœur chantant « ils seront toutes rouges », déclare :

« On ne dit pas un cerise, on dit une cerise ; on ne dit pas : ils seront toutes rouges, on dit : elles seront toutes rouges ».

17 avril 1927. Elles (les poules) passent leur tête et ils prennent de l'herbe. [Je m'écrie : Comment ? et Laurence reprend :] Elles passent leur tête et elles prennent de l'herbe. Même jour : Elles (les assiettes) tournent.

19 avril 1927. Les dames croyaient qu'ils étaient à l'ombre ; mais ils étaient tout à fait au soleil.

(A cette époque Laurence commence à prendre des leçons avec un instituteur),

6 mai 1927. Où qu'ils sont (les balles) ? [En même temps que l'emploi masculin fautif, la phrase montre l'interrogation de lieu « où que ? » habituelle à Laurence et Christiane et que Christiane emploie encore à 11 ans. Entendant la phrase, je dis : Quoi ? Laurence reprend :] Où sont-elles ?

1. *Bulletin de la Société de linguistique*, t. XXVII, *A propos de la troisième personne du féminin au pluriel en français*.

Même jour : Je croyais qu'ils étaient arrachées, celles-là.

13 mai 1927. Ceux-là ils sont trop grandes. [La phrase n'a pas été notée immédiatement; je ne peux pas garantir l'observation à la lettre].

16 mai 1927. Ils sortaient de sa bouche ses dents.

14 juillet 1927. Maman est avec Nancy; ils bavardent... elles bavardent.

16 juillet 1927. Elles (des prunes) sont minuscules.

17 juillet 1927. Les pêches elles sont bonnes.

19 juillet 1927. Qu'est-ce qu'ils font, ces sœurs (de charité)?

8 janvier 1928. (Christiane disant : « ils sont minces » en parlant de nouilles, Laurence rectifie :) Il faut dire : elles sont minces.

Mai 1928. J'ai l'impression, sans avoir noté de phrases avec précision que *elles* est employé pour des femmes, *ils* pour des fleurs.

21 mai 1928. Je remercie Geneviève et Anne-Marie de leurs cartes qu'ils m'ont envoyé.

9 juillet 1928. Elles se disputaient.

19 août 1928. Ils (les bonnes de l'hôtel) sont deux.

20 août 1928. Ce qu'elles (des poules) sont contentes!

28 avril 1929. La boîte où ils (les poules) pondent.

2 août 1929. Ils peuvent pas être plus petites que ça les grenouilles?

C'est la dernière observation notée, sur l'enfant de 9 ans et 4 mois.

Les hésitations entre la forme des adultes et celle des enfants sont remarquables.

Christiane, 3 mars 1927 (5 ans 10 mois), dans la chanson des cerises, hésite en disant : « Ils seront toutes rouges », reprend « il sera », puis « elles seront »; dans le même texte, prolongé à sa fantaisie « ils seront toutes cuites » (sans doute en rime à « dix-huit »).

8 janvier 1928. Ils (les nouilles) sont minces; comme ceux-là (des nouilles).

9 juillet 1928. Ils se disputaient (les mêmes personnes dont Laurence disait le même jour : « elles se disputaient »).

5 novembre 1928. (Laurence disant « elles sont là », répète :) Ils sont là?

30 mars 1929. Je note que l'usage de *ils* pour *elles* subsiste, en ce qui concerne plusieurs objets.

1^{er} mai 1929. Elle est bien écrit (Confusion du genre au singulier).

19 mai 1930. Ils (des pommes de terre) sont délicieuses.

26 avril 1931. Ils sont rentrés, Arlette et Laurence.

2 février 1932. Je note que *ils* est employé en parlant d'objets féminins.

En juin (l'enfant a 11 ans passé), il semble que l'usage correct soit établi; le 12 une interrogation d'épreuve (que font les poules?) reçoit la réponse « Elles mangent »; cependant le même jour, j'ai noté: « Ces jeunes filles, ils vont au cours (de la Sorbonne)? », exemple suspect parce qu'il était question en fait d'un groupe comprenant des jeunes gens des deux sexes. Mise, le 13 juin, en présence de phrases incorrectes dites par elle il y a quelques années, elle dit à peu près: « Je ne parle plus comme ça — cependant je ne peux pas affirmer que ça ne m'arrive jamais ». En effet un exemple fautif (pour « cartes ») est noté le 16 juin dans un discours animé, deux autres (pour « cartes » et pour « portes ») en juillet. Depuis, plus d'exemples notés.

Le français est embarrassé dans une certaine mesure par les suites de deux pronoms régimes à côté du verbe. Ainsi l'Académie française en 1698 (Talleyrand, *Remarques et décisions*, p. 141, cité dans Abel Hermant, *Nouvelles remarques de Monsieur Lancelot*, 1929, p. 41-2) discutait sur: *menez-y moi. menez m'y. menez moi z y*. On connaît la manière de parler employée par plaisanterie: *redis le me le pour redis-le moi*.

Comme le français postpose « en » au pronom lourd de 3^e personne « lui » indiquant l'attribution, l'usage qui a prévalu dans le français populaire est d'employer aussi le pronom lourd de la 1^{re} personne « moi »; l'hiatus est évité par l'insertion de *z* avant « en »: « donne-moi-z en ». On admet que c'est la forme enfantine habituelle, et qu'elle se corrige chez les enfants instruits à qui on inculque, par enseignement explicite ou par l'exemple, la forme à pronom léger (élide) « donne m'en ». L'observation m'a révélé que « donne-moi-z-en » n'est pas général. La cause en est que « donne-en », sans pronom attributif, est très usuel et peut s'imposer à des enfants

comme un tout indivis. Ainsi s'explique la forme « donne-en moi », observée chez de jeunes cousins de nos filles (enfants d'un professeur d'enseignement supérieur); cette forme persiste encore chez un garçon de 12 ans (en 5^e au lycée). Nos filles ont adopté une autre solution, qui consiste en une répétition de « en », c'est-à-dire « donne-en m'en »; il s'y révèle une certaine observation incomplète du langage adulte. J'ai le souvenir net que cette tournure a été constante chez les deux sœurs pendant plusieurs années avec « donner », « mettre », « laisser », etc. Quelques notations montrent que, au moins à un certain moment, le phénomène se compliquait de l'absence de *z* : (Laurence) « donne en m'en une » (21 août 1924), « cueillez en m'en » (9 septembre 1924), « cherche en m'en une » (27 juillet 1925); (Christiane) « laisse-en m'en » (4 décembre 1924). J'ai noté une fois chez Laurence une extension aux phrases à la 3^e personne : (9 mai 1930, à 10 ans passés) « mets-lui en z-en ». En décembre 1931 (à près de 12 ans) elle dit encore une fois « donne-en m'en », puis se corrige spontanément (sans doute en « donne m'en », mais je ne l'ai malheureusement pas noté dans mon observation). Christiane a été amenée à s'expliquer sur le sujet, lorsque j'ai voulu savoir un certain jour si la forme enfantine persistait chez elle. Sa mère demande : « Comment dis-tu, si tu veux de quelque chose ? » Elle répond : « (On dit) donne m'en, mais moi je dis : donne-en m'en »; puis elle ajoute : « je commence à dire : donne m'en ; je dis plutôt donne-en m'en ». Sa mère dit alors : « En général, les enfants disent : donne-moi-z-en ». Alors Christiane rit beaucoup et conclut enfin : « Donne m'en, ça ne veut rien dire ! » (3 février 1932). Le soir du même jour elle dit « donne-en m'en un ». A la fin du même mois (à près de 11 ans) je note « mets-en m'en sur ma tartine ». En février 1933, une interrogation d'épreuve montre que la forme correcte est bien établie.

Le français possède une finesse dans la distinction d'un adjectif interrogatif « quel » et d'un pronom interrogatif « lequel ».

Christiane avait aboli cette distinction au cours de l'acquisition de la langue, en généralisant « lequel ». En mai 1928 (7 ans) je notais cet usage comme constant. En novembre 1928, j'ai noté : « Lequel papier à lettres ? » Depuis, j'ai eu l'impression que cet usage persis-

tait ; mais je n'ai pas de notes. Au 30 mai 1932 une expérience m'apprend que c'est l'usage normal qui est établi ; à la question « Tu as classé les cartes ? », la réponse est « Quelles cartes ? » sans hésitation ni reprise.

L'étude des nuances du comparatif et de différentes de ses expressions en français peut s'alimenter d'observations sur les enfants. Ainsi, notre fils Francis âgé de 6 ans et demi dit : « Elle est plus méchante que ça », formé à l'analogie de « elle n'est pas si méchante que ça » (17 octobre 1921).

Il semble que deux expressions comparatives « au lieu de » (prononcé ainsi ou bien « au *dieu* de ») et « le même que » se sont couplées dans l'esprit de nos filles, d'où la forme constante chez elles à un certain âge « le même de ». Je n'ai malheureusement qu'une observation datée pour Laurence à 3 ans passés (« C'est la même de l'autre », 26 juin 1923) et pas de notes sur l'élimination de la forme. Pour Christiane, à 11 ans, j'observe l'établissement de la forme correcte ; elle dit « c'est la même de Laurence », et se corrige immédiatement en « que Laurence » (6 juin 1932). A la même époque d'ailleurs chez elle « au lieu de » (au *dieu* de) est transformé en « au lieu » tout court, ainsi « au lieu la jaquette » (12 juin 1932) ; cette forme nouvelle serait naturellement inapte à expliquer « le même de » ; elle-même s'explique sans doute par l'analogie de « pour » ou « comme » ; encore en janvier 1933 j'entends dans la bouche de Laurence « au lieu les Bernois » ; comme j'essaie d'obtenir confirmation par répétition, elle dit « pour les Bernois ».

J'ai observé récemment que les deux sœurs emploient une expression comparative « pareil que » qui remplace soit « comme » soit « la même chose que » et s'oppose à « autrement que » ; ainsi Laurence (26 juin 1932) « (Le Brie) c'est pareil que le Camembert » ; (24 septembre 1932) « Sur quoi as-tu dit pareil que Papa ? » ; Christiane (24 septembre 1932) « Tu as dit pareil que Papa ». Il reste à guetter la très probable élimination de cette expression.

En se basant seulement sur les faits ci-dessus qui ne représentent que des fragments d'exploration, on serait amené à conclure que, en ce qui concerne un milieu cultivé, les dernières expressions

enfantines (rappelons que les faits de prononciation ne sont pas touchés ici) doivent finir par s'éliminer, sans influencer sur le langage adulte, par conséquent sur l'évolution de la langue. Ceci est conforme à la presque fixité de la morphologie dans le français cultivé depuis trois siècles environ. Cependant il faut se garder d'une conclusion trop catégorique : les symptômes de mobilité que sont certaines persistances isolées dans le langage des enfants de milieux instruits sont à retenir pour des études ultérieures. Là où l'enfant a longtemps employé une forme « incorrecte », l'adulte qu'il sera devenu plus tard pourra présenter une moindre résistance à l'ambiance du langage populaire et familier, une réaction moins spontanée vis-à-vis du langage des enfants qu'il élèvera à son tour. C'est un des facteurs — entre autres — dont il faut tenir compte pour l'évolution très lente qui se fait malgré tout, même en période de relative stabilité sociale.

MARCEL COHEN.

VI

PATHOLOGIE DU LANGAGE

REMARQUES GÉNÉRALES

SUR

L'UTILISATION DES DONNÉES PATHOLOGIQUES

POUR LA PSYCHOLOGIE ET LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE

Depuis que se pose le problème du langage, la question de l'essence et de la valeur du langage a été liée de façon à peu près indissoluble à des problèmes philosophiques, non seulement à ceux qui touchent à la connaissance et à la logique, mais en dernière analyse au problème même de la nature de l'homme. Nous ne citerons que quelques exemples pris chez des auteurs de l'époque moderne. Quand Herder, dans son *Abhandlung über den Ursprung der Sprache* (1772), parle d'un langage « sonore » (*tönende Sprache*) qui sert chez l'homme comme chez l'animal à l'expression immédiate des passions grossières ou plus affinées, et quand il oppose, à ce langage organique et vital, celui de l'homme « qui réfléchit librement », c'est-à-dire le langage de la « réflexion » (*Sprache der Besonnenheit*), il exprime, par cette distinction même, une certaine conception de l'homme et de sa situation dans l'univers. De même, lorsque W. von Humboldt, dans sa théorie célèbre, imagine que le langage humain est non un ἔργον, mais une ἐπέκειρα — sans laquelle l'homme ne concevrait même pas un monde d'objets ordonné et n'aurait pas d'accès à une réalité « objective » —, il suppose également certains principes fondamentaux relatifs à la nature humaine. Mais inversement, le problème de l'homme et de sa situation dans l'univers nous ramène toujours à la question de l'essence du langage. C'est ainsi que, de nos jours, Max Scheler, qui voyait dans le problème de l'homme une des questions centrales de la philosophie, a mis au

premier plan de son traité « *Zur Idee des Menschen* » le problème du langage, se réclamant à plusieurs reprises de W. von Humboldt.

Le savant qui cherche à pénétrer plus à fond l'aphasie ne saurait se dispenser, lui non plus, de réfléchir à ces problèmes généraux.

Quiconque a observé et examiné avec quelque soin des aphasiques sait combien il est souvent difficile de comprendre vraiment l'attitude d'ensemble, si singulière, de ces malades, combien surtout il est difficile d'expliquer de façon théorique en quoi leur attitude générale diffère de celle des normaux. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne suffit pas, pour comprendre vraiment l'aphasie, d'examiner la seule capacité verbale d'un malade, en faisant abstraction de tout ce qui constitue « l'homme total ». Sans doute, il est absolument nécessaire dans chaque cas de procéder à l'analyse aussi précise que possible des faits du langage, mais les résultats de cette analyse, si on les considère isolément, demeurent le plus souvent inintelligibles. Le « trouble verbal » ne s'explique vraiment que si l'on a réussi à pénétrer, jusque dans sa structure fondamentale, l'attitude générale du malade. Or l'examen des faits du langage est bien loin de mettre toujours en évidence cette structure fondamentale : on est parfois obligé d'avoir recours à de longs détours et à des examens d'une toute autre sorte ; mais faute de connaître cette structure fondamentale on n'arrive à rien.

Il se peut qu'on ait déjà souvent énoncé ce principe ; mais il ne semble pas qu'on l'ait souvent pris au sérieux ni méthodiquement appliqué. Il ne correspond pas en tous cas aux façons de penser traditionnelles. d'après lesquelles un aphasique est essentiellement un homme chez qui la faculté du langage est troublée et qui peut présenter en outre, par suite de ce trouble, divers autres troubles « secondaires ». Non, l'aphasique véritable, comme l'a dit très nettement M. Goldstein¹, n'est pas simplement « un homme dont le langage est modifié », mais « un homme modifié » de façon caractéristique, dans des activités et des phénomènes très variés, entre

1. K. GOLDSTEIN. *Ueber Aphasie*. Neurologische und psychiatrische Abhandlungen, éd. par C. von Monakow, fasc. 6, 1927.

autres dans son langage, et ceci d'une manière plus ou moins apparente. On peut dire en ce sens que la tâche véritable de la pathologie du langage commence au point précis où cesse l'étude exclusive du langage.

Il ne faut pas croire que cette idée se fonde sur des considérations toutes générales ni surtout sur une théorie préconçue; elle repose sur l'observation sincère et impartiale. Le fait que certains troubles de l'acte moteur du langage se présentent de façon plutôt isolée, sans changement caractéristique notable dans l'attitude générale du malade, ne contredit point à notre principe. Moi-même, j'ai observé le cas singulier d'un malade, professeur de lycée, qui, par suite d'une lésion cérébrale par blessure de guerre¹, ne pouvait plus dire un mot ni dans sa langue maternelle ni dans aucune autre, mais semblait avoir conservé tous les traits essentiels de l'homme normal. Il n'y avait chez ce malade ni diminution de la compréhension du langage, ni altération du langage écrit; il lisait même et visiblement comprenait des ouvrages philosophiques ardu. Il finit par rapprendre jusqu'à un certain point sa langue maternelle; et, fait bien caractéristique, il y parvint grâce à un long détour intellectuel où il déploya une extrême énergie, en s'aidant surtout de la grammaire latine. Nous n'avons pas besoin de dire qu'une méthode d'examen plus raffinée et une analyse phénoménologique plus subtile auraient sans doute montré, même chez ce malade, une modification caractéristique de la vie psychique; mais il restait, de toute manière, une forte disproportion entre le dommage subi par l'activité verbale et celui que l'on aurait pu déceler dans le comportement général du malade. Cependant des cas de ce genre nous enseignent simplement que le trouble de l'acte purement moteur de la parole peut être dans une large mesure indépendant du « langage » au sens propre et élevé du mot. Ce sont à coup sûr de ces cas-limites qui ont conduit Pierre Marie à distinguer, à côté de l'aphasie proprement dite ou « aphasie vraie », l'« anarthrie », affection réduite au trouble de l'articulation, et liée à une lésion cérébrale particulière. Mais cette distinction même, dont on peut apprécier diversement la valeur théorique, n'est

1. Il me faut renoncer à préciser ici la localisation de la lésion, les questions de localisation ne rentrant point dans mon sujet. Cf. GOLDSTEIN, *Die Lokalisation in der Grosshirnrinde*, in *Handbuch der normalen und pathologischen Physiologie*, par BERTH et divers, t. X, p. 600-842.

possible, bien entendu, que grâce à une connaissance complète du malade.

Dans la règle, les choses se présentent tout autrement. Dès qu'il y a un trouble central du langage, on peut démontrer que ce trouble résulte d'une altération centrale survenue chez le sujet. Il est curieux de noter que les cas les plus singuliers et les plus probants pour la théorie du langage sont ceux où l'élocution et la compréhension du langage ne présentent à première vue rien d'anormal. Il est certains malades atteints de lésions cérébrales qui peuvent, dans des occasions déterminées, parler beaucoup et très couramment : on est frappé de l'excellente qualité de leur langage. Mais cet « excellent » langage nous fait une tout autre impression quand nous constatons que ces malades peuvent rester muets dans des situations qui exigeraient qu'on posât des questions ou qu'on parlât spontanément. Un de ces malades, qui est allé voir le médecin, pour lui exposer son cas, rentre chez lui sans s'être expliqué, et donne cette raison que, le docteur ne lui ayant rien demandé, il n'a rien dit non plus. De même, ces malades sont incapables de se taire quand le silence serait requis ; dans d'autres cas ils se mettent à parler involontairement, sans se douter que c'est pour éluder quelque tâche dont ils sont incapables. On constate de plus que ces malades présentent une modification typique de l'attitude dans le domaine de la perception et de la connaissance, de l'action, de la pensée et de la vie émotionnelle, mais que leurs attitudes offrent dans ces divers domaines une *analogie de structure* : c'est cette constatation surtout qui permet d'apprécier plus exactement la valeur de leur langage. On reconnaît que ces sujets sont transformés profondément dans leur être et dans leur conduite, et que du même coup le langage a assumé une fonction nouvelle, correspondant à ce changement. Dans l'organisme modifié par la maladie, le langage, si l'on peut dire, est autrement centré, il a pris une valeur et un sens différents, adaptés aux besoins nouveaux de l'organisme.

Ces constatations placent aussi sous un tout autre jour les cas d'aphasie où le trouble du langage frappe dès l'abord ; mais elles ont une portée beaucoup plus vaste encore. Rien n'est plus propre que ces observations à éclairer cet ensemble de problèmes qui, nous l'avons déjà dit, a été de tout temps rattaché à la notion même du

langage. Même chez les philosophes, on a, de nos jours, suffisamment reconnu et affirmé que la théorie de l'aphasie peut être mise au service de recherches strictement philosophiques¹. Il est vrai que la portée philosophique des recherches sur l'aphasie n'a pu vraiment éclater aux yeux que lorsque l'observation et l'expérience ont montré que la manière d'être et de se comporter des aphasiques proprement dits — malgré toutes les différences des symptômes et des traits particuliers dans les divers cas — garde un caractère fondamental commun, de même que la modification fondamentale survenue chez les malades va toujours dans le même sens².

*
*
*

Répondant à la flatteuse invitation qui m'a été adressée par la rédaction de ce *Journal*, je voudrais examiner de plus près le problème posé par cette modification fondamentale chez les aphasiques, par la structure très particulière de leurs attitudes. Je me placerai au point de vue de la psychologie comparée, dans l'intention avouée de définir ces formes d'attitudes en les opposant à d'autres qui, au premier abord, pourraient sembler analogues.

Les observations et les recherches entreprises par M. Goldstein et moi sur un très grand nombre de malades cérébraux nous ont amenés de bonne heure à reconnaître que le comportement de beaucoup de ces malades dans les divers domaines de leur activité présentait une analogie essentielle de structure. C'est ainsi que les premières analyses d'un cas de « cécité psychique »³ ont montré que chez ce malade les troubles n'étaient pas exclusivement limités à l'agnosie optique. Les troubles optiques frappaient à première vue

1. Je pense surtout à des ouvrages comme *Le langage et la pensée* d'Henri DELACROIX, et la *Philosophie der symbolischen Formen* (t. III : *Phaenomenologie der Erkenntnis*) d'Ernst CASSIRER.

2. Il y a des chercheurs pour qui une science de détail dominée par des points de vue généraux constitue encore une sorte de « danger philosophique » qui menacerait l'observation impartiale et la rigoureuse vérification méthodique des faits. Ils oublient trop aisément que leur position centrale, justement, est déterminée par des postulats dogmatiques très généraux. C'est le cas, selon moi, de l'ouvrage de M. ISSERLIN, *Die pathologische Physiologie der Sprache* (in *Ergebnisse der Physiologie*, de ASHER et SPIRO, t. XXIX, XXXIII). Mais je ne veux point poursuivre ici une polémique de détail.

3. A. GELB et K. GOLDSTEIN, *Psychologische Analysen hirnpathologischer Fälle*. I. Leipzig, 1920, p. 1 sq.

à cause de leur singularité, mais, à examiner les choses de plus près, on découvrait d'autres troubles, troubles de l'espace tactile, de l'action¹, de la pensée² et finalement du langage³. La multiplicité des symptômes, cependant, n'était pas le trait décisif ni le plus important au point de vue théorique; l'essentiel était que dans ces divers domaines se manifestait un caractère constant, une structure foncièrement identique des attitudes modifiées. L'idée que nous avions affaire à une modification essentielle et fondamentale, qui se manifestait et s'accusait sous des apparences changeantes dans les divers troubles, se confirma encore quand nous eûmes à observer un malade atteint de lésion cérébrale qui, malgré une perception des couleurs parfaitement normale et bien conservée, présentait diverses modifications très singulières dans son comportement à l'égard des couleurs⁴. Nous avons caractérisé cette modification essentielle et fondamentale comme une *régression vers un comportement moins abstrait, moins rationnel, plus immédiat et plus concret*, donc en ce sens *plus primitif*, dans tout ce qui concerne le monde extérieur, et spécialement le monde des couleurs. Nous ne pensions pas par là avoir résolu définitivement la question, mais bien plutôt avoir posé un problème: nous voulions offrir comme un fil conducteur qui aiderait à saisir des problèmes concrets et permettrait de les analyser. Cette vue s'est avérée féconde; non seulement la diversité des symptômes aphasiques, mais surtout les troubles les plus variés du comportement spatial, les manifestations les plus diverses de l'agnosie et de l'apraxie nous apparaissaient à présent sous un tout autre jour.

Des formules comme « attitude concrète » ou « plus primitive » sont à vrai dire très équivoques; on risque, en les employant, de méconnaître l'abondance et la diversité des phénomènes que l'on réunit sous le nom de « concret » et de « primitif ». C'est une raison déjà pour chercher à caractériser de plus près la forme et la nature

1. DES MÈMES. Ueber den Einfluss des vollständigen Verlustes des optischen Vorstellungsvermögens auf das taktile Erkennen, *loc. cit.*, p. 157 sq.

2. W. BENARY. Studien zur Untersuchung der Intelligenz bei einem Fall von Seelenblindheit. *Psychologische Forschung*, II (1922), p. 209 sq.

3. W. HOCHHEIMER. Analyse eines Seelenblinden von der Sprache aus. *Psychologische Forschung*, XVI (1932), p. 1-69.

4. A. GELB et K. GOLDSTEIN. Ueber Farbennamenamnesie, usw. *Psychologische Forschung*. VI (1925), p. 127-186. On trouvera étudiés là des cas analogues publiés d'autre part.

des faits qui révèlent une attitude « concrète » et « primitive » chez les malades du cerveau, plus particulièrement chez les aphasiques, C'est le seul moyen de faire ressortir les différences avec des formes d'attitudes d'une tout autre nature, que l'on qualifie généralement de primitives. Mais comme il est impossible de noter ici, même sommairement, les faits innombrables qui se rapportent à ce problème, j'estime préférable d'expliquer à la lumière d'un seul exemple la modification essentielle amenée par l'aphasie. Je choisirai le comportement de notre malade à l'égard du monde des couleurs.

* *

Le trait le plus frappant était que le malade était incapable de nommer les couleurs, qu'il s'agit de couleurs d'objets directement perçus, ou de couleurs représentées, couleurs d'objets évoqués par la mémoire (par vision intérieure). Le malade, il est vrai, pouvait bien prononcer les noms des couleurs et même, à la demande, en citer quelques-uns par cœur, mais il ne savait plus en user. Il ne savait pas le sens de mots tels que « rouge », « bleu », « vert », etc. Par suite, il n'était plus non plus en mesure de choisir la couleur dont il entendait ou dont il lisait le nom. Le malade présentait un comportement très singulier, mais révélateur de son état général, quand on le priait de classer dans un ordre quelconque des couleurs, par exemple celles de divers écheveaux de laine, ou de chercher des teintes analogues pour les assortir à un échantillon donné¹. Capable de voir correctement les couleurs, il ne faisait jamais les erreurs caractéristiques que commettent les sujets qui ont des troubles de la vision des couleurs, mais il était visible que son procédé différait de celui d'un sujet normal. Le malade, en effet, n'était plus en état de ranger les couleurs d'après leur teinte fondamentale, d'après la clarté du ton, la « chaleur » ou la « froideur » du ton. Il pouvait grouper, généralement deux à deux, des couleurs choisies souvent avec beaucoup de soin et de précision, mais ne tenait compte que de leur convenance concrète et momentanée, telle qu'elle s'im-

1. Cf. pour ces expériences de classement et d'assortiment, E. WEIGL. Zur Psychologie sogenannter Abstraktionsprozesse. I. Untersuchungen über das « Ordnen », *Zeitschrift für Psychologie*, 103 (1927), p. 1-45.

posait à lui, d'après leur rapprochement fortuit, pour des raisons intuitives et concrètes. Le résultat était naturellement que le malade rapprochait une certaine couleur successivement de teintes différentes. Il lui arrivait ainsi, par exemple, de rapprocher un bleu ciel d'un bleu foncé, parce qu'il venait de les voir ensemble, mais tout aussitôt il rapprochait ce même bleu ciel d'un rose, s'il s'était formé justement un rapport concret entre ces deux teintes. On aurait pu croire au premier abord que le malade, pour on ne sait quelle raison, changeait constamment son principe de classement, qu'il procédait tantôt d'après la clarté, tantôt d'après la teinte fondamentale; en réalité sa conduite tenait à ce qu'il n'avait *aucun principe de classement* et ne pouvait se placer à *aucun point de vue déterminé*; car il ne pouvait plus décider par lui-même des propriétés d'après lesquelles il fallait assortir les couleurs; sa conduite se réglait uniquement d'après la convenance toute momentanée des couleurs; le malade était livré sans résistance à son impératif.

Il va presque de soi que le malade réunissait autant que possible et de préférence les couleurs qui s'accordaient en tout point, c'est-à-dire les couleurs identiques; car ces couleurs là, toutes choses égales d'ailleurs, adhèrent, bien entendu, le plus fortement l'une à l'autre dans la perception sensorielle. Il n'est donc pas surprenant non plus que le malade pût résoudre avec une exactitude pédantesque des problèmes où il s'agissait de trouver un échantillon de même couleur qu'un objet nommé, de teinte naturelle ou artificielle (violette, drap de billard, boîte aux lettres). Comme le malade avait une excellente imagination visuelle, il fouillait le tas de couleurs qu'on lui proposait jusqu'à ce qu'il trouvât une couleur qui s'accordât avec celle de l'objet dont il avait la vision intérieure; et s'il ne s'en trouvait point de parfaitement identique, il renonçait à sa recherche ou montrait avec quelque hésitation une nuance qui se rapprochait autant qu'il était possible de celle de l'objet désigné; mais il avait soin d'affirmer qu'il n'y avait pas là de couleur qui coavint exactement. Si le malade réussissait si parfaitement dans cet exercice, c'est qu'il pouvait y parvenir sans user de noms de couleurs; il n'y avait là, en somme, qu'une question d'intuition immédiate. Le malade, en ce cas, n'avait qu'à obéir aux ordres de sa perception sensorielle et de sa représentation des objets.

Il en est tout autrement dès qu'il s'agit de classer réellement et d'assortir les teintes. Toutes sortes de *principes* peuvent servir de base à la classification des couleurs ; le principe varie, naturellement, avec le sens et le but du problème, mais il n'y a de classement possible que si l'on « sait » d'après quel principe on rapproche ou on veut rapprocher les couleurs. Rapprocher, par exemple, les teintes également claires, parce qu'elles s'accordent en fait, — et que momentanément c'est ce rapprochement et non tel autre qui s'impose, — est tout autre chose que de connaître ces teintes *en tant qu'analogues* par la clarté, puis de choisir cette propriété comme principe de classement. Il en va de même, naturellement, pour tous les autres motifs ou toutes les autres propriétés d'une impression colorée. Mais une fois que l'on a fixé un principe de classement quel qu'il soit, on « voit » les couleurs sous un autre aspect ; les échantillons isolés ne sont plus saisis dans leur être actuel, mais considérés plutôt comme les *représentants* des propriétés de la couleur que l'on a choisies comme principe de classement ; les exemplaires isolés deviennent les *représentants* de certaines *catégories* de couleurs.

Cette dernière attitude, certainement plus abstraite, plus rationnelle, plus « conceptuelle », est celle que M. Goldstein et moi avons appelée, pour abrégé, l'attitude « catégorielle », par opposition à cette manière d'être immédiate, irréfléchie, et en ce sens plus « concrète » et plus « primitive » du malade, à qui l'attitude catégorielle est interdite. Notre malade, il est vrai, savait user « correctement » des couleurs ; il « connaissait », si l'on veut, les rapports objectifs des couleurs, car il ne les groupait jamais au hasard ni à l'aveuglette. Il maniait donc toujours correctement des couleurs, mais il *ne se rendait plus compte de ce maniement*. L'attitude du malade impliquait cette « immédiateté » dans laquelle on ne « sait » pas ce qu'on fait.

Nous avons trouvé une corrélation profonde entre ce procédé de classement immédiat et concret et le fait que le malade ne savait plus le sens des noms généraux les couleurs. Nous avons reconnu là deux effets d'un même trouble fondamental. En effet, quand on n'a plus, comme ce malade, qu'une *relation immédiate et pratique* avec le monde des couleurs, et qu'on a perdu la *relation théorique et contemplative*, les mots généraux tels que rouge, bleu, vert, etc.,

perdent leur sens « représentatif » (*darstellend*) (Bühler), leur valeur « significative » ; dans la mesure où ils servent de signes pour désigner des concepts de couleur, ils perdent toute valeur pour les malades de cette sorte.

Ce n'est pas que les mots tels que rouge, bleu, vert, etc., aient perdu de ce fait toute valeur pratique ; on aurait tort de le croire, et notre malade lui-même en est un exemple très instructif. Si on lui demandait, en effet, de choisir parmi les échantillons proposés un rouge ou un vert, il ne comprenait pas le problème ; il se contentait d'habitude de répéter les mots : rouge, rouge... ou vert, vert... Mais si, pendant que le malade répétait ces mots, se présentait à lui, d'une façon toute involontaire, l'expression « rouge-sang » ou « vert-pré », il réussissait très bien son problème, du moins à ce qu'il semblait. Il choisissait à présent la couleur qui s'accordait avec l'objet dont il avait la vision intérieure, le sang ou l'herbe, ce qu'il pouvait fort bien faire, nous le savons. Pour d'autres noms de couleurs aussi, le malade parvenait, par ce moyen ou par d'autres analogues, à un résultat extérieurement satisfaisant. — On voit avec quelle extraordinaire prudence il faut estimer la valeur théorique des manifestations extérieures des actes. A ne juger que sur l'effet apparent, on eût pu croire aisément que le malade était encore capable d'attacher aux noms de couleurs un sens fixe, et de leur attribuer une valeur de signe. En réalité, le malade ne sortait à aucun moment de son attitude « concrète » ; le succès extérieur tenait à des « locutions toutes faites » surgies de façon involontaire, et que le malade utilisait dans un sens défini.

* * *

On le voit : si nous avons refusé au malade une attitude « catégorielle » à l'égard du monde des couleurs et si, nous fondant sur d'autres cas analogues, nous avons mis le manque de mots chez ces malades, manque de mots au sens de la fonction « représentative » (significative) du langage, également sur le compte de structure modifiée de leur comportement, de leur conduite « plus concrète », nous n'avons pas voulu dire par là qu'il y eût un « trouble de l'intelligence », au sens traditionnel. Nous n'avons pas insinué non plus

que l'état du malade justifiait du terme clinique de « démence » ou se rapprochât de l'état animal. Si de semblables hypothèses et des interprétations aussi erronées ont pu venir à l'esprit de certains contradicteurs¹, c'est que dans des cercles très étendus on use encore trop facilement de classifications et de systématisations toutes faites. A la vérité, nous estimons que des notions comme celle de « trouble de l'intelligence » ne peuvent servir à faire avancer notre problème. Ce qui nous importe justement pour élucider des problèmes comme celui du rapport de la pensée et du langage, c'est de démontrer que la fonction « représentative » ou significative du langage ne peut être liée à *n'importe quelle structure du comportement humain* ; que, bien au contraire, *le langage ne déploie sa fonction « représentative » que dans les cas où elle est effectivement requise par la forme (Gestalt) de l'attitude générale*, où le caractère « représentatif » du langage devient *constitutif* d'une attitude déterminée, de l'attitude « catégorielle » précisément. Et l'étude de l'aphasie offre à notre thèse une documentation riche et probante ; elle montre en effet que toute perte ou toute altération de l'attitude théorique et contemplative (catégorielle) s'accompagne d'une perte ou d'une altération de la fonction « représentative » du langage.

* * *

Nous avons caractérisé la modification fondamentale de l'aphasique par deux facteurs : nous avons parlé d'une altération de l'attitude catégorielle et, en liaison avec cette modification, d'une régression à un stade d'humanité plus primitif, plus immédiatement « manuel ». Il nous faut préciser ces deux caractères.

L'homme normal lui non plus ne réfléchit pas toujours, lui aussi « manie » souvent les objets de façon toute pratique et immédiate².

1. A. HAUFMANN. Ist die amnestische Aphasie Teilerscheinung einer Beeinträchtigung des « kategorialen » Verhaltens? *Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 79 (1934), p. 302-313. Cf. ISSERLIN, *loc. cit.*

2. Quand je parle du « maniement », je n'emploie pas le mot au sens usuel : il ne s'agit pas uniquement de « manier » à l'aide des mains, il s'agit de cette conduite immédiate que n'accompagne aucune réflexion, et de toute espèce de réaction du même ordre, par exemple de la perception d'un ensemble quelconque dans la mesure où on ne le saisit pas comme étant cet ensemble précis.

Et cependant l'attitude pratique du malade n'est pas identique à l'attitude pratique du sujet normal. Rien, au contraire, ne permet d'apprécier mieux la structure de l'attitude pratique immédiate et celle de l'attitude réfléchie et contemplative que la comparaison entre les malades et les normaux.

Assurément, pour nous aussi, la fonction purement représentative du langage s'efface quand nous nous trouvons engagés ou plongés dans une situation qui exige de nous l'action immédiate. Et si l'observation des malades montre avec quelle régularité et quel « pédantisme » ils s'acquittent de toutes leurs tâches, combien tout leur comportement habituel est méticuleux¹, nous connaissons chez nous-mêmes des faits semblables : plus nous agissons de façon immédiate dans une situation quelconque, moins nous mettons de « distance » entre nous et les objets ou les choses, plus nous les traitons aussi avec précision et exactitude, plus notre acte devient « commandé » et inconscient. Car nous sommes alors, nous aussi, plus ou moins livrés à l'impératif des choses et des circonstances. Notre conduite s'adapte de même aux circonstances changeantes et à leurs exigences, souvent sans que nous en ayons conscience, à peu près comme chez ce malade qui, selon la manière dont se présentaient la convenance immédiate et le groupement des couleurs, passait d'une sorte de classement à une autre.

Et, malgré tout, il n'y a là qu'une ressemblance assez extérieure. Mais pour la discerner, il faut *se garder de comparer de façon fragmentaire les phases isolées* de l'attitude normale et celles de l'attitude pathologique ; il faut au contraire voir comment les phases isolées se groupent de part et d'autre en grands enchaînements. Ce n'est qu'en considérant et en comparant ainsi des *ensembles* qu'on peut apercevoir la différence entre l'attitude « immédiate » d'un malade et celle d'un sujet normal ; alors seulement on arrive à reconnaître quelle est la fonction d'une attitude « immédiate » à l'intérieur d'un *ensemble* d'actes.

Si profondément plongés que nous soyons dans une activité, si étroitement engagés dans une situation, s'il se présente un fait de

1. K. GOLDSTEIN. Beobachtungen über die Veränderungen des Gesamtverhaltens bei Gehirnschädigung. *Monatsschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 68 (1928), p. 217-242.

nature hétérogène, il réussit d'habitude à nous tirer de notre préoccupation, et à nous poser des problèmes nouveaux hétérogènes au premier; nous le « remarquons » et nous utilisons comme il convient réellement la nouvelle donnée. Dans des cas analogues, un malade de l'espèce de ceux que nous venons de décrire ne sera pas touché par un fait qui n'appartient pas objectivement à l'acte qu'il était en train d'accomplir. Pour le « tirer » de cet acte, il faut des excitations relativement très fortes, et il n'en résulte le plus souvent — cela est bien caractéristique — qu'un ébranlement plus ou moins fort chez le malade, qui perd pied complètement et tombe dans un état d'inquiétude ou d'angoisse¹, ne pouvant ni assimiler correctement le fait hétérogène, ni poursuivre sa première activité.

Ce serait priver ces observations si caractéristiques de leur véritable portée que de diagnostiquer chez le malade un « trouble de l'attention ». Ces interprétations traditionnelles et d'autres analogues empêchent de voir le véritable problème. Car le comportement que nous avons décrit n'est qu'un symptôme d'une modification essentielle survenue chez le malade et qui l'empêche de comprendre un certain nombre de problèmes accessibles à l'homme normal. Pour le malade, il n'y a de problème saisissable que ce qui s'intègre et se range tout naturellement dans sa présente activité, dans la forme dynamique momentanée de son attitude. Il ne « comprend », ne « saisit », ne « remarque », ne « retient » que ce qui lui est demandé en des points déterminés de cette forme dynamique — qu'il s'agisse de continuer ou de cesser. En dehors de cette sphère, il n'y a plus de problème pour le malade, et il perd pied². Il en est tout autrement pour le sujet normal. Lui aussi commence par subir un « ébranlement » quand un incident hétérogène vient l'arracher à une occupation intensive, à une situation captivante. Mais cet ébranlement, sauf quelques réactions nuisibles assez rares, a pour effet que le sujet « se réveille » de sa préoccupation, qu'il prend conscience de la situation nouvelle, qu'il se place en quelque

1. K. GOLDSTEIN. Zum Problem der Angst. *Allgemeine ärztliche Zeitschrift für Psychotherapie und psychische Hygiene*, 2, p. 409-437.

2. Cf. aussi SIEKMANN. Psychologische Analyse des Falles Rath... Ein Fall von sogenannter motorischer Aphasie. *Psychologische Forschung*, XVI (1932), p. 201-250.

sorte à une « distance » utile par rapport à elle. C'est cette « distance » qui lui permet de régler la suite de ses actes d'après des points de vue déterminés et en vue de fins déterminées. Il faut, en ce sens, donner raison à Nietzsche, quand il affirme, dans son *Wille zur Macht*, que toute « prise de conscience » est un « ébranlement de l'organisme », en ce sens qu'il se produit une sorte de *rupture avec l'imédiateté* de l'attitude. C'est cet ébranlement, correspondant à la « prise de conscience » et à la « prise de distance », qui m'apparaît comme une qualité caractéristique de l'homme, qualité qui distingue aussi l'homme normal des malades qui nous occupent. Car chez ceux-ci, l'ébranlement ne mène pas à une « prise de conscience », à un « savoir » ; de là vient que le malade se sent perdu, incapable d'ordonner, d'adapter sa conduite ; de là aussi, l'angoisse où il peut être plongé, comme nous l'avons vu, s'il est placé devant un problème qui lui semble insoluble.

La différence entre le sujet normal et le malade est donc la suivante : Chez le sujet normal, l'attitude « immédiate », « manuelle » est intégrée dans le déroulement d'un ensemble de phénomènes ; dans cet ensemble l'attitude contemplative qui s'accompagne d'une « prise de distance » et d'un « savoir », et l'attitude « immédiate », « manuelle » sont liées par des relations dynamiques réciproques et se fécondent réciproquement. Ces deux attitudes, l'une contemplative et « distante », l'autre « immédiate » et « manuelle », sont en quelque sorte les *phases* d'un même cours global d'événements. Le malade, au contraire, dans la mesure où de façon générale il a pu conserver des conduites ordonnées, ne peut que persévérer dans la ligne des actes et des attitudes que lui impose la situation momentanée. Il n'en peut « sortir », ni en déterminer la suite par l'anticipation de fins quelconques. C'est parce que le déroulement des phénomènes considéré dans son ensemble est différent chez le normal et chez le malade que toute attitude « immédiate » chez l'un et chez l'autre présente un autre *contenu* et un autre *aspect*. Même à l'égard des « réalités » et des tâches quotidiennes, l'aphasique se comporte autrement que l'homme normal, — et même là où il suffit en apparence aux exigences des faits. A vrai dire, il faut souvent avoir recours à une observation phénoménologique très subtile pour discerner cette différence : l'observation

usuelle, qui ne tient compte que de l'effet extérieur auquel elle donne un sens « objectif », empêche trop souvent de voir les divergences profondes.

Nos remarques générales sur l'attitude « concrète » ou « immédiate » prennent toute leur importance quand il s'agit de comprendre certaines particularités intéressantes du langage. Il y a des malades dont l'articulation est demeurée intacte, mais qui ont besoin, pour répondre d'une manière adaptée, d'y être en quelque sorte incités par le moyen de certains noms ou de locutions bien déterminées. Un malade atteint de « cécité psychique », dont Hochheimer¹ a analysé le langage, est incapable, par exemple, de faire, quand on le lui demande, le salut militaire. La consigne ne produit chez le malade aucune espèce de réaction, il répète seulement les mots « salut militaire » d'un air hébété. Mais son attitude change tout d'un coup si on lui demande de « rendre les honneurs ». Il répète ces mots, et aussitôt la réaction réglementaire se produit. On peut dire que la consigne « salut militaire » n'atteint pas le signal verbal auquel est attaché l'acte chez le malade ; pour déclencher cet acte, il faut le mot « honneurs ». On verra dans le même travail combien ce que le malade dit lui-même de façon involontaire peut être efficace, et comment la récitation machinale d'un certain vocabulaire et l'usage de mots et de phrases involontaires peuvent conduire le malade à un résultat pratiquement utilisable.

Voici un exemple :

On demande au malade d'où proviennent les vagues sur l'eau.

Le malade : ... Le vent susurre... le vent... du vent.

L'auteur : Qu'est-ce que vous dites là : « Le vent susurre » ?

Le malade : Les vagues... Les vagues murmurent, le vent susurre... [l'air complètement absent].

L'auteur : Mais qu'est-ce que c'est donc ?

Le malade : Ça doit être une poésie. *Je ne sais pas moi-même comment c'est venu. Comment expliquer cela ? Qu'est-ce que je devais dire ? Les vagues ? D'où viennent les vagues ? Alors est venu* : « les vagues murmurent, le vent susurre ». Donc, c'est le vent.

1. Cité plus haut, p. 408.

Ce comportement singulier fait le même effet que celui d'un médium en transe : on dirait que ce n'est pas le malade qui parle, mais que quelque chose parle par lui. C'est pourquoi on peut dire que cette sorte de langage est un « *maniement immédiat* » de mots et de phrases. Le malade opère de façon « pertinente » avec un certain vocabulaire, sans se rendre compte des mots et des phrases *en tant que* mots et que phrases, et sans en disposer volontairement. Et dans ce maniement du vocabulaire, apparaît de nouveau la même qualité caractéristique que nous avons signalée dans le « *maniement immédiat* » en général. Le « *maniement* » du langage ne se rencontre que là où l'attitude générale présente la structure que nous avons caractérisée chez ces malades comme « plus concrète » ; c'est pourquoi la langue de notre malade offre à l'égard du langage normal les mêmes différences caractéristiques que les autres conduites. Heinrich von Kleist note, dans son étude pénétrante « *Ueber die allmähliche Verfertigung der Gedanken beim Reden* », qu'il ne faut pas, quand on n'est pas bien au clair sur une question, commencer par réfléchir et méditer sur ce thème ; il vaut mieux essayer tranquillement d'en *parler*, c'est souvent le chemin qui mène à l'illumination intellectuelle : « les Français disent : L'appétit vient en mangeant ; ce principe expérimental demeure vrai si on le parodie en disant : L'idée vient en parlant ». L'observation est juste à coup sûr, mais il faut se garder d'identifier cette conduite de l'homme normal avec le comportement de notre malade. Lui aussi commence souvent par « parler » sans savoir d'avance où il va, mais il ne dépasse pas le niveau de ce « *maniement immédiat* » du vocabulaire ; il n'arrive pas au degré où l'on « sait » quel est le résultat cherché. De même que le sujet atteint d'amnésie des noms de couleurs ne « savait » pas quelle sorte d'accord il y avait entre les couleurs qu'il rapprochait : elles s'accordaient seulement dans son intuition immédiate, dans chaque cas donné ; — de même le malade de Hochheimer ne « sait » pas quel rapport il y a entre le vent et les vagues : le rapport, l'accord n'existe que dans son action immédiate, dans son « parler ».

. . .

L'altération de l'attitude « catégorielle » se manifeste d'une

façon plus frappante tantôt dans un domaine de l'activité, tantôt dans un autre. Lorsqu'il y a lésion cérébrale, sa localisation joue, bien entendu, un rôle essentiel. Mais le trouble ne se manifeste jamais dans un seul domaine. C'est en ce sens, nous l'avons dit dès le début de cet article, que l'aphasique véritable est un « homme modifié » dont la « modification » essentielle se manifeste dans les domaines les plus divers, dans le langage entre autres. Dès qu'une attitude tant soit peu « distante » devient nécessaire, le malade éprouve des difficultés ou même une totale impuissance à résoudre le problème. Le comportement du malade à l'égard de l'espace et du monde de la perception en général¹ est particulièrement instructif sur ce point.

Les malades s'orientent bien, dans la pratique, au dehors ou à l'intérieur d'espaces clos; une observation superficielle laisserait croire qu'ils se conduisent absolument comme des sujets normaux. Mais cette impression ne dure qu'autant qu'on laisse les malades « aller leur chemin ». Placés devant des problèmes que l'action immédiate, telle qu'elle naît de la situation même, ne suffit plus à résoudre, et qui demandent au contraire de la réflexion et une orientation volontaire vers un but, les malades échouent souvent entièrement. Ce phénomène apparaît clairement surtout quand on examine la localisation du sens tactile et dans des problèmes relatifs aux *directions* et aux *positions dans l'espace*. Il ne faut pas se laisser égarer par le fait que de nombreux malades arrivent par l'activité toute immédiate à des résultats extérieurement utilisables: ils n'atteignent pas vraiment aux exigences du problème. Si l'on prie, par exemple, le malade examiné par Siekmann de montrer le haut, le bas, la droite, la gauche, il y réussit fort bien en apparence quand il a les yeux ouverts. En examinant les choses de plus près, on découvre les « échappatoires »: ce que montre le malade, ce ne sont pas des directions, mais des choses toutes concrètes: « en haut », pour le malade, c'est le plafond, la lampe, le ciel; « en bas », c'est le parquet; « à droite », c'est la

1. Cf. W. VAN WOERKOM. Sur la notion de l'espace (le sens géométrique), sur la notion du temps et du nombre. *Revue neurologique*, 26 (1919); H. HEAD. *Aphasia and kindred disorders of speech*, Cambridge, 1926; A. GELB et GOLDSFERN. Trav. cité plus haut, p. 408, note 1; W. SIEKMANN. Trav. cité p. 415; W. HOCHHEIMER. Zur Psychopathologie räumlicher Leistungen und ihrer « Restitution ». *Zschr. f. Psychol.*, 427 (1932), p. 60-91.

main qui écrit ou qui tient le rasoir ; « à gauche », c'est la main qui ne sait ni raser ni écrire ; « en avant », c'est la direction dans laquelle on marche ; « en arrière », celle vers laquelle on se retourne. Si l'on empêche le malade, en modifiant les conditions de l'expérience, de résoudre à sa façon « concrète » le problème posé, il y échoue et demeure désespéré.

Plus instructifs encore si possible sont les résultats de l'analyse des perceptions ; je choisis ici un exemple tiré de la lecture, qui est en rapports plus étroits que les autres perceptions avec le langage. Alors que le sujet normal reconnaît les lettres et les mots écrits ou imprimés de toutes espèces de manières, l'aphasique, bien souvent, ne les reconnaît que dans une certaine forme d'écriture, quelquefois dans la sienne propre seulement. La moindre variante, par exemple un léger écart entre les lettres, l'addition ou la suppression d'une boucle ou même la suppression de la ligne sur laquelle se trouvent les lettres, suffit à transformer l'écriture, aux yeux du malade, en une fioriture dénuée de sens. Dans les cas où cette déformation spéciale permet de reconnaître, à la rigueur, dans la lettre le croquis d'un objet concret, le malade, au lieu de nommer la lettre, nomme l'objet en question. C'est ainsi qu'un aphasique appelait le B « lampe à gaz », l'M « bonnet de carnaval » et l'S « araignée », parce que ces lettres — écrites par moi d'une façon parfaitement lisible — avaient une forme un peu différente de celle du malade. Ce n'est pas qu'il s'agisse ici de confusions au sens de fausses interprétations de ce qui est vu ; l'attitude du malade résulte bien plutôt de ce que sa vision est devenue plus concrète, en conformité avec le caractère de son altération fondamentale. Quand nous lisons l'écriture, nous faisons abstraction des « détails accessoires », des « arabesques » et ne distinguons que « l'essentiel », que l'armature de la lettre en quelque sorte ; notre vision est « catégorielle » ; la lettre que nous voyons nous apparaît comme le représentant d'un B, d'un M, etc. Le malade, lui, a tendance à ne voir que la forme concrète, qui peut parfois ressembler plutôt à un objet qu'à une lettre. Sa réaction est toute analogue à l'égard d'autres tests offerts : figures, images, caricatures, etc. Il n'est pas toujours possible de prédire quel aspect et quel contenu l'image offerte prendra pour le malade ; cela dépend d'une série de circonstances spéciales et de la situation d'ensemble ;

mais toujours le malade cherche autant que possible à interpréter la forme matérielle et concrète, même dans les cas où le problème exigerait autre chose¹.

*
* * *

On imagine combien il doit être pénible pour ces malades d'échouer à résoudre un problème ou de ne le résoudre qu'à moitié. Ils ne peuvent plus, comme l'homme normal, se placer « à distance » et rectifier leur erreur en voyant les choses de plus haut. Il est d'autant plus important pour le malade de ne pas se trouver réduit, toutes les fois qu'il échoue en présence d'un problème, à la situation déprimante que cause l'échec. Les malades échappent à cette situation quand il leur est possible de parvenir à *leur manière* à un résultat positif qui à vrai dire ne va pas dans le sens du problème, mais donne pourtant un certain effet répondant en apparence au problème posé. En pareil cas, les malades évitent, en quelque sorte, de revenir bredouilles : en produisant un acte qui est conforme à la structure de leur attitude, ils se sentent libérés d'une exigence et échappent à l'ébranlement que leur causerait un échec. Nous avons vu un exemple de ce cas dans la conduite du malade qui, ayant à choisir la couleur correspondante à un nom de couleur, arrivait, à l'aide de locutions toutes faites (rouge-sang, vert-pré), à un résultat qui suffisait en apparence au problème. En réalité, le malade, bien entendu, faisait tout autre chose que ce qu'on lui demandait. L'exemple cité plus haut du « maniement » des mots et des phrases entre dans la même catégorie de faits. Voici une autre observation simple et pour cette raison assez fréquente. Si l'on demande au sujet Rath... examiné par Siekmann² de réciter spontanément la série des nombres, il compte tout naturellement ses doigts et les dénombre à voix haute et sans hésiter. Mais si on empêche le malade de compter ses doigts ou d'autres objets, il ne sait plus; il arrive péniblement à dire les quatre ou cinq premiers nombres, puis s'arrête

1. Au sujet du comportement analogue des malades dans des problèmes de pensée, de calcul, etc., cf. W. BENARY (cité plus haut, p. 408), SIEKMANN (cité p. 415) et HOCHHEIMER (cité p. 408).

2. Cité plus haut, p. 415.

désemparé. C'est que le malade ne peut plus « compter » que des « objets » — en accord avec son mode d'être et son comportement plus concrets —, il ne peut plus réciter la série des nombres de façon purement formelle et sans objet saisissable, comme l'exigerait le problème posé. Comme en comptant des objets concrets il arrive à prononcer les noms de nombre dans leur succession naturelle, il résoud en apparence le problème ; mais l'intention véritable lui en demeure cachée.

On pourrait citer presque à l'infini des cas où les malades procèdent de façon analogue quand ils n'arrivent pas à résoudre un problème ; mais il n'est pas toujours aussi facile que dans les cas cités plus haut de discerner les faits qui permettent au malade d'atteindre à un effet utile en apparence, tout en éludant le problème véritable. L'enquête poussée en ce sens est souvent très pénible et réclame beaucoup d'expérience et d'habitude. C'est fort compréhensible : comment pourrions-nous reconnaître immédiatement et bien décrire une attitude essentiellement différente de la nôtre ? Il faut pourtant, sans jamais perdre de vue cette difficulté méthodologique, chercher à en venir à bout, car, à moins de connaître les processus qui conduisent à un acte, et spécialement à un acte verbal, on ne donne qu'une description illusoire et sans valeur des symptômes de l'aphasie, — description illusoire quant à la question de savoir ce que le langage signifie chez le malade, illusoire aussi quant à l'usage qu'on en peut faire dans l'étude du problème général du langage.

Si nous insistons autant, c'est que l'on a pas prêté une attention suffisante à cette difficulté méthodologique et qu'ainsi l'on n'a pas vu la portée d'un autre fait essentiel, que Jackson cependant avait déjà souligné et dont il avait noté l'importance théorique. On sait que les aphasiques peuvent se conduire de façon très diverse dans les diverses situations de la vie et au cours de divers examens. A voir les choses du dehors, on a l'impression que le malade, qui vient d'échouer complètement dans un problème, réussit à le « résoudre » dans des circonstances extérieures à peine modifiées. Cette impression est le plus souvent fautive, et elle a conduit à méconnaître trop souvent le véritable état des choses. Partant de l'hypothèse que c'était bien « le même problème » que le malade était tantôt capable et tantôt incapable de résoudre, on croyait devoir imputer les varia-

tions du comportement à l'effet de facteurs de détail tels que la fatigue, l'attention, les sentiments, etc. En réalité il en est généralement ici comme dans les cas cités plus haut, dans lesquels les malades obtiennent un effet qui ne répond qu'en apparence au problème posé. En d'autres termes : dans le cas où le malade échoue et dans le cas où il *semble* se comporter « correctement » à l'égard d'un problème donné, il s'agit pour lui de deux problèmes différents ; le vrai problème, qui exigerait un comportement « distant » et contemplatif, il ne le résoud pas ; l'autre, il le résoud à sa manière, à peu près comme le malade qui peut à la vérité compter des objets, mais n'est pas en état de réciter spontanément la série des nombres.

Quelques exemples encore pour illustrer notre pensée. Le même malade est incapable de reproduire une histoire qu'on lui a lue ou racontée, si courte et si simple soit-elle. Est-ce qu'il ne puisse faire attention ? Ou son aptitude à retenir est-elle altérée à ce point ? Impossible de répondre à ces questions ni par oui ni par non, parce que les postulats mêmes en sont faux. L'analyse en effet montre que le malade ne comprend pas immédiatement ce que c'est, à proprement parler, qu'« écouter », et que pour cette raison il ne le fait pas. Pour « écouter », il faut bien souvent « faire abstraction » de la situation présente, se placer à une certaine « distance », ce dont le malade est incapable même dans un cas aussi simple. Mais il écoutera avec la plus grande attention et retiendra dans ses moindres détails la même histoire textuellement, si on la lui présente comme une expérience personnelle au cours d'un entretien animé. Il s'y intéresse et en saisit le sens ; mais c'est qu'il se trouve à présent placé devant un problème différent : il s'agit de faits qu'il a incorporés à son milieu. Pour des raisons analogues, le malade échoue absolument à combler les lacunes d'un texte ; le problème qui consiste à chercher les mots qui complèteraient un texte *quelconque* n'a « pas de sens » pour lui. Mais si on lui propose un texte incomplet qu'il peut utiliser pour faire un récit concret, concernant une chose qui l'intéresse, il remplira les lacunes sans difficulté. Là encore, son acte est conforme à la structure de son attitude générale ; ce qu'il a fait n'a qu'une ressemblance tout extérieure avec l'activité qui aurait consisté à compléter de façon toute formelle un texte quelconque.

*
* *

Quand nous avons parlé pour la première fois, M. Goldstein et moi, de l'attitude catégorielle, nous envisagions tout spécialement la forme rationnelle et conceptuelle de l'attitude contemplative et « distante ». Cette position était justifiée : pour expliquer certains symptômes chez un malade, il nous avait fallu mettre au premier plan le problème de la fonction « représentative » ou significative du langage. Mais toute attitude « distante » et contemplative n'est pas nécessairement rationnelle et conceptuelle, et c'est pourquoi le langage qui accompagne une attitude « distante » et contemplative n'a pas toujours une fonction purement « représentative » et significative. C'est une vérité banale que de dire que le langage religieux diffère de celui de la poésie et que celui-ci à son tour diffère du langage scientifique. K. Vossler invoque ici les divers degrés d'intériorité et les diverses « formes intérieures du langage » : « Dans la mesure où le sens véritable de la chose dite l'emporte plus ou moins sur le sens littéral, la forme intérieure du langage le recueille et lui prête son support croyant, aimant, pensant, sentant, appréciant et voulant »¹. Mais jamais le langage, dans les diverses attitudes mentales fondamentales, n'est uniquement au service ni de l'expression des états intérieurs ni de ce que nous avons appelé le « maniement immédiat ». Or, chez les malades qui n'arrivent plus à adopter à l'égard du monde une attitude « distante » et contemplative, non seulement le caractère « représentatif » et significatif du langage est atteint, mais aussi toutes les particularités qui font la marque du langage religieux et poétique.

*
* *

En quel sens à présent peut-on parler d'une régression de l'ensemble des attitudes du malade vers un stade plus primitif et plus concret ? Et dans quels sens est-il interdit d'en parler ?

Tous ceux qui sont accoutumés à distinguer chez l'homme, comme

1. K. VOSSLER. *Geist und Kultur der Sprache*, Heidelberg, 1925, p. 242.

le font certaines doctrines dualistes, la *vie* et l'*esprit*, les fonctions *organiques et vitales* d'une part, les fonctions *spécifiquement spirituelles* de l'autre, inclineront peut-être à penser qu'il s'agit chez ces malades d'une sorte de régression vers un niveau inférieur de l'évolution intellectuelle ou d'une sorte de diminution qui a donné la prépondérance aux fonctions organiques vitales. D'autres, ceux qui parlent volontiers, en psychopathologie, sans assez de prudence, d'une mentalité « archaïque » ou « primitive », supposeront peut-être que, par suite de la destruction des fonctions intellectuelles supérieures, l'attitude du malade se rapproche de la mentalité dite archaïque. De telles conceptions empêchent, je le crains, de poser correctement aussi bien le problème de l'évolution, que celui de la mentalité archaïque ou primitive, ou celui de la maladie, qui n'est nullement un problème exclusivement médical.

En ce qui concerne d'abord l'idée que l'aphasique pourrait avoir été rejeté à un niveau inférieur de l'évolution intellectuelle, il faut avant tout observer ceci : tout ce dont les malades arrivent encore à se servir correctement dans l'ensemble — objets, langage, formes de la pensée — porte l'empreinte de ce principe spirituel qui était propre aux malades eux-mêmes avant leur maladie, comme à tout homme « civilisé ». Il est remarquable que toute espèce de maniement « immédiat » chez nos malades — même celui du langage ou de la pensée — est soumis aux règles de la conduite et de la mentalité de l'homme civilisé. Ces processus sont, il est vrai, raidis et comme figés chez le malade ; il vit et agit au milieu d'eux sans se rendre compte, comme peut le faire l'homme normal, de la façon dont il les « manie ». Toutefois, le malade n'arrive à un résultat utile qu'en usant des manières d'être et de faire des civilisés, il ne peut exister que selon ce mode. Ceci apparaît même dans la raideur des formes extérieures chez le malade : la régularité automatique, le « pédantisme » que le malade apporte à tout ce qu'il fait sont en rapport avec des faits tels que la « politesse ». En proposant à un malade de manquer à un usage de « politesse », on peut le plonger dans le désarroi le plus complet, même si le manquement doit être dans son intérêt ; — trouble aussi grand que celui où le plongerait un problème de pensée qu'il ne pourrait résoudre. C'est ainsi qu'il n'est souvent pas bon de dire à un malade de choisir lui-même un siège

plus confortable; cette invitation produit certainement des suites plus fâcheuses que le fait d'être mal assis. Naturellement de pareilles variétés d'attitudes sont beaucoup plus difficiles à généraliser que celles qui se manifestent à propos de tests quelconques; dans la « politesse », le passé individuel du malade joue un rôle incomparablement plus grand. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est uniquement le fait que le malade continue à vivre de façon « concrète » et « immédiate » dans *ces mêmes voies* où avant sa maladie il savait se mouvoir normalement de façon « distante ».

Pour cette simple raison, les malades ne peuvent pas avoir acquis des traits propres aux hommes qui appartiendraient à une phase intellectuelle primitive hypostasiée de l'évolution. Nous ne nous demanderons pas si l'on est fondé à admettre une telle phase de l'évolution. En admettant qu'elle ait existé, et même que les êtres de cette phase aient eu des rapports plus « immédiatement manuels » et non une relation « distante » et contemplative avec leur milieu, il est sûr en tout cas que toute la réalité concrète à laquelle ces gens avaient directement affaire a dû être extrêmement différente, d'aspect, de sens et de contenu, de tout ce qui entoure nos malades, ces Européens naufragés. Même dans les cas où nos malades ont une vision plus concrète et plus matérielle, et en ce sens plus primitive, comme par exemple dans leur façon de voir les lettres (voir plus haut p. 420), cette vision plus concrète porte, quant à son contenu, les traits de l'attitude « civilisée ». Et quand les malades, placés devant des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre, utilisent souvent, même sans le savoir, des « échappatoires » (voir plus haut p. 419) pour obtenir un effet utile et se libérer d'une tâche imposée, il apparaît toujours que ces « échappatoires » ont un caractère nettement « civilisé »; les malades, en pareil cas, opèrent parfois à l'aide de raisonnements et d'autres formes de pensée propres au civilisé normal. Mais il ne faut pas leur demander de diriger sciemment leurs opérations mentales; au même instant ils s'arrêtent, et ce à quoi ils venaient de réussir dans une situation concrète et sous la dictée de cette situation peut leur causer à présent les pires difficultés et les plus graves conflits.

Que dire maintenant de la comparaison des malades avec les primitifs?

On sait que le désaccord règne sur le point difficile de savoir s'il existe ou non, entre la mentalité des primitifs et celle des civilisés, une véritable différence d'essence. On objecte souvent au représentant autorisé de la conception selon laquelle il y aurait là une différence fondamentale, M. Lévy-Bruhl, que la différence n'est qu'apparente; et certains de ses contradicteurs déclarent que cette apparence vient de ce que l'on a peut-être assez bien étudié les primitifs, mais qu'on a mal étudié les civilisés¹. Quoi qu'il en soit, même chez nous il y a bien des choses qui sont crues, vénérées et redoutées, et qui, ramenées à la forme conceptuelle de la connaissance théorique qui intervient d'habitude avec tant de force dans notre conduite, ne possèdent aucune réalité. Le langage justement en donne témoignage. Ne faut-il pas approuver K. Vossler² quand il dit : « Croire à la puissance des formules magiques, des bénédictions, des malédictions, des oracles, des prophéties et des prières, user au moins occasionnellement du langage comme d'un moyen de liaison entre l'homme et le surnaturel, soit divin soit diabolique et démoniaque, c'est une notion invétérée en nous tous. Il faut une longue éducation rationnelle pour convaincre les hommes que le langage est fait pour parler, c'est-à-dire uniquement pour communiquer raisonnablement avec nos semblables ». Et il en est d'un grand nombre de choses comme de cette conception magique du langage. En principe on pourrait donc dire que la pensée « mythique » appartient tout autant à notre être que la pensée rationnelle et conceptuelle à la mentalité primitive. Mais cela n'exclut pas que, par suite de facteurs historiques et sociologiques très complexes, l'évolution ultérieure de ces deux mentalités puisse différer au point que la compréhension mutuelle entre diverses communautés humaines se heurte à de grandes difficultés.

En ce qui concerne nos malades, après la comparaison que nous venons d'établir entre eux et des hommes situés à une phase « inférieure » de l'évolution, point n'est besoin de démontrer qu'ils n'ont pas une forme archaïque, « primitive » de pensée et d'intuition sensible.

1. BARTLETT. *Psychology and primitive culture*, Cambridge, 1923, cité d'après J. Larguier des Bancels. *Prélogique et civilisés*, *Arch. de Psychologie* (1926), p. 1-12.

2. *Loc. cit.*, p. 30.

Ernst Cassirer, dans ses études sur la pensée mythique (*Philosophie der symbolischen Formen*, II), au chapitre intitulé « La différence fondamentale », a souligné la distinction du sacré et du profane, de l'exceptionnel et du quotidien, de l'étrange et du commun, qui est si essentielle à la construction du monde mythique. Ce mode de jugement n'est pas limité à un cercle spécial d'objets, l'ensemble de l'être est divisé par lui en une sphère qui relève du mythe d'une part, une sphère indifférente au mythe d'autre part. Et à ce propos M. Cassirer parle du *θαιμάζειν*, « par où commence le mythe tout comme la connaissance scientifique et la philosophie ». Si c'est là le trait principal de la mentalité mythique, en quoi s'appliquerait-il à nos malades ? Non seulement ils ne connaissent aucune espèce de *θαιμάζειν*, mais ils n'ont aucune notion d'une distinction entre choses « significatives » et choses « indifférentes ». Quand ils font, dans des situations émouvantes, des déclarations qui pourraient suggérer un contraste de ce genre, cela se produit de la même façon « immédiate » que tout ce qu'ils font par ailleurs.

Cependant on demandera peut-être comment peut s'expliquer le fait que diverses particularités du langage des malades, et aussi certains de leurs procédés de calcul, présentent une ressemblance si frappante avec certains aspects du langage et du calcul des primitifs. En effet, quand un malade comme celui que nous avons décrit plus haut, p. 409, n'est plus en état d'employer correctement les noms génériques des couleurs, mais qu'à la vue des couleurs il emploie des termes tels que « genre violette » ou « comme du sang » ou « comme des bleuets », etc., on peut penser aux noms « matériels » des couleurs qui existent dans beaucoup de langues primitives. Cependant la ressemblance est toute extérieure. Les noms matériels des couleurs chez les primitifs offrent le même caractère que par exemple les désignations dont nous usons pour les odeurs ; nous non plus nous ne pouvons employer dans ce domaine des mots génériques comme rouge, bleu, vert, etc. Mais cependant notre attitude dans le domaine olfactif n'est pas semblable à celle du malade dans le domaine des couleurs. Même dans le domaine olfactif nous pouvons nous comporter de manière catégorielle, par exemple classer les odeurs d'après un principe quelconque. Rien que ce fait nous montre que l'assimilation établie plus haut ne prouve pas une identité d'attitudes.

On en pourrait dire autant de toutes les autres assimilations que l'on a tentées. La ressemblance n'y est obtenue que grâce à une comparaison fragmentaire, procédé que nous avons déjà dû condamner, à un autre propos (cf. p. 414). Il nous faut au moins affirmer qu'il convient d'être extrêmement prudent dans toutes les assimilations qu'on prétend établir entre les malades et les « primitifs ». Les suites d'un effondrement ne sont pas comparables avec une construction qui a un sens à l'intérieur d'une forme de vie et d'intuition, prise dans son ensemble, si étrange qu'elle nous puisse sembler. Du fait qu'un civilisé retombe, par suite de la maladie, à un comportement immédiat, « manuel », et en ce sens « plus primitif » et « plus concret », il ne se rapproche pas pour cela de la mentalité « primitive » archaïque.

(Halle, 1932.)

ADHÉMAR GELB.

L'ANALYSE DE L'APHASIE

ET

L'ÉTUDE DE L'ESSENCE DU LANGAGE

Nous nous proposons de traiter ici de faits qui relèvent de la pathologie du langage et d'en indiquer l'importance pour l'intelligence du langage normal ; mais notre intention n'est pas de relever cette importance jusque dans le détail. Il faudrait pour cela examiner longuement les phénomènes normaux du langage, ce qui déborderait le cadre de cet article. Nous nous en tiendrons pour l'essentiel à apporter des observations cliniques propres à nous faire progresser dans l'analyse des phénomènes du langage normal. Notre attitude s'exprimera dans le choix même des faits étudiés, puisque sur une vaste masse d'observations nous ne prélèverons que celles qui peuvent présenter un intérêt spécial pour l'étude des problèmes généraux du langage.

I

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il nous faut, avant d'en venir aux faits eux-mêmes, commencer par quelques remarques générales relatives à la possibilité d'utiliser les faits pathologiques pour l'étude des problèmes de psychologie normale. Tant que l'on n'a pris les phénomènes pathologiques que pour des bizarreries résultant de la maladie, on n'a guère pensé que leur étude pût servir à l'intelligence des phénomènes normaux. Certains savants rejettent pour cette raison l'emploi des données pathologiques. Leur scepticisme paraît justifié dans la mesure où, en édifiant des théories sur des faits pathologiques — sans user de prudence critique —, on risque d'égarer dans de fausses voies l'étude

des phénomènes normaux : ce qui est arrivé plus d'une fois ; je rappellerai seulement l'exemple des « schémas du langage » : cette conception fondée sur des données pathologiques, a contribué très notablement à renforcer l'associationnisme en psychologie et à étayer la théorie qui fait de la vie psychique une somme de fonctions isolées se caractérisant à la manière des représentations ; on sait que ces vues ont été reconnues comme erronées dans une large mesure. Mais l'influence funeste de la pathologie sur l'étude des faits normaux tient moins à l'emploi même d'observations pathologiques qu'à l'analyse incomplète de ces faits et à l'erreur de méthode qui consiste à transférer des conceptions d'un domaine dans l'autre sans égard aux particularités des deux. Si l'on tient compte de ces particularités, on pourra sans aucun danger tirer parti de leur étude comparée¹.

S'il est vrai que les phénomènes pathologiques sont des modifications régulières de faits normaux — et personne n'en doute plus guère de nos jours —, on ne pourra tirer des premiers des conclusions relatives aux seconds que si l'on a découvert les lois de ces modifications. Il sera pour cela nécessaire tout d'abord de ne pas partir de faits détachés, interprétés isolément, comme on l'a fait trop souvent, mais de commencer par observer et par comprendre le phénomène pathologique lui-même comme un symptôme révélateur de la structure modifiée de la personnalité du malade. Même chez le sujet normal, le moindre phénomène particulier — un mot prononcé, un geste de la main, une manifestation du sentiment — n'est intelligible que si l'on peut l'intégrer dans la personnalité totale de l'individu. Mais là on peut à la rigueur appliquer dans l'observation une sorte de norme moyenne. Il en est tout autrement dès qu'il s'agit d'un malade, ou du moins il ne faut alors user de cette norme que dans de strictes limites. Bien que l'on puisse observer certaines modifications génériques du comportement, reconnaissables chez tous les hommes, ou du moins chez les hommes d'une même sorte, d'une même couche sociale, etc., il sera nécessaire, si l'on veut comprendre sans équivoque possible le phénomène pathologique, de

1. Cf. GOLDSTEIN, Lokalisation in der Grosshirnrinde. In : *Handbuch der normalen u. pathologischen Physiologie*, Berlin. Springer, t. X, p. 626 sq., et Beobacht. über d. Veränderungen bei Gehirnschädigung, *Mon. f. Psychiatrie u. Neurologie*, 1928, t. LXXVIII ; A. GELB, Bericht über d. IX. Psycholog. Congr., 1925, Iéna, Fischer, 1926, p. 24.

connaître la personnalité individuelle du malade et sa modification individuelle. Il faudra en outre tenir compte du fait qu'on est en présence d'un *malade*, et de l'importance qu'a cette altération pour le sujet en question. Même les opérations du sujet normal, et surtout celles qui consistent à résoudre des problèmes posés, tels qu'il s'en présente au cours des examens usuels, ne sont pas des phénomènes qu'on puisse détacher de la personnalité et de la situation concrète : elles tirent toujours leur origine de la réaction de l'organisme aux exigences extérieures, elles expriment toujours la défense de l'organisme contre le milieu environnant, la lutte qu'il soutient pour se réaliser, sa « lutte pour l'existence » au sens le plus étendu du terme. Mais le sujet normal est d'habitude si solidement implanté dans son milieu qu'il peut se permettre un certain nombre de réactions fausses, il peut supporter un échec sans en être ébranlé dans son existence même. Chez le malade, non seulement les exigences du milieu normal qui était le sien auparavant donneront matière à beaucoup plus de réactions fausses, mais celles-ci compromettront plus gravement son existence, il en sera bien plus profondément ébranlé. Nous reconnaissons dans cet ébranlement anormal, dans cette « réaction catastrophique »¹, l'une des caractéristiques de la modification pathologique. Sa gravité consiste non seulement en ce qu'il s'accompagne d'un sentiment très pénible de désarroi et d'angoisse, mais en ce qu'il paralyse plus ou moins longtemps l'organisme, même dans des fonctions et dans des opérations qu'il est en état d'accomplir quand les circonstances plus favorables ne l'ébranlent point. L'organisme modifié cherche, bien entendu, à défendre son existence et à s'assurer un maximum de possibilités d'action ; il est donc naturel que cet organisme malade recherche une situation où tout ébranlement lui serait évité dans la mesure du possible. Ce ne sera réalisable qu'à condition qu'il évite de se trouver placé en face d'exigences auxquelles il ne saurait suffire ; il lui faudra se créer un milieu modifié, rétréci par rapport au milieu « normal » précédent. C'est ainsi que dans les cas de guérison déficitaire nous constatons un rétrécissement du milieu, du monde où vit le malade et nous voyons celui-ci éviter autant que possible tout ce qui pourrait l'arra-

1. Cf. Zur Theorie der Funktion des Nervensystems, *Arch. f. Psychiatrie*, t. XIX, et Zum Problem der Angst, *Z. f. Psychotherapie*, t. II, fasc. 7, p. 409.

cher à ce milieu. C'est pour cela que le comportement des malades acquiert des particularités sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement et qui ne sont intelligibles que si l'on connaît cette modification de leur attitude envers le monde extérieur; si l'on veut tirer de ce comportement pathologique des conclusions valables pour le comportement normal, il faut user d'une extrême prudence et garder toujours présente à l'esprit cette modification de la personnalité totale qui résulte de la maladie. Une opération particulière d'un malade ne pourra être comparée à un acte d'un sujet normal que si l'on en a bien compris la valeur et l'importance pour les possibilités d'existence de l'organisme modifié. Cela exige une analyse détaillée de chaque phénomène particulier dans ses rapports avec la personnalité totale du malade et avec la situation particulière du moment. Tant que l'on a considéré la vie de l'organisme comme un ensemble de fonctions particulières relativement indépendantes les unes des autres, capables tout au plus de s'entraver ou de se renforcer réciproquement de façon secondaire, il a été impossible de formuler une pareille exigence, à tout le moins de lui reconnaître cette importance fondamentale. A peine s'il en est question dans la plupart des études cliniques anciennes. Le plus souvent, les auteurs se contentent de constater que les malades accomplissent ou n'accomplissent pas telle ou telle opération. Cette façon de procéder rendait impossible l'interprétation correcte des actes évoqués plus haut. De plus elle faisait illusion sur la capacité ou l'incapacité du malade. Même dans le cas d'une réaction correcte quant à l'effet, il peut y avoir modification chez le malade, il peut être parvenu à cette réaction par une voie toute différente de la voie normale. Inversement, l'échec effectif ne signifie pas toujours l'incapacité définitive : il peut résulter d'une situation toute spéciale, il peut être la conséquence de l'ébranlement dont nous avons parlé ou représenter une mesure de protection dans le cas où une réaction imparfaite ou incomplète mettrait le malade dans un danger pire que l'absence de réaction. Ce sont surtout les « détours » déjà mentionnés qui jouent chez les malades un rôle extraordinaire. Il est précieux de les connaître pour comprendre ce qui se passe chez le malade mais aussi chez le sujet normal. Leur étude nous renseigne d'une part sur les moyens dont l'homme normal dispose aussi, mais qu'il n'utilise que dans des

circonstances particulièrement difficiles, qu'en cas d'embarras. Elle nous montre d'autre part à quel point ces réactions sont défectueuses en fait, elle seule peut nous révéler la modification survenue chez le malade, puisque nous pouvons démontrer par des expériences convenablement choisies que ces réactions ne répondent plus à certaines exigences normales. Par surcroît ces « détours » nous font comprendre profondément l'importance de la structure individuelle pour toutes les activités de l'homme, importance qui a été indiquée depuis longtemps en pathologie, notamment par quelques auteurs français — qu'il me suffise de citer Charcot et Ballet. Si insoutenable que nous paraisse aujourd'hui l'essentiel de leurs théories, il faut se garder d'oublier les services qu'ils ont rendus sur ce terrain.

Si nous insistons ainsi sur ce fait qu'il faut, pour comprendre une action particulière, connaître ses rapports avec l'ensemble de la personnalité, ce n'est point que nous considérons qu'il y a là un problème exclusivement psychologique. Quelle que soit la valeur de l'analyse psychologique, on n'arrivera jamais à reconstruire la personnalité intégrale sur des données purement psychologiques. Il ne suffirait pas non plus de compléter les faits résultant d'un examen psychologique à l'aide de faits physiologiques. Il faut nous représenter très nettement que ce que nous notons comme faits psychologiques ou physiologiques est une documentation qui nous arrive déjà faussée par notre procédé de « dissection » et que, loin de nous faire saisir de façon immédiate la manière d'être de l'organisme, elle nous la signale seulement¹. Une fois que l'on a commis l'erreur usuelle de considérer ces deux séries de faits comme des phénomènes appartenant réellement à deux domaines séparés de l'être, il n'y a plus de rectification possible. Une bonne partie des difficultés auxquelles se heurte la psychologie pure, et qu'elle cherche en vain à surmonter à l'aide d'hypothèses variées, vient de ce qu'elle n'a pas vu ou de ce qu'elle a mal vu les rapports qui existent entre le psychologique et la vie. Nous ne comprendrons le comportement de l'organisme que si nous nous plaçons, pour envisager et apprécier les faits particuliers, au point de vue de l'organisme total. C'est ici qu'apparaît l'importance capitale du problème de l'organisme pour toute notre

1. Cf. GOLDSTEIN, Das psychó-physische Problem in seiner Bedeutung für ärztliches Handeln, *Therapie der Gegenwart*, 1931, fasc. 1, p. 1 sq.

étude. Il faudrait pour le résoudre construire tout un système de biologie, système dont n'existent encore que les premiers linéaments ; aucune tâche n'est plus importante à mon sens. Une pareille biologie aurait à rechercher ce qui fait l'essence individuelle des organismes et à déterminer à partir de cette donnée le véritable caractère des faits que nous appelons soit physiologiques, soit psychologiques.

C'est ainsi que la description des phénomènes d'aphasie exigerait que l'on commençât par exposer la théorie de l'organisme humain, de son activité et des modifications morbides de cette activité, et qu'on entreprit l'étude de toutes les manifestations verbales dans leur rapport avec le comportement général dans chacun des cas envisagés. Il nous faut renoncer, bien entendu, à donner à notre exposé des phénomènes aphasiques, une base systématique aussi complète. Mais nous voudrions cependant fixer quelques principes sous forme de thèses dont on trouvera la démonstration détaillée dans d'autres travaux.

Nous pensons¹ que l'organisme fonctionne toujours comme un tout. Toute excitation qui agit sur lui produit une modification du système entier que cet organisme représente. C'est pure apparence si les réactions semblent localisées dans des portions circonscrites de l'organisme. La modification totale de l'organisme se caractérise toujours par une « articulation » interne qui, en même temps, détermine la manière dont l'excitation se répand dans tout le système organique. Cette « articulation » et, par conséquent, la distribution de l'excitation varient avec les opérations dont il s'agit chaque fois. Et c'est en vertu de cette « articulation » que les effets sont plus visibles sur tels points que sur tels autres, l'essentiel de cette « articulation » consistant à favoriser une certaine région plus ou moins étendue par rapport au reste de l'organisme. Nous appellerons *processus dominant* ce qui se passe dans cette région privilégiée qui est ébranlée de façon spécifique et occupe le centre de l'action totale. Ce qui se passe dans les autres régions, loin d'être indifférent pour le processus dominant, lui fournit en quelque sorte l'atmosphère au milieu de laquelle il s'accomplit ; c'est le *processus d'arrière-plan*. Au processus dominant répond l'opération de mise-en-relief, la « figure » ; au processus d'arrière plan répond le « fond », d'où se détache la figure. La tâche imposée à l'organisme détermine chaque fois ce qui est mis en relief et ce qui appartient à l'arrière-plan : la répartition varie selon les excitations auxquelles cet organisme se trouve exposé. La valeur fonc-

1. Cf. l'article du *Handbuch der Physiologie* cité plus haut.

tionnelle d'un stimulus pour l'organisme entier détermine une distribution de l'excitation telle qu'elle garantisse toujours le meilleur accomplissement possible des tâches imposées à l'organisme de par sa structure tant générale qu'individuelle. Ce phénomène fondamental d'« articulation », de différenciation se déroule toujours de la même manière, quelle que soit la région de l'organisme touchée par les stimuli et quelle que soit la nature, physique ou psychique, des réactions prévalentes. La diversité de ces réactions est subordonnée, quant à son contenu, aux matériaux mis en œuvre dans la formation de la « figure », au fait, qu'ils ont été fournis par un organe des sens, par la motricité, par l'activité intellectuelle ou par la vie affective. La différenciation, la formation de la « figure » et du « fond », est d'autant plus difficile, au point de vue formel, c'est-à-dire impose à l'activité de l'organisme des exigences d'autant plus grandes, la que matière qui doit s'ordonner en « figure » et « fond » est plus riche ; que le processus circonscrit, créateur d'unité, se détache avec plus de précision du reste de l'expérience, du « fond » ; enfin que le processus ainsi circonscrit contient un plus grand nombre d'éléments isolés doués d'une forme caractéristique. Quand la capacité d'un substrat se trouve lésée, ce qui disparaît d'abord et dans la plus large mesure, c'est la possibilité d'exécuter des réactions isolées, alors que les réactions globales, qui correspondent à une différenciation moins précise de la « figure » et du « fond », peuvent subsister. Ce qui est touché aussi, c'est la différenciation interne des opérations : l'organisation des éléments isolés qu'elles enferment perd en précision et en netteté.

Quand une action extérieure quelconque vient à modifier l'organisme, elle provoque une tendance vers un état d'équilibre¹ telle que la modification ne subsiste jamais longtemps au delà d'une certaine mesure par rapport à l'état normal. Cette action d'équilibre, qui fait partie de la réaction, fait que les « seuils » varient peu et que les réponses à des excitations d'égale qualité apparente demeurent relativement égales à différents moments, c'est-à-dire que les réactions de l'organisme sont relativement constantes dans un milieu défini qui lui est adéquat. Ce qui est garanti par là, c'est la constance relative de l'organisme et de son milieu. Dans un organisme normal, à toute tâche déterminée répond une différenciation, une formation de « figure » déterminée, ayant une fermeté, une force et une durée déterminées. Ce fait est lié à la structure morphologique normale de l'organisme et surtout au déroulement temporel normal des excitations dans cette structure. Toute espèce de lésion organique, et la maladie notamment, met hors de combat une partie de l'organisme. De ce fait, elle fait disparaître certaines fonctions et modifie le cours normal de certaines autres. Ces lacunes et ces réactions modifiées consti-

1. Cf. surtout *Neuroregulation*. In : *Ergebnisse der inneren Medizin*. Berlin, 1932, t. XLII, p. 763 sq.

tuent les *symptômes* que nous observons chez nos malades. Les réactions sont modifiées en ce sens qu'elles présentent *une durée et une force anormales*, que le *processus de différenciation en « figure » et « fond »* perd de sa fermeté normale, si bien que l'on en vient aisément à une manière *d'oscillation entre la « figure » et le « fond »*, dans le cas où de façon générale les excitations extérieures ont réussi à agir. D'autre part, l'anéantissement de certaines structures normales rend inopérantes une série d'excitations. De ce fait la teneur des réactions *s'appauvrit* et certaines opérations qui exigent une différenciation de « figure » et de « fond » particulièrement compliquée, *certaines attitudes supérieures peuvent venir à manquer totalement*. D'autre part, comme toute une série de fonctions internes supprimées ne peuvent plus intervenir dans la réponse aux dites excitations, les réactions dépendent plus exclusivement des situations extérieures, elles sont plus *asservies aux excitations*. Il y a plus *d'uniformité dans les opérations*, moins de variabilité, une plus forte dépendance à l'égard des modifications du milieu, une perte de liberté.

Les manifestations qui accompagnent l'atteinte localisée de l'écorce, si importante dans l'aphasie, resteraient inintelligibles si on les réduisait à des phénomènes de disparition, à plus forte raison à la disparition de fonctions isolées ; elles s'expliquent par la *destruction de certaines « régions de l'activité »* (au sens que Monakow donne à ce terme) : la « *dédifférenciation* » du *processus de formation de la « figure » et du « fond »* signifie ici une atteinte de *certaines sortes d'attitudes, de certaines manières d'être*. La destruction se poursuit de telle manière que les manières d'être et les comportements dont la complication biologique est la plus grande, c'est-à-dire ceux qui représentent du point de vue de l'être en question le niveau le plus élevé, souffrent les premiers. L'étude de la destruction progressive qui suit les progrès de la maladie nous permet de comprendre les diverses attitudes possibles ainsi que leur structure stratifiée, la manière dont les unes se fondent sur les autres. Il faut ici tenir compte de ce que, dans une opération donnée, ce n'est pas chaque fois une attitude unique qui s'exprime ; toute réaction étant une réaction de l'organisme entier, les diverses attitudes s'enchevêtrent de façon telle qu'il est presque impossible de les démembrer. Il faut aussi se *garder de croire que les diverses attitudes encore possibles chez un malade représentent simplement une sorte de résidu du comportement normal*, ce qui a survécu à la destruction. Les attitudes qui ont subsisté chez le malade ne se présentent *jamais sous cette forme chez le sujet normal*, pas même aux stades inférieurs de son ontogénèse ou de sa phylogénèse, comme on l'admet trop fréquemment. La maladie leur a donné des formes particulières, et l'on ne peut les bien comprendre que si l'on tient compte de l'état morbide. Il faut user de la plus extrême prudence en comparant les faits pathologiques aux phénomènes qui chez l'enfant ou chez le primitif présentent à première vue quelque analogie.

Le siège chaque fois différent de la lésion corticale conduit à des tableaux cliniques différents, parce que les diverses régions de l'activité sont plus ou moins touchées par le processus de différenciation. Chaque localisation entraîne une diminution plus ou moins grande de la fonction fondamentale de différenciation, tant en général que spécialement, selon la situation du foyer, pour des opérations liées à telle matière déterminée.

Diverses particularités symptomatologiques s'éclairent si l'on admet que *la quantité d'énergie dont dispose l'organisme total est relativement constante, si bien que la dépense en excédent sur un point entraîne une diminution de l'énergie disponible sur un autre point et de ce fait modifie certaines réactions. La distribution normale de l'énergie est telle qu'elle assure avant tout l'accomplissement des tâches les plus indispensables à l'organisme dans une situation donnée. La maladie fait baisser quelquefois la somme totale de l'énergie disponible, mais surtout elle requiert une dépense d'énergie plus grande pour des actes identiques, à cause de la résistance accrue qui résulte de l'atteinte cérébrale. La distribution d'énergie qui correspondrait à des opérations s'accomplissant normalement est troublée; l'exécution difficile d'une opération compromet la possibilité d'autres actes. L'organisme malade réagit lui aussi de telle façon que, malgré l'altération qu'il a subie, il tâche de produire des opérations aussi parfaites que possible, c'est-à-dire qu'il s'efforce d'accomplir de son mieux les tâches qui lui reviennent de par son « essence ». Vu l'impossibilité de réussir certaines opérations, il use de ces « détours » dont nous avons signalé l'importance et cela souvent de façon involontaire et inconsciente. Il travaille en outre à éviter les « réactions catastrophiques », en adoptant une nouvelle attitude générale envers son milieu, de nature à empêcher ces réactions autant que possible. Cette modification d'attitude se manifeste dans certains traits que nous pouvons observer dans tous les cas de lésion cérébrale et qui importent à la production de certaines opérations : une tendance anormale à éviter les situations qui impliquent le changement et l'inquiétude, une tendance à la régularité, à la monotonie, une certaine horreur du vide où pourraient surgir des exigences auxquelles l'organisme n'est plus en mesure de suffire, une tendance à s'en tenir aux fonctions qu'il est capable d'accomplir, qui lui sont demeurées possibles.*

Nous venons de parler de « l'essence » de l'organisme, de l'état normal qui correspond à cette « essence » et en vue duquel toute modification consécutive à une excitation est chaque fois compensée; nous avons parlé des tâches qui conviennent à cette « essence »; il nous faut souligner à ce propos, pour prévenir tout malentendu et sans pouvoir préciser ici la nature de cette « essence », qu'il ne s'agit pas d'une détermination au sens ontologique ni au sens téléologique. Nous n'avons pas à dire comment naît cette essence, ni à quoi elle tend, ni quel en est le sens dans l'univers; ce que nous appelons « l'essence » n'est pour nous

que le *principe de connaissance* à partir duquel il nous est possible de comprendre les activités de l'organisme que nous nous représentons comme dépendantes de ce principe. L'« essence » ne se révèle à nous que dans les opérations et c'est d'après ces opérations que nous en construisons l'image. Nous ne nous dissimulons pas la grande difficulté de méthode qui tient à ce que la description des opérations et celle de l'essence se conditionnent et s'étayent mutuellement¹. Il nous semble, à vrai dire, que cette difficulté n'est pas aussi grande dans la pratique, une fois que l'on s'est clairement représenté que toute connaissance biologique est toujours provisoire et ne peut offrir qu'une approximation croissante de la vérité, la connaissance définitive n'étant possible que si l'on se fonde sur certaines hypothèses métaphysiques, soit explicites soit tacites, que nous nous efforçons d'éviter. Notre dessein n'est pas d'arriver à ces connaissances définitives, il nous suffit de parvenir à des résultats propres à nous rendre intelligible le comportement de l'organisme dans les diverses situations possibles. A cette tâche notre méthode peut suffire.

Il est clair, d'après ces remarques préliminaires, que tout exposé des phénomènes pathologiques, et par conséquent aussi celui des phénomènes d'aphasie, n'est possible que si l'on a recours à une description quelque peu analytique, car il est impossible d'énoncer toujours expressément tous les points de vue que je viens d'énumérer. Il en résulte que tout exposé risque d'être mal compris. Nos lecteurs seront priés de se souvenir que tous les motifs invoqués par nous ont été utilisés pour l'analyse des divers cas pathologiques dont nous traitons, même lorsque nous ne l'indiquons pas expressément.

On me permettra encore, pour finir, une remarque personnelle. On pourrait peut-être me reprocher de m'appuyer presque exclusivement sur ma documentation propre. Vu la grande influence qu'exerce ici la méthode de la recherche sur la documentation elle-même, il me semble nécessaire de procéder comme je le fais, car mes objections à certaines théories sont nées surtout de scrupules de méthode. Dans la plupart des travaux, l'exposé est insuffisant pour permettre au lecteur un jugement sûr et précis sur les « faits ». C'est pourquoi l'utilisation en est si malaisée. Je m'excuse donc de me référer principalement à ma documentation personnelle et de citer surtout mes propres travaux. Mon argumentation de détail n'est intelligible qu'à la lumière d'une conception générale que je ne puis exposer ici et que mes travaux spéciaux, bien entendu, aideraient à connaître. Le lec-

1. Cf. Ueber Neuroregulation. *Ergebnisse der inneren Medizin*. Berlin, Springer, 1932, t. XLIII, surtout p. 749 sq.

teur informé verra tout de suite sur quels points mes idées se rapprochent de celles d'autres savants. Mais cela importe peu à l'intelligence de mon exposé. Des explications historiques, avec les polémiques qu'elles entraînent, encombreraient inutilement mon texte.

II

TROUBLES DES MOYENS D'EXPRESSION VERBALE

On peut distinguer parmi les troubles du langage ceux qui affectent les *moyens d'expression verbale* et ceux qui influent sur la *faculté d'employer ces moyens à l'expression de faits psychiques*. La théorie de l'aphasie s'est autrefois occupée des premiers surtout, mais les recherches récentes ont de plus en plus pris pour objectif les seconds, ainsi que la modification psychique qui caractérise l'aphasie. Certes, même autrefois, on n'a pas négligé les modifications de l'attitude psychique générale chez les aphasiques. Wernicke, Heilbronner, Kleist et d'autres les ont étudiées. Mais dans leurs travaux il s'agissait surtout du rapport qui existe entre les symptômes de l'aphasie et les modifications psychiques, et, à vrai dire, de la façon dont le trouble du langage réagit sur l'état psychique plutôt que de la modification psychique spécifique qui permet seule de comprendre les troubles du langage où elle s'exprime. Le mérite d'avoir montré l'importance de ce problème appartient avant tout à Pierre Marie. En protestant contre la conception courante des symptômes de l'aphasie, il entendait non seulement s'en prendre à la théorie alors régnante des « images verbales », mais exiger que, dans l'interprétation des symptômes de l'aphasie, on prit pour base l'analyse de la modification de l'intelligence chez les malades. L'aphasie proprement dite est à ses yeux une sorte de trouble de l'intelligence; il réserve le nom d'aphasie aux troubles qui se peuvent interpréter ainsi. La conception de Pierre Marie a été très généralement contestée. Pour ma part j'étais absolument d'accord avec lui pour isoler sous le nom d'aphasie proprement dite un groupe bien défini de symptômes et pour voir dans l'analyse de cette modification fondamentale un des principaux objets de l'étude de l'aphasie. A vrai dire, les explications de Pierre Marie n'étaient pas propres, dans leur généralité, à nous faire beaucoup avancer dans l'étude de cette altération essen-

tielle. En qualifiant de troubles intellectuels les troubles aphasiques en général, on courait le risque d'esquiver la complexité du problème et notamment de sous-estimer les modifications qui s'expriment par l'altération des moyens d'expression verbale, au bénéfice de celles qui sont produites par l'altération des activités psychiques spécialement mises en jeu lors de l'emploi de ces moyens. Il est certain que bien des phénomènes que l'on était jusqu'alors généralement enclin à rapporter à une altération des moyens d'expression verbale, par exemple à la difficulté de faire reparaitre certains résidus verbaux, sont apparus à l'analyse comme les symptômes d'une modification dans l'attitude psychique générale : ainsi l'impossibilité de trouver les mots dans l'aphasie amnésique (cf. p. 471). Mais il ne faudrait pas trop généraliser ce point de vue et négliger le grand problème de l'importance des moyens spécifiques d'expression verbale dans les phénomènes d'aphasie. Il n'est pas à propos non plus d'exclure ces modifications de la catégorie des troubles aphasiques. Elles sont dans un rapport trop étroit avec le phénomène même du langage. Le langage, certes, est un, mais sa structure est très complexe, ses troubles peuvent donc être très divers. Sans doute, où que le trouble soit localisé, il y a modification du langage tout entier, mais cette modification varie selon le point spécialement atteint, selon sa place dans l'ensemble de la fonction. En esquissant une vue d'ensemble des phénomènes d'aphasie, nous sommes donc en droit de traiter séparément des troubles des moyens d'expression verbale. Nous n'oublions d'ailleurs pas que cela n'est possible que par abstraction. Les moyens d'expression verbale ne se manifestant jamais isolément, mais toujours en liaison, en synthèse avec d'autres phénomènes psychiques, dont nous ne pouvons les isoler que par artifice ; il est impossible de parler de leur intégrité à eux seuls ou de leur altération à eux seuls. Nous pouvons cependant distinguer des cas où l'altération des moyens d'expression verbale apparaît comme un fait primaire, et des cas où le phénomène est inverse.

Parmi les *troubles des moyens d'expression verbale*, nous pouvons, de nouveau de manière un peu abstraite, distinguer deux groupes, selon que les plus fortement affectés sont les *moyens externes* ou les *moyens internes*. Les troubles du premier groupe sont ceux que l'on décrit généralement sous le nom « d'aphasie pure » : aphasies motrice ou

sensorielle pures, agraphie pure, alexie pure. Nous ne nous appesantirons pas sur les aspects de l'aphasie où l'on a affaire à des formes sensorielles. Nous nous contenterons d'indiquer qu'il ne s'agit pas là de conséquences de disparition de certaines images (images visuelles des lettres, images auditives des mots, etc.). Ces symptômes s'expliqueront beaucoup mieux si l'on adopte le point de vue plus large qui sera le nôtre plus bas et si on y reconnaît le signe d'une dédifférenciation des fonctions sensorielles en général, laquelle se manifeste, à partir d'un certain degré, dans la difficulté de reconnaître les lettres ou les sons des mots (sans préjudice d'autres troubles moins prononcés qui affectent d'autres activités optiques ou acoustiques). Pierre Marie avait entièrement raison de répudier avec énergie la théorie très répandue qui admettait la disparition de certaines images ; je me suis toujours placé au même point de vue ; au cours de ces années dernières, cette position a été défendue par Head¹ avec beaucoup de force.

L'APHASIE MOTRICE.

Nous examinerons d'un peu plus près la symptomatologie des *troubles moteurs* de langage, parce qu'elle pourra nous conduire justement à des conclusions relatives aux problèmes généraux du langage. Nous laisserons de côté les cas où la maladie atteint les muscles mêmes qui servent à la parole, qu'il s'agisse de troubles de l'innervation périphérique ou de l'innervation centrale ; ce sont ces troubles que Broca avait réunis sous le nom d'*atalie mécanique*, les opposant aux troubles aphasiques proprement dits, et que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *dysarthrie*. Pierre Marie a certainement exagéré en rangeant parmi les dysarthries toutes les altérations motrices du langage, dans la mesure où elles ne sont pas commandées par un trouble intellectuel. C'est faire tort au caractère spécifiquement moteur du langage et oublier tous les troubles déterminés par des lésions de la sphère motrice du langage. Ces formes de maladie, qui correspondent à l'aphémie de Broca, à l'aphasie motrice des auteurs allemands, offrent du point de vue de notre

1. Speech and cerebral localisation, *Brain*, 1920, t. XLIII, et 1923, t. XLVI ; *Aphasia and kindred disorders of speech*, Cambridge, 1926.

thème principal un intérêt spécial et méritent que nous les examinions de très près.

Les formes dont il s'agit ici ont une symptomatologie des plus complexes. A moins que le langage n'ait complètement disparu, ce qui n'est le plus souvent qu'un phénomène transitoire, nous nous trouvons en présence d'un chaos, à peu près inextricable, d'actes ou fonctions encore possibles et de lacunes. Ce n'est certainement pas le hasard qui décide de ce que le malade peut dire ou non ; on discerne un choix singulier ; on est frappé en outre de voir que le malade n'accomplit pas toujours tous les actes du langage qui lui seraient encore possibles, alors que d'autre part il surprend l'observateur en exécutant des actes dont il venait de se montrer incapable. A considérer les choses du dehors, on a l'impression d'une grande inconstance que l'on attribue, à tort le plus souvent, à l'effet de troubles généraux, fatigue, etc.

Avant d'essayer d'interpréter ces symptômes, nous exposerons brièvement la théorie de Broca. Broca concevait l'aphémie comme « une altération de la faculté spéciale du langage articulé ». Dans la mesure où il avait en vue le fait *moteur* particulier qui est mis en jeu dans le langage, nous pouvons lui donner raison. Il y a certainement dans ce cas une atteinte primaire de la sphère motrice. Mais il ne suffit pas d'admettre ce fait pour comprendre le trouble. Il faut pour cela caractériser plus exactement la structure de la sphère motrice normale dont la désintégration nous apparaît à travers les signes de l'aphémie ; il faudra ensuite caractériser cette désintégration elle-même. La théorie de Broca n'est pas assez précise à cet égard. L'obstacle à cette caractéristique plus précise vient de ce que Broca se représentait la mémoire verbale comme trop isolée des autres activités psychiques, ou, en termes anatomiques, trop dépendante d'une localisation cérébrale précise. C'est ce qui a été fatal au développement ultérieur de la théorie. On a été conduit ainsi à délimiter un centre moteur du langage ; et d'autre part, en accord avec la thèse associationniste sur l'importance des images, on en est venu à admettre que des images verbales motrices se déposaient dans ce centre et que la mémoire verbale se composait des souvenirs-images des mots, des sons, des lettres, etc. Une lésion du centre cérébral de ces images devait avoir pour suite l'aphasie motrice. Il

faut certainement écarter pareille conception de la mémoire du langage. D'une part nous n'avons pas, en parlant, de semblables images, d'autre part nous n'observons jamais, dans l'aphasie, de lacunes telles qu'elles nous fassent admettre des actes de mémoire correspondant à des faits moteurs aussi isolés, ni l'altération isolée de ces mêmes faits. La structure de l'appareil moteur du langage se présente tout autrement. Pour la caractériser, il faut considérer, outre le fait *d'apprentissage purement moteur*, les rapports qu'on peut établir, d'une part *avec les autres fonctions des muscles intéressés*, d'autre part, et surtout, *avec le langage lui même*; c'est indispensable si l'on veut comprendre la disparition ou la conservation de certaines fonctions lorsqu'il y a lésion de la région cérébrale correspondante. Pour Broca, la mémoire verbale motrice était une mémoire spéciale « des mouvements nécessaires pour articuler les mots »; elle n'était en rapport « ni avec les autres mémoires, ni avec le reste de l'intelligence ». La définition est insuffisante aux deux points de vue. Nous n'insisterons pas sur le rapport de cette mémoire du langage spécialement motrice avec l'appareil de l'articulation, de la phonation, etc., ni avec l'acquis qui en est conservé dans la mémoire; nous nous bornerons à examiner son rapport avec « l'intelligence ». D'après Broca — et de nombreux auteurs l'ont suivi sur ce point — on peut considérer les mots comme de simples outils, réellement distincts du langage, et que le langage mettrait en mouvement du dehors. Sans doute, des actes moteurs verbaux peuvent être appris par des exercices purement moteurs, et le fait est qu'ils s'apprennent partiellement de cette manière. La mémoire verbale motrice traduit assurément dans sa structure la difficulté que présentent les divers mouvements nécessaires au langage, au point de vue exclusivement moteur. Il est hors de doute que, dans les langues qui nous sont familières, certaines séries consolidées par l'exercice à l'origine, et plus tard par l'usage, jouent un rôle particulier. Dans l'ensemble de ce que nous appelons le savoir verbal, et dont nous aurons ultérieurement à indiquer l'importance, il y a une part d'acquis moteur qui se déclenche dans certaines circonstances, soit par une certaine sorte de stimulation volontaire, soit par suite d'autres phénomènes verbaux de façon plus involontaire. Il est également hors de doute que dans l'aphasie motrice ce contenu

moteur de la mémoire est atteint et que toute une série de phénomènes s'expliquent par là. L'aisance du débit courant du langage est affectée de manière particulière. Le malade éprouve aussi une difficulté spéciale à prononcer certains mots dont la réalisation motrice est particulièrement malaisée.

Mais il ne faut pas entendre par difficulté motrice uniquement la longueur de la locution, la difficulté de prononcer les lettres ou les mots qui la composent. Il n'est pas rare que des locutions fort longues soient prononcées avec une correction relative, et certaines séries mieux que les mots composants. Le malade arrive ou n'arrive plus à prononcer telle ou telle locution selon la nature de la totalité motrice où elle est requise. Ce qui fait le plus défaut, c'est la faculté d'extraire un détail d'un ensemble familier, parce que c'est évidemment l'opération la plus difficile : par exemple prononcer isolément une lettre ou un mot que nous avons appris à l'intérieur d'une série motrice et que nous avons coutume d'employer dans cette série. Un tel acte, qui correspond évidemment à un processus de différenciation motrice de « figure » et de « fond » particulièrement compliqué, exige un très grand effort de la fonction cérébrale et c'est pour cette raison qu'il disparaît le premier. Boumann et Grünbaum¹ ont montré par des observations très minutieuses quelles sont pour les malades les difficultés particulières de cette façon analytique de parler, de lire, etc. De telles observations sont très précieuses, parce qu'elles nous renseignent sur la valeur diverse et la signification particulière dans chaque cas, au point de vue moteur, des fonctions isolées et nous ouvrent un jour sur la formation du langage moteur. Mais cette analyse ne nous renseigne pas encore complètement sur le détail de cette formation. En fait, elle ne nous permet même pas de comprendre les symptômes de l'aphasie motrice. Pour le faire, il nous faudra aussi tenir compte *des rapports des formes verbales avec l'« intelligence »*, le sens, la signification.

L'*acquis* moteur de la mémoire est déjà loin de dépendre uniquement de l'exercice mécanique. Ici déjà la *signification des formes verbo-motrices*, leur rapport avec le sens qu'elles expriment, joue un rôle important. S'il est nécessaire, pour apprendre une langue,

1. *Zeitschrift für d. ges. Neurologie u. Psychiatrie*, XCII, 1925, p. 481 sq.

de s'astreindre à des exercices purement moteurs, il est non moins essentiel de combiner ces exercices avec l'usage intelligent des formes motrices : l'apprentissage de la langue en est grandement facilité et accéléré. Dans le traitement des lésions cérébrales, nous avons toujours observé que dans les cas d'aphasie motrice on arrivait à de bien meilleurs résultats en usant dans les exercices non seulement de mots ou de syllabes dénués de sens, mais aussi de termes ayant un sens. Cette relation étroite des formes verbo-motrices avec le sens s'exprime dans ce fait que les formes verbales apprises de façon mécanique s'oublient plus aisément que d'autres et que les malades ne peuvent plus les reproduire dès que le sens en est perdu pour eux. C'est le cas même en l'absence de toute lésion primaire du contenu moteur du langage. La table de multiplication s'acquiert certainement par un procédé mécanique et nous pouvons la considérer comme un acquis moteur très vigoureusement enraciné dans la mémoire. Nous serions donc tentés de croire qu'elle demeure intacte même quand la signification, qui dépend de la notion de nombre, vient à disparaître. En fait, ce n'est aucunement le cas. Il arrive que des malades qui ont perdu la notion de nombre perdent ces séries motrices, ainsi que nous avons pu l'observer sur un malade atteint de « cécité psychique ». Des fonctions motrices qui ont perdu leur sens disparaissent, sans doute parce que leur existence est liée à ce sens, si mécanique qu'en ait pu être l'acquisition, et parce que c'est toujours ce sens qui les déclenche, si mécanique qu'en soit le déroulement ultérieur. Il est indispensable de tenir compte du rapport des fonctions motrices du langage avec le sens, c'est-à-dire de leur signification et de leur importance pour l'organisme entier, si l'on veut comprendre réellement la façon dont s'édifie le langage moteur et les symptômes qui accompagnent la destruction de la mémoire motrice du langage par suite de la maladie¹. Nous verrons alors que la sélection des opérations n'a pas

1. Il nous sera permis de citer ici W. von HUMBOLDT : « L'intention et la capacité de se faire comprendre, non pas en général mais dans le cas particulier et par l'exposé d'une pensée, est à l'origine du son articulé... » (*Ueber die Verschiedenheit des Sprachbaues*, etc., *Werke*, Akademie-Ausgabe, III, 1, p. 63). « L'articulation repose sur la façon dont l'esprit dispose des instruments du langage et peut les obliger à traiter les sons en conformité avec la forme de son action propre. » (*Ibid.*, p. 66.)

pour seule cause leur difficulté motrice, mais que la complication des rapports de sens dans lesquels apparaissent les formes verbales motrices en est un facteur important. On a eu beau essayer de grouper d'après des considérations extérieures les fonctions conservées et les fonctions altérées, en se demandant par exemple si un malade prononce plus aisément des sons que des mots, des mots brefs que des mots longs, des mots faciles à énoncer plutôt que des mots difficiles, chercher s'il répète facilement ce qu'on lui dit, plutôt qu'il ne parle spontanément, s'il lit mieux à haute voix qu'à voix basse ou inversement, — toutes ces classifications, et d'autres analogues que l'on a multipliées sans se lasser, n'ont jamais conduit à interpréter de façon non équivoque le comportement du malade. Si l'on se sert de pareils critères, il semble que la capacité que l'on veut définir varie sans cesse. Tantôt le malade prononcera un mot long, voire une phrase, presque correctement, mais il ne sera pas en état de prononcer un mot court et facile au point de vue moteur. Tantôt il répètera correctement un mot, et peu après bronchera sur ce même mot. Il lira parfaitement un mot, puis n'arrivera plus à le prononcer, bien qu'il semble l'avoir compris, etc. On n'arrive à mettre un peu d'ordre dans le chaos apparent de l'aphasie motrice que si l'on analyse les phénomènes particuliers en les ramenant à notre hypothèse, c'est-à-dire si l'on envisage toutes les fonctions du point de vue de la valeur qui leur est attribuée par le sujet parlant et si l'on examine leur plus ou moins grande difficulté de ce point de vue.

En nous fondant sur des considérations de psychologie normale et sur des constatations pathologiques, nous pouvons distinguer en gros quatre façons diverses d'user du langage, qui correspondent à quatre activités différentes de la fonction cérébrale et lui demandent des efforts différents :

1° *L'emploi du langage pour exposer quelque chose, le langage « représentatif » (darstellende Sprache), langage volontaire, qui sert surtout à s'acquitter de tâches verbales définies: réponses aux questions, désignation des objets, etc. Cette activité correspond sans doute à ce que Jackson appelle le langage « intellectuel ». Cette forme du langage est la première altérée par les lésions cérébrales ;*

2° *Le langage expressif, qui naît de l'émotion en même temps*

que d'autres mouvements expressifs dont il fait partie ; il est plutôt passif que produit activement par le sujet. Ce langage « émotionnel », comme l'appelle Jackson, est celui qui se conserve le mieux, en cas de lésion cérébrale ;

3° *Le savoir verbal*, qui se présente sous des formes très variées : mémoire motrice, ou sensorielle, langage intérieur, etc. Les opérations qui en dépendent, du moins quand il s'agit de la parole, qui nous intéresse le plus ici, sont suscitées le plus souvent par l'intention volontaire, mais se déroulent ensuite de façon presque involontaire, parce qu'elles sont commandées par la situation psychique totale. En tout cas le sujet parlant n'en produit pas volontairement le détail, mais seulement l'ensemble, et elles se suscitent aisément les unes les autres. Ce savoir verbal semble lié à une localisation cérébrale définie, la zone du langage proprement dite ;

4° *Le langage usuel*, qui contient toutes les autres formes du langage dans un enchevêtrement difficile à débrouiller en détail. Il est impossible de distinguer à première vue de quelle manière se produisent les manifestations verbales dans un cas concret. On peut cependant tirer quelques conclusions de l'intonation, des éléments « musicaux » du langage et des gestes expressifs concomitants, surtout si l'on tient compte de la situation concrète totale. Il est souvent d'autant plus malaisé d'en juger que, par suite d'un trouble des moyens d'expression verbale, le malade éprouve de la peine à rendre compte de la façon dont il use du langage.

Nous n'arriverons à comprendre vraiment le langage des malades atteints d'aphasie motrice que lorsque nous aurons réussi à ranger dans une de ces classes du langage chacune de leurs manifestations verbales. Comme les diverses formes du langage mettent à contribution la fonction du cerveau en général et les fonctions des différentes régions dont il peut s'agir ici de façon plus ou moins pressante, et que dans la destruction progressive de la fonction les activités les plus complexes disparaissent les premières, nous comprendrons, par exemple, qu'outre les phénomènes mentionnés plus haut, la distinction entre le langage « représentatif » et le langage expressif soit si importante quand on veut estimer de quoi le malade est encore capable. Le langage « représentatif » exige un bien plus grand effort de la fonction cérébrale. Voici longtemps que les recherches si importantes

de Jackson, trop longtemps méconnues, ont démontré que le langage expressif se conserve toujours mieux que le langage « représentatif » et volontaire. Nous pouvons l'observer tous les jours. Cette différence nous aide à comprendre toute une série de détails, par exemple le fait que les malades peuvent émettre de façon expressive certains sons, mais ne peuvent pas prononcer des lettres très analogues qui exigent, si on les prononce en tant que lettres, une activité fortement « représentative ». Cette différence apparaît très nettement dans la récitation des séries. Ainsi des malades ne peuvent réciter la série des nombres que si on la leur laisse psalmodier comme un acquis particulièrement solide de la mémoire. Ou bien ils réussissent à compter des objets, mais ne peuvent pas énumérer un à un les nombres isolés. Il en est de même des jours de la semaine ou de toute autre série analogue.

On s'explique de la même manière que les malades éprouvent une difficulté spéciale à isoler les divers moments du déroulement d'un ensemble moteur. Ce qui est le plus instructif, c'est le désarroi complet des aphasiques devant des mots qui ne se présentent d'habitude qu'à l'intérieur de groupes verbaux cohérents. Il en est ainsi notamment des particules du discours, *dans, le, souvent, sur, sous*, etc. On est toujours frappé de voir le malade lire rapidement des mots même longs, des séries complètes de mots, une adresse par exemple, quand le groupe en forme une unité, mais ne plus pouvoir lire ces mêmes mots un à un. Il est aisé de démontrer qu'il ne s'agit pas ici de lacunes isolées, de la perte de tels ou tels mots ; ce qui s'est produit, c'est l'incapacité de se placer dans une certaine attitude mentale ; quand on arrive à placer le malade dans cette attitude, les mots se retrouvent instantanément à sa disposition. Il faut extraire ces mots, sous ces yeux, d'ensembles plus grands, les lui faire remarquer, puis écrire et lire un à un. Si l'on répète plusieurs fois l'expérience, le malade finit par comprendre qu'il s'agit ici d'une forme d'activité spéciale dans laquelle ces mots sont liés entre eux. Si on lui demande plus tard l'un de ces mots, il lui arrive d'écrire non seulement le mot en question, mais toute une série de ces mots dont on lui a enseigné le rapport.

L'impossibilité d'adopter des attitudes mentales difficiles est cause que des malades polyglottes se tirent à peu près d'affaire dans

leur langue maternelle, mais sont incapables d'user d'une langue étrangère. Pour la même raison, dans les cas de récupération suffisante des deux langues, il leur arrive, en parlant la langue étrangère, de retomber brusquement dans leur langue maternelle, parce qu'elle leur est plus facile ; ils y sont également plus facilement entraînés par les circonstances. On reconnaît que les malades n'ont pas perdu leur langue étrangère au fait que dans certaines circonstances ils redeviennent soudain capables de la parler correctement. Un malade aphasique de Pick, un Tchèque qui savait l'allemand, se mit à parler allemand à partir du moment où il entendit Pick parler cette langue avec son assistant, et il fut d'abord difficile de l'en dissuader. D'autres symptômes s'expliquent par le fait que dans toute altération de la fonction cérébrale il devient plus difficile de changer brusquement d'attitude mentale. C'est pourquoi les malades échouent-ils surtout dans les cas où ce changement est nécessaire pour s'adapter à une situation donnée, par exemple quand le malade doit répondre à une question ou faire un récit. Cela exige non seulement qu'il prenne une attitude mentale « représentative », mais qu'il puisse changer rapidement d'attitude. Pour répondre à certaines questions déterminées, le malade doit non seulement se transporter dans une situation déterminée qui dépasse le lieu et le moment présents, mais aussi choisir, pour faire face à cette situation, des mots qu'il détermine de façon plus ou moins volontaire. On comprend aisément qu'il arrive à un résultat très inférieur à celui qu'il obtient quand il s'agit simplement de converser dans son milieu familier. Dans ce milieu, il a beaucoup moins besoin de procéder par décision volontaire, les mots découlent plus passivement de la situation, de la présence même de son interlocuteur. Pour des raisons analogues, il échouera surtout à parler spontanément. C'est ce qui est souvent cause que les malades ne parlent que quand on leur adresse la parole et laissent souvent croire à une indigence verbale plus grande qu'elle ne l'est réellement.

Un phénomène intéressant à observer chez les malades atteints d'aphasie motrice, est le *style télégraphique*. On peut le caractériser négativement par l'absence de tous les mots qui ne sont pas absolument indispensables à se faire comprendre. Cette économie de mots manifeste la détresse verbale des aphasiques et plus spécia-

lement le trouble du langage courant, l'altération du déroulement des séries. Mais la détresse verbale ne suffit pas à l'expliquer. Les mots disparus ne sont pas des mots quelconques; ce ne sont pas les mots les plus difficiles à prononcer qui disparaissent surtout: il y a bien plutôt un choix défini qui consiste à préférer les mots indispensables à ceux qui ne le sont pas, et à tirer parti du secours que peuvent offrir l'ordre syntaxique et la situation elle-même. Cette propriété positive du style télégraphique indique qu'il traduit une attitude mentale modifiée parfaitement définie, qui tend à utiliser au maximum pour se faire comprendre la capacité verbale qui a pu subsister. Isserlin le premier a insisté sur ce fait¹. Les malades ne suppriment pas consciemment des mots de faible signification, comme nous le faisons dans un télégramme (à moins qu'il s'agisse de sujets ayant une très grande habitude de télégraphier: dans ce cas, le style télégraphique dépend aussi d'une modification de l'attitude mentale). Ce qui prouve que l'attitude mentale a changé, c'est que les malades, bien souvent, ne comprennent plus et ne peuvent pas lire tout haut ces mots qu'ils n'emploient plus, si on les leur présente isolés. Ces mots que leur attitude mentale nouvelle a fonctionnellement exclus sont devenus pour eux des formes étranges vides de sens. Le fait que le style télégraphique est beaucoup moins fréquent dans la rédaction écrite que dans le style oral va dans le même sens. Enfin, détail intéressant: dans des déclarations à forte tonalité affective ou dans des situations où il n'a pas coutume de s'appliquer à la correction du langage, par exemple quand il cause avec des gens de son propre niveau, le malade parle avec une plus grande correction grammaticale et l'on voit reparaître les catégories de mots qui manquaient. Ces manifestations verbales, il est vrai, présentent assez souvent des fautes d'un autre genre, les mots sont plus indistincts, plus tronqués, alors que dans le style télégraphique la prononciation est généralement meilleure. On a l'impression que l'organisme dont les aptitudes actives sont lésées n'a plus assez d'énergie pour produire un langage qui joigne à la correction grammaticale l'exactitude motrice. Ni la prononciation correcte des mots ni la construction correcte de la phrase n'a subi de dommage

réel, mais la difficulté qu'éprouve le malade par suite de la gêne apportée au déroulement rapide des actes moteurs est cause qu'il se sent hors d'état d'accomplir normalement sa tâche sous ce double rapport. Son énergie n'y suffit pas. Il semble qu'il ait à choisir entre deux possibilités : ou conserver la construction correcte en sacrifiant l'exactitude des mots, ou supprimer des catégories de mots et sacrifier la construction pour conserver la prononciation. Il est clair qu'il choisit la conduite qui dans chaque situation est le plus propre à l'aider à remplir le dessein qui le fait parler, à satisfaire le désir qu'il a d'être compris. Pour cette raison, il s'efforce de ne pas excéder les forces dont il dispose, de s'adapter à elles ; toute défaillance de l'énergie doit conduire à un échec particulièrement grave, vu la difficulté accrue qu'il éprouve à agir. Il tâche de parer à cet inconvénient en usant de divers procédés adaptés à la diversité des situations. Il est intéressant de voir ici à quel point les fonctions sont dépendantes de cette distribution adéquate de l'énergie que j'ai signalée plus haut (cf. p. 438).

D'UNE FORME SPÉCIALE DE L'APHASIE MOTRICE.

Dans de nombreux cas d'aphasie motricè, la modification des manifestations motrices verbales que je viens de décrire s'accompagne de troubles dans diverses autres catégories d'activité. La simple observation amène à distinguer ces malades des premiers décrits, atteints de troubles purement moteurs. On est frappé de les voir plus ou moins ralentis ou entravés dans tous leurs actes, même si dans la vie quotidienne ils ne sont pas sujets à des défaillances graves. Ils paraissent manquer surtout d'initiative, d'intérêt aux choses. L'expression du visage en témoigne déjà, par un air d'absence, d'indifférence, de fixité, souvent aussi de désarroi et d'inquiétude. Cette modification d'attitude générale n'est ni constante ni toujours égale, les malades paraissent parfois plus animés, ils semblent s'intéresser à ce qui se passe, ils ont des mouvements plus rapides, mieux réglés, leur visage exprime la sympathie, le calme, la joie, la « présence ». Si on cherche à comprendre ces fluctuations en examinant de plus près les situations où se manifeste l'un ou l'autre de ces comportements, on constate d'abord que les malades

sont toujours mornes et figés quand ils se trouvent en présence de tâches qui les dépassent, et qu'ils manifestent de l'intérêt et de la vie dès que se présente le cas contraire. De quelle sorte sont ces tâches auxquelles les malades ne peuvent plus suffire? C'est ce que les analyses précises de Head (*loc. cit.*) et de W. van Wœrkom¹ ainsi que nos propres recherches² nous ont révélé. Si l'on examine les divers domaines de l'activité, on obtient tout d'abord un tableau fort complexe. Les malades présentent des troubles de la notion d'espace, comme l'a montré notamment van Wœrkom. Ils ont perdu le sens de l'orientation, ils ne peuvent plus indiquer une direction, montrer ce qui est en haut, en bas, à droite, à gauche, etc.; ils sont incapables de dessiner une carte, de réaliser des constructions spatiales même très simples, d'évaluer des distances, etc. Ils ne peuvent ni reproduire des mouvements simples, ni tracer un cercle dans l'air, etc. Ils ont d'habitude des troubles graves de l'écriture, surtout quand il s'agit de grouper des lettres pour former des mots. Il arrive qu'ils ne distinguent plus que certains détails dans les images, ils sont incapables de grouper de façon normale des images, des couleurs; ils ne comprennent qu'imparfaitement les ordres, surtout ils ne comprennent plus les choses qu'on leur raconte, même de brèves et simples histoires qu'ils sont parfois encore en état de lire. Ils ont perdu la notion de nombre, etc. Ils paraissent distraits. Ils remarquent fort bien certaines choses, mais au hasard, semble-t-il: leur mémoire est par ailleurs très défectueuse dès qu'il s'agit de noter volontairement des faits.

Plus on étend le champ de l'investigation, plus on découvre de modifications chez ces malades. Il semble qu'ils soient atteints de plusieurs troubles simultanés, et c'était autrefois une hypothèse généralement admise. Mais l'analyse plus serrée de tous ces troubles conduit à une conception toute différente. Il apparaît d'abord que les malades, même si on examine les champs d'action les plus divers, ne sont pas partout défailants, et que dans certaines circonstances ils sont capables de fort bien faire dans tous les domaines. C'est

1. *Monatsschr. f. Psychiat. u. Neurol.*, LIX, 1925, p. 256.

2. *Ueber Aphasie*, *Schweizer Archiv. f. Neurol. u. Psychiat.*, 1926; GELB et GOLDSTEIN, *Psycholog. Analysen hirnpatholog. Fälle*, XIV: W. SIEGMANN. Ein Fall von sog. motor. Aphasie, *Psycholog. Forschung*, XVI, 1932, p. 204.

ainsi qu'ils savent s'orienter pratiquement dans des situations spatiales même assez compliquées. Dans l'action, ils ne confondent jamais les directions ni les distances. Ils atteignent avec précision, au moyen d'une balle lancée, des objets placés à des distances diverses ; ils se servent correctement des objets en accord avec les circonstances. Ils saisissent fort bien des situations même assez compliquées dans lesquelles ils se trouvent et auxquelles ils sont intéressés. Ils peuvent parfois user correctement de nombres dans la pratique, ils comprennent ce qu'on leur dit dans des situations qui les intéressent, et dans ce cas ils parlent mieux aussi, etc. Si on analyse dans le détail les opérations dont les malades se montrent incapables et celles qu'ils réussissent, on constate que leur défaillance, dans quelque domaine que ce soit, se ramène toujours à la même impuissance, celle d'une attitude bien nettement déterminée. Il ne s'agit pas de troubles divers, mais d'une modification foncière qui se révèle par des symptômes variables selon le champ d'activité que l'on envisage.

On peut qualifier de diverses manières cette modification essentielle. C'est elle que Jackson avait en vue quand il parlait d'une altération de l'emploi énonciatif, « propositionnel » du langage, de troubles du langage « supérieur », avec conservation du langage « inférieur » ou « émotionnel ». Head parle de la perte de l'expression symbolique, de la formulation symbolique, qui caractériserait la modification commune au langage et au reste du comportement. On peut aussi la définir, comme nous l'avons fait naguère¹, en ces termes : dès que les malades, soit pour agir, soit pour comprendre, ne sont pas déterminés de façon immédiate et directe par les situations dans lesquelles ils se trouvent, dès qu'ils sont obligés de dépasser, pratiquement ou mentalement, la situation présente, ils échouent. C'est le cas dès que l'on exige d'eux qu'ils s'adaptent à un monde tant soit peu abstrait ou hypothétique. Nous avons parlé, dans le même sens, d'une modification de « l'attitude catégorielle » (cf. p. 473). On peut aussi décrire le fait comme une altération de la faculté de se placer en face de l'objet auquel on a affaire, ou dire avec W. van Woerkom, qu'il y a trouble de la fonction « représentative ». — Au fond, ces diverses

1. Ueber *Aphasie*, loc. cit., p. 28.

formules reviennent au même. Saisir une chose de façon « catégorielle » signifie qu'on saisit, par exemple, un objet offrant des qualités actuelles bien définies comme n'étant que le spécimen d'un groupe d'objets analogues par certains points. Exposer, « représenter » une chose, c'est en saisir en même temps les rapports avec d'autres choses qu'elle représente. L'expression symbolique exige de même que l'on saisisse une réalité donnée à la fois en elle-même et comme symbole d'autre chose. Nous retrouvons partout ce trait commun, le sentiment d'être à une certaine distance d'autre chose, la présence dans la conscience de deux données différentes, moi et le monde, unies en un rapport mutuel déterminé.

Nous pouvons, grâce aux explications données plus haut, nous faire aussi une idée de la modification physiologique sous-jacente. Il est nécessaire, pour satisfaire à la tâche que nous venons de décrire, que l'on puisse faire alterner rapidement deux « figures », en saisissant leur connexité. C'est cette faculté de saisir une alternance rapide des « figures », alternance soumise à un rapport de sens, c'est-à-dire à une connexité d'ordre supérieur, qui semble altérée chez les malades. Il est probable qu'il s'agit là d'un trouble dans le déroulement temporel de l'acte physiologique (cf. p. 436). Ce trouble se révèle aussi dans la difficulté qu'éprouvent les malades à changer d'attitude mentale, dans leur incapacité d'accomplir des opérations qui exigent des changements d'adaptation rapides. Nous pourrions donc considérer que cette modification de l'attitude « catégorielle », ou de quelque nom qu'on veuille l'appeler, exprime l'altération d'un processus de différenciation de « figure » et de « fond » particulièrement compliqué. Comme ce phénomène physiologique complexe est très vulnérable, on comprend que le trouble d'activité que nous venons d'évoquer soit des premiers à apparaître.

Abstraction faite des troubles purement moteurs que nous avons décrits plus haut, le trouble du langage, chez les malades, apparaît comme une manifestation spéciale de cette modification générale qui affecte l'être entier. C'est pourquoi chez ces malades, justement, la différence est si marquée entre le langage volontaire et « représentatif », gravement affecté, et le langage expressif, relativement mieux conservé. Cette différence se manifeste souvent dans une certaine manière de répéter les paroles entendues; les malades répètent involontairement ce qui est dit devant eux, assez distinctement pour qu'on le lise sur leurs lèvres, mais ne sont pas en état de

le répéter ensuite volontairement. Le processus moteur du langage est relativement peu atteint, cependant le langage manque. Rien ne démontre mieux que le langage volontaire dépend d'une attitude psychique générale.

Il faut encore noter que chez ces malades la faculté de comprendre n'est nullement intacte. Dejerine a déjà signalé que certains malades atteints d'aphasie motrice présentent des troubles de la compréhension. En général on a tâché d'éliminer ce fait en admettant un trouble simultané du domaine sensoriel. Nous y reconnaissons aujourd'hui l'expression de la même modification fondamentale que dans les troubles moteurs du langage, et nous comprenons pourquoi les symptômes varient. Les malades n'arrivent pas à comprendre précisément dans les cas où il faut adopter en présence des mots entendus une attitude « représentative », ou quand il devient nécessaire de changer d'attitude, ce qui est parfois plus important encore pour comprendre que pour parler spontanément.

Notre exposé a présenté le trouble moteur du langage de nos malades comme la traduction d'une profonde modification générale. On pourrait douter que dans ces cas nous ayons bien affaire à de l'aphasie motrice. Au point de vue clinique, ils représentent certainement une forme spéciale. Mais on devrait leur conserver le nom d'aphasie motrice. L'altération motrice du langage — même définie comme plus haut — est, d'habitude, très évidente. La cause en est à la localisation de la lésion¹, au fait qu'il s'agit d'une zone dont l'atteinte conduit aisément en même temps à une perturbation de la fonction motrice du langage et de sa fonction représentative. Si le tableau clinique présenté par les malades semble dominé par deux troubles distincts : représentatif et moteur, une étude plus attentive montre qu'ils ont tous deux la même caractéristique physiologique. Il s'agit dans les deux cas d'une désorganisation du processus de formation des « figures » un peu complexes, qui peut retentir dans des domaines différents.

1. Sur la théorie de la « localisation » cérébrale, et sur l'importance de la localisation de la maladie pour la symptomatologie, voir mes explications, *Handbuch d. norm. u. pathol. Physiol.*, loc. cit.

LES TROUBLES DU « LANGAGE INTÉRIEUR ».

Dans l'interprétation que nous avons donnée jusqu'à présent des troubles moteurs du langage, nous avons négligé à dessein le *langage intérieur*. Mais de nombreux phénomènes observés chez les malades ne s'expliquent exactement que si l'on admet une altération de ce langage. En traitant à présent du langage intérieur pour y chercher l'explication des phénomènes d'aphasie, nous ne pourrons, de nouveau, l'isoler qu'un peu artificiellement et par abstraction.

Le *langage intérieur* a un rôle à jouer dans la théorie de l'aphasie. Mais ce terme est un peu équivoque dans la pratique. Si l'on entend par langage intérieur tout ce qui précède l'acte moteur du langage ou tout ce qui s'éveille en nous quand nous reconnaissons dans un groupe sonore une forme de langage d'une signification déterminée, c'est un phénomène très complexe dans lequel nous pouvons distinguer encore deux éléments différents au point de vue pathologique : 1° ce que les linguistes appellent la *forme interne du langage*, ce que W. von Humboldt¹ désigne comme le *sens interne du langage* (*der innere Sprachsin*), par où il n'entend pas « une faculté spéciale, mais l'aptitude intellectuelle tout entière appliquée à l'usage du langage, le principe interne qui régit le langage et donne partout l'impulsion dirigeante »; c'est ce qui apparaît à Wundt² comme l'ensemble des motifs qui produisent par voie de conséquence la forme extérieure du langage, et à Vossler³ comme le noyau actif, « ce que le mot veut dire »; 2° ce *phénomène verbal spécifique, relativement indépendant du sens*, que les théoriciens allemands de l'aphasie appellent le *concept du mot* (*Wortbegriff*); c'est à ce fait que les théoriciens français ont donné le nom de *langage intérieur*. Bien que ces deux phénomènes, à coup sûr, ne soient pas sentis séparément dans l'acte du langage, ils ne sont pourtant pas identiques. Le premier concerne le sens, la signification, et relève plutôt de la sémantique; le second est plutôt d'ordre psychologique et accessible à l'analyse psychologique. La même « forme de langage intérieur »

1. *Werke*, Akademi.-Ausgabe, t. VII, p. 250.

2. *Völkerpsychologie. Sprache*.

3. *Sprachphilosophie*. Munich, 1923.

peut se présenter sous des aspects extérieurement très différents dans les diverses tournures d'une même langue ou dans des mots absolument différents appartenant à différentes langues, bien que dans ce dernier cas, naturellement, il faille user de beaucoup de prudence avant d'attribuer aux divers mots le même sens. Nous pouvons aussi nous servir des moyens d'expression verbale isolés passagèrement de leur sens, lorsque nous lisons ou parlons involontairement, dans une disposition d'esprit en quelque sorte automatique et sans comprendre. Ces phénomènes, — relativement détachés du sens de la forme verbale intérieure —, gardent pourtant un caractère spécifiquement verbal, bien que l'attitude verbale ne soit certainement pas la même ici que quand nous prononçons un mot en lui donnant son sens. C'est surtout la pathologie qui nous permet d'arriver à isoler à peu près la forme verbale intérieure d'une part et la réalisation verbale d'autre part. L'aspect le plus frappant de cette séparation est l'*écholalie*, où le malade répète correctement et avec promptitude les mots entendus sans qu'ils éveillent en lui le moindre soupçon d'un sens, sinon extrêmement rudimentaire. Ces troubles se présentent non seulement quand il y a altération grave de la vie mentale dans son ensemble, mais — au moins à titre d'indication — quand il y a atteinte de « l'attitude catégorielle », de la notion de signification. Nous constatons alors que des malades dont le langage, dans la conversation courante, ne présentait presque rien d'anormal, peuvent lire un texte avec l'intonation la plus juste et nous donner l'impression qu'ils l'ont compris, alors qu'en fait il n'en est rien. Ceci montre que les fonctions purement verbales peuvent se détacher de tout sens et ce fait est d'une grande importance pour la solution de nombreux problèmes. Nous aurons à y revenir (cf. p. 471).

Comment caractériser de façon plus précise le phénomène du langage intérieur? Ici les avis sont partagés. On s'est le plus souvent appuyé sur la théorie des images verbales (*Wortbilder*) et de leur importance dans le langage, et l'on a défini le langage intérieur comme une façon de percevoir des images verbales déterminées. Pour Dejerine¹ comme pour Wernicke² le concept verbal était fait

1. *Sémiologie*, p. 425.

2. *Deutsche Klinik*, t. VI, p. 494.

d'une étroite association de souvenirs verbaux moteurs et auditifs. Wernicke parlait de concept, parce que pour lui le concept est fait, essentiellement, d'une solide association de souvenirs cohérents. Quand il y a atteinte des concepts verbaux, l'aphémie devient aphasie. C'est pourquoi dans l'aphasie motrice la compréhension du langage est si souvent atteinte. Pour critiquer cette théorie qui a dominé toute l'étude de l'aphasie, surtout en Allemagne, il faudrait discuter l'idée que Wernicke se fait de l'essence même du concept. Il a eu raison de penser que dans le langage intérieur il s'agit de faits de nature conceptuelle. Il a eu également raison de séparer ce « concept verbal du mot » (Caro) du sens, de la signification, mais il a eu tort d'admettre que le concept représente une étroite association d'images-souvenirs. Impossible d'insister ici sur ce point, ni sur les solutions diverses que la psychologie normale a essayé de donner au problème du concept. Ce qui est sûr, c'est que le concept du mot, comme le concept en général, se fonde sur des représentations, mais n'est pas un lien entre des représentations ; il représente une donnée spécifiquement différente, un point de vue déterminé en face du vécu quel qu'il soit, une certaine attitude de langage que nous adoptons en présence d'un mot, d'une phrase, etc., attitude qui est toujours la même qu'il s'agisse de mots entendus, dits ou évoqués de façon sensorielle ou motrice. Cette expérience interne centrale, spécifiquement verbale, grâce à laquelle le son entendu, prononcé, lu ou écrit devient un fait de langage, l'attitude verbale commune que nous adoptons à cette occasion, voilà ce qu'il nous faut serrer de plus près. On m'a reproché à tort — Isserlin¹ notamment — que mes vues sur le langage intérieur aboutissent à quelque chose d'indéfinissable. Le reproche est injuste. J'ai voulu surtout exposer un programme et je n'ai nullement prétendu caractériser le langage intérieur ; j'ai seulement indiqué qu'il fallait d'abord analyser de façon précise le concept du mot. J'ai repoussé la solution antérieure, purement théorique, qui consiste à décomposer ces concepts en images verbales motrices et acoustiques, — si bien jointes qu'on les suppose —, parce que cette théorie empêche d'emblée toute analyse des faits ou l'égaré sur de fausses voies. Ce

1. *Die pathologische Physiologie der Sprache*. In : *Ergebnisse der Physiologie*, t. XXIX, 1929, p. 170.

dont il s'agit ici n'est rien moins que le problème de la délimitation du phénomène du langage proprement dit par rapport aux souvenirs verbaux sensoriels ou moteurs. A moins d'avoir conscience de cette distinction, on n'arrivera pas à comprendre les phénomènes que nous mentionnerons plus bas et qui montrent avec évidence que ces souvenirs peuvent demeurer intacts alors que le langage intérieur est altéré.

Nous ne pouvons insister ici sur la manière dont est ressenti ce phénomène du langage proprement dit, ni sur l'influence qu'il exerce sur la parole normale. Notre tâche ne peut consister qu'à signaler les données pathologiques dont l'analyse est de nature à éclaircir le problème de l'essence du langage intérieur.

Certains tableaux cliniques ne présentent aucune altération primaire de la sphère auditive ou motrice, du moins aucune altération décelable (bien que certains auteurs en admettent l'existence pour des raisons théoriques) ; il y a cependant dans ces cas des troubles de la compréhension et de la parole (ici spécialement sous forme de paraphasie), de la lecture et de l'écriture ; on ne peut pas mettre ces symptômes sur le compte d'une altération de l'attitude catégorielle, de la fonction « représentative », s'il est vrai que celle-ci est souvent affectée en même temps. D'habitude, ces malades éprouvent aussi de la gêne à répéter des mots, à trouver leurs mots, à épeler et composer des mots au moyen de lettres ; il y a des troubles de la structure grammaticale du langage. Ce sont des cas de cette espèce que Pierre Marie envisageait surtout quand il parlait de l'aphasie. J'ai appelé ces cas aphasie centrale¹, parce que je pense qu'il y a ici atteinte du processus central, du phénomène spécifique du langage et que les divers symptômes se ramènent tous à ce trouble du fonctionnement central. L'analyse faite jusqu'ici ne nous autorise, à vrai dire, qu'à repousser l'hypothèse selon laquelle les symptômes dépendraient d'une altération des images sensorielles ou motrices ; elle n'est pas assez avancée pour nous permettre de reconnaître dans tous ces symptômes la traduction du langage intérieur. C'est pourquoi je ne

1. Cf., pour la symptomatologie, la bibliographie de l'aphasie dite « de conduction » (*Leitungsaphasie*) : WERNICKE, *Deutsche Klinik*, 136, 1903 ; PICK, *Ges. Abhandlungen* ; HELLBORN, *Arch. f. Psychiatr. u. Nervenk.*, t. XLIII ; KLEIST, *Monatsschrift f. Psychiatrie u. Neurol.*, t. XIII ; STERTZ, *ibid.*, 1914 ; GOLDSTEIN, *Neur. Zentralbl.*, 1912, n° 12, *Arch. f. Psychiatr. u. Nervkrankh.*, t. LV, etc.

traiterai ici que de quelques symptômes spéciaux dont l'analyse me paraît à peu près suffisante pour les faire comprendre.

Je voudrais examiner tout d'abord la *paraphasie littéraire*. Alors que la structure générale des mots — longueur et rythme — est plus ou moins bien conservée, certaines lettres sont omises, d'autres sont introduites à tort ou déplacées. On admet le plus souvent que cette paraphasie repose sur l'altération des souvenirs sensoriels. Cela n'est pas. Sans parler de l'impossibilité théorique d'une telle hypothèse¹, elle est intenable, parce que les souvenirs de ces malades ne sont pas nécessairement altérés. Ils sont normalement présents et peuvent aussi surgir, sinon être appelés volontairement. C'est ce que montre l'influence qu'ils exercent sur la naissance des paraphasies, ainsi que nous le verrons plus bas. La paraphasie exige une tout autre explication. Au point de vue négatif, elle a pour cause une altération de la structure normale du mot, au sens du langage intérieur. La structure du mot étant modifiée au point de ne plus conduire à une innervation adéquate, le malade est obligé d'user de détours pour s'acquitter de sa tâche. Ces détours déterminent pour une part la paraphasie. Le malade procède à peu près comme nous lorsque nous apprenons une langue étrangère et que nous ne trouvons pas tout de suite un mot. Nous cherchons à le reconstruire d'après nos souvenirs soit optiques, soit acoustiques, soit moteurs. Le malade procède exactement de même. C'est ce que montre déjà l'analyse de ce que ressentent ces malades — dans la mesure où elle est possible — et plus nettement encore l'analyse des fautes dans la paraphasie. Ces fautes ressemblent souvent de façon caractéristique aux fautes d'un sujet normal qui s'en tiendrait, pour parler ou pour écrire, à des souvenirs optiques, acoustiques et moteurs. Les fautes sont parfois particulièrement graves du fait que les souvenirs du malade peuvent être altérés eux aussi. Il se reprend à utiliser de nouveau de vieilles acquisitions faites pendant l'enfance et qui depuis longtemps n'avaient plus qu'une importance secondaire dans la vie du langage, à ressusciter les expériences concrètes frappantes qui ont autrefois donné naissance aux concepts verbaux, tout cela parce que l'acquis plus récent, les concepts verbaux qui garantissent le cours rapide et

1. Cf. mon argumentation, *Deutsche Ztschr. f. Nervenheilkunde*, t. LXXVII, p. 86.

complet du langage sont altérés. L'étude précise des souvenirs verbaux des aphasiques offrira certainement un intérêt tout particulier. La théorie classique qui invoquait si fréquemment l'altération de ces souvenirs n'a pas produit grand'chose de positif dans ce domaine, surtout parce qu'en négligeant l'analyse des phénomènes elle est demeurée beaucoup trop théorique. Il faudra tenir compte ici des souvenirs verbaux moteurs particulièrement développés chez certains sujets, et l'on observera que ces souvenirs peuvent être altérés, quand la région de la mémoire verbale motrice est altérée elle-même au sens expliqué plus haut. Les troubles des souvenirs — optiques ou acoustiques entre autres — peuvent contribuer, à titre secondaire, aux fautes des paraphasiques, mais n'en sont pas la cause.

Si l'on cherche à déterminer les souvenirs lointains des malades, il faut bien se rappeler la règle suivante : on ne devra pas essayer de déterminer les images des malades en les priant d'en rendre compte. On n'obtiendra le plus souvent pas grand résultat de cette manière. Même quand il s'agit d'un trouble du langage intérieur, la fonction représentative est souvent atteinte. Or, pour réveiller volontairement des images verbales et en rendre compte, il faut accomplir des actes nettement représentatifs. Il ne faut donc pas s'étonner que les malades en soient si souvent incapables. Au contraire, par l'analyse de leurs opérations nous pouvons obtenir quelque clarté sur les souvenirs utilisés dans ces opérations et qui manifestement surgissent sans appel volontaire. Il faut tenir compte de cette distinction si l'on veut tirer parti de l'analyse des souvenirs pour l'intelligence des produits paraphasiques, à quoi elle est certainement propre. Cette distinction, par surcroît, nous éclaire sur la nature des images qui, comme les perceptions, lorsqu'elles font partie d'une opération, peuvent soit être saisies de manière intentionnelle et « catégorielle », soit surgir passivement.

Outre la cause que je viens de citer : l'emploi de produits de remplacement imparfaits, la paraphasie, me semble-t-il, peut aussi être déterminée par une altération dans la structure du mot lui-même. Le mot n'a plus sa longueur ni son rythme propres, le commencement, la fin, les lettres caractéristiques ne se présentent plus correctement, ou bien l'ensemble se forme à peu près correctement, mais il y a des erreurs dans les parties. Ce qui est troublé, c'est la juste proportion de l'essentiel et de l'accessoire dans le mot, de la « figure » et du « fond ». Un son faux se trouve mis en avant, accen-

tné, et cette erreur à son tour détermine la suite du processus, etc. Ou encore, c'est la différenciation qui souffre : en général il y a une sorte de nivellement entre la « figure » et le « fond », les processus deviennent plus ou moins équivalents, les lettres sont assimilées les unes aux autres. On en vient à fondre ensemble plusieurs mots ou les parties de divers mots.

C'est l'étude de ces modifications du mot — et spécialement sa délimitation à l'égard des faits dont nous avons parlé précédemment — qui est de nature à nous apporter le plus de lumière sur l'essence du concept du mot. Nous n'en sommes encore qu'à amasser des matériaux. Nous sommes très loin de pouvoir déterminer les lois de ces transformations. Diverses particularités semblent indiquer que les lois de transformation qui agissent ici sont au point de vue formel les mêmes que celles que l'on peut déduire des modifications introduites par la maladie dans d'autres activités nerveuses ou psychiques, par exemple dans les attitudes affectives, morales, etc. Il faut aussi signaler l'analogie des fautes par lapsus, telles qu'elles ont été étudiées surtout par Meringer et Mayer¹. Notons enfin qu'il y a peut-être quelque ressemblance entre nos phénomènes et les faits de transformation de langues.

À côté de la paraphrasie littérale, les *paraphrasies verbales* offrent un intérêt spécial, parce qu'elles peuvent nous instruire au sujet de la structure du langage intérieur et de son rapport étroit avec le sens, la signification de l'objet exprimé par le langage. Il n'est pas rare que le malade, quand on le prie de répéter un mot, ne puisse pas répéter celui qu'on vient de lui dire, même si ce mot n'offre aucune difficulté particulière, mais qu'il en produise un autre qui appartient à la même sphère de signification que le premier. Ainsi un de mes malades² prié de dire « église » répondait « Dieu », et l'on ne pouvait pas, à ce moment, du moins, lui faire répéter le mot « église ». Un malade de Henneberg³ à « crocodile » répondait « tortue » ; un malade de Mohr⁴ disait « bas » pour « pantalon » et « porte » pour « fenêtre ». Dans des observations très soigneusement menées, Lotmar⁵ a étudié

1. MERINGER et MAYER. *Versprechen und Verlesen*, 1895.

2. *Journal f. Psychol. u. Neurol.*, t. VII, 1905-06, p. 172.

3. *Monatsschr. f. Psychiatr. u. Neurol.*, t. XIX, 1905.

4. *Archiv f. Psychiatr. u. Neurol.*, t. XXXIX, 1903.

5. *Schweizer Arch. f. Neurol. u. Psychiatr.*, t. V et VI, 1911, 1920.

le processus mental d'un malade atteint de troubles verbaux paraphasiques dans l'aptitude à trouver ses mots et il a tâché de mettre en évidence l'action réciproque de la pensée et du langage. Il a pu montrer dans le détail que la paraphasie verbale de son sujet n'était pas déterminée par l'analogie phonétique du mot juste et du mot erroné, mais par le fait que ces différents mots appartiennent à une même sphère de signification. L'analyse phénoménale a pu, en retrouvant les intermédiaires, montrer par quelle voie le malade arrive au mot erroné. On a pu constater ainsi que dans la sphère des objets elle-même apparaît déjà, « comme conséquence de la difficulté accrue du déclenchement des fonctions verbales. un détour, un cours modifié de la pensée. Ce qui à l'état normal — tout en faisant partie du complexe qui détermine le mot — reste sous le seuil de la conscience, apparaît ici en pleine lumière », et le choix du mot se fait, au moment où l'expression a ainsi, par hasard franchi le seuil, où elle est devenue « plus liquide ». C'est ainsi que, d'après Lotmar, se produisent les solutions dans la paraphasie verbale.

Que le surgissement des mots appartenant à la même « sphère de signification » soit lié au ralentissement du processus verbal, on ne saurait le nier : à la voie normale se substitue un détour qui comporte un travail mental avec apparition de pensées et de mots ordinairement « subliminaux ». Mais le surgissement final de tel mot déterminé n'est certainement pas lié au fait que, par hasard, il est « plus liquide » à tel moment. Il ne suffit pas d'affirmer, comme le fait Isserlin (p. 51), que ceci ne porte pas atteinte à la loi de causalité et que le terme de « hasard » ne signifierait ici que l'opacité de l'ensemble des circonstances et le fait que la production du mot n'est pas déterminée ou est mal déterminée par la tâche à accomplir, etc. Il ne suffit pas non plus de dire, avec Lotmar (p. 18-19), que le « degré de liquidité » (dans la désignation des objets) « n'est pas en rapport avec la proximité de sens plus ou moins grande entre chacun de ces objets et l'objet qui répondrait le mieux à la tâche posée, mais qu'il est soumis à des circonstances « fortuites » sans rapport avec le système complexe de ces objets ». Il est au contraire nécessaire de déterminer pourquoi c'est précisément tel mot qui est devenu « plus liquide ». Sans doute des facteurs purement verbaux peuvent-ils jouer

un rôle, comme on peut le voir dans les paraphasies d'analogie verbale. Mais ce n'est justement pas le cas dans la paraphasie de « sphère de signification ». La « liquidité » n'est pas déterminée par des motifs purement verbaux ; il faut, pour la comprendre, analyser de manière plus serrée les processus de pensée. Ceux-ci ne deviennent clairs que lorsqu'on les envisage sous l'angle de l'attitude modifiée du malade en présence de l'objet correspondant au mot qui doit être répété. A la défectuosité verbale répond une modification de l'attitude générale. C'est cette modification de l'attitude générale qui détermine quel est l'élément du cours de pensée qui deviendra mot. Elle correspond à une destruction qui a suivi certaines règles et elle doit être soumise à une analyse précise. Envisagée ainsi, la « liquidité » du mot n'est pas fortuite : elle peut-être expliquée par l'analyse. Il est vrai que nous ne sommes ici qu'au début de notre science. Mais notre tâche devra consister justement à affranchir cette « liquidité » de son caractère fortuit. L'étude des modifications des attitudes peut y mener. Dans la diminution de la « liquidité » l'apparition de l'attitude concrète avec toutes ses manifestations joue le principal rôle : nous reviendrons plus bas sur l'importance qu'elle présente au point de vue de l'expression verbale.

L'étude des symptômes de l'*agrammatisme* nous apporte des renseignements particulièrement intéressants sur les processus du langage intérieur. C'est à juste titre que A. Pick¹ a mis l'agrammatisme au premier rang des troubles aphasiques. Pour comprendre ces troubles, il faudrait traiter d'abord des relations entre la pensée et la parole, qui sont à la base de la structure grammaticale. Il serait nécessaire de procéder à une analyse des processus intellectuels eux-mêmes qu'il est impossible de donner ici. Il faut nous contenter d'un tout petit nombre de remarques que suggère l'observation des faits pathologiques ; aussi bien ne voulons-nous envisager toute la question qu'à ce point de vue. Il n'est pas douteux que les rapports entre la parole et la pensée dépendent du déroulement normal des faits intellectuels comme des faits verbaux.

On peut considérer comme périmée l'idée que la pensée est un jeu d'images. Il est vrai que les images jouent un rôle dans la pensée,

1. *Die grammatischen Sprachstörungen*, Berlin, 1913. Cf. GOLDSTEIN, *Monatsschr. f. Psychiatr. u. Nervenkrankh.*, 1913.

mais la pensée n'est pas un enchaînement d'images, si étroit qu'on le suppose, c'est une activité spécifique qui a un caractère d'unité, qui est globale et à laquelle correspond certainement un processus physiologique cérébral offrant la même unité de structure. A l'intérieur de ce fait global, il y a déjà une organisation, un ordre grammatical non verbal, notamment quand la pensée se présente comme le stade préliminaire d'une formulation verbale; cet ordre traduit l'importance plus ou moins grande des diverses parties de la pensée, au point de vue de l'unité de l'ensemble, et le rapport de ces parties entre elles. Cette « grammaire de la pensée », ainsi que je l'ai appelée, se révèle dans l'ordre syntaxique. La place donnée à chaque partie dans l'architecture générale lui donne son rang.

Mais le langage ne se contente pas de reproduire cet ordre de la pensée. Il s'y surajoute des modifications considérables grâce à l'addition de moyens de « représentation » purement verbaux : l'ordre des mots, la flexion, l'introduction des mots de liaison, qui traduisent avec beaucoup plus de délicatesse et de précision les rapports qui existent entre les parties composantes de la pensée. Il s'y ajoute les éléments « musicaux » du langage. Tout le contenu mental ne s'exprime pas par des mots. Que l'on songe au grand rôle que jouent dans l'expression verbale l'intonation de la phrase, l'intonation des divers mots, les silences, l'omission de certains mots. La structure grammaticale dépend donc des particularités génériques des diverses langues, des particularités individuelles du sujet parlant, et enfin de tout l'ensemble de la situation, par exemple du temps dont on dispose, de la nature de l'auditeur et de bien d'autres choses; mais on peut dire en règle générale qu'il s'agit toujours d'exprimer le plus distinctement possible la substructure mentale, conformément aux intentions du sujet parlant. Il ne peut donc être question d'un parallélisme entre la pensée et la parole. En pathologie on a généralement adopté un autre point de vue. C'est ainsi que Pierre Marie et Moutier défendent la « théorie de l'identité »; pour Kleist aussi la structure grammaticale est l'image fidèle, la traduction des relations logiques qui unissent un certain nombre de concepts. Si l'on se place à ce point de vue, le phénomène verbal n'est plus qu'une technique, et l'on pourrait être enclin, comme on l'était surtout autrefois, à considérer les troubles grammaticaux

comme résultant exclusivement de troubles intellectuels ou à les séparer, comme purement techniques, des troubles aphasiques proprement dits. Aucune de ces attitudes ne répond aux faits.

Si l'on examine sans parti-pris les modifications grammaticales chez les malades cérébraux, on peut en distinguer deux groupes principaux :

1° Altérations qui résultent de *troubles intellectuels*. Nous n'en parlerons pas en détail ici¹. Il s'agit d'un retour à la construction primitive des phrases et d'une fausse répartition des membres de la phrase, qui correspondent à un défaut d'ordre de la pensée ;

2° Altérations grammaticales causées par des *anomalies spécifiques du langage*. Parmi ces formes provenant du langage lui-même, il faut de nouveau distinguer le *style télégraphique* dont nous avons traité plus haut, et une seconde variété, fréquente surtout dans les cas « d'aphasie centrale », que l'on peut appeler avec Kleist² le *paragrammatisme*. Ce trouble est caractérisé surtout par la confusion des flexions caractéristiques, des formes de déclinaisons, des particularités des diverses langues et coexiste avec une certaine richesse de vocabulaire (qui, à vrai dire, présente le plus souvent beaucoup de formes de paraphasie littérale ou verbale, qu'il convient de négliger comme accessoires quand on examine les modifications proprement grammaticales). En outre, la construction générale de la phrase est troublée. Pick a certainement raison d'affirmer que la genèse de cette forme d'agrammatisme, loin de se trouver dans un trouble général de l'intelligence, est d'ordre purement verbal.

Le paragrammatisme nous paraît consécutif à la désorganisation d'activités verbales internes qui, à vrai dire, ont encore grand besoin d'être étudiées. Il est clair que l'activité qui s'exprime par l'intégrité du mot semble s'altérer plus tôt que celle qui répond à la construction de la phrase ; ceci indique non seulement que la construction de la phrase demeure indépendante du mot, mais aussi que la phrase est des deux le fait le plus simple. La phrase verbale, en effet, n'est pas une somme d'images de mots, elle est un phénomène global spécifique, une sorte de schéma qui est lié à l'ordre intellec-

1. Cf. GOLDSTEIN, Ueber die Störungen der Grammatik, etc., *Monatsschr. f. Psychiatr. u. Nervenkrankh.*, 1913.

2. Cf. *Monatsschr. f. Psychiatr. u. Nervenkrankh.*, t. XVII, p. 40.

tuel par un rapport défini qu'il nous faut renoncer à exposer ici. Le schéma de la phrase précède la possession des mots. Mais d'autre part la prompte apparition des mots réagit de façon très sensible sur la formation d'un certain schéma. L'altération des concepts de mots doit nécessairement retentir sur la construction grammaticale. Le malade, s'il lui manque des mots, préférera les constructions les plus simples. Il sera particulièrement gêné par cette difficulté qu'il éprouve à changer d'attitude mentale et qui est si caractéristique de toutes les affections cérébrales. Je ne puis qu'indiquer ici la grande importance du « sous-entendu » pour la construction de la phrase : elle résulte du rapport étroit qui existe entre l'édification de la phrase et la situation tant du sujet parlant que de l'auditeur. Or la compréhension exacte du « sous-entendu » exige un changement d'attitude rapide et constant. Chez les malades, divers troubles de la construction s'expliquent par la difficulté accrue de ce changement d'attitude. Les constructions tant soit peu compliquées deviennent impossibles aux malades, la phrase se simplifie. Elle s'adapte de la sorte tant bien que mal à des situations très diverses, ou, si le malade s'efforce de réaliser une construction plus compliquée, on obtient un très grand désordre tant dans la succession des mots que dans leurs formes. L'altération simultanée de la fonction symbolique du langage rend plus difficile la construction volontaire des phrases, à laquelle le malade est contraint dès lors que l'aisance naturelle du discours est troublée. S'il s'y ajoute enfin l'aggravation qu'entraîne un trouble moteur, on se trouve souvent en présence d'un langage grammaticalement très obscur.

Il n'est pas rare que chez les malades atteints de troubles du langage intérieur il y ait un trouble très apparent de la faculté de *répéter* les mots entendus, alors que le groupe verbal acoustique est bien saisi et que le malade est capable de parler spontanément ou de lire à haute voix avec une promptitude au moins relative. L'analyse de ces troubles montre que la répétition des mots entendus est un phénomène très compliqué auquel importe non seulement l'intégrité du déroulement des processus respectifs du langage, mais aussi l'attitude mentale générale du sujet parlant. Nous ne pouvons pas insister ici sur ce point.

*
*
*

Les phénomènes décrits en dernier lieu nous ont fait saisir avec une netteté particulière les rapports étroits qui unissent le langage intérieur et la sphère du sens et de la signification des mots. L'altération de ces rapports et l'altération de la possibilité de faire servir le langage à l'expression symbolique sont les faits qui permettent le mieux de conclure à des *troubles de l'intelligence* chez les aphasiques. L'analyse des exemples que nous avons cités suffit déjà à indiquer que la conception qui ramène la modification des activités intellectuelles à un changement dans l'attitude générale permet de caractériser les faits de façon plus précise que le terme « troubles de l'intelligence ». Ce qui suit nous le montrera bien plus clairement encore. Mais il faut en revanche insister sur le fait que ces troubles de l'attitude générale qui peuvent à première vue nous faire croire à des troubles primaires de la pensée elle-même peuvent être aussi causés par des déficiences primaires des moyens d'expression verbale.

III

LES TROUBLES DU LANGAGE,
TRADUCTION D'UNE MODIFICATION DE L'ATTITUDE GÉNÉRALE

Après avoir dit expressément dans les chapitres qui précèdent que, dans certains troubles du langage, l'altération primaire est celle des moyens d'expression verbale, il nous faut insister d'autant plus sur le fait que le langage peut aussi être modifié par une *altération primaire de l'attitude intellectuelle globale* ; en effet, de nombreux troubles portés au compte de l'aphasie expriment simplement cette modification foncière de la personnalité tout entière. A première vue on est tenté de croire en effet à une simple altération du langage, et il faut une analyse plus précise pour révéler que le défaut du langage tient à la modification de la personnalité entière. Nous avons déjà signalé ce fait à propos de certaines formes d'aphasie motrice. Il nous faut examiner ces troubles de plus près à cause de leur grande importance pour la psychologie et la philosophie du langage.

Que nous enseigne la pathologie au sujet des rapports de l'attitude générale et du langage? Jusqu'à présent, la pathologie ne s'était guère intéressée qu'aux troubles des relations du langage et de la pensée : on a traité cette question à propos de *l'aphasie transcorticale*, à la suite de Wernicke¹, et lorsqu'on a étudié le cheminement de la pensée à la parole et de la parole à la pensée, comme l'a fait Pick². Depuis les études fondamentales de Jackson, on ne pouvait plus négliger la situation toute spéciale du langage affectif ou « émotionnel ». Les différences entre le langage volontaire et les manifestations verbales plus involontaires ont amené à faire entrer en ligne de compte la volonté et l'intention conscientes et leur influence sur les phénomènes du langage.

Si l'on peut ainsi trouver chez les anciens auteurs quelque intérêt pour l'étude des phénomènes psychiques non verbaux dans l'aphasie, les modernes, même quand ils prennent pour base des théories anciennes, se distinguent essentiellement de leurs prédécesseurs : on s'efforce de comprendre les altérations du langage non plus comme le trouble de quelque faculté psychique spéciale : « volonté », « sensibilité », « pensée », etc., mais comme une altération de l'attitude générale : le degré et la nature de cette altération conduisent dans chaque cas à une forme particulière de trouble verbal.

La pathologie enseigne que d'habitude la désorganisation de l'attitude générale s'accomplit selon certaines règles, et que l'on peut parler, en ce sens, d'attitudes d'ordre supérieur ou inférieur, ces mots demeurant relatifs à l'homme normal, au type humain accompli. L'attitude « représentative », par exemple, est toujours affectée avant l'attitude expressive et affective. Cette gradation se présente aussi dans les troubles du langage ; c'est en partant de cette notion de destruction graduelle que l'on essaiera de les comprendre.

Une autre différence entre le point de vue moderne et le point de vue ancien ou « classique », c'est que jusqu'à présent l'on traitait presque toujours des cas qui nous intéressent ici en supposant que le trouble de l'un des deux domaines, pensée ou langage, dépendait d'une altération primaire de l'autre. Une conception toute différente tend à s'établir à présent.

1. Cf. GOLDSTEIN, *Die transcorticalen Aphasien*, Iéna, Fischer, 1915.

2. *Ueber Agrammatismus*, Berlin, Springer.

En s'appuyant sur l'interprétation d'une forme particulière de l'aphasie, l'*aphasie amnésique*, on tend à écarter toute idée d'un rapport de dépendance, et on cherche à reconnaître, tant dans les manifestations verbales que dans les attitudes non verbales, l'expression d'une modification foncière de la personnalité. Lorsque nous nous plaçons à ce point de vue, nous ne nions pas qu'il n'y ait aussi des troubles conditionnés — c'est-à-dire des troubles de l'attitude générale qui dépendent de troubles primaires des moyens d'expression verbale ou inversement. Mais il faut insister sur le fait qu'il y en a d'autres et qu'on doit les envisager du point de vue indiqué. Ce sont même ces faits là qui offrent le plus d'intérêt pour la psychologie et la philosophie du langage, puisqu'ils fournissent les documents nécessaires à l'examen d'un des problèmes fondamentaux de la science du langage : celui des rapports entre le langage et le monde des objets. Wilhelm von Humboldt en a déjà indiqué l'importance, et Cassirer, de nos jours, en a fait le centre de ses réflexions sur le langage¹.

L'affection qui nous intéresse ici surtout, l'*aphasie amnésique*², s'est présentée sous une forme très simple à ceux qui l'ont étudiée d'abord. En apparence il ne manquait à ces malades que l'aptitude, ou du moins la facilité, à nommer les objets concrets et plus encore les objets abstraits. C'est pourquoi on avait parlé d'un trouble de l'aptitude à trouver les mots. Pour s'acquitter de la tâche qui consiste par exemple à nommer un objet, les malades emploieront des périphrases caractéristiques qui montrent qu'ils savent bien de quel objet il s'agit. C'est ce qui apparaît entre autres quand ils emploient dans la périphrase le mot même qu'ils ne trouvaient pas au moment où il devait servir à désigner l'objet et que peu après ils ne retrouveront plus devant le même objet. C'est ainsi qu'un de ces malades, prié de nommer un parapluie et incapable de le faire, disait à peu près : « Je ne sais pas comment cela s'appelle,

1. *Philosophie des symbolischen Formen*. t. III, Berlin, B. Cassirer, 1929.

2. Pour la bibliographie du sujet, voir PITRES, *L'aphasie amnésique*, etc., Paris, Alcan, 1898; WOLFF, *Klinische und kritische Beiträge zur Lehre von der Sprachstörung*, Leipzig, 1904; GOLDSTEIN, *Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankheiten*, XLI, 1906, XLVIII, 1911; KEHRER, *Archiv für Psychiatr. u. Nervenkrankh.*, LI, 1913; HEAD, *loc. cit.*; GELB et GOLDSTEIN, *Psychologische Forschung*, VI, p. 127.

moi aussi j'ai un parapluie à la maison. » Assez souvent les malades usent de mots qui expriment l'emploi de l'objet; (le crayon, ce sera « pour écrire », la lampe de poche, « briquet à lumière », etc.), ou de mots qui semblent avoir un caractère plus général (cf. p. 482 note), par exemple quand ils désignent des fleurs non par leurs noms mais par le terme « fleur », ou même toutes sortes d'objets par le mot « chose ». Les théories anciennes ramenaient ce trouble à la difficulté d'évoquer ces mots ou à la disparition de certaines images verbales. L'observation plus précise a montré d'abord que sans doute, comme on l'a toujours affirmé, les autres activités verbales de ces malades, la compréhension, la répétition de mots entendus, la récitation de séries, la lecture et l'écriture n'étaient pas nécessairement affectées, sauf quelques exceptions assez peu frappantes dont nous aurons à parler; mais qu'en ce qui concerne la découverte des mots, la situation était beaucoup moins simple qu'on ne l'avait cru trop souvent. Il est apparu que ces malades, au fond, n'ont nullement perdu les mots qui leur manquent, qu'il n'est pas vrai non plus qu'ils ne puissent plus les évoquer. *Ce n'est que dans certaines conditions qu'ils ne peuvent plus disposer de ces mots.* Des malades qui par exemple ne peuvent plus désigner des couleurs, peuvent en certains cas réciter à la file des noms de couleurs et les emploient très correctement dans le discours courant. Ils ne peuvent pas désigner comme « rouge » des échantillons de laine rouge de diverses nuances, mais ils peuvent dire que la fraise est rouge. Les mots leur manquent surtout quand il s'agit de désigner les choses qu'on leur présente. L'analyse de leur attitude générale fait comprendre la raison de ce fait. Elle montre en effet que si « l'intelligence » en général n'est pas altérée et spécialement si les objets sont parfaitement « reconnus », l'attitude du malade à leur égard, comme à l'égard de son milieu en général, a changé profondément. On avait observé depuis longtemps, à vrai dire, que les malades, placés dans l'obligation de nommer un objet, faisaient le plus souvent un nombre anormal de gestes expressifs, montraient en quelque sorte ce qu'on peut faire avec l'objet, et aussi qu'ils employaient des mots qui expriment l'action, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut; mais on avait négligé ce changement du comportement général et la nature de ces manifestations verbales,

ou bien on ne leur avait attribué qu'une importance tout extérieure, celle d'activités de remplacement. Une analyse plus approfondie a révélé que l'étude de ces modifications est susceptible de nous mener au foyer même du trouble en question.

L'analyse de l'attitude des malades à l'égard des couleurs est celle qui nous éclaire le mieux. Il y a des malades chez qui la désignation des couleurs est particulièrement altérée, ils sont atteints de *l'amnésie des noms de couleurs*. Si l'on examine de plus près l'attitude de ces malades à l'égard des couleurs, si par exemple on leur demande de grouper d'après la couleur fondamentale des écheveaux colorés pris dans la collection des échantillons de laine de Holmgreen, de chercher tous ceux qui s'accordent à un écheveau rouge donné, le malade, chez qui aucun trouble de la vision chromatique n'est décelable, s'en montre incapable. Il rapprochera deux nuances absolument identiques ou très voisines. Il laissera de côté ou repoussera toutes les autres. Il est évident qu'elles ne lui semblent pas s'accorder. D'autre part, il rapprochera des couleurs dont le ton fondamental diffère absolument. Mais il apparaîtra alors qu'elles s'harmonisent par quelque autre qualité, la clarté, la délicatesse, l'effet esthétique. Le malade ne peut ordonner les couleurs que d'après une convenance concrète qui chaque fois s'impose directement à lui, jamais selon un principe d'ordre de nature conceptuelle et non imposé directement par les événements extérieurs.

Pourquoi le malade ne peut-il classer les nuances d'après leur couleur fondamentale ? Nous avons démontré, Gelb et moi, que cette classification exige que l'on néglige la particularité présente de la nuance donnée, et que l'on n'envisage les écheveaux que comme les représentants d'un groupe de nuances — le groupe des vertes, des rouges, etc. —, d'une catégorie spéciale de la « verdure », de la « rougeur ». C'est de quoi les malades sont incapables. Voilà pourquoi nous avons parlé d'une *altération de l'attitude catégorielle*. Ce n'est pas que nous déniions aux malades la faculté de reconnaître toute espèce de rapports objectifs en général : ce terme signifie pour nous seulement une régression de la connaissance qui glisse d'une appréhension conceptuelle des rapports entre les choses vers une appréhension plus intuitive et concrète. Chaque couleur laisse aux malades une impression singulière, et ce sont ces impressions qui

domineront le classement. C'est pourquoi nous avons considéré cette manière d'être comme plus intuitive, plus « primitive »¹.

On peut faire des constatations très analogues chez nos malades si on les met en présence d'autres objets. Leur façon de classer les objets s'écarte de la norme. Ils les rangent soit d'après une convenance qui « saute aux yeux », couleur, forme, matière, soit selon l'usage commun auquel ils peuvent servir. C'est au point qu'ils en arrivent à ne considérer comme du même ordre que les objets qui peuvent servir directement dans la situation présente. Un malade, par exemple, a refusé de mettre ensemble un tire-bouchon et une bouteille dans laquelle le bouchon ne tenait pas très bien, sous prétexte que la bouteille était déjà débouchée. Pour pouvoir classer ensemble ces objets, il faudrait pouvoir négliger les particularités de la situation présente. C'est ce dont les malades ne sont plus capables.

Cette altération explique non seulement que les malades soient déterminés surtout par la donnée concrète présente, mais qu'il leur

1. Si nous admettons qu'il y a chez les aphasiques amnésiques une régression vers une manière d'être plus « primitive », ce n'est pas que nous voulions assimiler leur comportement et leur langage à ceux des enfants. Le langage des malades est, abstraction faite des locutions courantes, plus pauvre que celui des enfants, surtout en termes concrets. Dans les situations concrètes où l'enfant trouve le mot correct, le malade ne réussit pas. Cette différence se comprend fort bien. Pour l'enfant, le mot fait partie de la chose. Mais cette cohésion intime se perd peu à peu, dans la mesure où l'attitude générale de l'enfant devient plus catégorielle et où l'enfant apprend à user des mots comme de signes. Le rapport entre le mot et les autres propriétés d'une chose est, en effet, moins fort que celui qui lie ces propriétés entre elles, et il se relâche de plus en plus à mesure que les situations où l'attitude catégorielle est nécessaire se multiplient, que l'enfant acquiert une attitude plus conceptuelle à l'égard des choses, qu'il s'habitue davantage à employer les mots comme des signes. Il ne faut pas oublier en outre que, même dans les situations où l'enfant conserve une attitude concrète et où il a autrefois senti les mots comme absolument adhérents aux choses, à mesure qu'il avance en âge, le mot perd pour lui en intérêt. Chez l'adulte, dans des situations de ce genre, l'action non verbale passe à un tel point au premier plan que le mot perd presque toute importance. Tandis que l'enfant accompagne de paroles presque toutes ses actions, le langage disparaît chez l'adulte qui agit ou pense de façon vivante. Pour l'action au moins il n'y a pas de doute sur ce point. Mais il en est de même pour la pensée, au moins tant que nous ne la formulons pas, tant qu'il ne s'agit que de voir clair dans des rapports objectifs, et c'est le cas dans la pensée proprement dite, au moins au commencement. On comprend alors que le malade, dans les situations concrètes où l'enfant accompagne ses actes de paroles, n'ait pas de mot à sa disposition : il a depuis longtemps perdu tout besoin d'accompagner l'action de paroles. S'il veut cependant exprimer ses actions en paroles, il faut qu'il cherche la désignation adéquate, et il n'y réussit pas, à moins que le « savoir verbal » ne lui serve de détour (voir plus bas). En effet, la faculté d'user des mots comme de signes est justement troublée chez lui par suite de l'altération de l'attitude catégorielle.

soit si malaisé, voire presque impossible, de fixer de façon durable tel mode défini des phénomènes. On est toujours frappé de voir comme ils sont facilement poussés à changer leur classement sous l'influence d'une qualité particulière qui s'impose à eux à un moment, par exemple, la clarté ou la chaleur de la teinte, — comme ils sont instables, en un mot. Pour conserver à l'attention une orientation déterminée, il faut pouvoir abstraire de façon catégorielle une certaine qualité des objets. Même quand les malades semblent ordonner les objets d'après un principe, par exemple d'après la clarté de la teinte, ce n'est vrai qu'en apparence. En fait, ils sont poussés passivement vers ce classement par la clarté des écheveaux qui s'impose à eux, après quoi ils sont poussés vers un autre groupement par quelque autre particularité saillante. Il nous arrive aussi de nous conduire d'une manière analogue, mais nous pouvons agir tout autrement : nous pouvons garder une direction d'attention choisie, malgré toutes les autres particularités qui cherchent à s'imposer à nous ; nous pouvons surtout choisir volontairement telle direction, par exemple, pour prendre le cas le plus fréquent, nous en tenir à la teinte fondamentale. Le malade est hors d'état d'adopter cette attitude « volontaire ».

Quels sont les rapports entre la difficulté à trouver les mots et cette modification de l'attitude générale à l'égard du monde extérieur ? Cette difficulté est-elle la cause du changement d'attitude ? Le trouble du langage est tellement apparent que l'on est tenté d'admettre l'hypothèse qui fait de la difficulté à évoquer les mots la cause de toutes les autres manifestations morbides. Divers faits tirés de la psychologie tant normale que pathologique semblent en faveur de cette hypothèse et montrent que le mot est certainement un très bon moyen, un moyen presque indispensable de passer de l'attitude concrète à l'attitude catégorielle¹. Et cependant nous croyons, Gelb et moi, devoir repousser cette conjecture. Il nous semble qu'on peut faire valoir contre elle ce fait qu'il n'est nullement impossible de réveiller les mots chez ces malades, mais qu'ils auront beau enten-

1. Cf. W. v. HUMBOLDT : « Le langage ne représente jamais les objets eux-mêmes, mais les concepts que l'esprit s'est formé d'eux dans l'activité autonome par laquelle il crée le langage. » *Einleitung ins Kawiwerk. Werke, Akademie-Ausgabe*, VII, p. 90.

dre les noms des couleurs, et même les prononcer, l'attitude catégorielle leur demeurera inaccessible. Les malades n'arrivent pas à montrer les couleurs, même en les entendant nommer, même en en prononçant eux-mêmes les noms. Ce n'est certainement pas faute de retrouver le mot lui-même que le malade n'arrive pas à se placer ou ne se place que difficilement dans l'attitude catégorielle.

Même si l'on admettait un trouble primaire de nature verbale, il faudrait qu'il fût d'une sorte toute spéciale. Il faudrait que les mots eussent perdu ce qui, normalement, les rend aptes à provoquer l'attitude catégorielle. Nous aurons à exposer plus tard que les mots qui se présentent à l'esprit des malades, ceux qu'ils ont à leur disposition, sont en effet différents par leur essence même des mots normaux. Ce sont plutôt des noms propres que des désignations génériques. Le genre de mots dont usent les malades suggérerait depuis longtemps cette idée ; c'est ainsi qu'ils emploient les mots « bleu de violette », « bleu ciel ». Mais la diminution subie par les mots est la même, au point de vue du langage, que celle que nous constatons dans toute l'attitude du malade vis-à-vis du monde extérieur. Là aussi l'objet est saisi plutôt avec toutes ses singularités que comme le représentant d'un groupe. Mais si le trouble du langage dépend de la même altération que la modification de l'attitude générale, nous n'avons aucune raison de supposer que l'un de ces troubles soit primaire et l'autre dérivé. C'est ainsi que nous sommes arrivés, Gelb et moi, d'après nos observations, à ce résultat : l'attitude catégorielle envers le monde extérieur et l'aptitude à user de mots pour désigner des concepts traduisent une seule et même attitude fondamentale. Aucune des deux n'est la cause ou l'effet de l'autre. C'est l'altération de cette attitude fondamentale et la régression vers une attitude plus intuitive et plus « primitive » qui nous a paru être le trouble qui produit tous les symptômes de nos malades. Il est vain, il n'est ni possible, ni légitime d'essayer à ramener cette attitude fondamentale à quelque chose de plus profond encore. Il ne reste, dit avec raison Cassirer¹, qu'à « reconnaître dans ce rapport symbolique fondamental [selon sa terminologie], considéré comme le fait de l'expression pure, un véritable phénomène premier que l'on

1. *Loc. cit.*, t. III, p. 144.

peut retrouver comme l'élément constitutif de tout « savoir » au sujet d'objets quelconques ». La psychopathologie, à notre avis, a rempli sa tâche quand elle a saisi que les symptômes morbides expriment un trouble de ces modes d'attitudes, de ces phénomènes premiers.

Avant d'examiner de plus près la transformation particulière que les mots subissent chez les malades, il nous faut répondre à une objection qui pourrait être faite à notre conception de l'aphasie amnésique. Est-il exact que, *lorsque nous désignons un objet, nous employons toujours les mots dans ce sens conceptuel, catégoriel que nous venons de définir ?* La difficulté de trouver les mots résulte-t-elle vraiment de l'altération de cette attitude ? Même si l'on admet que la modification de l'attitude générale des malades est telle qu'un sujet normal qui l'adopterait n'userait point ou userait peu du langage, il reste qu'il pourrait en user : il peut accompagner ses actes de paroles, des mêmes paroles qui lui servent à désigner les objets. Pourquoi le malade ne le peut-il pas ? N'y a-t-il pas chez le malade, *outre la modification de l'attitude générale, une difficulté plus grande à évoquer les mots, et par conséquent un trouble des moyens d'expression verbale ?*

Nous nous sommes déjà demandé autrefois, Gelb et moi, si cette grave altération de la faculté de trouver les mots ne tenait pas à ce qu'à la longue dans l'aphasie amnésique, le substrat physiologique des images verbales est affecté de façon secondaire ou s'il n'y a pas combinaison avec un trouble simultanément de la faculté d'évoquer les mots. La première hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. Je me permets de renvoyer ici aux faits et aux considérations que j'ai cités plus haut, relatifs à la diminution du savoir verbal lorsqu'il y a perte de la signification. Dans la seconde hypothèse, il faudrait surtout tenir compte de la proximité du siège de la lésion qui donne l'aphasie amnésique et du centre cérébral des moyens d'expression verbale. Admettre une telle altération des moyens d'expression verbale n'atteindrait nullement notre conception du trouble fondamental dans l'aphasie amnésique. L'hypothèse expliquerait tout au plus la gravité du trouble de l'aptitude à trouver les mots chez certains de ces malades, c'est-à-dire en quelque sorte une complication de l'aphasie amnésique, et non, comme on l'a cru autrefois, son altéra-

tion essentielle. Il y a encore une autre explication possible de la difficulté à trouver les mots, nous n'en parlerons toutefois qu'après avoir brièvement exposé quelques nouvelles données de fait. Il y a en effet des malades qui, bien qu'atteints du même trouble fondamental, ont encore beaucoup de mots à leur disposition. L'analyse des cas de cette espèce semble particulièrement propre à nous éclairer sur la cause du trouble de l'aphasie amnésique grave. Nous voudrions donner ici le résumé d'une de nos observations dont nous comptons publier le détail ailleurs.

Il s'agit d'une femme de quarante-neuf ans, employée, très habile dans son métier, *très disert*. Elle faisait la correspondance et tenait les livres d'une grande affaire, à la parfaite satisfaction de son chef, faisait elle-même le bilan de fin d'année. Elle était ambitieuse, équitable et susceptible, plus portée aux choses intellectuelles qu'aux choses pratiques. Elle avait peu de goût pour les travaux proprement féminins, la cuisine, l'entretien des vêtements et les soins du ménage, bien qu'elle s'en acquittât correctement : elle habitait seule. Elle souffrait depuis des années d'une maladie de cœur, sans que ce fût très apparent. Tout à coup, probablement à la suite d'une thrombose, elle présenta une lésion cérébrale en même temps que le trouble spécial qui nous intéresse ici.

La malade était dans l'ensemble calme, déprimée, très susceptible, aisément offensée, souvent sans aucun motif objectif, sans doute faute de comprendre la situation. Peu loquace, elle ne parlait presque plus spontanément. Ce qu'elle disait se présentait en périodes bien ordonnées, avec la complexité normale des propositions principales et subordonnées, sans grosses fautes de mots et sans paraphrasie verbale ni littérale. On observait *dans son langage ainsi que dans sa manière de comprendre de très grandes variations*. Tantôt elle comprenait fort bien, tantôt elle ne comprenait plus du tout ou d'une façon bizarre, tout à côté. L'observation plus précise montra que ces défaillances ne se produisaient pas dans n'importe quelles circonstances ni au hasard et qu'elles n'avaient rien à faire avec la fatigue. C'était *dans des situations et devant des tâches parfaitement déterminées que la malade cessait de comprendre ou ne le pouvait plus qu'avec une grande difficulté*. Nous verrons plus tard de quelle sorte étaient ces situations. Il en était de même pour la *parole*. *Dans la conversation courante, surtout s'il s'agissait de choses concrètes, relatives à son propre milieu, les mots lui faisaient rarement défaut*. Il en était tout autrement devant certaines tâches, quand elle avait à répondre à certaines questions qui dépassaient sa situation concrète, à raconter quelque chose ou à se rendre compte à elle-même de certaines choses. Elle balbutiait, *beaucoup de mots lui manquaient, que ce fussent des mots abstraits, ou des noms d'objets concrets, de personnes,*

etc. C'est ainsi qu'elle était par exemple hors d'état d'énumérer des prénoms féminins ou des noms d'animaux ou des capitales d'États. Il est hors de doute qu'elle possédait encore ces mots. Dans d'autres situations elle témoignait sur tous ces sujets d'un savoir nettement au-dessus de la moyenne et employait alors ces mots sans difficulté, mais, si on lui demandait de les dire en série, elle y échouait souvent complètement ou n'arrivait tout au plus qu'à citer un seul nom. Il est vrai qu'à l'occasion elle citait tout à coup une série de noms, et c'est de l'analyse de ces cas que nous avons tiré les premières indications sur la nature des situations dans lesquelles la malade échouait et de celles où elle n'échouait pas. Une fois, par exemple, elle énuméra quatre prénoms féminins. Quand on lui demanda comment elle en avait été capable, elle répondit : « Ce sont les quatre sœurs G... » (son nom de famille). Elle n'avait donc pas énuméré quatre prénoms, mais nommé par leurs noms ses quatre sœurs. Il lui arrivait de même de dire, si on l'en priait, divers noms d'animaux. Interrogée sur la provenance de ce savoir, elle répondit : « Mais c'est comme au Jardin Zoologique. » En effet, elle citait ces noms dans l'ordre où l'on rencontrait ces divers animaux en entrant au Jardin Zoologique. Mais il lui était impossible de continuer à énumérer d'autres noms d'animaux. Ces exemples et d'autres démontrent qu'elle n'avait les mots à sa disposition qu'autant qu'ils s'adaptaient à une situation toute concrète et dont elle avait l'expérience directe. Ces mots ne représentaient évidemment pas pour elle des désignations de choses, mais des qualités du vécu, attachées à certaines expériences, des noms propres ; ils lui apparaissaient comme intimement unis à cette expérience concrète ; mais elle devenait incapable de les retrouver détachés de l'expérience et indépendants. Pour qu'un mot lui revint, peu importait que la malade se trouvât effectivement dans la situation qui impliquait telle ou telle expression verbale, ou qu'elle ne fit que s'en souvenir. A la vérité, il fallait que le souvenir aussi se présentât d'une certaine façon. Quand on la priait de se souvenir de détails précis, elle en était incapable. Mais les souvenirs surgissaient, à en croire ses dires et son attitude, quand on réussissait à la transporter dans l'ensemble d'une situation passée. Ainsi elle ne pouvait pas indiquer les objets qui se trouvent dans une cuisine. Mais on pouvait arriver, par une conversation appropriée, à la transporter en esprit dans sa propre cuisine et dans sa propre activité culinaire ; aussitôt elle devenait capable d'énumérer les divers ustensiles, comme si elle circulait par le souvenir dans sa propre cuisine en se servant de ces objets, tels qu'ils se trouvaient là.

Dans ces diverses expériences, on avait l'impression que la malade usait des mots comme de noms propres et non comme de simples désignations, qu'elle se conduisait comme les gens atteints d'aphasie amnésique ; mais on était surpris au premier abord qu'elle pût nommer les objets les plus divers qu'on lui présentait. Nous négligerons provisoirement cette particularité

par où elle se distinguait des aphasiques amnésiques ordinaires, et nous commencerons par relever d'autres coïncidences avec les cas d'aphasie amnésique.

S'il s'agissait de nommer les nuances de *certain*s échantillons de laine, entre plusieurs qu'on lui présentait, la malade échouait tout à fait et d'une façon assez singulière. Elle ne pouvait désigner *par le nom usuel de leur couleur fondamentale*, vert, rouge, etc., que *des nuances très déterminées*, et presque toujours les mêmes. C'étaient le plus souvent des tons très saturés. En présence d'autres nuances, ou bien elle ne pouvait employer aucun de ces noms, ou bien elle employait des noms qui semblaient beaucoup mieux convenir à la nuance particulière en question : des mots comme *réséda* ou *jaune foncé*, *bleu clair*, *vert feuille*, ou d'autres qui exprimaient d'autres particularités de la couleur, comme *couleur mode*, *couleur printanière*. Pas plus qu'elle ne pouvait indiquer le nom du ton fondamental, elle ne l'acceptait [pour exact si on le lui suggérait. Elle refusait avec beaucoup d'énergie d'accepter par exemple le mot « rouge » pour toutes les nuances du rouge, comme le fait sans difficulté tout homme dressé à l'usage des mots. Priée de mettre de côté tous les échantillons rouges, elle n'en choisissait généralement qu'un seul, et d'habitude un rouge très saturé, parfois encore un autre très voisin. Elle n'allait jamais au delà, affirmant qu'il n'y avait pas là d'autres rouges. Il fallait que la nuance et le nom de couleur se trouvassent dans un accord tout particulièrement étroit pour qu'elle établît une relation entre eux. Seuls les mots qui rendaient pleinement la réalité concrète des écheveaux de laine présentés étaient considérés comme adéquats par la malade. Les mots usuels généraux, plus « abstraits » lui paraissaient inutilisables ou tout au plus propres à désigner quelques nuances très déterminées. Le mot chez la malade avait quelque chose de plus individuel, il était plutôt une qualité complémentaire, il faisait partie de l'objet, c'était un nom propre. En cela la malade se comportait tout comme les aphasiques amnésiques, et cette concordance apparaissait aussi dans ses *conduites non verbales*. Les diverses nuances d'une couleur, du rouge par exemple, étaient pour elle si individuelles, si différentes l'une de l'autre, qu'elle refusait de les considérer comme appartenant à la même classe, si on les lui présentait. Pour cette même raison, elle ne pouvait assortir à un certain rouge aucune autre nuance, ni reconnaître de ressemblance lorsqu'on lui plaçait des échantillons voisins sous les yeux. Elle considérait ces nuances comme autant d'individus qui n'avaient rien de commun, en tout cas pas la couleur fondamentale. Il est clair qu'elle ne pouvait plus les rattacher, comme nous le faisons, à une catégorie, celle du rouge. Son univers concret n'avait pas l'organisation conceptuelle caractéristique qui répond à notre attitude mentale habituelle. Elle ne pouvait grouper les objets que d'une manière beaucoup plus concrète, par exemple selon l'identité ou encore par un procédé que nous voudrions examiner d'un peu plus près, parce qu'il traduit de façon pra-

ticulièrement caractéristique l'attitude générale de la malade à l'égard du monde extérieur.

Priée de grouper divers échantillons de laine, la malade, comme nous l'avons vu, rapproche soit des nuances identiques, mais sans y prendre beaucoup de plaisir, ou, ce qu'elle préfère, *des nuances que l'on emploie ensemble dans un cas déterminé*, par exemple dans un drapeau, ou, mieux, dans un costume. Ainsi elle rapprochera un certain brun, un certain jaune et un certain vert et expliquera, si on l'interroge, que c'est la jupe, la blouse et le plastron. Les divers objets ne s'ordonnent pour elle qu'en s'adaptant à son milieu, au monde concret où elle vit en réalité ou par le souvenir. C'est plus évident encore quand on lui demande de grouper des objets d'après leurs affinités. Si l'on choisit des objets tels qu'ils offrent au sujet normal diverses possibilités de groupement, par exemple d'après la couleur, la forme, la matière, l'usage, on obtient chez le sujet normal une préférence individuelle pour tel ou tel groupement, mais on peut presque toujours l'amener à chacun de ces modes de classement, soit de façon active, en le rendant attentif à certaines possibilités définies (en lui demandant par exemple : « Ne pourrait-on pas aussi classer par couleurs ? »), soit de façon passive, en soulignant diverses particularités par la disposition même que l'on donne aux objets (en mettant ensemble par exemple ceux qui ont la même couleur). Pour notre malade, *il n'y a qu'un seul ordre possible*, celui qui correspond à *l'usage concret des choses dans une situation définie* que lui suggèrent des objets définis. On place devant elle des objets divers par la couleur, la grandeur, la matière et l'usage ; par exemple un roman relié en rouge, un guide relié en vert, un recueil de cantiques relié en vert, tous du même format, plusieurs crayons de diverses couleurs et d'autres accessoires pour écrire, un cendrier rond, rouge, un centimètre, des ciseaux, des couteaux, une boîte en fer blanc, ronde, bleue, contenant de la crème « Nivea », etc. Elle ne les groupera jamais spontanément d'après la couleur, la taille, etc., elle ne rapprochera pas, par exemple, tous les livres, même si leur disposition le lui suggère. Et si on lui propose de rapprocher tous les objets de même couleur, elle en admet la possibilité, mais cela ne lui suggérera jamais, par la suite, d'essayer spontanément un classement pareil. Priée expressément d'établir un tel groupement, elle ne le fait qu'avec répugnance, pour complaire à l'examineur, et il lui arrive de dire très vivement, avec émotion : « C'est tout à fait faux ! » ou « Ça ne va pas du tout ! »

Pour elle, *rien ne se groupe que ce qui appartient à un même complexe d'action*. Quand elle range ensemble par exemple un guide, une boîte de crème, un recueil de chansons de route, etc..., qu'on lui demande pourquoi elle en use ainsi, et qu'elle réponde : « C'est pour une excursion », il pourrait sembler qu'elle obéit à un principe supérieur de classement.

Il est aisé de réfuter cette interprétation erronée, trop fréquente¹. Si on demande à la malade, par exemple, d'énumérer des objets qu'enveloppe un tel concept surordonné, elle s'en montre incapable. Les objets et les mots ne se rejoignent qu'autant qu'elle les réunit vraiment dans son expérience concrète. En présence des objets on observe la même attitude qu'en présence des couleurs, avec cette même façon de ramener les nombreuses conduites possibles à une seule, celle qui répond à une action concrète. Ce monde de l'action est au fond le seul qui existe pour notre malade, le seul qui lui soit proche ; tout autre lui est étranger.

Des recherches dans d'autres domaines, celui de l'espace, de l'emploi des nombres, de la compréhension des images, révèlent partout la même modification de l'attitude générale. Ce changement d'attitude de la malade à l'égard du monde n'est nulle part aussi apparent que dans la *relation nouvelle qu'elle établit entre sa propre personne et ses semblables au point de vue sentimental et moral*. Elle ne connaît réellement plus qu'elle-même ; rien n'a pour elle de valeur que ce qui se rapporte à son moi, cela seul existe, c'est-à-dire s'intègre au monde qui lui est saisissable, elle n'appréhende que cela parmi les faits qui se déroulent autour d'elle. Cette attitude égocentrique, comme on pourrait l'appeler, ne s'explique pas par un changement moral de nature spéciale, elle n'est que le retentissement, dans le domaine spécial des relations entre le moi et les autres hommes, du changement survenu dans l'attitude générale. Ce changement apparaît très clairement dans le langage. Nous avons vu que la malade ne réussissait pas à énumérer des noms dans l'abstrait, mais

1. Il en est de même pour l'interprétation des manifestations verbales des aphasiques amnésiques qui, quand ils emploient des mots à sens général, du moins en apparence, comme *chose, fleur*, au lieu de *rose*, pourraient faire croire qu'ils ont une attitude non point plus concrète que les sujets normaux, mais plus abstraite. L'analyse précise montre que ce n'est pas le cas, qu'ils usent de ces expressions générales pour désigner des choses tout à fait concrètes, et non pas générales. C'est ce qui apparaît déjà dans tout leur comportement au moment où ils usent de ces mots, dans la pantomime qui exprime l'usage tout concret de l'objet en question et dans les périphrases qui montrent bien qu'il s'agit de décrire des situations toutes concrètes. Pourquoi emploient-ils ces mots malgré tout ? C'est ce qui pourrait nous rendre intelligible l'observation des enfants qui, à un stade trop précoce pour qu'ils puissent avoir de notions générales, emploient cependant les mêmes mots que les malades. Nous ne nous demanderons pas ici comment les enfants acquièrent ces mots — ils proviennent, bien entendu, du vocabulaire des adultes. La seule chose qui nous intéresse ici, c'est que l'enfant possède ces mots à un stade de son développement où il ne peut encore être question chez lui de concepts ; c'est donc que ces mots appartiennent au vocabulaire le plus primitif. Si nous admettons à présent que l'essence de l'aphasie amnésique consiste en ce que les malades qui en sont atteints retombent à un niveau de comportement plus « primitif », on comprendra qu'ils emploient de préférence les expressions générales qui appartiennent au tout premier vocabulaire. Ces mots, en effet, correspondent à l'attitude « primitive » (cf. p. 474, note). Il n'est pas contradictoire que les malades puissent aussi disposer des autres mots, quand ceux-ci se présentent dans un ensemble concret, alors que les termes « généraux » apparaissent dans les cas qui exigeraient une attitude catégorielle.

que dans des situations concrètes elle parlait presque normalement, qu'elle ne comprenait les mots que lorsqu'ils se présentaient dans des situations accessibles par le rôle actif qu'elle y jouait. C'est pourquoi elle ne comprend souvent pas des descriptions objectives même simples de circonstances qui ne la touchent pas, bien qu'elle puisse parfois répéter fort bien mot à mot ces descriptions. Au contraire, elle comprend d'une façon surprenante des propos bien plus compliqués, relatifs à des choses qui la concernent, même s'ils ont été formulés tout à fait en passant, de sorte que l'on a pu avoir l'impression que la malade n'y a presque pas pris garde.

Une analyse plus poussée a précisé encore les modifications que les mots ont subies chez la malade. Des mots dont le sens réside pour nous dans une acception figurée très différente du sens littéral ne semblent pas avoir de sens pour la malade, ou n'ont pour elle qu'un sens littéral et concret qui nous est à notre tour parfaitement étranger. C'est ainsi que, par exemple, elle ne comprend pas le mot *Backfisch* (adolescente, litt. : « poisson à frire ») et répond : « On fait frire les poissons ». Au mot *Galgenstrick* (vaurien, litt. : corde de gibet), elle répond : « Corde pour le gibet... pour pendre... »

La malade ne comprend ni proverbes ni comparaisons, elle ne comprend les *homonymes* que dans le sens qu'ils ont dans la situation où elle se trouve justement. Le mot *Anhänger*, qui peut signifier un collier (pendentif) ou la deuxième voiture du tram électrique (baladeuse) ou le partisan d'un chef (politique ou autre), n'a pour elle que le sens concret suggéré par la situation présente, par exemple par une conversation. On peut la faire passer d'un sens à un autre. Si l'on y arrive cependant en amenant un changement dans la situation, le mot perd aussitôt son premier sens. Elle est incapable de conserver les deux significations à la fois.

Toute la série d'exemples que nous venons de donner montre nettement que les mots n'ont pour notre malade qu'un sens strictement concret. L'attitude générale que nous avons observée dans la compréhension reparait, inchangée, dans l'usage des mots. L'analyse de cet emploi des mots offre une occasion très précieuse de prendre position à l'égard de la question posée par nous plus haut, celle de savoir si la difficulté de trouver les mots dépend uniquement d'une altération fondamentale du comportement. Notre malade pouvait nommer tous les objets usuels. Mais comme cet usage des mots ne s'accompagnait d'aucune attitude conceptuelle à l'égard des objets, on pouvait penser que ces mots même étaient pour la malade autre chose que pour un sujet normal. Toutefois il était impossible de cons-

tater cette altération des mots par l'emploi seul des noms des objets usuels ; on ne pouvait l'essayer qu'à propos d'autres mots. Nous avons vu plus haut que pour elle les noms de couleurs ne s'appliquaient qu'à des nuances très déterminées. Après qu'on lui eut fait remarquer plusieurs fois avec insistance que des sujets normaux désignaient par le mot « rouge » aussi les autres nuances de rouge, elle a fait de même et elle est arrivée à classer sous ce nom diverses nuances de rouge. Il semblait, en apparence, qu'elle se comportât comme un sujet normal. Mais avait elle changé d'attitude mentale, avait-elle retrouvé l'attitude catégorielle, ou n'en avait-elle pas besoin pour désigner une couleur ? L'une et l'autre hypothèse se sont révélées fausses à l'examen. Elle n'avait rien changé à sa notion du rapport entre la couleur et le mot. En fait, le nom ne s'appliquait toujours pour elle qu'à une seule nuance. Ce qu'elle avait appris, c'est qu'on emploie aussi ce même terme pour d'autres nuances, « on », c'est-à-dire les autres, nous qui lui avions enseigné cela, et c'est pour nous faire plaisir qu'elle usait ainsi de ce mot. Mais elle gardait le sentiment que ce n'était pas exact, que quelque chose ne marchait pas. Ses affirmations souvent assez véhémentes ne laissent sur ce point aucun doute : « Ce n'est pas ça... C'est parce que vous le voulez... »

Elle avait évidemment établi *entre les mots et les choses une relation purement extérieure, qui lui apparaissait étrange, qui était sentie comme essentiellement différente de celle qui existait normalement pour elle entre les objets et les mots, là où elle les ressentait comme des noms propres, étroitement liés à l'objet*. Le mot n'était pas pour elle un moyen d'introduire un ordre conceptuel dans les choses, il n'adhérait non plus à l'objet, il avait avec lui une tout autre relation, assez étrange, extérieure en quelque façon.

La question se pose de savoir si la désignation exacte des objets par la malade ne tenait pas à ce que précédemment elle avait eu, étant en santé, un tel savoir verbal « extérieur » particulièrement solide, et si la différence entre la malade et d'autres aphasiques amnésiques ne venait pas de ce que ce savoir verbal extérieur peut être, même chez les normaux, plus ou moins développé. Tout sujet normal possède certainement ces relations tout « extérieures » entre les objets et les mots, mais il les possède à divers degrés. Quand nous ne connaissons pas bien l'objet devant lequel nous sommes

placés, mais qu'il est nécessaire que nous lui donnions une étiquette, afin de nous y retrouver un peu, il se forme de ces associations qui ne s'expriment pas nécessairement par un mot usuel, mais peuvent conduire à la création d'un mot nouveau. Le caractère particulier de ce langage apparaît non seulement en ce que la relation entre le mot et l'objet n'est créée que pour un usage tout à fait précis, mais en ce qu'il se perd très facilement dès que l'on n'en fait plus usage. Il en est ainsi des mots étrangers appris par cœur, qui s'oublent aisément s'ils n'ont pas entre temps acquis à l'intérieur de notre vocabulaire une existence propre, c'est-à-dire gagné le contenu spécial qu'ils ont dans leur langue, autrement dit la relation particulière qu'ils expriment à l'égard du monde extérieur.

Mais il n'est pas facile de dire, dans chaque cas particulier, en quoi consiste la relation d'un mot avec un objet. Il est sûr que pour un grand nombre d'objets il existe une telle relation, purement extérieure, mais diverse selon les individus, surtout selon le talent verbal des divers individus. Chez des hommes très doués au point de vue verbal, il est possible que cette autonomie du vocabulaire, représentée par ce rapport extérieur, joue un beaucoup plus grand rôle que chez ceux qui en parlant ne perdent jamais de vue le rapport des mots avec les choses, à moins que pour eux, comme dans une grande part du langage en général, le mot ne fasse partie intégrante de la chose et ne soit senti et employé que comme adhérent à l'objet.

Quand le mot perd sa fonction de signe, le mot individuel ou le savoir verbal extérieur passe au premier plan. Nous observons chez tous les aphasiques amnésiques l'importance des mots individuels, chez notre malade également. Selon l'étendue plus ou moins grande du savoir verbal, ce savoir servira de produit de substitution dans les cas où le mot individuel ne suffit plus, et l'on constatera un trouble plus ou moins grave de l'aptitude à trouver les mots. Les exemples précités montrent que chez la malade il s'agit bien, dans la désignation des objets, de mots qui ont avec les choses ces rapports tout extérieurs. Cela devient plus probable encore si nous nous souvenons qu'il s'agit d'une personne particulièrement douée pour la parole et surtout de quelqu'un pour qui les mots — en dehors du langage proprement expressif — servaient moins à formuler des rap-

ports objectifs entre les choses qu'à s'orienter de façon pratique dans une réalité limitée.

Chez d'autres aphasiques amnésiques, le trouble grave de l'aptitude à trouver les mots est probablement causé par le fait qu'ils étaient avant la maladie autrement orientés, qu'ils disposaient d'un savoir verbal moins étendu. Ceci peut expliquer sans doute le choix particulier qui s'opère entre les mots conservés et ceux que les malades ne retrouvent plus : ils trouvent plus facilement que les autres les mots qui expriment des relations extérieures.

On peut exploiter dans le même sens d'autres faits. Il n'est pas rare que des aphasiques amnésiques qui ont su deux langues trouvent plus aisément les mots de leur seconde langue que ceux de leur langue maternelle. Cela se comprend si nous nous souvenons que les mots de la langue étrangère sont un acquis plus « extérieur » et pour cette raison se conservent mieux. On a observé depuis longtemps que les mots appris par des aphasiques amnésiques, à moins qu'il ne se produise une amélioration du trouble fondamental, s'oublent très vite si on ne les fait pas répéter sans cesse, tout comme les mots d'une langue étrangère, — à la différence de ceux qui dès l'apprentissage nous apparaissent comme liés aux objets par un rapport de sens. Ils ne sont rattachés à la personnalité que par un rapport tout extérieur. Ils ne nous éclairent pas, ils ne sont qu'un instrument de l'action, leur valeur consiste dans les possibilités effectives et extérieures qu'ils nous offrent. Si cette expérience effective ne se répète pas fréquemment, nous les oublions. Nous les acquérons d'habitude à cause de cette valeur que nous leur attribuons ou parce que nous avons confiance dans une personne qui nous en a exposé l'utilité. L'enfant apprend bien des choses, par exemple la table de multiplication, avant de les comprendre et sur la foi de son entourage ; il les conserve parce qu'il en saisit plus tard le sens. Nous avons déjà dit que, si ce sens disparaît, le mot peut disparaître aussi. Et nous avons indiqué que ce motif peut aggraver la difficulté à trouver les mots chez certains aphasiques amnésiques. Si l'on joint l'autre motif signalé plus haut, c'est-à-dire qu'outre le trouble de l'aptitude catégorielle il peut y avoir trouble des moyens d'expression verbale, on comprendra que le trouble plus ou moins grave de l'aptitude à trouver les mots puisse se produire de façons diverses,

indépendamment du trouble fondamental de la fonction significative, dont nous avons parlé plus haut. Enfin la localisation dont nous avons parlé en dernier lieu peut peut-être aider à comprendre la grande différence qui existe entre notre malade et d'autres aphasiques amnésiques, quant à la faculté de désigner les objets; en effet, la plupart des aphasiques amnésiques présentent des lésions temporo-pariétales, avec atteinte de la zone du langage, alors que chez notre malade l'affection est probablement localisée dans la région frontale et de façon telle qu'elle laisse indemne la zone du langage. Quand la lésion frontale atteint la région du langage, on observe des symptômes comme ceux que nous avons décrits plus haut (cf. p. 452) à titre de variante de l'aphasie motrice; la faculté de trouver les mots est toujours plus ou moins altérée dans ces cas.

Une autre particularité de la symptomatologie de l'aphasie amnésique mérite une mention spéciale, parce qu'elle nous montre combien il est difficile d'évaluer pourquoi un malade échoue dans tel cas et réussit dans un autre qui semble tout pareil au premier, et parce que ces faits nous révèlent la situation diverse qui est la nôtre en présence de divers groupes d'objets et par suite en présence des mots qui y correspondent. Il s'agit de l'attitude diverse qu'adoptent les malades en présence des objets et des couleurs. Nous avons vu que notre malade pouvait presque toujours nommer les objets, mais ne pouvait plus nommer les couleurs. Nous observons de même que des amnésiques non seulement ne peuvent plus désigner les couleurs, mais ne peuvent plus rapporter le nom de couleur qu'on leur dit à une impression colorée, alors que, si on leur demande de montrer les objets qu'on leur nomme, ils y réussissent presque toujours. Entre plusieurs noms qu'on leur propose, ils « se jettent », à leur façon si caractéristique, sur le mot exact et écartent avec vivacité les termes impropres.

On serait tenté d'admettre que cette différence vient de ce que l'audition d'un nom d'objet juste éveille plus facilement une attitude catégorielle — ne fût-ce que très fugitive — que l'audition d'un nom de couleur, et que, dans le cas où cette attitude est altérée, le premier de ces actes demeure possible alors que l'autre ne l'est plus. Mais il suffit, pour écarter cette interprétation, d'observer que, dans les cas même les plus graves d'aphasie amnésique, le malade se « précipite »

tout aussi vivement sur le mot propre, alors que, dans l'amnésie des noms de couleurs, on remarque au moins une incertitude au sujet du nom de couleur entendu ou surgi dans la conscience de quelque autre façon. De toute manière, cette explication nous semble très forcée.

Nous proposerons, pour la différence des attitudes relatives aux noms de couleurs d'une part, aux noms des objets de l'autre, l'explication suivante : quand on prie quelqu'un de montrer la nuance qui correspond à un certain nom de couleur, le problème est d'habitude résolu comme nous l'avons indiqué, c'est-à-dire que le nom de couleur est saisi comme la désignation d'une catégorie de couleurs et que l'on cherche parmi les échantillons proposés une teinte qui « représente » la catégorie en question. On ne peut même le résoudre autrement, car d'habitude le mot « vert » ou « rouge » ne convient exactement à aucun des échantillons proposés. Un malade atteint d'amnésie des noms de couleurs n'arrive pas à résoudre le problème, parce que chez lui l'attitude catégorielle indispensable est atteinte. Mais un malade peut arriver à trouver la couleur demandée en résolvant le problème d'une autre façon qui n'exige pas l'attitude catégorielle, par exemple lorsqu'en entendant citer un nom de couleur, soit le mot « rouge », il se redit à lui-même, en faisant appel à son « savoir verbal », des noms d'objets qui portent cette couleur (« rouge-sang ») ; il se représente alors le sang et cherche parmi les couleurs proposées celle qui convient à l'image du sang. C'est effectivement à l'aide d'un pareil détour que les malades retrouvent assez souvent des couleurs. Or, alors que, dans le cas des couleurs, le premier procédé, plus abstrait, est plus usuel et souvent le seul possible, ne fût-ce que parce que le deuxième procédé exige une excellente imagination visuelle et qu'il faudrait aussi que parmi les échantillons proposés il s'en trouvât un exactement semblable à l'image, — quand il s'agit de montrer l'objet qui vient d'être nommé, il est toujours possible et même indiqué d'user du procédé plus concret et intuitif. Si donc les aphasiques amnésiques ont conservé le pouvoir de montrer les objets qu'on leur nomme, c'est parce qu'ils ont pu adopter le second procédé et qu'ils n'ont pas eu à faire appel au comportement catégoriel. Si l'on nous demande, entre divers objets, de montrer un mouchoir, le mot mouchoir est lié à des expé-

riences concrètes bien définies, non seulement, comme dans le cas des noms de couleurs, par des formules qui viennent du savoir verbal — par exemple, « le mouchoir sert à se moucher » —, mais par diverses réactions pratiques. Pour montrer l'objet qu'on nous nomme, nous n'avons pas besoin de saisir ce nom comme désignant une catégorie d'objets, ni cet objet comme le représentant de cette catégorie ; nous choisissons entre les objets présents celui qui convient à quelque expérience concrète. Nous voyons donc qu'entre les deux conduites : la désignation des couleurs nommées et la désignation des objets nommés, il n'y a pas d'opposition de principe, mais qu'il y a bien une différence, en ce sens que pour montrer les couleurs nommées il faut le plus souvent prendre l'attitude catégorielle, alors que pour montrer les objets on peut toujours s'en passer. C'est pour cette raison que les aphasiques amnésiques montrent toujours promptement les objets qu'on leur nomme. Il en est de même pour leur façon de se « précipiter » sur le nom d'un objet quelconque : parmi les noms que l'on propose au malade, il n'y en a jamais qu'un qui convienne aux expériences concrètes que suggère ou déclenche l'objet.

Il est clair, vu la complexité des faits, qu'il est difficile de décider pourquoi tel malade trouve ou ne trouve pas un mot ; on ne peut évidemment en juger que si l'on a démontré quelle est la caractéristique du mot, et de quelle manière il a été trouvé. Malheureusement on ne l'a pas toujours fait, faute de se représenter la complexité de ce problème tout entier. On en est venu ainsi à maintes controverses stériles. L'analyse du comportement de nos malades n'en a que plus d'importance au point de vue clinique et théorique. Sa valeur consiste en outre à mettre en pleine évidence *les différences de sens et de contenu des divers mots et la connexion intime entre le langage et une certaine attitude envers le monde extérieur*. Aux diverses attitudes correspondent des mots différents et un contenu différent des mêmes mots. Le mot « individuel » appartient à l'attitude concrète, il porte l'empreinte de l'action sur le monde extérieur ; le mot signe relève de l'attitude conceptuelle qui consiste à comprendre et à introduire dans les faits un ordre objectif ; le savoir purement verbal et « extérieur » relève d'une attitude qui consiste à se tirer d'affaire dans le monde de façon tout extérieure sans chercher à comprendre.

Quelques nouveaux exemples nous permettront d'illustrer ce qui vient d'être dit. Nous reviendrons sur les particularités du savoir verbal proprement dit. Il est inutile de citer des exemples de langage conceptuel. En fait de langage concret et actif, nous trouvons surtout la périphrase de l'action, quand par exemple un crayon est défini « pour écrire », une lampe de poche comme « briquet à lumière », une loupe comme « pour voir à travers ». Ou bien on trouve des mots individuels, particulièrement caractéristiques du langage du malade qui les forme à sa façon. Ainsi le bloc-notes de la doctoresse sera appelé « écritoire de dame », le canif, tantôt, s'il est rapproché du crayon, « taille-crayon », s'il est près d'une pomme, « pèle-pomme », près du pain « taille-pain », avec une fourchette, « couteau et fourchette ». Mais le langage peut traduire non seulement la qualité concrète de l'action, mais aussi le caractère concret de l'attitude esthétique et physiognomonique du sujet à l'égard du monde extérieur. Il se présente alors des mots très difficiles à comprendre au premier abord. Quand une malade appelle l'infirmière (en allemand : « Schwester »), « Sœur de la Résurrection », elle exprime par le mot « Résurrection » son impression personnelle sur la fonction secourable de l'infirmière. Quand elle désigne un calepin vert un peu endommagé dont on tourne rapidement les pages devant elle comme « la roulotte des bohémiens », c'est une désignation caractéristique de l'impression physiognomonique qu'elle en a reçue et qui lui a rappelé une roulotte de bohémiens, parce qu'elle l'associe à la même expérience physiognomonique. Il faut souligner ici qu'il n'y a pas confusion véritable, la malade discerne tout de suite après qu'il s'agit d'un calepin. Mais son attitude mentale modifiée ne lui a pas permis de retrouver immédiatement le mot conceptuel « calepin » : elle lui a substitué une caractéristique physiognomonique.

La même explication vaut pour un malade qui désignait deux crayons usés et mal taillés qu'on lui présentait ensemble d'abord comme « deux alliances », ensuite comme « deux employés des pompes funèbres ». Il expliquait la première expression en disant qu'on les employait ensemble, « qu'il faudrait même dire une alliance ». Il s'agit ici d'abord sans doute d'une attitude active, mais qui exprime la physionomie de l'action plutôt que l'usage des objets.

Les objets apparaissent en quelque sorte avec la physionomie de sujets agissants. L'attitude physiognomonique est plus évidente encore dans le terme « employés des pompes funèbres ». La vétusté qu'exprime l'apparence des crayons a éveillé chez le malade une impression de néant, de mort. « On peut dire que ce sont des cadavres, dit-il, ils sont assez usés ». Ils l'ont fait penser à la mort, à l'éternité, d'après ce qu'il dit. Mais comme ils se présentaient debout et côté à côté, ils ont évoqué en lui l'image de deux hommes qui marchent l'un à côté de l'autre; d'où le terme de « Leichentraeger » (porteurs de cadavres). Ici encore il faut noter que le malade reconnaissait fort bien les crayons et l'usage qu'on en pourrait faire. L'autre attitude, l'attitude physiognomonique semble si naturelle, devient si dominante parfois qu'elle agit plus fortement sur le langage, d'autant plus que le mot crayon, qui appartient à l'attitude conceptuelle, était peut-être un peu effacé à cause de l'altération de cette attitude.

LE SAVOIR VERBAL

On trouve des troubles du savoir verbal dans des cas d'altération des moyens d'expression verbale et parmi ceux-ci surtout dans les cas d'aphasie motrice. Ce fait indique que le savoir verbal représente surtout le résultat d'un apprentissage moteur. La perte de ces effets de l'exercice joue un rôle important dans la formation des aphasies par trouble des moyens d'expression verbale.

Le savoir verbal joue un plus grand rôle encore comme *moyen de secours* dans le second groupe des troubles du langage. Nous avons déjà vu quel peut être son rôle comme procédé de suppléance dans l'aphasie amnésique et à quel point il peut parfois dissimuler la difficulté que le malade éprouve à trouver les mots. Le mot peut alors être évoqué ou bien directement et de façon tout extérieure par la présence de l'objet, de bien par un détour, à travers des souvenirs qui se rattachent à des perceptions et grâce au savoir verbal. Si dans le premier cas il est possible de se tromper sur la manière dont le mot a été trouvé, la chose est claire dans le second cas¹. Un malade, par exemple, ne peut plus trouver le mot « myosotis » ou le mot « bleu », mais l'objet éveille en lui le souvenir du dicton :

1. Cf. GELB et GOLDSTEIN, Ueber Farbennamenamnesie, *loc. cit.*, surtout p. 168.

« Blau blüht ein Blümelein, es heisst Vergissmeinnicht » (Il est une fleurette bleue qui s'appelle le myosotis), et aussitôt il dit « myosotis » et « bleu ». Ces mots, il ne les a pas employés à la manière significative usuelle, ils se sont présentés à lui comme un savoir verbal extérieur : c'est ce qui apparaît clairement dans le fait que peu après le malade ne peut plus retrouver ces mêmes mots comme désignations des objets. L'importance du savoir verbal dans les tâches pratiques qu'impose le milieu ressort mieux encore quand le rapport direct avec le milieu est troublé par quelque modification foncière, par exemple dans les cas de cécité psychique. Comme nous l'avons exposé¹, il y a au moins une forme de cécité psychique qui n'est pas caractérisée par une lésion de la sphère optique comme on le croyait généralement autrefois, mais bien par une modification générale de la situation du malade par rapport au monde extérieur. Voici à peu près comment on peut caractériser cette modification : dans tous les cas où il est nécessaire, pour agir et réagir correctement, de saisir simultanément une donnée comme un tout organisé et articulé, le malade échoue, tandis qu'il obtient des résultats passables, voire bons, quand il suffit de procéder successivement. Une foule de troubles de détail dans les domaines les plus divers s'expliquent comme l'expression de ce trouble fondamental : troubles graves de la connaissance optique ou tactile, de l'évaluation des quantités, de la notion de nombre, de la notion d'espace et de temps, incapacité de suffire à certaines tâches intellectuelles, etc. Or, on a remarqué de tout temps que les malades, malgré ces lacunes, savent admirablement se tirer d'affaire dans la pratique, et on a été frappé du rôle que jouaient là les actes verbaux. Le langage d'un malade atteint de cécité psychique, examiné en détail par Gelb et par moi, a été soumis récemment à une étude spéciale par un de nos collaborateurs, le docteur Hochheimer². Chez ce malade, les moyens d'expression verbale semblent intacts. Le langage est encore riche en mots, aucune catégorie de mots ne fait réellement défaut. En comparaison avec des normaux, on est seulement frappé d'un changement formel : le malade se sert presque uniquement de propositions principales

1. GELB et GOLDSTEIN, Zur Psychologie des optischen Wahrnehmungs- und Erkennungsvorgangs. *Psycholog. Analysen hirnpatholog. Fälle*, I, Leipzig, 1920.

2. HOCHHEIMER, *Psychologische Forschung*, XVI, 1932, p. 1 sq.

simplement juxtaposées, bien que logiquement ordonnées. Il est rare qu'on rencontre une construction plus compliquée.

Mais ce langage ne se présente *presque jamais comme un langage «représentatif»*. Il affecte la forme soit du langage expressif, soit d'une liaison étroite avec l'action et l'expérience concrète, soit du savoir verbal. Le langage expressif lui-même n'intervient dans les manifestations verbales du malade que si celui-ci se trouve placé passivement dans une situation où la personnalité soit tout entière intéressée, et qu'il contribue à modeler. Le langage qui accompagne ses expériences et ses actions se distingue par son étroite subordination à ces expériences et à ces actions. C'est ainsi que le malade ne comprend jamais une expression figurée, il ne peut prononcer des phrases qui aient une portée générale (à moins que ce ne soit un pur savoir verbal). Il ne peut rien énoncer ni répéter à la demande qui ne corresponde à la «réalité», à sa réalité, ainsi que c'est le cas de beaucoup d'autres malades atteints de lésions cérébrales et touchés dans leur «essence» même. Si on lui dit, par exemple, «le ciel est noir», il répond conformément à la vérité objective, «il fait sombre». Il se comportera de même si on lui dit «la neige est noire». Il ne reconnaît pas ces phrases qui ne correspondent pas à la réalité; il ne peut ni dire, ni répéter à la demande, ni penser des choses absurdes. C'est seulement si l'on réussit à lui faire répéter des mots de telle façon qu'il n'ait aucune conscience de leur contenu, qu'il répétera des «absurdités», mais de façon toute mécanique et manifestement sans prendre aucune part à toute cette activité qui lui demeure étrangère. On n'y parvient d'ailleurs que très difficilement.

Il ne parle jamais que si on lui parle. Si l'on a parfois l'impression qu'il commence spontanément une conversation, ce n'est qu'une apparence. Ainsi, lorsque chez lui il interpelle ses enfants, ses paroles sont provoquées par des questions toutes formulées, qu'il s'est inculquées et qu'il a décidé une fois pour toutes d'adresser à ses enfants, par exemple : «As-tu été sage aujourd'hui?» Cette parole «spontanée» est extrêmement stéréotypée et pauvre. En fait, le langage n'a à peu près aucune spontanéité. Le malade, comme nous l'avons dit, ne parle que si on l'interpelle, si on le questionne ou si on le stimule en quelque façon. Il commence d'habitude par *répéter*

le mot entendu. Exemple, à la question : « Qu'est-ce qu'une grenouille ? Avez vous vu des grenouilles ? » il répond : « Grenouille ? Qu'est-ce qu'une grenouille ? Grenouille : couac, couac, ça saute. » Si on lui demande ce qu'elle mange, il répond : « Je n'en sais rien, elles vivent dans les marais, les eaux, sur les bords ». — Quelle est leur couleur ? — « Grenouille, grenouille, *Laubfrosch* (grenouille du feuillage, rainette). Ah ! oui, la couleur, feuillage, vert, le *Laubfrosch* est vert. Oui. »

Une fois que le malade a commencé à parler, il continue, et on est souvent surpris de tout le savoir dont il fait preuve. Lui-même en est étonné souvent, se demande d'où cela lui est venu et le dit. Exemple : On lui demande d'où proviennent les vagues sur l'eau. Il répond : « Le vent susurre ; ça vient du vent » [dit avec un air d'absence, mar-motté]. — Qu'est-ce que c'est que ça ? — [Après un silence :] « Ça doit être une poésie, je ne sais plus moi-même comment ça m'est venu. Comment l'expliquer, qu'est-ce que je devais dire ? Les vagues, les vagues ? D'où viennent les vagues ? Alors est venu : « Les vagues murmurent, le vent susurre. Donc, c'est le vent. »

Le malade certainement *parle d'abord sans y penser*. Il ne parle pas par réflexion : il s'agit, comme le dit Hochheimer, d'un acte aidé par des mots involontaires. Ces paroles ne sont pas absurdes, elles contiennent une masse de choses sues et mènent généralement à une sorte de solution du problème, mais ce langage n'implique aucune espèce de travail mental accompli au moment même, il contient des arguments intelligents mais qui ne proviennent pas d'une réflexion présente. Ce sont en quelque sorte des formules que le malade emploie pour résoudre un problème, de même que dans la vie nous faisons beaucoup de choses que nous ne comprenons pas et qui se déclenchent en nous, grâce à un certain mot ou à une situation extérieure, bien plutôt que nous ne les mettons nous-mêmes en branle ; ainsi, par exemple, entrant dans une pièce obscure, nous allumons l'électricité souvent sans en avoir conscience et certainement sans nous rendre compte de ce que nous faisons, dans le détail.

Dans la vie courante, le malade accomplit des prodiges grâce à ce langage. Il supplée par ce moyen à bien des choses que le sujet normal accomplit sans parler, grâce à l'intuition naturelle que le malade n'a plus. Si par exemple le malade doit désigner un carré

qu'on lui présente et qu'il ne reconnaît pas optiquement comme tel, il dit, après en avoir suivi les contours par des mouvements¹ : « Carré sur le mur, quatre angles au mur, tableaux, fenêtres, porte, ventilateur, miroir, calendrier... » (Tous ces objets peuvent être carrés, éveillent l'idée d'un carré). « Et puis, cela a l'air noir. » Il conclut de façon purement verbale, d'après ceux de ces divers carrés qui pourraient s'accorder avec l'idée de noir. Autre exemple : Sur la table il y a un livre rouge. Le malade arrive par voie motrice à distinguer un carré. Si on place le livre de telle façon qu'il en voie à présent les pages blanches, il dit : « Du blanc », et distingue une certaine forme. Il dit alors : « Carré rouge, blanc, épais, sur la table, cela pourrait être un livre ».

Si exposé qu'il soit par ce procédé à se tromper, son langage est pourtant le seul moyen, et souvent évidemment un excellent moyen, de connaître les choses et de s'orienter.

Que nous apprend cette observation ? Si nous faisons abstraction du caractère concret que présente le langage du malade et de sa subordination à l'action et au réel, elle nous enseigne l'extraordinaire indépendance, l'extraordinaire richesse du langage de l'adulte. Elle montre le riche trésor de savoir qu'enferme le langage, ses vastes possibilités d'emploi efficace, d'opérations logiques, justes ou pratiques, son extraordinaire utilité d'instrument à l'intérieur d'une activité déterminée par une situation concrète ; mais elle révèle d'autre part la totale absence de spontanéité et de productivité d'un langage détaché de l'ensemble des activités de la vie. On ne saurait trouver de meilleur exemple pour démontrer à quel point il serait faux de ne considérer le langage que comme un instrument. Ce que nous venons de voir, c'est la genèse du langage dans les cas où il ne peut plus servir que d'instrument. Chez l'homme normal aussi, il arrive que le langage ne serve que d'instrument, et c'est un instrument qui a beaucoup contribué à l'édification de la civilisation humaine. Mais cette fonction d'instrument suppose que le langage signifie au fond tout autre chose ou, comme chez le malade, qu'il a autrefois, avant la maladie, signifié tout autre chose. La fonction instrumentale du langage suppose la fonction

1. Cf. le travail cité de Gelb et moi (p. 471).

représentative, c'est-à-dire une attitude générale très déterminée, l'attitude symbolique et catégorielle justement. Sans cette attitude, le langage de l'homme ne serait point un langage. Aussi est-il faux de dire que « même à l'état animal l'homme possédait un langage », sans parler des autres objections à faire à cette assertion. Pas plus que l'homme animal n'était un homme, il ne possédait ce langage qui est précisément une des expressions de sa qualité d'homme. Pour acquérir ce savoir verbal, il faut que nous nous soyons placés dans cette attitude représentative, que nous ayons dominé le monde du regard. Le malade ne posséderait pas ce langage s'il n'avait été auparavant un homme normal. Le malade, quand il use du langage de la façon extérieure décrite plus haut, semble se mouvoir comme un homme sans âme dans un monde sans âme ; l'homme normal semble se conduire de même, quand il parle ou agit dans un monde détaché de lui et privé d'âme. Dès que l'homme se sert du langage pour établir une relation vivante avec lui-même ou avec ses semblables, le langage n'est plus un instrument, n'est plus un moyen, il est une manifestation, une révélation de l'être intime et du lien psychique qui nous unit au monde et à nos semblables. Le langage du malade a beau révéler beaucoup de savoir, il a beau être utilisable pour des activités déterminées, il manque totalement de cette productivité qui fait l'essence la plus profonde de l'homme et qui ne se révèle peut-être dans aucune création de la civilisation avec autant d'évidence que dans la création du langage lui-même. C'est ainsi que l'essence du langage ne nous apparaît nulle part avec autant d'évidence que chez le malade.

(Berlin, 1932. Traduit par M^{lle} G. BIANQUIS.)

K. GOLDSTEIN.

TABLE DES MATIÈRES

I. — THÉORIE DU LANGAGE

H. DELACROIX. — Au seuil du langage.	9
E. CASSIRER. — Le langage et la construction du monde des objets.	18
L. JORDAN. — La logique et la linguistique.	45
A. SECHERAYE. — La pensée et la langue, ou : comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage.	57
W. DOROSZEWSKI. — Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique : Durkheim et F. de Saussure.	82
R. A. S. PAGET. — L'évolution du langage	92
K. BÜHLER. — L'onomatopée et la fonction représentative du langage.	101
H. PONGS. — L'image poétique et l'inconscient.	120

II. — LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

A. MEILLET. — Sur le bilinguisme.	167
J. VENDRYES. — Sur les tâches de la linguistique statique.	172
F. MERIGGI. — Sur la structure des langues « groupantes ».	185
V. BRØNDAL. — L'autonomie de la syntaxe.	217

III. — SYSTÈME MATÉRIEL DU LANGAGE

N. TRUBETZKOY. — La phonologie actuelle.	227
E. SAPIR. — La réalité psychologique des phonèmes.	247
J. VAN GINNEKEN. — La biologie de la base d'articulation.	266
A. SOMMERFELT. — Sur le rôle des éléments moteurs dans les changements phonologiques. Remarques sur la palatalisation des consonnes.	321
A. W. DE GROOT. — Le mètre et le rythme du vers.	326
O. JESPERSEN. — Cause psychologique de quelques phénomènes de métrique germanique.	333

IV. — SYSTÈME FORMEL DU LANGAGE

CH. BALLY. — Les notions grammaticales d'absolu et de relatif. . .	341
GUST. GUILLAUME. — Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect . . .	355

V. — ACQUISITION DU LANGAGE

A. GRÉGOIRE. — L'apprentissage de la parole pendant les deux pre- mières années de l'enfance.	375
M. COHEN. — Observations sur les dernières persistances du langage enfantin.	390

VI. — PATHOLOGIE DU LANGAGE

A. GELB. — Remarques générales sur l'utilisation des données patho- logiques pour la psychologie et la philosophie du langage. . . .	403
K. GOLDSTEIN. — L'analyse de l'aphasie et l'étude de l'essence du langage.	430